

COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

TROISIÈME SÉRIE

ARCHÉOLOGIE

INSCRIPTIONS

DE LA FRANCE

DU Ve SIÈCLE AU XVIIIe

RECUEILLIES ET PUBLIÉES

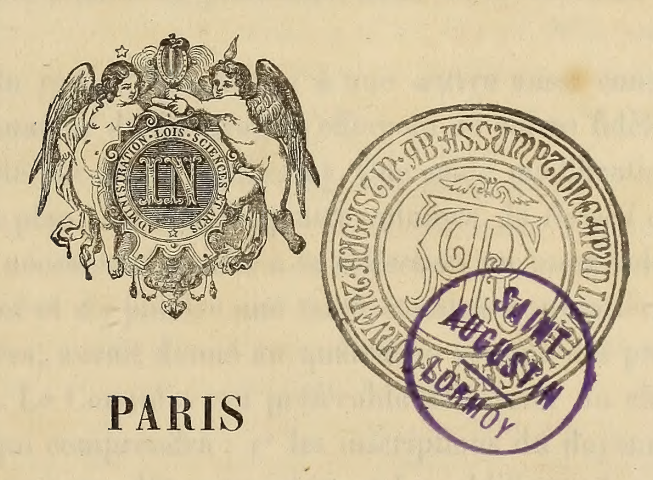
PAR M. F. DE GUILHERMY

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

CONSEILLER RÉFÉRENDAIRE À LA COUR DES COMPTES, ETC. ETC.

TOME IV

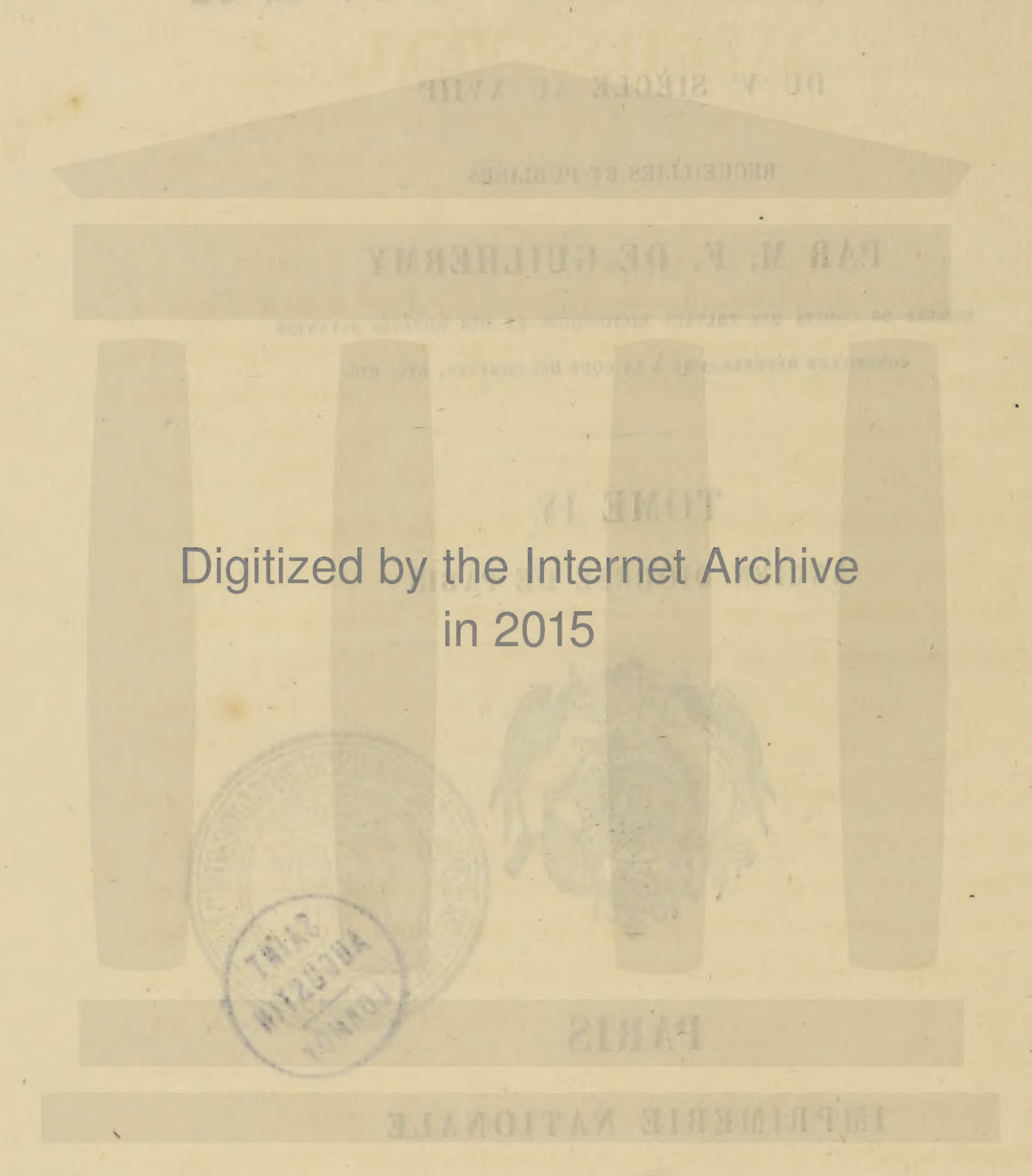
ANCIEN DIOCÈSE DE PARIS



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXIX



AVERTISSEMENT.

Le quatrième volume des Inscriptions du diocèse de Paris était sous presse, le manuscrit en était terminé, une grande partie du texte était composée, quand la mort est venue frapper le laborieux auteur de ce long travail.

Le Comité des travaux historiques n'a pas voulu que l'œuvre de M. de Guilhermy restât inachevée. Il a immédiatement désigné un de ses membres pour présider à l'achèvement de l'ouvrage, et le public savant sera bientôt en possession de la fin de ce vaste et important recueil.

Bien pénétré du respect qui est dû à une œuvre aussi considérable, le continuateur de l'ouvrage s'efforcera de suivre fidèlement le plan adopté par M. de Guilhermy. Une seule modification sera apportée à ce plan. Au lieu de quatre volumes, le *Recueil* en formera cinq. La nécessité d'ajouter à la collection un assez volumineux supplément et d'y joindre une table étendue des matières et des noms propres, aurait donné au quatrième volume des proportions inusitées. Le Comité a cru préférable de former un cinquième volume, qui comprendra : 1° les inscriptions du doyenné de Champeaux, 2° un supplément contenant les additions et corrections signalées à l'auteur ou à son continuateur depuis l'apparition du premier volume, 3° enfin une table générale aussi com-

plète et détaillée que possible. Les notes nombreuses que nous avons retrouvées dans les papiers de l'auteur et qui nous ont fourni les principaux éléments du supplément prouveraient, s'il en était besoin, que la décision du Comité aurait eu la pleine approbation de M. de Guilhermy.

Enfin le Comité a pensé qu'il convenait de placer en tête de ce quatrième volume une notice sur la vie et les travaux de M. de Guilhermy. Nous aurions tenu à honneur de nous acquitter nous-même du soin de la rédiger, si un membre du Comité, M. Darcel, n'avait déjà consacré à notre éminent collègue une excellente notice dans la *Revue des Sociétés savantes*. M. Darcel a pu apprécier plus longtemps que nous l'homme aimable, le savant consciencieux, le travailleur modeste et infatigable, qui pendant tant d'années a été un des membres les plus actifs du Comité. Nous avons pensé que M. Darcel était par suite plus autorisé pour rendre à l'auteur de cet ouvrage l'hommage si légitimement dû à sa science et à ses travaux. C'est donc la notice rédigée par M. Darcel que, avec l'approbation du Comité, nous avons fait imprimer en tête de ce volume.

Robert DE LASTEYRIE,

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

NOTICE

SUR

LE BARON FERDINAND DE GUILHERMY.

Le Comité historique des arts et monuments, qui est aujourd'hui le Comité des travaux historiques, avait à peine un an d'existence, quand parmi les réponses au questionnaire qu'il avait répandu par la France, il en recevait de relatives aux églises de Lyon.

Ces réponses étaient adressées par le baron Ferdinand de Guilhermy, aujourd'hui notre très-regretté collègue.

L'année suivante, en mai 1840, M. Ferdinand de Guilhermy réclamait contre l'enlèvement d'un bénitier de l'église Saint-Merry de Paris, qu'on reléguait dans une cave qu'il voulait bien décorer du nom de crypte.

Quelques mois après, il protestait contre le programme de la reconstruction du Capitole de Toulouse et donnait une description sommaire, mais très-nette, des parties qui, menacées de démolition, présentaient de l'intérêt par leur architecture et par les inscriptions qu'on y avait gravées, et qu'il transcrivait.

En janvier 1842, il figure parmi les correspondants du Comité, et Toulouse est indiqué comme étant le siége de sa résidence : résidence fictive, croyons-nous, car ce provincial est avant tout un parisien, ainsi que nous ne tarderons pas à le voir. A peine, en effet, a-t-il des attaches officielles avec le Comité, qu'il signale à son attention le bas-relief historique représentant un roi d'Angleterre portant le corps de Louis, fils de saint Louis, qui, venu de l'abbaye de Royaumont au musée des Petits-Augustins, est encastré dans le prétendu

tombeau d'Héloïse et d'Abeilard au cimetière de l'Est; qu'il signale encore, dans les magasins de l'église de Saint-Denis, l'inscription jadis placée sur la tombe de Matiffas de Buci à Notre-Dame de Paris, inscription qui constate que les chapelles qui rayonnent autour du chœur de la cathédrale furent construites en 1296; qu'il envoie enfin la statistique monumentale de quarante et une communes du département de la Seine.

Si nous insistons sur ces premières communications du baron Ferdinand de Guilhermy, c'est pour montrer que s'il ne fut pas l'un des membres du Comité lors de sa fondation; que s'il ne fut pas dès le premier jour appelé à s'asseoir auprès de notre excellent collègue M. Albert Lenoir, le seul représentant parmi nous de cette assemblée à laquelle doivent tant l'archéologie et nos monuments, il était de ceux qui auraient dû en être, et qu'il la seconda l'un des premiers.

Le caractère de ses premières communications indique de plus quel sera son rôle lorsqu'il en fera partie jusqu'au moment où la mort l'en fera sortir.

Nous le voyons protester déjà contre la destruction d'édifices que les administrations, civiles ou militaires, s'entêtaient à ne pas conserver. Et si nous le voyons commencer par signaler ce qui menace un monument de Toulouse, c'est en déplorant la destruction d'un autre monument de Toulouse que nous l'avons tous vu terminer sa carrière. S'il saisit l'occasion d'un édifice qu'on menace pour publier des inscriptions inédites ou peu connues, nous savons quelle part a pris dans ses travaux la publication des inscriptions qu'il avait partout recueillies.

Nous le trouvons déjà préoccupé de restituer aux monuments conservés dans les musées ou rétablis dans les églises d'où la Révolution les avait arrachés, les éléments qui leur avaient appartenu et qui se trouvent aujourd'hui ignorés et perdus dans quelque magasin de l'État. Or nous nous souvenons tous que dans l'une des dernières séances du Comité auxquelles il ait pu assister, il se laissa facilement amener à nous entretenir, avec sa sûreté de mémoire ordinaire, des œuvres et des fragments qui, emmagasinés dans les baraques de l'agence des travaux de Saint-Denis, compléteraient les sculptures conservées dans le musée du Louvre.

Le premier, enfin, il fit sur les communes du département de la Seine un de ces travaux d'ensemble dont le Comité provoque l'exécution sous le nom de *Répertoires archéologiques*.

Maintenant que nous avons montré comment le baron Ferdinand de Guilhermy fit pour ainsi dire son entrée dans le Comité, et que nous avons indi-

qué quelle fut l'unité de ses travaux, bien que variés, revenons un peu en arrière pour dire ce qu'il fut en dehors de cette assemblée.

Né à Londres, le 18 septembre 1808, d'une famille originaire d'Avignon fixée à Castelnaudary, d'où la Révolution la fit émigrer en Angleterre, Roch-François-Ferdinand-Marie-Nolasque de Guilhermy termina en 1827 de brillantes études au collége Henri IV.

Son entrée au ministère des finances, où il devint employé appointé dans les bureaux de la comptabilité générale à partir du 1er juillet 1829, n'interrompit point les études de droit qu'il avait commencées au sortir du collége, car il passa à l'extrême fin de l'année 1830 ses examens pour la licence. Ils avaient été retardés sans doute par la révolution qui venait de renverser un gouvernement qui avait certainement ses sympathies et qui assurément devait lui être favorable.

Comment ce modeste employé d'un ministère qui exige une certaine assiduité de la part de ses agents put-il concilier ses devoirs professionnels avec ses goûts ? Nous concevons qu'il se soit délassé des travaux arides de la comptabilité par l'étude attachante de l'histoire des arts et des monuments du moyen âge; il pouvait s'y livrer en dehors des heures du bureau. Mais il nous est moins facile de comprendre comment il pouvait étudier les monuments, non pas ceux de Paris, mais ceux même de ses environs, à une époque où les communications étaient moins nombreuses et moins rapides qu'aujourd'hui, et surtout ceux de la province, de telle sorte qu'en moins de dix ans il pût être pour le Comité l'auxiliaire dont nous avons dit la valeur.

C'est qu'il est des grâces d'état et que cet employé savait, sans nuire à son avancement hiérarchique, ménager le temps de ses congés et s'échapper même parfois de son bureau pour le plus grand profit de ses études. Nous savons par lui-même, en effet, qu'il fut en 1838 l'élève assidu des cours d'archéologie que Didron et notre collègue M. Albert Lenoir professaient dans une des salles de la Bibliothèque royale. Ferdinand de Guilhermy se lia même bientôt avec le premier d'une amitié cimentée par la communauté des idées et des études, que la mort seule est venue rompre.

Ainsi que Didron, comme il le dit dans la notice biographique qu'il lui a consacrée, il avait pris l'« habitude, qu'on ne saurait trop recommander aux voyageurs qui veulent sérieusement s'instruire, de prendre des notes sur place, en face des monuments, et de ne jamais confier à de fugitifs souvenirs ce qu'il pouvait immédiatement fixer au moyen de l'écriture. » Aussi a-t-il dû, comme

son ami, laisser des cahiers en grand nombre qui attestent une patience et un ordre merveilleux, témoins de toute une vie laborieusement employée. Il n'y avait pas de monument en France, si ignoré qu'on le supposât, qu'il n'eût vu et sur lequel il n'eût pris des notes précises, auxquelles suppléait d'ailleurs une mémoire merveilleuse qui conservait le souvenir des choses et des faits aussi bien que des inscriptions.

C'était une source où chacun venait puiser sans crainte de la tarir jamais.

Ferdinand de Guilhermy avait un esprit trop porté vers la critique, une trop grande liberté de jugement pour se contenter des communications officielles qu'il entretenait avec le Comité.

Le journal *l'Univers,* où il prit une part active dans la polémique si vive, qu'elle nous étonne aujourd'hui, que motivèrent les restaurations de l'église abbatiale de Saint-Denis, n'était pas non plus un terrain assez dégagé des préoccupations politiques et religieuses pour que l'archéologie y eût ses coudées franches. Un journal plus indépendant de ces questions était dans ses désirs; aussi fut-il de ceux qui poussèrent Didron à fonder, en 1844, les *Annales archéologiques* et en fut-il un des ouvriers de la première heure, comme aussi de la dernière.

Laissant à celui qui fut le premier secrétaire du Comité et qui en rédigea les quatre premiers volumes avec cette verve brillante et cette clarté que nous apprécions tous, laissant à Didron les questions d'iconographie sacrée, qu'il traitait d'une façon si originale; à M. E. Viollet-le-Duc la théorie du style ogival, qu'il a développée depuis si magnifiquement dans le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI*e *au XVI*e *siècle;* à Lassus l'étude archéologique des monuments et de leur mobilier; à Félix de Verneilh, qui vint plus tard, la question si nouvelle de l'*Architecture byzantine en France,* Ferdinand de Guilhermy s'appliqua surtout à l'iconographie des personnages de l'histoire et de la littérature du moyen âge, ainsi qu'à la recherche des monuments qui avaient servi naguère à constituer le musée des Petits-Augustins.

Aussi avec quelle sûreté d'informations il décrit, de ce style sobre et frappant qui lui appartient en propre, les restaurations que Debret fait subir à l'église de Saint-Denis, et avec quel intérêt on lit ce qu'écrit cette plume bien informée sur les origines de ce tas de monuments fort étonnés de se trouver réunis d'une façon si bizarre.

Bien que tous les membres de l'ancien Comité connussent M. de Guilhermy et qu'il en fréquentât un certain nombre; bien que l'on sût que l'érudit auquel

Duban avait demandé l'explication des sujets représentés sur la vaste surface des vitraux de la Sainte-Chapelle, était un habitant de Paris, par une fiction singulière on l'y traitait toujours comme un correspondant provincial, et dans les commencements de l'année 1846 on le proposa à la nomination du ministre de l'instruction publique comme membre non résidant.

Mais le Toulouse où il résidait officiellement n'était pas assez éloigné du ministère de l'instruction publique pour qu'il ne pût assister aux séances du Comité.

D'ailleurs il ne tardait pas à quitter les bureaux de la comptabilité du ministère des finances, avec le grade de sous-chef, pour entrer à la Cour des comptes comme conseiller référendaire de deuxième classe, par suite, croyons-nous, de la démission de son père qui y était président de chambre. Nommé le 30 décembre 1846, il fut reçu le 8 janvier suivant.

Libre de ses heures, sinon de son temps, il prit dès lors une part active aux travaux du Comité, qui est toujours pour nous le même, dans son esprit et dans ses travaux, malgré les modifications diverses de son organisation et les appellations différentes qui ont servi à le qualifier.

En 1848, il lui soumit un questionnaire sur les vêtements sacerdotaux, et c'est à son initiative que sont dus les comptes rendus imprimés des travaux des Sociétés savantes.

Car, après la lecture d'une note de lui sur le premier numéro du *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*, lecture qu'il fit dans la séance du 9 juillet 1849, nous trouvons cette mention : « qu'il serait utile que des notes de ce genre fussent faites sur ceux des ouvrages qui sont offerts au Comité et qui semblent dignes d'intérêt. »

Lorsqu'à la fin de l'année 1852 l'on modifia l'organisation des deux comités distincts des Monuments écrits, et des Arts et Monuments, pour les fondre en un seul Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts, qui se subdivisa immédiatement en trois sections de Philologie, d'Histoire et d'Archéologie, Ferdinand de Guilhermy fut enfin nommé membre résidant.

L'année suivante, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Membre résidant du Comité, le baron F. de Guilhermy prit une part de plus en plus active aux travaux de sa section, surtout pour signaler les monuments menacés de démolition qu'il jugeait utile de conserver, tant à cause de leur mérite que des souvenirs historiques qu'ils rappelaient, ou pour en sauver les parties les plus remarquables lorsque la démolition en était malheureusement irrévocable.

Tandis que les années s'accumulent sur le Comité et que ses correspondants deviennent plus nombreux, les documents s'amassent dans ses cartons, si bien que l'on songe à en publier une partie et à classer les autres.

La publication du *Recueil des inscriptions romaines de la Gaule* avait été confiée à M. Léon Renier, qui préside aujourd'hui nos travaux, lorsque, dans la séance du 25 juin 1855, le comte, depuis marquis, de Laborde proposa de charger soit une commission, soit un commissaire unique de réunir les inscriptions postérieures au VIe siècle qui étaient parvenues au Comité.

Comme en ce temps-là les séances mensuelles des sections n'étaient que préparatoires des assemblées également mensuelles du Comité, toutes sections réunies, ce dernier approuva la proposition et chargea M. de Guilhermy du soin de réunir toutes les inscriptions de la France qui n'entraient point dans le recueil formé par M. Léon Renier.

Un projet de circulaire à adresser aux correspondants pour leur demander l'envoi des inscriptions de leur circonscription fut soumis au Comité, le 25 février de l'année suivante, par M. de Guilhermy, à qui échut ainsi la tâche de réunir toutes les inscriptions postérieures au VIe siècle et de rendre compte au Comité des envois qui lui en seraient faits.

Nous nous rappelons tous de quelle façon il s'est acquitté de cette tâche jusqu'à sa dernière heure, et avec quelle sobriété, ce qui était une de ses qualités, il analysait celles de ces inscriptions qui présentaient quelque difficulté d'interprétation ou qui touchaient par quelque point à l'histoire. Un chiffre donnera une idée de ses travaux au sein du Comité. Nous trouvons dans la *Table générale des Bulletins* que pendant les trente premières années de sa présence au Comité il lui adressa près de trois cents rapports, sans compter les communications d'autre nature.

Enfin un arrêté de M. Duruy, en date du 4 janvier 1868, vint utiliser de si longs travaux préparatoires en ordonnant la publication des *Inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle,* en commençant par celles de l'ancien diocèse de Paris. M. le baron F. de Guilhermy en fut naturellement chargé, et il raconte, dans la préface du premier volume de ce recueil, qu'il s'y était préparé dans sa jeunesse en parcourant, guidé par le livre de l'abbé Lebeuf, les quatre cent cinquante villages que renfermait ce diocèse.

Il avait pu mettre au jour trois volumes de cet important recueil, où il a été si bien secondé par M. Ch. Fichot qui, chargé de reviser sur place les premières lectures de l'auteur, avait rapporté de ses missions des estampages dont

beaucoup ont été gravés. Il corrigeait les épreuves des dernières feuilles du tome IV lorsque la maladie est venue interrompre ce travail, et la mort l'empêcher de l'achever.

Quant au recueil des inscriptions des autres diocèses de la France, d'autres mains sans doute continueront d'en recueillir les éléments, qu'il n'espérait guère mettre lui-même au jour.

Nous n'avons pas à apprécier l'œuvre de notre éminent et regretté collègue: nous n'avons pas à dire avec quelle clarté les monuments qu'il rencontre sont décrits, avec quel scrupule les inscriptions sont transcrites, avec quelle intelligence elles sont expliquées, avec quelle précision l'histoire de leurs vicissitudes est indiquée, avec quelle sûreté d'information il est parlé des personnages auxquels ils se rapportent. Ce livre est comme le résumé des études de toute une vie : il est comme le testament scientifique de Ferdinand de Guilhermy, et à ce titre il est digne de celui qui occupait une si grande place parmi nous.

Parallèlement aux travaux d'archéologie pure qui l'occupaient dans le sein du Comité des travaux historiques, M. de Guilhermy eut à s'occuper de travaux d'archéologie appliquée dans le sein de la Commission des monuments historiques, où il entra le 15 décembre 1860.

Là, comme ici, il sut bientôt se faire une place. Chargé plus spécialement d'étudier les questions où l'archéologie se trouvait surtout en jeu, il savait ne point se montrer exclusif, lorsque des questions de restauration venaient se heurter contre elles. Il savait toujours trouver le terrain où la conciliation était possible, et s'il penchait d'un côté, c'était, dit-on, plutôt du côté de ceux qui réclament des sacrifices que du côté de ceux qui veulent tout conserver d'un monument, sa solidité dût-elle en être compromise.

Comme il avait tout vu, son avis était toujours d'un grand poids; et comme il se souvenait de tout, il était comme le répertoire vivant des décisions de la Commission. Son absence parfois faisait surseoir aux résolutions à prendre.

S'il admettait souvent la nécessité des restaurations, on ne peut dire qu'il les approuvait toutes, ni qu'il se montrait satisfait de la façon dont beaucoup étaient exécutées. Il était trop, pour cela, de l'opinion de ceux qui pensent qu'il vaut mieux consolider que restaurer, et restaurer que refaire. Aussi, que de fois ne l'avons-nous pas entendu se plaindre de l'abondance des restaurations; de celles qui se dissimulent avec le scrupule le plus louable, comme de celles qui, moins respectueuses du monument en altèrent le caractère : les

unes à cause de la brutalité de leurs procédés, les autres à cause des problèmes qu'elles préparent aux archéologues de l'avenir! Il s'en prenait parfois à regretter le sans-gêne des époques précédentes, qui toutes avaient imprimé le cachet de leur personnalité et de leur style aux remaniements qu'elles avaient fait subir aux monuments ou aux reprises qu'elles avaient été forcées d'y faire.

Le côté doucement frondeur et agréablement sceptique de son esprit se plaisait à ces critiques à fleur d'épiderme.

En dehors de ses travaux dans les deux Comités et des articles publiés par les *Annales archéologiques,* le baron F. de Guilhermy publia trois livres.

Ce fut d'abord la *Monographie de l'église royale de Saint-Denis,* accompagnée de dessins de M. Charles Fichot, qui parut en 1848 et fut un des premiers livres de la librairie archéologique de V. Didron.

Ce que nous avons déjà dit de ses travaux sur l'église de Saint-Denis nous dispensera d'insister sur le mérite de celui-ci. Il revêt presque un caractère officiel de cette circonstance qu'il est le résultat de l'étude du monument demandée à l'auteur par le ministre des travaux publics, qui avait chargé M. E. Viollet-le-Duc de sa restauration nouvelle.

Le second livre est la *Description archéologique des monuments de Paris*, qui parut en 1855. L'éditeur Bance avait espéré en faire un guide pour les étrangers que notre première exposition universelle devait appeler à Paris. Mais le guide était trop érudit et d'une nature trop spéciale pour la foule, il est devenu un livre de bibliothèque dont il a été nécessaire de refaire une nouvelle édition, et tous ceux qui s'occupent soit d'archéologie, soit de l'histoire du vieux Paris, doivent posséder ce charmant petit volume, véritable modèle à citer quant à l'exactitude historique et à la fidélité des descriptions archéologiques.

Un troisième ouvrage, la *Description de Notre-Dame, cathédrale de Paris,* publié en 1856 avec la collaboration de M. E. Viollet-le-Duc, peut être considéré comme un chapitre plus développé du livre précédent.

Maintenant que nous avons dit la façon dont a été remplie la carrière du savant, faut-il rappeler quel fut l'homme qui laisse un si grand vide dans le Comité?

Nous savons tous quelle était l'affabilité de son caractère, quel était le charme de son esprit, et ceux qui l'ont plus particulièrement pratiqué savent quelle était la sûreté de ses relations.

Nous nous rappelons tous l'intérêt de sa conversation, abondante en faits, en anecdotes, en citations, en joyeusetés même; car il était éminemment

Français et quelque peu Gaulois, cet érudit doublé d'un lettré, dont la parole un peu hésitante était servie par une mémoire prodigieuse et aiguisée par une pointe de scepticisme.

Si l'œuvre considérable qu'il a accomplie au sein du Comité montre quel travailleur infatigable il y avait en lui, elle montre aussi combien il était scrupuleux observateur des devoirs qui lui étaient imposés par ses fonctions ou qu'il avait bénévolement acceptés.

Cet attachement à ses devoirs lui a valu même un magnifique éloge dans une autre enceinte. Voici, en effet, comment M. le premier président Petitjean l'a su apprécier dans l'audience solennelle de la Cour des comptes où son successeur fut reçu et installé :

« L'intelligence, le talent, l'honorabilité du caractère, l'attachement scrupuleux à tous les devoirs, n'ont pas reçu chez M. le baron de Guilhermy toutes les récompenses méritées. Fils d'un président de chambre dont la mémoire est restée justement honorée parmi nous, il pouvait se promettre, dès son entrée à la Cour, une destinée facile et brillante. Il s'était distingué de bonne heure dans les lettres. On a de lui des travaux archéologiques fort appréciés des érudits et qui lui ont attiré les suffrages du monde savant. Il faisait partie de plusieurs sociétés artistiques. Pourquoi M. de Guilhermy, avec toutes les qualités que nous lui avons connues, esprit fin, ingénieux, sagace, dont les facultés s'appropriaient si utilement à nos travaux, n'a-t-il pas atteint chez nous un rang plus élevé? Disons-le sans hésiter : le sort n'a pas été juste pour lui. Ne croyez pas que son excessive modestie l'ait toujours fait oublier dans les présentations. Ses services ne pouvaient être méconnus, et sa candidature a dû souvent se recommander d'elle-même; mais les circonstances ne l'ont pas servie, et lui-même, de son côté, n'a certainement pas aidé aux circonstances.

« Exemple rare d'abnégation et de désintéressement! On pouvait s'étonner autour de lui de ce contraste pénible entre son mérite personnel et le rang qu'il occupait à la Cour. On pouvait s'en affliger; lui seul ne s'en apercevait pas. Il a continué sans se plaindre à s'acquitter de sa tâche. Il a rempli tous ses devoirs jusqu'au bout, et il allait prendre sa retraite lorsqu'il nous a été enlevé, après de vives souffrances, par le mal qu'il combattait depuis longtemps et qui avait fini par épuiser ses forces. Il est mort avec la résignation d'un chrétien et la tranquillité d'un sage. »

Forcé par la maladie d'interrompre les travaux entrepris, ceux qui lui

plaisaient comme ceux qui le faisaient vivre, et de quitter l'isolement de son appartement de garçon pour aller demander des soins dans la maison Dubois, il y attendit la mort avec plus de calme que ceux qui la lui firênt pressentir, écrivit-il à l'un de nous, s'inquiétant avec une douce ironie du grand voyage auquel il se préparait.

Quelques jours après cette lettre, le 27 avril 1878, en règle avec sa conscience et avec l'Église, il mourut sans grand regret de ce qu'il fallait quitter, sans grand effroi de ce qui allait advenir de ce qui fut un homme d'intelligence, esclave du travail et du devoir.

Alfred DARCEL,

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

INSCRIPTIONS DE LA FRANCE.

ANCIEN DOYENNÉ DE MONTLHÉRY.

MCCCXLVI.

ARPAJON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CLÉMENT.

1306.



ICI · GIST ·
MONSEGNEVR · PIERRE · DE · CHATRES[1] · CHEVALIER · QVI · TRE
SPASSA · LAN · DE · GRA
CE · M · CCC · Z · VI · LEVENDREDI · D'APRES · LA · S · DENIS[2] · PRIEZ · P
OVR · SAME

Pierre. — Long. 2m,30 ; larg. 0m,96.

La petite ville de Châtres, qui porte, depuis l'an 1720, le nom d'Arpajon, était autrefois protégée par une enceinte de murailles que des boulevards, disposés en promenade, remplacent aujourd'hui. Elle a pour église paroissiale un édifice d'une certaine valeur, dont la majeure partie n'est pas antérieure au xve siècle, mais dont la tour appartient à la fin du xiie, et l'étage inférieur de l'abside au commencement du xiiie. L'abbé Lebeuf attribuait cette dernière date à la façade; elle a été reconstruite tout récemment, et n'offre plus aucun caractère.

Plusieurs dalles anciennes, enlevées pour la plupart de leurs places primitives, se voient dans la nef et dans les collatéraux, mais le nombre de celles qui présentent encore quelques traces de figures ou d'inscriptions est déjà bien restreint. La tombe de Pierre de Châtres se trouve à l'extrémité de la nef, devant la clôture du chœur, vers le sud. Elle est rompue par le milieu et privée d'un de ses angles; le dessin, tracé d'une main habile et ferme, s'est cependant conservé. Arcade à neuf lobes, bordée de fleurons fleurdelisés; pignon ajouré, rehaussé de crossettes; deux anges en tunique, tenant des encensoirs et des navettes; aux retombées de l'arceau, colonnettes à chapiteaux feuillagés; l'effigie du chevalier, en cotte de mailles recouverte d'une longue cotte en étoffe, sans manches, qui descend à mi-jambe; écu blasonné de deux chevrons; large épée; chausses de mailles munies d'éperons; un lévrier sous les pieds. Les traits annoncent un homme dans la force de l'âge.

[1] Ancien nom d'Arpajon. Voy. ci-après n° MCCCLI. — [2] Le 14 octobre 1306.

La généalogie des seigneurs de Châtres remonte aux premières années du XIIe siècle. Guillaume de Châtres accompagna Philippe-Auguste en terre sainte. Un chevalier, du nom de Pierre, possédait la seigneurie de Châtres, en 1269[1]; mais nous ne pourrions affirmer que ce soit le personnage, mort en 1306, dont nous venons de décrire le monument.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. XI, p. 226.

MCCCXLVII.

ARPAJON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CLÉMENT.

1349.

ci · gist · prot[1] · de · chastres · fuie[2] · mons ·
pre · sire · de · chastres · et · de · madame · marguerite · de · champaygne[3] ·
qui · trespassa · lan · de ·
grace · m · ccc ·
xlix. le · merquedy · de · vaut · la · saint · lorent[4] · pries · pour · lame ·
de · ly · amen ·

Pierre[5]. — Long. 1m,26; larg. 0m,66.

Le personnage représenté sur la dalle que nous publions mourut très-jeune, comme on peut en juger par les traits de son visage et par son costume. Il était fils de Pierre, sire de Châtres, et de Marguerite de Champaygne. La distance de quarante-trois ans qui sépare sa mort de celle du Pierre de Châtres dont l'épitaphe est classée sous le numéro précédent ne nous permet pas de croire que celui-ci fût son père; ce Pierre, premier du nom, a sans doute été son aïeul. Les armoiries sont les mêmes sur les deux tombes.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la gracieuse effigie et le curieux costume du jeune défunt. Le tombier du XIVe siècle s'est surpassé dans l'exécution de ce dessin. Le justaucorps, le manteau, l'escarcelle, la ceinture se distinguent par l'élégance de leur forme. La comparaison de la tombe de l'aïeul et de celle du petit-fils, 1306-1349, peut aussi servir à déterminer l'époque de transition de la capitale à la minuscule gothique.

La fracture qui partage la dalle en deux morceaux n'en a par bonheur endommagé aucun détail intéressant.

[1] *Pierrot,* diminutif de Pierre.

[2] *Sic;* fils.

[3] Il s'agit sans doute ici, non pas du comté de Champagne, mais de la seigneurie du même nom située en la paroisse de Savigny-sur-Orge. (Voy. Lebeuf, *op. cit.* t. XII, p. 77-78.)

[4] Le 5 août 1349.

[5] Dans le bas côté de l'abside, devant la chapelle de la Vierge.

ARPAJON . EGLISE PAROISSIALE



H. FICHOT DEL. PHOTOG. DUJARDIN

TOMBE DE PIERROT DE CHASTRES 1349

MCCCXLVIII.

ARPAJON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CLÉMENT.

1322.

ICI · GIST ·
SEDILLE[1] · FAME · FEV · ROBERT · MVLLET · QVI · TRESPASSA ·
EN · LAN · M · CCC · Z ·
XXII · LE · MERCREDI · APRES · PENTECOSTE[2] · PĒZ . P..........
....

Pierre.

Devant les fonts baptismaux, à la première travée du bas côté septentrional. Arcade en ogive trilobée, dont le pignon était accompagné de deux anges thuriféraires. Effigie d'une femme, les mains jointes, vêtue d'une longue robe à manches serrées aux poignets par une suite de petits boutons; manteau; coiffure en pointe, et voile qui entourait le visage en passant sous le menton; les pieds posés sur le dos d'un chien; de chaque côté de la tête, un fer à cheval, peut-être comme emblème de la profession du mari. Cette dalle intéressante, que nous avions vue entière, a été détruite il y a environ vingt-cinq ans; il n'en est resté qu'un fragment, près d'une des portes de l'église, sur lequel on distingue encore les pieds de l'effigie, le chien qui les supporte et la portion de l'épitaphe qui contient le millésime du décès.

Une autre tombe très-usée se voit en travers de l'entrée du chœur. L'effigie représentait une femme coiffée comme Sédille, et vêtue à peu près de même. Quelques mots de l'inscription en capitale gothique ont seuls échappé à la destruction; les voici :

MARIE LA BVTARDI........ GVIS DE SAINT DENIS
MERE.....

[1] Ce prénom ne se rencontre pas fréquemment. La femme de Jean Pastourel, le conseiller de Charles V, se nommait Sédille de Sainte-Croix. — [2] Le 2 juin 1322.

Tout mutilé que soit ce texte, il n'en faut pas davantage pour reconnaître l'épitaphe de la mère de Guy I[er], abbé de Saint-Denis[1], rapportée en ces termes par l'abbé Lebeuf qui, suivant son habitude, n'en a conservé ni la disposition ni l'orthographe[2]:

Cy-dessous gist Dame Marie
La Butardie, qui en sa vie
Fut de Révérend en Dieu Pere
L'Abbé Gui de Saint-Denis mere.
Priez vous qui passez par ci
Dieu qu'il ait de l'ame merci
L'an mil CCC XIIII trespassa.

Dans la nef, fragment de l'effigie d'un prêtre, sous une ogive trilobée, XIV[e] siècle, provenant peut-être de la tombe de *Monseigneur Jean Boniface, prêtre, maître de la Maladerie des Ladres de Châtres sous Montlhéry*. Cette dalle avait été transférée à Saint-Clément, après la destruction de la léproserie de Saint-Blaise, située en dehors de la ville, à quelque distance de la porte d'Étampes. (Lebeuf, *ut supra*, p. 222-223.)

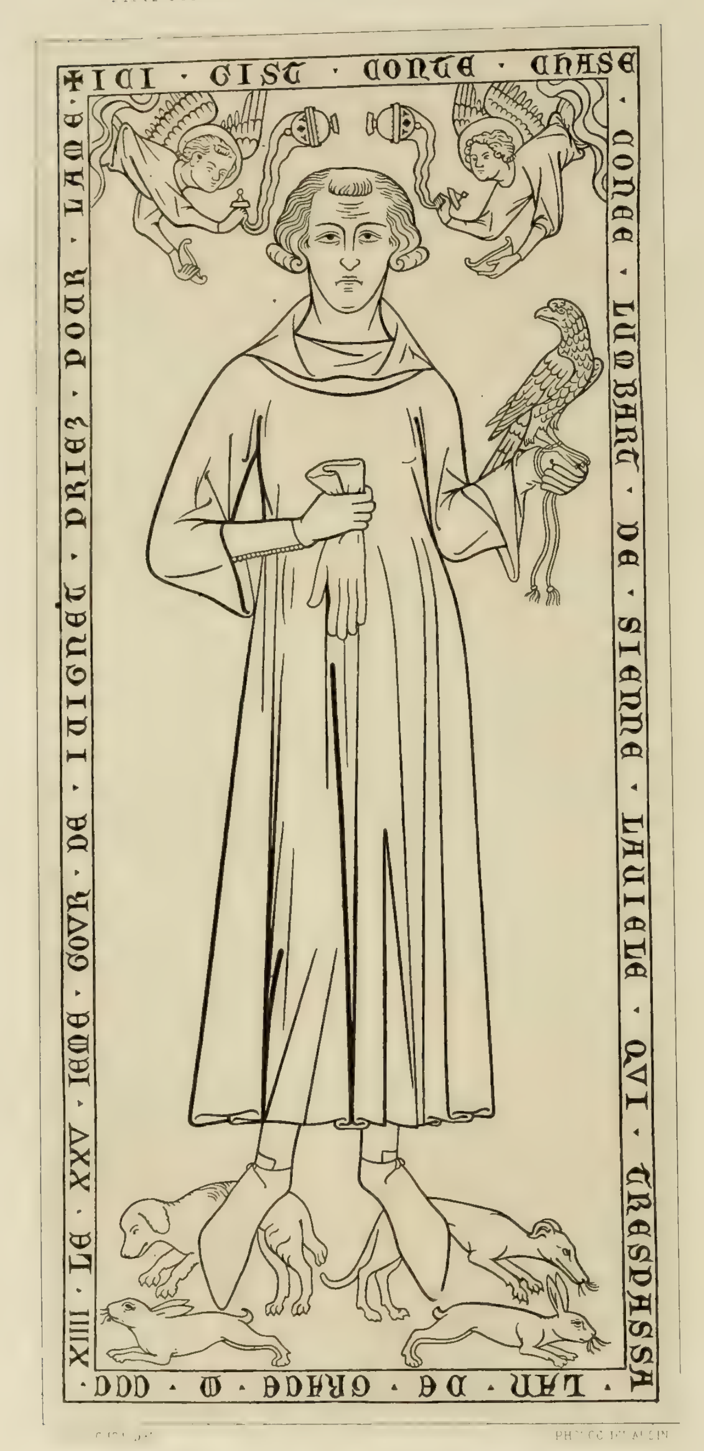
Dans la Grande-Rue, devant la porte d'une boutique, n° 67, sur une dalle :

...... **CE · M · CC · IIII[xx] Z XI LE SAMEDI APS LA SCE CROIS DE SEPTEMBRE**[3] ....

[1] Guy I[er], surnommé de Castres, cinquante et unième abbé de Saint-Denis, élu en 1326, démissionnaire en 1343, mort en 1350. (Félibien, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, p. 269 et suiv.) Épitaphe du même abbé, *ibid.* p. 574. Il aurait été plus exact de désigner Guy I[er] par le surnom de *Chastres* que par celui de *Castres*. L'histoire de l'abbaye ne dit rien sur son origine, ni sur le lieu de sa naissance.

[2] *Op. cit.* t. X, p. 216. L'abbé Lebeuf n'a recueilli dans l'église de Saint-Clément que cette inscription et l'épitaphe d'un écolâtre, mort à la fin du XIII[e] siècle (*ibid.* p. 216-217). On ne retrouve aucune trace de la dalle sur laquelle ce dernier personnage était représenté dans sa chaire, une poignée de verges à la main.

[3] Le 15 septembre 1291.



T. MBE DE CONTE CHASE CONEE DE SIENNE 1314

MCCCXLIX.

ARPAJON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CLÉMENT.

1314.

✠ ICI · GIST · CONTE[1] · CHASE ·
CONEE · LUMBART · DE · SIENNE · LAUIELE · QVI · TRESPASSA ·
LAN · DE · GRACE · M · CCC ·
XIIII[2] · LE · XXV · IEME · IOUR · DE · IUIGNET · PRIEZ · POUR ·
LAME ·

Pierre. — Long. 2m,21; larg. 0m,95; largeur de la bordure, 0m,05; hauteur des caractères, 0m,038.

L'auteur de l'épitaphe a éprouvé un embarras bien visible à désigner par son nom patronymique le Toscan qui est venu chercher sa sépulture dans l'église de Châtres. Nous ne serions pas moins embarrassé que lui pour traduire en français cette désignation de *conte chase conee* gravée sur la pierre. Le feu duc de Luynes, membre de l'Institut, qui s'était fort préoccupé de l'origine italienne du Guillaume Salenbien de la chapelle de Saint-Lubin à Chevreuse[3], ne pouvait laisser en oubli la dalle parfaitement authentique du citoyen de Sienne-la-Vieille. Il pensait que le nom de Chase Conee répondait à celui de *Caccia-Conigli*, en français *chasse-conils*, ou *chasse-lapins*. On sait combien sont communs en Italie les noms composés du mot *caccia* suivi d'un substantif au pluriel, *caccia-nemici*, *caccia-leoni*, *caccia-lupi*, *caccia-lepri*, *caccia-corvi*, etc.

Le défunt d'Arpajon faisait certainement partie d'une des colonies de

[1] Le mot *conte, conti,* n'a évidemment ici d'autre valeur que celle d'un prénom. N'était pas comte qui voulait au commencement du xive siècle.

[2] Les derniers chiffres du millésime sont endommagés, uiiii, xiii ou xiiii, 1309, 1313, 1314? La différence est d'ailleurs très-peu importante. Voy. Notice par M. Auguste Moutié, *Rev. archéol.* (Leleux), 13e année, 2e partie, p. 637-645; *Nouveaux mélanges d'archéologie, etc.* par le R. P. Charles Cahier, t. I, p. 298-300 (Paris, 1874).

[3] Voyez ci-dessus n° mcxxxiv. Le savant académicien croyait les Salenbien originaires de Sienne aussi bien que les Chase-Conee.

Lombards ou d'Italiens qui, dès le XIIe siècle[1], pratiquaient dans l'Europe entière ces artifices financiers de banque et de change, source de richesse pour les habiles et cause de ruine pour les simples. Était-il lui-même un agioteur, un spéculateur? Son épitaphe ne nous en dit rien. Son costume, en cela d'accord avec son nom, le représente avec les attributs de la chasse, portant un gant de la main droite, et un faucon sur le poing gauche, tandis que sous ses pieds un chien de race commune et un lévrier poursuivent un lapin et un lièvre[2]. L'exécution du monument révèle un habile dessinateur[3]. La gravure nous dispense d'insister davantage sur le mérite de cette dalle probablement unique en son genre. Nos prédécesseurs du siècle dernier ne l'avaient pas jugée digne de leur attention.

[1] Ducange, *Gloss. med. et inf. lat.* t. IV. *Langobardi, Lombardi, appellati potissimum in Francia mercatores itali qui magno numero eo confluebant exercendi commercii gratia.* Mention de priviléges royaux, dont un de 1277, où les marchands de Sienne sont spécialement cités. L'origine de leur établissement dans le royaume remonte pour le moins au siècle précédent. Paris a sa rue des Lombards, et la plupart des villes importantes de notre pays en possédaient une du même nom.

[2] L'un a les oreilles dressées, l'autre les a couchées.

[3] Ainsi que l'a remarqué M. Moutié, le tombier a fait un véritable rébus de la représentation de ce défunt, qui ne fut probablement chasseur que de nom.

MCCCL.

ARPAJON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CLÉMENT.

1663.

Cy gist Honble hoē Lavrens Sallet
vivāt Mar^{ant} Bovrg̅ de cette ville de Chastres
q^{i} decedda le 66e an de sō age le 3e Ivin 1663
leqvel a laissé a Lesglise et Fabricqve de
Ceans la soē de 46^{tt} 17 s. 9 ^{d} de rēte par chacv̄
an et vn demy arpēt de terre, a la charge de
faire dire et celebrer a tovsiovrs en lad̄.
Esglise et devāt Lavtel de St Clavde vne
Messe basse par chacvne sep^{ne} et a la fin dicelle
vng Libera svr la fosse, po^{r} chacvne desq^{ls} messe
et Libera il sera payé a Monsr le Cvré 15 s et av
bedeav 1 s po^{r} soner lad̄. Messe par sep^{ne} de 30. covps
de cloche tintée, et le svrplvs apparti^{a} a
lad̄. Fabricqve le tovt po^{r} le repos des
Ames dvd̄. Sr Sallet et de Iehanne Gigot
sa premiere Fē. laqvelle deceda le 4e Sep^{bre}
1652. le tovt ainsy qvil a declaré par son
Testamēt passé pardevāt Me Iean le Conte
Tab^{on} av Baill. dvd̄. Chastres le 28e May avd̄. an
1663

L S

Marbre noir. — Haut. 0^{m},72; larg. 0^{m},55.

La table de marbre noir encadrée d'une bordure de marbre blanc; au-dessous du texte, deux palmes, les initiales du donateur L. S., un globe cerclé et surmonté d'une croix.

La fondation du bourgeois Laurent Sallet n'offre aucune circonstance qui la distingue des autres actes de même nature. On peut re-

marquer seulement que saint Claude n'était pas moins vénéré à Châtres qu'à Longjumeau ou à Linas.

Nous ferons ici mention de quelques fragments d'inscriptions des xve, xvie et xviie siècles[1] :

Donation par Jeanne Chartier, en 1498.

Acte de fondation, où étaient mentionnées la plupart des anciennes portes de la ville, dites de Paris, d'Étampes, de Corbeil, de Saint-Germain, de Saint-Denis, xvie siècle.

Épitaphe en lettres gothiques d'une femme décédée le 28 janvier 1502.

Au seuil de la porte principale, tombe effacée d'honorable homme Jehan Symon, natif de Charly-sur-Marne[2], et de sa femme, xviie siècle.

Une grande tombe datée de 1632, sur laquelle on voit les attributs de la mort et les traces de deux arcades.

Au nombre de ces dalles il y en a certainement quelqu'une d'une ancienne famille d'Arpajon du nom d'Arras. L'abbé Lebeuf cite un Pierre d'Arras, président de l'élection d'Étampes, décédé vers l'an 1600; mais il n'a rien voulu dire des épitaphes de cette famille (t. X, p. 217).

[1] Sur la muraille, à l'entrée du bas côté septentrional.

[2] Bourg du département de l'Aisne et de l'arrondissement de Château-Thierry.

MCCCLI.

ARPAJON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CLÉMENT.

1736.

D. O. M.

CY GIT
TRES HAUT ET TRES PUISSANT SEIGNEUR
MONSEIGNEUR
LOUIS, MARQUIS D'ARPAJON & & &.
LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROY,
CHEVALIER
DE LA TOISON D'OR ET DE ST LOUIS,
CHEVALIER NÉ DE L'ORDRE DE MALTHE,
GOUVERNEUR
DE LA PROVINCE DE BERRY, ET DES VILLES
DE BOURGES ET D'ISSOUDUN &.
ISSU D'UNE DES PLUS ILLUSTRES ET DES PLUS PUISSANTES
MAISONS DU ROUERGUE,
IL MARCHA SUR LES TRACES DE SES ANCESTRES;
NON CONTENT D'AVOIR DONNÉ DES PREUVES DE SA VALEUR
EN FLANDRES, EN ALLEMAGNE ET EN ITALIE,
IL SOUMIT EN ESPAGNE LES FORTS D'ARENS,
DE BENASQUE, DE CASTELLEON ET DE SOLSONNE,
ET LES PAYS DE RIBAGORÇA ET DE VALDARAN.
APRES DE SI GLORIEUX EXPLOITS
IL NE SE REPOSA,
QUE POUR DONNER DES PREUVES
DE SA GÉNÉROSITÉ A CETTE EGLISE
QUIL COMBLA DE BIENFAITS,
AUX PAUVRES DONT IL ETOIT LE PERE,
ET SA PROTECTION PARTICULIERE A CETTE VILLE,
A QUI IL DONNA SON NOM
AVEC L'AGREMENT DU ROY.
IL RENDIT SON AME AUX[1] SEIGNEUR,
LE XXI. AOUT DE L'AN M. DCCXXXVI.
DE SON ÂGE LA LXVII. EME
ET EST INHUMÉ DANS LE COEUR DE CETTE EGLISE
SELON SES DESIRS.

Requiescat in pace.

Marbre noir. — Haut. $0^m,95$; larg. $0^m,65$.

[1] *Sic.*

L'épitaphe du marquis d'Arpajon[1] a été mutilée et déplacée; elle est maintenant fixée au mur du bas côté méridional, à l'entrée de l'église. La plaque de marbre noir, arrondie au sommet, a pour encadrement une bordure de marbre blanc. Cette longue inscription relate l'illustre origine et la vie glorieuse du défunt. Elle nous indique aussi le lieu de sa sépulture. Trois grandes dalles de marbre noir, dépourvues d'épitaphes, se trouvent au milieu du chœur; la plus importante, bordée de marbre blanc, recouvre probablement les restes mortels du marquis d'Arpajon. Les terre et seigneurie de Châtres, achetées au prix total de 352,000 livres, par Louis II, marquis d'Arpajon, suivant contrat du 15 avril 1720, furent érigées en marquisat par lettres patentes du mois d'octobre de la même année, sous le titre de marquisat d'Arpajon que la ville de Châtres porterait à l'avenir[2]. La substitution d'un nom nouveau à une dénomination plusieurs fois séculaire rencontre le plus souvent un obstacle invincible dans la persistance des habitudes anciennes. Nous l'avons remarqué à l'occasion de la ville de Montmorency, à laquelle l'autorité royale voulut vainement imposer le nom d'Enghien. Ici, au contraire, le nom d'Arpajon a complétement fait oublier le vieux nom de la châtellenie de Châtres.

[1] Séverac-le-Châtel, ou Arpajon, petite ville du Rouergue, près de Milhau (département de l'Aveyron). Généalogie, armoiries de la maison d'Arpajon, voy. le P. Anselme, *Hist. généal.* t. V, p. 878-900.

[2] Lebeuf, *op. cit.* t. X, p. 228-229.

MCCCLII.

ARPAJON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CLÉMENT.

1645.

IHS. MAR. SANCTE CLEMENS[1] SANCTE IONI[2] ORATE PRO NOBIS
HENRY CAMVS CHEVALIER SEIGNEVR DE S^T BONNET
ET DE CHASTRE BAILLY ET GOVVERNEVR POVR LE
ROY DE LA VILLE ET DVCHE DESTAMPE PARAIN
HAVLTE ET PVISSANTE DAME ANTOINETTE SERVIENT[3] FEMME
DE HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR M^E FRANCOIS DE
BEAVVILLER CHEVALIER COMTE DE S^T AIGNAN VICONTE
DE VALONGVE BARON DES BARONNIES DE LA FERTE
HVBERT CLERY LVCAY EN BEAVCE CHEMERY ET LE FAV
CON^ER DESTAT MARECHAL DES CAMPS ET ARMEES
DV ROY ET CAPITAINE DES GARDES DE SON ALTESSE
ROYALLE MARAINE
FAIT EN LAN 1645 PAR IEAN BVCHERE ET PIERRE
BRIZAN MARGVILLIERS DE LESGLISE S^T CLEMENT
DE CHASTRE.
MESSIRE PIERRE POVLLIER PB^RE [4]

Cloche.

Henri Camus de Saint-Bonnet, parrain de la cloche paroissiale, avait acheté, en 1606, à Robert de Balsac la seigneurie de Châtres. Elle fut revendue, cinquante ans plus tard, par ses héritiers.

[1] Saint Clément, pape et martyr, patron de la paroisse.

[2] Saint Yon, martyr, compagnon de saint Denis.

[3] Fille de Nicolas Servien, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, seigneur de Montigny, morte en 1679. Elle avait épousé, en 1633, François de Beauvilliers, depuis duc de Saint-Aignan, chevalier des ordres, lieutenant général, membre de l'Académie française, qui mourut en 1687.

[4] Probablement, le curé alors en fonctions.

MCCCLIII. — MCCCLIV.

ARPAJON. — HÔTEL-DIEU.

1340.

ICI · GIST · PIE
RRE · BIGOT · TEINTVRIER · QVI · TRESPASSA · LE · MARDI · PREMIER · IOVR · DE · IVING · LAN · M ·
CCC · XXXIX ·
(Et Parin son fuis trespassa le lundi avant la saint Lucas l'an Mil CCC & XL. Pe. pour eus [1].)

Pierre.

1517.

† lã mil vᶜ xvii fuz nõmee marie pour
servir en lostel dieu de chastres decouz mõlery [2]

Cloche.

Pierre Bigot exerçait la profession de teinturier, encore pratiquée à Arpajon par un grand nombre d'ouvriers, installés sur les bords de la rivière d'Orge qui traverse la ville. Le renouvellement du carrelage de la chapelle de l'Hôtel-Dieu a causé la suppression de sa tombe, dont nous avions pris note à un premier voyage. Elle avait servi de table d'autel, comme le prouvait l'empreinte de la pierre sacrée. Le défunt était représenté en habits longs, les pieds posés sur le dos d'un chien; au-dessus de sa tête, une arcade ogivale à trois lobes, et un pignon accosté de deux anges thuriféraires.

La cloche date de la troisième année du règne de François Iᵉʳ; elle est conservée.

L'Hôtel-Dieu a été reconstruit et doté à nouveau, vers 1721, par le charitable marquis d'Arpajon. La chapelle porte les titres de Notre-Dame de la Visitation et de Saint-Louis.

[1] Cette dernière partie de l'inscription était recouverte par une marche d'autel; nous l'empruntons à l'abbé Lebeuf (t. X, p. 224). Le lundi avant la Saint-Luc était le 16 octobre 1340.

[2] Chastres dessous Montlhéry.

MCCCLV.

ARPAJON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1341.

. . . .

. . . . feu nicolas fouheart jadis escuier de mõs

le cõte dalẽcon q' trespassa

lã mil ccc xli le jour de la feste saint estiene[1]. . . . .

Pierre.

La paroisse de Saint-Germain forme aujourd'hui une commune distincte sous le nom de Saint-Germain-lès-Arpajon. L'église est un petit monument des XIIe et XIIIe siècles, digne de l'attention des archéologues. L'abbé Lebeuf y remarqua plusieurs inscriptions sur des tombes du XIIIe siècle, mais presque toutes effacées, entre autres celle d'*André, jadis curé de Igni*[2]; nous ne les avons pas revues.

La dalle du XIVe siècle, dont nous n'avons pu déchiffrer l'épitaphe qu'en partie, était placée dans le chœur près de la porte latérale, vers le sud; elle était déjà fort usée; il paraît qu'elle n'existe plus. Cette tombe offrait une grande analogie avec celle de Pierrot de Châtres conservée dans l'église de Saint-Clément[3]; même dessin, mêmes dimensions. L'effigie représentait aussi un tout jeune homme en vêtement court, chaussé de souliers à la poulaine. Les premiers mots de l'épitaphe, depuis longtemps effacés, contenaient son nom, à la suite duquel on lisait sans doute sa qualité de fils de Nicolas Fouheart (ou Fouchart), écuyer de monseigneur le comte d'Alençon. Le titre de comte d'Alençon fut porté, de 1325 à 1346, par Charles II de Valois, surnommé le Magnanime, tué à la bataille de Crécy, frère du roi Philippe VI.

[1] 26 décembre. — [2] Voy. ci-dessus n° MCCXII. — [3] Voy. ci-dessus n° MCCCXLVII.

MCCCLVI.

ARPAJON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1355.

Ci gist damoiselle Jehne[1]

Jadis. . . . . ville escuier seigneur de noroy qui trespassa de ce ciecle en lautre

le iour de la saint

george[2] lan mil ccc cinquante cinq pries pour lui[3] que d. . . . .

lui face amen

Pierre[4]. — Haut. 2m,00; larg. 1m,10.

Dalle d'un riche dessin, mais fort endommagée par l'usure. L'épitaphe a perdu quelques-uns de ses mots les plus essentiels. La partie supérieure de la tombe est à peu près détruite. Pieds-droits ornés d'arcatures et de figurines[5]; le visage et les mains jointes de l'effigie, rapportés en marbre, entièrement effacés; robe simple, à corsage; manches doubles, les premières serrées aux bras par des boutons, les secondes arrêtées avant les coudes, et de là pendantes comme des fanons jusqu'aux jambes; la robe terminée par une longue queue relevée sur le bras gauche; un petit chien sous le pied du même côté. On remarquera la formule assez rare .... *qui trespassa de ce ciecle en lautre.*

[1] L'abbé Lebeuf a cru lire *Jehanne Johannis.*

[2] Le 23 avril.

[3] *Sic.* — [4] A la seconde travée de la nef.

[5] Il n'en reste que quatre complètes, un prêtre et trois clercs.

MCCCLVII.

ARPAJON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1393.

Ci gist noble home

Jehan de la bretonniere dit le breton et est celui qui fortifia loustel de la bretonniere et trespassa

lan · m · ccc ·

iiii^xx et xiii le merquedi vi^e Jour de may[1] · dieu en ait lame amen

Pierre[2]. — Long. 2m,07; larg. 1m,00.

La partie supérieure de la dalle est à moitié oblitérée. Arcade en ogive à trois lobes; pour supports, deux fines colonnettes à chapiteaux de feuillage et deux pieds-droits décorés d'arcatures; à chaque pied-droit, trois figurines, prêtres et clercs célébrant les rites funéraires; pignon percé d'une rose et d'autres compartiments, rehaussé de crossettes et d'un fleuron, accosté de deux anges debout, nimbés, qui encensent. L'effigie avait le visage et les mains rapportés en marbre, aujourd'hui disparus; armure complète en fer battu; heaume en pointe avec son voile de mailles qui encadre le visage et retombe sur les épaules; une épée au côté gauche, une dague au côté droit; chausses allongées, pointues, munies de leurs éperons; un lévrier sous les pieds. Aux angles, médaillons qui furent peut-être armoriés. Un morceau de marbre noir carré, incrusté sur un côté de la dalle, prouve qu'elle a été employée comme table d'autel.

Le manoir, fortifié par Jean de la Bretonnière qui lui donna son nom, se trouvait situé sur le territoire de Saint-Germain; il a été complétement détruit en 1750, ainsi que la chapelle de Saint-Louis construite dans l'avant-cour[3].

[1] Le 6 mai n'était pas un mercredi en 1393, mais l'année suivante.

[2] Dans la nef, près de la porte.

[3] Lebeuf, *op. cit.* t. X, p. 246-248.

MCCCLVIII.

ARPAJON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1612.

Cy Gist Venerable et Discrette personne Me.
Iean Soufrin[1] viuant Pbre Cure de Ceste Egle Qui Deceda le XXIEME Iour de Iuillet
Mil Six Cens douze Priez Dieu
Pour Son Ame Requiescat In Pace Amen

Pierre[2]. — Long. 2m,03; larg. 1m,00.

Des filets dessinent autour de l'effigie un encadrement arrondi à ses deux extrémités; deux consoles feuillagées; autres feuillages dans les angles. Le défunt curé, mains jointes, porte le costume d'usage pour la célébration de la messe, l'aube, l'étole, la chasuble et le manipule. La coupe en est semblable à celle des vêtements sacerdotaux d'aujourd'hui. Des galons à rinceaux, des croix, des franges en composent l'ornementation.

Les stalles du chœur recouvrent en partie un fragment de dalle à effigie; nous n'avons pu lire que ces mots de l'épitaphe en caractères gothiques :

.....qui trespassa .... mille vc xlv priez dieu po..........

En 1655, Henri Chabot, duc de Rohan[3], mourut au château de Chanteloup, sur la paroisse de Saint-Germain. Avant de porter son corps aux Célestins de Paris, on déposa son cœur dans l'église paroissiale; aucune inscription n'y est consacrée à sa mémoire.

[1] Nom douteux. — [2] Dalle usée, à la troisième travée de la nef. — [3] Voyez t. I, n° CCLXXII.

MCCCLIX.

SAINT-YON. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-YON.

1293.

.......**IADIS · SIRE · DE · CESTE · VILLE ·** ....

Pierre.

La montagne de Saint-Yon a pris son nom d'Æonius, un des compagnons de saint Denis, qui évangélisa ce pays où il fut martyrisé et inhumé. Du temps de l'abbé Lebeuf[1], on voyait encore, au sommet de la montagne, des traces de maisons, de rues, de portes et d'une enceinte entourée de fossés. L'église et le presbytère restaient seuls debout. La fondation du prieuré remontait aux dernières années du XIe siècle; il dépendait de l'ordre de Cluny.

L'église de Saint-Yon se trouve dans le site le plus pittoresque, isolée de toutes maisons, environnée de ruines, élevée sur une montagne boisée d'où la vue s'étend au loin sur une contrée riche et variée. L'édifice, reconstruit dans la seconde moitié du XVIIe siècle, privé de sa triple abside et de son transept en 1850, et réduit aux dimensions d'une chapelle, n'offre plus comme témoignage de son ancienne origine qu'une porte en ogive, accompagnée de quatre colonnes de la fin du XIIe siècle.

Le fragment d'inscription que nous publions, jeté avec d'autres décombres dans l'ancien cimetière, provient de cette dalle, autrefois placée dans le chœur, où était « figuré un homme armé à l'antique « de cotte et jacque de maille, tenant à la main dextre une épée, et à « la gauche un écusson, à l'entour de laquelle tombe étaient écrits ces « mots en lettres majuscules :

CY GIST PHILIPPES, SIRE DE SAINCT YON, IADIS SIRE DE CESTE VILLE, QUI TRESPASSA LAN DE GRACE **M · CC · IIII^{XX} Z · XIII**

[1] *Op. cit.* t. X, p. 250 et suiv.

LE MERCREDI APRES LA SAINT BARTHELEMY, OU MOIS D'AOUST.
PRIEZ POUR[1]................

Dans la travée qui sert de chœur à l'église renouvelée, on a laissé une dalle sur laquelle est gravée une grande croix tréflée, qui m'a paru du XIIIe siècle. Il n'y a plus d'épitaphe; peut-être la bordure aura-t-elle été retaillée. Cette tombe ne serait-elle pas celle que mentionne l'abbé Lebeuf, comme recouvrant la sépulture de Guy de Bruyère, mort en 1272, après avoir exercé vingt-six ans les fonctions de prieur de Saint-Yon.

[1] Du Breul, *Théât. des ant. de Paris* (édit. de 1612), p. 1163, 1164.

MCCCLX.

SAINT-YON. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-YON.

1686.

CY GIST
LE CORPS DE M^{RE}
ROBERT DESTRECHY
FILS AISNÉ DE DEFF^{CT} M^{RE}
MICHEL DESTRECHY ET DE
DAME MARGUERITE GRESSIER
NEUEV ET LEGATAIRE VNI-
VERSEL DE DEFF^{CT} M^{RE} LOUIS
DESTRECHY VIUANT COMMIS-
AIRE EXAMINATEVR AV CHAS-
PBRE CVRÉ ET
TELET DE PARIS. RESTORA-
TEUR DE CETTE EGLISE
DECEDÉ LE HUICT IUIN
1686. AGÉ DE 81. ANS.
Priez Dieu
pour Son Ame

Pierre. — Long. 1^{m},91 ; larg. 0^{m},95.

Dalle brisée; bordure semée de larmes; aux quatre angles, deux ossements noués en sautoir par une bandelette et une tête de mort; le texte inscrit dans un encadrement ovale replié à ses deux extrémités.

Le curé Robert Destrechy, décédé octogénaire en 1686, fit sans doute réparer le chœur et le sanctuaire de son église. Sept ans après sa mort, en 1693, la nef fut reconstruite aux frais de la fabrique, comme le déclare cette inscription que nous avons lue jadis sur la clef de voûte de la première travée :

HAEC NAVIS
REAEDIFICATA
FVIT
FABRICAE
SVMPTIBVS A^{O}
DNI 1693.

MCCCLXI.

BOISSY-SOUS-SAINT-YON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-THOMAS DE CANTORBÉRY.

1736.

OFFEREBAT
JACOB[S]. ANTON[S]. PENNETTI
PRESBYTER FLORENTINUS
MAGNO ETRURIÆ DUCI
A SECRETIS
M DCC XXXVI.

Marbre blanc.

LE MÊME J. A. P. &C
QUI À FAIT BATIR
LA CHAPELLE DE S[T].
JAC'. &C A FAIT AUSSY
CONSTRUIRE LE
GRAND AUTEL ET
CELUICY DE LA
VIERGE ET A DONNÉ
110. LIVRES DE RENTE
DONT 40[L]. POUR LE
MAÎTRE D'ÉCOLE ET
LE RESTANT POUR

QUATRE GRANDES
MESSES ET LES
LITANIES DE LA
VIERGE COMME IL
EST PORTÉ PAR LE
CONTRACT PASSÉ
A BOISSY LE 27[E]. DE
JUIN. 1736. PAR-
DEVANT M[E]. DE-
VISIGNY NOTAIRE
AU CH[LET]. DE PARIS.

Marbre blanc. — Hauteur de chaque partie, $0^m,44$; larg. $0^m,30$.

Église d'une architecture très-simple, reconstruite vers le XVI[e] siècle, élégamment décorée, dans la première moitié du siècle dernier, d'autels, de sculptures, de boiseries, de textes bibliques, par la générosité de l'abbé Jacques-Antoine Pennetti, secrétaire du grand-duc de Toscane[1] à la cour de France. La première inscription est placée au

[1] *Chargé d'affaires du grand-duc près la cour de France.*

fond de l'abside, en arrière du maître-autel. La seconde se lit sur les deux feuillets d'un livre de marbre ouvert, dans la chapelle de la Vierge. Il s'en trouvait une troisième, que nous avons inutilement cherchée, dans la chapelle de Saint-Jacques le Majeur; elle apprenait que le même donateur avait doté cette chapelle d'une rente de 300 livres, à charge de trois messes hautes annuelles, d'une messe basse hebdomadaire, d'une rétribution de 50 livres au maître d'école, d'une distribution de vingt-quatre chemises et de douze camisoles à trente-six pauvres de la paroisse. Le bienfaisant abbé faisait sans doute sa résidence d'été dans quelqu'une des nombreuses maisons de campagne de ce pays.

Les chapelles de l'église de Boissy portent les dates de 1687, 1735, 1737 et 1741.

MCCCLXII.

BOISSY-SOUS-SAINT-YON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-THOMAS DE CANTORBÉRY.

1622.

I. N. D.[1]

NOBLES PERSONNES IEAN
LAMBERT ESCVIER S.R DE
ROCHEMONT LVN DES GARDES
DES CORPS DES ROYS HENRY 3.
4. ET LOVIS 13. ET DE[2] IEANNE
MENFAIZ SA FEMME ONT ESLEV
LEVRS[3] SEPVLTVRE SOVBZ CESTE
TOMBE CY APOSEE..................
DAVDESSOVBZ PAR PREMISSION[4]
DV 30 OCTOBRE 1611 PASSE PAR DE
VANT PILLAS TABELLION.........
....
LAD' MENFAIZ DECEDA LE DERNIER
MAY 1622 AAGEE DE 61 ANS
ET LED' LAMBERT.........
....
ITVR QVO
FATA VOCANT

Pierre[5]. — Long. 2m,37; larg. 1m,12.

La dalle, devenue fruste, a perdu en partie son ornementation. Encadrement ovale, filets, enroulements, pommes de pin, guirlandes, deux torches allumées posées en sautoir. Le garde du corps des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII ne nous est connu que par son épi-

[1] *In nomine Domini.* — [2-3-4] *Sic.* — [5] Dans la nef.

taphe. Dans le cours de ses longs services, il fut témoin du meurtre de ses deux premiers maîtres, et de bien d'autres scènes de tragique mémoire.

En parcourant l'église, nous avons remarqué plusieurs dalles dont les dessins et les inscriptions sont à peu près effacés. Nous citerons une tombe gothique à effigie, un fragment du XVII[e] siècle qui présente pour armoiries un chevron surmonté d'un croissant et accompagné des initiales du défunt, enfin l'épitaphe d'un curé mort en 1719 et inhumé dans le chœur.

MCCCLXIII.

BOISSY-SOUS-SAINT-YON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-THOMAS DE CANTORBÉRY.

1757.

LAN 1757 JAY ESTE BENITE PAR M^{RE} PAUL FRANCOIS HEBERT
CURE DE CETTE PAROISSE DE BOISSY SOUS S^{T} YON ET NOMMEE
MARIE ELIZABETH PAR HAUT ET PUISSANT SEIG^{R} M^{E} CHRETIEN
GUILLAUME DE LAMOIGNON[1] CH^{ER} MARQUIS DE BASVILLE BARON DE
S^{T} YON ET AUTRES LIEUX CONS^{ER} DU ROY EN TOUS SES CONSEILS PRESIDENT
HONORAIRE DU PARLEMENT GOUVERNEUR DES VILLES & CHATEAU DE
MONTLHERY ET LIMOURS GRANDE CROIX PREVOST ET M^{TRE} DES CEREMONIES
DE LORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE S^{T} LOUIS DE LACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET
BELLES LETTRES ET PAR DAME ELIZABETH DE LAMOIGNON SA FILLE[2]
EPOUZE DE M^{RE} DE GOURGUES CH^{ER} COMTE DAUNAY CONS^{ER} AU PARLEMENT ET
COMMISSAIRE AUX REQUESTES DU PALAIS
FRANCOIS ROCHEREAU ET FRANCOIS ROUSSEAU ETANT MARGUILLIERS
LOUIS GAUDIVEAU ET SES FILS MONT FAITE[3].

Cloche.

[1] Mort en 1759.

[2] Née en 1738, mariée en 1756 à Armand-Guillaume-François de Gourgues, marquis de Vayres, depuis président à mortier. Voy. ci-dess. n^{os} DCCCXLVI, DCCCXLVII.

[3] Voy. ci-dessus n° MCCLXXVIII.

MCCCLXIV.

BOISSY-SOUS-SAINT-YON. — ÉGLY. ÉGLISE ANNEXE DE SAINT-PIERRE.

1685.

A LA PLVS GRANDE GLOIRE DE DIEV ET A LA MEMOIRE DE M^{RE}

PHILIPPE DE MAILLOC CHEVALLIER SEIG^{R} DE VILLELOWETTE[1], DERNIER DE
LA BRANCHE DES CADETS DES MARQVIS DE MAILLOC EN NORMANDIE[2]
QVI MOVRVT LE 28. OCTOBRE 1684.

MADAME MADELEINE DE LA MOTTHE SA VEFVE EXECVTRICE DE SŌ. TES-
SIEVR
TAMENT A MIS LE CVRÉ ET LES HABITANS D'EGLY ACCEPTĀS EN POSSESSION
DE SIX ARPENS DE TERRES SPECIFIÉES PAR LE TESTAM^{T} DVD'. FEV SIEVR DE
MAILLOC ET PAR LE CONTRACT PASSÉ P̄NT. PILLAS NOTAIRE A BOISSY LE 23^{E} 7BRE
1685. DV REVENV DES Q^{LES} LES MARG^{ERS} FOVRNIRONT 22^{tt} DE RENTE ANNVELLE, PO^{R}
PAYER A PERPETVITÉ VNE MESSE BASSE QVI CE DIRA CHAQVE SEMAINE EN LEGLISE
D'EGLY OV SŌ. CORPS REPOSE, ET CELVY DE MADAME EDMÉE DE PELARD SA FĒME
DECEDÉE LE 9^{E} 9BRE 1678.

EN OVTRE LAD'. DAME DE LAMOTTHE A ENCOR PAYÉ COMTĀT 50^{tt} PO^{R} PARTICIPER
AVX MERITES DE LAD'. MESSE, LE IO^{R} DE LAQ^{LLE} DOIT ESTRE ENONCE AV PROSNE TOVS
SIEVRS
LES DIMANCHES ET ESTRE CELEBRÉE A IO^{R} NŌMÉ A CONDIT̄. QVE SI LES CVRÉ ET MARG^{RS}
Y MANQVENT TROIS MOIS CONSECVTIFS LES SEIG^{RS} DE VILLELOWETTE RENTRERONT
FRANCHEMENT DANS LES TERRES SPECIFIÉES PAR LA FONDATION.

LE MESME SEIG^{R} DE MAILLOC PAR CONTRACT PASSÉ PRÉSENT ALLOES NOTAIRE A
BOISSY LE 16^{E} JVIN 1679. A DONNÉ AV S^{R} CVRÉ ET HABITANS D'EGLY DIX LIVRES DE
RENTE A PRENDRE SVR DEVX ARPENS ET DEMY SEPT PERCHES DE TERRES PO^{R} FAIRE
ANONCER AV PROSNE, ET CELEBRER VNE MESSE BASSE TOVS LES ANS LE 17^{E} JVIN ET
ANONCER AVSSY VN LIBERA ANOTTE AVEC LES REPONS TOVS LES DIMANCHES DE LAN-
NÉE A LISSVE DE LA GRANDE MESSE PO^{R} LE REPOS DES AMES DE M^{RE} PHILIPPE DE MAILLOC
SEIG^{R} DV BOVLLAY MORIN ET DE VILLELOWETTE, ET DE DAME MARGVERITTE D'AMY SES

[1] Hameau dépendant d'Égly. — [2] Ancienne baronnie, au diocèse de Lisieux, érigée en marquisat en 1693.

PERE ET MERE. LAQ.LLE RENTE FAVTE D'ANONCER, ET DIRE LES DITTES PRIERES VN AN ENTIER, SERA AMORTIE COME DESSVS.

LE MESME SEIG.R DE MAILLOC PAR CONTRACT DV 3.E IANVIER 1663. PRESENT ALLOES NOTAIRE A BOISSY A DONNÉ ENCORE AVX CVRÉ ET MARG.ERS (SIEVRS) D'EGLY, 4. ARPENS DE TERRES EN 2. PIECES MOIENANT QVOY ILS SE SONT OBLIGÉS A FAIRE DIRE A PPETVITÉ DEVX SERVICES DES MORTS AVEC DES HAVTES MESSES VIGILES ET AVTRES PRIERES A LORDINAIRE LVN PO.R DAMOISELLE MARGVERITTE DE MAILLOC SA SEVR TOVS LES ANS LE 4.E MAY IO.R DE SŌ. DECES QVI FVT EN 1662. LAVTRE A LINTENTION DE M.RE CHARLES DE MAILLOC PRIEVR DE LVZIGNAN[1] SŌ FRERE A PPETVITÉ TOVS LES 31. D'OCTOBRE IO.R DE SŌ. DECES QVI FVT EN 1662. AVSQ.LS DEVX SERVICES DOIT ESTRE PORTÉ PAIN ET VIN

TOVTES LESQVELS CHOSES ONT ESTÉ DISPOSEES A LA DILIGENCE DE MADAME MADELEINE DE LAMOTTHE MERE DE PHILIPPE AVGVSTE DE MAILLOC QVI REPOS ICY ET QVI ESTOIT FILS VNIQVE DE LAD'. DAME DE LAMOTTHE DECEDÉ LE 23. DECEMB. 1683.

Dieu Leur Fasse Misericorde

Marbre noir[2]. — Haut. 1m,15; larg. 0m,80.

Autrefois chef-lieu de la paroisse, Égly n'est plus qu'une annexe de Boissy. Le clocher date du XIIIe siècle. L'église a été renouvelée au siècle dernier, dans les proportions les plus modestes. Une croix en pierre sculptée, du XVIIe siècle, s'élève au milieu de la place du village.

Trois écussons armoriés, surmontés de la couronne de marquis, sont gravés sur le marbre, au-dessus du texte de notre inscription : 1° parti de gueules à trois maillets d'argent et d'une fasce accompagnée de trois têtes d'animal; lacs rompus de veuvage; 2° parti de trois maillets et de trois chevrons, au chef chargé de deux merlettes affrontées; deux palmes pour accessoires; 3° parti de trois maillets, et d'une aigle éployée à deux têtes; deux palmes comme à l'écusson qui précède. Les maillets appartiennent aux Mailloc, les autres insignes aux alliances mentionnées dans l'acte de fondation. Trois générations des

[1] Petite ville du Poitou, célèbre autrefois par ses seigneurs et par son château.

[2] Fixé au mur près de la porte de la nef, à main droite.

sires de Mailloc sont dénommées dans l'inscription : Philippe Ier et Marguerite d'Amy, sa femme; leur fils, Philippe II, et ses deux femmes, Edmée de Pelard et Madeleine de la Mothe; Philippe III Auguste, fils unique de Philippe II, né du second mariage. Les conditions de la donation ne diffèrent pas de celles que nous avons déjà si souvent rappelées.

On doit conclure des termes de l'inscription qu'en 1685 Égly se trouvait encore en possession du titre paroissial. La mention du *sieur curé* s'y reproduit jusqu'à trois fois.

MCCCLXV.

SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES[1]. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^T-SULPICE.

1316.



[1] Nous avons déjà cité l'excellente notice de M. Patrice Salin sur la paroisse de Chilly-Mazarin. Le même auteur a publié sur Saint-Sulpice-de-Favières une étude qui n'est ni moins complète, ni moins intéressante. (Paris, 1865, texte et planches.)

✠ CI · GIST · MA

DAME · IZABEL · DAME · DE · LABROCE · IADIS · FAME · MONSEIGNEUR · PIERRE · LE ·

COIN · CHR · QVI · TRESPASSA · LAN · DE · GRACE ·

M · CCC · Z · XVI · LE · IOUR · DE · FESTE · SAINT · ESTENE · EN · ESTE[1] · PRIES · POUR ·

LAME · DELUI ·

Pierre. — Long. 2m,25; larg. 1m,05.

Rien n'est plus élégant que l'église de Saint-Sulpice-de-Favières avec son abside à triple rang de vitrages, et sa façade enrichie de sculptures. Le savant abbé Chastelain, qui avait visité avant l'abbé Lebeuf le diocèse de Paris, la proclamait la plus belle église de village du royaume[2]. Commencés vers la fin du XIIIe siècle, les travaux de construction se sont arrêtés vers le milieu du siècle suivant. La nef n'a pas été terminée dans sa partie supérieure. L'édifice est aujourd'hui placé sous la sauvegarde de la Commission des monuments historiques; les frais de restauration sont à la charge de l'État. Des vitraux anciens représentent l'histoire de la Vierge, la Passion du Sauveur, et quelques épisodes de la légende du saint patron. Les stalles, ornées de figurines et de bas-reliefs, m'ont paru du commencement du XVIIe siècle. Cette remarquable église atteste la généreuse piété des fidèles qui venaient jadis en foule invoquer l'intercession de saint Sulpice[3].

C'est à l'extrémité du bas côté méridional, dans l'ancienne chapelle de MM. de la Briche, que se voit la dalle funéraire d'Isabelle,

[1] *Fête de saint Étienne en été*, l'invention de son corps, à la date du 3 août.

[2] Lebeuf, *op. cit.* t. X, p. 271 et suiv.

[3] La statue du saint évêque de Bourges, adossée au trumeau de la grande porte, fut mutilée à l'époque de la révolution, et plus tard enfouie dans le sol de la nef. Ce qui s'en est retrouvé depuis n'est plus qu'un tronçon privé de bras et décapité. On prétend qu'il restait encore dans les plis de la chape quelques traces de l'inscription en capitale gothique, indiquée par l'abbé Lebeuf : *Adam Haste jadis mestre de ceans a donné cette image.* Le donateur était, nous le pensons, maître de quelque confrérie.

dame de la Broce, dont le dessin a résisté jusqu'à présent à des fractures déjà bien nombreuses. Arcade en ogive trilobée; pignon ajouré, accompagné de deux anges thuriféraires; à chacun des deux pieds-droits, quatre personnages, prêtres, diacre, clercs, occupés à la célébration des obsèques, lisant des prières, ou portant la croix, l'eau bénite, les flambeaux; gracieuse effigie, coiffée d'un voile, vêtue d'une longue robe et d'un manteau doublé de vair, les pieds posés sur deux chiens; une escarcelle au côté gauche; auprès de la tête, deux écussons dont il n'est resté que l'empreinte. La seigneurie de la Broce, nommée dans l'épitaphe, ne serait-elle pas la même que celle de La Briche, paroisse voisine de Saint-Sulpice, mais autrefois dépendante du diocèse de Chartres?

MCCCLXVI.

SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^{T}-SULPICE.

1604.

GILLES DV COVLDRIER ESCVYER S^{R}. DE CESTE EGLISE·S
ET DE HOVVILLE, E[redacted]·S·MARESCHAL DES LOGIS 1
DE FEV MŌSEIGNE^{R}. LE DVC DANIOV FRERE DV ROY 2
A DAMOYSELLE CHARLOTTE DV COVLDRIER SA TRES
CHERE FILLE AISNEE, LAQVELLE A LAGE DE XIX·ANS
EST DECEDEE LE MECREDY·X^{E}·MARS·1604· ET ICY
ENTERREE
RECOY RECOY MON CŒVR CE DON DE MOY TON PERE,
IE TE LAY DESDIE O MES CHASTES AMOVRS,
DEPVYS QVE CE GRAND DIEV A RETRANCHE LE COVRS
DE TON IOLY PRINTEMPS PAR VNE MORT AMERE:
RECOY MA DOVLCE AMOVR LES REGRETZ QVE TA MERE
SOVSPIRE INCESSAMENT ET IETTE NVYCTZ ET IOVRS
POVR TOY NOSTRE SOVLAS RECONFORT ET SECOVRS
PAR LE DOVX ENTRETIEN DE TA PRESANCE CHERE·
TON AME EST DEVĀT DIEV, PRYLE PO^{R}. NOVS MON CŒVR
QVIL AYT PITIE DE NOVS ET DE NOSTRE LANGEVR
TANT QV VN MESME TŌBEAV NOVS TIENNE RENFERMEZ:
IE FAICTZ VEV DEN BASTIR VN DIGNE A TON AMOVR
AFFIN QV APRES LA MORT NOVS Y FACIONS SEIOVR
AVECQVES TOY MON CŒVR QVI NOVS AS TĀT AYMEZ·
QVI PASSVS ES PRO NOBIS 3
DOMINE MISERERE NOBIS
PRO FIDELIBVS DEFFVNCTIS 4
PATER NOSTER
AVE MARIA

Marbre noir. — Haut. $0^{m},74$; larg. $0^{m},49$.

[1] Un mot a été supprimé. Nous ne nous expliquons pas la présence des deux *s* barrés de la première ligne et de la seconde.

[2] François de France, duc d'Alençon, puis d'Anjou, mort en 1584, dernier fils de Henri II et frère de Henri III. — [3] Texte tiré de l'office du dimanche de Pâques fleuries.

[4] Un *Pater* et un *Ave* pour les fidèles défunts.

Gilles du Couldrier adresse de bien touchants adieux à cette fille de dix-neuf ans qui faisait la joie de sa vie. Ce n'est pas un poëte, c'est un père qui a trouvé de pareils accents pour exprimer les angoisses de ses affections brisées. Le charme du vieux langage, la cadence mélancolique du rhythme se réunissent pour associer le lecteur à ce deuil d'une famille inconnue qui pleure son enfant.

Deux écussons, surmontés de casques à lambrequins, accompagnent les dernières lignes de l'épitaphe. Le premier, au blason de Gilles du Couldrier, présente trois fasces, et deux gantelets d'armes, l'un en chef, tourné à sénestre, l'autre en pointe, tourné à dextre. Les secondes armoiries sont parties des premières et de celles de la mère de la jeune défunte, qui paraissent composées de trois demi-roues.

L'inscription est fixée au mur du bas côté méridional, à quelques pas de la tombe de la dame de la Broce.

MCCCLXVII.

SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^T-SULPICE.

1611.



Cy gist Gilles dv Covldrier vivãt Escvyer S.r de Hovville de Gvette et de la Briche Con.er dv Roy M.e des eaves et forest av coté

DE DREVX ET MARESCHAL DES LOGIS DE FEV MOSEIGR LE DVC DAIOV FRERE DV ROY LEQVEL DECEDA LE XXIIE IOR DE MARS MIL. VIC XI. ET DAMOYSELLE FRANÇOYSE DE BAVDOVYN SON ESPOVZE LAQVELLE DECEDA.
LE.................. PRIEZ DIEV POR EVLX.

Pierre[1]. — Long. 1m,84; larg. 0m,95.

Les dernières travées du bas côté méridional forment une chapelle dédiée à la Vierge où sont rassemblés la plupart des monuments funéraires de l'église de Saint-Sulpice. Gilles du Couldrier avait promis un tombeau à sa fille; il fit préparer une sépulture pour elle, pour sa femme et pour lui-même. La dalle destinée à recouvrir les trois cercueils représente le père et la mère en costumes du temps de Henri IV. Une arcade cintrée, bordée de rosettes et accompagnée de lampes fumantes, abrite les effigies. Le père porte l'armure d'un homme de guerre. Les plaques de marbre blanc sur lesquelles ont été dessinées les têtes et les mains existent encore; mais elles sont en partie usées. Les armoiries sont gravées sur des plaques semblables; nous en avons décrit le blason sous le numéro qui précède. L'épitaphe occupe la bordure du pourtour de la dalle; mais les deux quatrains qui la complètent se lisent chacun sur un marbre noir incrusté dans la pierre, le premier au-dessus, le second au-dessous des personnages. Cette tombe a été exécutée avec soin; la conservation en est satisfaisante.

[1] Les deux quatrains gravés en tête et au pied des effigies se lisent facilement; il a paru inutile de les transcrire une seconde fois.

MCCCLXVIII.

SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^T-SULPICE.

1675.

CY GIST DAME MARIE HVRAVLT VI-
VANTE ESPOVSE DE GERMAIN DE RENES
ES^ER. GENTILHŌE DE LA CHAMBRE DV ROY
SEIG^R. DE MASLE, DE LA PORTE DV BOVIL-
LON DV FAY ET AVTRES LIEVX, INHVMEÉ
LE 15 MAY 1637. ET FRANÇOIS DE S^T. POL
VIVANT ES^ER. SEIG^R. DE LA HAYE, GVILLERVILLE,
MASLE, DV BOVILLON, DV FAY, ET AVTRES
LIEVX, DECEDÉ LE 23 MARS 1641. ET DAME
MATHVRINE DE RENES SON ESPOVSE INHV-
MEÉ LE 26 IVILLET 1630. PERE ET MERE DE
LOVIS DE S^T. POL VIVANT ES^ER. SEIG^R. DE GVILLER-
VILLE, LABRICHE, LES[1], TROIS MAISONS[2], DV FAY[3],
&C. DECEDÉ LE 18 IENVIER 1675. ET DAME
MARIE GELIN SON ESPOVSE DECEDÉE LE 31
IVILLET 1662. CET EPITAPHE A ESTÉ MISE
PAR LES SOINS DE LOVIS DE S^T. POL ES^ER. SEIG^R.
DE LA BRICHE GVILLERVILLE &C. FILS AIS-
NE DV S^R. DE GVILLERVILLE, ET DE DAME
MARIE GELIN *Le q^le. a fondé vne messe a perpetuité*
p̄. an a lintention de ses perre & mere *& de sa famille* *Dieu Leur*
Fassent paix Et misericorde Amen

Marbre noir. — Haut. 0^m,84; larg. 0^m,58.

[1] *Sic.*

[2] *Guillerville,* fief de la paroisse de Saint-Sulpice; *la Briche,* lieu déjà cité, n° MCCCLXV; *les Trois-Maisons,* hameau du même territoire.

[3] *Le Fay,* fief de la paroisse des Molières.

Au-dessus du texte, quatre petits écussons, l'un aux armes de MM. de Saint-Pol, surmonté d'un casque à lambrequins et supporté par deux lions, les trois autres entourés de lacs, appartenant aux familles des trois dames dénommées dans l'épitaphe. Voici le détail des armoiries : 1° d'argent au sautoir engrêlé de sable; 2° d'or à la croix d'azur cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules (Hurault); 3° à trois quatre-feuilles; 4° au chevron accompagné de trois têtes d'animal.

Marie Hurault[1], femme de Germain de Renes, était la belle-mère de François de Saint-Pol, l'aïeule de Louis Ier de Saint-Pol, et la bisaïeule de Louis II qui lui consacra une épitaphe.

L'abbé Lebeuf ne rapporte aucune des inscriptions que nous avons recueillies dans l'église de Saint-Sulpice; il s'est contenté de dire que MM. de Saint-Pol-Mailloc y ont des épitaphes nouvelles travaillées en marbre.

[1] Voyez, pour cette famille, t. I, p. 226, 466.

MCCCLXIX.

SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^T-SULPICE.

1684.

CY REPOSE LE

CORPS DE MADAME

MARIE DE SAINT POL FAME DE MESSIRE
PHILIPPE DE MAILLOC CHĀLLIER SEIGNEUR DE
VILLE LOUVETTE[1] DERNIER DE LA BRANCHE
DES CADETZ DES MARQUIS DE MAILLOC EN
NORMANDIE ELLE MOURUT LE 4^E. OCTOBRE
1668. AUQUEL IO^R. LED̄. SEIG^R. A LAISSÉ ONZE
LIVRES DE RENTE AUX ^SIEURS CURÉ ET MARGUILLIERS
DE S^T. SULPICE PO^R. CELEBRER PAR CHACŪ AN,
UNE HAUTE MESSE DES MORTS AVEC VIGILLES
A TROIS LEÇONS AVEC LE RESTE DES PRIERES
ET ENSUITTE UN LIBERA COM̄E AUSSI UNE MESSE
BASSE DES MORTS LE 28^E. OCTOBRE PAR CHA-
CUN AN PO^R. LE REPOS DE LAME DUD'. S^R. FONDA-
TEUR MORT EN PAREIL IOVR LAN 1684. LE
TOUT PAR CONTRAT PASSÉ PRESENT ALLOES
NOTAIRE A BOISSY LE 8^E. AVRIL 1682. LESQ^LS.
PRIERES SERONTS ANNONCÉES AU PROSNE
ET DITTES AUX IOURS NOMMÉS, ET EN CAS Q'VON
FUST DEUX ANS SANS LES ANNONCER ET DIRE
LAD^TE. RENTE RETOURNERA AU PROFIT DE MESS^RS.
DE VILLE LOUVETTE.

Dieu Leur Fasse misericorde.

Marbre noir. — Haut. 0^m,64; larg. 0^m,49.

[1] Seigneurie déjà citée, n° MCCCLXIV.

Simple filet d'encadrement. Les deux premières lignes de l'épitaphe sont accompagnées de deux écussons, l'un parti de Mailloc et de Hurault, l'autre parti de Mailloc et de Saint-Pol. Le premier est entouré de lacs et surmonté de la couronne de marquis; le second a pour accessoires une couronne de même valeur et deux palmes[1].

Philippe de Mailloc, l'auteur de la fondation dont le texte nous occupe en ce moment, mourut en 1684 et fut inhumé à Égly; nous avons rapporté son épitaphe sous le n° MCCCLXIV. Le rapprochement des deux inscriptions nous prouve qu'il fut marié trois fois, d'abord à Marie de Saint-Pol, morte en 1668; puis à Edmée de Pelard, décédée en 1678; enfin à Madeleine de la Mothe, qui lui survécut. La clause finale de la donation de 11 livres de rente faite par ce personnage aux curé et marguilliers de Saint-Sulpice en stipule le retour au profit des seigneurs de Villelouvette en cas d'inexécution de la fondation pendant deux années consécutives.

[1] Voy. ci-dessus n[os] MCCCLXIV et MCCCLXVIII.

MCCCLXX.

SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^T-SULPICE.

1706.

Messire Marc Antoine de Saint Pol
Cheuallier Seigneur de Hécourt,
Commendãt L'escadre des vaisseaux
du Roy dans les mers du nort[1], a fon-
dé une messe haulte par chacune an-
née le jour de son deces, auec recom-
mendation aux prieres les quatres
festes annuelles, le tout a perpetuité
il a donne pour cette fondation six cent
liures a l'eglise de saint sulpice, qui
lui ont esté deliureés par Messire
François de Saint Pol de Hecourt Pri-
eur des granges le roy[2] son frere; sui-
vant le contract passé devant pillas
le trente sept^bre mil sept cent six.

Aprés plusieurs combats donnés
sous ses ordres dont il est toujours
sorty victorieux, il fut tué le dernier
jour d'octobre mil sept cent cinq
combattant contre plusieurs vaisseaux
de guerre anglois, qui furent pris a
l'abordage, et conduits a dunquerque,
ou il a esté inhumé, auec les honneurs
deus a sa naissance et a sa valleur, le
six no^bre de la mesme anneé. *Requiescat in pace*

Marbre blanc. — Haut. $0^m,97$; larg. $0^m,65$.

[1] Le graveur avait écrit *ses mers du nort;* la trace de la correction est encore bien visible.

[2] *Les Granges-le-Roi,* paroisse de l'ancien diocèse de Chartres (arrondissement de Rambouillet, département de Seine-et-Oise).

Marc-Antoine de Saint-Pol, fils de Pierre IV de Saint-Pol, seigneur de Hécourt, s'est fait dans la marine une brillante réputation de courage et d'habileté, sous le nom de *chevalier de Saint-Pol*[1]. Ses exploits lui ont mérité une place au musée historique de Versailles. Il succomba dans un jour de victoire, et fut inhumé à Dunkerque[2] où les vaisseaux anglais pris à l'abordage servirent de trophées à sa pompe funèbre[3]. Sa famille, n'ayant pas à lui offrir un tombeau, voulut du moins que la mémoire de cet illustre guerrier fût consacrée par un monument dans l'église de Saint-Sulpice. Le sautoir des Saint-Pol[4] figure au-dessus de l'inscription, sur un cartouche qui a deux lions pour supports, et une couronne de comte pour cimier.

[1] Capitaine de vaisseau en 1693, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, commandant de l'escadre de Dunkerque en 1703. Il descendait des anciens barons de Saint-Pol en Bretagne.

[2] Dans la principale église, dédiée à saint Éloi. Nous n'y avons trouvé aucune mention de sa sépulture. — [3] *Exequiæ triumphus* (voy. ci-dessus t. I, p. 181). Le dictionnaire de Moréri contient l'éloge du chevalier de Saint-Pol et le récit de ses victoires sur les Anglais et les Hollandais.

[4] D'argent au sautoir dentelé de sable.

MCCCLXXI.

SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^T-SULPICE.

1703.

ICY REPOSE LE CORPS DE SAVIGNAN
SERGENT LABOUREUR DEMEURANT
A TROIS MAISONS [1], LEQUEL A DONNÉ
LA SOMME DE DEUX CENT LIURES
POUR DIRE QUATRES [2] MESSES D'OBITS
LA P^RE LE 19. FEB^ER 1703. JOUR DE
SON DECEDS, LA 2^E LE DEUXIESME [3]
DE MAY A SON JNTENTION LES DEUX
AUTRES SE DIRONT A L'INTENTION
DE MARIE DRAMARG SON ÉPOUSE
LA PREMIERE LE JOUR QU'AVIENDRA
SON DECEDS, ET LA QUATRIESME
LE 4^E NOVEMBRE QUE LE S^R CURÉ
ET MARGUILLIER SON TENUE [4] DE
DIRE ET FAIRE DIRE POUR LE REPOS
DE LEURS AME [5] AVEC. LE SALUT
QUI SE DOIT DIRE LE JOUR DE LA
PURIFICATION ET LES ANNONCES
ET DE PROFUNDIS LES DIMANCHES
PRECEDANTS.

Requiescant in pace.

Pierre. — Long. 0^{m},72 ; larg. 0^{m},49.

Le laboureur Savignan (*Savinien*) Sergent fonda deux messes pour lui-même, deux autres pour sa femme Marie Dramarg, et un salut à célébrer le jour de la Purification (2 février). L'extrait de l'acte ne contient aucune stipulation particulière. La table de pierre est dépourvue de tout ornement.

[1] Voy. ci-dessus n° MCCCLXVIII. — [2] *Sic.* — [3] On avait écrit d'abord *deusiesme.* — [4-5] *Sic.*

MCCCLXXII.

SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^T-SULPICE.

1716.

GLOIRE A DIEU

M^RE FRANÇOIS BOUVIER PRESTRE CURÉ DE
CETTE ÉGLISE, ZÊLÉ POUR LA GLOIRE DE
DIEU ET DE SON TEMPLE, NON SEULEM^T
A REGI CETTE ÉGLISE PENDANT 44. ANS,
LA RESTABLIE, ORNÉE, EMBELLIE ET MÊME
A PERPETUÉ SON ORNEM^T ET EMBELLISSEM^T.
EN Y FONDANT 2. CHAPPELAINS, ET UNE
MAITRESE DÉCOLE POUR LA PAROISSE, LES
SALUTS DU S^T SACREMENT LES PREMIERS
DIMANCHES DE CHACQUE MOIS, LES DIMAN-
CHE, LUNDY ET MARDY AVANT LE CARÊME
UN OBIT A NEUF LEÇONS LE 26. AVRIL
JOUR DE SA MORT LE TOUT A PERPETUITÉ
LESD'. 2. CHAPELAINS AUX CHARGES
MARQUÉES PAR SON TESTAMENT OLO-
GRAPHE DEPOSÉ CHEZ LE CLER NOT^RE
A BOISSY SOÛS S^T YON IL EST DECEDÉ
LE 26. AVRIL 1716. ET JNHUMÉ SOÛS
LA LAMPE FASSE LE SEIGNEUR QU'IL
REPOSE EN PAIX.

GLOIRE A DIEU & MISERICORDE
AU DEFUNCT

Marbre blanc. — Haut. 0^m,92; larg. 0^m,65.

Le curé François Bouvier repose sous la lampe, en avant du maître-autel; son monument, composé d'un médaillon qui le représente en buste et d'une épitaphe, est placé dans la chapelle de Saint-Sulpice, au fond du bas côté septentrional. Il gouvernait la paroisse depuis

l'année 1672, lorsqu'il mourut le 26 avril 1716. Les 40,000 livres par lui données pour la décoration de l'église témoignent, à coup sûr, de son zèle et de sa générosité; mais cette dépense n'a servi en résultat qu'à défigurer l'architecture de l'édifice au moyen d'une accumulation de boiseries et de sculptures de style moderne. C'est l'abbé Lebeuf qui nous fait connaître le prix de ces prétendus embellissements; nous savons aussi par lui que, peu de temps après la mort du curé, la fondation des deux chapelains qu'il avait institués fut convertie en celle d'un maître d'école[1].

Nous n'avons rien à dire de quelques fragments de vieilles tombes employées au dallage du chœur et aux degrés du sanctuaire.

[1] *Op. cit.* t. X, p. 275.

MCCCLXXIII.

SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^T-SULPICE.

1773.

LAN 1773 JAY ETE BENISTE PAR M^E CHARLES CHAUVOT
CURE DE CE LIEU ET NOMMEE SULPICE CHRETIENNE PAR M^RE
CHRETIEN DE LAMOIGNON FILS DE M^RE DE LAMOIGNON
P^T A MORTIER AU PARLEMENT DE PARIS SEIG^R MARQUIS
DE BAVILLE BARON DE S^T YON & AUTRES LIEUX [1] ET PAR D^LE
E^TH THE^SE CHARLOTTE LE MAIRAT [2]

. . . .

CLAUDE HERET MARGUILLIER ANDRE BARUE SINDIC
SIMONNOT FONDEUR [3]

Cloche.

[1] Voy. ci-dessus n° MCCCLXIII. Chrétien-François II, marquis de Bâville, né en 1735, président à mortier en 1758.

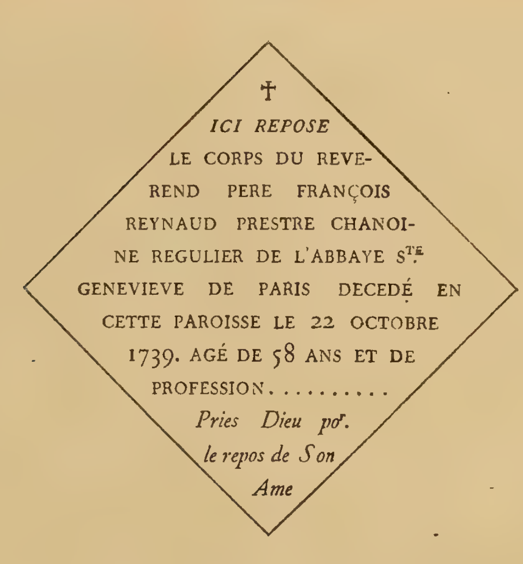
[2] Voy. ci-dessus n° MCLXXXVIII.

[3] Voy. ci-dessus n° MCLIX.

MCCCLXXIV.

CHAMARANDE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-QUENTIN.

1739.



Pierre. — Losange de 0m,55 de côté.

Grand village, bien bâti, autrefois appelé *Bonnes*, érigé en comté, du nom de Chamarande[1], avec d'autres seigneuries, par lettres patentes datées de 1686. L'église n'a pas grande importance. Porte principale décorée de quelques colonnes et chapiteaux, de la fin du XIIe siècle; nef sans caractère; chœur et sanctuaire, du commencement du XIIIe siècle.

L'épitaphe du chanoine régulier François Reynaud se trouve presque sur le seuil de la porte du bas côté méridional; on peut croire qu'elle aura été déplacée.

[1] L'abbé Lebeuf écrit *Chamarante*, t. XI, p. 1-8.

MCCCLXXV.

CHAMARANDE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-QUENTIN.

1766.

LAN 1766 IAI ETE BENITE PAR M[RE] PIERRE JEAN
PARMENTIER. M[E] ES ARTS DE LVNIVERSITE DE PARIS
PRESTRE CVRE DE CETTE PAROISSE ET NOMMEE
CESAR MARIE LOVISE ANGELIQVE PAR HAVT ET
PVISSANT SG[R] CESAR MARIE MARQVIS DE TALARV [1]
COMTE DE CHAMARANDE MARECHAL DES CAMPS ET
ARMEES DE SA MAJESTE I[ER] MAITRE DHOTEL DE
LA REINE [2] SG[R] DE CETTE PAROISSE ET AVTRES LIEVX
REPRESENTE PAR TRES ILLVSTRE SG[R] LOVIS FRANCOIS
DE TALARV [3] CHEVALIER DE MALTE MESTRE DE CAMP
DE CAVALERIE ET I[ER] MAITRE DHOTEL DE LA REINE
EN SVRVIVANCE ET PAR DAME MARIE LOVISE
ANGELIQVE DE TALARV DE CASTRE [4] DAME DE
MADAME ADELAIDE DE FRANCE [5]
JEAN DEMOLIERE MARGVILLIER EN CHARGE ET
ETIENNE MONNY MARGVILLIER M[E] PAVL CARON
PROCVREVR FISCAL

LES LIMAVX ET C. M. RIVIERE MONT FAITE [6].

Cloche.

Clair-Gilbert d'Ornaison, qui obtint, en 1686, l'érection de la seigneurie en comté, fit reconstruire le château en briques et en pierres.

[1] Marquis de Chalmazel, comte de Chamarande, connu sous le nom de marquis de Talaru, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant général des armées du roi.

[2] Marie Lecsinzka, femme de Louis XV, morte à Versailles le 24 juin 1768.

[3] Vicomte de Talaru, frère cadet de César-Marie; il quitta l'ordre de Malte en 1767; il devint chevalier des ordres du roi en 1775.

[4] Sœur du marquis et du vicomte, mariée en 1741 à Aimard-François de la Croix, marquis de Castries, veuve en 1743.

[5] Marie-Adélaïde de France, quatrième fille de Louis XV, née en 1732, morte à Trieste en 1799.

[6] Noms de fondeurs, le premier douteux.

L'édifice est d'un beau style. Au plus haut de la façade, on lit sur un marbre cette parole évangélique[1] :

PAX HVIC
DOMVI

Les armoiries sculptées à l'extérieur ont été grattées. Une chapelle s'élève auprès de l'entrée principale. Ce château était devenu, vers le milieu du siècle dernier, la propriété de la famille de Talaru, dont le nom se répète plusieurs fois sur la cloche fondue, en 1766, pour l'église paroissiale. Cette famille, qui tirait son nom d'une seigneurie du Lyonnais, a produit vingt et un chanoines-comtes de l'insigne chapitre de Saint-Jean de Lyon, des cardinaux, des chevaliers des ordres et d'autres illustres personnages. La terre de Chamarande lui advint par mariage.

Le dernier de ce nom qui ait possédé le château fut le marquis de Talaru, ancien pair de France, inhumé, au mois de mai 1850, dans un caveau qui a son ouverture dans le cimetière, mais qui se prolonge jusqu'au-dessous d'une chapelle latérale du chœur.

[1] Math. x, 12; Luc, x, 5.

MCCCLXXVI.

LARDY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1630.

EN CESTE CHAP^LE [1] ....
DE LARDY FVT INHVMÉ DEVĀT CEST
AVTEL FEV IEAN SEBASTIEN DE CA-
REMY [2] PETIT FILZ DE SEBASTIEN DE
CĀREMY C..... [3] EN SŌ VIVĀT SEIG^R [4]
DE FOVGEV EN BRIE [5] &.......DE BLE-
RY & DE DAMOYSEL^LE IEANNE DALLŌVIL^LE
APRESĒT DAME [6] DE LARDY · ISSVE DE
LA MAISON DOYSONVILLE · EN · BEAVSSE
LE QVEL MOVRVT VN LVNDY 18
IVIN DE LAN 1629 A'AGÉ [7] DE 14 MOIS
& 13 IOVRS EN LA MEMOIRE DVQVE^L
ANTOINE DE CAMREMY SON PERE
C..............................
.... SA [8]
CHĀBRE & DAME RENEE MESME SA ^MERE
ISSVE DES......DE MAROLLE BAIOLL^ET
ONT FAICT POSER CET EPITAPHE
LE 18 IOVR DE IVIN DE LAN 1630

Beatus · quia · Poené · ex Utero · Post
Babtismum [9] *translatus fuit ad tumulum* [10]

Pierre. — Long. $1^m,00$; larg. $0^m,65$.

[1] *Seigneuriale?*
[2] *Campremy* ou mieux *Champremy*.
[3] *Chevalier*.
[4] Mot gratté sur la pierre.
[5] Paroisse de l'ancien diocèse de Paris, doyenné de Champeaux.
[6] Mot effacé.
[7] *Sic*.
[8] Deux lignes de titres grattées.
[9] *Sic*.
[10] Texte tiré en partie du livre de Job, chap. x, v. 19.

L'église fut reconstruite en majeure partie et dotée, dans la seconde moitié du xve siècle, par Ivon de Carnazet, gouverneur du château de Vincennes, écuyer du roi Charles VII, capitaine des archers de la prévôté de Paris. L'édifice ne présente rien de remarquable. La porte principale est le seul débris qui subsiste d'une église antérieure, élevée vers la fin du xiie siècle.

La tombe de Jean-Sébastien de Champremy, mort quelques mois après sa naissance, a été reléguée sous l'escalier du clocher. Une bordure ornée de consoles et de filets encadre l'épitaphe. Les armoiries des Champremy remplissaient, avec celles de la mère de l'enfant et de son aïeule, trois écussons qui ont été grattés en même temps que les titres nobiliaires énumérés dans le texte. L'abbé Lebeuf ne fait aucune mention des Champremy dans sa notice sur les seigneurs de la paroisse de Lardy. Leur blason se retrouve, en compagnie de plusieurs autres, sur des panneaux de verre peint retirés de l'église et déposés dans la maison curiale.

MCCCLXXVII.

AVRAINVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1661.

CY GIST DAME
MARGVERITE DE LA RVE
VIVANT VEVVE DE MESSIRE
HELYE DE DV ....SR. DE LA
BEAVVAISIERE..................[1] EN
SES CONS. ET ME. D'HOTEL ORDRE.
DE SA MAITE. DECEDÉE EN SA MAISON
A PARIS LE XXVIIIE. IR. DE DECEMBRE
MIL VIC. LXI ET INHVMÉE EN CE LIEV
LE XXIXE. IOVR DV MESE. MOIS ET AN
AAGÉE DE LII. ANS.

Pierre.

Petite église qui possède une abside en cul-de-four du commencement du XIIe siècle, une porte de la fin du même siècle, et un clocher du XIIIe. Les épitaphes qu'elle renfermait ont été dispersées. Celle de Marguerite de la Rue s'est retrouvée au coin d'un chemin communal. Encadrement ovale, surmonté d'un écusson et d'un casque à lambrequins.

[1] *Conseiller du roi.*

MCCCLXXVIII. — MCCCLXXIX.

AVRAINVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1750-1754.

LAN 1750 IAY ETE BENITE PAR M[RE] JEAN AUVRAY
CURE DAVRAINVILLE NATIF DU DIOCESE DE COUTANCE
ET NOMMEE MARIE PAR MAITRE FRANCOIS BRUYERE
RECEUEUR DE LA TERRE ET SEIGNEURIE DAVRAINVILLE [1]
ET PAR DAME MARIE PILFER VEUVE DE FEU MAITRE IACQUES
GREGOIRE
PIERRE ROY MARGUILLIER SORTANT DE CHARGE ET
IACQUES BURON MARGUILLIER EN CHARGE
L. GAUDIVEAU ET SES FILS MONT FAITE [2].

Cloche.

Le curé Jean Auvray, qui célébrait en 1750 la bénédiction de la cloche paroissiale, mourut quatre ans après; il fut inhumé dans l'église. La dalle posée sur sa sépulture était abandonnée, il n'y a pas longtemps, sur la place du village; en voici l'inscription à peu près conservée :

DANS LÀTTENTE DE LA RESURECTION
SOUS CETTE TOMBE REPOSE LE
CORPS DE MESSIRE JEAN
AUVRAY DU DIOCÈSE DE
COUTANCE CURÉ DE CETTE PAROISSE
QUI A FONDÉ A PERPETUITÉ DANS
CETTE EGLISE UNE MESSE.......................
...........................CHAQUE JOUR POUR
LE REPOS DE SON AME ET DE SES PARENS.
DIGNE PASTEUR.....................CURÉ DE CETTE
PAROISSE PENDANT LESPACE DE.......IL DECEDA LE
HUIT JANVIER MIL SEPT CENT CINQUANTE QUATRE
AGÉ DE 76 ANS.

[1] La seigneurie appartenait, de temps immémorial, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

[2] Voy. ci-dessus n° MCCCLXIII.

MCCCLXXX.

VER-LE-GRAND. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1520.

lan m^l. v^c. xx · Germāi
Regnault et Jhēne be
Louin sa femme ont
dōne ce portail
pries pour eux ·

Pierre.

Le XIIe siècle et le XIIIe ont contribué à la construction de la nef et du chœur de l'église de Ver-le-Grand. La tour qui s'élève au pied de la nef et qui tient lieu de façade date seulement du premier quart du XVIe siècle. Deux portes, remaniées à une époque moderne, s'ouvrent dans l'étage inférieur de ce clocher. Germain Regnault et Jeanne Belouin, sa femme, firent les frais de celle qui regarde l'occident. L'inscription qui en témoigne se lit sur une simple pierre engagée dans le mur, à main droite.

L'abbé Lebeuf trouva dans l'église de Ver-le-Grand plusieurs dalles funéraires qui ont disparu[1]. Sur un débris, au bas des marches du maître-autel, on distingue un pignon fleuronné, deux anges thuriféraires, et le mot CHEVALIER en caractères du commencement du XIVe siècle. Ce morceau de pierre a peut-être appartenu à la tombe de *Jehan de Ver*, citée dans l'*Histoire du diocèse de Paris*. Dans le chœur, un autre fragment présente une portion d'effigie à visage et mains de marbre. Enfin, dans le bas côté méridional, il reste une tombe entière sur laquelle est gravée une grande croix tréflée, abritée par un arceau à trois lobes qui repose sur deux colonnettes à chapiteaux feuillagés. Un écusson *vairé* occupe le point de rencontre des branches de la croix. Ce monument paraît du XIIIe siècle. L'inscription gravée sur l'archivolte de l'arcade n'est malheureusement plus lisible.

[1] *Op. cit.* t. XI, p. 55-56.

MCCCLXXXI.

VER-LE-GRAND. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1768.

LAN 1768 JAI ETE BENITE PAR MRE E · C · GUIARD
CURE DE CETTE PSSE ET NOMMEE PHILIPPINE
ANNE PAR TH ET TPT SGR MGR[1] PHILIPPE COMTE DE
NOUAILLES ET PAR TH ET TPTE DE MDE[2] ANNE CLAUDE
LOUISE DARPAJON COMTESSE DE NOUAILLES SGR ET DE[3]
DE VER LE GRAND ET AUTRES LIEUX
ANTOINE FLORENT BRODESOLLE ET JEAN F. JOACHIN
HARIVELLE MARGUILLERS
LOUIS GAUDIVEAU FONDEUR[4].

Cloche.

La marraine de la cloche, Anne-Claude-Louise d'Arpajon, était fille unique et seule héritière du marquis d'Arpajon, dont nous avons rapporté l'épitaphe[5]. Elle épousa, en 1741, Philippe, comte de Noailles, et lui apporta en dot les terres qui composaient la riche succession de son père.

En vertu d'un privilége accordé en 1645 par le grand maître de Malte, Jean-Paul-Lascaris, à Louis Ier d'Arpajon, Anne-Claude-Louise fut reçue grand-croix de l'ordre en 1745. Elle a été dame d'honneur des reines Marie Lecsinska et Marie-Antoinette. Le comte de Noailles, depuis duc de Mouchy et maréchal de France, se distingua dans les guerres du règne de Louis XV; il fut envoyé presque octogénaire à l'échafaud en 1794.

[1] *Très-haut et très-puissant seigneur monseigneur...*

[2] *Très-haute et très-puissante dame madame...*

[3] *Seigneur et dame de Ver-le-Grand, etc.*

[4] Voy. ci-dessus n° MCCCLXXVIII.

[5] Voy. ci-dessus n° MCCCLI.

MCCCLXXXII.

VER-LE-PETIT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

XIIIe siècle.

. . . .

. . . . APELAĪS [1] ⁝ IADIS ⁝ A LA REINE ⁝ DE FRANCE ⁝
QUI ⁝ DŌNA ⁝ XX · S · POR FAIRE ⁝
. . . . [2] LE IOUR ⁝ DE LĪUE . . . . [3]

Pierre. — Longueur du fragment, 1m,50; larg. 0m,85.

Élégante église dont le style se rapporte aux dernières années du règne de saint Louis. Le fragment d'épitaphe que nous publions a été recueilli sur une dalle tout oblitérée, au bout de la nef, vers l'entrée du chœur. La perte de cette inscription est d'autant plus regrettable que le défunt appartenait à la maison d'une reine de France, et que la date de sa mort nous aurait permis de fixer avec plus de précision celle de l'église à l'achèvement ou à la décoration de laquelle il avait voulu s'associer par un don de vingt sous.

[1] Ne faudrait-il pas lire *capelaīs?* Le défunt aurait été chapelain d'une reine de France vers la fin du XIIIe siècle.

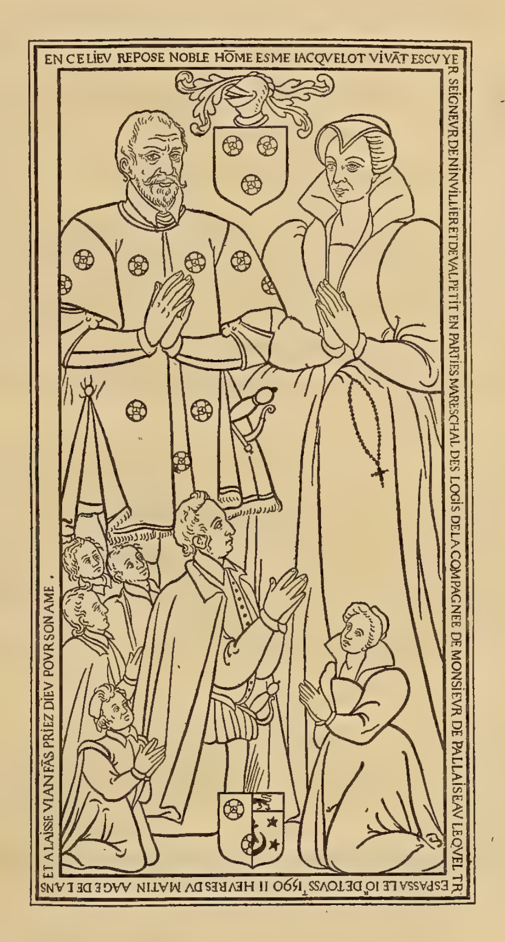
[2] *Son aniuersaire et trespassa?*

[3] *Le jour de l'invention de la sainte croix?*

MCCCLXXXIII.

VER-LE-PETIT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1590.



EN CE LİEV REPOSE NOBLE HŌME ESME IACQVELOT VİVĀT ESCVYE

R SEİGNEVR DE NİNVİLLİER ET DE VAL PETİT[1] EN PARTİES MARESCHAL DES LOGİS DE LA COMPAGNEE DE MONSİEVR DE PALLAİSEAV[2] LEQVEL TR

[1] Les deux villages de Ver-le-Grand et de Ver-le-Petit ont été jadis appelés aussi *Valgrand* et *Valpetit*.

[2] Claude de Harville, seigneur de Palaiseau, chevalier des ordres, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, etc. etc., mort en 1636.

ESPASSA LE IO^R^ DE TOUSS^T^[1] 1590 11 HEVRES DV MATIN AAGE DE L ANS ET A LAISSE VI ANFĀS PRIEZ DIEV POVR SON AME[2].

Pierre. — Long. 1^m^,95; larg. 1^m^,00

C'est devant l'autel de saint Martin, au fond du bas côté méridional, qu'est placée la dalle funéraire d'Edme Jacquelot. Il mourut à cinquante ans; ses traits accentués accusent bien son âge. Ses armoiries, composées de trois quatre-feuilles, occupent un écusson gravé sur une plaque de marbre noir en tête de la tombe et se reproduisent sur sa cotte d'armes. Le blason de sa femme, dessiné sur un autre écusson, présente un croissant surmonté d'une moucheture d'hermine, et accompagné de quatre étoiles; le chef en est à peu près effacé[3]. Les six enfants sont figurés, cinq fils aux genoux du père, une fille à ceux de la mère[4]. L'aîné des fils porte le costume civil, avec le manteau et l'épée.

La compagnie de cinquante hommes d'armes dans laquelle Edme Jacquelot servait comme maréchal des logis, sous les ordres de Claude de Harville, seigneur de Palaiseau, combattait avec son chef, auprès de Henri IV, à la mémorable journée d'Ivry. La bataille fut gagnée le 14 mars 1590. Edme Jacquelot mourut le 1er novembre de la même année.

[1] Le jour de la Toussaint.

[2] L'inscription s'arrête ici, sans faire mention de la femme du défunt.

[3] Peut-être un quadrupède passant, dont l'arrière-train se trouve seul visible. Le second écusson, placé aux pieds des personnages, est parti de leurs armoiries réciproques.

[4] Le tombier a donné, par inadvertance, six doigts à la main gauche de la fille.

MCCCLXXXIV.

VER-LE-PETIT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1731.

ICY REPOSE LE CORPS

DE MESSIRE CLAUDE LE BAS
DE MONTARGIS, CONSEILLER
D'ETAT, COMMANDEUR DES
ORDRES DU ROY, ANCIEN
GARDE DE SON TRESOR
ROYALE[1], ECUYER, SEIG-
NEUR, MARQUIS DU ~
BOUCHET, DE VALGRAND,
VALPETIT, MONTAUBERT[2],
LESPINE, LES RENOUIL-
LIERES ET AUTRES LIEUX.
DECEDÉ EN SON CHATEAU
DU BOUCHET LE XXV.
MARS MDCCXXXI.

Requiescat in pace

Pierre. — Long. 1^{m},90; larg. 1^{m},00.

Dalle posée en avant de l'autel de la Vierge, à la dernière travée du bas côté septentrional. Au-dessus de l'épitaphe, au milieu d'un entablement, sur un cartouche, un écusson d'or au lion de gueules, accompagné de trois arbres de sinople, deux en chef et un en pointe; deux lions pour supports, couronne de marquis, colliers de l'ordre de Saint-Michel et de celui du Saint-Esprit.

Claude Le Bas de Montargis exerça successivement les fonctions de trésorier de l'extraordinaire des guerres, de garde du trésor royal et de conseiller d'État. En 1716, il fut nommé secrétaire et greffier des ordres du roi. Devenu propriétaire de la terre du Bouchet, il obtint,

[1] *Sic.* — [2] Terre située sur la paroisse de Ver-le-Grand (*Valgrand*).

en 1720, la confirmation du titre de marquisat qui avait été attribué à cette seigneurie en 1682, en faveur d'Abraham Du Quesne, l'illustre lieutenant général des flottes de Louis XIV[1]. Charlotte de Montargis, fille de Claude Le Bas et de Henriette Hardouin Mansart[2], épousa Louis II, marquis d'Arpajon[3]; ils ne laissèrent qu'une fille unique pour héritière de leurs nombreuses seigneuries. Le château du Bouchet, situé à peu de distance de Ver-le-Petit, au bord de la rivière de Juine, était richement décoré de marbres, de peintures, de bustes et de statues; il a été complétement démoli. Une fabrique de poudre de guerre occupe une partie de l'ancien enclos.

Le clocher de l'église de Ver-le-Petit a été reconstruit sous le règne de Louis XV; c'est une tour carrée, percée de deux rangs d'arcades et coiffée d'un pavillon d'ardoises. Une dame de Montargis en posa la première pierre en 1745, messire Antoine Barnavalle étant curé, ainsi que le fait connaître une inscription française mutilée, retrouvée au milieu d'un amas de décombres.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. XI, p. 67-70. — Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. IX, p. 338.

[2] Fille aînée de Jules-Hardouin Mansart, surintendant des bâtiments du roi. —

[3] Voy. ci-dessus n° MCCCLI.

MCCCLXXXV.

LEUDEVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

XVIIe siècle.

LAN · DE · GRACE · 1513 · A LA SVPPLICASION · ET ∽
RE^{QV}ET · DO^{N}NES · PAR · LES · HAANS · DE · LEVDEVILLE
AV^{C}E · PIERRE · PILLIARD · LAISNE · CHARLES · COTHIA^{9}
MARG · DE · CET · EGLI · A · MONSIG · ESTIEÑE · EVESQVE
DE · PARIS · A · CE · QVIL · LVY · PLA · DEDIER · LADITEGLI^{SE} · E · LEDI
SEIG^{R} · PAR COM̃ION DATE DV 23 IVIN · AV · DIT · AN · A POVR
CET^{E} · FOÑON · SVBSTITV̄ · EN · SA · PLACE · M^{RE} · ĪE · EV$^{QVE}_{ES}$
DE M . . E LEQLE 26 IOVR · DVDICT · MOIS · E AN A DE
E COSACRE AVEC 5 AVTELLE PREMIER DE S^{T} MARTAI^{N}
PATRON · LE · 2 · DE · NO DAME · LE 3 · DE S^{T} LEV S^{T} GILLE · E
S^{T} FIACRE LE 4^{IE} DE S^{T} IEAN Ē S^{T} SEBASTIEN Ē · LE 5 · DE
S^{T} ELOY Ē S^{T} NICOLA^{S} EA LE DI^{T} · EV^{QVE} · A · TRANFE^{RE} · PA^{R} · ANTICIP^{A}
LA · FESTE · DE SETTE · DEDICAS · DV · 26 · IOVIN · AV · 2 · 5 · IE^{E}
IOVR · DVDIT · MOIS · POV^{R} ESTRE · A · LA · VENIR · SOLEM
NISE · A · PA^{i}REL · IO^{i}VR · FACT · AN · PRE^{S}SE · DE · MESI^{R} · MAR^{T}
MAVCLERE PB^{R} · VICAIRE DE CEAN Ē IEAN VODOVR Ē
GVILLIAME · DE VILLERS PIERS BOVQVIN IEAN ROCHEFO^{T}
PRIES DIEV POVR LES TREPASE

Pierre. — Long. 0^{m},65; larg. 0^{m},60.

L'inscription de la dédicace de l'église est embarrassée d'abréviations et de fautes de grammaire à tel point qu'il nous semble utile de la traduire en style courant :

« L'an de grâce 1513, à la supplication et requête données par les « habitants de Leudeville, avec Pierre Pilliard l'aîné et Charles Cothian, « marguilliers de cette église, à monseigneur Étienne, évêque de Paris [1],

[1] Étienne V de Poncher, cent-quatrième évêque de Paris, de 1503 à 1519.

« à ce qu'il lui plaise dédier ladite église, et ledit seigneur, par com-« mission datée du 23 juin audit an, a pour cette fonction substitué en « sa place messire Jean, évêque de M. . . . . e[1], lequel, le vingt-sixième « jour desdits mois et an, a dédié et consacré avec cinq autels, le pre-« mier de saint Martin, patron, le second de Notre-Dame, le troisième « de saint Leu, saint Gilles et saint Fiacre, le quatrième de saint Jean « et saint Sébastien, et le cinquième de saint Éloi et de saint Nicolas, « et ledit évêque a transféré par anticipation la fête de cette dédicace « du 26 juin au vingt-cinquième jour dudit mois, pour être à l'avenir « solennisée à pareil jour. Fait en présence de messire Martin Mauclere, « prêtre, vicaire de céans, et Jean Vodour et Guillaume de Villers, « Pierre Bouquin, Jean Rochefort. Priez Dieu pour les trépassés. »

Ce texte est gravé sur une simple pierre, à peu près carrée, appliquée au mur de la quatrième travée du bas côté septentrional. Plusieurs lettres sont liées ou enclavées comme celles des inscriptions de la période carlovingienne; nous n'avons pu en reproduire ici la disposition. Ce n'est d'ailleurs que longtemps après la célébration de la dédicace qu'on s'est occupé d'en rappeler le souvenir. L'inscription commémorative, en lettres romaines, nous paraît postérieure de plus d'un siècle à la date de la cérémonie; la pierre est devenue très-fruste.

L'église de Leudeville appartient presque tout entière au XIIIe siècle. Les proportions en sont agréables et les détails bien exécutés.

[1] La désignation de l'évêché fait défaut. Faut-il lire *de Mégare?*

MCCCLXXXVI.

LEUDEVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1666.

AD MAIOREM DEI GLORIAM [1]

L'AN · DE · GRACE · 1666 · CETTE · SACRISTIE
A · ESTE · BASTIE · DES · DENIERS · DE LA FABRIQVE
A LA · DELIGĒCE · DE · MESSIRE · FRANCOIS · DE · LA
GRANGE · P̄B̄R̄E · ET · CVRE · DE · CEANES · Ē · GVILLIAVME
PILLIARD · E · IEAN · MAVNY · MARGVILLIERS · Ē · TOVS
LES · HABITANS · DE · LEVDEVILLE ·
BENE · FONDATA · EST
SVPRA · FIRMAM · PETRAM [2]

Pierre. — Long. 0^m,35; larg. 0^m,72.

Inscription gravée sur une tablette de pierre, à l'intérieur d'une petite sacristie polygone, construite au pied de la muraille qui ferme l'église à l'orient. Elle offre, dans la forme et la disposition des caractères, une grande analogie avec l'inscription de la dédicace.

[1] Devise, devenue fameuse, de la compagnie de Jésus.

[2] Evang. sec. Luc. cap. VI, v. 48; sec. Math. cap. VII, v. 25.

MCCCLXXXVII.

LEUDEVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1770.

EN SEPTEMBRE 1770 JAI ETE FONDUE
BENITE PAR MESSIRE PIERRE DESVIGNES
DOCTEUR DE SORBONNE ANCIEN CURE DE S^TE^
CROIX EN LA CITE[1] PRESENT MESSIRE EDME
CHARLES GUIARD CURE DE LEUDEVILLE ET NOMMEE
ELIZABETH LOUISE PAR MESSIRE JEAN LOUIS
RICHARD CHEVALIER SEIGNEUR DE GLORIETTE
MARCHE PALU DES LIONS ET AUTRES LIEUX
CONSEILLER DU ROY GREFFIER EN CHEF CRIMINEL
DE SA COUR DE PARLEMENT[2] ET TRESORIER HONORAIRE
DICELLE[3] ET PAR DAME ELIZABETH RICHARD EPOUSE
DE MESSIRE CLAUDE THEOPHILE PETIT CHEVALIER
SEIGNEUR DE LEUDEVILLE[4] BRESSONVILLIER[5] ET AUTRES
LIEUX CONSEILLER DU ROY EN SA COUR DES AIDES
LOUIS LONBIE ET JEAN GUENEE MARGUILLIERS
JEAN HAUTEFEUILLE PROCUREUR FISCAL
LOUIS GAUDIVEAU FONDEUR[6]

Cloche.

[1] Petite église paroissiale de la Cité de Paris, dont l'emplacement est occupé par le marché aux fleurs. Nous en avons vu longtemps les ruines dans la rue du même nom, qui a également disparu.

[2] Le parlement de Paris avait deux greffiers en chef, l'un pour le civil, l'autre pour le criminel.

[3] Trésorier-payeur des gages du parlement. Messire Richard avait sa demeure en la rue des Rosiers, au Marais.

[4] La terre de Leudeville appartenait, avant lui, à messire Petit d'Étigny, président en la cour des aides. (Lebeuf, *op. cit.* t. XI, p. 78.)

[5] Écart de la paroisse de Leudeville.

[6] Voy. ci-dessus n° MCCCLXXX.

MCCCLXXXVIII.

MAROLLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GEORGES.

1668.

LAN 1668 JAI ETE NOMMEE NICOLLE ANNE
PAR M^RE^ NICOLAS LEVASSEVR CON^ER^ DV ROY EN
SES CON^LS^ & EN SA COVR DE PARLEMENT DE
PARIS SEIG^R^ ET MARQVIS DE S^T^ VRAIN D'ESCORCY [1]
ET ANNE GARGAM FEMME DE M^RE^ CLAVDE GVENEGAVD
CON^ER^ DV ROY EN SES CON^LS^ & M^RE^ DES REQVES^TES^ ORD^RE^
DE SON HOSTEL ET BENITE PAR M^RE^ PIERRE HINSELIN
PB^RE^ CVRE DVDIT S^T^ VRAIN CON^ER^ & AVM^IER^ DV ROY
BACHELIER EN THEO^GIE^ DE LA FACVLTE DE PARIS
PIERRE LAMBOT P^R^ FISCAL
GVILLAVME ADORGE & ANTHOINE BEZARD MARG^LIERS^
NICOLAS CHAPPELLE & JEAN GVILLOT FONDEVRS [2]

Cloche.

Église régulière, bien que les diverses parties qui la composent se distribuent entre les XIIe, XIIIe et XVe siècles. Quelques brillantes verrières du XVIe siècle existent encore aux fenêtres du chœur et des bas côtés; elles représentent, entre autres sujets, la victoire de saint Georges sur le dragon, les emblèmes des litanies de la Vierge, l'Annonciation, un donateur et sa femme agenouillés. Aux armoiries de ce donateur, *d'argent au chevron d'azur accompagné de trois cannettes de sable*, on reconnaît qu'il appartenait à la maison de Mesmes, qui a possédé la seigneurie de Marolles, du XVe siècle au XVIIe. Les monuments funéraires de cette famille, mentionnés par l'abbé Lebeuf, ont disparu de l'église.

[1] Escorcy (*Scorciacum*), nom primitif de la paroisse de Saint-Vrain. — [2] Voy. ci-dessus n^os^ DCXV, DCLXV.

La seule inscription qui se trouve aujourd'hui à Marolles se lit sur une cloche, de provenance étrangère, qui fut cédée à cette paroisse par celle de Saint-Vrain[1]. Le parrain, Nicolas Levasseur, chevalier, conseiller au parlement, tenait la baronnie de Saint-Vrain de son père Jean Levasseur, secrétaire du roi, qui l'avait acquise d'Antoine de Carnazet. La baronnie fut, à sa demande, érigée en marquisat en 1658. Il mourut en 1692, laissant le titre de marquis à son fils, qui devint président à la cour des aides[2].

[1] Voy. ci-dessus, t. III, p. 583. L'inscription nous est parvenue trop tard pour être classée à son rang, c'est-à-dire au n° MCCCLXXX. — [2] Lebeuf, *op. cit.* t. XI, p. 47.

MCCCLXXXIX.

LA NORVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1540.

Cy devāt gist venerable z discrete psōne
maistre loys Jubin pbre natif de ceste
poisse en sō vivāt vicaire de leudeville q^i tres
passa aud' lieu de lanorville le vi^e jo^r doctobre
lan mil v^c. xl · lequel a fōde troys obis sole
nelz assavoir vigilles a neuf pseaulmes et
ix lecōs z Recōmādasses messes hautes de Req̄em
z libera le tout a chappes diacre z sousdiacre
pain z vin a loffrēde fōdez de chūn seize soulz
ṗisis de Rēte Rachetables cest assavoir lun
desd obis en leglē de ceās q^i se dira p̄ chūn
an le vi^e Jo^r doctobre lautre en leglē dud lieu
de leudeville [1] q^i se dira p̄ chūn an le vi^e Jo^r de
febvrier z lautre en leglē de S^t gmain [2] qu^i se
dira p̄ chūn an le vi^e Jo^r de Juing po^r lame
dud deffūt z de ses amis tspasses z po^r se faire
led deffūt a oblige bōs heritaiges [3] assis sur les
d lieus tāt que les mgnilliers se sōt ten^9 po^r
9tent [4] Et la ou lesd Rētes serōt Rachetez lesdis
mgnilliers desdis lieus ou le^r sucesseurs
serōt ten^s Reuployer les deniers du Rachapt.
en aultres Rētes bōnes z valables en apelā
prealablemēt deulx ou troys des prochains
parens dud deffūt affin que lesds fōdatiōs
so. . . . . . . [5] par chūn an z cōtinuez atousio^rs

Pierre. — Haut. o^m,74; larg. o^m,46.

[1] *Leudeville*, voy. ci-dessus n° MCCCLXXXV.

[2] *Saint-Germain-lès-Arpajon*, voy. ci-dessus n° MCCCL.

[3] *Bons héritages.*

[4] *Contents.*

[5] *Soyent acquittées par chacun an et continuées à toujours.*

Église d'un aspect élégant, rebâtie au XVIe siècle; elle était décorée de vitraux, dont il reste encore quelque chose.

Les fondations du prêtre Louis Jubin, vicaire de la paroisse de Leudeville, sont inscrites sur une table de pierre attachée au mur du chœur, à main droite. La dalle funéraire de Louis Jubin s'est aussi conservée; mais l'épitaphe en est devenue illisible. Le défunt y était représenté en chasuble, et quatre médaillons, contenant les symboles des évangélistes, se voyaient aux angles de la tombe. L'effigie et ses accessoires sont d'ailleurs à peine visibles aujourd'hui. Louis Jubin fonda trois obits, à chacun desquels il attribua une rente de seize sols parisis. Il voulut que la célébration en fût faite dans les trois églises qu'il affectionnait : celle de la Norville, son lieu natal; celle de Leudeville, où il exerçait les fonctions vicariales, et celle de Saint-Germain-lès-Arpajon, voisine des deux premières.

Nous avons vu jadis, à la Norville, une tombe du XVIe siècle, à deux effigies, le mari et la femme, dont les têtes et les mains étaient rapportées en marbre, et l'épitaphe de Benoît Robin, laboureur, mort en 1619, après avoir fondé des prières pour son salut.

Au-dessus d'une porte, vers l'extrémité du bas côté septentrional, un encadrement, accompagné de deux lampes et surmonté d'un petit obélisque en pierre, indique la place où se lisait autrefois l'épitaphe de messire Jean-Baptiste Chevalier, marquis de Peri, noble génois, seigneur de la Norville, mort à l'âge de soixante-quatorze ans, le 4 mars 1721[1]. Louis XIV éleva ce vaillant personnage au grade de lieutenant général, pour le récompenser de sa glorieuse défense de Haguenau en 1705, et de sa retraite plus glorieuse encore à la tête de la garnison, à travers le pays ennemi. On rougit d'avoir à écrire que ce sont des mains françaises qui ont mutilé ce monument.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. XI, p. 92, 97.

MCCCXC.

LA NORVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1607.

IHS MARIA 1607 M. THOMAS SIMON PB^RE
CVRE NOVS A BENISTE ET SVIS NOMMEE
CHARLOTTE PAR CHARLE LEPRINCE
ESCVYER S^R DE LA BRETONNIERE[1] LA
NORVILLE ET MONDONVILLE[2]
CHARLE COPYJEAN GILETTE ROVSSEAV
ET CANTIEN DELABARRE[3]

Cloche.

[1] Voy. ci-dessus n° MCCCLVII.

[2] Le fief de Mondonville consistait en une rue du village de la Norville. Les trois seigneuries énumérées dans l'inscription avaient été acquises, vers 1475, par Pierre le Prince, contrôleur de la chambre aux deniers. (Lebeuf, *op. cit.* t. X, p. 247-248; t. XI, p. 93.)

[3] Noms de marguilliers?

MCCCXCI.

FONTENAY-LE-VICOMTE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1329.



✠ hIC ⁝ IACET ⁝ [ADELA]hIS[1] ⁝ DE AQV

[1] Les trois dernières lettres de ce nom sont seules bien apparentes.

ILA[1] : VXOR : QVOM........................ BERNARDI : MILITIS : TRANSIIT : A.....

....

.........GESIMO : NONO : DIE : ME......II : AN[2] : INVĒCIONEM : B̄I : DIONISII : ORATE : P : EA :

Pierre. — Long. 2m,34; larg. 0m,95.

L'église, qui ne présente d'ailleurs rien de remarquable, date en grande partie du XIIIe siècle.

La dalle funéraire d'Adélaïde de la Honville[3] occupe une place d'honneur au milieu du chœur. L'encadrement se compose de deux colonnettes à chapiteaux feuillagés, d'une arcade en ogive à trois lobes, et d'un pignon bordé de crossettes. L'effigie, encensée par deux anges, porte un voile qui retombe sur les épaules, un manteau doublé de vair, et une longue robe serrée par une ceinture. La main droite touche de deux doigts le cordon qui sert d'attache au manteau; la gauche s'étend sur la poitrine. Un petit chien, avec son collier à grelot, est assis en avant des pieds. Une marche du sanctuaire recouvre la bordure inférieure de la dalle. C'est là que doit se trouver le millésime. La portion lisible de la date . . *gesimo nono* nous semble indiquer, d'accord avec le style du dessin, l'année 1329, MCCC *vigesimo nono*. Adélaïde de la Honville trépassa le mercredi[4] avant la fête de l'invention des corps de saint Denis et de ses deux compagnons, saint Rustique et saint Éleuthère. Cette fête, particulière au diocèse de Paris, se célèbre encore annuellement le 22 avril. En 1329, elle arrivait le samedi saint, veille de Pâques, et le mercredi d'avant était le 19 du même mois; il semble toutefois probable que, cette année, elle aura

[1] Le graveur a écrit *Aqvila;* mais il faut certainement lire *Aōvila.*

[2] On lit *an;* était-ce une abréviation du mot *ante?* La pierre est fruste en cet endroit.

[3] La Honville (*Aovilla*, *Aunvilla*), ancien fief de la paroisse de Lardy. (Lebeuf, *op. cit.* t. XI, p. 15, 101, 103.) Le château, rebâti sous le règne de Louis XIV par un joaillier enrichi, a été démoli. Il n'y a plus en ce lieu qu'une ferme.

[4] *Die mercvrii.*

été renvoyée à un autre jour, à cause des solennités de la semaine sainte.

L'abbé Lebeuf suppose que le chevalier Bernard, époux de la défunte, fut seigneur du fief de *Sauciel-Bernard*, situé au terroir de Fontenay.

Nous mentionnerons seulement pour mémoire quelques morceaux de dalles funéraires qui étaient contemporaines de celle que nous venons de décrire; ils nous paraissent aujourd'hui dépourvus de tout intérêt.

MCCCXCII.

FONTENAY-LE-VICOMTE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1736.

✠

Icy Reposent les Corps
de Mre Nicolas Dunoyer Ecuyer
Cer Me d'hostel ordinaire du Roy,
le qu'el apres l'establisement[1]
de sa Famille sestant retiré en
cette Paroisse pour penser
serieusement a sa derniere fin, est
Decedé le 15. Mars 1657. Agé de
pres de 81. ans. et de Mre Louis
de Monvalat Cheer Conte Dantrague[2]
Mtre de Camp de Cavalerie, son
arriere petit Fils, par Dame
Anne Gabrielle Boulet son
Epouse, Decedé le 13. 8bre 1731.
agé de pres de 30. ans. Mre Claude
Dunoyer son Fils Ecuyer Seigneur
des Fiefs Dunoyer et Destouche.
Mre Claude Dunoyer Ecuyer
Seigr des dits Lieux son petit
Fils, avec Dame Anne Elizabeth
Dumoslin son Epouse, ont Fondé
quatre Messes par semaine
dans la Chapelle des dits
fiefs pour le repos de leurs
Ames.

Glaudius[3] Jacobus Dunoyer
Eques Dominus Feudorum
Dunoyer ac Destouche
Regi a Consiliis in suprema
Rationum Curia Senator
Monumentum Pro avo
Posuit anno Millesimo
Septengessimo[4] Trigesimo
Sexto.

Requiescant in pace

Pierre. — Long. 1m,90; larg. 0m,74.

[1] *Sic.* — [2] Famille ancienne et illustre de la haute Auvergne. — [3-4] *Sic.*

Dalle encadrée d'un simple filet, devant la porte de la sacristie, dans la partie du bas côté méridional qui forme la chapelle de Saint-Remi. Cette chapelle appartenait aux seigneurs des deux fiefs peu considérables du Noyer et des Touches. Un avocat au parlement de Paris, François des Touches, qui avait pris le nom d'un de ces fiefs, en était possesseur à la fin du XVIe siècle[1]. Claude-Jacques des Touches (ou Destouches), conseiller du roi et maître des comptes, voulut rappeler, par une même inscription, la mémoire de son bisaïeul, de son aïeul, de son père, de sa mère et de son cousin, le comte d'Antrague, mestre de camp de cavalerie. Le bisaïeul Nicolas du Noyer, maître d'hôtel ordinaire du roi, étant mort octogénaire en 1657, la filiation remonte ainsi jusqu'au règne de Henri III.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. XI, p. 103.

MCCCXCIII.

FONTENAY-LE-VICOMTE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1544.

remy suis nome patron de ceste eglise lan mil
v^{c} xl iv fumes faictes p̄ barbe et icy micsel ⚜

Cloche.

Une tour, d'une assez grande élévation, accompagne l'église du côté du sud. La forme cintrée de ses ouvertures et la corniche à modillons historiés qui en surmonte le principal étage sont des caractères qui permettent d'en attribuer l'origine à la fin du XIIe siècle [1]. Elle contient une cloche baptisée sous le titre de saint Remi, le patron de la paroisse, fabriquée par un fondeur du nom de Barbe, dans une des dernières années du règne de François Ier. L'inscription de cette cloche a été reproduite en 1839, avec peu d'exactitude, sur une plaque de marbre blanc posée dans l'église au-dessus de la porte de la sacristie.

[1] La partie supérieure est moderne.

MCCCXCIV. — MCCCXCV. — MCCCXCVI.

ÉCHARCON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1530. xviie siècle.





Cy gist Noble hōme Mᵉ. Christophle bouguier luy vivāt Conseiller du Roy en la court
de P. . . . .
Montbel[1] . . . . pʳ. luy.

Pierre. — Long. 1^m,95; larg. 0^m,96.

[1] Montblin (*Mons Belinus*), fief et maison appartenant aux Bouguier. (De la Barre, *Hist. de Corbeil.*)

XVIIe siècle.	1643.
D. O. M.	CY GIST
	EDOVARD BOVGVIER
EGO IOANNES	CONER DV ROY EN SA
BOVGVERIVS IN	COVR DE PARLEMENT
PARLAMENTI CVRIA	SEIGNR D'ESCHARCON
CONSILIARIVS REGIVS	DE MIZERI[1], ET
HIC RESVRRECTIONEM	D'ALAINVILLE[2].
ET MISERICORDIAM	QVI DECEDA LE
EXPECTO.	XIVE IOVR D'AVRIL
	M · DC · XLIII ·
Requiescat in pace	*Priez Dieu Pour*
Amen.	*Son Ame.*

Pierre. — Longueur de chaque dalle, 1m,95; larg. 0m,95.

Quelques piliers à chapiteaux de feuillage et quelques arcs en plein cintre, de la fin du XIIe siècle, attestent l'origine ancienne de l'église paroissiale. Les trois dalles funéraires de la famille parlementaire des Bouguier se trouvent dans une petite chapelle construite sur le côté du chœur, au nord, qui a été convertie en sacristie.

Nous lisons dans l'abbé Lebeuf qu'un Christophe Bouguier, conseiller au parlement de Paris, possédait la terre d'Écharcon vers la fin du XVe siècle, et qu'il laissa pour héritier de sa seigneurie et de sa magistrature un fils du nom de Jean.

Un autre Christophe Bouguier, qui occupait un siége de conseiller au même parlement, mourut en 1530, et fut inhumé à Écharcon sous une dalle d'un élégant dessin. Cette tombe est usée, surtout à la partie supérieure; on en peut suivre encore cependant les traits principaux.

[1] *Miseri*, hameau de la paroisse de Ver-le-Petit.

[2] Il y a une paroisse du nom d'Allainville, autrefois du diocèse de Chartres, aujourd'hui du département de Seine-et-Oise, canton de Dourdan.

Aux angles, quatre écussons de gueules au lion d'or. Deux pilastres doriques, enrichis de palmettes; arcade cintrée bordée d'oves, accompagnée de feuillages et d'enroulements, avec une tête de mort à la clef. Le conseiller porte le costume sénatorial; il a les mains jointes. Le millésime de 1530 est inscrit au-dessus d'un des pilastres. Les deux autres tombes ne présentent que des encadrements sans effigies. Celle de Jean Bouguier, dont la date ne se peut plus lire, semble antérieure de quelques années seulement à celle d'Édouard.

Jean Bouguier prend lui-même la parole, en son épitaphe, pour affirmer sa foi en la résurrection des corps et en la miséricorde divine. Le cartouche ovale sur lequel est gravée l'inscription a pour ornements des guirlandes de fleurs et de fruits, des consoles, des draperies, des larmes, des rinceaux. A la partie inférieure, un cénotaphe décoré de cannelures et une tête d'ange. Au-dessus du texte, l'écusson au lion d'or, la patte droite levée, et un casque muni de grands lambrequins flottants.

La dalle d'Édouard Bouguier diffère peu de la précédente. Son double encadrement est accompagné d'enroulements, de guirlandes et de consoles. On y voit aussi un cénotaphe et un écusson surmonté du heaume de chevalier.

Plusieurs fragments de dalles funéraires se rencontrent dans la nef et dans le chœur. Sur un débris, le millésime de MCCCXXVII; sur un autre, traces d'un encadrement d'architecture du même siècle. On devine l'effigie presque disparue d'un prêtre sur une grande dalle du XVI[e] siècle, qu'on pourrait attribuer à un curé de la paroisse.

MCCCXCVII.

MENNECY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

XVIII[e] siècle.

AD
MAJOREM DEI GLORIAM.
NOMINA.
VETERUM HUJUSCE ECCLESIÆ PASTORUM
AB ANNO MDLXX.
QUO
D. D. DE VILLEROY PATRONI ESSE CŒPERUNT.

JACOBUS RUAU .... ANNO 1570.
LAURENTIUS PERRIER .... ANNO 1584.
PETRUS LE CLERC .... ABIIT ANNO 1597.
THOMAS EVRARD .... ANNO 1622.
FRANCISCUS GUERIN .... ANNO 1633.
JOANNES BAPTISTA PORTIER FACTUS PRIOR
SANCTI SORLINI VULGO LES SERRIERES [1]
DIŒCESIS LUGDUNENSIS RECESSIT .... ANNO 1644.
JOANNES DE MESLAY OBIIT DIE 26
MENSIS AUGUSTI ANNO .... 1649.
PETRUS GUIHERY OBIIT DIE 31
MENSIS OCTOBRIS ANNO .... 1691.
PETRUS CONTRASTIN FACTUS PASTOR
SANCTI MARTINI D'ESCHARCON [2]
RECESSIT ANNO .... 1709.
FRANCISCUS FINATY ABIIT ANNO .... 1720.
DIONYSIUS JUBERT OBIIT DIE 14
MENSIS DECEMBRIS ANNO .... 1747.
GUILLELMUS FITZ HARRIS GIFFARD
FACTUS ABBAS SANCTI EXUPERII CORBOLIENSIS [3]
RECESSIT DIE 4. MENSIS DECEMBRIS ANNO .... 1754.

QUORUM
AD MEMORIAM
HOC MONUMENTUM POSUIT
NICOLAUS TESTU PRESBYTER PARISINUS
NEC NON
PERVIGIL EJUSDEM ECCLESIÆ PASTOR

[1] Petite ville du département de l'Ain, autrefois du diocèse de Lyon; ancien prieuré.

[2] Voy. ci-dessus n° MCCCXCIV.

[3] Saint-Spire de Corbeil, voyez ci-après n° MCCCC.

OBIIT

DIE..... MENSIS.......... ANNO 17..[1].

Requiescant in Pace.

Pierre. — Long. $2^{m},00$; larg. $1^{m},00$.

L'église date environ du milieu du XIIIe siècle. La disposition du plan se rapproche beaucoup de celle qui avait été adoptée pour les réfectoires des maisons religieuses. L'édifice, de forme quadrangulaire, se divise en deux nefs parallèles, de hauteur égale, séparées l'une de l'autre par des colonnes d'une élégante proportion. L'ordre de Saint-Dominique s'appropria cette division en deux nefs, comme on peut le voir aux Jacobins de Toulouse, à Notre-Dame d'Agen, et comme on le voyait, il y a un siècle, dans le grand couvent de la porte Saint-Michel, à Paris.

La dalle qui nous conserve les noms de treize curés de Mennecy, de 1570 à 1755, est engagée sous le banc des chantres, à l'entrée du chœur. Un simple filet encadre le texte. L'inscription fixe, avec trop de précision peut-être, l'origine du droit de patronage des seigneurs de Villeroy sur la cure. Ce droit n'aurait été définitivement réglé qu'au commencement du XVIIe siècle, suivant l'abbé Lebeuf qui attachait aux questions de ce genre un intérêt tout particulier.

La terre de Villeroy, devenue depuis si célèbre par son titre ducal et par son magnifique château, était située sur le territoire de Mennecy; dans le cours du XVIe siècle, elle passa par héritage des Le Gendre aux Neuville, et ceux-ci la possédèrent jusqu'à l'époque de la révolution. Il ne subsiste plus rien de leur résidence seigneuriale. Marbres, bronzes, peintures, tout a été détruit ou dispersé. Une cheminée monumentale, d'une excellente sculpture, aujourd'hui placée au Louvre dans la salle de Jean Goujon, peut donner une idée de la splendeur des appartements de l'ancien château. On y lit cette devise à l'entablement :

PER ARDVA

SVRGO

[1] Date restée incomplète.

MCCCXCVIII.

VILLABÉ. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARCEL.

1675.

L'église de Villabé, d'une structure vulgaire, ne paraît pas antérieure au XVIIe siècle. Des boiseries sculptées du siècle dernier recouvrent les parois du sanctuaire. Cette église a recueilli de l'héritage de l'ancienne commanderie de Saint-Jean-de-l'Île, près Corbeil, plusieurs stalles du XVIe siècle et une cloche fondue en 1739[1]. Les sculptures des stalles représentent des arabesques, des apôtres, la création de l'homme, le péché originel, les travaux et la défaillance de Samson. Deux dalles, désignées comme des tombes de curés, se voient dans le chœur; mais elles sont complétement oblitérées. Des plaques d'inscriptions, aujourd'hui supprimées, ont aussi laissé leur empreinte sur les murs de l'édifice. La seule épitaphe dont il soit possible de tirer quelque chose est gravée sur la tombe de la veuve d'un honorable bourgeois de Paris, qui mourut à Villoison (hameau de la paroisse de Villabé), le 21 avril 1675, en la maison du sieur Bouvart, son gendre, secrétaire de la chambre du roi. Elle choisit sa sépulture dans l'église paroissiale et laissa une rente aux pauvres. Le nom de la défunte, celui de son mari et le détail de la donation ne sont plus lisibles.

[1] Voy. ci-après n° MCCCCV.

MCCCXCIX.

ESSONNES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1784.

✠ LAN 1784 IAI ETE BENITE PAR M^E AUGUSTIN GONTARD
CURE DE CETTE PAROISSE & DE NOTRE DAME DE LA VILLE
DE CORBEIL [1] BACHELIER EN DROIT CANON NOMMEE MARIE
MADELEINE PAR M.^RE ANTOINE CHARLES BEAUPOIL DE S^T
AULAIRE DE BRIE CHANOINE TRESORIER & VICAIRE
GENERAL DE SOISSONS AUMONIER ORDINAIRE DE LA
REINE [2] ABBE DE COULOMB [3] PRIEUR ET SEIGNEUR
DESSONNE & PAR DEMOISELLE MARIE MADELEINE
DE SAINT IANVIER EPOUSE DE HAUT ET PUISSANT
SEIGNEUR MESSIRE COSME COMTE DE BEAUPOIL DE S^T
AULAIRE BRIGADIER DES ARMEES DU ROY ....
.... CHEVALIER DE LORDRE ROYAL & MILITAIRE DE S^T
LOUIS

ROBERT FONDEUR A MELUN MA FAIT MOI ET MES TROIS SŒURS [4]
LES SIEURS JEAN BAPTISTE ROUSSEAU ETIENNE AUBRY &
JACQUES MEUNIER MARGUILLIERS EN CHARGE LES S^RS BLAISE
BRESSON ET AUGUSTIN LAIOYE MARGUILLIERS COMPTABLES

Cloche.

[1] Notre-Dame de Corbeil, annexe de l'église paroissiale de Saint-Étienne d'Essonnes.

[2] Marie-Antoinette de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, reine de France.

[3] Notre-Dame de Coulombs, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Chartres, près de la petite ville de Nogent-le-Roi. La fondation première remonte au VIIIe siècle. Il ne subsiste plus que des ruines de ce monastère. Antoine de Saint-Aulaire en fut le cinquante-deuxième et dernier abbé, de 1782 à 1790. Ce prélat descendait d'une très-ancienne famille de Bretagne.

[4] Fondeur de même nom, à la même époque, voy. ci-dessus n^os DCCCXCI, DCCCXCVI. Les trois sœurs de la cloche Marie-Madeleine n'ont pas survécu à la spoliation des églises.

Le bourg d'Essonnes est connu dès les temps mérovingiens[1]. On entre dans l'église par une porte à colonnes torses de la fin du XIIe siècle. Nef sans caractère; chœur et clocher construits à deux époques différentes du XIIIe siècle. L'abbé Lebeuf a vu dans cette église des inscriptions de fondation, la plus ancienne de 1499, la plus récente de 1601; nous les avons inutilement cherchées; peut-être les boiseries appliquées aux murs les recouvrent-elles aujourd'hui. Les dalles funéraires ne se sont pas conservées. Il en reste seulement deux fragments qui présentent les pieds d'une effigie d'homme posés sur le dos d'un dragon et ces mots en capitale gothique :

CI GIST IEHANS .... PREVOST DE .... QVI TRESPASSA LAN DE GRACE M CC Z L....................

L'inscription de la cloche est toute moderne; mais elle rappelle l'ancienne prééminence de l'église d'Essonnes sur le Nouveau-Corbeil, et l'existence du prieuré fondé, au XIIe siècle, par l'abbé Suger sur le territoire d'Essonnes, dont la seigneurie appartenait au monastère de Saint-Denis[2]. Les bâtiments du prieuré n'existaient déjà plus lorsque l'abbé Lebeuf visita la paroisse d'Essonnes. La chapelle connue sous les noms de Notre-Dame de la Victoire et de Notre-Dame des Champs a été démolie en 1764[3]. Une tannerie a pris la place du prieuré. On a trouvé dans l'ancien enclos une grande quantité d'ossements humains et environ quinze cercueils de pierre, dont la forme, suivant celle des corps, se rétrécissait vers les pieds. Nous avons vu un de ces cercueils bien conservé, de grande dimension, qui contenait, lorsqu'il fut ouvert, les restes du squelette, une boucle de ceinture et quelques débris de chaussures en cuir. Plusieurs boucles semblables se sont rencontrées dans les autres tombeaux. On n'a pris aucun soin de recueillir ces objets. On m'a montré un fragment abandonné d'une

[1] Terre du fisc; atelier monétaire.

[2] Le livre écrit par Suger lui-même *De administratione suâ* contient sur ce prieuré des détails intéressants. — [3] *Almanach de Corbeil,* 1789-1791.

tombe du xive siècle : arcade en ogive à trois lobes, clochetons, tympan ajouré, pignon fleuronné, deux anges thuriféraires, tête d'une effigie de religieux, et ces mots sur la bordure :

ICI GIST FRERE ANTHOINE

. . . .

IOUR DE IUING PEZ P LAME DE LI

Le parrain de la cloche d'Essonnes, Antoine-Charles Beaupoil de Saint-Aulaire de Brie, était seigneur du lieu et prieur de Notre-Dame en vertu de son titre d'abbé de Coulombs, par suite de la cession faite à cette abbaye du prieuré d'Essonnes en échange de ceux de Saint-Germain-en-Laye et de Marly, dans les premières années du siècle dernier.

MCCCC.

CORBEIL (LE NOUVEAU-). — ÉGLISE COLLÉGIALE DE SAINT-SPIRE[1].

XVIe siècle.

cy gist venerable z discte
psone messire herue cart
.....ninat pbre chappellain
de leglise st spire de corbueil
natif du bourg delena[2] en bre
....ne[3] ou diocese de vannes
....trespassa le xvje jor de juillet . v
.........dieu por luy

Pierre. — Long. 0m,51 ; larg. 0m,40.

La Seine divise la ville de Corbeil en deux parties : le Vieux-Corbeil, sur la rive droite, chef-lieu du cinquième doyenné de l'ancien diocèse de Paris; le Nouveau-Corbeil, sur la rive gauche, dont le territoire dépendait primitivement de la paroisse d'Essonnes. Comme la plupart des petites villes de l'Île de France, Corbeil était autrefois riche en monuments du moyen âge. Une seule de ses églises est restée debout, celle de Saint-Spire, autrefois collégiale, aujourd'hui paroissiale, fondée par Aymon, premier comte de Corbeil, vers le milieu du xe siècle[4]. L'édifice, renouvelé dans la seconde moitié du XIIe siècle, à la suite d'un incendie, fut complété et terminé dans le cours des deux siècles suivants. Ses châsses en forme d'église, ses stalles sculptées d'arabesques, ses tombes à personnages lui ont été enlevées. La chapelle funéraire du fondateur, refaite au XIVe siècle, s'élevait dans le chœur, du côté de

[1] Saint Exupère, premier évêque de Bayeux, dont les reliques furent apportées dans le pays de Corbeil pendant les invasions des Normands.

[2] *Elven,* paroisse du diocèse de Vannes.

[3] *Bretagne.*

[4] Description de cette église, texte et planches, Millin, *Antiq. nat.* t. II, n° XXII.

l'évangile. Une belle statue couchée, composée d'un corps de pierre, avec la tête et les mains en marbre blanc, représentant le défunt en costume de chevalier du temps de Philippe le Bel, surmontait le tombeau : elle est conservée dans une des chapelles du côté méridional de la nef. Le sculpteur n'a pas oublié de placer aux pieds de l'effigie et sur son écu le dragon légendaire dont le comte Aymon délivra le peuple de Corbeil.

Nous avons recueilli l'épitaphe à peu près entière d'un prêtre breton qui était pourvu, au XVIe siècle, d'une des chapellenies de la collégiale de Saint-Spire. La pierre est mutilée; elle fait partie du dallage du bas côté septentrional, près de la chaire, en face de la chapelle des saints apôtres. Quelques fragments d'anciennes tombes, dispersés dans l'église ou dans le presbytère, ne doivent pas être entièrement oubliés :

1° Majeure partie (2^m,30 sur 0^m,80) de la dalle, autrefois très-ornée, d'un personnage en costume sacerdotal, la tête rasée, un calice entre les mains, un chien sous les pieds :

...............NO · DÑI · Mº · CCCº · TRIGESIMO · SEXTO ·
QINTA · DECIMA · DIE · IANVARII · IN FESTO..........
REQVIESCAT · IN · PACE ·

2° Autre dalle (2 mètres sur 0^m,82), effigie d'un prêtre, encensée par deux anges, et vêtue d'une chasuble à galons fleurdelisés :

.............QVI · OBIIT · ANNO · DÑI · M · CCC · XX · TERCIO ·
...........POST · FESTV̄ · SANCTOR̄ · MARTIRUM · DIONISII ·
SOCIOR · ꝯ · EI^s^ · AĪA · EI^s^ · REQVIESCAT · IN · PACE · AMEN ·

3° Fragment de même époque :

.............ALTARE · BEATI · CLE...........

dernier souvenir d'une chapelle de saint Clément, fondée anciennement dans l'église de Saint-Spire.

4° Le tiers inférieur d'une dalle à deux personnages; inscription en caractères gothiques : le mari mort en 1531, la femme nommée Madeleine Bertault, etc. etc.

La première fois que nous avons visité l'église de Saint-Spire de Corbeil, on venait de renouveler une partie du dallage, et les débris mutilés des anciennes tombes formaient un amas de décombres à l'extérieur de l'édifice.

MCCCCI.

CORBEIL (LE NOUVEAU-). — ÉGLISE COLLÉGIALE DE SAINT-SPIRE.

1653.

Gvillemette Regnavlt
Femme de Me. Charles Avbry Bailly
des Ivstices de Nostredame et St.
Spire de Corbeil, et de lvy avctorizéé
a donné a L'eglise de Ceans Trente [1]
Livres qvatre sols T̄. de rente PŌ.
la fondation d'Vne messe basse dé-
profvndis et oraisons a la fin d'icel-
le qvy sera Celebréé A perpetvité
a L'Avtel dv Rozaire tovs les preRS.
lvndis des mois de lannéé a l'Is-
svë de la Crande Messe PŌ. le
repos des ames de deffvncts
Me. Pierre Le Berger Notaire
Royal et procvrevr av siege de
Corbeil, et de Gvillemette Gar-
nié sa femme ses ayevl, et aye-
vlle, svivant le Contract passé
pardT. Iacqves Barré Notaire
Royal a Corbeil et tesmoins
y dénomméz le 26.ME Novembre
Mil six Cens cinqvante trois,
Laqvelle Regnavlt est dece-
déé le .. IŌ. dv mois..................
Mil six Cens.....[3].
Priez Dieu pour
Leurs Ames.

Marbre noir. — Long. 1m,15; larg. 0m,57.

[1] On avait d'abord écrit *treize*. — [2] Date préparée à l'époque de la donation et non complétée.

Encadrement arrondi à ses deux extrémités; au-dessus du texte, une croix et deux cassolettes fumantes; au-dessous, une tête de squelette ailée et des ossements. Le marbre était employé, il y a quelques années, avec plusieurs fragments de tombes, au dallage de la buanderie du presbytère; on nous a promis de le rétablir dans une des chapelles de l'église.

Les deux chapitres de Notre-Dame et de Saint-Spire de Corbeil avaient été réunis le 15 septembre 1601. Charles Aubry, le mari de Guillemette Regnault, exerçait les fonctions également réunies de bailli des deux églises. La juridiction de cet officier, dont l'origine était presque aussi ancienne que la fondation du chapitre de Saint-Spire, s'exerçait habituellement dans les limites du cloître habité par les chanoines et par leurs serviteurs; mais elle s'étendait sur toute la ville, en certains jours privilégiés, comme les veille, jour et lendemain des fêtes de saint Spire et de l'Assomption[1]. Le cloître de Saint-Spire se compose des rues qui environnent l'église; on y entre par une haute et large porte du XIVe siècle, autrefois décorée d'une statue du comte Aymon, vainqueur du dragon.

Dans la cour de l'Hôtel-Dieu, au-dessous d'un égout, on voit une dalle de pierre, aujourd'hui très-usée, qui provient d'une des églises de la ville, et qui présente une longue inscription française à peu près contemporaine de celle de la fondation de Guillemette Regnault. On y lisait le détail des prières et cérémonies fondées par Pierre le Hideulx, pour sa femme Jeanne ..... inhumée près d'un autel de Saint-Eustache, et pour lui-même, suivant contrat passé devant Jacques Regnault, notaire royal à Corbeil.

[1] *Almanach de Corbeil,* déjà cité. Les chanoines se séparèrent le jeudi 30 décembre 1790, à l'issue de la messe capitulaire célébrée ce jour pour la dernière fois. Le chef du chapitre continua de prendre jusqu'à la fin le titre d'abbé, comme l'avait fait Henri, troisième fils du roi Louis VI.

MCCCCII.

CORBEIL (LE NOUVEAU-). — ÉGLISE COLLÉGIALE DE SAINT-SPIRE.

1692.

LAN 1692 IAY ESTE NOMMEE SPIRE FRANCOISE PAR
TRES HAVLT ET TRES PVISSANT SEIG^{R} M^{RE} FRANCOIS DE
NEVFVILLE DVC DE VILLEROY PAIR DE FRANCE
CHEV^{ER} DES ORDRES DV ROY LIEV^{NT} GENE^{L} DE SES
ARMEES ET GOVV^{VR} POVR SA MAI^{TE} DE LA VILLE DE
LION ET PROVINCE DE LIONNOIS ET SEIG^{R} ENGAGISTE
DV CONTE DE CORBEILLES ET FONDVE DES DEN^{RS}
DE LA CONFRERIE DE S^{T} SPIRE M^{E} PAVL PA..... PRO^{VR}
DICELLE [1]
G. E. DVCOVDRAY [2]................ F...............

Cloche[3].

La confrérie de Saint-Spire, qui fit les frais de la grosse cloche qui existe encore, se glorifiait d'une de ces origines d'autant plus respectables que la date précise n'en peut être déterminée[4]. Les confrères, comme ceux de Sainte-Geneviève à Paris, jouissaient du privilége de porter la châsse de leur patron, revêtus d'aubes, la tête couronnée de fleurs, les pieds nus.

Dans les dernières années du XVIe siècle, Nicolas IV de Neufville, secrétaire d'État, seigneur de Villeroy, d'Alincourt et autres lieux[5], devint seigneur engagiste du domaine de Corbeil qui appartenait au

[1] Le nom du procureur de la confrérie n'a pu être lu entièrement.

[2] Pour le fondeur, Gilles-Édeline Ducoudray, voy. ci-dessus n° MCLXXXIX.

[3] Diamètre, 1^{m},47.

[4] Il existe une bulle du pape Célestin III, datée du jour des calendes de février de l'an 1196, en faveur de la confrérie de Saint-Spire. (*Almanach de Corbeil,* déjà cité.) La confrérie s'est rétablie aussitôt après la révolution.

[5] Sa statue, celle de son père Nicolas III, prévôt des marchands de Paris, et celle de sa femme, Madeleine de l'Aubespine, sculptées en marbre, ont été réintégrées dans l'église de Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise). Ancien musée des monuments français, n° 551.

roi. En 1599, une déclaration royale lui permit d'y réunir tous fiefs, justices et autres droits qui pourraient en avoir été distraits[1]. Le parrain de la cloche de Saint-Spire, François de Neufville, duc de Villeroy, arrière-petit-fils du secrétaire d'État, fut élevé en 1693 à la dignité de maréchal de France. Le duc d'Orléans, régent, le nomma gouverneur du roi Louis XV en 1716; il mourut, en 1730, âgé de quatre-vingt-six ans[2]. Le gouvernement de la ville de Lyon et de la province de Lyonnais demeura comme héréditaire dans la maison de Villeroy, pendant plusieurs générations. La chapelle magnifique, érigée par les Villeroy dans le monastère des Carmélites de Lyon, a été détruite avec les mausolées de bronze et de marbre qu'elle renfermait.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. XI, p. 216. — Millin, *Antiq. nat.* t. II, n° XXII.

[2] Le Père Anselme, *Hist. généal.* t. IV, p. 640-641.

MCCCCIII. — MCCCCIV.

CORBEIL (LE NOUVEAU-). — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1661.

ICY GIST JACQVES BOVRGOING ESCVIER NATIF DE CORBEIL DECEDDÉ LE IOVR DE M. VI^C AAGÉ DE

ANS [1], LEQVEL APRES AVOIR GLORIEVSEMENT SERVY TROIS DE NOS ROYS CONSECVTIFS [2] EN PLVSIEVRS HONN^BLES

EMPLOIS QVIL A EVS TANT DANS LINFANTERIE QVE DANS LA CAVALLERIE, EST VENV DOVCEMENT ACHEVER SA VIE OV IL

LA COMMANCÉÉ. SES PREMIERS COVPS DESSAYS AV FAICT DES ARMES, ONT ESTÉ SOVBS HENRY 4ME EN FRANCHE-COMTÉ

ET AV SIEGE D'AMIENS [3], ET DEPVIS EN AYANT CONTINVÉ LES EXERCICES SOVBS LOVIS 13ME COMME LIEVTENANT

COLONEL DV REGIMENT DE LA TOVR, IL A REVSSY SY ADVANTAGEVSEMENT QV'IL MERITA DE COMMANDER

DEDANS LA CITADELE DE CAZAL [4] LORS QVE LE MARQVIS DE LEGANES LAVOIT ASSIEGÉÉ AVECQ L'ARMÉÉ DV

ROY D'ESPAGNE, ENFIN IL LES CORONNA HEVREVSEMENT SOVBS LOVIS 14ME PAR LA CONSERVAŌN DE

CORBEIL AV SERVICE DE SA MA^TE PENDANT LES TROVBLES DE LA FRANCE EN 1652. LE ROY LVY AYANT

DONNÉ LE COMMANDEMENT EN CETTE PLACE DE LA DERNIERE CONSEQVANCE PAR SES LETTRES PATENTES

MAIS CE N'EST PAS EN CELLA SEVL QV'IL A TESMOIGNÉ LE ZELE QV'IL AVOIT POVR SA CHAIRE [5] PATRIE

L'AYANT ENCORES TRES PARTICVLIEREMENT SIGNALÉ PAR DEVX FONDAŌNS A P̄PETVITÉ QV'IL Y A FAICTES PAR VNE

PIETÉ TOVTTE EXTRAORD^RE DEVANT SA MORT, LVNE DE CINQ CENS CINQ^TE LIVRES DE RENTE EN L'EGLIZE DE CEANS

POVR PRIER DIEV POVR LVY, ET POVR DONNER AVX PAVVRES TOVS LES ANS DEVX MVIDS DE BLED QVI FONT PAR CHACV̄

MOIS DEVX SEPTIERS, COMME IL EST DECLARÉ PAR LE CONTRACT DE LAD'. FONDATION PASSÉ PARDEVANT TARTERS [6]

[1] Les chiffres n'ont pas été complétés.
[2] Henri IV, Louis XIII et Louis XIV.
[3] En 1597.
[4] 1639-1640.
[5] *Sic.*
[6] *Sic.* Ce notaire se nommait Tarteret. Voy. la deuxième inscription qui suit.

NOTRE A CORBEIL LE 2ME IANVIER 1653. ET L'AVTRE DVN COLLEGE EN SA MAISON PROPRE POVR Y INSTRVIRE LA
IEVNESSE DE LA VILLE ET FAVXBOVRGS DE CORBEIL GRATVITEMENT TANT EN LA CRAINTE DE DIEV ET BONNE
MOEVRS QV'EN LESCRIPTVRE ET LANGVE LATINE IVSQVES A LA RHETORICQVE INCLVSIVEMENT CONFORMEMT
AV CONTRACT DE LADITE FONDATION PASSÉ PARDEVANT BARRÉ ET LE DIT TARTERS NOTRES LE 30ME IANVIER
1656. DE QVOY CORBEIL LVY EN DEMEVRERA ETERNELLEMENT OBLIGÉ, SANS QVE POVR CELLA NEANT-
MOINGS TV TE DOIBVE DISPENSER PASSANT D'ADDRESSER QVELQVE PRIERE A DIEV POVR LE REPOS
DE SON AME. DIEV S'EST SERVY DE LVY POVR LA REPRISE DES ISLES STE MARGTE [1] *Requiescat In pace &*

Marbre noir. — Haut. 0m,46; larg. 1m,06.

ICY GIST IACQVES DE BOVRGOIN DE CORBEIL ESCVIER FONDATEVR DV COLLEGE DE CETTE VILLE, QVI
EST NÉ AVDICT CORBEIL, ET Y DECEDA LE 12E IOVR DE 9BRE 1661 AAGÉ DE 76 ANS. IL COMMENCA
DE PORTER LES ARMES SOVBS LE ROY HENRY LE GRAND EN LA FRANCHE COMTÉ, ET AV SIEGE D'AMIENS, IL
FVT ENVOYÉ PAR SA MAIESTÉ AV SERVICE DES PRINCES DV NORT, OV IL SE SIGNALA DANS LES COMMANDE-
MENS DES TROVPES FRANÇOISE, ET GOVVERNEMENS DES PLACES LA OV IL A ESTÉ ASSIEGÉ, ET AVX
AMBASSADES QVIL Y A GERÉÉS. LOVIS 13E A SON RETOVR LE MIT EN PLVSIEVRS NOBLES EMPLOYS TANT
EN L'INFANTERYE QVA LA CAVALLERYE ENTRE AVTRES DANS LA LIEVTENANCE COLONELLE DV REGIMENT
DE LA TOVR, OV IL A RENDV SES SERVICES CONTINVELZ SI MEMORABLES QV'ON LEVR DOIT ATTRIBVER LA
REPRISE DES ILLES STE MARGVERITTE ET STE [2] HONNORAT SOVBS MR LE COMTE DHARCOVR [3]. ET MERITA
DE COMMANDER, ET COVRAGEVSEMENT DEFFENDRE LA CITADELLE DE CAZAL CONTRE LE MARQVIS
DE LEGANEZ GENERAL DE LARMÉE D'ESPAGNE, LE ROY LOVIS 14E LVY A CONFIÉ LA VILLE DE CORBEIL

[1] Voy. aussi l'inscription suivante.

[2] *Sic.* — [3] Les deux îles, prises par les Espagnols en 1635, reprises en 1637 par l'armée du roi, sous les ordres du comte d'Harcourt et de l'archevêque de Bordeaux, Henri d'Escoubleau de Sourdis.

DVRANT LES TROVBLES DE LA FRANCE EN 1652. ET PARMY TOVS SES GRANDZ EMPLOYS IL A TOVSIOVRS
CONSERVÉ SA RELIGION PVRE, ET SA PIETÉ AV POINT QVE DEVANT SA MORT IL A DONNÉ SA MAISON
ET VN IARDIN AVDIT CORBEIL, ET QVINZE CENS VINGT LIVRES DE RENTE POVR LA FONDATION
DVDIT[1] COLLEGE SOVBS LA DIRECTION DE MESSIEVRS DE SORBONNE OV LA IEVNESSE DE
LA VILLE, ET FAVLX BOVRGS SERA INSTRVICTE GRATVITEMENT EN LA CRAINTE DE DIEV,
ET BONNES MOEVRS, ESCRITVRES, ET LANGVE LATINE IVSQVA LA RETHORIQVE INCLVSIVEMENT
CONFORMEMENT AV CONTRACT DE FONDATION PASSÉ PARDEVANT BARRE ET TARTERET NOTAIRES
A CORBEIL LE 30E. IANVIER 1656. IL À AVSSY FONDÉ A PERPETVITÉ EN CETTE ESGLISE
DOVZE SERVICES SOLEMNELS PAR ANNEÉ POVR LE REPOS DE SON AME ET VNE AVMOSNE
AVX PAVVRES DE DEVX SEPTIERS DE BLED EN PAIN A CHACVN SERVICE MOYENNANT
CINQ CENS CINQVANTE LIVRES DE RENTE; COMME IL EST DECLARÉ AV CONTRACT DE
FONDATION PASSÉ PARDEVANT TARTERET NORE. LE 2E. IANVIER 1653. CE QVIL A FAICT.
PASSANT POVR VOVS DONNER EXEMPLE, ET A CE QVE VOVS VOVS EN SOVVENIEZ ET DE
PRIER DIEV POVR LVY. *Requiescat In Pace.*

Marbre noir. — Haut. $0^{m},53$; larg. $1^{m},10$.

L'église de Notre-Dame de Corbeil, fondée dans le cours du XIe siècle, a été démolie en 1820. Mieux lui valait cesser de vivre que de continuer à servir de théâtre aux saltimbanques pendant les fêtes locales[2]. L'architecture et la sculpture en étaient excellentes, si nous en jugeons par quelques débris dispersés dans les parcs des châteaux du voisinage de Corbeil, et par les deux effigies royales qui ont été transférées à Saint-Denis, sous les noms apocryphes de Clovis et de Clotilde[3]. Le XIIe siècle a rarement produit des œuvres d'un meilleur style et d'une exécution plus soignée. Jacques de Bourgoin était un guerrier plein de vaillance et un bon citoyen. Revenu en sa ville natale, afin d'y terminer doucement une vie usée au service de son pays, il voulut employer sa

[1] Ce terme nous prouve que la présente inscription devait être classée la seconde.

[2] *Potius mori quam fœdari.*

[3] Musée des monum. français, n° 9 *bis*. *Monogr. de l'église de Saint-Denis*, p. 201. Parc du château de Montgermont. etc. etc.

modeste fortune à des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique. Il trouva son repos dans l'église de Notre-Dame[1], sous un tombeau qu'un dernier sentiment de reconnaissance a sauvé de la ruine, et qui a été relevé dans une des chapelles de Saint-Spire, à côté de la statue du comte Aymon.

Le monument est sculpté en pierre. Une figure de grandeur naturelle représente le défunt dans l'attitude de la prière, sur un cénotaphe décoré d'encadrements, de moulures, et d'une tête de squelette ailée entourée d'un linceul. Le costume se compose de l'armure de fer, encore d'usage au XVIIe siècle, de grandes bottes de cuir avec leurs éperons, de l'écharpe attribut du commandement, et de l'épée. Les traits ont du caractère. Une petite calotte recouvre le haut de la tête. Le casque et les gantelets sont placés un peu en arrière de l'effigie. Un prie-Dieu armorié porte le livre d'oraisons.

Deux épitaphes en lettres dorées accompagnaient le tombeau dans son état primitif. Une seule, celle que nous avons dû classer la seconde, a été recueillie à Saint-Spire. L'autre se trouve encastrée dans un mur de la salle principale de l'ancien collége fondé par Jacques de Bourgoin, et transformé de nos jours en salle d'asile. Les deux inscriptions se complètent l'une par l'autre; il est fâcheux qu'elles soient maintenant séparées. L'éloge du défunt résulte de la simple énonciation de ses œuvres; il n'y pas d'oraison funèbre plus authentique et plus sincère[2].

L'ancien collége conserve comme un titre de sa destination première une cloche, ornée d'une Minerve assise sur des trophées d'arts et de sciences. Des fleurs de lis en couvrent le pourtour, et le fondeur a signé en lettres du XVIIe siècle :

CLAVDE BENARD M^E FONDEVR A PARIS

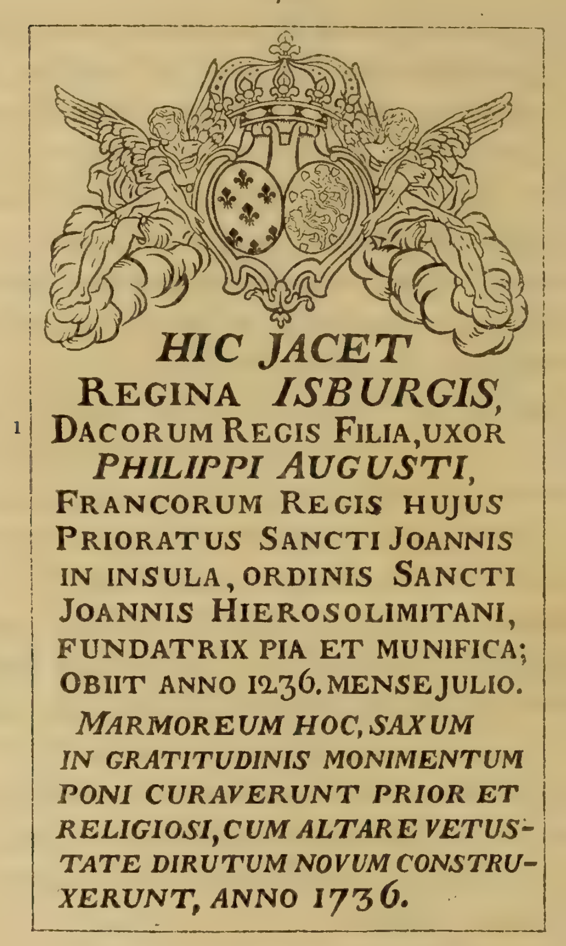
[1] Au chœur, du côté de l'épître.

[2] L'abbé Lebeuf n'accorde à Jacques de Bourgoin et à son tombeau qu'une courte mention.

MCCCCV.

CORBEIL (LE NOUVEAU-). — ANCIENNE COMMANDERIE DE SAINT-JEAN-EN-L'ÎLE.

1736.



Marbre noir. — Haut. 1^{m},15; larg. 0^{m},67.

Quelque moderne qu'elle soit, l'inscription qui précède avait droit à la priorité, puisqu'elle servait d'épitaphe à la fondatrice de la com-

[1] Il fallait dire *Danorum*. Ce n'est pas des *Daces* qu'il s'agit ici, mais des *Danois*.

manderie, Isemburge, fille du roi de Danemark, Waldemar le Grand, et seconde femme du roi de France, Philippe-Auguste. La vie de cette princesse ne fut qu'une longue infortune. Abandonnée aussitôt après son mariage, répudiée, protégée vainement par le souverain pontife, enfermée au château d'Étampes, replacée sur le trône, elle n'opposa aux rigueurs du sort qu'une douceur angélique, une résignation inaltérable. Après la mort du roi Philippe en 1223, elle se retira dans le domaine de Corbeil qui lui avait été assigné en douaire, et c'est là qu'elle fonda, sous la règle des Frères hospitaliers de Jérusalem, le prieuré-commanderie de Saint-Jean, dans une petite île formée par les eaux de la Juine[1]. Elle mourut treize ans après[2] dans un édifice voisin qu'on appelait encore au siècle dernier *le logis de la Reine.* L'église d'Isemburge s'est conservée à peu près intacte, mais dépouillée de son ameublement et réduite à devenir, suivant les besoins du moment, soit un magasin, soit un atelier. Elle s'élève, aujourd'hui entièrement isolée, au milieu d'un parc qui dépend d'une des célèbres fabriques d'Essonnes. Le plan est cruciforme. Les proportions ne dépassent pas celles d'une grande chapelle. La simplicité de la construction, l'harmonieux accord de ses diverses parties, la juste mesure et la finesse de l'ornementation nous autorisent à proposer ce monument comme un charmant modèle pour une église de paroisse de moyenne importance.

La reine Isemburge fut inhumée au milieu du chœur, sous la lampe. On lui érigea un tombeau de cuivre[3] de même forme que ceux des évêques fondateurs de la cathédrale d'Amiens. L'effigie en relief, couronne en tête, sceptre en main, revêtue d'un manteau de reine, était couchée sur une longue table de métal, dont l'encadrement présentait une inscription ainsi conçue, en capitale gothique :

HIC · IACET · ISBVRGIS · REGVM · GENEROSA · PROPAGO
REGIA · QVOD · REGIS · FVIT · VXOR · SIGNAT · IMAGO

[1] D'abord prieuré et commanderie, puis chef-lieu d'un bailliage et de la grande trésorerie de l'ordre de Malte. En dernier lieu, le revenu s'élevait à 12,000 livres. (Sauval, *Antiq. de Paris,* t. III, p. 615.) — [2] Mariée en 1193, à l'âge de dix-sept ans, elle en avait soixante à l'époque de sa mort.

[3] Millin, *Antiq. nat.* t. III, n° XXXIII. —

FLORE · NITENS · MORVM · VIXIT · PATRE · REGE · DANORVM
INCLITA · FRANCORVM · REGIS · ADEPTA · THORVM
NOBILIS · HVIVS . ERAT · QVOD · IN · ORBIS · SANGVINE · CLARO
INVENIES · RARO · MENS · PIA · CASTA · CARO
ANNVS · MILLENVS · ADERAT · DECIESQVE · VICENVS
TER · DVO · TERQVE · DECEM[1] · CVM · SVBIT · IPSA · NECEM
FELICIS · LVCE · VITE · SVBDVCTA · CADVCE[2]
HVGO · DE · PLAGLIACO · ME . FECIT

La valeur historique de cette épitaphe nous a déterminé à la reproduire, bien qu'elle n'existe plus en original; nous nous sommes efforcé d'en donner un texte exact après avoir comparé les versions plus ou moins fautives que nos prédécesseurs en ont publiées. Les derniers mots nous apportent le nom d'un artiste du XIIIe siècle, Hugues de Plailly, dont nous ne connaissons jusqu'à présent qu'un autre ouvrage[3]. Le renouvellement du maître-autel de l'église de la commanderie, en 1736, occasionna le déplacement du tombeau, qui fut transféré dans le croisillon méridional, où la proscription des tombes royales est venue l'atteindre en 1793. Le prieur et les religieux de Saint-Jean laissèrent les restes de la reine dans le lieu de leur sépulture; mais ils prirent soin de faire ajuster dans le dallage une inscription commémorative gravée sur une plaque de marbre noir et décorée des armes de France[4] et de

Lebeuf, *op. cit.* t. XI, p. 195-197. — D. B. de Montfaucon, *Monuments de la monarchie française*, t. II, p. 110.

[1]

Annus millenus	1,000	1236.
decies vicenus	200	
ter duo	6	
terque decem	30	

[2] Le 14 janvier, jour de saint Félix, d'après l'abbé Lebeuf; mais le nombre de saints du même nom est tel qu'il serait bien difficile de choisir, en l'absence d'un document plus précis. L'inscription moderne se prononce pour le mois de juillet, durant lequel le nom de saint Félix ne revient pas moins de quatre fois, le 10, le 12, le 27 et le 29.

[3] Tombe de métal avec la figure en relief de Barthélemi de Roye, fondateur de l'abbaye de Joyenval, près de Saint-Germain-en-Laye; elle portait cette signature :

HVGO · DE · PLAIL
LI · ME · FECIT

(Portef. de Gaignières, ancienne collection, tome de l'Île de France.)

[4] D'azur aux fleurs de lis d'or sans nombre.

Danemark[1]. Deux anges accompagnent le cartouche qui contient les écussons; une couronne fleurdelisée le surmonte. Cette inscription ne se trouve plus sur le sol du chœur; elle a été relevée sur le mur de la première travée à main droite. Nous avons jadis entendu dire à notre confrère M. Bottée de Toulmon, membre du Comité des arts et monuments, mort en 1850, qu'une fouille pratiquée de son temps au milieu du chœur amena la découverte des ossements d'Isemburge, d'une couronne en cuivre, et de deux petits vases en terre commune semblables à ceux qu'on rencontre si fréquemment dans les tombeaux des XII[e] et XIII[e] siècles. Tout incomplet qu'il soit, nous ne devions pas omettre ce renseignement.

[1] D'or semé de cœurs de gueules à trois lions léopardés d'azur, l'un sur l'autre, armés, lampassés et couronnés de gueules.

[2] *Bulletin archéologique du Comité*, t. II, p. 613. Un psautier à miniatures, conservé dans la famille de Puységur, a été reconnu par M. Léopold Delisle pour celui de la reine Isemburge. (*Bibliot. de l'École des Chartes*, 6[e] série, t. III.)

MCCCCVI.

CORBEIL (LE NOUVEAU-). — ANCIENNE COMMANDERIE DE SAINT-JEAN-EN-L'ÎLE.

1287 ?.

CI · GIST · FRERE ·

IEHAN · DE · CHEVRI · IADIS · PRIEVR · DE · FRANCE · QVI · TRESPASSA · EN · LAN · DE · GRACE · M · CC

. . . .

. . . . QUI · TRESPASSA · EN · LAN · DE · GRACE · M · CC · . . . . XXVII ·

PRIEZ · DIEV · POR · LI ·

Pierre. — Long. 2m,80; larg. 1m,32.

Le sol de la chapelle de la commanderie était autrefois presque entièrement recouvert de dalles funéraires. La plupart ont disparu; une aire de terre battue en a pris la place.

La tombe de Jean de Chevry est de grandes dimensions. Autrefois placée dans le croisillon septentrional, elle a été reportée au milieu du chœur. Il ne subsiste aucune trace de figure ni d'ornementation à l'intérieur de l'encadrement. On voit seulement aux angles quatre écussons dont le blason consiste en deux haches d'armes adossées. Il y avait place pour deux personnages sur cette large dalle, et les deux dates relatées dans l'inscription semblent indiquer qu'elle ne s'appliquait pas seulement au prieur de France, mais aussi à quelque autre personne de la même famille.

L'abbé Lebeuf (t. XIV, p. 146) cite, comme faisant partie du petit cartulaire de l'abbaye de Saint-Maur, un acte de 1270, dans lequel Jean de Chevry prend la qualité de prieur de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en France. Nous avons dû recourir aussi à la liste des grands prieurs de France, publiée dans le *Gallia christiana*. Nous y avons trouvé au quinzième rang Jean III de Chevry (*de Capriaco*), en

1269[1], et au dix-septième Jean IV de Chevry, en 1276[2]. Les savants auteurs se demandent s'il ne s'agirait pas d'un seul et même personnage. Nous regrettons d'autant plus la mutilation de l'épitaphe de Corbeil, dont le texte complet aurait peut-être tranché la question.

[1] T. VII, col. 1062-1068. — [2] *Sanctæ domus hospitalis Jerusalem prior in Francia.*

MCCCCVII.

CORBEIL (LE NOUVEAU-). — ANCIENNE COMMANDERIE DE SAINT-JEAN-EN-L'ÎLE.

1286.



CI · GIST · ARTO

ST · DE · DOVRCHE[1] · QUI · FV · ESCVIER · MADAME · LA · REINE · MARGU(ERITE · QUI · TRES)

[1] Et non *Antoine de Mourche*, comme l'a lu l'abbé Lebeuf. Les mots entre crochets sont fournis par un dessin des Portefeuilles de Gaignières.

(PASSA · LAN · DE · GRACE[1]) ·

(M · CC · IIII · XX · Z · VI ·) LA · VEILLE · DE · LA · FESTE · NOSTRE · DAME · AN · MARS[2] · PRIEZ · POVR ·

LAME · DE · LI ·

Pierre. — Long. 2m,00; larg. 1m,10.

La tombe d'Artost de Dourche était placée dans le croisillon méridional; on l'a transférée à l'entrée du chœur. Le dessin a beaucoup souffert; les pieds de l'effigie[3], et la portion de la bordure où se lisait la date du décès, ont été supprimés.

Le défunt remplissait les fonctions d'écuyer auprès de la reine Marguerite de Provence, veuve de saint Louis, dame douairière de Corbeil, morte en 1285. La présence d'Artost de Dourche à Corbeil et sa sépulture se trouvent ainsi expliquées. Il est représenté imberbe, les mains jointes, vêtu d'une longue cotte, sans aucune apparence de costume militaire; deux anges nimbés lui encensent la tête; de chaque côté, à la hauteur des reins, un écusson porte un sautoir pour armoiries. L'encadrement se compose de deux colonnettes à chapiteaux feuillagés, d'un arceau cintré à trois lobes et d'un pignon fleuronné.

[1] L'abbé Lebeuf donne la date de 1288. La vérification n'est plus possible aujourd'hui, par suite de la fracture de la partie inférieure de la dalle.

[2] Le 24 mars, veille de la fête de l'Annonciation.

[3] Les pieds reposaient sur le dos d'un chien. (Gaignières et Millin.)

MCCCCVIII.

CORBEIL (LE NOUVEAU-). — ANCIENNE COMMANDERIE DE SAINT-JEAN-EN-L'ÎLE.

1409.

(hic iacet frater eustachius de atrio quondam prior huius
domus qui victualia pro cena conventus et pro necessari)
is stipendia presertim quatuor officiariis ampliavit dedit eciam dicto conventui quandam
(domum per ipsum acquisitam apud corbolium situatam...........
................)
diebus lune per ipsum conventum pro eo perpetuo solenniter celebranda qui obiit
(anno domini millesimo quadringentesimo nono xvii mensis novembris)

Aspice mortalis tumulum · tibi porcio talis ·
Debetur · recita · que tua sunt merita ·
Vilis fio cinis · talis meus est modo finis ·
Ossa solo retego · sum quoq̄ pulvis ego ·
Qui tumulo mersum · me cernis pulvere versum ·
Cur cernendo taces · te peto funde preces ·

Pierre.

Frère Eustache de Laitre, prieur de Saint-Jean, avait sa sépulture devant l'autel érigé dans le croisillon septentrional. L'abbé Lebeuf cite comme très-belle la dalle funéraire de ce personnage; mais il n'en donne pas la description et se contente de rapporter sans aucun commentaire l'inscription en prose gravée sur la bordure. Millin s'est abstenu, de son côté, d'en insérer la gravure dans sa notice. La moitié inférieure de cette tombe s'est retrouvée, nous ne savons par quelle circonstance, dans les magasins de l'église de Saint-Denis, où elle sera

peut-être arrivée après avoir passé par les dépôts du musée des monuments français. La pierre est devenue très-fruste. D'après ce qui subsiste, on peut reconnaître la richesse du dessin et l'étendue peu commune des dimensions. Des figurines couvraient les pieds-droits de l'encadrement. Nous avons restitué entre parenthèses les portions aujourd'hui disparues de l'épitaphe en prose que nous devons, soit à Millin, soit à l'abbé Lebeuf. Nous ne pouvions juger de l'exactitude du texte qu'ils ont publié qu'au moyen des parties encore existantes, et nous avons à regret constaté plusieurs différences qu'il serait d'ailleurs inutile de relever ici en détail. Autre chose est, nous l'avons dit, de lire à l'aise une inscription commodément dressée contre un mur ou de la déchiffrer sur le sol à travers une couche de poussière, comme l'ont fait nos devanciers.

Les trois distiques adressés au passant pour lui rappeler sa fin dernière et pour lui demander ses suffrages se lisent sur une tablette posée au-dessous des pieds de l'effigie.

Eustache de Laitre, c'est son épitaphe qui nous l'apprend, augmenta la pitance des religieux et le pécule des quatre officiers du prieuré. Il donna aussi une maison qu'il avait acquise à Corbeil pour assurer la célébration d'une messe solennelle, tous les lundis de l'année, à son intention.

Les armoiries du défunt étaient d'azur à la bande d'or ou d'argent chargée de trois tourteaux de gueules.

MCCCCIX.

CORBEIL (LE NOUVEAU-). — ANCIENNE COMMANDERIE DE SAINT-JEAN-EN-L'ÎLE.

1482.



. . ble et Religieuſe perſonne frere Jehan le Roy En ſon vivant prie[1] . . .

[1] Prieur de ce lieu et commandeur de Lagny. (Lebeuf, *op. cit.* t. XI, p. 198.)

. . . . eur de laigny le secq[1] qui. . . . .

. . . . de feurier lan mil CCCC quatre vingts et deux prier[2] dieu pour. . . . .

Pierre. — Long. 2m,30; larg. 1m,14.

La tombe de frère Jean le Roy sert de table dans un jardin dépendant du château de Nagis, près d'Essonnes. En abattant les quatre angles, on l'a façonnée à peu près en losange. Dans l'église du prieuré, elle se voyait vers le milieu du chœur, à côté du tombeau de la reine fondatrice. Dessin très-riche, en partie oblitéré; arcade en ogive, à cinq lobes, reposant sur des colonnettes dont les chapiteaux sont feuillagés; dans les niches de l'entablement, quatre anges et l'âme du défunt reçue dans le sein d'Abraham; sur les pieds-droits, huit apôtres, parmi lesquels on peut encore reconnaître saint Pierre à sa clef, saint Paul à son épée, saint Jacques le Majeur à son costume de pèlerin, saint Matthieu à sa lance; effigie du défunt, la tête nue, le corps enveloppé du manteau de l'ordre, avec la croix à huit pointes entre l'épaule gauche et la poitrine. Le manteau ne laisse passer que les mains, qui sont jointes. Le visage, les mains et la croix étaient rapportés par incrustation.

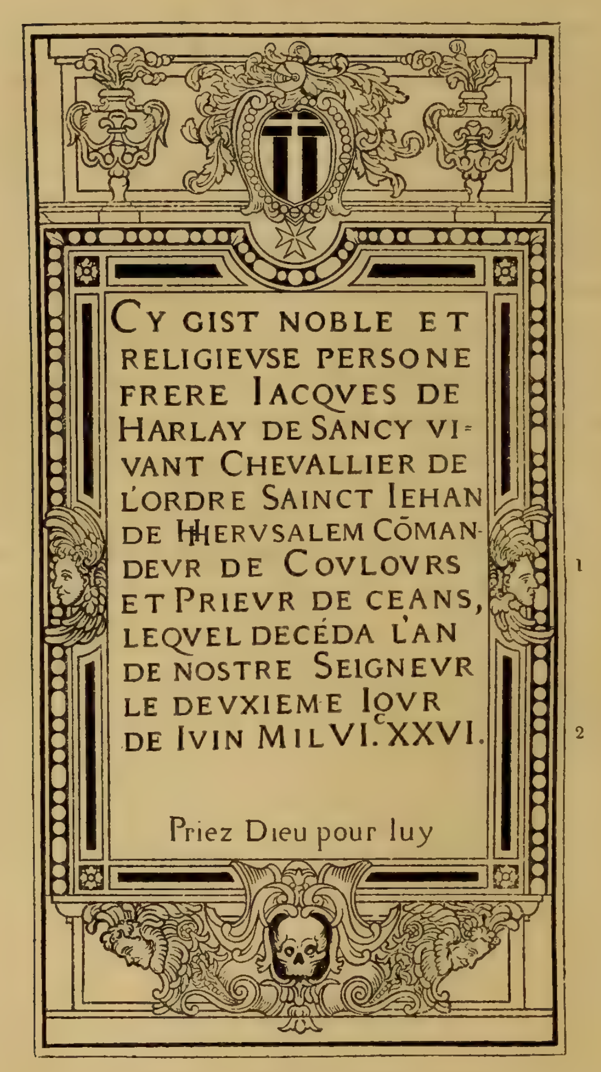
[1] Ancienne commanderie de l'ordre de Malte, au diocèse de Meaux (Seine-et-Marne, canton de Nanteuil). Le revenu s'élevait à 16,000 livres. (Sauval, *Antiq. de Paris*, t. II, p. 615.)

[2] *Sic.*

MCCCCX.

CORBEIL (LE NOUVEAU-). — ANCIENNE COMMANDERIE DE SAINT-JEAN-EN-L'ÎLE.

1626.



Pierre. — Long. 2m,27; larg. 1m,15.

[1] Commanderie située près de Sens; 7,000 livres de revenu. (Sauval, *Antiq. de Paris*, t. II, p. 615.)

[2] Millin donne par erreur la date de 1625. La même erreur se trouve dans l'*Hist. généal.* du P. Anselme, t. VIII, p. 802.

La dalle funéraire de Jacques de Harlay de Sancy est restée dans le chœur de l'église de la commanderie. Encadrement décoré d'oves et de moulures; de chaque côté, un mascaron; au-dessous du texte, une tête de mort et des enroulements; au-dessus, entre deux pots à feu, sur un cartouche, les armoiries de Harlay, d'argent à deux pals de sable; heaume à lambrequins flottants. En sa qualité de commandeur, Jacques de Harlay portait de plus en chef les armes de la Religion, de gueules à la croix pleine d'argent, et mettait autour de son écusson le chapelet auquel était suspendue la croix de l'ordre à huit pointes. L'épitaphe est gravée en grands et beaux caractères. Le mot *Hiervsalem* présente toutefois la trace d'une retouche maladroite.

Une seconde inscription rédigée en latin, consacrée au même personnage, se lisait sur un marbre noir attaché à la muraille du chœur. Elle n'existe plus; Millin nous en a conservé la teneur. Jacques de Harlay, quatrième fils de Robert de Harlay de Sancy, baron de Monglat et de Maule, et de Jacqueline de Morainvilliers, reçu chevalier de Malte en 1573, devint, en 1578, commandeur de Coulours et prieur de Saint-Jean. Il fut chargé de plusieurs ambassades pour les affaires de son ordre, et mourut à l'âge de soixante-neuf ans et un mois.

L'abbé Lebeuf n'a rien dit du commandeur dont nous publions l'épitaphe; mais il cite un autre Jacques de Harlay, prieur de Saint-Jean, sous le règne de Charles VII (t. XI, p. 200).

MCCCCXI.

CORBEIL (LE NOUVEAU-). — ANCIENNE COMMANDERIE DE SAINT-JEAN-EN-L'ÎLE.

1639.

CY GIST ILLVSTRISSIME SEIGNEVR FRERE
GVILLAVME DE MEAVX BOISBOVDRAN CHEVALLIER
DE L'ORDRE ST JEHAN DE HIERVSALEM GRAND PRIEVR
DE FRANCE LEQVEL APRES AVOIR PASSÉ PAR LES PLVS
GRANDES CHARGES CIVILES ET MILITAIRES DE SON
ORDRE A ESTÉ DIX ANS GRAND PRIEVR DE FRANCE
PENDANT LESQVELZ IL NA OBMIS AVCVNS SOINZ POVR
LOBSERVANCE DES STATVZ ET REGLES DE LA RELI-
GION NI ESPARGNÉ LA DESPENCE DE CENT MIL LIVRES
TANT POVR RESTABLIR LES LIEVX DEPENDANS DV
GRAND PRIORÉ LES DECCORER[1] ET EMBELLIR DE
FONTAINES ET AVTRES OVVRAGES VTILS[2] ET NECES-
SAIRES A ICELVY QVE POVR EN COSERVER[3] LES DROICTZ
PAR L'INVENTAIRE GENERAL QVIL A FAICT FAIRE DES
TILTRES DICEVX OVTRE DEVX FONDATIONS QVIL
A FAICTES LVNE DE 30. MIL LIVRES POVR ESTRE
EMPLOIEZ EN BLED DESTINEZ ET RESERVÉ SEVLE-
MENT POVR SERVIR AVX NECESSITEZ DVN SIEGE DE
MALTHE LAVTRE DVNE MESSE QVI SE DOIBT DIRE
TOVS LES DIMANCHE[4] EN CESTE CHAPELLE POVR
LAQVELLE IL A DONNÉ. 1500tt. CES BONES ET SAINTES
ACTIONS TESMOIGNENT QVELLE A ESTÉ SA VIE
TOVTE PLEINE DHONNEVR DE VERTV ET DE CHARITÉ
RELIGIEVSE ET EXEMPLAIRE IL DECEDA EN LA 78E
ANNEE DE SON AGE LE 2E OCTOBRE. 1639.

[1-4] *Sic.* Il en est de même des autres fautes grammaticales du texte.

FRERE IEAN HAC PRESTRE RELIGIEVX DVDIT ORDRE ET
COMMANDEVR DV BOVPGOVT[1] DV COMSEIL[2] ET ADVIS DVQVEL
LEDIT FEV SIE^R^ GRAND PRI^R^ SEST SERVI DVRANT SA VIE ET AVQVEL
IL A DONNÉ LE PRIEVRÉ DE S^T^ IEAN EN LISLE POVR TESMOIGNAG^E^
ET RECOGNOISSANCE DE SON AFCTION[3] A FAIT METTRE CE P̄SENT
TOMBEAV A SA MEMOIRE *Priez Dieu Pour Lui.*

Marbre noir. — Long. 2^m^,25; larg. 1^m^,10.

Guillaume IV de Meaux Boisboudran tient le soixante-douzième rang parmi les grands prieurs de France, dans la liste qu'en donne le *Gallia christiana*[4]. Les auteurs de ce grand recueil se sont contentés de le nommer; ils renvoient, pour le détail de ses services, à l'histoire des chevaliers de Malte. La vigilante et généreuse administration du grand prieur est en effet dignement appréciée dans cet ouvrage; mais l'épitaphe du prieuré de Saint-Jean, dans sa franchise et sa simplicité, nous la fait peut-être encore mieux connaître. Notre collaborateur, M. Fichot, a retrouvé ce marbre intéressant à Corbeil, près de la grande place, dans l'officine d'un pâtissier; on s'en servait comme d'une table à pétrir la pâte.

Les ancêtres de Guillaume de Meaux accompagnaient saint Louis à sa première croisade. On prétend qu'ils changèrent alors les insignes héraldiques de leur blason contre des couronnes d'épines, au nombre de cinq, en champ d'argent[5]. Ces armoiries furent gravées au-dessus de l'épitaphe du grand prieur; on y ajouta, suivant l'usage, la croix de l'ordre en arrière de l'écusson, le chef de la Religion et le chapelet. L'encadrement se divise en deux parties, comme l'inscription elle-même; moulures, têtes de squelette affrontées, ossements croisés en

[1] Le nom de cette commanderie est écrit *Bourgot*, dans une épitaphe du même Jean Hac rapportée par Millin, *loc. cit.*

[2-3] *Sic.*

[4] Famille ancienne de la Brie. Un neveu du grand prieur, frère Gabriel de Boisboudran, bailli, trésorier, général des galères, mourut vainqueur, en 1644, dans un combat contre les infidèles demeuré célèbre dans les fastes de l'ordre.

[5] Posées deux, deux et une.

sautoir; casque à lambrequins; cierges et torches allumés, liés ensemble par des rubans.

La résidence embellie par les soins de Guillaume de Meaux était le grand prieuré de la rue du Temple, à Paris[1]. Il n'en reste pas aujourd'hui pierre sur pierre. L'église qui en dépendait renfermait les tombeaux des prédécesseurs de Guillaume de Meaux; mais ce n'est pas en ce lieu qu'il fut inhumé. Frère Jean Hac, prieur de Corbeil, fit placer sur sa sépulture, dans l'église de Saint-Jean, l'épitaphe que nous publions. Les dernières lignes nous disent que ce religieux avait été l'ami et le conseiller de Guillaume de Meaux, qui l'éleva aux fonctions prieurales. Jean Hac, mort en 1649, eut aussi à Saint-Jean une épitaphe latine que Millin nous a conservée.

Parmi des débris employés au dallage d'une buanderie, on lit en latin le nom de François Vernier, décédé le 14 janvier 1784. Millin nous apprend que ce personnage, originaire d'Avranches, fut un des derniers prêtres conventuels de Saint-Jean; il lui attribue quelques vers latins sur la description de la commanderie.

Nous signalerons aux recherches de ceux qui viendront après nous les autres inscriptions du prieuré de Saint-Jean, mentionnées en grand nombre par l'abbé Lebeuf et par Millin; sont-elles anéanties ou seulement dispersées? Nous citerons, pour terminer, une cloche de 1739, passée en la possession de l'église de Villabé, sur laquelle on lit les noms de frère Jean de Romegoux, sous-prieur de Saint-Jean, et de François Dauvet Desmarest, grand trésorier de l'ordre de Malte.

[1] Voy. ci-dessus, t. I, p. 574.

MCCCCXII.

LICES [1]. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1782.

ICI REPOSE
JACQUES MARIE JERÔME
MICHAU DE MONTARAN
DÉCÉDÉ
LE 5 AOÛT 1782.

Marbre noir. — Long. $0^{m},95$; larg. $0^{m},40$.

Église rebâtie dans la première moitié du XVI[e] siècle. On y voyait un charmant tableau sur bois, de la même époque, représentant la naissance du Christ, et entouré d'une riche guirlande d'or. Cette peinture est aujourd'hui au musée de l'hôtel de Cluny, sous le n° 2857.

Du temps de l'abbé Lebeuf, la seigneurie de Lices appartenait à M. de Montaran, qui avait exercé les fonctions de trésorier de haute et basse Bretagne. Ce personnage est probablement le même que celui dont la dalle funéraire existe encore dans la chapelle de la Vierge, à la dernière travée du bas côté septentrional de l'église.

Le château de Beaurepaire, où il faisait sa résidence, est remplacé par une ferme, et les jardins, dessinés par Le Nôtre, ont été livrés à la culture. Un autre seigneur de Lices, Edme-Charles Michau de Montaran, peut-être le fils de Jacques-Marie-Jérôme, est nommé sur la grosse cloche de l'église, à la date de 1791, en compagnie du curé, du maire, des marguilliers et du fondeur, N. Peigney. Nous n'avons pu obtenir une copie complète de l'inscription.

[1] Ou *Lisses*, comme on l'écrit maintenant.

MCCCCXIII.

BONDOUFLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-FIACRE.

1548.

✝ ihs maria mil vc xl viii
fut faicte pour bondouffle
et nomee marie ·

Cloche.

Église pauvre et sans caractère. La cloche a été fondue la seconde année du règne de Henri II. L'inscription qu'elle porte ne nous en donne que le nom et la date.

Au milieu du chœur, il reste à peu près la moitié d'une dalle, d'un gracieux dessin, qui présente l'effigie d'un très-jeune homme, tourné vers sa gauche, vêtu du petit manteau. Les cheveux sont longs et ondoyants. La plus grande partie de l'épitaphe a disparu avec la bordure qui la contenait. On lit seulement que le défunt se nommait Claude More, et qu'il est décédé à l'âge de onze ans (XVIe ou XVIIe siècle).

MCCCCXIV.

BRÉTIGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

XIVe siècle.

. . . .

. . . . NICOLAS DE FREINES IADIS CHEVALIER QVI TRESPASSA LAN DE GRACE MCCC. . . . .

Pierre.

Le village de Brétigny, jadis entouré d'une enceinte fortifiée, possédait deux églises, celle de Saint-Philbert, qui a été complétement détruite, et celle de Saint-Pierre, qui a été conservée. Les portions les plus anciennes de l'édifice datent de la première moitié du XIIIe siècle; les autres appartiennent au XVe. Rien d'ailleurs de remarquable dans la structure ni dans l'ornementation.

Quatre tombes, comprises dans le dallage du chœur, sont marquées de cinq petites croix qui prouvent qu'on s'en est servi pour faire des tables d'autel. Une de ces pierres présentait l'effigie et l'épitaphe de Nicolas de Fresnes. On y distingue à peine quelques traces de dessin. Le fief de Fresnes était situé sur la paroisse de Brétigny. Le château avait été reconstruit en style moderne; il a disparu, ainsi que la chapelle, du titre de Saint-Côme et Saint-Damien, qui en dépendait.

Une cinquième dalle se voit aussi dans le chœur, devant les degrés du maître-autel. La gravure en est à peu près détruite. Les emblèmes des évangélistes, placés dans les angles, sont encore visibles. De l'inscription nous n'avons pu déchiffrer que le millésime de 1556. Cette tombe ne serait-elle pas celle d'un curé de Villejust, natif de Brétigny, mort au milieu du XVIe siècle, dont l'abbé Lebeuf a fait mention, mais sans nous dire son nom?

MCCCCXV.

BRÉTIGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

XVIII[e] siècle.

CI GIT
ANNE DE
BERTHEVIN EPOUSE
DU BARON DE BLOSSET
DAME DE CE LIEU MORTE
EN 1587. SA CHARITÉ
POUR LES PAUVRES L'A
MISE EN VENERATION.

Plaque de marbre noir, arrondie au sommet, posée sur le sol du chœur, du côté de l'évangile; une croix au-dessus du texte; une tête de mort au-dessous. Cette inscription a toute une histoire que l'abbé Lebeuf rapporte longuement[1]; nous pensons qu'il suffira d'en indiquer ici les principales circonstances.

Anne de Saint-Berthevin[2], première femme de Jean de Blosset, seigneur baron de Torcy, du Plessis-Pâté et autres lieux, chevalier des ordres, lieutenant général au gouvernement de Paris[3], mourut en 1587, laissant la réputation d'une sainte dame, pleine de charité pour les pauvres et pour les infirmes. Elle fut inhumée à Saint-Pierre de Brétigny, à l'endroit même où se trouvait l'inscription que nous publions. Son mari, qui mourut en 1592, après avoir contracté un second mariage, voulut cependant lui être réuni dans le même tombeau. Plus d'un siècle après, le 30 avril 1706, en faisant une fouille dans le chœur pour préparer une sépulture à Charles, comte de Fontaine-

[1] T. XI, p. 289-294.

[2] Ainsi appelée d'une paroisse du même nom, au diocèse du Mans, placée sous le patronage de saint Berthevin (*Berthevinus*), diacre martyr, dont la fête se célèbre le 8 septembre. C'est par erreur que dans l'épitaphe on a omis le mot *saint*.

[3] Voy. ci-dessus, t. I, p. 487.

Martel, seigneur de Brétigny, on ouvrit le caveau d'Anne de Saint-Berthevin. Le cercueil de Jean de Blosset ne contenait plus que des cendres; le corps d'Anne de Saint-Berthevin était entier, flexible, exempt de toute corruption. Le bruit se répandit aussitôt que la sainteté de la défunte, manifestée par ce premier prodige, se confirmait par de nouveaux miracles. Le corps fut levé de terre; le peuple de tout le voisinage accourut pour le vénérer. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, prohiba ce culte naissant et prescrivit de rendre le corps à son sépulcre. Le peuple persistait sans doute à venir invoquer la sainte femme; car le successeur du cardinal de Noailles, Charles de Vintimille, ordonna la suppression d'une inscription placée dans l'église en l'honneur d'Anne de Saint-Berthevin. L'opinion publique prévalut encore une fois. Nous avons vu l'inscription réintégrée à son ancienne place; une pieuse famille l'avait secrètement conservée. On amenait des enfants malades près de cette tombe, en réclamant pour eux l'assistance de *la bonne dame sainte Anne*. Un dernier acte de l'autorité ecclésiastique a renouvelé l'ordonnance de Charles de Vintimille; l'indifférence fera mieux encore.

La cloche paroissiale, fondue en 1777, eut pour marraine Claude-Charlotte Thiroux, femme de très-haut et puissant seigneur Jacques-Gabriel-Louis Leclerc, marquis de Juigné[1], maréchal des camps et armées du roi, en 1762, ministre plénipotentiaire près la cour de Russie, en 1774, et pour parrain leur fils aîné, Charles-Philibert-Gabriel[2]. L'inscription de cette cloche n'a pu être relevée qu'en partie. La seigneurie de Brétigny était échue à Claude-Charlotte Thiroux par héritage de son père, Philibert Thiroux de Chammeville, fermier général des postes et messageries de France.

[1] Illustre famille angevine. Jacques-Gabriel-Louis était frère aîné du célèbre archevêque de Paris, Antoine-Éléonor-Léon. Voyez à Notre-Dame de Paris un monument et des inscriptions modernes en leur honneur.

[2] Comte de Juigné, officier au régiment du Roi-Infanterie.

MCCCCXVI.

LE PLESSIS-PÂTÉ. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1754.

LAN 1754 JAI ETE BENITE PAR JEAN FLEURY
PRETRE CURE DE CE LIEU ET NOMMEE CHARLOTTE
ELIZABETH PAR TRES HAUT ET TRES PUISSANT
SEIGNEUR MONSEIGNEUR CHARLES LOUIS
DE PREISSAC DE MARESTANG COMTE DESCLIGNAC [1]
GOUVERNEUR POUR LE ROY DU CHATEAU NEUF
DE BAYONNE [2] CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL
& MILITAIRE DE S.T LOUIS ET PAR TRES HAUTE
ET PUISSANTE DAME MADAME ELIZABETH
THERESE MARGUERITE LECHEVALIER [3]
COMTESSE DESCLIGNAC SON EPOUSE SEIGNEUR
& DAME DU PLESSIS CHARÇOIX BONDOUFLES LES
BORDES-PIEDS-DE-FER MONTPIPEAUX LA MOTTE
DE MONTLHERY DES CHARMES ET CLOS MARGET
FONTAINE MONTELAT LOMENE LARRE MARCOUSSIS
LA RONSE NOZAY LA VILLE DU BOIS PONT DE VEYLE
LA SALLE LE CHAINAY & AUTRES LIEUX [4]
ETIENNE SEJOURNE PIERRE GAUCHIN MARGUILLIERS

Cloche.

[1] Très-ancienne famille, qui se prétend issue des vieux ducs de Gascogne. D'après le *Dictionnaire de la noblesse*, Charles-Louis, d'abord chevalier de Malte, prieur d'Épernon, abbé de Notre-Dame d'Autrey en Lorraine, rendu ensuite à la vie laïque, devint mestre de camp de cavalerie et gouverneur d'un des châteaux de Bayonne. Il n'est point fait mention de ce personnage dans la liste des abbés d'Autrey (*Alteriacum*), monastère de l'ordre de Saint-Augustin, au diocèse de Toul. (*Gallia christ.* t. XIII, col. 1111-1113.)

[2] Il y avait autrefois à Bayonne trois forteresses : le Château-Vieux, le Château-Neuf et la Citadelle.

[3] Veuve en premières noces du comte de Sebeville, enseigne de la seconde compagnie des mousquetaires; remariée, en 1753, au comte d'Esclignac.

[4] Plusieurs des seigneuries comprises dans cette longue énumération, telles que

Église d'une structure très-simple, de plan cruciforme, bâtie vers le milieu du XVIIe siècle. On n'y voit aucune trace de monuments funéraires.

Bondoufle, Marcoussis, Nozay, Ville-du-Bois, étaient des chefs-lieux qui figurent dans notre liste des paroisses du doyenné de Montlhéry. D'autres n'étaient que de petits fiefs situés, pour la plupart, sur les territoires du Plessis, de Brétigny, de Sainte-Geneviève-des-Bois. Quant à Pont-de-Veyle, il fait partie du département de l'Ain et de l'arrondissement de Bourg.

MCCCCXVII.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MICHEL.

XVIIe siècle.

Robert pallaie, par Testament a donné a leglise et
fabricque st Michel sur orge, et au Curé dicelle
Eglise, chacun par moitié, huict liures tournois
de Rente de bail dheritaige a luy deubz le iour st
Martin dhiuer par Math lamy Rachetable de VIIIxx [1] ltz
a vng paiement affin de dire et celebrer en ladite
Eglize a son Intention et de deffuncte Perrette ysam
bourg sa femme et leurs enffans Qvatre obitz par
chun an aux Quatre temps de lannee A chacun
desquelz · sera dict Vigilles a neuf pseaulmes Neuf
lecons Et Oraisons Accoustumees sur sa fosse Et
Encores de par ledict Curé faire ses prieres
es Qvatre festes solennelles des Iours de
Pasques Pentecoste la toussainctz et Noel
et annoncer au prosne lesdictz obitz le
dimenche preceddent quliz [2] seront dictz et
chantez Comme aussy a led deffunct donné
xxx · s · tz de Rente qvi sont devbz par pierre
trovsseau povr le pain et le vin du ievdy absolu [3]
a la charge de faire la priere led · Ior en a.........
.........avec deprofundis.......led..........
..........................[4].

Pierre. — Long. 0m,70; larg. 0m,65.

Église composée d'une nef sans caractère et d'un chœur du XIIIe siècle. Dans une niche de la façade, l'archange saint Michel, armé de pied

[1] La rente était calculée au denier vingt.

[2] *Sic.*

[3] La distribution de pain et de vin qui se faisait, en certaines églises, le jeudi saint, aux communiants, à la suite de la messe.

[4] Les dernières lignes sont très-frustes.

en cap, portant au cou le collier de l'ordre institué sous son patronage par le roi Louis XI; à plusieurs fenêtres, vitraux de l'école des Pinaigrier, représentant le sacrifice d'Abraham, le buisson ardent, le serpent d'airain, la Pâque des juifs, les scènes correspondantes du Nouveau Testament, saint Jean recevant le livre de l'Apocalypse, et d'autres sujets.

L'acte de donation de Robert Pallaie était fixé au mur, près d'une porte latérale; on l'en a retiré pour le déposer dans la sacristie. Cette pierre ne présente aucun ornement.

Un encadrement de marbre blanc indique la place où se trouvait une épitaphe consacrée par M. de l'Hôpital, brigadier des armées du roi, à la mémoire de son père, Gabriel de l'Hôpital, mort le 12 décembre 1709[1].

[1] Lebeuf, *loc. cit.* t. XII, p. 13.

MCCCCXVIII.

FLEURY-MÉROGIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SAUVEUR.

1783.

✠ LAN 1783 IAI ETE NOMMEE LOUISE MARIE
PAR M^RE^ GUILLAUME FRANCOIS LOUIS IOLY
DE FLEURY[1] CH^ER^ SEIG^R^ DE FLEURY CONSEILLER
DETAT PROCUREUR GENERAL DE SA MAIESTE ET
PAR DAME MARIE LOUISE JOLY DE FLEURY[2]
VEUVE DE M^RE^ GASPARD NICOLAS BRAIER[3] CH^ER^
CONSEILLER DU ROY EN SA COUR DE PARLEMENT
ET GRAND CHAMBRE D-ICELLE. DAME DORDRES
LE BOCAGE ET AUTRES LIEUX ET BENITE PAR M^RE^
IEAN BAPTISTE .... CURE DE FLEURY
IEAN SOUTIF MARGUILLIER EN CHARGE
GAUDIVEAU FECIT[4].

Cloche.

Église reconstruite dans le style le plus simple, de 1722 à 1725, par les soins de Mme Louise Berault[5], veuve de Joseph-Omer Joly de Fleury, ancien seigneur du lieu, avocat général au parlement de Paris. La terre de Fleury devint la propriété de cette illustre famille de magistrature[6] par l'acquisition qu'en fit, le 25 août 1602, François Joly, célèbre avocat, maître des requêtes de Navarre, puis chef du conseil du cardinal de Richelieu, mort en 1635[7]. Ce personnage

[1] Fils de Guillaume-François Joly, procureur général, et neveu de Joseph-Omer Joly, avocat général; il remplaça son père par suite de la démission de celui-ci.

[2] Sœur de Guillaume-François-Louis.

[3] *Braier* ou *Brayer*.

[4] Voy. ci-dessus, n° MCCCLXXXVII.

[5] Fille de Guillaume Berault, seigneur de Villermon, grand audiencier de France; elle mourut en 1738.

[6] Originaire du duché de Bourgogne, établie à Paris à la fin du XVIe siècle.

[7] Lebeuf, *loc. cit.* t. XII, p. 19, 25. De la Chesnaye-Desbois, *Dict. de la noblesse.*

était le trisaïeul du procureur général nommé dans l'inscription de la cloche bénite en 1783; ce fut lui qui abandonna la Bourgogne, pays de ses ancêtres, pour fixer sa résidence à Paris.

L'église de Fleury possède une autre cloche de petites dimensions, provenant, dit-on, de l'église supprimée du Plessis-le-Comte; elle a été fondue en 1767, à Paris, par C. B. Héban, dont le nom ne s'est pas encore rencontré, et par Louis Gaudiveau, qui nous est au contraire bien connu.

MCCCCXIX.

RIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1705.

D. O. M.

CY GÎT HONORABLE PRESTRE FEU
MESSIRE ANTOINE DE LA LANDRE,
CY DEVANT CURÉ DE L'EGLISE DE
NÒTRE DAME DE RIS LE QUEL DE SON
VIVANT, ET CONJOINTEMENT AVEC
DAMOISELLE IEANNE DE LA LANDRE,
SA SŒUR, A FONDÉ QUATRE CENT
LIVRES DE RENTE A PERPETUITÉ,
PAR CONTRACT PASSÉ PAR DEVANT
VAUBLIN ET SON CONFRERE NOTAIRE
AU CHÂTELET DE PARIS LE 23.
SEPTEMBRE 1705. POUR L'ENTRETIEN
DUN PRETRE QUI DIRA LA MESSE TOUS
LES JOUR [1] DANS LADITE ÉGLISE DE RIS,
AUX CHARGES MARQUEÉS PAR LE
TESTAMENT DU DIT FEU S^R DE LA LANDRE

Priez Dieu pour le repos de leurs ame [2]

Pierre. — Long. $0^m,63$; larg. $0^m,50$.

Petite église, en partie de la fin du XIIe siècle, défigurée par des retouches et des replâtrages modernes.

L'épitaphe du curé Antoine de la Landre se lit sur une simple dalle, autrefois placée au bas des marches par lesquelles on descend du sol extérieur dans la nef, aujourd'hui encastrée dans une des piles de la

[1-2] *Sic.*

tour. Afin d'acquitter la fondation faite par le défunt d'une messe quotidienne, un chapelain spécial résidait dans le village.

En avant des degrés du maître-autel, une dalle oblongue, dont l'inscription n'est plus lisible, couvre la sépulture du cœur de Claude Faucon, devenu seigneur de Ris vers 1580, qui mourut premier président du parlement de Rennes, le 21 septembre 1601. Deux petits écussons en marbre blanc, et un cœur en marbre rouge, sont incrustés dans la pierre.

D'autres inscriptions, consacrées au même personnage et à sa famille, ont été détruites[1].

[1] Lebeuf, *loc. cit.* t. XII, p. 40, 48.

MCCCCXX.

RIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1470.

lan mil cccc lx et x

fu faict pour s^t blaise de rys ·

Cloche.

L'église de Ris porte, de temps immémorial, le titre de Notre-Dame. et célèbre sa fête patronale le jour de l'Assomption. Les paroissiens voulurent avoir un second patron; ils choisirent, à une époque déjà ancienne, saint Blaise, évêque de Sébaste et martyr, dont le culte était en grande vogue au moyen âge. Une confrérie, qui s'est rétablie de nos jours, fut instituée sous son invocation; et c'est elle sans doute qui pourvut, en 1470, aux frais de fonte de la cloche, demeurée ainsi, dans la tour de l'église, depuis le règne de Louis XI.

MCCCCXXI.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1679.

L'AN DE GRACE 1679. LE DIMANCHE
30E IOVR DE IVILLET, A LA PRIERE ET
INSTANCE DE TRES HAVTE ET PVISSANTE
DAME MADAME LOVISE BOYER DVCHESSE
DE NOAILLES, PAR LA PERMISSION DE
MONSEIGNEVR L'ILLVSTRISIME[1] ET REVERĒ-
DISSIME ARCHEVESQVE DE PARIS DVC
ET PAIR DE FRANCE[2], CETTE EGLISE A ESTÉ
CONSACREÉ ET DEDIEÉ EN L'HONNEVR
DE STE GENEVIEVE VIERGE, PAR MONSEIGNEVR
L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME
LOVIS ANTOINE DE NOAILLES EVESQUE,
BARON ET COMTE DE CAORS[3] QVI RENFERMA
DANS LA PIERRE DV PRINCIPAL AVTEL
DE L'EGLISE VNE PORTION DES RELIQVES
DES SAINTS MARTIRS, VIRGINIE, ET MANSVET,
DEQVOI Â ESTÉ DRESSÉ LE PRESENT ACTE,
POVR SERVIR DE MEMOIRE A LA POSTERITÉ
ET ESTRE INSCRIPT DANS LE MARTIROLOGE
DE LA DTE EGLISE. FAIT CE IOVRD'HVY A STE
GENEVIEVE DES BOIS LE 30E IOVR DV MOIS
DE IVILLET L'AN DE NOSTRE SEIGNEVR
1679.

Louis Antoine Euesque de Caors

Marbre noir. — Haut. 0m,85; larg. 0m,50.

[1] *Sic.*

[2] François II de Harlai de Champvallon, archevêque de Paris, de 1671 à 1695.

[3] Évêque de Cahors, du mois de mars 1679 au mois de juin 1680; évêque de Châlons-sur-Marne, de 1680 à 1695; archevêque de Paris, de 1695 à 1729.

L'abbé Lebeuf pensait que l'église datait du règne de Philippe-Auguste, c'est-à-dire de l'époque même de l'institution de la paroisse. L'étude que nous en avons faite à notre tour ne contredit point cette opinion, quelques changements qu'une restauration moderne ait apportés au caractère, d'ailleurs très-simple, de l'édifice. Une belle tour, surmontée d'une flèche en pierre, accompagne le chœur, du côté du sud.

La seigneurie de Sainte-Geneviève appartenait, dès le commencement du xviie siècle, à Antoine Boyer, conseiller au parlement de Paris, dont la fille Louise[1] l'apporta en dot, en 1645, à son mari Anne, duc de Noailles[2]. L'église paroissiale n'était encore que bénite, après une durée d'environ cinq siècles; la duchesse de Noailles désira que son fils Louis-Antoine, évêque de Cahors, depuis évêque de Châlons, et enfin cardinal et archevêque de Paris[3], en célébrât la consécration solennelle.

L'acte de consécration est gravé sur une plaque de marbre fixée au mur du chœur, du côté de l'épître. Aucun ornement n'encadre le texte.

La duchesse de Noailles mourut le 22 mai 1697, à l'âge de soixante-cinq ans, laissant une grande réputation de piété et de charité. Elle fut inhumée dans l'église de Sainte-Geneviève-des-Bois, peut-être sous une dalle autrefois armoriée, aujourd'hui complétement oblitérée, placée au milieu du chœur.

On offrait autrefois ici à sainte Geneviève des souches de cire. Il est resté auprès du maître-autel un grand cierge de bois, historié et colorié, daté de 1753, dans lequel on introduisait la cire pour l'allumer ensuite.

[1] Dame d'atours de la reine Anne d'Autriche, en 1657.

[2] Pair de France, chevalier des ordres, lieutenant général des armées du roi, mort en 1678.

[3] Il était le second de cinq frères: Anne-Jules, maréchal de France; Jacques, commandeur de Malte; Jean-François, maréchal de camp; Jean-Gaston, évêque de Châlons. Leur sœur Louise-Anne épousa le marquis de Lavardin.

MCCCCXXII.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1701.

AD MAJOREM DEI GLORIAM.

PAR CONTRACT PASSÉ PARDEVANT LE FEBVRE
NO^RE. ROYAL HEREDITAIRE EN LA VILLE, PREVOSTÉ
ET CHATELLENIE ROYALLE DE MONTLHERY LE 7.
AOUST 1701, M^RE. OLIVIER LOUIS MONNEROT DE SEVE [1]
CHLER DES ORDRES DE SAVOYE [2], M^E. D'HÔTEL DU ROY,
CAPITAINE ORD^RE. DU VOL POUR PIE DE LA CHAMBRE DE
SA MAJESTÉ, CAP^NE. DES VOLS PO^R. CANARD ET POUR PIE
DE LA GRANDE FAUCŌNERIE DE FRANCE [3], SEIG^R. DE S^TE.
GENEVIEVE DES BOIS, LIERS LE PERRAY [4], VILLEMOISSON [5],
ET AUTRES LIEUX. A FAIT FONDRE ET FAIT METTRE
EN PLACE EN ÉTAT DE SŌNER A SES FRAIS ET DESPENS
LA SECONDE CLOCHE DE C^TE. EGLISE NŌMÉE ANNE
LOUISE, LA BENEDICTION SOLEMNELLE EN A ÉTÉ FAIT [6].
LE 25. AOUST DU P̄NT MOIS ET AN PAR M^RE. FRANCOIS
LOUIS BOURLIER PRESTRE CURÉ DE LAD^T. EGLISE ET
DE MORSAN SUR ORGE ANNEXE [7].
PLUS LED^T. SEIG^R. PAR LE MÊME CONTRAT SUSDÀTTÉ
PLEIN DE ZELE PO^R. LA GLOIRE DE DIEU VOULANT
DŌNER DES TÉMOIGNAGES DE SON AFFECTION PO^R.
C^TE. EGLISE, DE SA DEVOTION POUR S^TE. GENEVIEVE, DE
SA CHARITÉ POUR C^TE. FABRIQUE, DE SA PIETÉ ET DE

[1] Ce personnage avait acheté à titre viager la terre de Sainte-Geneviève au premier maréchal de Noailles. (Lebeuf, t. XII, p. 55.)

[2] Sous le titre des SS. Maurice et Lazare.

[3] Vol à la pie, au canard, à la perdrix, à la corneille, etc., chasses au moyen de faucons et autres oiseaux dressés à cet exercice. Les charges de chefs de vol, préposés aux divers équipages, dépendaient les unes du cabinet du roi, les autres de la grande fauconnerie de France.

[4] Deux fiefs de la paroisse de Sainte-Geneviève.

[5] Paroisse du même doyenné, voyez ci-après, page 138.

[6] *Sic.*

[7] Voyez ci-après, page 133.

SA RECONOISSANCE ENVERS SON ROY, A FONDÉ A
PERPETUITÉ DANS C^{TE} EGLISE UN SALUT SOLEMNEL
LE JO^{R} ET FÉTE DE S^{T} LOUIS ROY DE FRANCE A L'ISSÜE DES
VÉPRES PO^{R} LA SANTÉ ET PROSPERITÉ DE LOUIS XIIII.
ROY DE FRANCE A P̄N̄T̄ REGNANT, ET SES SUCCESS^{RS}
ROIS. ET APRÉS LE DECÉZ DUD'. SEIG^{R} ROY LOUIS XIIII.
SERA CHANTÉ A LA FIN DUD'. SALUT UN DEPROFUNDIS
AVEC L'ORAISON ACCOUSTUMÉE COME IL EST PLUS
AMPLEM^{T} ENONCÉ DANS LED'. CONTRAT.
POUR MONUM^{T} PERPETUEL DU D' BIENFAIT ET DE LA D'
FOND̄ĀON A ÉTÉ MISE ET POSÉE EN CE LIEU C^{TE} TABLE
DE MARBRE LE 25 AOUST 1701.

Marbre blanc. — Haut. o^{m},90; larg. o^{m},63.

Simple plaque de marbre placée à côté de l'acte de consécration de l'église.

On ne pourra pas reprocher au seigneur de Sainte-Geneviève d'avoir manqué de prévoyance; quatorze ans avant la mort de Louis XIV, il fondait un *De profundis* annuel pour le repos de l'âme de ce prince. Un tel excès de sollicitude n'aurait guère flatté le grand roi, que la pensée de la mort importunait, dit-on.

MCCCCXXIII.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1742.

ICY BAS

SOUS CETTE TOMBE REPOSE LE CORPS
DE TRES HAUTE ET TRES PUISSANTE
DAME MADAME MARGUERITE PELAGIE
DANICAN, DAME ET PATRONE DE CETTE
PAROISSE DE S^TE^ GENEVIEVE DES BOIS, ET
DE CELLE DE VILLE MOISSON, DAME DE
LIERRE, ET DU PERREY [1], DE LA VICOMTÉ
VARAYZE, ET AUTRES LIEUX, VEUVE DE
TRES HAUT ET TRES PUISSANT SEIG^R^
MONSEIGNEUR MICHEL CHARLES AMELOT [2]
CONSEILLER DU ROY EN TOUS SES CONSEILS
ET PRÉSIDENT A MORTIER EN SON PARLE-
MENT DE PARIS, SEIGNEUR VICOMTE
DE VARAIZE, MARQUIS DE VERVEN,
DÉCÉDÉE EN SON CHATEAU DE SAINTE
GENEVIEVE DES BOIS [3], LE 12. AOUST 1742.
PRIES DIEU POUR LE REPOS DE SON AME

Marbre noir. — Haut. 0^m^,82; larg. 0^m^,50.

Inscription attachée, comme les précédentes, à la paroi méridionale du chœur. Au-dessus du texte, dans une portion arrondie du marbre,

[1] Voyez ci-dessus, n° MCCCCXXI.

[2] D'une famille de robe, originaire d'Orléans. Il mourut le 25 décembre 1730, âgé d'environ cinquante ans. Aux titres énumérés dans l'inscription il joignait celui de marquis de Gournay.

[3] Ce château, qui était remarquable, n'existe plus.

deux anges en tunique, debout sur des nuées, soutenant deux écussons accolés, entourés de lacs, surmontés de la couronne de marquis et du mortier sénatorial. Les armoiries des Amelot, qui figurent à l'écusson de droite, sont d'azur à trois cœurs d'or surmontés d'un soleil de même; le second présente un globe ailé et cerclé, avec une étoile en chef.

MCCCCXXIV.

MORSAN-SUR-ORGE. — ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1506.

+ Cy gist venerable et discrette p̄sone messire Pierre chantecler en son viuāt

p̄bre natif de ceste p̄roisse de mor. . . . . qui deceda le x · Jour dauril lan mil vc six[1] avant pasques Lequel a dōne a p̄petuite p̄ testamēt a leglise de ceans

. . . . dicelle egl̄e

en tous les meilleurs par̄ de ses acquisitiōs A la charge de dire et celebrer . . . . p̄ le cure dud̄ lieu ou son vicaire

une messe basse de Requiem & a la fin dicelle libera et deprofundis sur sa

fosse laquelle messe s̄ra son. . . . . sans delay ou Jnternalle une cloche. . . . . le dimanche . . . .

. . . .

. . . . qui au retour de la p̄cession. . . . . deuāt le crucifix le Respond Me

mento mei deus e. . . . . auec de p̄fundis et loraison deus

qui inter ap̄licos sacerdotes Et. . . . . qui le di. . . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . . Amen

Pierre. — Long. 1m,93; larg. 0m,90.

[1] En 1506, la fête de Pâques arrivait le 12 avril.

Église vulgaire, composée de la réunion de deux chapelles, l'une de Saint-Jean-Baptiste, des XVe et XVIe siècles, l'autre fondée au XVIIe, sous le titre de Saint-Charles.

La tombe très-effacée de Pierre Chantecler est à l'entrée du chœur de l'ancienne chapelle de Saint-Jean. On reconnaît à peine quelques traits de l'arceau d'encadrement, et de l'effigie du défunt représenté les mains jointes, en costume sacerdotal. La bordure, beaucoup plus large qu'à l'ordinaire, contient une longue inscription haute de trois lignes, qui relatait les fondations de Pierre Chantecler en faveur de sa paroisse natale; il en manque aujourd'hui environ un tiers.

MCCCCXXV.

MORSAN-SUR-ORGE. — ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1636.

ICY REPOSE LE
CORPS DE DEFFVNCT
IACQVES DE VASSAN ESCVIER
SEIGNEVR DE MORSAN,
ARNOVVILLE, MELLERAY, CON^ER
DU ROY EN SES CONSEILZ.
DESTAT ET PRIVÉ, M^E ORDINAIRE
DE SON HOSTEL ET TRESORIER
DE SES PARTYES CASVELLES ET
FINANCES EXTRAORDINAIRES QVI
DECEDA LE VIII SEPTEMBRE 1636.
ET LE CORPS DE IACQVES DE
VASSAN FILZ DVD^T DEFFVNCT
ET DE DAM^LLE MAGDELEINE
LANGAVLT SA PREMIRE[1] FĒME
QVI DECEDA LE XVIII JO^R DE
NOVEMBRE · M · DCXXXV.

Pierre. — Long. 2^m,00; larg. 1^m,00.

Dalle posée au pied des marches du maître-autel. Encadrement ovale, bordé de perles, accompagné d'enroulements, de deux lampes allumées et d'un écusson avec son casque à lambrequins. Les armoiries se composaient d'un chevron bien apparent et de trois pièces devenues méconnaissables.

Jacques de Vassan, le fils, était conseiller au parlement de Paris. Il fonda un prêtre-chapelain à Morsan pour la messe et pour l'instruction de la jeunesse. Son fils, Charles de Vassan, un des présidents de la chambre des comptes de Paris, confirma cette fondation en 1686 sous le titre de son patron saint Charles Borromée[2].

[1] *Sic.* — [2] Lebeuf, *op. cit.* t. XII, p. 58.

MCCCCXXVI.

MORSAN-SUR-ORGE. — ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1753.

IAY ETE FAITE EN 1753 ET BENITE
PAR M^RE ANTOINE GANDILHON CURE
DE S^TE GENEVIEVE DES BOIS DE
MORSAN SUR ORGE[1] ET NOMMEE
FRANCOISE PAR HAUT ET PUISSANT
SEIGNEUR M^RE DUREY DHARNONCOURT[2]
SEIGNEUR DE S^TE GENEVIEVE DES BOIS
DE MORSAN SUR ORGE DE VILLEMOISSON
ET AUTRES LIEUX ET PAR DAME
FRANCOISE DE LAMARQUE SON EPOUSE

L. GAVDIVEAU ET SES FILS MONT FAITE[3]
L. DESCHAMPS MARGUILLIER DE LEUVRE
P. DELAMAISON NEUVE MARGUILLIER DES
TREPASSES R. FLEURY MARGUILLIER DU S^T
SACREMENT. C. CAUTE PROCUREUR FISCAL

Cloche.

[1] L'église de Morsan dépendait autrefois, comme succursale, de la paroisse de Sainte-Geneviève-des-Bois, et le curé résidait le plus ordinairement à Morsan.

[2] Fermier général, qui acheta la terre de Sainte-Geneviève des héritiers de la présidente Amelot. (Voyez ci-dessus, page 131.)

[3] Voyez ci-dessus n° MCCCCXVIII.

MCCCCXXVII.

SAVIGNY-SUR-ORGE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1787.

✠ LAN 1787 IAY ETE BENITE PAR M^RE^ JEAN ROBERT
DESCHAMPS DUMESNIL BACHELIER EN THEOLOGIE
CURE. CHARLES EMANUEL MARIE MADELON DE
VINTIMILLE M^IS^ DU LUC ET DE SAVIGNY SUR ORGE
MARECHAL DES CAMPS ET ARMEES DU ROY COLONEL
PROPRIETAIRE DU REGIMENT R^AL^ CORSE INFANTERIE
PARAIN. ANNE CHARLOTTE DE VINTIMILLE DU LUC
SA PETITE FILLE MARAINE. P. MONTHIER ET A. MILLEE
MARGUILLIERS
ALEXIS VOILLEMIN ET MARTIN TROTEZ FONDEURS [1]

Cloche.

Eglise peu importante, reconstruite au commencement du siècle dernier; on y a conservé quelques portions plus anciennes des XIIIe et XVe siècles.

La seigneurie de Savigny échut par héritage à Charles-François de Vintimille, comte du Luc, marquis des Arcs, de Vins, etc., chevalier des ordres, frère de Charles-Gaspard-Guillaume qui occupa le siége archiépiscopal de Paris, de 1729 à 1746 [2]. Le parrain de la cloche de Savigny était l'arrière-petit fils de Charles-François. Il fut le fils unique de Jean-Baptiste-Félix-Hubert de Vintimille du Luc, gouverneur de Porquerolles, inspecteur de cavalerie, maréchal des camps et armées du roi, et de Pauline-Félicité de Mailly.

[1] Noms de fondeurs qui se présentent pour la première fois.

[2] Leurs épitaphes se voyaient autrefois à Notre-Dame de Paris, dans la chapelle de Saint-Eutrope et de Sainte-Foy. La maison de Vintimille, non moins ancienne qu'illustre, est originaire d'Italie. (Le P. Anselme, *Histoire généal.* t. II, p. 285-299.)

MCCCCXXVIII.

VILLEMOISSON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1644.

LAN 1644 IAI ESTEE REFONDVE PAR LA LIBERALITE
DE QVELQVES PARTICVLIERS DE LA PAROISSE S^T^
MESME S^T^ LAVRENS S^T^ MARTIN DE VILLEMOISSON [1]
POVR Y SERVIR ET AIE ESTEE NOMMEE DE S^T^ ANTOINE
ET S^T^ LOVYS PAR ANTOINE BOYER [2] CHEVALIER
SEIGNEVR DE S^TE^ GENEVIEVE DES BOIS LE PERRAYS [3]
ET DV DICT VILLEMOISSON ET PAR DAMOISELLE LOVYSE
BOYER SA SEVRE ET FVTE BENISTE PAR M^E^ PIERRE
BOIVIN PBRE CVRE DV DIT LIEV ET SAVIGNY [4] ASSISTE
DE M^E^ NICOLAS BOIVIN VICAIRE

Cloche.

L'église n'est qu'une grande chapelle, rebâtie au XVIIe siècle. Nous n'avons pu tirer aucun parti d'une dalle, placée à l'entrée du chœur, qui ne présente plus que des traces à peine visibles d'une effigie à mains jointes, et d'une inscription en caractères gothiques du XVIe siècle.

[1] La paroisse de Villemoisson avait deux patrons, saint Martin le premier, saint Laurent le second. L'abbé Lebeuf ne fait aucune mention de saint Mesme, qui aurait été le troisième.

[2] Voyez ci-dessus, page 128.

[3] Voyez ci-dessus, page 129.

[4] Les paroisses de Villemoisson et de Savigny demeurèrent unies l'une à l'autre, pendant tout le XVIe siècle, et jusqu'en 1678. (Lebeuf, *op. cit.* t. XII, p. 82.)

MCCCCXXIX.

VIRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1633.

✠ LAN 1633 IAY ESTE REFONDVE POVR LEGLISE S^T DENIS DE VIRY
SVR ORGE ET CHASTILLON SVR SEINE[1] PAR LE SOING ET DES
DENIERS DE MONSIEUR IAPPIN SIEVR DES MARCHES[2]
BENISTE PAR M^RE PASQVIER DOVRIE CVRE DE LA DICTE
EGLISE ET NOMMEE MARIE FRANCOISE PAR FERDINAND
DE LA BAVME CHEVALIER[3]..... DE MONTREVEL SEIGNEVR
DES DICTS VIRY ET CHASTILLON SAVIGNY LEBREVIL
ESPINAY ET^C ET PAR DAME MARIE OLIER[4]........ DE
MONTREVEL SON ESPOVSE
M^E FARON DOHIN LIEVTENANT M^E IEHAN IOSSE
RECEVEVR M^E IEHAN MEREE MARGVILLIER.

Cloche.

L'église date presque tout entière du xiiie siècle. On y remarque plusieurs chapiteaux à feuillages d'un très-bon style. Il ne s'y trouve plus aucun monument funéraire.

[1] Hameau sur le bord de la Seine, dépendant de Viry.

[2] Fief de la paroisse de Viry.

[3-4] *Comte .... Comtesse.* Ferdinand de la Baume, conseiller d'État, maréchal des camps et armées du roi, chevalier des ordres en 1661, mort le 20 novembre 1678 à l'âge de soixante-quinze ans. Il avait épousé, en 1623, Marie Ollier de Nointel, de la même famille que le célèbre ambassadeur de France à Constantinople. Leur fils, Nicolas-Auguste de la Baume, fut promu à la dignité de maréchal de France en 1703.

MCCCCXXX.

GRIGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ANTOINE.

1541.

lan mil v^{c} xli fuz faicte par les habitans
de S^{t} anthoine de grigny et nommee marie.

Cloche.

D. O. M.

ICY EST [illegible]
NICOLE [illegible]
MERE DE..........
LE BIGOT PRESTRE
DU DIOCESE DE
TROYES [illegible]
DE CETTE EGLISE
DE S^{T} ANTOINE DE
GRIGNY DECEDÉE
LE .7 AOUST ....
AGÉE DE.............

....

Église sans importance, restaurée au siècle dernier, en 1726 et en 1752; quelques restes de constructions du XIIe et du XIVe siècle.

La cloche, comme la plupart de celles que nous avons eu à citer du même temps, fut faite aux frais des paroissiens.

L'église possède deux inscriptions bien conservées de 1671 et de 1722, dont nous allons rapporter le texte, et une troisième à demi effacée[1], qui fut placée sur la sépulture de Nicole.... mère de..... Le Bigot, prêtre du diocèse de Troyes, curé de Saint-Antoine de Grigny. Elle mourut au mois d'août d'une année du XVIIIe siècle dont le chiffre ne se peut plus lire.

[1] Dalle de pierre, dans la chapelle de la Vierge; longueur, 0^{m},85; largeur, 0^{m},55.

MCCCCXXXI.

GRIGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ANTOINE.

1671.

D. O. M.

PAR CONTRACT PASSÉ PARDEVANT AVVRAY ET GARY
NOTRES AV CHASTELET DE PARIS LE 8E 10R DE MAY 1670
DAMLLE MARIE SOVPLET VEVVE DE FEV NICOLAS LE
CAMVS SIEVR DE LA CHAPELLE SECRETAIRE DE MONSR
MARILLAC ME DES REQTES [1] A FONDÉ CENT LIVRES DE RĒTE
A PERPETVITÉ SVR LES BIENS ET REVENVS DV GRAND
BVREAV DES PAVVRES ET HOSPITAL DES PETITES
MAISONS A PARIS [2] PAYABLE PAR QVARTIER PAR LE RECE-
VEVR DVD'. GRAND BVREAV POVR L'ENTRETIEN D'VNE
MAISTRESSE D'ESCOLLE EN CETTE PARROISSE DE
GRIGNY ET SVR LES QVITANCES DE LAD'. MAISTRESSE
D'ESCOLLE QVI DOIT ESTRE CHOISIE ET ESTABLIS [3]
PAR MONSIEVR LE CVRÉ DVD'. GRIGNY A LA CHARGE
D'ENSEIGNER GRATVITEMENT LES PAVVRES DE LAD'TE
PAROISSE ET DE FAIRE DIRE TOVS LES IOVRS A SES
ESCOLIERS VN *pater* ET VN *Aue Maria* A L'INTEN-
TION DE LAD'. DAMOISELLE. LAQVELLE RENTE A ESTÉ
VENDVE ET CONSTITVÉE PAR LE MESME CONSTRACT A
CET ESFFECT PAR MRS LES COMMRES DVDICT GRAND
BVREAV ADMINISTRATEVRS DVDICT HOSPITAL DES
PETITES MAISONS ET LE PRIS DE LAD'. CONSTITVTION
PAYÉ PAR LAD'. DAMLLE EMPLOYÉ A LA CONSTRVCTION
DE TROIS MAISONS DEPENDANTES DVD' HOSPITAL
SCIZES RVE DE SEVRE FAVBOVRG SAINCT GERMAIN
DES PREZ LES PARIS [4] COMME IL PARROIST PAR LED'.
CONTRACT DEVIS ET MARCHEZ DES OVVRAGES ET
QVITTANCES DE SVBROGATION DES OVVRIERS RECEVS
PAR LESDICTS NOTAIRES LES TRENTIESME IVILLET
VINGT HVICTIESME AOVST MIL SIX CENS SOISANTE ET
DIX QVINZIESME IANER ET DEVXIESME MARS MIL SIX CENS
SOIXANTE ET ONZE QVI ONT ESTÉ AVEC LED'. CONTRACT
DELIVREZ PAR LAD'. DAMLLE DE LA CHAPELLE ET IOINT
AVX TILTRES DE CETTE EGLISE.

Pierre. — Long. $0^m,96$; larg. $0^m,72$.

[1] Michel de Marillac. (Voy. ci-dessus, t. I, p. 568, 569.)

[2] Voyez ci-dessus, tome I, page 655, 657.

[3] *Sic.*

[4] Entre la rue de la Chaise et la rue du Bac, à l'endroit où s'élèvent les magasins dits du *Bon Marché*.

Fondation intéressante d'une école gratuite pour les enfants pauvres de la paroisse de Grigny. La fondatrice ne leur demandait que ce qu'ils pouvaient donner, un *pater* et un *ave* par jour à son intention. Ce genre de rétribution scolaire offrait le double avantage de ne point grever les familles et de revêtir une aumône de la forme d'un contrat.

L'inscription est gravée sur une pierre arrondie au sommet, appliquée au dernier pilier de la nef, vers le collatéral qui l'accompagne au sud.

MCCCCXXXII.

GRIGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ANTOINE.

1722.

MESSIRE CLAUDE HATTE DE CHEVILLY
CHEVALLIER DE L'ORDRE DE ST LOUIS
SEIGNEUR DE GRIGNY ET DU PLESIS[1]
LE COMTE[2], COLONEL D'UN REGIMENT
DE DRAGONS, COMMANDANT D'IPRES[3]
ET SUR LA FRONTIERE EN FLANDRE
LIEUTENANT GENERAL DES ARMÉES
DU ROY. DECEDDÉ LE 25E 7BRE 1722. ÂGÉ DE 79. ANS.
A FONDÉ DANS CETTE PAROISSE A PERPETUITÉ UN SERVICE
SOLEMNEL QUI SERA DIT CHANTÉ ET CELEBRÉ TOUS LES
ANS A PAREIL JOUR DE SON DECEDS SUIVANT LE CONTRACT
PASSÉ ENTRE LED'. SEIGNEUR ET LESR[4] CURÉ ET MARGUILLIERS
LE 29. JANVIER 1717. PAR DEVANT CHEVRE ET SON CONFRERE
NOTAIRES AU CHASTELLET DE PARIS.

Requiescat in pace.

Marbre noir. — Long. $0^{m},75$; larg. $1^{m},05$.

Dalle fracturée, sans ornements, à l'entrée du chœur.

Claude Hatte de Chevilly possédait la terre de Grigny dans les dernières années du XVIIe siècle; il la vendit à messire Joly de Fleury, procureur général au parlement de Paris[5].

Entré au service en 1658, Claude Hatte de Chevilly se distingua

[1] *Sic.*

[2] Voyez ci-dessus, t. III, p. 584.

[3] Ypres, ville située sur la frontière de la Belgique, célèbre par sa cathédrale et par ses halles, plusieurs fois occupée par les armées françaises, pendant les guerres des XVIIe et XVIIIe siècles. Le défunt commanda aussi les places de Saint-Omer et d'Ostende.

[4] *Sic.*

[5] Lebeuf, *op. cit.* tome XII, page 97.

par sa vaillance en maintes occasions, et notamment au siége de Saint-Omer, en 1677, où il reçut, en conduisant six compagnies de dragons à l'assaut d'un fort, un coup de pertuisane qui lui perça une cuisse, et une mousquetade qui lui fracassa une épaule. Il fut nommé mestre de camp d'un régiment de dragons de son nom en 1682, brigadier des armées du roi en 1692, maréchal de camp en 1702, lieutenant général en 1704[1].

[1] Pinard, *Chronol. hist. et milit.* tome IV, page 547.

MCCCCXXXIII.

JUVISY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

1624.

D. O. M.

LAN DE GRACE MIL SIX CENS VINGT (QVATRE LE XXIXE. IO^R^. DE)
IVIN, IOVR DE S^T^. PIERRE SOVBZ LE PO(NTIFICAT DE N. S. P.)
LE PAPE VRBAIN VIIIE.[1] ET LE REGNE (DE LOVIS XIIIE)
ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, DE L(AVTORITÉ ET PERM^ON^.)
DE M^RE^. IEHAN FRANCOIS DE GONDY ARCHE(VESQVE DE PARIS[2] ET)
À LA PVRSVITE DESPANSE ET DILIGENCE DE (M^RE^. FRANCOIS DE)
SACCARDY PROTONOTAIRE DV S^T^. SIEGE PRIEVR (COMMENDATAIRE)
DV PRIEVRÉ DE NOSTRE DAME DES CHAMPS S(EIGNEVR DE CÉ LIEV)
DE IVVISI[3], M^RE^. HENRY CLAVSSE EVESQVE ET C(OMTE DE)
CHAALONS PAIR[4], DE FRANCE[5] CONSACRA ET D(EDIA LEGLISE)
PARROCHIALE DE CE LIEV DE IVVISY, SOVBZ LE (NOM ET LINVO)
CATION DE SON GLORIEVX PATRON SAINCT NI(COLAS, BENIT)
AVSSY LE CIMETIERE QVI EST AV DEVANT DE (LADICTE)
EGLISE, ET A CONCEDÉ A TOVS CEVX QVI LA V(ISITERONT LE)
IO^R^. SOLENNEL DE SA DESDICASSE QVARANTE IOV(RS DINDVLGENCE)
SELON LA FORME DE LEGLISE ACCOVSTVMEE[6].

Marbre noir. — Haut. $0^m,71$; larg. $0^m,66$.

L'église de Juvisy date, en majeure partie, de la première moitié du XIIIe siècle. Son ancienneté fait tout son mérite; elle n'offre aucun

[1] Urbain VIII, 232e pape, de 1623 à 1644.

[2] J.-F. de Gondi, cent-onzième évêque, premier archevêque de Paris, de 1623 à 1654.

[3] La seigneurie de Juvisy dépendait du prieuré de Notre-Dame-des-Champs à Paris, dont le seul souvenir subsiste aujourd'hui dans le nom d'une rue du faubourg Saint-Germain.

[4] *Sic.*

[5] Henri Clausse de Fleuri, quatre-vingt-sixième évêque de Châlons, de 1624 à 1640.

[6] Les évêques ne peuvent accorder plus de quarante jours d'indulgence.

détail digne d'attention. Quatre siècles s'écoulèrent avant qu'elle reçût la consécration épiscopale. Les croix peintes à cette occasion sur les murs existent encore. L'inscription commémorative, autrefois placée dans l'église, a été mutilée et déposée dans la sacristie. L'abbé Lebeuf l'a recueillie à peu près en entier[1]; à l'aide de son texte, nous avons pu restituer les syllabes et les mots qui manquent aujourd'hui.

[1] *Op. cit.* t. XII, p. 100.

MCCCCXXXIV.

JUVISY. — FONTAINES.

1728.

LUD · XV · REX
CHRISTIANISSIMUS
VIAM HANC, ANTEA DIFFICILEM
ARDUAM AC PENE INVIAM,
SCISSIS DISJECTISQUÈ RUPIBUS,
EXPLANATO COLLE,
PONTE ET AGGERIBUS CONSTRUCTIS
PLANAM ROTABILEM ET AMŒNAM
FIERI CURAVIT
ANNO MDCCXXVIII ·

CE MONUMENT
A ETÉ RESTAURÉ
SOUS LE REGNE
DE NAPOLÉON
LE GRAND
AN 1813 ·

Marbre blanc.

La grande route de Paris à Fontainebleau traversait autrefois tout le village; elle était abrupte, presque dangereuse. Au commencement du règne de Louis XV, on entreprit la construction d'une route nouvelle sur la pente de la montagne. Il fallut élever des terrassements considérables et jeter sur la rivière d'Orge un pont à double étage. Deux fontaines monumentales, en pierre, sculptées en partie par Coustou le jeune, décorent les deux côtés de ce pont. Le médaillon de Louis XV,

les armes de France, des groupes d'enfants, des figures allégoriques, composaient un trophée au-dessus de chaque fontaine[1]; la révolution les a mutilés. La fontaine qu'on rencontre à gauche en descendant présentait seule une inscription. Quelques lignes ont été gravées sur l'autre pour constater une restauration exécutée en 1813; le nom de Napoléon Ier a été tour à tour effacé ou rétabli sur la plaque de marbre, suivant le cours des revirements politiques.

On appelle plaisamment l'eau de ces fontaines *orgeat de Juvisy*.

[1] Millin, *Antiquités nationales*, t. II, n° XVI, texte et gravure.

MCCCCXXXV.

ATHIS. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1703.

HIC
IN CHORO PROPE ARAM
JACENT RELIQUIÆ
INCLYTI AC POTENTIS DOMINI THEOBALDI
DE LA BROUSSE
EQUITIS, PAGI DE ATIS CASTELLANI,
CENTUM HELVETIORUM QUI CUSTODIÆ REGIÆ
INCUMBUNT PROPRÆFECTI,
QUI
PROSAPIA ILLUSTRI CLARUS, HUMILITATE
CHRISTIANA CLARIOR,
DIGNITATIBUS POLLENS,
OPES PARITER, ET HONORES CONTEMSIT [1].
REGEM FIDELITATE, AULAM MODESTIA, SUOS
NECESSITUDINE, OMNES MORUM SUAVITATE
SIBI DEVINXIT.
VITAM TAN [2] DEM VIRTUTIBUS ORNATAM,
PIETATE SINCERA, ORATIONE FREQUENTI,
EXIMIOQUE DEI CULTU COMMUNIVIT.
SIC PLENUS DIERUM OBIIT
AN. ÆTATIS LXXVIII.
XVII. KALEND. OCTOB. [3]
ET REPARATÆ SALUTIS
M. DCCIII.
HOC AMORIS ET DOLORIS MONUMENTUM
POSUIT
CATARINA TUFFET
DULCISSIMA ET AMANTISSIMA
CONJUX.

Ledit Seigneur a donné deux mille livres
faisant cent livres de rente pour les seuls pauvres
du Village D'Atis.

Marbre blanc. — Haut. 0m,87; larg. 0m,68.

[1-2] *Sic.* — [3] Le 15 septembre.

Le clocher d'Athis, qui, du haut de sa montagne, domine au loin le paysage, est une tour romane, dont la construction peut remonter au règne de Louis VII; l'architecture en est intéressante et bien conservée; une flèche octogone, décorée d'imbrications et flanquée de lanternons, le surmonte. L'église, reconstruite au siècle dernier, n'est plus qu'une grande salle quadrangulaire et plafonnée, dont la disposition conviendrait plutôt à un prêche qu'à un sanctuaire.

L'abbé Lebeuf[1] fait mention d'une tombe du XIIIe siècle qui se voyait encore, de son temps, dans la nef, sur la sépulture de Jean d'Athis, maître ès arts, pourvu d'un bénéfice dans le diocèse de Laon. Cette dalle, dont le trait vigoureux ne s'est point altéré, a été sciée en deux et employée à la confection d'une marche à l'entrée de deux chapelles latérales. On pourrait la reconstituer, à l'exception toutefois de l'épitaphe qui a disparu avec la bordure où elle était inscrite. Le défunt est représenté sous un arc à trois lobes, en costume de diacre, portant la tunique et le manipule, tenant des deux mains sur sa poitrine un livre fermé.

L'épitaphe de Thibaud de la Brousse a été transférée du chœur à l'entrée de la nef. Aucun ornement n'accompagne le texte. Thibaud de la Brousse, seigneur d'Athis, était lieutenant de la compagnie des Cent-Suisses de la garde du roi.

[1] *Op. cit.* t. XII, p. 111.

MCCCCXXXVI.

ATHIS. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1714.

D. O. M.

CY GIST M^TRE EUSTACHE DE FAVEROBLES [1]
EN SON VIVANT ANCIEN CON^ER DU ROY AU
CHASTELET ET CONTROLEUR DES
GAGES DE LA CHAMBRE DES COMPTES
LEQUEL A FONDÉ A PERPETUITÉ QUATRE
MESSÈS BASSES QUI SE DIRONT 2. LE
JOUR DE SON DECES ET LES 2. AUTTRES [2]
LE JOUR DE CELUY DE DAME CHARLOTTE
BOISSEAU SON EPOUSE LEQUEL EST
DECEDÉ LE 2ME JANVIER 1714. AGÉ 75. ANS

Requiescat in pace

Marbre noir. — Haut. 0m,80; larg. 0m,56.

Inscription placée à l'entrée de la nef, auprès de l'épitaphe de Thibaud de la Brousse. Au-dessus du texte, sur un cartouche, un écusson, surmonté de la couronne de comte, qui présente pour armoiries, en chef, deux étoiles; en pointe, un croissant d'où monte une tige de roseau garnie de ses feuilles et de sa fleur; au-dessous, deux ossements liés en sautoir par des bandelettes, et une tête de mort couronnée de laurier.

Le défunt, Eustache de Faverolles, occupait un siége au Châtelet de Paris, dont les attributions se rapprochaient beaucoup de celles de nos tribunaux de première instance. Il était aussi un des trois contrôleurs des gages de la chambre des comptes.

[1-2] *Sic.*

MCCCCXXXVII.

ATHIS. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1711.

✝ IAPPARTIEN AVX HABITANS DE DRVYE[1] FAITE A
LEVRS FRAIS ET A LA DILIGENCE DE M^RS ERRARD
BERLAND IVGE DV DIT LIEV ESTIENNE DES IOYES
PROC^R FISCAL IEAN BAPTISTE BOBIN SINDIC
PERPETVEL DE LA D^TE PAR^SE QVI ONT PRIS POVR PARRAIN
HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR MES^RE ELEONOR[2]
PALATIN DE DIO CH^ER MARQVIS DE MONPEROVX ET
AVTRES LIEVX LIEV^T GNAL DES ARMEES DV ROY
ET MESTRE DE CAMP DE LA CAVALERIE LEGERE
DE FRANCE ET POVR MARRAINE DAME MARIE
MADELEINE DES VAVX[3] VEVVE DE HAVT ET
PVISSANT SEIG^R MES^RE NICOLAS FRANCOIS DAMAS[4]
CH^ER MARQUIS DANLEZI VICOMTE DE DRVYE ET
AVTRES LIEVX MESTRE DE CAMP DVN REGIMENT
DE CAVALERIE FAICTE EN LANNEE 1711
GASPARD LADVOCAT[5]

Grosse cloche.

1702.

M D C CII GIORGIVS MAZZOCHVS FECIT[6]

Petite cloche.

[1] *Druyes*, bourg du département de l'Yonne, arrondissement d'Auxerre.

[2] *Dio* ou *Dyo Palatin*, ancienne famille de la principauté de Dombes. Éléonor-François, marquis de Montpeiroux et de Roquefeuil, comte de Saligny, etc., mort le 25 février 1714. (De la Chesnaye-Desbois, *op. cit.*)

[3] Fille d'Antoine des Vaux, seigneur du Chêne-Berard; mariée en 1697, morte en 1712.

[4] Titres et armoiries de la maison de Damas, voy. de Soultrait, *Armorial de l'ancien duché de Nivernais*, Paris, 1847. Nicolas-François Damas, tué le 28 mai 1707, dans un combat près de Dourlach.

[5] Le nom du fondeur?

[6] Probablement la signature du fondeur.

La cloche de Druyes est venue, nous ignorons par quelle circonstance, en la possession de l'église d'Athis. Elle aura sans doute été déplacée et mise en vente à l'époque de la spoliation des églises. L'inscription dont elle est revêtue porte les noms de plusieurs personnages de l'illustre maison de Damas.

La provenance de la petite cloche d'Athis nous est absolument inconnue. Le nom que nous y lisons semble indiquer une origine italienne.

MCCCCXXXVIII.

ATHIS. — SÉPULTURE ISOLÉE.

1788.

CY GIT LE CŒUR D'UN VRAI HEROS;
DANS LA PAIX ET SOUS LES DRAPEAUX,
IL CONSACRA TOUTE SA VIE,
A BIEN SERVIR SON DIEU, SON PRINCE ET SA PATRIE

CE CŒUR CHER A TOUTE LA FRANCE
FUT POUR SA FILLE AINEE UN LEGS BIEN PRECIEUX;
CE MARBRE[1] ATTESTE A TOUS LES YEUX
SES REGRETS, SON AMOUR ET SA RECONNAISSANCE.

NOËL JOURDA DE VAUX
MARECHAL DE FRANCE
MORT A GRENOBLE LE
12 7BRE 1788.

A peu de distance d'Athis, vers le couchant, de l'autre côté de la route de Fontainebleau, un tertre, de forme circulaire, entouré d'une haie vive, porte un petit obélisque, dont le piédestal présente les trois inscriptions qui précèdent.

Noël Jourda, comte de Vaux, né en 1710, entra au service à l'âge de treize ans. Une longue et honorable carrière lui mérita, au bout de soixante ans, la dignité de maréchal de France; il fut compris dans l'avant-dernière promotion de l'ancienne monarchie, en 1783, sous le règne de Louis XVI[2]. Il sut mourir à propos, en pleine possession des honneurs attachés à son rang, à la veille de la révolution qui l'en aurait dépouillé. Son cœur seul repose sous l'obélisque d'Athis.

[1] Le monument est en pierre.

[2] La dernière, qui ne comprenait que le baron de Luckner et le comte de Rochambeau, eut lieu le 28 décembre 1791.

MCCCCXXXIX.

ABLON. — ÉGLISE SUCCURSALE DE NOTRE-DAME.

1458.

Cy gist
noble home phelippe seigneur de douzonville . . . . qui trespassa en
. . . . Jour de
mars lan mil c · c · c · c · lviii dont dieu ait lame z de tous
aultres

Pierre. — Long. 1m,17; larg. 0m,65.

La succursale d'Ablon dépendait autrefois de la paroisse d'Athis. Très-petite église, sans valeur aucune, rebâtie il y a peu d'années. On a conservé de l'ancienne église la tombe de Philippe de Douzonville. Aux quatre angles de la bordure, dans des médaillons circulaires, l'aigle, l'ange, le lion et le bœuf. En tête de la dalle, une croix à laquelle s'enlace la couronne d'épines, deux fouets de cordes et deux clous. Vers le milieu, un écusson, posé de côté, où j'ai cru distinguer les traces d'un lion; au-dessus, un grand heaume, fermé, surmonté d'un aigle les ailes dressées.

L'historien du diocèse de Paris nomme parmi les seigneurs d'Ablon, vers la fin du règne de Charles VII, Jean et Mathurin de Douzonville[1]; il ne fait aucune mention de Philippe.

[1] T. XII, p. 127.

MCCCCXL.

VILLENEUVE-LE-ROI. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1579.

Cy gisēt honōrables p̄sones Jehan benard en sō uivāt marchāt laboure[r] dem̄ a villeneufue . . . .

. . . .

. . . . qui t̄spassa le xxviii[e] Aout Mil v[c]. lxxix. Et Jacqueline beranger sa fēme laquelle t̄spassa le

. . . non . . . . . and̄ au Priez dieu pour eulx

Pierre. — Long. $1^m,51$; larg. $0^m,95$.

L'église, rebâtie vers la fin du xvi[e] siècle, est d'une structure vulgaire. Quelques vestiges d'une construction du xii[e] siècle sont encore apparents à l'étage inférieur du clocher. La tombe, signalée par l'abbé Lebeuf, d'un personnage en costume civil, nommé Jacques de Sanlis, décédé au commencement du xiv[e] siècle, existe bien à l'entrée du chœur, où l'avait vue notre devancier; mais on n'y retrouve plus rien de l'épitaphe ni de l'effigie.

La dalle funéraire du laboureur Jean Benard s'est à peu près conservée dans le bas côté méridional; elle a seulement perdu la partie inférieure de sa bordure. A chacun des deux angles supérieurs, une tête de mort posée sur un ossement. Deux arcades cintrées, rehaussées d'oves et de palmettes, retombent sur trois consoles feuillagées. Les deux effigies du mari et de la femme se regardent; leurs mains sont jointes. Jean Benard a des bas collants, une cotte serrée à la taille par une ceinture, et par-dessus une houppelande. Jacqueline Beranger porte une voilette en coiffure, une robe à larges manches, et une ceinture d'où pend un chapelet. Le dessin de cette tombe a été exécuté avec élégance.

On lit les dates de 1543 et 1545 sur des pierres fort usées, qui ne paraissent avoir jamais reçu que des inscriptions très-courtes.

MCCCCXLI.

VILLENEUVE-LE-ROI. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1675.

ICI REPOSE
LE CORPS DE
PIERRE ESTIENNE
CHARLET FILS DE
MESSIRE ESTIENNE
CHARLET CHEVALIER
SEIGNEVR DE NOYAN.
ET DE DAME ANNE
RILIER SES PERE
ET MERE LEQUEL
EST DECEDÉ A VIL-
LENEVFVE LE ROY
LE ...^E DE SEPTEMBRE
AGÉ DE QVATRE ANS
ET SEPT MOIS EN
L'AN DE GRACE 1675

Pierre. — Long. $1^m,45$; larg. $0^m,70$.

Dalle placée dans le chœur. Bordure semée de larmes; encadrement ovale, dessiné par des filets. Dans chacun des deux angles inférieurs, deux ossements croisés en sautoir et une tête de mort. Les mots *messire*, *seigneur*, *roy*, ont été raturés.

MCCCCXLII.

VILLENEUVE-LE-ROI. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1754.

✝ LAN 1754 IAY ETE BENITE PAR M^SRE JEAN
BISSE PRETRE DOCTEUR DE SORBONNE CURE
DE VILLENEUVE LE ROY PROMOTEUR RURAL DU
DOYENNE DE MONTLHERY [1] ET NOMMEE CHARLES
ANGELIQUE PAR M^SRE VINCENT CHARLES ANTOINE
DE BELLOY DE FRANCIERES [2] PRETRE DOCTEUR DE
LA MAISON ET SOCIETE DE SORBONNE CON^ER A LA
CHAMBRE SOUVERAINE DES DECIMES DE PARIS [3]
VICOMTE DE SENS ET PAR DAMOISELLE MADE-
MOISELLE ANGELIQUE LOUISE SUSANNE DE SEGUR
FILLE DE HAUT ET PUISSANT SEIG^R NICOLAS ALEXANDRE
DE SEGUR CHEVALIER SEIG^R DE FRANC LAFITTE
S^T UGEAN LA TOUR VILLENEUVE LE ROY [4] ABLON S SEINE [5]
ET AUTRES LIEUX PRESIDENT A MORTIER HONORAIRE
AU PARLEMENT DE BORDEAUX ET DE HAUTE ET PUISSANTE
DAME MADAME CHARLOTTE EMILIE LE FEVRE DE CAUMARTIN [6]
LOUIS ROGER SERRURIER MARGUILLIER EN CHARGE
NICOLAS MASSONNET VIGNERON SECOND MARG^ER
LOUIS GAUDIVEAU ET SES FILS MONT FAITE [7]
ELOY ROUX CARIONEUR [8] JEAN CASSART JEAN LE GENDRE [9]

Cloche.

[1] Un des membres de l'officialité métropolitaine.

[2] Pour cette famille, voy. t. II, p. 218, 466, 467.

[3] Député du diocèse de Blois à la chambre souveraine du clergé de France, séant à Paris, au Palais. (Almanach royal du temps.)

[4] Louis Le Pelletier, premier président au parlement de Paris, vendit, vers le milieu du XVIIIe siècle, la terre de Villeneuve-le-Roi au président de Ségur.

[5] Voy. ci-dessus n° MCCCCXXXIX.

[6] Fille de Louis-François Le Fèvre de Caumartin, seigneur de Boissy-le-Châtel, maître des requêtes, intendant du commerce; elle épousa en 1721 le président de Ségur, et mourut en 1729. Les Le Fèvre de Caumartin étaient alliés à la maison de Belloy.

[7] Voy. ci-dessus n° MCCCCXXVI.

[8] *Carillonneur.*

[9] Notables du pays?

MCCCCXLIII.

ORLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1505.

Cy deuāt gisēt Jehan̄ guignō z michelle sa fēme et
messe estiēne guignō leur filz pbr̄e en ler vinaēt[1] demor̄
a orly leql̄ messe estiēne por le salut des ames de seld̄
pere z mere z de luy z aultr̄s leur' amys trespasses adone a
loeuure z fabriq̄ de ceās c̄taine rēte au moyē de laql̄
les marguilliers de ceās sōt tenus fē dire z celebrer p̄
petuelemēt chūn an deux obiitz le p̄mier le Jor St estiēn
ap̄s noel au retor de matines dicelluy Jor z ferōt chāter
vigilles a trois pseaulmes z trois lessōs z ap̄s z[2] libera
tout au long z en chāt z ap̄s ce vne messe haulte des
trespasses z laut̄ pareil obiit le vēdredy apres pasques
z oult̄ sōt tenus p̄ les quatre festes sollēnelles ē venāt
de p̄cessiō faire station deuāt lautel nr̄e dame z Illec
Sa chāte a pasques z pēthecouste Regina celi z a la toussaīt
z noel Inuiolata avec les ant̄[3] z oraisōs p̄pres z aussi les
cure ou chappellaīs dirōt de p̄fedis[4] z les oraisōs acoustū
por les trespasses z aultr̄ s̄uice aplain ꝯtenu es lr̄es sur ce
faictes led messe estiēne trespassa le xviii Jor de Jāuie
lan mil vc z cinq priez por les trespasses

Pierre. — Haut. 0m,69; larg. 0m,59.

La nef de l'église est grossièrement construite et dépourvue de caractère. Le chœur est, au contraire, un élégant édifice de la seconde moitié du XVIe siècle; il se termine par un chevet accompagné d'un

[1-2] *Sic.* — [3] *Antiennes.* — [4] *Sic.*

collatéral et de sept chapelles. Douze croix, incrustées dans les piliers, attestent une consécration solennelle[1].

La tombe de messire Étienne Quignon, prêtre, de Jean Quignon, son père, et de Michelle, sa mère, fait partie du dallage du chœur; on l'a conservée en reconstruisant, plus d'un demi-siècle après leur mort, cette partie de l'église. Au-dessous du texte, trois petites figures représentent les défunts, couchés, les mains jointes, le père en longue cotte, avec une escarcelle au côté droit, la mère coiffée d'un béguin et vêtue d'une robe à larges manches, le fils en chasuble avec l'étole et le manipule. La pierre est légèrement usée, surtout vers les extrémités des lignes. Étienne Quignon fonda deux obits à célébrer le jour de Saint-Étienne, 26 décembre, et le vendredi de la semaine de Pâques. Il voulut aussi qu'au retour de la procession le clergé de la paroisse fît une station devant l'autel de la Vierge, pour chanter un *Regina cœli* les jours de Pâques et de Pentecôte, un *Inviolata* les jours de la Toussaint et de Noël, et un *De profundis* pour les trépassés.

Il reste dans la sacristie d'Orly une armoire du XVII[e] siècle, décorée de figures en grisaille de saint Étienne et de sainte Geneviève, qui renferme une liste manuscrite sur vélin des anciens obits; les fondations d'Étienne Quignon s'y trouvent relatées.

Une autre inscription, en caractères gothiques, donnait l'extrait d'un acte de fondation passé au mois de juillet 1537, devant Nicolas Brahier et Philippe Rousselet, notaires au Châtelet de Paris; elle est aujourd'hui trop effacée pour qu'on puisse essayer d'en reproduire la teneur.

Enfin, nous avons remarqué sur une dalle du chœur les restes d'un écusson et d'une épitaphe mutilés avec acharnement à l'époque de la révolution; la tradition locale prétend que là repose une dame de la famille de Montmorency, décédée dans le cours du siècle dernier.

[1] Au-dessus des croix, sont gravés ces mots :

Du côté du nord,

UIR · NOE · HELI · JASON · HUR · DEO ·

Du côté du sud,

CIN · OZA · ANNA · GOG · HUS · DEO ·

Nous abandonnons à la sagacité du lecteur le soin de chercher la solution de cette énigme.

MCCCCXLIV.

ORLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1763.

LAN 1763 JAY ETE BENITE PAR M^RE^ ANTOINE
CLAUDE MONSALDY CURE DE S^T^ GERMAIN DORLY
ET NOMMEE MARIE FRANCOISE PAR LE CHAPITRE
DE LEGLISE DE PARIS [1] REPRESENTE PAR M^RE^ LABBE
HENRY FRANCOIS DE PAULE LE FEVRE DORMESSON [2]
ET PAR TRES HAUTE ET TRES PUISSANTE DAME
MADAME MARIE ANNE GENEVIEVE LUCAS [3] EPOUSE
DE TRES HAUT ET TRES PUISSANT SEIGNEUR M^RE^
LOUIS FRANCOIS DE PAULE LE FEVRE DORMESSON
DE NOISEAU CONSEILLIER DU ROY EN SON CONSEIL
DETAT PRESIDENT DE LA COUR DE PARLEMENT [4]
PROPRIETAIRE DUNE MAISON EN CETTE PAROISSE
JEAN GAUDIVEAU ET SES FILS MA FAITE [5]
GERMAIN BEAUPIED ET PIERRE ANDRY ET NICOLAS
BALU & PIERRE LE HONGRE TOUS MARGUILLIERS

Cloche.

[1] Le chapitre de Notre-Dame de Paris possédait autrefois la seigneurie d'Orly et nommait le curé.

[2] Chanoine de Paris, docteur de Sorbonne, abbé de Bolbonne, au diocèse de Mirepoix, prieur d'Ozay; il était le sixième fils de Henri-François de Paule Le Fèvre, baron de la Queue, seigneur d'Ormesson, d'Amboile, etc., intendant des finances, conseiller d'État.

[3] Fille d'Antoine-Jean Lucas de Muyn, conseiller à la grand' chambre du parlement de Paris.

[4] Avocat général au parlement de Paris en 1741, président à mortier en 1755, seigneur de la paroisse de Noiseau, diocèse de Paris, doyenné du Vieux-Corbeil. Louis-François était le cinquième fils de l'intendant des finances et le frère du chanoine de Paris.

[5] Voy. ci-dessus n° MCCCCXLII.

MCCCCXLV.

THIAIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEU-SAINT-GILLES.

1506-1539.

Cy gissent nobles psonnes herve chartain escuyer seig^r du bacle [1] a thiers qui deceda le XXIII febvrier de lan M · V^c · VI · et Marie de . . . . . . sa feme qui trespassa le XXIII aoust M · V^c · XXXIX ·

Pierre.

Le clocher date de la première moitié du XIIIe siècle; l'église a été réédifiée, avec une certaine élégance, au XVe siècle, et dédiée, en 1484, par l'évêque de Paris, Louis de Beaumont de la Forêt[2]. Les consoles et les clefs de voûtes se font remarquer par leurs sculptures. Afin de rendre plus facile l'accès de l'église, on a désorienté le maître-autel qui s'élève aujourd'hui contre le mur occidental.

La dalle funéraire d'Hervé Chartain, placée au milieu de l'ancienne nef qui est devenue le chœur, a disparu, il y a environ trente ans, sous une couche d'asphalte dont le sol de l'église a été complétement recouvert. On assure qu'elle n'a d'ailleurs subi aucune mutilation. Nous l'avons vue jadis parfaitement conservée. Un double arceau abritait les deux effigies. Le seigneur du Bacle portait une armure de fer plat et par-dessus une cotte blasonnée; ses pieds reposaient sur le dos d'un chien; à sa droite, étaient figurés ses gantelets, son heaume et son écu présentant un château crénelé. Sa femme était vêtue d'une robe longue; elle avait aussi près d'elle ses armoiries composées d'un chevron et d'un chef à trois étoiles. Nous ne possédions qu'une copie imparfaite de l'inscription, dont il n'est plus possible quant à présent de contrôler le texte.

[1] *Le Bacle,* fief de la paroisse de Thiais. On disait autrefois plutôt *Thiers* ou *Thiars* que *Thiais.*

[2] Cent-deuxième évêque, de 1472 à 1492.

MCCCCXLVI.

THIAIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEU-SAINT-GILLES.

1738.

Devant l'autel de la Vierge, une plaque de marbre noir, dont les armoiries avaient été raturées, indiquait la sépulture de Charles Fayet, seigneur d'Épiais[1], conseiller du roi et auditeur en sa chambre des comptes de Paris, mort à Grignon[2] le 3 octobre 1709, et de sa veuve, Marie-Renée Thevart, décédée le 23 février 1738. L'épitaphe nous apprenait de plus que la défunte avait légué à la fabrique de Thiais deux cents livres de rente sur l'hôtel de ville de Paris, pour faire célébrer un service annuel, et pour augmenter de cent livres chaque année les gages du maître d'école.

Cette inscription intéressante a eu le même sort que la tombe d'Hervé Chartain.

[1] Paroisse de l'ancien doyenné de Montmorency, voy. t. II, p. 595. — [2] Écart de la paroisse de Thiais.

MCCCCXLVII.

THIAIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEU-SAINT-GILLES.

1584.

m^{re} hubert minelz nous a faicte en lan mil v^{c} iiii^{xx} z iiii

Cloche.

La cloche de Thiais, fondue en 1584, reçut les noms de Trinité, Leu et Gilles. La sculpture d'une clef de voûte et celle d'un retable d'autel sont des preuves manifestes de la dévotion spéciale des paroissiens de Thiais pour le mystère de la Sainte-Trinité, dont ils imposèrent le titre à leur cloche principale, sans oublier cependant leurs patrons secondaires. Plusieurs petits cartouches imprimés dans le métal représentent saint Jean-Baptiste, saint Pierre, saint Loup en costume épiscopal, la biche de saint Gilles, un Calvaire et les armoiries de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à qui le domaine et la seigneurie de Thiais appartenaient dès le VIIIe siècle.

L'inscription tracée au pourtour de la cloche en caractères gothiques n'a pu être relevée que d'une manière incomplète. On y lit les noms du cardinal Charles de Bourbon (le Charles X de la Ligue), soixante-quatorzième abbé de Saint-Germain, de 1562 à 1590[1], de Jean Brandon, curé de Thiais, de Robert de la Roche, seigneur du Bacle, de Thomas Asselin, greffier, du fondeur Hubert Minelz, et quelques autres encore.

Ce n'est pas sans surprise que nous avons retrouvé dans l'église de Thiais, auprès de la chapelle des baptêmes, l'inscription qui se voyait avant 1838, à Paris, au-dessus de la porte du petit baptistère de Saint-Germain-l'Auxerrois. Dans le tome Ier du présent recueil, n° LXXX, page 159, nous exprimions le regret de n'avoir pu remettre la main

[1] Dom Bouillart, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés.*

sur le texte original, et de ne publier qu'une copie non corrigée. C'est un *fac-simile* que nous pouvons produire aujourd'hui.

DV REGNE
DE LOVIS 13^{E}.
CE LIEV A ESTÉ
BASTI POVR
LES FONTZ
BAPTISMAVX
1639

Marbre noir. — Haut. $0^{m},25$; larg. $0^{m},20$.

MCCCCXLVIII.

CHOISY-LE-ROI. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUIS ET SAINT-NICOLAS.

1699.

✝ LE ..... AOVST 1699 IAY ETE NOMMEE MARIE CHARLOTTE
PAR MESSIRE IOSEPH IEAN BAPTISTE FLEVRIAV [1] CHEVALIER
SEIG^VR DARMENONVILLE ET AVTRES LIEVX CONSEILLER
DESTAT ORDINAIRE INTENDANT DES FINANCES GRAND
BAILLY DE CHARTRES ET PAR TRES HAVTE ET TRES
PVISSANTE DAME MADAME MARIE CHARLOTTE DE
ROQVELAVRE [2] EPOVSE DE TRES HAVT ET TRES PVIS^T SEIG^R
MONSEIGNEVR HENRY FRANCOIS DE FOIX DE CANDALE
DVC DE RANDAN [3] PAIR DE FRANCE COMMAND^R DES ORDRES DV
ROY
LORAIN LEGAY FONDEVR [4].

Cloche.

Devenu propriétaire du château de Choisy, Louis XV fit richement décorer de marbres et de peintures cette résidence à demi royale où la marquise de Pompadour et la comtesse du Barry tinrent successivement leur cour. Le château n'existe plus. L'église, reconstruite par les ordres du même prince, lui a survécu. Deux inscriptions, rétablies en 1842, d'après des renseignements fournis par les archives de la

[1] Né en 1660; intendant des finances et conseiller d'État en 1690; secrétaire d'État en 1719; garde des sceaux en 1722; grand trésorier des ordres du roi; mort en 1728 au château de Madrid, près Paris.

[2] Fille de Gaston-Jean-Baptiste de Roquelaure, duc et pair, chevalier des ordres, lieutenant général des armées du roi; elle mourut en 1710, sans avoir eu d'enfants de son mariage contracté en 1674 avec le duc de Randan.

[3] Duché-pairie; château célèbre en Auvergne, devenu la propriété de la branche royale d'Orléans.

[4] Voy. ci-dessus n° MCCXLIII. Une cloche, élégamment ornée, datée de 1658, et signée *Florantin le Gvay,* s'est retrouvée dernièrement dans une cave du Louvre; l'Annonciation y est représentée. Nous devons ce renseignement à M. Héron de Villefosse, attaché à la conservation des musées nationaux.

paroisse, constatent que l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, bénit la première pierre de l'édifice, le 4 juillet 1748, et que, douze ans après, le 21 septembre 1760, il en célébra la consécration avec la plus grande solennité. Saint Nicolas était le patron de la vieille église; saint Louis lui fut désormais associé.

La cloche, dont nous avons recueilli l'inscription dans la tour de l'église, est antérieure de plus d'un demi-siècle à la reconstruction, et ne présente les noms d'aucun des personnages qui ont possédé la seigneurie de Choisy. Aussi la croyons-nous d'origine étrangère, sans pouvoir toutefois en déterminer la provenance.

MCCCCXLIX.

VITRY-SUR-SEINE[1]. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1584.

Les marguillers de lœuure et fabricque de léglise de ceans & leurs
successeurs marguillers sont tenuz & obliges par chacun ā. . . . .
perpetuellemēt faire dire chāter & sellebrer en icelle église. . . . .
de deffuncte Leonarde belliart quāt elle viuoit veuue de. . . . .
. . . . .ert luy viuāt m^e^ faiseur de rez a p̄is Quatre seruices cōpletz
a chacun desd̄s seruices faire dire vespres des mors vigilles laudes
& Recōmādaces trois haultes messes po^r^ chacun seruice lesquelles haultes
messes se doibuent dire au grāt hostel de lad̄e esglise Cest assauoir lung
le XXIII. iour de feburier a pareil iour que ladicte belliart seroit
deceddée. le second la veuille de la feste mons^r^. s^t^ simon s^t^ iude le
III. le iour des trespassez si faire ce peult ou le p̄chain iour dapres
le plus comodement que faire ce poura. Et le IIII. aux
quatre temps de la panthecoste & a chacun desdicts seruices
lesd̄s marguilliers sont tenuz fournir vnne liure de petite
bougie po^r^ bailler a ceulx qui vouldrōt aller a loffrāde Fournir
les ornemens & luminaire & faire sōner a chacun desd̄z seruices
cōme on a de coustume Et Moyēnant ce lad̄e deffuncte belliart
a d̄oné & legué a lad̄e œuure & fabricque de ceās la sōme de
Seize escuz deux tiers dor sol[2] de Rente a les auoir & p̄dre
en & sur les p̄sonnes & heritaiges selon & ainsi quil est plus au
long cōtenu & declaré p̄ les l̄res de fondation de ce faictes &
passées p̄ deuant tablier & herbin nottaires au chastellet de p̄is
Le mercredy XI io^r^ du mois dapuril M. D. LXXXIIII

Priez dieu po^r^ lame de lad̄e deffuncte
& po^r^ tous les trespassez

Pierre. — Long. 1^m^,13; larg. 0^m^,79.

[1] Nommé *Gracchus*, à l'époque de la révolution, ainsi qu'on le lisait encore, il n'y a pas longtemps, à l'entrée du bourg, vers Paris.

[2] Ancienne monnaie qui a pris son nom du sol d'or, encore plus ancien, et dont la valeur a souvent varié. Les constitutions de rente et les estimations se faisaient jadis en écus-sols. (Voy. Le Blanc, *Traité historique des monnaies de France.*)

Deux églises paroissiales existaient autrefois à Vitry, la plus importante dédiée à saint Germain, évêque de Paris, l'autre, du titre de Saint-Gervais et Saint-Protais, séparée de la première seulement par la largeur d'une rue. Il ne reste aucune trace de l'église de Saint-Gervais. Celle de Saint-Germain peut passer pour la plus belle des églises rurales du département de la Seine. La tour, surmontée d'une haute flèche de pierre, la nef et ses collatéraux, l'abside entourée de colonnes, le chevet bordé de chapelles, appartiennent à deux périodes bien distinctes du XIII[e] siècle. L'architecture et la sculpture y sont également remarquables.

Une couche d'asphalte recouvre ici, comme dans l'église de Thiais, l'ancien dallage en pierre. Nous y avons vu jadis quelques débris de monuments funéraires, entre autres une tombe fort usée du XVI[e] siècle, avec épitaphe en caractères gothiques. Deux époux y étaient représentés; le père avait à ses pieds l'effigie de son fils. Quelques inscriptions des trois derniers siècles ont été recueillies et encastrées dans le mur du bas côté méridional.

La fondation de services faite en 1584 par Léonarde Belliart ne se distingue par aucun détail particulier des autres fondations du même genre. Le mari de la défunte exerçait à Paris le métier de fabricant de filets pour la pêche. L'encadrement de l'inscription est orné d'enroulements et d'une tête d'ange.

Une autre inscription, à peu près du même temps et en mêmes caractères, dont il ne reste malheureusement plus qu'un fragment très-incomplet, relatait les fondations de Jean Bourguet, laboureur, et diverses processions ou stations du clergé de Vitry, soit à la chapelle de Notre-Dame des Mesches, près de Creteil, soit dans d'autres lieux saints du voisinage. Le fondateur et sa famille étaient figurés à genoux, audessus du texte.

MCCCCL.

VITRY-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1612.

CY DEVANT GISENT DEFFVNCTS
IEHAN DE QVILARD VIVĀT ESCVYER
S.R DV MOLARD ET COMMISSAIRE
ORDINAIRE DES GVERRES QVI
DECEDA LE SABMEDY X.E IOVR
D'AOVST MIL V.C IIII.XX V.
DAMOYSELLE CATHERINE RE-
GNOT SA FEMME ET AVPARAVANT
VEFVE DE FEV M.E SATVR DE DREVX
LAQVELLE DECEDA LE DYMANCHE
XXII.E IO.R DE IANVIER MIL VI.C XII ·

DAMOYSELLE MARGVE..........
DREVX FILLE DVDICT DEF..........
DE DREVX, ET DE LADICT.........
FVNCTE DAMOYSELLE RE...........
LAQVELLE DÉCEDA LE IEVD.........
IOVR DE DECEMBRE MIL VI........
ET AVLTRES ENFANS DESDI.........
DEFFV̄TZ DE QVILARD ET R.......

Priez Dieu pour Leurs A...

Marbre noir. — Haut. 0m,87; larg. 0m,49.

Épitaphe gravée avec finesse; aucun ornement n'accompagne le texte.

Le commissaire des guerres, Jean de Quilard, possédait sans doute une maison de campagne à Vitry, où il allait se reposer de ses travaux, suivant l'usage persistant des fonctionnaires parisiens.

MCCCCLI.

VITRY-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1631.

ICY REPOSENT LES CORPS
D'ANTHOINE DE LA LOERE VIVĀT
SEIGNEVR DE MALAY EN ∽
BOVRBONNOIS ET DE LA BERTESCHE
EN BRIE MORT DE LA PESTE LE XV[E]
IOVR D'OCTOBRE DE LAN MDCXXXI
ENTERRE DANS LE CIMETIERE DE
L'EGLISE DE VITRY SVR SEINE
PROCHE DE LA CROIX, ET DE TRES
NOBLE DAME LOYSE LE CAMVS SA
FEMME AVSSY MORTE DE LA PESTE
DANS LE MESME LIEV LE XVII[E]
IOVR D'OCTOBRE DE LAN MDCXXXI
DEVX IOVRS APRES SON MARY
NOBLE HOMME FRANCOIS ∽
DE LA LOERE LEVRS FILS ESCVYER
PROCVREVR EN LA CHAMBRE DES
COMPTES DE PARIS[1] A FAIT METTRE
CETTE EPITAPHE POVR SERVIR
DE MONVMENT A LA POSTERITE
DV RESPECT QVIL AVOIT POVR
LEVR MEMOIRE.

Dieu pardonnez nous[2].

Pierre. — Long. 0m,62; larg. 0m,45.

[1] La chambre des comptes avait ses procureurs spéciaux, comme le Châtelet, le parlement et les autres juridictions principales. — [2] Dernière ligne douteuse, en lettres cursives très-effacées.

Antoine de La Loëre[1] et sa femme, Louise Le Camus, moururent tous deux victimes d'une contagion qui désolait, en 1631, le pays parisien. Ce fut peut-être par mesure de salubrité qu'on déposa leur corps au cimetière et non dans l'église.

[1] Famille noble du Bourbonnais, établie à Paris. Un autre Antoine de la Loëre, mort en 1713, fut échevin de Paris et procureur à la chambre des comptes.

MCCCCLII.

VITRY-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1647.

IESVS ✠ MARIA

CY DEVANT GISENT ET REPOSENT LES
CORPS D'HONNORABLE HOMME ANDRÉ
BOVTTEVILLE VIVANT BOVRGEOIS DE
PARIS, LEQ[L] DECEDA LE 29[ME] SEPTEMB[9] 1631.

ET DE DAME MARIE MALET SA FEMME
LAQ[LLE] DECEDDA LE 3[ME] MARS 1642.

ET LE 14[ME] DE MAY 1647. FVT AVSSY
INHVMÉ EN LA MESME PARROISSE DE S[T]
GERMAIN DE VITRY SVR SEINE M[E] ANDRÉ
AVBERT LEVR PETIT FILZ AAGÉ DE 34
ANS VIVANT SECRE[RE] DE SON ALTESSE ROYAL-
LE; MONSEIG[R] LE DVC D'ORLEANS[1] : ONT
FONDÉ AV IOVR DE LEVR DECEDZ, LES MESSES
ET SERVICES COMPLETZ COMME IL EST
PORTÉ. PAR LES CONTRACTZ PASSÉZ AVEC
LES MARGVILLIERS LORS EN CHARGE.

Priez Dieu pour Leurs ames

Marbre noir. — Haut. $0^m,51$; larg. $0^m,45$.

Simple marbre, dépourvu d'ornementation.

[1] Gaston-Jean-Baptiste de France (Monsieur), duc d'Orléans, second fils de Henri IV, né en 1608, mort en 1660.

MCCCCLIII.

VITRY-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

XVIIIe siècle.

Nous réunissons, sous un même numéro, plusieurs épitaphes, du XVIIIe siècle, gravées sur pierre, qui ne présentent que des noms et des dates :

Joseph Frain, † 1751. Étienne Hiallard, † 1772. La dalle qui porte ces deux noms avait déjà servi en 1612. On y distingue quelques traces d'une première épitaphe qui a été effacée, et deux vases enflammés qui accompagnaient un entablement.

J. Perceval, † 1775.

Honoré Vaudoyer, ancien marguillier, † le 31 décembre 1775. Les deux derniers chiffres du millésime sont douteux. Plusieurs générations d'artistes ont acquis au nom de Vaudoyer une juste notoriété.

Germain Delorme, laboureur, ancien marguillier, † le 27 mars 1788.

Françoise Soliveau, femme de Spire Lamarche, ancienne marguillière de la Vierge, † le 30 octobre 1788.

MCCCCLIV.

IVRY-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1676.

PAR CONTRACT PASSÉ PARDEVANT
M^E. IEAN BARRE[1] LE 27 DECEMBRE 1676
IL APPERT QVE MESSIRE PHILIPPES DE
LOYNES CHEVALLIER SEIGNEVR D'IVRY
ET DE PARAS CON^ER. DV ROY EN SES
CONSEILS ET PRESIDENT AV MORTIER
DV PARLEMENT DE METS, A FONDÉ
A PERPETVITÉ LA CONFRAIRIE DV
ROSAIRE[2] DANS CETTE CHAPPELLE QV'IL
A FAICT BASTIR EN L'ANNEÉ 1647 SOVB[3]
L'INUOCATION DE LA SAINCTE VIERGE
AVX CONDITIONS PORTEÉS PAR LEDIT
CONTRACT QUI SONT QVAVX QVATRE
FESTES DE LA VIERGE DES 25 MARS,
15 AOVST, 8 SEPTEMBRE, ET 8 DECEMBRE[4]
ET LES DOUZE PREMIERS DIMANCHES
DES MOIS ET LE IOUR DE LA S^T. IEAN
27 DECEMBRE[5] DE CHAQVE ANNEÉ L'ON
DIRA DANS LADICTE CHAPPELLE VNE
GRANDE MESSE HAVLTE ET VN SALVT
APRES LES VESPRES DESD^T. DIX SEPT
IOVRS, A LA FIN DVQUEL L'ON DIRA VN
LIBERA ET VN DE PROFVNDIS POUR LE
REPOS DES AMES DE SES PERE ET MERE
CE QVI A ESTÉ ACCEPTÉ PAR M^RE. IEAN
IOLLAIN DOCTEVR DE LA MAISON ET
SOCIETÉ DE SORBONNE, ET CURÉ
DVDIT IVRY, ET 2 SALVTS LE DIMANCHE
ET L'OCTAVE DV S^T. SACREMENT.

Marbre noir. — Haut. $0^m,49$; larg. $0^m,32$.

[1] Jean Barré était lieutenant du bailli d'Ivry en 1672 (Lebeuf).

[2] Voy. semblable fondation à Sceaux, n° MCCXIX.

[3] *Sic.*

[4] L'*Annonciation*, l'*Assomption*, la *Nativité*, la *Conception*.

[5] *Saint Jean l'Évangéliste.*

On monte à l'église par un escalier de quarante-six marches. La structure de l'édifice n'offre d'ailleurs qu'un médiocre intérêt. L'analyse archéologique y découvre quelques caractères des XIIIe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Le XIIIe siècle s'y révèle dans des chapiteaux et dans des nervures; le XVIe a mis sa signature sur un tailloir de colonne, 1575.

La chapelle de la Vierge que Philippe de Loynes fit construire occupe la dernière travée du bas côté septentrional. L'inscription, qui en témoigne et qui relate, en même temps, la fondation de la confrérie du Rosaire, est gravée sur une simple plaque de marbre noir fixée au premier pilier de cette chapelle, à main gauche. Philippe de Loynes, issu d'une ancienne famille de magistrature, fut reçu conseiller au Châtelet de Paris en 1637, conseiller au Grand-Conseil en 1642, conseiller au parlement de Paris en 1644, président à mortier au parlement de Metz en 1651[1].

L'abbé Lebeuf[2] fait mention d'une transaction à laquelle intervinrent, vers 1672, le curé Jean Jollain et Philippe de Loynes, en sa qualité de seigneur du lieu, pour le règlement des services et fondations de la paroisse. Le clergé d'Ivry, comme celui de Vitry-sur-Seine[3], était dans l'usage de se rendre en procession à la chapelle de Notre-Dame des Mesches, le dimanche de Quasimodo. Le curé demanda la suppression de cette coutume à cause des indécences qui se commettaient au passage de la rivière et au village de Maisons, où il fallait attendre à la porte d'un cabaret que les chantres eussent fini de boire.

[1] De la Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, t. IX, p. 188. — La famille de Loynes, originaire de Beaugency, transféra sa résidence à Paris, vers 1500. — [2] *Op. cit.* t. XII, p. 188. — [3] Voy. ci-dessus, n° MCCCCXLIX.

MCCCCLV.

IVRY-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1752.

Ici repose le Corps de
Méssire[1] Jean-Baptiste
Jacques *Boucher*
ecuyer Conseiller du
Roi, trésorier général
des Colonies Francoises
en Amérique, qui décé-
da a Yvry sur Seinne[2],
le 1er Aoust 1752.
Priez Dieu pour le repos de Son Ame

Marbre noir. — Haut. 0^m,86; larg. 0^m,70.

Épitaphe placée dans le bas côté septentrional, près de la clôture de la chapelle de la Vierge. Au-dessus du texte, sur un même cartouche, entre deux palmes, deux écussons accolés : le premier à une fasce chargée de trois étoiles et accompagnée de trois quintes-feuilles, deux en chef, une en pointe; le second à une tête de bœuf armée de ses cornes; couronne de comte.

On a retrouvé dans le presbytère deux fragments de marbre noir, présentant quelques lignes incomplètes de l'épitaphe d'un personnage mort en 1661, âgé de soixante-dix-huit ans, et d'un acte de fondation d'obits et prières en mémoire de Claire Moreau, passé devant Jean Barre, tabellion à Ivry, le 8 juin 1703.

[1-2] *Sic.*

MCCCCLVI.

IVRY-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1557.

lan mil v^c lvii ie fuz faictes
eriger par les habitans dyvery
et fut nome marie
nobles personnes simon gilles et
philippes chartin [1] seigneur
dyvery freres enfans de deffunct
noble homme iehan chartin en
son vivant seigneur du dict lieu
qui manoit nomme en lan v^c xl

Cloche.

La cloche d'Ivry avait reçu, en 1540, le nom de Marie de noble homme Jean Chartin, seigneur de la paroisse. Les habitants ne la firent mettre en place (*ériger*) qu'au bout de dix-sept ans. Simon-Gilles et Philippe Chartin avaient alors succédé à Jean Chartin, leur père. On peut lire dans l'histoire de l'abbé Lebeuf (t. XII, p. 195) le détail du procès engagé devant le parlement de Paris, en 1555 et 1562, par le chapitre de Notre-Dame de Paris, seigneur en partie d'Ivry, contre MM. Chartin qui prenaient la même qualité.

[1] Voy. ci-dessus, n° MCCCCXLV, Hervé Chartain, seigneur du Bacle, † 1506.

ANCIEN DOYENNÉ DU VIEUX-CORBEIL.

Le doyenné du Vieux-Corbeil occupait la rive droite de la Seine, sur une longueur d'environ trente kilomètres, à l'orient de Paris, depuis les limites de la banlieue jusqu'un peu au delà de Corbeil. Ce doyenné avait pour chef-lieu le village de Saint-Germain, dit du Vieux-Corbeil, qui n'était guère qu'un prolongement des faubourgs de la ville moderne située sur l'autre rive du fleuve. Le nombre des paroisses comprises dans cette circonscription s'élevait à soixante et un, savoir :

Maisons [1] (Seine).
* Creteil (*id.*).
* Bonneuil-sur-Marne (*id.*).
* Valenton (Seine-et-Oise).
Limeil [2] (*id.*).
* Villeneuve-Saint-Georges (*id.*).
* Crosne (*id.*).
* Montgeron (*id.*).
Vigneu [3] (*id.*).
* Draveil (*id.*).
* Soisy-sous-Étioles (Seine-et-Oise).
* Étioles (*id.*).
* Saint-Germain-du-Vieux-Corbeil (*id.*).
* Le Perray (*id.*).
* Saintry (*id.*).
* Morsan-sur-Seine (*id.*).
Le Coudray [4] (*id.*).
* Moissy-l'Évêque (Seine-et-Marne).
* Lieusaint (Seine-et-Marne).
Ormoy [5] (Seine-et-Oise).
* Évry-les-Châteaux (Seine-et-Marne).
* Limoges (*id.*).
* Lissy (*id.*).
Sognolles [6] (*id.*).
* Soulaire (*id.*).
* Coubert (*id.*).
* Grisy (*id.*).
* Grégy (*id.*).

[1] (Saint-Remi.) Chœur construit au XIIIe siècle; clocher de la fin du XIIe, surmonté d'une flèche octogone en pierre. L'église ne renferme aucune inscription antérieure au siècle présent.

[2] (Saint-Martin.) Petite église des XIIe et XIIIe siècles. Les monuments funéraires, indiqués par l'abbé Lebeuf, n'existent plus.

[3] Église dédiée à saint Pierre, complétement détruite.

[4] (Notre-Dame.) Église reconstruite, en majeure partie, au XVIIe siècle. Inscriptions et tombes disparues. — [5] (Notre-Dame.) Il ne reste aucun vestige de l'église.

[6] (Notre-Dame.) Église élégante; le chœur du XIIIe siècle, la nef du XVIe. Stalles sculptées, intéressantes, de cette dernière époque. A deux kilomètres du village, chapelle prieurale de Saint-Sébastien-de-Monts, XIIe siècle, convertie en grange. La cloche de Sognolles, donnée par la famille de Vigny en 1714, a été refondue en 1841. (*Revue des Soc. sav.* 4e série, t. VII, p. 351.)

* Gercy et Varenne (Seine-et-Oise).
* Combs-la-Ville (Seine-et-Marne).
* Périgny (Seine-et-Oise).
Mandres[1] (*id.*).
* Boussy-Saint-Antoine (*id.*).
* Épinay et Quincy[2] (*id.*).
* Brunoy (*id.*).
* Hierre (*id.*).
* Villecresne (*id.*).
Marolles-en-Brie[3] (*id.*).
* Senteny (Seine-et-Oise).
* Servon (Seine-et-Marne).
* Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
* Ferroles (*id.*).
Attilly[4] (*id.*).
* Chevry (*id.*).
Cossigny[5] (*id.*).
La Grange-le-Roi[6] (*id.*).
* Courquetelles (*id.*).
* Liverdis (*id.*).
* Chastres-en-Brie (*id.*).
* Presles (Seine-et-Marne).
* Grez (*id.*).
* Tournan (*id.*).
* La Chapelle-Haouis (*id.*).
* La Houssaye (*id.*).
* Neufmoutier (*id.*).
* Favières-en-Brie (*id.*).
* Ozoir-la-Ferrière (*id.*).
* Lézigny (*id.*).
Noiseau[7] (Seine-et-Oise).
* Sucy (*id.*).
* Boissy-Saint-Léger (*id.*).

[1] (Saint-Thibauld.) L'édifice a été rebâti au XVII[e] siècle.

[2] Le titre paroissial appartenait à l'église d'Épinay; celle de Quincy n'était qu'une annexe. La première a été détruite; elle n'avait aucune importance. La seconde subsiste et renferme quelques inscriptions.

[3] (Saint-Julien-de-Brioude.) Chœur et abside de la fin du XI[e] siècle; nef sans caractère. L'église était autrefois prieurale et paroissiale.

[4] (Saint-Julien-de-Brioude.) Église démolie.

[5] (Saint-Vaast.) Église démolie.

[6] (Saint-Jacques-le-Majeur.) Église démolie. Terre érigée en marquisat, au mois de juin 1659, en faveur de Thomas le Lièvre, marquis de Fourilles. Le titre de marquis de La Grange s'est transmis, jusqu'à nos jours, au savant et regretté président de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques.

[7] (Saint-Jacques-le-Mineur et Saint-Philippe.) Église dévastée pendant la révolution et réduite à l'état de grange, réparée vers 1835, dépourvue de tout intérêt.

MCCCCLVII.

CRETEIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHRISTOPHE.

1405.

. . . . Jacet

vir . v . . . . z s . . . .

curatus obiit die sabati

. . . . anno dñi Mº quadrigētesimo quinto cuius anima requiescat in pace amen

Pierre. — Long. 1m,90; larg. à la tête, 0m,95; aux pieds, 0m,75.

Église ancienne et importante. La tour, du commencement du XIIe siècle, s'élève au pied de la nef, comme à Saint-Germain-des-Prés. La nef, le chœur et la crypte appartiennent au XIIIe siècle. On sait combien les cryptes sont rares aujourd'hui. Celle de Creteil est la seule qui subsiste dans les églises rurales de l'ancien diocèse de Paris. Placée en avant de l'autel, comme les confessions des basiliques romaines, elle renferme les reliques de martyrs inconnus, objets d'un culte traditionnel.

La dalle funéraire du XVe siècle, sur laquelle nous n'avons pu recueillir que l'épitaphe incomplète d'un curé de la paroisse, sert de marchepied à un autel. Le dessin en est riche, mais fort oblitéré. Arc en ogive polylobée, bordé de crossettes; pieds-droits surmontés de clochetons et décorés chacun de trois figurines de prêtres et de clercs célébrant les obsèques; effigie en chasuble avec l'étole et le manipule, un calice entre les mains; près de la tête, deux écussons au chevron accompagné de trois petites fleurs à cinq feuilles, munies de leurs tiges.

Sur une pierre, encastrée dans le mur de la chapelle de la Vierge, on lit seulement quelques mots, en caractères gothiques du XVIe siècle, de l'épitaphe d'honorable et discrète personne Pierre Moreau qui fonda un anniversaire. Un des derniers curés de Creteil, l'excellent M. de

Tournemine, se montra fort surpris de m'entendre lire cette inscription en français; un autre épigraphiste la lui avait lue en latin quelques jours auparavant.

Une grande dalle du XIIIe siècle a été transformée en table dans le jardin d'un café situé vers le milieu de la rue principale de Creteil. Un homme et une femme y sont figurés sous une arcade ogivale à trois lobes. Les effigies ont beaucoup souffert. Les bords ont été rognés de telle manière que l'inscription ne se peut plus lire. Nous avons cru cependant y distinguer le nom de *La Varenne*, village voisin de Creteil. Quelles aventures n'a pas subies cette dalle ? Après avoir été tombe, et avant de devenir meuble de cabaret, elle fut un jour table d'autel, comme le prouvent les croix gravées dans la pierre, au nombre de cinq[1].

[1] On me dit que la profanation a cessé, et que la dalle est maintenant dans le cimetière paroissial.

MCCCCLVIII.

CRETEIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHRISTOPHE.

1682.

ICY REPOSE LE CORPS DE MESSIRE PIERRE
DE MARGERET CHEVALLIER COMTE DE [1]
PALATIN CONSEILLER DV ROY EN SES
CONSEILS GRAND AVDIANCIER DE FRANCE
SEIGNEVR DE PONTAVLT [2] LONGVEIL ET
AVTRES LIEVX LEQVEL A REMPLY LES
DEVOIRS D'VNE VIE IRREPROCHABLE
AVEC VNE VERTV, ESGALLEMENT CONS-
TANTE, ET EXEMPLAIRE, VNE APPLICATION
CONTINVELLE ENVERS [3] SON PRINCE DANS
LES EMPLOIX QV'IL Á EXERCÉ AVEC VNE
FIDELITÉ PARFAITE ET VN ZELE ARDANT
POVR LA IVSTICE ET LA VERITÉ. LA SOLIDITÉ
DE SON IVGEMENT, LA SINCERITÉ DE SON
CŒVR, BEAVCOVP D'AMOVR POVR LA RELIGION
ET CES VERTVS EVANGELIQVES FONT CRO^IRE [4]
QVE DIEV LVY ᴬDONNÉ [5] PLACE DANS SA
GLOIRE. IL EST MORT LE SECOND
OCTOBRE 1682. ᴬAGÉ [6] DE 59. ANS [7]

Priez Dieu Pour Luy

Marbre noir. — Haut. $0^{m},90$; larg. $0^{m},65$.

[1] Mot inutile. On a voulu dire *comte palatin,* par réminiscence, nous le pensons, du titre que portaient, dans le Bas-Empire, les officiers attachés au palais impérial.

[2] *Pontault,* fief situé à Creteil.

[3] On avait écrit d'abord *anvers.*

[4—5—6] *Sic.*

[7] Un autre Pierre de Margeret, écuyer, seigneur de Pontault, de Longueil et de Creteil en partie, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Bourgogne, chevalier de Saint-Louis, mort, âgé de cinquante et un ans, le 2 octobre 1761, fut inhumé le lendemain en l'église de Creteil, dans la chapelle de Saint-Nicolas. (Communication de M. le curé de Creteil, 1875.)

Inscription fixée au mur du bas côté septentrional, près des fonts baptismaux. Deux ossements liés en sautoir et une tête de mort couronnée de laurier au-dessous du texte. On ne voit plus les armoiries dont l'abbé Lebeuf nous donne par exception le détail : d'argent à la fasce d'azur chargée d'une fleur de lis d'or, et accompagnée de trois mufles de léopard, deux en chef, un en pointe.

L'épitaphe décerne au défunt de bien beaux éloges; espérons qu'elle aura été aussi sincère qu'il paraît l'avoir été lui-même. La charge qu'il exerça dépendait de la chancellerie de France. Les grands audienciers, au nombre de quatre, servaient par trimestre. Leur fonction principale consistait dans la révision et l'examen des lettres à sceller qui leur étaient remises par les secrétaires du roi pour en faire rapport au chancelier et pour les taxer au contrôle.

Nous n'avons retrouvé, en dernier lieu, ni la tombe ni l'épitaphe de damoiselle Marie de la Hague, morte en 1660, fille de Pierre de la Hague, écuyer, secrétaire du roi, et audiencier comme Pierre de Margeret. Nous avions relevé sur cette dalle un écusson à un chevron accompagné en pointe d'un croissant.

MCCCCLIX.

CRETEIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHRISTOPHE.

1741.

A la gloire de Dieu
& pour perpetuelle Memoire
M. FRANÇOIS LOUIS GAIGNE PROCUREUR
AU CHATELET DE PARIS ET ANCIEN PREVOT
DE CRETEIL, MAISONS[1], MESLY[2], PONT DE CHARENTON[3]
& DEPENDANCES PAR SON TESTAMENT OLOGRAPHE
DEPOSÉ A M^E. JOURDAIN NOTAIRE A PARIS LE 1ER. FEVRIER 1738.
A FONDÉ EN CETTE EGLISE A PERPETUITÉ POUR LE
REPOS DE SON ÂME, DE CELLE DE SON ONCLE JACQUES
GAIGNE, & DE CELLES DE LOUIS GAIGNE, & JACQUELINE
HOCHET SES PERE & MERE UNE MESSE BASSE DE
Requiem LE DERNIER JOUR DE CHAQUE MOIS DE
L'ANNÉE, LE SUS DIT S^R. GAIGNE ETANT DECEDÉ LE
31. JANVIER 1738.

PLUS UN SERVICE COMPLET & UNE MESSE HAUTE
DE *Requiem* & DEUX BASSE[4] & UN *Deprofundis* A
LA FIN DE LA DITTE GRANDE MESSE QUI SE DIRA
AUSSI A PERPETUITÉ CHAQUE ANNÉE A PAREIL
JOUR 31. JANVIER & LA FABRIQUE TENUË[5] DE FOUR-
NIR ORNEMENS, PAIN, VIN, LUMINAIRE, & AVEC SONNE-
RIE LA VEILLE & LE JOUR DU DIT SERVICE LEQUEL
SERVICE LE S^R. CURÉ SERA TENU D'ANNONCER AU
PROSNE LE DIMANCHE QUI PRECEDERA ICELUI.

ET IL A ETÉ PASSÉ PAR DEVANT LE DIT M^E. JOURDIN[6]
NO^RE. A PARIS & SON CONFRERE LE 23. MARS 1741. UN ACTE
ENTRE DAM^LLE. MARIE SIMONE PHELIPPE VEUVE DU DIT

[1] Paroisse voisine, voy. page 179.
[2] Hameau dépendant de Creteil.
[3] Charenton-le-Pont, bourg de l'ancien doyenné de Chelles et de la paroisse de Conflans.
[4—5—6] *Sic.*

S[R] GAIGNE EXECUTRICE DU DIT TESTAMENT & LES
S[RS] CURÉ & MARGUILLERS DE CETTE PAROISSE PAR
LEQUELLES[1] DITS S[RS] CURÉ & MARGUILLERS & LEURS
SUCCESSEURS ESDITES QUALITÉS SONT OBLIGÉS DE
FAIRE ACQUITTER CETTE FONDATION A PERPETUITÉ
AU MAITRE AUTEL.................................

Marbre noir. — Haut. $1^m,00$; larg. $0^m,65$.

Inscription placée à côté de l'épitaphe de Pierre de Margeret qui précède. La partie inférieure de la plaque de marbre est fracturée.

[1] *Sic.*

MCCCCLX.

CRETEIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHRISTOPHE.

1787.

· CY GIT ·

Messire Louis Bouché
Prêtre Licentié és Loix
De La Faculté De Paris
Curé De Cette Paroisse
Le · 15 · Juillet · 1783 ·
Decedé Le · 17 · Avril
· 1787 ·

Cest Par Ses Soins Qu'a
Ete Erigée La Confrairie
De La Sainte Vierge

Requiescat in Pace ∽

Pierre. — Long. 1m,57; larg. 0m,56.

Dalle simple; au-dessous du texte, trois larmes, deux os en sautoir et une tête de mort, grossièrement gravés.

MCCCCLXI.

CRETEIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHRISTOPHE.

1607.

LAN DE GRACE 1607 FVT FAICTE CESTE CLOCHE ET
NOMMEE HENRYE PAR MONSEIGNEVR MESSIRE
HENRY DE GONDY EVESQVE DE PARIS [1] SEIGNEVR DE
CRETEIL [2] ET PAR DAMOYSELLE GENEVIEVE SEVIN
FEMME DE FEV M^E^ CLAVDE MANGOT ADVOCAT DV
ROY ET MADELEINE LE PBR^E^ [3] VEVFVE DE NICOLAS
BEAVCLER TRES. [4] DE FRANCE

ROGER [5]

Cloche.

[1] Cent-dixième évêque de Paris, de 1598 à 1622; cardinal.

[2] Vers le milieu du XVIe siècle, en 1547, le cardinal du Bellay, évêque de Paris, échangea ce qu'il possédait à Wissous contre la seigneurie de Creteil, qui appartenait au chapitre de Notre-Dame.

[3] *Le Presbtre?*

[4] Trésorier.

[5] Probablement le nom du fondeur.

MCCCCLXII.

CRETEIL. — CHAPELLE DE NOTRE-DAME DES MESCHES.

1552.

† lan mil vc lii
fuz faicte pour nre dame du maiche
z fuz nomee marie

Cloche.

La seconde cloche que renferme aujourd'hui la tour de Creteil provient de l'ancienne chapelle de Notre-Dame des Mesches, située dans la campagne, à peu de distance du chef-lieu de la paroisse. Il ne paraît pas que l'origine de cette chapelle remonte au delà du XIIIe siècle. On a beaucoup discuté sur l'étymologie de son nom; l'orthographe en a souvent varié; on a écrit Notre-Dame du Mesche, des Mêches, du Maige, du Maiche, etc.[1].

« Chapelle fort antique et dévote, dit le P. Du Breul, laquelle a esté « jadis construite à raison de certain miracle autrefois advenu audit « lieu; mais pour ce que je n'ay encore appris au long ladite histoire, « je me déporteray d'en parler plus amplement. »

En dernier lieu, la chapelle des Mesches n'était plus qu'un petit édifice, sans valeur aucune, compris dans l'enceinte d'une ferme et servant de grange. Il était d'usage d'y venir autrefois en procession des paroisses voisines et même de Paris. Moins favorisé que bien d'autres, le pèlerinage de Notre-Dame des Mesches semble maintenant oublié pour toujours[2].

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. XII, p. 25-30. — [2] Voy. ci-dessus Vitry et Ivry-sur-Seine.

MCCCCLXIII.

BONNEUIL-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1677.

AV NOM DV P. DV F. & DV S. ESPRIT JAY ETE FONDVE
POVR LA GLOIRE DE DIEV DE LA S. VIERGE ET DE S. PIERRE
PAR LES SOINS DE NOBLE F. P. DE CHEVERVE P. R^X.[1] DE S^T BENOIST
PRI^R. DE CEANS BENITE & NOMMEE MARIE
N. CHA.......[2] MA F. 1677.

Cloche.

La cloche que possède la paroisse de Bonneuil-sur-Marne porte dans son inscription la preuve qu'elle a été fondue pour quelque église prieurale de l'ordre de Saint-Benoît dédiée à la Vierge et à saint Pierre. Nous en ignorons d'ailleurs l'exacte provenance.

L'église de Bonneuil, presque entièrement réparée à la moderne, conserve un petit sanctuaire carré du XIIIe siècle. On croit que ce fut en cette paroisse que naquit maître Étienne dit de Bonneuil, associé d'abord aux travaux de Notre-Dame de Paris, et plus tard appelé en Suède pour la construction de l'église métropolitaine d'Upsal.

Il existe dans le dallage de l'église, comme du temps de l'abbé Lebeuf, plusieurs vieilles tombes, sans inscription, plus étroites vers les pieds qu'à la tête. Nous avions jadis pris note de l'épitaphe du curé messire Marin Soismier, décédé en 1786; elle a disparu.

[1] *Prêtre, religieux.*

[2] Ce nom, en partie disparu, ne serait-il pas celui du fondeur Nicolas Chapelle? Voy. n° DCCCCXXII, t. III, p. 79. Les saints personnages nommés sur la cloche ne sont point les patrons de l'église de Bonneuil-sur-Marne.

MCCCCLXIV.

VALENTON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1760.

CY GIST
DAME MARIE ANNE FRANCOISE
PETIT, VEUVE DE M^RE LOUIS
FRANÇOIS SYMONNET
DOYEN DU PARLEMENT
DÉCÉDÉ[1] EN SA MAISON DE
VALENTON LE 17. FEVRIER
1760. AGÉE DE 74 ANS. ET
QUINZE JOURS, INHUMÉE EN
CETTE EGLISE AINSY QUE
M^R SON EPOUX.
PRIES DIEU POUR LEURS AMES.

Marbre noir. — Haut. 0^m,40; larg. 0^m,40.

La nef de l'église est une construction grossière, où il reste quelques vestiges du XIIIe siècle. Le chœur et le campanile sont datés de 1781. On remarque dans le chœur vingt stalles du temps de François Ier qui mériteraient d'être dessinées et publiées; le seul renseignement que nous ayons pu obtenir, c'est qu'elles proviennent de quelque abbaye du voisinage. Nous y avons compté vingt miséricordes historiées, vingt-deux statuettes, et trente-huit bas-reliefs.

L'épitaphe de dame Françoise Petit est fixée sur un pilier, au bout de la nef, en face de la chaire. Nous savons par l'abbé Lebeuf que la maison du mari de la défunte se nommait Plaisir, et se trouvait située au bas du village (tome XII, page 46). C'est aussi au pied de la côte que nous avons vu la petite chapelle de Saint-Jean, construite, vers le milieu du XIIIe siècle, pour la commanderie de l'Hôpital qui dépendait du grand prieuré de France; cet élégant oratoire n'est plus qu'une grange. Un agneau pascal occupe le tympan de la porte méridionale.

[1] *Sic.*

MCCCCLXV.

VALENTON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1768.

D. O. M.

CY GIT DAME PIERRETTE *LELARGE* VEUVE DE
MESSIRE PIERRE *LELEU* ECUYER, CONSEILLER
DU ROY, CORRECTEUR DES COMPTES,
SEIGNEUR DOLIZY, BOUJACOUR, NOGENT
ET AUTRES LIEUX; DÉCÉDÉE LE CINQ
NOVEMBRE MIL SEPT CENT SOIXANTE HUIT;
AGÉE DE QUATREVINGT QUATRE ANS
DEUX MOIS, RECOMMANDABLE PAR
SA PIÉTÉ ET PAR SA CHARITÉ ENVERS
LES PAUVRES DONT ELLE FUT LA
BIENFAICTRICE PENDANT SA VIE ET QUI[1]
LE SERA A PERPETUITÉ APRES SA MORT

Requiescat in Pace

Marbre noir. — Haut. $0^{m},90$; larg. $0^{m},60$.

Inscription appliquée au-dessus du chapiteau de la première colonne de la nef, au nord. Le texte est surmonté d'un cartouche présentant deux écussons sous une même couronne de comte; à dextre, de gueules à un chevron accompagné de trois têtes de loup[2]; à sénestre, d'azur à un soleil d'or rayonnant.

[1] Il fallait dire *et dont elle le sera*. — [2] Par allusion sans doute au nom de *le leu*, *le loup*.

MCCCCLXVI.

VALENTON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1547.

ihs ma lan mil v^c xlvii
fus faicte par les habitans de valanton
et fus nommee marie

Cloche.

Nous avons déjà insisté sur la simplicité et sur la tournure démocratique des inscriptions de cloches antérieures au XVIIe siècle. La cloche n'appartient pas moins à la commune qu'à la paroisse; les habitants revendiquent pour eux seuls l'honneur d'en avoir fait les frais.

MCCCCLXVII.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^T-GEORGES.

XVIIIe siècle.

ICI REPOSENT

MESSIRE *JEAN* BACHELIER,
ÉCUYER, JUGE ET CONSUL
DE LA VILLE DE PARIS,
DÉCÈDÉ À PARIS
LE 17 MARS 1688.

ET DAME *GENEVIÈVE* MARCADEY,
SON ÉPOUSE
DÉCÉDÉE ÉGALEMENT À PARIS
LE 22 JUILLET 1684.

LEUR VIE FUT MARQUÉE
PAR DE NOMBREUX BIENFAITS,
ILS ONT CONSTITUÉ
DES LEGS PIEUX
ET DES FONDATIONS
EN FAVEUR DE L'HÔTEL DIEU
DE PARIS,
DE LA COMMUNE
DE VILLE NEUVE S^T GEORGES,
ET DE CELLE DES MARETS
PRÈS RHEIMS,
DONT ILS ÉTOIENT SEIGNEURS,
ET ILS RECOIVENT AU JOURD'HUY
LE PRIX DE LEURS VERTUS.

PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES[1].

Marbre noir. — Haut. $1^m,23$; larg. $0^m,63$.

[1] Le style de cette inscription appartient au XVIIIe siècle plutôt qu'au XVIIe.

Située sur une colline, d'où la vue est admirable, l'église de Villeneuve a pour soubassement de hautes terrasses auxquelles on arrive par de larges escaliers de pierre. Façade élégante datée de 1549; nef du XVI[e] siècle; chœur du XIII[e].

L'épitaphe du consul Jean Bachelier et de Geneviève Marcadey, sa femme, est appliquée au mur d'une des travées du bas côté septentrional. Les juges-consuls de la ville de Paris siégeaient autrefois derrière l'église de Saint-Merry, dans un hôtel d'une excellente architecture du XVII[e] siècle, qu'on a sacrifié, sous le dernier règne, à un percement de rue.

MCCCCLXVIII.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^T-GEORGES.

1791.

LAN 1791 2EME ANNEE DE LA LIBERTE IAI ETE BENITE
PAR M^E ANTOINE FRANCOIS FROISSARD CURE DE CETTE PAROISSE
ET NOMMEE MARIE MADELAINE GEORGE LOUIS COIFFIE MARGUILLER
EN CHARGE RAOUL CHAILOU MARGUILLER JOSEPH LEGER
MARGUILLER COMPTABLE
LOUIS GAUDIVEAU FECIT [1]

Cloche.

La cloche de Villeneuve fut bénite à l'époque où la France, bien loin de prévoir les jours sanglants de 1793, saluait le roi Louis XVI du nom de restaurateur de la liberté. On avait pris pour point de départ d'une ère nouvelle la promulgation de la Constitution de 1790.

L'église de Villeneuve possède une chaire décorée de peintures du xviie siècle, et un banc d'œuvre en bois sculpté sur lequel on lit ces mots :

CETE ŒUVRE Â ESTÉ FAITE DV TEMS DE M^RS
A. AMBLARE ET F. BRETON. 1703.

[1] Voy. ci-dessus n° MCCCCXLIV.

MCCCCLXIX.

CROSNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1731.

DANS CETTE CHAPELLE REPOSENT M^RE JEAN
MARTIAL DE JAUCEN ESCUYER, ET DAME
MARGUERITTE DE LALIVE SON EPOUSE, SEIGNEUR
ET DAME DE CETTE PAROISSE, LESQUELS, PAR PIÉTÉ
ONT FONDÉ A PERPETUITÉ POUR LE REPOS DE LEURS
AMES, DE LEURS DESCENDANS, ET SUCCESSEURS,
UNE MESSE BASSE TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE QUI
DOIT ÊTRE SONNÉE ET DITTE DANS CETTE CHAPELLE
OU DANS CELLE DU CHATEAU[1], QUAND BON SEMBLERA AUX
SEIGNEURS DU LIEU, POUR L'HONORAIRE DE LA DITTE
MESSE, IL SERA PAYÉ PAR QUARTIER AU CHAPELAIN
NOMMÉ PAR EUX, UNE SOMME DE QUATRE CENT LIURES
PAR AN A PRENDRE SUR LA TERRE ET SEIGNEURIE DUDIT
LIEU MOYENNANT LAQUELLE SOMME LE PRÊTRE SE
FOURNIRA DE PAIN, VIN, ET LUMINAIRE LE TOUT
CONFORMEMENT AU TESTAMENT DESD^TS SEIGNEUR ET DAME
FONDATEURS, DEPOSÉ CHEZ M^E DE VISIGNY NOT^RE
A PARIS LE 18 JUIN 1731.

Mes Dames les Presidentes Larcher et Marquise
de Merinville[2], par le mouvement de leur piete,
et pour satisfaire au desir dud. testament dont
elles sont executrices ont fait placer ce marbre

Vn de profondis[3]

Marbre blanc. — Haut. $0^m,98$; larg. $0^m,60$.

[1] Le château et sa chapelle ont été détruits.

[2] Toutes deux filles de Martial de Jaucen.

[3] *Sic.*

Petite église en partie de la fin du XIIe siècle; chapiteaux sculptés de rinceaux, d'oiseaux et de griffons. L'inscription qui rappelait la célébration de la dédicace par Jean Nervet, évêque de Mégare, le premier dimanche de juillet 1509[1], s'était conservée jusqu'à nos jours; elle a été brisée par des ouvriers chargés de la déplacer pendant des travaux de restauration.

L'épitaphe de Jean-Martial de Jaucen et de Marguerite de Lalive est encastrée dans le mur de la chapelle seigneuriale, construite au XVIIIe siècle, du côté de l'Évangile. Au-dessus du texte, sur un cartouche, deux écussons surmontés d'une couronne de comte et accostés de deux coqs servant de supports; à dextre, une cloche accompagnée d'un coq en chef et de deux étoiles; à sénestre, un arbre également accompagné de deux étoiles. Le défunt avait succédé comme seigneur de Crosne au maréchal d'Harcourt; il mourut en 1731. Sa femme lui survécut et porta le titre de dame de Crosne; après elle, la seigneurie passa au président Larcher, leur gendre[2].

Le célèbre Boileau naquit à Crosne, le 1er novembre 1636, dans la maison de son père Gilles Boileau, greffier de la grand'chambre du parlement de Paris. Cette maison fait face à l'entrée de l'église. On lit le quatrain suivant sur un marbre noir, au-dessus de la porte :

ICI NAQUIT BOILEAU CE MAITRE EN L'ART D'ECRIRE
IL ARMA LA RAISON DES TRAITS DE LA SATYRE
ET DONNANT LE PRECEPTE ET L'EXEMPLE A LA FOIS
DU GOUT IL ETABLIT ET PRATIQUA LES LOIS.

[1] En 1509, le mois de juillet commençait par un dimanche. — [2] Lebeuf, *op. cit.* t. XII, p. 69.

MCCCCLXX.

MONTGERON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JACQUES-LE-MAJEUR.

1535.

........margulliers de leuure et fabricque de leglē
de ceans sont tenus de faire dire chanter et celebrer
....................por lame de feu venerable et
discrete p̄sonē Me. quentin de hericourt ē son viuāt p̄bre
natif de fontenay sur le boys de vi[1].............
..............auquel serōt dittes vigilles......
lecōs laudes cōmādaces z vne haulte messe de requē aueq
vng libera ē la fin a tel Jor que led defūct est decede
dimāche xiie Jor de decēbre mil vc xxxv moyenāt les...
...........este baillez et payez auld margllrs par
....

Pierre. — Haut. 0m,64; larg. 0m,62.

Église peu considérable; porte principale du XIIIe siècle, ainsi que la plus grande partie de l'édifice. L'épitaphe de messire Quentin de Héricourt, qui fut sans doute curé de Montgeron, a été retirée de l'église et déposée à la mairie. Les exemples d'une pareille mesure de conservation ne sont que trop rares. Au-dessus du texte, une Notre-Dame de Pitié; à sa droite saint Christophe[2], appuyé sur un long bâton et portant sur une de ses épaules le Christ enfant; à sa gauche, le défunt agenouillé, en surplis, et derrière lui, saint Quentin dans une espèce de cangue. Plusieurs lignes, qui terminaient l'inscription, sont complétement effacées.

[1] *Vincennes.*

[2] Il semble qu'on aurait dû donner la préférence à saint Jacques le Majeur, patron titulaire de la paroisse; mais peut-être associait-on au saint apôtre l'illustre martyr saint Christophe, dont la fête se célèbre, comme celle de saint Jacques, le 25 juillet.

MCCCCLXXI.

MONTGERON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JACQUES-LE-MAJEUR.

xvi[e] siècle.

.........feume ⚜ s[r] ⚜ mon ⚜ morin ⚜ grand ⚜ maistre ⚜ de la ⚜ Maladerie.......... ....

1774.

✠ LAN 1774 JAY ETE BENITE PAR JACQUES NICOLAS LANGLOIS
PRETRE CURE DE CETTE PAROISSE ET NOMMEE ADRIENNE
MARIE MADELEINE VLPHE [1] PAR TRES HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR
M[RE] ANNE GABRIEL HENRY BERNARD MARQUIS DE BOULLAINVILLIERS
COMTE DE TERRIDE BARON DE MONFOURCAULT VICOMTE DE GIMOIS
SEIGNEUR DE PASSY [2] SAINT POL MONTGERON CHALANDRAY [3]
VIGNEUX [4] GRESOLLES ANGERVILLE HEURTELON LA BRETONNIERE
OISEL LE NOBLE BROGNARD BROQUIGNY FERRIERES BAGNARD
PORTES CRECHES GAUDREVILLE LA RIVIERE LA HAYE VILLELET
VERRIERES MONTHELON S[T] AUBIN PRIEZ VREIGNES BETEMBOS
FENHAMBES SENS MONBE ..... LA BOURGADE GARGANVILLE
COUTURES LARRAZET BRIVE CASTEL BELVESE VIGNERON ESCASAVX
LACABRERIE FONTALADE S[T] JEAN DE CAUCASSACCOMBE RONGER
MONTAIN LA PERRIERE [5] ET AUTRES LIEUX [6] CONSEILLER DU ROY
EN TOUS SES CONSEILS PREVOT DE LA VILLE PREVOTE ET
VICOMTE DE PARIS CONSERVATEUR DES PRIVILEGES ROYAUX
DE LUNIVERSITÉ GRANDE CROIX HONORAIRE DE SON ORDRE
ROYAL ET MILITAIRE DE S[T] LOUIS LIEUTENANT POUR SA
MAJESTE AU GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LISLE DE
FRANCE ET TRES PUISSANTE DAME MADAME ADRIENNE MARIE
MADELEINE VLPHE DHALLENCOURT SON EPOUSE
FRANCOIS LORIOT ET PHILIPPE AUGE MARGUILLIERS
IOSEPH ET NICOLAS ANTOINE PERE & FILS FONDEURS [7]

Cloches.

[1] Sainte Ulphe, sainte Offe, vierge du VIII[e] siècle, vénérée en Picardie, et particulièrement à Amiens.

[2] *Passy-lès-Paris.*

[3] *Chalandray,* fief de la paroisse de Montgeron.

[4] Vigneu, paroisse supprimée, voisine de Montgeron. Voy. ci-dessus, p. 179.

[5] Il nous a été impossible de vérifier toutes les énonciations de cette interminable nomenclature.

[6] On a employé la formule *et autres lieux*, probablement quand il ne restait plus rien à dire.

[7] C'est pour la première fois que nous avons à citer cette famille de fondeurs.

L'église de Montgeron est pourvue de deux cloches, la plus ancienne, mais la moins importante, du XVIe siècle, la plus forte, fondue et bénite en 1774.

La petite cloche provient de l'ancienne chapelle de Saint-Barthélemy, située au bas de la montagne, sur le bord du chemin qui vient de Paris, à main gauche. Cette chapelle, complétement détruite, il y a environ un demi-siècle, était qualifiée d'ermitage; elle avait fait partie d'une maladrerie unie, en 1701, à l'hôtel-Dieu de Corbeil[1]. Une inscription, placée au-dessus de la porte, provoquait la charité des passants.

Le parrain de la cloche principale, Anne-Gabriel-Henri Bernard, dit le président de Boulainvilliers, né en 1724, était petit-fils du célèbre financier, Samuel Bernard; il épousa en secondes noces, en 1748, Adrienne-Marie-Madeleine Ulphe d'Hallencourt, dame de Boulainvilliers, d'une illustre famille de Picardie. Il possédait, entre autres seigneuries, celle de Passy-lez-Paris dont un écart a porté jusqu'à nos jours le nom de Boulainvilliers.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. XII, p. 73.

MCCCCLXXII.

DRAVEIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1554.

Les marguilliers de loeuure z fabricque de leglise de ceās sont
tenuȝ z obligeȝ de faire dire chāter z celebrer a tousiours en lad̄
egl̄e pour et a lintētion de honorable hōme leon bourdon garde por
le Roy n̄re [1] en sa forest de seuard [2] z de Marguerite mestier sa fēme
p̄roissiens dicelle egl̄e deux messes p̄ chascune sepmaine de lānee
Cest assauoyr lune basse de Requiem au Jor de mecredy Et lautre
haulte z a note de loffice du sainct sacrement de lautel au Jor de
Jeudy pour la fondaōn desq̄lles deux messes led̄ leon bourdon a baille
fourny et deliure ausdictȝ marḡllrs la sōme de six ceus vingt
cinq liures t̄ por employer z cōuertir au prouffit z vtilite de lad̄
eglise A la charge que lesdictȝ marḡllrs z leurs successeurs serot
tenuȝ payer par chūn an a perpetuite au cure ou vicaire dicelle egl̄e
pour la celebration desdictes deux messes la sōme de seze liures t̄
Cest assauoyr sept liures t̄ pour celle de Requiem et neuf liures
t̄ pour lautre messe du st sacrement Et oultre sōt tenuȝ lesd̄
marguilliers fournyr et liurer aornemens luminaire et aultres
choses necessaires pour celebrer lesd̄ deux messez Cōme du tout
appert plus amplement par lr̄es obligatoires sur ce faictes et
passees dicelle fondation pādeuāt deux notaires du
chastellet de p̄is lan mil cinq cēs cinquāte z quatre
le dernier Jour du mois de Juing

Pierre. — Long. 0m,84 ; larg. 0m,65.

[1] *Sic;* omission du mot *sire.* — [2] Forêt considérable, voisine de Draveil, appartenant à l'État.

L'église n'est plus qu'une grande salle plafonnée, depuis la reconstruction qui en a été faite dans le siècle dernier.

Inscription comprise dans le dallage du chœur. Le fondateur, honorable homme Léon Bourdon, exerçait les fonctions de garde royal de la forêt de Senart. Il avait traduit son prénom et son nom en langage héraldique, comme on le voit à la suite du texte, un lion tenant entre ses deux pattes de devant un bourdon de pèlerinage. Les caractères de l'inscription sont gravés avec une netteté qui fait honneur au lapicide du xvie siècle.

MCCCCLXXIII.

DRAVEIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1557.

Les marguilliers de legle de ceans sont tenuz z obligez de faire
dire et cotinuer tous les ans a ppetuite quatre obitz solempnelz
por le Remede de lame de feu Me Noel gervays pbre en son vivant
vicaire de lad egle ses peus et amys trespassez a chun desquelz serot
celebrees troys haultes messes a diacre soubz diacre et deux
chappiers avec vigilles et Recomandaces lesquels quatre obitz
seront dictz p le cure ou vicaire dicelle egle les Jors qui sensuyvet
Cest assavoir le xxiie du moys doctobre xxiie Janvier le xe apvril
et xviiie Jor de Juillet po chun desquelz quatres[1] obitz sera paye
p lesd marguilliers aud cure ou son vicaire xlv s t aux diacre
soubz diacre et chappiers a chun xii d par a la charge que led
cure ou son vicaire sera tenu faire la priere a son prosne le
dimenche pcedent q seront faictz lesd obitz por ledict deffunct
lequel p son testament a donne z legue a lad egle · xxiiii. x · s · t
de rente annuelle por la fondaon desd quatre obitz Et ou il
advieudroyt que lad rente ou partye dicelle feust Racheptee
en ce cas lesd mgllrs seront tenuz Remployer les deniers
qui provieudront du Rachapt en aultre rete por la continuaon
desd quatre obitz Plus led gervays p sond testamet a laisse
a Maistres Michel du boys et Jehan orcholle pbres ses chappe
lains certaines vignes scavoyr est aud du boys troys quartiers
et demy de vigne asse a champrouze[2] et aud orcholle demy
arpent dautre vigne asse aux plantes de draveil por en Joyr
leurs vies durant a la charge de dire z celebrer en lad egle p
chun an a lintenon dud deffunct six basses messes p led du
boys et quatre aultres basses messes p led orcholle et apres

[1] *Sic.* — [2] *Champrosay*, écart de la paroisse de Draveil.

leurs deces Retornerōt lesd troys quartiers et demy de vigne a
lhostel dieu de p̄is a la charge de faire dire et cōtinuer lesd' six
basses messes a tousiours et led' demy arpent de vigne Retornera
a lad' eglē a la charge que lesd' mgrs serōt tenuz de fournir et
livrer p̄ chūn an le vin et eschaudez por faire la cene le Jeudy
absolu[1] aussy de sē faire la priere ced' Jor por lame dud' deffunct
Cōme le tout est aplain declaire p̄ le testamēt dicelluy deffunct
qui fust passe p̄ devant Estienne hutin notaire Royal audict
draveil le iiiie Jour du moys doctobre Mil Vc lviii.

Requiescat In pace

Pierre. — Long. 1^{m},10; larg. 0^{m},66.

L'inscription du vicaire Noël Gervais se trouve placée à côté de celle de Léon Bourdon; les caractères en sont aussi d'une excellente gravure. Les fondations d'obits et de prières détaillées dans le texte ne demandent pas d'explications. Le généreux vicaire avait aussi laissé en jouissance viagère quelques vignes à deux chapelains qui le secondaient dans ses fonctions, maîtres Michel du Bois et Jean Orcholle. Après leur mort, ces vignes devaient faire retour à l'église, sous la condition d'acquitter des messes, et de fournir le vin et les échaudés nécessaires pour la célébration de la cène le jeudi saint. Cette dernière circonstance ne se rencontre pas souvent dans les actes de donation testamentaire.

Deux dalles posées à l'entrée du chœur, presque entièrement effacées, paraissent avoir appartenu, l'une à un curé du xvie siècle, l'autre à un noble homme du xviie.

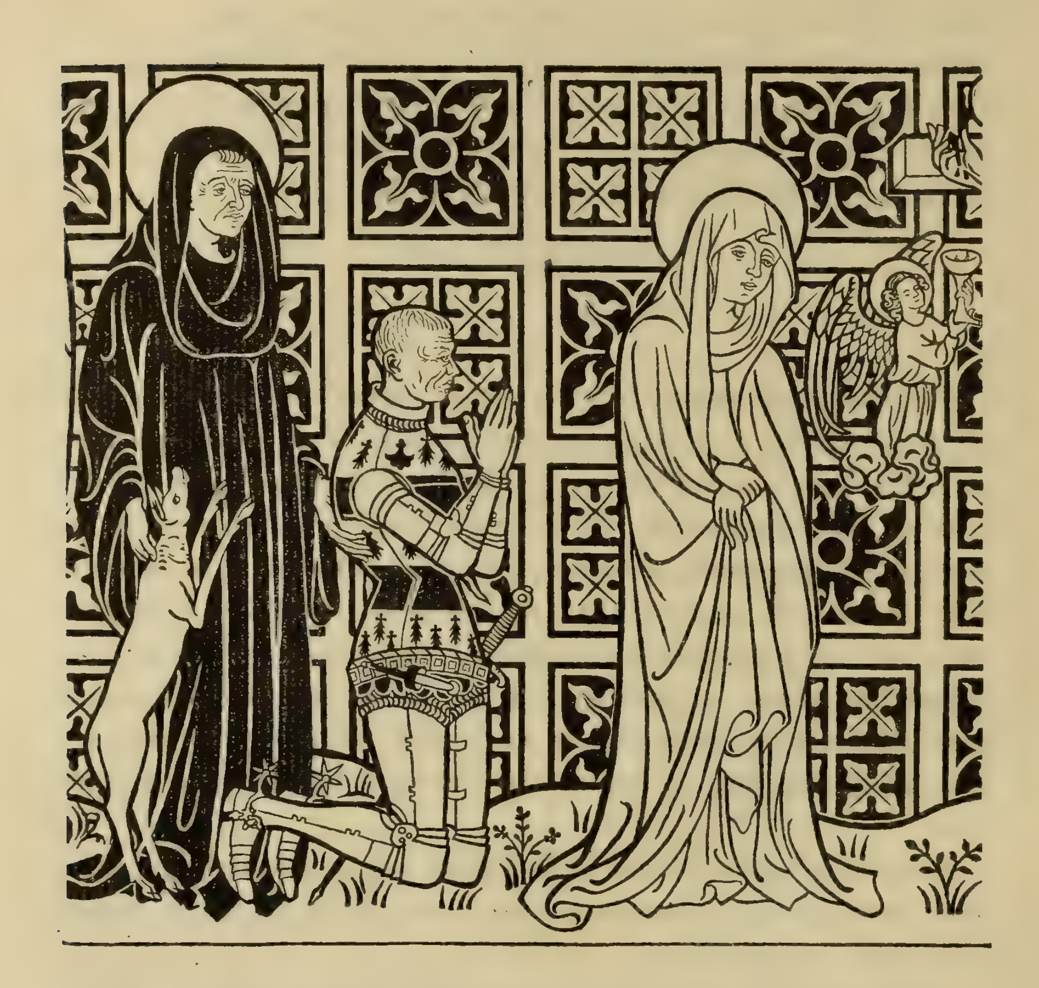
Un prieuré, du titre de Notre-Dame-de-l'Ermitage, dont la fondation a été attribuée à saint Denis, existait à peu de distance de Draveil, dans la forêt de Senart. Nous n'y avons trouvé que des masures, et aucun monument épigraphique.

[1] Le jeudi saint, nommé absolu de l'absolution générale donnée en ce jour au peuple.

MCCCCLXXIV.

SOISY-SOUS-ÉTIOLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

xve siècle.



Monseigneur Giles malet chevalier seigneur de villepescle · conseiller et maistre dostel du roy · chastellain de pont sainte maxence · viscoute de corbeil · et seigneur de soisy

Madame nicole de chambly sa feme

Pierre. — Haut. 0^m,57; larg. 2^m,00. (La gravure ci-dessus n'en donne pas tout à fait la moitié.)

Les deux travées du chœur de l'église datent de la première moitié du XIIIe siècle; le surplus a été reconstruit à une époque avancée du XVIIe. Le tout ne forme qu'un édifice de la plus modeste apparence.

La dalle historiée que nous publions avait depuis longtemps disparu. L'abbé Lebeuf n'en a rien dit, et personne n'en pouvait soupçonner l'existence. Une circonstance toute fortuite l'a remise en honneur, il y a un peu plus de vingt ans[1]. On s'occupait de refaire le dallage de l'église. En retournant une grande pierre dans laquelle se trouvait scellé un des appuis de la balustrade du chœur, les ouvriers remarquèrent avec surprise qu'elle était couverte de personnages et d'ornements dessinés en creux. On s'empressa d'enlever la couche de poussière humide qui la souillait; on dégagea les caractères de l'inscription, et un archéologue distingué, M. Pinard, qui travaillait alors à des recherches sur l'arrondissement de Corbeil, n'eut pas de peine à reconnaître que l'église de Soisy venait de recouvrer le titre le plus précieux de ses archives.

C'est une pierre gravée au ciseau et rehaussée de couleurs qui lui donnent l'aspect d'un tableau à teintes plates. Elle offre la plus grande analogie avec les monuments des sergents d'armes de Bouvines que nous avons publiés dans notre tome Ier, sous les nos CCXXVIII et CCXXIX. L'inscription forme une longue ligne d'environ deux mètres de développement sur la bordure supérieure de la pierre. Les six derniers mots font retour sur la bordure latérale.

Un Christ en croix occupe le milieu du tableau. Le Sauveur a le nimbe croisé qui caractérise les personnes divines; deux clous fixent les mains sur le bois; un seul traverse à la fois les deux pieds superposés; un jupon court s'attache autour des reins. Deux petits anges reçoivent dans des calices les gouttes du sang qui a payé la rançon du monde[2]. Des ossements apparaissent au pied de la croix; ce sont ceux d'Adam que son fils Seth enterra au sommet du Golgotha, et dont l'ex-

[1] La découverte en a eu lieu en 1854. La pierre était un peu endommagée; on l'a restaurée et repeinte.

[2] *Cujus una stilla salvum facere*
Totum quit ab omni mundum scelere.

piation quatre fois millénaire est enfin consommée. Le soleil et la lune sont figurés au-dessus des branches de la croix. La mère de Jésus se tient avec une douloureuse fermeté, enveloppée d'un voile et d'un ample manteau, à la droite de son fils expirant[1]. Le disciple bien-aimé est à gauche; il a les pieds nus et tient un livre, conformément aux règles de l'iconographie chrétienne. Un peu plus loin sont agenouillés, les mains jointes et dans l'attitude de la prière, les deux personnages auxquels le monument est consacré, Gilles Malet, le maître d'hôtel et le garde des livres du roi Charles V, et son épouse, Nicole de Chambly, le mari en armure de fer, le femme en jupe et corsage[2]. Les hermines et les coquilles de leurs blasons couvrent leurs vêtements. Leurs saints patrons leur servent ici d'intercesseurs. Saint Gilles, en costume monacal, caresse de la main droite la biche qui partagea sa solitude sur les bords du Rhône. Saint Nicolas porte la chasuble et les insignes épiscopaux; on voit auprès de lui, sortant d'un baquet, les trois jeunes gens qu'un hôtelier avait coupés en morceaux, et qui ressuscitèrent à la voix du saint prélat. Deux beaux anges, en aubes traînantes, tiennent les écussons armoriés, celui des Malet à trois fasces d'hermines[3], et celui des Chambly à trois coquilles. Le fond du tableau se divise en panneaux carrés que remplissent alternativement des rosaces et des quatre-feuilles.

La pierre que nous venons de décrire était sans doute déjà retournée et confondue dans le dallage, lorsque l'abbé Lebeuf visita, vers l'an 1750, l'église de Soisy. Le savant abbé ne l'aurait pas plus passée sous silence, nous le pensons, qu'un autre monument de Gilles Malet qu'il a vu encore en place et qui n'existe plus aujourd'hui. C'était une inscription sur lame de cuivre relatant l'obligation imposée au prieur de Notre-Dame-de-l'Ermitage de la forêt de Senart de célé-

[1] *Stabat mater dolorosa.*

[2] Le costume de Nicole de Chambly et celui de saint Nicolas, entamés par des trous pratiqués dans la pierre, ont été réparés avec une extrême maladresse, dont nous n'avons pas cru devoir tenir compte dans notre gravure.

[3] Une coquille en tête de la première fasce.

SOISY-SOUS-ÉTIOLES _ ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

Monseigneur Gilles malet chevalier Seigneur de villepescle · Conseillier et maistre dostel du roy · Chastellain de pont sainte maxence · Visconte de corbeil · et seigneur de Soisy

Madame Nicole de chambly sa feme

PHOTOG. DUJARDIN

RETABLE DONNÉ PAR GILLES MALET, GARDE DES LIVRES DU ROI CHARLES V.

ET PAR NICOLE DE CHAMBLY SA FEMME, VERS 1370

brer, chaque semaine, deux messes en mémoire de Gilles Malet et de sa femme, dans l'église de Soisy, à l'autel de Saint-Michel.

Gilles Malet mourut en 1410, laissant deux fils : Jean, qui fut, comme son père, maître d'hôtel du roi, et Charles, qui se contenta de la position plus modeste de licencié ès lois [1]. Nicole de Chambly ne survécut pas plus d'un an à son mari.

L'inscription gravée sur l'encadrement de la dalle énumère les titres qui faisaient de Gilles Malet un personnage considérable. La postérité n'en aurait pas moins oublié le seigneur de Villepescle [2] et de Soisy, le vicomte de Corbeil, le châtelain de Pont-Sainte-Maxence [3]; mais elle n'oubliera jamais que le nom de Gilles Malet prend place en tête de la série des hommes illustres à qui nous devons la formation et le développement de la Bibliothèque royale de France, devenue après bien des vicissitudes la plus riche qui soit au monde. Gilles Malet avait la garde de la librairie du roi Charles V. Ce zélé bibliothécaire comprit que la rédaction d'un catalogue était le premier de ses devoirs [4]; ses successeurs en conservent religieusement le manuscrit original, ainsi désigné sur la feuille de titre et sur le second feuillet :

« Inventoire des livres du roi nostre sire estans en son chastel du « Louvre. »

« Cy apres en ce papier sont ecrits les livres de tres souverain et tres « excellent prince Charles le quint de ce nom par la grace de Dieu roi « de France estans en son chastel du Louvre en trois chambres lune « sur lautre lan de grace MCCCLXXIII enregistres de son commandement « par moi Gilles Malet son varlet de chambre. »

L'inventaire se divise en autant de chapitres que la bibliothèque

[1] Lebeuf, *op. cit.* 13e partie, p. 108 et 196.

[2] *Villepescle* ou *Villepesque*, fief de la paroisse de Lieusaint. Voyez ci-après, n° MDVI.

[3] Petite ville, comprise dans l'arrondissement de Senlis. Le passage de l'Oise en faisait autrefois une position stratégique très-importante.

[4] Ne pourrait-on pas dire qu'une collection quelconque, et surtout une bibliothèque, dépourvue de catalogue, est comme une ville sans cloches, un aveugle sans bâton, etc. (Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XIX.)

comptait de salles. La première contenait 269 volumes, la seconde 260 et la troisième 381. Le 7 janvier 1409, Gilles Malet inscrivit à son catalogue une vingtaine de volumes envoyés par le duc de Guyenne, fils du roi Charles VI. La collection occupait deux étages d'une des tours du Louvre dite de la *Librairie* [1].

Alexandre Lenoir a publié, dans sa description du musée des monuments français, t. VIII, p. 93, pl. CCLXXXIX, un vitrail de l'abbaye de Bonport, en Normandie, représentant le bibliothécaire de Charles V et Nicole de Chambly, agenouillés et revêtus de costumes blasonnés, comme on les voit à Soisy. Ce panneau, dont M. Albert Lenoir possède un dessin colorié, appartenait en 1814 au célèbre archéologue normand, Hyacinthe Langlois. Nous ignorons quel en aura été le sort. Souhaitons du moins bonne et longue vie à la pierre de Soisy dont la conservation est un vrai miracle opéré en faveur de l'archéologie. Elle a été fixée au mur de la nef, près des fonts baptismaux [2]. Nous avions vu jadis, dans le chœur, au milieu de fragments d'époques diverses, une très-grande dalle du xve siècle, engagée sous les bancs. Quelque détériorée qu'elle fût, on y distinguait l'effigie d'une dame coiffée d'un bonnet à deux grandes pointes; visage, mains jointes, garniture d'hermines au corsage, rapportés en marbre blanc. La tradition locale attribuait cette tombe à Nicole de Chambly; elle a disparu de l'église, à la suite des travaux de restauration du pavé.

[1] *Magasin pittoresque*, année 1861, t. XXIX, p. 171, 172.

Revue archéologique (Leleux), 13e année, 2e partie, p. 563-566, article et planche, T. Pinard.

[2] La cuve baptismale est entourée d'une superbe balustrade en bois, toute sculptée de fleurs de lis et de dauphins, semblable à celles qui environnaient les lits de parade, dans les résidences royales (xviie siècle).

MCCCCLXXV.

SOISY-SOUS-ÉTIOLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1619.

Trois dalles en pierre bleue étaient placées au pied des degrés du maître-autel : l'une, complétement oblitérée; la dernière, présentant à peine quelques mots sans suite; celle du milieu, portant l'épitaphe, en français, de Claude Belot, seigneur de Soisy, aumônier du roi, abbé de Notre-Dame-d'Évron[1] et de Fontenelles[2], chanoine de Notre-Dame de Paris, mort le 24 décembre 1619. Ces dalles ont été supprimées dans les mêmes circonstances que celle dont nous venons de faire mention à la fin de l'article précédent. La tombe de Claude Belot n'offrait aucun ornement, et l'inscription relatait seulement les titres du défunt, sans y ajouter aucun détail sur sa personne.

Le *Gallia christiana* que nous avons consulté nous apprend que Claude Belot, conseiller et aumônier du roi, fut le quarante-troisième abbé de Breteuil[3] en 1595, le trente-cinquième abbé d'Évron en 1611, et le trente-huitième abbé de Fontaines-les-Blanches[4]. Son épitaphe, aujourd'hui disparue, est mentionnée par le savant continuateur du *Gallia* comme faisant partie des portefeuilles de Gaignières; nous l'avons inutilement cherchée[5]. C'est par erreur sans doute que le texte, dont nous avons jadis pris note, attribuait la qualité d'abbé de Fontenelles à

[1] Abbaye de bénédictins du diocèse du Mans, aujourd'hui de celui de Laval et du département de la Mayenne, fondée au VII[e] siècle; bâtiments convertis en établissement de bienfaisance; église remarquable, conservée. (*Gall. christ.* t. XIV, col. 483-493.)

[2] Abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, fondée en 1210, au diocèse de Luçon, à deux lieues environ de la Roche-sur-Yon (Bourbon-Vendée). Bâtiments délabrés, occupés par une ferme; petite église, en partie du XIII[e] siècle, à peu près abandonnée, mais gardant ses tombeaux, ses autels, ses stalles et son jubé; nous l'avons visitée en 1859. (*Gall. christ.* t. II, col. 1433-1437.)

[3] Abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Beauvais. (*Gall. christ.* t. IX, col. 799-807.)

[4] Abbaye cistercienne, au diocèse de Tours. (*Gall. christ.* t. XIV, col. 321-326.)

[5] T. XIV, col. 491.

Claude Belot, dont le nom n'est pas compris dans la liste des abbés de ce monastère, tandis qu'il figure au contraire dans le catalogue de l'abbaye de Fontaines. La similitude des deux noms aura trompé le rédacteur de l'inscription.

Ne semble-t-il pas que les autorités municipales et religieuses, spécialement chargées de veiller sur les monuments conservés dans les églises, leur aient déclaré une guerre d'extermination qui n'admet ni repos, ni trêve? Voici la tombe de Claude Belot, dont la haute position comme dignitaire ecclésiastique aurait dû inspirer quelque intérêt, sacrifiée à je ne sais quelle régularisation de dallage. Elle était à peu près intacte. A chaque page, nous avons à enregistrer quelque perte nouvelle. Cette destruction n'est qu'un exemple entre mille. Si la pierre de Gilles Malet n'a pas subi le même sort que celle de Nicole de Chambly, nous ne le devons qu'à la présence exceptionnelle d'un homme intelligent témoin de la découverte.

MCCCCLXXVI.

SOISY-SOUS-ÉTIOLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1643.

MESSIRE · FRANCOYS · ROVSSEAV .
CHANOINE · DE · S^{T} . . . . . ET · CVRE · DE · SOISY ·
DES · LANNEE · 1590 · A · DONNE · CETTE · VITRE ·
EN · LANNEE · 1643 · ET · DÉCÉDÉ · LE · . . . .

Un grand vitrail remplit la seconde fenêtre du chœur, du côté du nord. Il représente, sous une galerie à colonnades, le curé donateur, François Rousseau, à genoux, assisté de son patron, saint François d'Assise. Leurs prières s'adressent à la Vierge qui apparaît sur un nuage, avec son fils dans les bras. Le curé porte un surplis; une calotte lui couvre la tête; sa barbe est taillée en pointe. L'inscription se lit sur le verre, au-dessous des personnages. Le coloris, mal préparé sans doute, n'a pas résisté à l'action du temps; il a pris une teinte grisâtre.

Lorsque François Rousseau donna cette verrière à son église, il exerçait depuis cinquante-trois ans les fonctions curiales. La date de son décès, toute disposée de son vivant, n'a pas été complétée.

MCCCCLXXVII.

SOISY-SOUS-ÉTIOLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1652.

D. O. M.

ET

ÆTERNÆ MEMORIÆ

NICOLAI DE BAILLEVL,

QVI EX ILLVSTRI ET PER-ANTIQVA APVD CALETES [1]
BALLIOLORVM GENTE ORIVNDVS, OMNES TOGÆ
GRADVS DECVRRIT, RARO AD POSTEROS VIRTVTIS
EXEMPLO. DEPOSITO SVB HENRICO MAGNO
VELVTI TYROCINIO, ABDICATISQVE MILITARIBVS
STVDIIS SENATOR FACTVS, DEINDE LIBELLORVM
SVPLICVM [2] MAGISTER, ET POST DIVERSAS LEGATIONES
PRÆTVRAM ADEPTVS, VRBI DENIQVE, REIQVE VRBICÆ
TERTIVM PRÆPOSITVS, TANTVS VBIQVE VIR FVIT, VT
OMNIBVS ADMIRATIONEM SVI RELINQVERET. SED
ESSET QVE REGINÆ CANCELLARIVS [3]
CVM PRÆSES IN SENATV SEDERET, IPSO DIGNVS
FASTIGIO A REGE NON SEMEL PRONVNCIATVS,
VT EST VIRTVTIS COMES INVIDIA, MALEVOLORVM
HOMINVM ARTIBVS REVS INNOCENS RELEGATVR, MAGNO
BONORVM OMNIVM DOLORE. POSTMODVM TAMEN REVO-
CATVS ET IN SACRVM PALATINORVM ORDINEM REGIIS
AVSPICIIS RES ADMINISTRANTIVM ALLECTVS, ÆRARIO
PRÆFICITVR. QVO IN MVNERE PVBLICÆ PECVNIÆ PARCVS,
SVÆ LARGVS, AVARITIÆ MACVLAM, QVAM PAVCI VITANT,
FACILÈ EFFVGIT. NEQVE VERÒ HÆC INTER PVBLICI

[1] Les peuples du pays de Caux. — [2-3] *Sic.*

NOSOCOMII CVRATIONEM, ANTE ANNOS V. ET XX[1].
DELATAM INTERMISIT, PROPENSIORE SEMPER IN PAVPERES
ANIMO, PERPETVÂ ET CONSTANTI IN DEVM PIETATE.
POSTREMÒ CVM DIVISO IN FACTIONES REGNO, CVNCTA
BELLO ATROCI DEFLAGRARE, SENATVMQVE IPSVM, CVI
PRÆERAT, IN PARTES DISTRACTVM CERNERET, TANDEM
MOERORE, CVRIS, LABORIBVSQVE CONFECTVS, REGI ET
PATRIÆ, QVAM DVDVM DEVOVERAT, VITAM IMPENDIT
XIII. KAL. SEPTEMBR.[2] ANNO R. H.[3] M. DC. LII.
ÆTAT. VI. ET LX[4].

ELISABETHA MALIER[5]

AMANTISSIMO CONIVGI

HOC MONVMENTVM MOERENS POSVIT,

EXIGVO QVAMVIS SOLATIO INGENTIS SVI LVCTVS.

VIATOR PIIS MANIBVS BENE PRECARE.

Marbre noir. — Haut. $1^{m},47$; larg. $0^{m},83$.

Nicolas de Bailleul fit construire sur le côté méridional de l'église de Soisy, en l'honneur de la Vierge, une chapelle voûtée en coupole, où sa veuve, Élisabeth Malier, lui érigea plus tard un tombeau. Ce monument funéraire se compose de marbres de différentes couleurs. Deux pilastres de marbre noir, avec chapiteaux doriques en marbre blanc, décorent le soubassement. L'inscription, gravée sur une grande

[1] Nicolas de Bailleul fit partie, pendant plus de vingt-cinq ans, du grand bureau des pauvres de Paris.

[2] Le 20 août.

[3] On aurait dû écrire, suivant l'usage, R. S. H., *reparatæ salvtis hvmanæ*. Les deux lettres R. H. pourraient cependant se traduire aussi par *reparatæ* ou *restitvtæ hvmanitatis*.

[4] Il était né vers 1587. L'abbé Lebeuf et d'autres auteurs ont indiqué par erreur la date de 1662 comme celle de son décès.

[5] Fille de Claude Malier, conseiller du roi en son conseil privé; petite-nièce d'un autre Claude Malier, secrétaire du roi et seigneur de Servon. Voyez ci-après n° MDLIII. Elle fut mariée à Nicolas de Bailleul, en 1621. Les Malier avaient leur sépulture à Paris, dans l'église de Saint-Paul.

table de marbre noir, est encadrée d'une bordure d'un travail soigné : au sommet, une élégante tête d'ange; à la partie inférieure, une tête de mort accompagnée d'ossements et couronnée de laurier. Sur la plateforme, une statue de marbre représentait le défunt en prières; son livre était placé entre les deux ailes d'un ange agenouillé. Il paraît certain que ces deux figures, achetées par un peintre en bâtiments du village, ont été revendues par celui-ci à un amateur parisien.

L'épitaphe, rédigée par quelque latiniste habile du XVIIe siècle, appartient à la catégorie de celles qu'on pourrait appeler biographiques. C'est une histoire abrégée de la vie du personnage. Nicolas de Bailleul, sorti d'une ancienne et illustre famille du pays de Caux, quitta la profession des armes qu'il avait d'abord embrassée sous le règne de Henri IV, pour entrer dans la magistrature, dont il parcourut tous les degrés. Conseiller au parlement de Paris en 1627, maître des requêtes, lieutenant civil et trois fois prévôt des marchands de la ville de Paris, président à mortier au parlement, chancelier de la reine Anne d'Autriche, disgracié, puis rentré en faveur, il parvint enfin au faîte des honneurs comme secrétaire d'État et surintendant des finances[1]. L'affliction qu'il ressentait des troubles du royaume avança le terme de sa vie; il mourut quelques jours après le fameux combat du faubourg Saint-Antoine, où le canon de la Bastille tira sur l'armée royale.

Plusieurs descendants de Nicolas de Bailleul, comme lui seigneurs de Soisy et présidents à mortier au parlement de Paris, reposaient dans le même tombeau.

[1] Il est de plus qualifié de chevalier, marquis de Château-Gontier, sur son portrait, au musée de Versailles (n° 4099). Ce titre fut créé en sa faveur, en 1647.

Les Bailleul portaient parti d'hermines et de gueules. Leurs hermines se voient encore sur quelques belles boiseries de l'église de Soisy.

MCCCCLXXVIII.

SOISY-SOUS-ÉTIOLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1774.

✠ LAN 1774 IAY ETE BENITE PAR MRE RENE ANTOINE
MELLET PRETRE GRADUE EN LUNIVERSITE DE PARIS
CURE DE CETTE PAROISSE ET NOMMEE MARIE LOUISE PAR
TRES HAUT ET TRES PUISSANT SEIGNEUR LOUIS CESAR BARON
DE CHOISEUL CAPITAINE DE GENDARMERIE BRIGADIER
DES ARMEES DU ROY AMBASSADEUR DE LA COUR DE FRANCE
PRES LE ROY DE SARDAIGNE ET PAR TRES HAUTE ET TRES
PUISSANTE DAME MARIE SOPHIE ELEONORE DE CHOISEUL
VEUVE DE TRES HAUT ET TRES PUISSANT SEIGNEUR JEAN
CHARLES DANDIGNE COMTE DE VESINS LIEUTENANT
DE ROY DE SAUMUROIS DAME DE SOISY SUR SEINE
GERVAIS MERGER MARGUILLIER EN CHARGE LOUIS
BOUVOT MARGUILLIER PIERRE MASCE MARGUILLIER
CONTABLE
LES QUATRE CLOCHES ONT ETE FONDUS LE CINQUE DE JUILLET
DE LAN 1774 PAR JOSEPH ET NICOLAS ANTOINE PERE ET FILS[1]
DE LA PAROISSE DURVILLE EN LORRAINE[2].

Cloche. — Diamètre, $0^m,95$.

Deux écussons, surmontés d'une même couronne de comte, sont gravés à la suite de l'inscription, l'un aux armes d'Andigné; l'autre au blason de Choiseul, d'azur à la croix d'or cantonnée de vingt billettes de même, posées en sautoir par cinq dans chaque canton[3].

[1] Fondeurs déjà nommés, à la même date, pour la fonte de la cloche de Montgeron. Voy. ci-dessus n° MCCCCLXXI.

[2] Département des Vosges, arrondissement de Neufchâteau.

[3] Les billettes des Choiseul ne doivent être régulièrement qu'au nombre de dix-huit, dont cinq dans chacun des cantons du chef, et quatre dans chacun des cantons de la pointe.

La maison de Choiseul tenait le premier rang de la noblesse du Bassigny. Le parrain de la cloche de Soisy, Louis-Marie-Gabriel-César, baron de Choiseul, né en 1734, fut un des menins du Dauphin, fils de Louis XV; il arriva au grade de maréchal de camp[1]. La marraine, Marie-Sophie-Éléonore de Choiseul de Traves, nièce par sa mère du maréchal de Villars, avait épousé, en 1721, Charles-Joseph d'Andigné, comte de Vésins; elle mourut en 1786[2].

[1] En 1774, il n'était encore que brigadier. Ce grade, supérieur à celui de colonel, inférieur à celui de maréchal de camp, fut créé par Louis XIV. — [2] De la Chesnaye-Desbois. *Dictionnaire de la noblesse.*

MCCCCLXXIX.

ÉTIOLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1324.

(icy · gist · monseigneur

adam · bazon · chevalier ·) iadis · seigneur · de · athyoles · qui · trespassa · lan · de · grace · mil · trois · cent · z ·

(xxiii · le · dimanche · apres · noel)

(vous · qui · par · ci ·) passes · priez · pour · les · trspasses · diex · de · gloire · et · nostre · dame · le · heit · merci[1] ·

des · ames

Pierre. — Long. 2m,54; larg. 1m,15.

Petite église, de la première moitié du XIIIe siècle; tour, d'un beau style, élevée au-dessus du chœur. La cuve baptismale, ornée de quatre-feuilles et de mascarons, datait aussi du XIIIe siècle. On l'a remplacée, il y a vingt ans, par un bassin en fonte de fer.

La tombe d'Adam Bazon[2] dépasse les dimensions ordinaires; elle se voit à la quatrième travée de la nef, devant l'entrée du chœur. L'épitaphe, qui se termine par un quatrain, est en partie détruite; l'abbé Lebeuf nous fournit du moins cette fois les éléments d'une restitution. L'effigie et ses accessoires ne sont pas mieux conservés. Arcade en ogive trilobée; effigie revêtue de mailles de fer avec la cotte en étoffe par-dessus; le capuchon de mailles relevé sur la tête; deux ailettes carrées au-dessus des épaules; auprès de la tête, traces de deux écussons; large épée au côté; un lion pour blason sur l'écu, et un autre

[1] Vous qui par ci passez
Priez pour les trespassez
Diex de gloire et Nostre Dame
Le heit merci des ames.

[2] Ou *Baron* (Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 117, 119).

couché sous les pieds. Le visage, les mains jointes, l'épée, les ailettes, les insignes héraldiques étaient incrustés en marbre; il n'en reste plus que la silhouette.

L'abbé Lebeuf cite un autre Adam Bazon, *de Atiolis*, qui intervint en 1228, comme seigneur suzerain, dans une donation faite à l'abbaye d'Hières. Ce personnage était au moins l'aïeul de celui qui mourut en 1324.

Dans le collatéral de l'église d'Étioles, au pied d'un pilier, sur une grande dalle, longue de 1m,92 et large de 1m,11, on distingue quelques traits de l'effigie d'un défunt, peut-être un bourgeois, en costume civil, les mains jointes. De l'épitaphe, en capitale gothique du XIIIe siècle, on lit seulement :

.... ATHIOLE ....
LAN · DE · GRACE · MIL · ....

MCCCCLXXX. — MCCCCLXXXI.

ÉTIOLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1679.

Les sievrs Cvré et Margvilliers de cette Eeglise et parroisse[1]
sont tenvst[2] dy faire dire a perpetvité a l'intention de deffvnt
Mre Iean de Gvenegavd sievr des Brosses Gonseiller[3] dv Roy en ses
conseils, et Maistre ord^re^ en sa chambre des comptes a Paris et Dame
Marie Gargam sa vevfve et levrs enfans et de deffvnts Monsievr
et Madame Gargam pere et mere de lad'. Dame, les premiers
Vendredys de chascvn mois Vne havte Messe de reqviem a nevf hvres[4]
dv matin, qvi sera sonnée trois fois, et povr ce fovrniront qvatre
cierges svr l'avtel et le svrplvs des choses necessaires, donneront
avd'. s^r^ Cvré trente sols, a chaschvn des devx Chappiers dont le
M^e^ d'escole sera le premier, qvinze sols, et av margvillier qvi sonnera
ov fera sonner qvinze sols, le tovt povr chascvne messe, ovtre
cinq sols avd'. S^r^ cvre[5] povr lannoncer av prosne dv Dimanche precedent
et a l'issve de lad'. Messe distribveront trente sols a qvelqves pavvres
dv liev et a avcvns des enfans de lad'. Escole qvi apprendront le
mievx et avront assiste a lad'. Messe, selon qve led'. sievr Cvre Ivgera
a propos, ovtre ce lad'. Dame a fondé en cette parroisse Vne escole
povr linstrvction des enfans de l'vn et l'avtre sexe, Le Maistre
de laqvelle sera laiqve, nommé et choisy de bonne Vie et moevrs
par lad'. Dame, de son vivant, et apres par Messievrs et Dame Meravlt
et de Besons ses gendres et filles, et ensvitte par laisné de levrs
descendans et a levr deffavt par le plvs proche parent de lad'. Dame
des Brosses de l'agreément dvd'. s^r^ Cvré et de ses svccessevrs, sera tenv
d'assister av service divin les festes et Dimanches, et avx Vespres des
vigiles des festes solemnelles, Instrvira les enfans dvd'. liev
gratvittement en la foy et religion catholiqve et levrs[6]
monstrera a lire, escrire, chanter a l'eglise, et les traittera[7]
dovcement et honnestement, Et sil est marié, ainsy qve lad'. dame
le desire, sa femme Instrvira les filles, de plvs led'. M^r^[8] sonnera ov fera
sonner tovs les Iovrs par lesd'. enfans le pardon[9] av matin, a midy et

[1] *Sic.*

[2] *Tenvst;* on avait écrit d'abord *tenvet.*

[3—4—5—6—7—8] *Sic.*

[9] *L'angelus.*

AV SOIR ET DEVANT OV APRES LE DERNIER PARDON LEVR FERA DIRE VNE ANTIENNE
AVEC LORAISON DE LA TRES SAINCTE VIERGE, DEVANT LA CHAPELLE QVI LVY
EST DEDIÉE, ET ENCORE APRES LE DECEDS DE LAD'. DAME DES BROSSE[1] VN
DEPROFVNDIS ET L'ORAISON DES TREPASSEZ LE TOVT A SON INTENTION,
POVR TOVTTES LESQVELLES CHOSES LAD'. DAME A DONNÉ ET PAYÉ AVXD'.
MARGVILLIERS LA SOMME DE 4800^{tt} QV'ILS ONT EMPLOYEÉ EN LACQVISITION
DE 300^{tt} DE RENTE CONSTITVEÉ SVR LES AYDES ET GABELLES A LAD'. EGLISE ET
FABRIQVE PAR CONTRACT PASSÉ PARDEVANT MESSIEVRS GALLOIS ET SIMONNET
CON^{ERS} DV ROY NOTTAIRES A PARIS LE VINGT SIX IVILLET 1679, LES ARRERAGES
DE LAQVELLE SERONT EMPLOYÉS A L'ACQVITTEMENT DES CHOSES CY DESSVS
ET OVTRE SVR ICEVX SERA PAYÉ AV M^E DE LAD'. ESCOLE POVR SES GAGES LA
SOMME DE 200^{tt} PAR CHASCVN AN DE SIX MOIS EN SIX MOIS, ET NE POVRA[2] LE
RACHAPT DE LAD'. RENTE ESTRE RECEV QV'EN PRESENCE DE CELVY QVY
AVRA DROICT DE NOMMER LED'. M^E D'ESCOLE, A CE QVIL SOIT POVRVEV AV
REMPLOY DES DENIERS D'ICELLE POVR LENTRETENNEMENT[3] DE LAD'.
FONDATION, ET DE PLVS LAD'. DAME DES BROSSES A DELAISSÉ A LAD'.
FABRIQVE VNE MAISON, COVR ET IARDIN SCIZE DEVANT LE CIMETIERE ET
QVELQVES VIGNES PAR ELLE ACQVISES MOYENNANT LA SOMME DE 1000^{tt}
POVR ESTRE DANS LAD'. MAISON TENVE LAD'. ESCOLE ET LE M^E DICELLE
LOGÉ COMME IL EST PLVS AV LONG PORTE PAR DEVX AVTRES CONTRACTS
PASSES LVN DEVANT LED'. SIMONNET ET L'AVTRE DEVANT LESD'. GALLOIS
ET SIMONNET LES DIX HVICT IVIN ET DERNIER AOVST 1679.

Marbre noir. — Haut. 1^{m},51 ; larg. 0^{m},96.

1691.

PAR ACTE PASSE DEVANT LESD'. GALLOYS ET SYMONNET NO^{RES} LE 25. MAY 1682. ENTRE LAD'.
DAME DES BROSSES ET LESD'. SIEUR CURÉ ET MARG^{ERS} AU SUIET DU REMBOURCEMENT[4] FAIT AU
TRESOR ROYAL DE LA SŌME DE QUATRE MIL HUICT CENS LIVRES PO^R LE PRINCIPAL DESD'.
TROIS CENS LIVRES DE RENTES, LAD'. DAME MEÜE DE LA MÉME DEVOTION ENVERS DIEU ET DE
CHARITÉ PO^R LES ANFANS[5] DE LA PAROISSE DUD'. ESTIOLLE A ENCORE DŌNÉ A LAD'. FABRIQUE

1-2-3-4-5 *Sic.*

PAR AUGMENTATION A LAD'. FONDAŌN LA SOME [1] DE DOUZE CENS LIVRES PO^{R} FAIRE AVEC LESD'.
QUATE [2] MIL HUICT CENS LIVRES, CELLE DE SIX MIL LIVRES, AFIN DE POUVOIR ACQUERIR
UNE RENTE DE SEMBLABLES TROIS CENS LIVRES AU DENIER VINGT, SUR LESD'. AYDES ET
GABELLES AU PROFFIT [3] DE LAD'. FABRIQUE, CE QUI A ESTÉ AINSY EXECUTÉ PAR CONTRACT
PASSÉ DEVANT LESD'. GALLOYS ET SIMONNET NO^{RES} LE 8^{E} IUIN AUD'. AN 1682. SELON QUE
LE CONTIENT LED'. ACTE, PORTANT PAREILLE DESTINATION DES ARRERAGES DE LAD'.
RENTE A L'ENTRETENEMENT ET EXECUTION ENTIERE DE LAD'. FONDAŌN, A LAQ^{LE} NE
SERA RIEN DEROGÉ NY INNOVÉ, CŌME AUSSY PAR AUTRE ACTE PASSÉ DEVĀT THIBERT
NO^{RE} AUD'. CHLET DE PARIS, EN PRESENCE DE TEMOINS LE 17. AVRIL 1691. LAD' DAME A DŌNÉ
A LAD'. FABRIQUE, QUATRE LIVRES DIX SOLS DE RENTE DEÜE PAR IACQUE TOURNIER A
PRENDRE SUR UNE MAISON SCIZE AUD'. ESTIOLLE, A CONDITION QUE LES ARRERAGES SER^{T}
EMPLOYÉZ AUX REPARATIONS ET ENTRETENEM^{T} DE LA MAISON DE LAD'. ECOLLE.

Marbre noir. — Haut. 0^{m},32 ; larg. 0^{m},94.

Les deux inscriptions qui précèdent, et dont la seconde n'est que le complément de la première, sont gravées sur deux plaques de marbre, sans ornements, appliquées au quatrième pilier du collatéral qui accompagne la nef, vers le sud.

La donatrice, Marie Gargan, était fille de Pierre Gargan, secrétaire du trésor du roi, seigneur d'Andre, fief de la paroisse d'Étioles, et de Jeanne de Pinterville, qui obtinrent en 1643 la permission d'avoir dans leur manoir un oratoire domestique[4]. Son mari, Jean de Guénégaud, appartenait à une illustre famille de magistrature parisienne, qui a produit un garde des sceaux en la personne de Henri de Guénégaud, mort en 1676.

La dame des Brosses inaugura, en la paroisse d'Étioles, cette instruction laïque et gratuite dont il a été tant parlé de nos jours. Elle désirait même que le maître d'école fût marié, afin que la femme se chargeât de l'instruction des jeunes filles. Les gages annuels du

[1-2-3] *Sic.* — [4] Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 124.

maître étaient fixés à deux cents livres payables par semestre. Une maison, de la valeur d'environ mille livres, était affectée à son logement et à la tenue des classes. En donnant aux enfants l'instruction nécessaire, il devait les traiter *doucement et honnêtement.* La dame des Brosses avait de plus fondé, pour le premier vendredi de chaque mois, une haute messe en mémoire de son mari, de son père et de sa mère. Le texte de nos inscriptions abonde en détails curieux sur la constitution d'une rente de trois cents livres destinée à l'acquittement des fondations, sur les distributions à faire à l'issue des messes, sur les obligations de l'instituteur. Rien n'a été oublié par la charité de la bienfaitrice; la série de ses dons se termine par celui d'une rente de quatre livres dix sous pour l'entretien et la réparation de la maison d'école.

MCCCCLXXXII.

ÉTIOLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1733.

LAN 1733 JAY ETE REFONDUE AUX DEPENS ....[1]
ET NOMMEE LOUISE ELISABETH PAR HAUT ET PUISSANT
SEIGNEUR MGR NICOLAS LOUIS DE BAILLEUL[2] CHLER
SEIGNEUR MARQUIS ET GOUVERNEUR DE LA UILLE DE
CHATEAUGONTIER MARQUIS DU THILLAY SEIG^R DE
SOISY SUR SEINE ET DE CE LIEU DESTIOLLE GRAVOIS[3]
ET AUTRES LIEUX CON^ER DU ROY EN TOUS SES CONSEILS
ANCIEN PRESIDENT A MORTIER EN SON PARLEMENT DE
PARIS ET PAR DAME ELIZABETH DE FRANCINE EPOUSE
DE M^RE HENRI GUILLAUME LENORMANT[4] ECUIER CON^ER
DU ROY TRESORIER GNAL DES MONNOYES DE FRANCE
JACQUES G DE LA SAUUAGERE CURE DE CETTE PAROISSE
CETTE CLOCHE NE DOIT ETRE SONNEE QUE LES JOURS
DE GDES FESTES ET POUR LES SERVICES DES CURES ET
SEIGRS
SIXTE DESUIGNES LABOUREUR MARGUILLIER
JACQUES ET LOUIS GAUDIVEAU MONT FAITE[5]

Cloche.

[1] *Des paroissiens?*

[2] Mort le 27 octobre 1737, arrière-petit-fils de Nicolas de Bailleul. Voyez ci-dessus, n° MCCCCLXXVII.

[3] *Gravois*, hameau de la paroisse d'Étioles.

[4] Leur fils Charles-Guillaume, seigneur d'Étioles, fut marié par son oncle, le fermier général Lenormand de Tournehem, à Jeanne-Antoinette Poisson, née en 1722, si célèbre sous le titre de marquise de Pompadour qui lui fut donné en 1745, lorsqu'elle avait atteint à peine sa vingt-troisième année.

[5] Voyez, ci-dessus, les n^os MCXXXIII et MCCCCXLIV.

MCCCCLXXXIII.

SAINT-GERMAIN (LE VIEUX-CORBEIL). — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

XIII[e] siècle.

CI : GIST : ....

.........ILARZ : DE : CORBVEIL : ET :

MADAME : M

ARGVERITE : SA : FAME : P[1].........

MES : AM.......

Pierre. — Long. 1m,90; larg. 0m,60.

La chute du clocher, survenue en 1796, a privé l'église de Saint-Germain du plus beau motif de sa décoration extérieure; mais il lui reste encore une porte monumentale, une nef du meilleur style accompagnée de collatéraux, une rose et plusieurs baies garnies de brillantes verrières, et tout cela date de la grande époque qui s'étend du règne de Philippe-Auguste à celui de saint Louis.

La dalle de Madame Marguerite appartient au XIII[e] siècle, peut-être même à la première moitié. Point d'effigie, aucune ornementation, mais seulement une large bordure occupée par l'épitaphe dont les mots sont très-espacés. Les deux derniers mots font retour au-dessous des deux premiers. L'usure de la pierre a fait malheureusement disparaître en partie le nom du mari défunt. Le titre de *Madame* donné à la défunte nous autorise à penser qu'elle était d'un rang élevé. L'inscription n'indique ni le millésime, ni même le quantième des décès, ce qui confirmerait au besoin notre opinion sur l'ancienneté de cette sépulture. Reléguée dans un coin du chœur, la tombe a échappé à l'attention de l'abbé Lebeuf.

[1] *Priez pour leurs âmes amen.*

MCCCCLXXXIV. — MCCCCLXXXV.

SAINT-GERMAIN (LE VIEUX-CORBEIL). — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1273.

✠ : ICI : GIST : MARIE : FAME : PI
ERRE : LETEĪTVRIER : PRIEZ : POR : SAME : M : CC : LXXIII :

Pierre. — Long. 2m,00; larg. 1m,00.

1287.

ICI · GIST · F
EV · PIERRE · LE · TEINTVRIER · LE · VIEL........................
....
..............E · DEVANT · LA · S · LAVRENZ · PRIEZ · POVR · LA
ME · DE · LVI ·

Pierre. — Long. 1m,60[1]; larg. 1m,10.

Les deux tombes de Pierre le Teinturier le Vieux et de Marie, qui fut probablement sa femme, sont placées à la dernière travée de la nef. La femme mourut la première, en 1273; sa tombe ne porte absolument qu'une épitaphe, et encore celle-ci est-elle réduite à l'expression la plus simple; aussi ne se compose-t-elle que de dix mots gravés à la partie supérieure et sur un côté de la bordure.

La tombe de Pierre le Teinturier, engagée d'un tiers environ sous le degré par lequel on monte à la porte du chœur, est probablement complète; mais nous ne pouvions songer à la débarrasser de la maçonnerie qui en recouvre la partie inférieure. L'abbé Lebeuf, qui a lu l'inscription dans son entier, nous apprend que ce défunt trépassa l'an de grâce 1287. Les bords de la rivière d'Étampes, qui se perd dans la Seine

[1] Longueur de la partie qui se trouve à découvert.

à Corbeil, étaient particulièrement favorables à l'industrie de la teinture à laquelle Pierre devait son nom, peut-être pour l'avoir exercée par lui-même. La tombe est intéressante. Colonnettes surmontées de chapiteaux à crochets; arcade en ogive trilobée; pignon bordé de crossettes et terminé par un fleuron; deux anges thuriféraires; effigie imberbe, les mains jointes, en costume bourgeois, une première cotte, un pardessus doublé de fourrure, et muni d'un capuchon qui se rabat sur les épaules.

MCCCCLXXXVI.

SAINT-GERMAIN (LE VIEUX-CORBEIL). — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1287.

. . . .

. . . .

. . . . FESTV̄ : BĪ : GEORGII :

ANNO : DÑI : M° : CC° : OCTVAG° : VII : AĪA : EI^S : REQESCAT : . . . . .

Pierre[1]. — Long. 2^m,40; larg. 1^m,10.

Ce curé du Vieux-Corbeil, qui trépassa en 1287, vers la fête de Saint-Georges, c'est-à-dire dans la seconde moitié du mois d'avril, fut contemporain de saint Louis et de Philippe le Hardi. Son nom s'est effacé avec une partie de l'épitaphe et du dessin de la tombe. La tête de l'effigie ne se voit plus. La chasuble est relevée sur les bras; un parement fleurdelisé décore la partie inférieure de l'aube. D'après la position des mains, on devine qu'elles tenaient un calice. A l'encadrement, deux colonnettes à chapiteaux feuillagés, une arcade en ogive à trois lobes, un pignon et deux anges qui encensent le défunt.

[1] Un peu en avant du maître-autel, du côté de l'évangile.

MCCCCLXXXVII.

SAINT-GERMAIN (LE VIEUX-CORBEIL). — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1309.

✠ HIC · IACET · MAGISTER · IOHAN.........

..........RIO[1] · CONDAM · CANONICUS · SANCT............INI · IN · UIROMANDIA[2] · AC · CURATUS · ISTIUS · ECCLES

IE · ANNO · DOMINI · M° · CCC° · NONO[3] · DIE · IOUIS[4] · IN ·

UIGILIA · ASSUMPCIONIS · BEATE · MARIE · UIRGINIS · CUIUS · ANIMA · REQUIESCAT · IN · PACE · AMEN

Pierre. — Long. $2^{m},75$; larg. $1^{m},30$.

Dalle engagée sous le parquet du banc des chantres. Le dessin en est aujourd'hui très-oblitéré. L'effigie représente le curé-chanoine en chasuble, tenant un calice entre les mains. Dans l'épitaphe de ce personnage, comme dans quelques unes de celles qui précèdent, on a omis d'inscrire, en avant de la date, la formule ordinaire *qvi obiit*, *qvi trespassa en lan.*

[1] Il ne reste que la fin du nom patronymique.

[2] *Sancti Quintini in Viromandia.* Il s'agit ici de l'ancien et célèbre chapitre de Saint-Quentin en Vermandois, dont l'église est un de nos plus remarquables monuments du moyen âge.

[3] L'abbé Lebeuf indique par erreur le millésime de 1360. Il s'est aussi trompé en assignant les dates de 1280 et de 1344 aux deux tombes classées sous les nos MCCCCLXXXVI et MCCCCLXXXVIII.

[4] Le 14 août, qui arrivait un jeudi en 1309.

EGLISE SAINT GERMAIN DU VIEUX CORBEIL



MCCCCLXXXVIII.

SAINT-GERMAIN (LE VIEUX-CORBEIL). — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1340.

ħIC • IACET • MAGIS

TER • IOħANNES • . . . . • CVRATVS • ISTIVS • ECCLESIE • DE • VETERI • CORBOLIO • Z • DECANVS

XPĪANITATIS[1] • QVI • OBIIT •

ANNO • DÑI • M • CCC • QVADRAGESIMO • DIE • . . . . DÑI • ORATE • . . . .

. . . . EO

Pierre. — Long. 2m,50; larg. 1m,16.

Dalle placée à peu près au milieu du chœur, protégée par le lutrin qui la recouvre en partie. Ornementation plus riche que celle des deux autres tombes curiales dont elle est voisine. Arcade en ogive trilobée; fines colonnettes; pignon ajouré, fleuronné, bordé de crossettes, accompagné de clochetons; deux pieds-droits jadis décorés chacun de quatre figurines, dont celles d'un diacre en dalmatique, un livre ouvert à la main, et d'un clerc, restent seules bien visibles. La tête et les mains jointes de l'effigie sont rapportées en marbre blanc. Deux anges nimbés l'encensent. Le défunt est coiffé d'une aumusse comme un chanoine, bien que son épitaphe ne lui en donne pas le titre, mais peut-être en raison de sa qualité de doyen de chrétienté. La chasuble relevée sur les bras, l'étole, le manipule, sont rehaussés de galons à losanges et autres compartiments. Le parement de l'aube ne se voit plus. Les caractères de l'inscription appartiennent à la petite capitale qui marque la transition entre l'écriture du siècle de saint Louis et celle du temps de Charles V.

[1] *Decanus christianitatis*, voy. t. II, p. 267.

MCCCCLXXXIX.

SAINT-GERMAIN (LE VIEUX-CORBEIL). — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

XVIe siècle.

Les marglrs de ceans sont tenz faire dire et chanter p le cure ou vicaire
de ceste egle par chun premier Jor des moys de lan sans empeschement
vigilles a neuf pseaulmes et neuf lecons laudes comendaces et messe
haulte a diacre soubz diacre et choriers [1] por feu germain hebert dit oudart
Et pour ce faire a done a lad' egle douze livres tournoys de
rente pris par chun au sur sa maison granche estables bergeriez et
jardin le tout clos a murs ass a tillery [2] et sur xv arpens de terre ass
a la butte aux bergers [3]. Item a donne a lad' egle quatre arpens de tre
ass aud' tillery au lieu dit Jally [4] por estre mis aux priers [5] de lad' eglise
desquels rente et terre mos de St andre en a faict vuider les mains
a lad' egle par quittance de fief et en est de pnt detempteur pour
lesquelz rente et terre led' st andrē abaille seize · xx · livres tourn
Dont le cure en a receu quarente livres a cause des quatre
arpents de terre dessus d' Item lesd' mrls [6] sont tenuz faire dire par
chun an aux Jours escripts au mortuologe [7] quatre messes basses
de requiem por feu Jacques hebert dit houdart pere dud' germai
et aussi sont tenuz lesd' mrls faire dire le service du Jeudy
absolu de relevee [8] et laver les pieds a xiii pauvres au nom
des xiii apostres [9] et doner a Iceulx pauvres chun ung gasteau

[1] *Choriers*, choristes.

[2] On dit aujourd'hui *Tigery*, hameau entre Étioles et Saint-Germain.

[3-4] Lieux dits du territoire de Saint-Germain. — [5] *Pour être nommé dans les prières du dimanche.*

[6] *Marguilliers.*

[7] Registre des fondations d'obits pour les défunts.

[8] La cène et le lavement des pieds de l'après-midi du jeudi saint.

[9] L'adjonction de saint Paul, à la suite

Et troys sols trs et faire dire une messe basse le premier Jo^r^
conuenable apres ou deuãt pasques po^r^ et a lintẽcion de denise
. . . . veufue de Jacques hebert dit oudart et aussi distribuer
aux asistãs aud' suice a chũn ung petit gasteau po^r^ ce faire lad'
. . . .[1]

Pierre. — Long. $0^m,84$; larg. $0^m,72$.

Les fondations que Germain Hébert, dit Oudart, fit pour son père Jacques, pour sa mère Denise et pour lui-même sont gravées sur une table de pierre attachée au mur de la troisième travée du bas côté méridional. Au-dessus du texte, sur un tombeau carré, en partie recouvert d'un suaire, le Christ assis, nu comme il le fut sur la croix, un roseau entre les mains; à sa droite, Germain Hébert, à genoux, mains jointes, en habits longs, assisté de saint Germain vêtu de la chape et tenant la crosse; à sa gauche, une femme[2], dans la même attitude que le donateur, coiffée d'un bonnet plat, vêtue d'une robe à larges manches, patronnée par un saint diacre en dalmatique, portant la palme des martyrs, qu'on reconnaît pour saint Vincent au cep chargé de grappes figuré derrière lui. Saint Vincent a été le premier patron titulaire de l'église du Vieux-Corbeil, lorsque saint Germain, évêque de Paris, l'eut fait construire.

Pour assurer l'exécution de ses volontés, Germain Hébert avait donné douze livres tournois de rente à prendre sur des bâtiments d'exploitation rurale et sur quinze arpents de terre qui en dépendaient, plus quatre autres arpents, le tout situé en la paroisse du Vieux-Corbeil, sur le terroir de Tigery. Le seigneur de ce lieu de Tigery, François de Saint-André[3], président à mortier au parlement de Paris, voulant affranchir son fief de la redevance qui le grevait, versa entre les

de l'élection de saint Mathias, porta, en effet, à treize le nombre des apôtres.

[1] Une dernière ligne illisible. Le bas de la pierre est très-fruste.

[2] Sans doute la mère de Germain Hébert, nommée vers la fin de l'inscription.

[3] De 1530 environ à 1571. (Lebeuf, *op. cit.* t. XIV, p. 341.)

mains des fabriciens et du curé une somme de trois cent vingt (*seize vingts*[1]) livres tournois, applicable pour deux cent quatre-vingts livres à l'extinction de la rente de douze livres, et pour le surplus à la libération des quatre arpents de donation complémentaire. L'inscription ne manque pas d'intérêt. Les détails qu'elle contient sur la cène du jeudi saint et sur la distribution de petits gâteaux qui devait suivre l'obit annuel de la veuve Hébert n'auront pas échappé à l'attention de nos lecteurs, si toutefois nous en devons trouver.

[1] On disait *seize-vingts* aussi bien que *quinze-vingts*, expression conservée pour désigner le grand hôpital des aveugles à Paris.

François de Saint-André usa du droit de retrait féodal que la coutume donnait au seigneur, en cas d'aliénation, de retirer et de retenir le fief mouvant de lui, moyennant remboursement de la valeur à l'acquéreur ou au donataire.

MCCCCXC.

SAINT-GERMAIN (LE VIEUX-CORBEIL). — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1516.



Cy gist Noble hōme loys tillet en son viuāt Sr du val

coquatrix[1] de genoilly z de la grauche a la pvote[2] huillier du Roy nre sire en sa cort de plemet Qui trespassa

le xvie Jo^r de septembre mil v^c z seize : Et

Noble feme denise paris Jadis sa feme Qui trespassa le. . . . .

. . . .,[3] Priez dieu po^r eulx ·

Pierre. — Long. 2^m,25 ; larg. 1^m,11.

Dalle funéraire d'un beau dessin, à la quatrième travée du bas côté méridional. Notre gravure en indique tous les détails. En sa qualité d'huissier au parlement, Louis Tillet porte une longue robe fourrée, à larges manches; une baguette, qui lui sert d'insigne, est passée sous son bras droit. Le costume de Denise Paris est très-simple; un gros chapelet, terminé par une croix, s'attache à la ceinture. Huit enfants, cinq fils et trois filles, composent la famille agenouillée aux pieds des parents. Deux écussons à peu près effacés interrompent l'épitaphe sur les deux grands côtés de la dalle. D'après le P. Menestrier, Louis Tillet devait avoir un écusson d'or à la croix pattée et alezée de gueules. Ces armoiries n'ont aucun rapport avec celles qu'on a cru retrouver sur la pierre. Un chevron, accompagné en chef de deux croissants, semble avoir composé le blason de Denise Paris. La descendance de Louis Tillet s'est illustrée dans les fonctions de la haute magistrature et dans l'érudition.

[1] Fief de la paroisse de Saint-Germain. Il y avait, à Paris, une rue Cocatrix entre celles de Saint-Christophe et des Deux-Hermites, dans la Cité; elle a été supprimée de nos jours; il ne serait pas facile d'en retrouver l'emplacement.

[2] *La Grange à la prévôté.*

[3] Date non remplie.

MCCCCXCI.

SAINT-GERMAIN (LE VIEUX-CORBEIL). — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1566.

Les marguilliers presens et a venir de legle et parroisse S^t germain du vieil corbueil sont tenuz faire dire chanter et celebrer en lad' egle a tousiours perpetuellement a lintentiō de [Noble][1] feme Catherine dutillet vefue de feu Me Jehan le cochete en son vivant huissier des Requestes du palais et de ses parens et amys vivans et trespassez douze obitz solempnelz par chun au quele a fondez de son vivāt z qui seront celebrez le premier vendredy de chun moys heure de huict atendant neuf heures du matin au cueur de ladicte egle Lesquelz obitz seront de vigilles a neuf pseaulmes et neuf lecons laudes Recōmandaces et une messe po^r les trespassez le tout chant^e a notte a haulte voix et lad' messe a diacre soubz diacre et choristes a la fin dud' s^uice sera faicte procession alentour des pilliers de ladicte egle avec la croix et leau beniste en chantant le verset libera me domine de morte eterna[2] et aultres suffrages z oraisōs propres Et a la fin de lad' procession viendront les gens deglise sur la fosse et au lieu ou est Inhume feu Me Loys dutillet[3] [seigneur] du val coquatrix pere de ladicte vefue

[1] Les mots que nous plaçons entre crochets ont été grattés sur la pierre.

[2] Le graveur avait écrit d'abord *oterna*.

[3] Voyez ci-dessus n° MCCCCXC. En 1516, on disait *Louis Tillet;* en 1566, *Louis du Tillet.*

et aucuns des freres et seurs delle en la chapelle St Pierre[1]
ou ils acheueront lesd' suffrages et y diront aussy le
pseaulme de Deprofundis et oraisons propres pour la
celebration desquelz obitz seruices et messes lesd' mgl̄l̄rs
sont tenuz fournir et administrer les plus beaulx et les
plus honestes ornemens des trespassez de lad' eglise
liure calice luminaire et aultres choses a ce necessaires

Et auant que cōmancer a chanter et celebrer lesd' obitz
seront tenuz lesd' marguilliers faire tinter p̄ deux diuerses
fois les petites cloches et a la troisiesme foys faire sonner
les grosses cloches Pour laquelle fondaōn ladicte dutillet
a constitue a lad' eglise vingt liures t̄ de Rente par chūn
au Rachetable aux bons poinctz et aisemens de lad' dutillet
a la charge que les deniers du Rachapt seront Remployez
en autres Rentes toutesfois et quantes que Rachapt en
sera faict es lr̄es desquelz Remploiz sera faict mention
que cest de la fondaōn de lad' dutillet ainsy que le tout
est aplain contenu au contract de ce faict et passe p̄ deuāt

Jacques patin notaire [royal] aud'
corbueil le xxviij^e^ Jour dauril
mil cinq cens soixante six

Requiescat In pace

Pierre. — Haut. $1^{m},50$; larg. $0^{m},62$.

[1] Si la tombe de Louis Tillet n'a pas été déplacée, il y aurait eu un autel de Saint-Pierre près de l'endroit où elle se trouve.

Catherine du Tillet, femme de maître Jean le Cochete, huissier des requêtes du Palais[1], était fille de Louis Tillet, dont nous venons de décrire la dalle funéraire. Elle y figure certainement au nombre des enfants du défunt qu'on y voit représentés. Le titre de sa fondation est fixé sur le pilier le plus voisin de la tombe qui recouvrait les restes de son père, de sa mère et de plusieurs de ses frères et sœurs. Au-dessous du texte, la fondatrice repose, enveloppée d'un suaire, les cheveux épars, les bras allongés, dans un cercueil de pierre bordé de moulures. Le haut du corps est nu et déjà entamé par les vers. Deux écussons, aujourd'hui effacés, accompagnent les dernières lignes de l'inscription.

[1] Les deux chambres des requêtes du parlement avaient leurs huissiers spéciaux.

MCCCCXCII.

SAINT-GERMAIN (LE VIEUX-CORBEIL). — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1590.

D. O. M.

Icy gist Francois Bastonneau viuāt
escuyer S^{r}. de la Beraudere & Bel-
leuille Cappitaine de gens de pied
soubz le Comandemant de Monsieur
de Giury[1] qui fut tué a lescalade par
les espagnolz a la reprise de Corbeil
sur Iceux par led. Seig^{r}.
de Giury le xe. Io^{r} de Nouē
bre M. V^{c}. IIII^{xx} X *Priez dieu po^{r} sō Ame*

Plaque de cuivre[2]. — Haut. 0^{m},29; larg. 0^{m},37.

Le 1er avril 1590, de grand matin, le sire de Givry, gouverneur de la province, attaqua Corbeil, du côté de la Brie, et s'empara des faubourgs de Saint-Jacques et de Saint-Léonard, tandis que le roi arrivait dans la ville par la rive gauche de la Seine. Peu de temps après, Corbeil fut occupé de nouveau par les troupes espagnoles. Le 11 novembre de la même année, avant le jour, le sire de Givry reprit les faubourgs et la ville par escalade[3]. Le capitaine François Bastonneau perdit la vie dans cette seconde action, et fut inhumé dans l'église de Saint-Germain. Si petite que soit la plaque de cuivre employée à son épitaphe, on peut s'étonner que, depuis trois siècles, elle n'ait tenté la cupidité de personne. Deux petits écussons, placés vers la fin du texte,

[1] Anne d'Anglure de Givry, le plus accompli cavalier qui fût à la cour, tué en 1594, au siége de Laon.

[2] Au mur de la troisième travée du bas côté septentrional. — [3] Jean de la Barre, *Antiquités de la ville, comté et châtellenie de Corbeil,* Paris, 1647.

ont été découpés dans le métal et enlevés. En compulsant un ancien épitaphier de la bibliothèque de l'Arsenal, nous avons trouvé l'inscription funéraire en français, sur marbre noir, d'un bourgeois de Paris, mort le 12 décembre 1640 et inhumé à Saint-Eustache, nommé Claude Bastonneau, qui portait dans ses armes un chevron accompagné de deux quintes-feuilles en chef et d'un lézard en pointe.

Le peuple attribuait au capitaine Bastonneau la tombe d'un chevalier du XIIIe siècle, qui se voyait sous la chaire de l'église de Saint-Germain et qui a disparu[1].

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 130.

MCCCCXCIII.

SAINT-GERMAIN (LE VIEUX-CORBEIL). — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1618.

Extraict des Arrestz de la Court
de Parlement de Paris du huict^{me} Io^{r}. de Mars mil
six cens quatorze entre Me Michel Boucher Prestre Curé des eglise
S^{t}. Germain & S^{t}. Iacques[1] & Docteur en la facqulté de theologye en
la serbonne de Paris Contre lesd^{es} egle Marg^{ers} & parroissies djcelle lesdz
arrestz donné au proffict desd^{es} Eglises et parroissiens
Nostred Cour par son Iugement & arrest faisant droict sur le tout
sans sarrester ausd fins de nom Recepuoir a mis & mect lesd appella-
tios senteces & ce dont a esté appellé au neant sans amende en emendat
a codanné & condane lesd Marguill^{rs} payer & continuer par chacun
an aud Boucher curé de S^{t}. Germain de Corbueil quatre muis de grain
les deux thiers fromet & mestail & laultre thiers auoyne tel quil sera
perceu desd^{es} dixmes & vne queue de vin pour le gros quil a droict de
prendre sur les dixmes de lad^{e} parroisse de S^{t}. Germain suiuant la
mesure encienne des dixmes de lad^{e}. egle qui ne pourra estre main-
dre que dung huict^{e}. de la mesure ordinaire de nre ville & chastelle-
nye de corbueil le sur plus desd^{e} dixmes demeurans ausd^{s} Marguill^{ers}
Abbesse de S^{t}. Anthoine[2] & Prieur de S^{t}. Iehan en lisle[3] & oultre codenné
lesdz Marguill^{rs} & Consors payer aud Boucher lesd Arrerages a luy deues
dud gros pour lannée six cens sept sans aulcune diminution po^{r}. la
sterilité de lad^{e} année deduction faicte de de ce[4] qui se trouuera
auoir esté sur ce payé a la charge que led Boucher et ses sucesseurs
Curéz serot tenuz suiuat le tiltre de lanée M. IIII^{C} pduict au pces

[1] *Saint-Jacques*, petite église, ancienne et intéressante, du faubourg de la rive droite de la Seine, à Corbeil; quelques ruines en marquent la place. Construite par les Templiers, au XIIIe siècle, elle devint succursale après la suppression de cet ordre.

[2] Le tiers des dîmes de la paroisse appartenait à l'abbaye de Saint-Antoine de Paris.

[3] Voyez ci-dessus p. 96. Le prieur de Saint-Jean avait succédé aux droits des Templiers sur les dîmes du Vieux-Corbeil.

[4] *Sic.*

oultre la Messe parrochialle de chacun dimāche dire et celebrer par chacune sepmaines trois aūes Messes compris en Icelle les grande Messes des festes y escheantes & oultre dire & celebrer les vespres esd̄ festes & dimanches sabmedis & veilles de festes & les matines & heure Canonialles en touttes les festes sollempnelles & encorre en administrer les sacremens de legl̄e & f̄e inhumer ses parroissiens q.ⁱ nauront aulcuns moyens gratuitemēt & sans prēdre aucune chose sans despēs tant de la cause principalle que des causes dappel & de lad̄ Instance

Aultre arrestz donné de Mesd̄z s.^rs de la Court entre les partyes le XXIe Io.^r de Ianuier Mil six cens dix sept

Nostred̄^e Cour executant larrest donné allencōtre dud̄ curé du 8.e Mars M. VI.^c XIIII. A en Ioinct aud curé & ces sucesseurs curez de dire & celebrer le seruice diuin porté par Icelluy aultremēt & a faulte de ce f̄e a p̄mis & p̄mect ausd̄^z Marg.^ers de f̄e dire & celebrer led̄ seruice a laduenir aux fraiz & despēs dud̄ curé deffandeur po^r lesq̄lz recourir se pouruoirōt par saisye sur le reuenu t̄eporel de lad̄ cure & a ce f̄e en Ioinct au subtitud de Nr̄e p̄cureur general tenir la main sans que led̄ defādeur en puisse estre recherché po^r le passé & oultre a maītenu & garde Maīctyent & garde lesd̄^z Marg.^ers & parroissiēs en pocession de ne payer aucune chose pour les celebratiōs des mariages & administration de lextremontiō & enterm̄ suyuāt lencyen tiltre sauf c̄y po^r lesd̄^z Mariages & enterm̄ estoit celebrer aultre Messe et seruice extraordinaire & neantmoings a p̄mis & p̄mect aud̄ curé daxepter se quil luy sera gratuytement & liberallemēt offert par lesd̄^z parroissiens sans quil puisse exiger ne vser de contrainte condempné led̄ Boucher es despen^s lesql̄z Nostred^e Cour à licquidez & moderez a la somme de quarente liures parisis donné le iour & an que dessus Signé par la Chambre Gallard ∽

Ces pn̄s Arrestz ont esté mis & possez en ce lieu par Me Claude Cartier pour lors Marguillier de ceans en lannee 1618.

Pierre. — Haut. 1^m,49; larg. 0^m,89.

Dalle sans ornements, fixée à l'entrée de l'église, sur une des parois de la porte principale, à main gauche. A la suite de quelqu'une de ces

contestations, si fréquentes autrefois, mais qui nous scandalisent aujourd'hui, il intervint, en 1614 et 1617, deux arrêts de la cour de parlement pour déterminer les droits et les obligations réciproques des marguilliers et du curé. Sur la portion disponible des dîmes de la paroisse, les marguilliers devaient au curé quatre muids de grain et une queue de vin de la contenance des sept huitièmes au moins de la mesure de Corbeil[1]. De son côté, le curé, aux termes d'un titre de l'an 1400 qui fut produit au procès, était tenu de célébrer les offices des dimanches et fêtes, plus trois messes par semaine, les fêtes comprises, d'administrer gratuitement les sacrements, tels que mariage ou extrême-onction, aux pauvres, et de les inhumer de même, sauf toutefois le cas de service extraordinaire. Le curé pouvait accepter de leur part ce qu'ils lui offriraient de bonne volonté; il ne pouvait rien exiger. Faute par lui de célébrer les messes et offices convenus, les marguilliers étaient autorisés à y pourvoir, à ses frais et dépens, au moyen de saisie sur le revenu temporel de la cure. L'abbé Lebeuf n'a fait qu'une simple mention de cette inscription, qui nous a paru cependant digne d'intérêt. Le marguillier Claude Cartier, en la faisant graver, a voulu consacrer par un monument durable la victoire de la fabrique.

[1] La cour ne leur fit pas remise des arrérages de l'année 1607, qu'ils refusaient sans doute d'acquitter, à cause de la stérilité dont la paroisse avait été alors affligée.

MCCCCXCIV.

SAINT-GERMAIN (LE VIEUX-CORBEIL). — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1741.

D. O. M.

PAR CONTRAT PASSÉ DEVANT DU RUCHANOY
ET SON CONFRERE NO[RES]........[1] A CORBEIL LE 10[E]
DECEMBRE 1733. LES SIEURS CURÉ ET MARGUILLIERS DE
CETTE EGLISE SONT TENUS ET OBLIGÉS DE FAIRE
DIRE ET CELEBRER A PERPETUITTÉE PAR CHACUN AN A
L'INTENTION ET POUR LE REPOS DES AMES DE VINCENT
DUPONT, VIVANT LABOUREUR, DEMEURANT A GRAVOIS[2],
DANS LETENDUE DE CETTE PARROISSE, ET DE MARIE
HOUDAN SA FEMME, SCAVOIR UN OBIT HAUT LE 15[E] DECEMB[RE] 1733
JOUR DU DECEDS DU DIT DUPONT ×[3], ET UN AUTRE OBIT
HAUT LE 21[E] MARS 1741 JOUR DU DE CEDS DE LA DITE
HOUDAN ×[4], ET ENCORE UNE MESSE BASSE TOUS LES PREMIERS
MARDIS DE CHACUN DES DOUZE MOIS DE L'ANNÉE LES
QUELS OBITS SERONT SONNÉS..........................
..............[5] EN LA MANIERE ACCOUSTUMÉE ET LES MESSES
BASSES TINTÉES AVEC LA GROSSE CLOCHE ....NT[6]
ET LE TOUT ANNONCÉS[7] AU PROSNE LE DIMANCHE
PRECEDANT, CHACUN DES DITS DEUX OBITS ET MESSES
BASSES; POUR LA FONDATION DES QUELS LES D'. DUPONT
ET HOUDAN SA FEMME ONT CEDDÉ ET TRANSPORTÉ
A LA FABRIQUE DE CETTE EGLISE VINGT CINQ LIVRES
DE RENTE FONCIERE DE BAIL D'HERITAGE ET NON
............ABLE A PRENDRE SUR DEUX ARPENS DE

[1] *Royaux*, raturé.

[2] Fief de la paroisse de Saint-Germain.

[3-4] Renvois à la dernière ligne de l'inscription, *AGÉ*, etc.

[5] Quatre mots grattés.

[6] Un mot gratté, *seulement?*

[7] *Sic.*

. . . . ENTIONNÉS AU CONTRAT SUSDATTÉ LE
. . . . EST PLUS AU LONG EXPLIQUÉ ET
. . . . CHARGES CLAUSES ET CONDITIONS
. . . . PAR LE DIT CONTRAT DU QUEL CET EXTRAIT
. . . . TIRÉ[1] × AGÉ DE 68 ANS. × AGÉE DE 78 ANS.

Requiescant in pace.

Pierre. — Haut. 1^{m},10; larg. 0^{m},80.

Le titre de fondation du laboureur Vincent Dupont est fixé à la muraille du bas côté septentrional, au-dessus de l'épitaphe de François Bastonneau. La pierre est arrondie au sommet. Un simple filet encadre le texte.

[1] L'angle de la pierre est brisé.

MCCCCXCV.

SAINT-GERMAIN (LE VIEUX-CORBEIL). — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1758.

JCY REPOSE LE CORPS DE
NICOLAS GIROUX MAÎTRE MAÇON
ENTREPRENEUR DE BATIMENTS
DEMEURANT A PARIS RUË DES MARMOUZEST[1]
PAROISSE SAINTE MARINE[2] EN LA CITE
DECEDÉ EN SA MAISON DE CAMPAGNE
SIZE A SAINT GERMAIN LEZ CORBEIL
LE NEUF JUILLET
MIL SEPT CENT CINQUANTE HUIT
AGE DE CINQUANTE HUIT ANS

Priez Dieu pour le Repos de son ame

Pierre. — Long. 1^{m},90; larg. 0^{m},95.

Le maître maçon, Nicolas Giroux, devenu riche en sa qualité d'entrepreneur, et propriétaire d'une maison de campagne sur le territoire de Saint-Germain, a sa sépulture dans la nef de l'église. Sa tombe est décorée de deux torches en sautoir entre lesquelles pend une clochette, de larmes, d'une tête de squelette, et de deux cassolettes où brûle de l'encens. Une draperie de deuil enveloppe les insignes de la profession du défunt, le compas, la règle et le fil à plomb.

Dans le bas côté méridional, près de la tombe de Louis Tillet, on remarque une dalle[3] toute préparée, du XVIIe siècle environ, qui ne

[1] *Sic.* Petite rue de la Cité, dont il ne reste plus qu'un tronçon.

[2] Très-petite église, située un peu en arrière de celle de Saint-Pierre-aux-Bœufs, au nord de la cathédrale. Nous l'avons vue encore debout; elle servait de magasin. La régularisation des abords de la rue d'Arcole en a fait disparaître les derniers vestiges.

[3] Long. 1^{m},81; larg. 0^{m},96.

paraît avoir jamais reçu aucune épitaphe. A chacun des quatre angles, une tête de mort et deux ossements croisés; à la partie supérieure, deux écussons, supportés par deux lions, et surmontés d'un heaume à lambrequins, posé de face, l'un à un chevron accompagné de trois aiglettes éployées, l'autre peut-être à trois quintes-feuilles, avec un chef chargé de trois étoiles. Le second écusson est en partie effacé.

MCCCCXCVI.

LE PERRAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1512.

✝ lan ⁝ m ⁝ v ⁝ z ⁝ xii ⁝ fut ⁝ fait ⁝ ceste ⁝ cloche ⁝ pour ⁝
leglise ⁝ de ⁝ S ⁝ Pierre ⁝ de ⁝ Peray ⁝
Ihs ⁝ maria ⁝

Cloche. — Diamètre, 0^{m},86.

L'église paroissiale du Perray, qui datait du XIIIe ou du XIVe siècle, a été entièrement démolie. Il n'en est resté que la cloche fondue en 1512, qui remplace à Saint-Germain du Vieux-Corbeil celle qui fut brisée en 1796, dans la chute du clocher. Le nouveau campanile de Saint-Germain contient aussi une petite cloche de 42 centimètres de diamètre, qui provient d'une ancienne chapelle supprimée, du titre de Saint-Guinefort, dont l'origine remontait aux Templiers.

MCCCCXCVII.

LE PERRAY. — ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINT-LÉONARD.

1744.

✠ LAN 1744 IAY ETE BENITE PAR MESSIRE CHARLES
LOVIS COVSIN LICENTIE EN THEOLOGIE DE LA FACVLTE
DE PARIS CVRE DE S^T^ PIERRE DE PERAY ET DE S^T^ LEONARD
ET NOMMEE LOVISE MICHEL PAR M^RE^ ETIENNE MICHEL
BOVRET ESCVYER SEIGNEVR DE CROIX FONTAINE [1]
LIEVTENANT GENERAL AV GOVVERNEMENT DES
VILLE ET CHATEAV DE CORBEIL ET PAR DAME
LOVISE ANGELIQVE BOVRET EPOVSE DE M^RE^ CLAIR
LOVIS LANDRY ESCVYER..........................

JEAN CLEMENT MARGVILLIER EN CHARGE ET
JEAN LETOVRNEVR MARGVILLIER DES TRESPASSES
GAVDIVEAV LOVIS [2]

Cloche. — Diamètre, 0^m,71.

L'église de Saint-Léonard, qui donne son nom à un faubourg de Corbeil, dépendait autrefois de la paroisse du Perray, à titre de succursale; elle n'a plus rang que de simple chapelle. L'édifice, construit sur la pente d'une colline, appartient en majeure partie au XIIIe siècle; il n'offre d'ailleurs rien de remarquable. L'inscription de la cloche est la seule qui s'y trouve aujourd'hui.

[1] Fief et château de la paroisse de Saint-Port, entre Corbeil et Melun, ancien diocèse de Sens. — [2] Voy. ci-dessus, n° MCCCCLXXXII.

MCCCCXCVIII. — MCCCCXCIX.

SAINTRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

xv[e] siècle.

(Icy gist nobl)e hōme pierre bernart en son vivāt escuyer s[r] de saintry de tālay et de monceaulx[1] panetier du Roy loys xi

(z de charles viii son fils lequel . . . .)[2]

Pierre. — Long. 1[m],83; larg. 0[m],69.

1538.

. . . .

. . . .[3] mil v[c] xxxviii. Priez dieu po[r] son ame

Pierre. — Long. 1[m],86; larg. 0[m],87.

L'église de Saintry, à laquelle l'abbé Lebeuf assignait la date du XIII[e] siècle, n'existe plus; elle est remplacée par un édifice qui ne date que des premières années du règne de Louis XVI. On a maintenu dans le sanctuaire les fragments de deux tombes des anciens seigneurs, de la famille de Bernard qui a possédé la terre du XV[e] siècle au XVII[e]. Ces dalles présentaient chacune deux effigies, le mari et la femme; elles ont été sciées par moitié dans le sens de leur longueur, et les effigies des deux femmes ne se sont plus retrouvées qu'en morceaux complétement mutilés.

Pierre Bernard a les mains jointes; il porte l'armure complète en

[1] Tanlay, fief désigné depuis sous le nom de *l'Archet de Corbeil.* Monceaux, autre fief de la mouvance de Saintry.

[2] L'abbé Lebeuf nous fournit les mots placés entre crochets, au nombre de dix (t. XIII, p. 154).

[3] C'est aussi le livre de l'abbé Lebeuf qui nous a conservé la première partie de cette seconde épitaphe :

Cy gist..... Bernard escuyer seigneur de Saintery Plessis Chenay et Moulignons lequel trepass.....

Le Plessis-Chenay est un hameau voisin d'Essonne.

fer battu et l'épée au côté; sa cotte d'armes, en étoffe, est blasonnée de quintes-feuilles et d'une grande tour crénelée; ses pieds sont posés sur une levrette. Un écusson, inscrit au milieu de la bordure, reproduisait les mêmes armoiries; mais ici elles sont à peu près effacées[1]. Le panetier du roi avait pour épouse Agnès Courtin, damoiselle de l'hôtel de la reine, Charlotte de Savoie. Le roi Louis XI leur octroya, en 1480, la haute justice de Saintry qui relevait de la couronne.

Jean Bernard, fils de Pierre, fit hommage de sa seigneurie de Saintry à François Ier, entre les mains du chancelier Duprat, le 3 décembre 1518, et devant la chambre des comptes, trois jours après, à charge, pour le relief de mutation, d'un florin d'or de la valeur de douze sols parisis[2]. C'est à Jean Bernard qu'appartenait la seconde de nos dalles funéraires. Elle ne s'est pas aussi bien conservée que la plus ancienne; on reconnaît sans peine cependant qu'elle lui était à peu près semblable; même ajustement, même costume, mêmes armoiries.

[1] Il ne subsiste qu'une moitié environ de l'encadrement, un arceau en ogive polylobée, et un pied-droit décoré de quatre figurines. — [2] Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 154-156.

MD.

SAINTRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1780.

DU REGNE
DE LOUIS-XVI, CETTE
EGLISE A ÉTÉ BÂTIE PAR
MONSEIGNEUR LE M^AL DUC DE
CLERMONT-TONNERRE, PAIR ET
CONNÉTABLE DE FRANCE ; ET BENITE
LE 12 SEPTEMBRE 1780 PAR M^RE JEAN
LOUIS AINARD DE CLERMONT-
TONNERRE, ABBÉ DE LUXEUIL ·
EN PRÉSENCE DE M^RE
SILVAIN MATTHIEU AUNIN
CURÉ DE CETTE
PAROISSE ∽

Marbre noir.

Gaspard de Clermont-Tonnerre, duc et pair de France, chevalier des ordres du roi et de celui de la Toison d'or, né en 1688, entré au service en 1703, lieutenant général en 1734, reçut le bâton de maréchal en 1747. Il était le doyen des maréchaux à l'époque du sacre de Louis XVI, en 1774, et, à ce titre, il représenta le connétable dans la cérémonie. Cette circonstance ne l'autorisait pas cependant à prendre la qualité de connétable de France. Supprimée par Louis XIII, en 1627, après la mort du duc de Lesdiguières, la dignité de connétable n'a jamais été rétablie.

Le duc de Clermont-Tonnerre acheta la seigneurie de Saintry, vers

le milieu du siècle dernier. Le 21 octobre 1779[1], il posa la première pierre d'une nouvelle église paroissiale, qui, moins d'une année après, fut bénite par son second fils, Jean-Louis Ainard, né en 1724, abbé commendataire de Luxeuil[2], en 1743. Dans l'espace de quelques mois, on n'a pas eu la prétention de construire un monument. La nouvelle église n'est qu'un bâtiment des plus modestes, dépourvu de tout caractère. Une Assomption, peinte en 1780, décore le retable du maître-autel; il est de tradition à Saintry que le maréchal fondateur[3], l'abbé de Luxeuil et le curé de la paroisse y figurent, les deux premiers sous le costume de deux apôtres, et le troisième dans un médaillon.

L'inscription que nous publions est gravée sur un marbre noir, de forme circulaire, posé à l'intérieur de la nef, au-dessus de la porte. Les titres qu'elle énonce ont été tous plus ou moins raturés; mais on les restitue facilement avec le secours d'un procès-verbal conservé dans la sacristie.

[1] *Almanach de Corbeil, 1789.*

[2] Célèbre abbaye de bénédictins, du diocèse de Besançon, dont la fondation par saint Colomban remonte à la fin du VI[e] siècle. Intéressante église abbatiale, devenue paroissiale; bâtiments claustraux convertis en séminaire.

[3] Il est mort plus que nonagénaire en 1781.

MDI.

SAINTRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1734.

LAN 1734 IAY ETE BENITE PAR M^RE LOUIS FLEURY
PRETRE CURE DE CETTE EGLISE ET NOMMEE FRANCOISE
PAR MONSIEUR FRANCOIS ADVENAT AVOCAT EN PARLE
MENT [1] SEIGNEUR DE CETTE PAROISSE DE SAINTRY
ET PAR DAME..

....

JEAN VIGER ET NICOLAS MURET MARGUILLIERS

I ET L GAUDIVEAU MONT FAITE [2]

Cloche. — Diamètre, 0^m,83.

[1] François Advenat, avocat, intendant de la maison de Neufville de Villeroy, fit acquisition de la terre de Saintry en 1724. (Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 157.) — [2] Voy. ci-dessus n° MCCCCXCVII.

MDII.

MORSAN-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

XVIIe siècle.

CY GIT DAME CHARLOTTE DREVX
VEVVE DE M^RE LOVIS DE BELLOY
CHEVALLIER SEIGNEVR DE BELLOY
EN FRANCE[1] L'AMOVR ET LA CRAINTE
POVR DIEV L'ELOIGNERENT DES MAXIMES
DV MONDE ELLE S'ETVDIA AVEC SIMPLI-
CITÉ A SVIVRE L'ESPRIT DE SON MARY
TOVS DEVX DANS VNE PARFAICTE VNION
S'APPLIQVERENT VNIQVEMENT A SER-
VIR DIEV ET A PROCVRER DE TOVT
LEVR POVVOIR QVE CHACVN DANS SON-
ESTAT PRATIQVA[2] TOVT LE BIEN POS-
SIBLE ILS DONNERENT TOVT A M^RE
EMERY DREVX PRESTRE SOVCHAN-
TRE ET CHANOINE DE PARIS SEIG^R
DE CE LIEV LEVR FRERE, QVI A FONDÉ
EN CETTE EGLISE DEVX SERVICES
ET DOVZE MESSES POVR ADORER
DIEV ET OBTENIR DE SA MISERI-
CORDE LE REPOS DE LEVRS AMES.
Mulier timens dominum
Ipsa laudabitur[3].

Marbre noir. — Long. 0^m,96; larg. 0^m,65.

Petite et pauvre église; nef sans caractère; chœur et clocher, de la seconde moitié du XIIe siècle. Une dalle gravée du XIIIe siècle est restée dans le chœur[4]. On y voit, sous un arceau à trois lobes porté par deux

[1] Voy. ci-dessus, t. II, p. 466.
[2] *Sic.*
[3] Prov. cap. XXXI, v. 30.
[4] Long. 1^m,40; larg. 0^m,60.

colonnes, l'effigie d'une jeune fille, vêtue d'une longue robe, la tête coiffée d'un voile, les mains jointes. L'inscription était tracée, non sur la bordure de la tombe, mais sur l'archivolte de l'arcade; l'abbé Lebeuf l'avait jugée trop effacée pour être lue; elle n'est pas devenue plus lisible pour nos yeux.

L'épitaphe de dame Charlotte Dreux [1] se lit sur une simple plaque de marbre noir fixée au mur de la première travée du chœur, du côté de l'épître. Cette inscription énonce en ce beau style que nous aimons, du XVII[e] siècle, l'éloge des vertus de la défunte et de son mari, messire Louis de Belloy. Faire pratiquer le bien par les autres, ce n'est ni moins beau ni moins méritoire que de s'y appliquer soi-même.

[1] La défunte appartenait-elle aux Dreux de Nancré, famille noble d'Issoudun, qui a donné plusieurs chanoines à Notre-Dame de Paris?

MDIII.

MORSAN-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1688.

LAN 1688 IAY ESTE BENITE PAR M^RE^ IVLIEN LE CERF PB^RE^
CVRE DE CE LIEV ET NOMMEE GENEVIEFVE PAR M^RE^ SIMON
DE DREVX CHEV^ER^ SEIG^R^ DE MORSAN [1] LIEVT^NT^ DE ROY A
CAMBRAY ET PAR DAME GENEVIEFVE DES CHAMPS
EPOVZE DE M^RE^ IEAN DE DREVX CHEV^ER^ SEIG^R^ DE CHEVILLY [2]

Cloche. — Diam. 0^m^,58.

[1] La seigneurie de Morsan appartint à MM. Dreux, ou de Dreux, pendant une partie des XVIIe et XVIIIe siècles. L'addition de la particule en avant du nom patronymique devenait d'un usage presque général dans les familles nobles. Comparer l'inscription ci-dessus avec celle qui précède.

[2] Voy. ci-dessus n° MCCLV.

MDIV.

MOISSY-L'ÉVÊQUE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1700.

D. O. M.

CY GIST IEANNE HARLY AAGÉE DE 35 ANS AV IOVR
DE SON DECEDS FEMME DE PIERRE TALLON FERMIE[R]
DE VIERCY PARROISSE DE MONTREAV SVR LE IARD[1]
ET AUPARAVANT V.VE DE LOVIS IARDIN FERMIER
DE LA COVR PARR. DE MOISSY LAQ.LLE NE POUVANT
FAIRE EN MOURANT UN PARTAGE DE SES CENDRES
ENTRE SES DEVX EPOVX A VOULV DANS LINCERTIT.DE
OV REPOSEROIT DANS LA SVITTE CELVY QVELLE
LAISSOIT VIUANT ATTANDRE LA RESVRECTION
AVEC CELVY QVI L'AVOIT PRECEDÉ A PAR SON
TESTAMENT ESLEV SA SEPULTVRE DANS CETTE
EGLISE OV A ESTÉ INHVMÉ LEDIT IARDIN ET Y A
FONDÉ DEVX SERVICES A PERP.TE DE VIGILLES A NEVF
LECONS ET TROIS GRANDES MESSES LVN LE IOUR
DE SON DECEDS ARIVÉ LE P.ER MARS 1699. ET L'AV̄. LE
IOVR DV DECEDS DVD̄. IARDIN ARIVÉ LE 24.
OCTOBRE 16..[2] ET POVR TESMOIGNER SON RESPE.CT
POVR LEGLISE DE MONTREAV SA PAROISSE ET CELL[E]
DE REAV[3] PARR. DE SES ANCESTRES ET LIEV DE SA
NAISSANCE ELLE Y A FAIT PLVSIEURS FONDAŌNS
SCAVOIR A MONTREAV VNE .... DARGENT A VNE
FOIS PAYER POVR ACHEPTER DES ORNEMENT
NECESSAIRES A LADITE EGLISE E.... FONDÉ VIII

[1] *Montereau-sur-le-Jard*, village du département de Seine-et-Marne et de l'arrondissement de Melun, autrefois du diocèse de Sens.

[2] Date en partie effacée.

[3] Paroisse de l'ancien diocèse de Sens, aujourd'hui du département de Seine-et-Marne (arrondissement de Melun).

MESSES BASSES A PERP.TE AVD. MONTREAV ET AVD.
REAV A FONDÉ SEPT MESSES BASSES AVSSY A PERP.TE
COMME IL EST PLVS AMPLEM.T PORTÉ PAR LE
CONTRAT D'ABANDONNEM.T DESDITS LEGS FAIT
PAR LED. TALLON SON MARY EXECUTEVR DE SO.
TESTAMENT PASSÉ PARDEVANT M.E DENIS CANET
NO.RE A MELVN LE XIII. FEBURIER 1700.

Priez Dieu pour le repos de leurs ames

Pierre. — Long. 1m,65; larg. 1m,00.

Église sans importance, reconstruite aux xve et xvie siècles; quelques piliers du xiiie siècle reconnaissables à leurs chapiteaux. La dalle de Jeanne Harly, placée dans la nef, n'offre d'autre ornement qu'une tête de mort dessinée au-dessous du texte. L'épitaphe ne présenterait aucune singularité, si n'était l'incertitude de la pauvre défunte qui, ne sachant comment faire une part de ses restes mortels pour chacun de ses deux maris, et ne pouvant prévoir où serait un jour inhumé le second, prit le parti de choisir sa sépulture auprès du premier, dans l'église de Moissy. Quelques mots de l'inscription se sont effacés; l'orthographe en est aussi fort incorrecte.

Sur une autre dalle, du xviie siècle, recouverte en grande partie par les bancs de la nef, on lit seulement les premiers mots de l'épitaphe de *honeste personne margverite nivellon vivante femme de adrian*. . .

MDV.

MOISSY-L'ÉVÊQUE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1532.

† lan m v^c xxxii : ont este fondu3 ces troys seurs :
la grosse nommee marie · autre anne :
et la petite barbe sans doubtance :

Cloche. — Diam. 1^m,18.

Marie a seule survécu à ses deux sœurs Anne et Barbe. Que de choses n'aurait-elle pas à nous dire du règne de François Ier à la République de 1870! Elle en verra bien d'autres, s'il plaît à Dieu.

MDVI. — MDVII.

LIEUSAINT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-QUINTIEN.

1344.

. . . .

. . . . • CEANS • QVI • TRESPASSA • LAN • DE • GRACE •
MIL • CCC • XL . . • LE • MARDI •
APRES • LA • SAINT • DENIS • PRIES • . . . .

Pierre. — Long. 1m,10; larg. 1m,07.

1367.

. . . .

. . . . lieursains qui trespassa le dimanche
dapres la saint jehan
baptistre lan de grace mil ccc . . . .

Pierre. — Long. 1m,15; larg. 1m,00 [1].

Église reconstruite au xvie siècle, dans le style le plus vulgaire, et couverte d'une voûte en lattes. Il ne reste d'ancien que l'étage inférieur du clocher, entre le chœur et la nef; on peut le dater de la fin du xiie siècle. Les fenêtres de l'abside paraissent avoir été garnies de vitraux du xvie siècle, aujourd'hui fort endommagés. La figure la plus complète représente une Notre-Dame de Pitié. Un prêtre et des bourgeois ont leurs portraits peints sur le verre en qualité de donateurs. Les inscriptions qui rappelaient leurs noms sont brisées; on lit encore, *Maistre Loys*, *Méry Courtin*, sans indication de date ni de profession.

« On voit, dans le chœur, dit l'abbé Lebeuf [2], deux tombes qui repré-« sentent deux curés revêtus sacerdotalement avec des plages [3] à leurs

[1] Les mesures en longueur sont ici celles des portions de bordure occupées par les épitaphes.

[2] *Op. cit.* t. XIII, p. 191.

[3] Parement de broderie fixé au bas de l'aube.

« aubes; l'un, décédé en 1344, tient un calice dans les mains; l'autre, « mort en 1367, a seulement les mains jointes; leurs noms sont effa- « cés de vétusté. »

Les dalles existent; mais à peine y peut-on suivre quelques traits du dessin des deux effigies. Elles se trouvent placées sous le lutrin. Les inscriptions ne sont plus qu'en partie lisibles; mais elles nous offrent l'avantage de déterminer nettement la transition de la capitale à la minuscule gothique. Le plus ancien des deux curés mourut le 12 octobre 1344 [1], et son successeur, le 27 juin 1367.

L'abbé Lebeuf a fait aussi mention d'une tombe de chevalier, placée dans le chœur comme celles des deux curés. Un bouclier, de très-grande dimension, ramené en avant de l'effigie, la recouvrait presque tout entière. Pas plus que notre devancier, nous n'avons réussi à lire le nom du personnage, ni la date de son décès. Nous avons vu seulement quelques caractères sans suite en capitale gothique, et le contour d'un bouclier, chargé de plusieurs fasces, qui se termine en pointe.

[1] Millésime aujourd'hui incomplet dans l'inscription.

MDVIII.

LIEUSAINT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-QUINTIEN.

1540.

Item Je ordone fonde z delaisse en legle mōs[r]
sainct quincien de lieusainct deux obiit
sollempnelz de deux messes haultes de Requie
auec uigiles laudes et 9madaces a diacre
soubz diacre et ch. . . . . . .[1] par chacun an a
tousiours Cest assauoir le premier sera dict
le mercredy des quatre temps de karesme et
le second le vendredy ensuiuāt A lintencio
de feuz clement phlon et gillette sa feme
mes pere et mere et aussy a mon Intencion
Et pource faire Je ordone quil soit baille et
paye contant A la fabricque de lad' eglise
sainct quincien la sōme de trente liures
tourn̄ pour une foys payer Et oultre
a la charge que les marguillers de lad'
eglise souffriront une epitaphe faisant
mencion de lad' fondation estre mys
en pierre grauee dedans le cueur de
lad' eglise de lieusainct lequel epitaphe
certifiera et artera[2] les Jours desd' obiitz

led olivier phon deceda le vendredi xxviii[e]
Jour de may mil v[c] quarente ·

Pierre. — Long. 0m,63; larg. 0m,44.

[1] *Choristes, choriers.* — [2] Mot fruste, *arrêtera?*

Inscription comprise dans le dallage du chœur; simple pierre, dépourvue d'ornementation. Le défunt parle à la première personne; on croirait l'entendre dicter à un tabellion les articles de son testament. La pierre gravée, dont il demandait la pose dans le chœur en témoignage de sa fondation, n'a pas changé de place jusqu'à ce jour. Elle atteste à la fois sa piété filiale et sa confiance dans les prières qu'il réclamait pour lui-même. Pourquoi, en écrivant ici les prénoms sans abréviation, avoir, au contraire, abrégé le nom patronymique au point de le rendre presque méconnaissable? Nous traduirions volontiers *phlon* ou *phon* par Philippon. La pierre qui nous reste faisait évidemment partie d'une inscription plus étendue, comme le prouve le mot *Item* placé en tête de ce dernier article des dispositions du défunt.

MDIX. — MDX.

LIEUSAINT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-QUINTIEN.

1644.

D O M

CY GIST MADELAINE DE
DONON[1] VEVFVE DE FEV M^RE^
PIERRE DE LA FONTAINE[2]
VIVANT CHEVALI^ER^ SEIGNEVR
DE BACHETS VILLEPESCLE[3]
ET AVTRES LIEVX LAQVELLE
DECEDA LE 14ME IVILLET 1644
AAGEE DE LV. ANS.
ET AVSSY GIST MESSIRE
ANTHOINE DE LA FONTAINE
SON FILS AAGEE[4] DE XII ANS
Priez Dieu Po^r^. Leurs Ames

Pierre. — Long. 1^m^,11 ; larg. 0^m^,80.

1648.

D O M

CY GIST ANNE DAMOVRS
DAME DE VILLEPESCLE
FEMME DE M^RE^ IEHAN DE
LA FONTAINE CHEVALIER
SEIGNEVR DE VILLEPESCLE[5]
LAQVELLE EST DECEDEE
LE 19. MAY 1648. AAGEE
DE XXVIII ANS
Priez Dieu po^r^. Son Ame.

Pierre. — Long. 1^m^,60 ; larg. 1^m^,00.

[1] Fille de Jean de Donon, seigneur de Châtres-en-Brie et de Montgeroult, contrôleur général des bâtiments du roi; elle fut la seconde femme de Pierre de la Fontaine, en 1608. Médéric de Donon était également seigneur de Châtres et contrôleur des bâtiments royaux en 1580. (De la Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse;* Lebeuf, *op. cit.* t. XIV, p. 174.)

[2] *La Fontaine-Solare,* famille ancienne et distinguée, originaire d'Asti.

[3] Seigneurie importante, de la paroisse de Lieusaint.

[4] *Sic.*

[5] Jean de la Fontaine épousa, en premières noces, Anne d'Us-Damours, et, en secondes, Isabelle Briçonnet, fille de Jacques Briçonnet, seigneur de Maunières.

Dalles sans ornements, placées dans le chœur.

La terre de Villepesque, dont le bibliothécaire du roi Charles V, Gilles Mallet, avait été un des seigneurs les plus célèbres, appartenait, dès les premières années du xviie siècle, à Pierre de La Fontaine, commissaire de l'artillerie de France. Son fils Jean, qui lui succéda, devint lieutenant-colonel au régiment de Melun (cavalerie) et mourut en 1662[1]. Tous deux sont nommés dans les épitaphes de leurs femmes, Madelaine de Donon et Anne Damours. Les titres nobiliaires se retrouvent sans peine en dépit des ratures démocratiques.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 194-197.

MDXI.

LIEUSAINT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-QUINTIEN.

1721.

LAN 1721 JAY ETE BENITE PAR M[RE] CHARLES FRANCOIS COLLIN
PRETRE CVRE DE CETTE PAROISSE DE LIEVSAINT ET NOMMEE
LOVISE PAR M[RE] CEZAR MOIGNON ECVIER S[R] DE ROVVILLE
CH[ER] DE LORDRE MILITAIRE DE S[T] LOVIS CAPITAINE DE
CHEVAVX LEGERS AV REGIMENT ROYAL ROVSSILLON ET
PAR NOBLE DAMOISELLE LOVISE FRANCOISE MACHACT
DE POMPADOVR [1]

IEAN POTENTIER MARGVILLIER EN CHARGE

LOVIS GAVDIVEAV FECIT

JACQVES GAVDIVEAV FECIT [2]

Cloche.

[1] Les Machat, ou Maschac de Pompadour, ancienne et noble famille du Limousin. — [2] Les noms des fondeurs sont gravés sur deux écussons. Voy. ci-dessus n° MDI.

MDXII.

ÉVRY-LES-CHATEAUX[1]. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1563-1605.

Cy gist noble hōme........... angest[2] Cheu^er S^r
du Mesnil St George[3]...............en picardie
Gentilhōme ord......de la chambre dv Roy qvi de
ceda le........................damoiselle Mar
guerite de la.................Dame
de Mardigly[4] Saurgny les courte
nay et de Bonneuil sur marne[5] en ptie
laqlle deceda le XXIe Iuillet 1605 :
Priez Dievpovr evlx.

Pierre. — Longueur de la dalle, 2^m,15; larg. 1^m,00.

L'église, peu intéressante, se compose de constructions renouvelées aux XVIe et XVIIe siècles. Il y reste cependant deux colonnes de la meilleure époque du XIIIe siècle, bien reconnaissables aux feuillages de leurs chapiteaux. Le château est remarquable; il date de la seconde moitié du XVIe siècle. Quatre tours rondes en occupent les angles; des arabesques, des pilastres, des cartouches autrefois armoriés en décorent les façades et les combles.

La dalle funéraire, placée dans l'église, en avant du degré de la chapelle de la Vierge, appartient à Charles de Hangest, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles IX, mort le 20 décembre 1563,

[1] Ou *Évry-en-Brie.*

[2] *Hangest,* paroisse du diocèse d'Amiens, département de la Somme, arrondissement de Montdidier. La famille, qui lui devait son nom, est célèbre dans l'histoire de Picardie.

[3] Paroisse du même département, arrondissement de Péronne. D'après l'abbé Lebeuf, le défunt possédait aussi les seigneuries de Donfront et de Fresnières.

[4] *Mardilly,* écart de la paroisse d'Évry. (Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 213-217.)

[5] Paroisse du diocèse de Paris et du doyenné du Vieux-Corbeil. Voy. ci-dessus n° MCCCCLXIII.

et à sa femme, Marguerite de la Rivière. Deux arcades cintrées, dont les archivoltes reposent sur des consoles, encadrent les deux effigies qui sont tournées l'une vers l'autre; le mari en armure, avec la cotte par dessus, et l'épée au côté; à sa droite, un casque à panache, la visière fermée; à sa gauche, ses deux gantelets; la femme en longue robe, à larges manches, corsage surmonté d'une fraise, coiffe terminée en pointe sur le front. Les époux ont les mains jointes. Le dessin de la dalle commence à s'effacer. Une partie de l'épitaphe a déjà disparu; en l'absence du texte complet, l'abbé Lebeuf en donne du moins les noms et les dates. Deux écussons accompagnaient l'inscription; nous avons cru voir, sur celui de Charles de Hangest, un échiquier et une bande chargée de trois coquilles[1]. Depuis longtemps, on se servait de cette tombe comme de clôture pour l'entrée du caveau des seigneurs d'Évry. Quelques autres inscriptions seigneuriales existaient autrefois dans l'église; elles ont été complétement supprimées.

A peu de distance d'Évry, on retrouve l'ancien prieuré de Vernelle qui dépendait de l'abbaye bénédictine de Chaumes-en-Brie. La chapelle et son élégante abside du XIIIe siècle servent d'écurie, de grange et de grenier.

[1] Hangest en Picardie porte, d'après le P. Anselme, d'argent à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or. L'*Histoire généalogique* ne contient qu'une simple mention de Charles de Hangest, à la date de 1554, avec la qualité d'un des cent gentilshommes de l'hôtel du roi (t. VI, p. 737-750).

MDXIII.

ÉVRY-LES-CHÂTEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1783.

LAN 1783 IAI ETE BENITE PAR M^RE GUILLAUME LE BOURGEOIS
PRETRE DU DIOCESE DE LISIEUX CURE DE CE LIEU ET POURVU
DE LA CURE DE S^T JEAN DES ESSARTS AU CONTEZ DE TANCARVILLE [1]
DIOCESE DE ROUEN IAI EU POUR PAREIN TRES HAUT ET TRES
PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE JOSEPH BRUNET [2] CHEVALIER
MARQUIS DEVRY BARON DE CHATEL MONTAGNE [3] PREMIER
BARON DU BOURBONNOIS S^R DE CHARMEIL MONTMORILLON
S^T CLEMENT DE MONTAGNE LES BOUCHENNES NANCEL
ET AUTRES LIEUX • MARECHAL DES CAMPS ET ARMEES
DU ROY CHEVALIER DE LORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE
S^T LOUIS ET POUR MAREINE TRES HAUTE ET TRES
PUISSANTE DAME MADAME MARIE ESPERANCE MASSON DE
PLISSAY SON EPOUSE [4]
I. B. ET F. LES ROBERT MONT FAIT [5]
VINCENT HUART MARGUILLER EN CHARGE
M. GERMAIN ALEXANDRE SINDIC PERPETUEL

Cloche [6].

La famille Brunet, distinguée surtout dans les fonctions administratives, a possédé la seigneurie d'Évry pendant toute la durée du siècle dernier. Ce fut elle qui obtint l'érection de cette terre en marquisat. Un pont de cinq arches, construit sur la rivière d'Hière, porte sur sa principale clef de voûte le nom de PONT BRUNET avec le millésime de 1770.

[1] *Tancarville*, département de la Seine-Inférieure, arrondissement du Havre.

[2] Joseph-Moulins Brunet, né à Moulins en 1725, était fils de Gilles Brunet, conseiller au parlement de Paris en 1706, intendant d'Auvergne en 1720, et du Bourbonnais en 1723. (De la Chesnaye-Desbois, *op. cit.*)

[3] *Châtel-Montagne*, *Saint-Clément*, paroisses du diocèse de Moulins, département de l'Allier, arrondissement de la Palisse. Châtel-Montagne était la première baronnie du Bourbonnais.

[4] Voy. ci-dessus, t. III, n° MCCLXXXI, p. 637, l'épitaphe de deux autres personnes de la même famille, peut-être le père et la sœur de la marquise d'Évry.

[5] Voy. ci-dessus, n° MCCCXCIX, p. 82.

[6] Diam. 1^m,12.

MDXIV.

LIMOGES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MÉDARD.

1711.

IAY ESTE NOMMEE[1] PAR TRES H[T] & TRES PVISS[T] SEIG[R]
M[RE] JEAN ANTOINE DE MESME CH[LIER] COMTE DAVAVX
& DE NEVFCHATEL MARQVIS DE S[T] ESTIENNE SIRE DE
CRAMAYEL[2] SEI[GR] DAVVILLIERS & AVTRES LIEVX CON[ER]
DV ROY EN TOVS SES CONSEILS DESTAT & PRIVES
SECOND PRESIDENT DV PARLEMENT[3] CH[LIER] COMANDEVR
DES ORDRES DE SA MAIESTE &[C][4] & PAR HAVTE ET PVISSANTE
DAME MARIE ANNE VOISIN DAME DE LA TERRE &
SEIG[RIE] DE BROV LA VILLENEVVE AVX AVLNES[5] GALANDRE
& AVTRES LIEVX V[E] DE MESSIRE DENIS FEYDEAV[6] CH[LIER]
SEIG[R] DES DITES TERRES CON[ER] DV ROY EN SES
CONSEILS MAITRE DES REQ[TES] ORD[RE] DE SON
HOTEL & PRESIDENT DV GRAND CONSEIL & MESSIRE
JEAN GRANDAYS CVRE DE LIMOGES EN 1711
BERNARD[7]......................
DVBOIS............................
DENIS GAVTIER MARGVILLIER.

Cloche[8].

[1] Le nom n'est pas indiqué.

[2] Seigneurie et château de la paroisse de Moissy-l'Évêque. Voy. ci-dessus n° MDIV, p. 259.

[3] Jean-Antoine de Mesme était premier président du parlement de Paris, lorsqu'il mourut en 1723. Son père, Jean-Jacques, et son aïeul, Jean-Antoine, furent présidents à mortier.

[4] Prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi, comme avant lui son père et son oncle. Il était aussi membre de l'Académie française. (Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. IX, p. 327.)

[5] Brou, appelé aussi la Villeneuve-aux-Ânes. Voy. ci-dessus t. III, p. 1 et 50.

[6] Jean-Antoine de Mesme avait épousé en 1695 Marie-Thérèse Feydeau, fille de Denis Feydeau et de Marie-Anne Voisin. Marie-Thérèse mourut en 1705.

[7] Nom du fondeur?

[8] Diam. 0m,67.

L'église de Limoges n'offre d'autre intérêt que la présence de quelques débris d'un édifice du commencement du XIIIe siècle, et encore est-ce bien peu de chose. Elle avait pour annexe une petite église, du titre de Saint-Denis, située au hameau de Fourches, qui a été entièrement démolie.

La seigneurie de Limoges appartenait, comme celle de Fourches, aux religieux du prieuré de Saint-Martin-des-Champs de Paris, qui l'aliénèrent dans les dernières années du XVIe siècle. Elle passa depuis en la possession de MM. de Mesme qui la réunirent à celle de Cramayel dont ils se trouvaient déjà pourvus.

MDXV.

LISSY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1757.

LAN 1757 IAY ETE BENITE PAR M^RE^ HILAIRE FOUCAULT
PRETRE DOCTEUR EN THEOLOGIE DE LA MAISON ET
SOCIETE DE NAUARRE[1] CURE DE LISSY ET NOMMEE
MARIE PAR M^R^ .... PAGEAUT SECRETAIRE DU ROY SEIGNEUR
DE LISSY ET PAR DAME MARIE MOUGIN EPOUSE DE
M^R^ .... CHEVALIER SECRETAIRE DU ROY ET PREMIER
COMMIS DE LA MARINE.
CLAUDE BLONDEL M^E^ MASON ET ENTREPRENEUR
DE BASTISMANT ET ADIUDICATAIRE IEROME DENIS
M^E^ CHIRUGIENS ET COLLECTEUR DE LADIUDICATION.
DENIS MOREAU MARGUILLER EN CHARGE.
LOUIS GAUDIVEAU ET SES FILS MONT FAITE[2].

Cloche[3].

Petite église, en partie reconstruite au XVIe siècle, et replâtrée depuis; chœur rectangulaire du XIIIe siècle.

L'inscription de la cloche ne nous apporte pas seulement les noms du parrain, de la marraine et des fondeurs; elle nous apprend, de plus, celui du maître maçon, qui fut chargé sans doute de mettre le clocher en bon état, et celui d'un maître chirurgien à qui les paroissiens auront confié le soin de réunir les fonds destinés au payement de la fonte et de la pose.

[1] Célèbre école de théologie à Paris. Voy. ci-dessus t. I, n° XVIII, p. 51-52.

[2] Voy. ci-dessus n° MDXI, p. 268.

[3] Diam. 0^m^,61.

MDXVI.

SOULAIRE[1]. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1300.

[ICY · GIST · DAMOISELLE · MARGVERITE · DE MARCHIERES

FILLE · DE NOBLE · HOME · MONSEIGNEVR · DE MARCHIERES ·
IADIS · CHEVA]LLIER · ⁊ · NEZ[2] DE · NOBLE · DAME

FEV · MADAME · YSABIAV · DE BOVI · FAME · DVDIT · CHE

VALLIER · ⁊ · FAME · FEV · GV[ILLAVME · DE SVLEVRE · IADIS ·
LAQVELLE · TRESPASSA · LAN · DE GRACE M · CCC · LE MARDI....
.... PRIEZ · POVR · SAME]

Pierre. — Longueur du fragment, $0^m,49$; larg. $1^m,00$.

Église sans caractère, renouvelée, autant que j'en ai pu juger, vers le XVIIe siècle; elle possède une statue de la Vierge en pierre, plus grande que nature, des premières années du XIVe siècle.

Au milieu de la nef, il reste à peu près le quart d'une dalle de la dernière année du XIIIe siècle, sur laquelle était représentée, entre deux colonnes portant une arcade, damoiselle Marguerite de Marchières, femme de Guillaume de Soulaire, vêtue d'une longue robe, les pieds posés sur deux petits épagneuls. La partie supérieure de la dalle a complétement disparu; on y voyait près de la tête, du côté gauche, un écusson à une croix ancrée. La défunte avait la tête coiffée d'un voile et les mains jointes. C'est à l'abbé Lebeuf que nous devons ces détails; nous lui devons aussi la portion aujourd'hui détruite de l'épitaphe et la mention d'un acte de 1277 où Guillaume de Soulaire paraît avec la qualité d'*armiger*, écuyer[3].

[1] Ou *Soulerre*, appelé anciennement *Suleure.*

[2] *Née.* Le sire de Marchières avait eu la défunte de sa femme Isabeau de Bovi.

[3] Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 240-241.

MDXVII.

SOULAIRE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1675.

LE 2 OCTOBRE 1675 IAY ESTE NOMMEE MARIE
PAR LE R. P. D. CHARLES LE BRET PRIEVR DES
CHARTREVX DE PARIS [1] SEIG^RS DE CETTE PARR^SE
DE SOLLERRE ET BENISTE PAR M^RE PIERRE
ALEXIS PERCHERON DOCTEVR EN THEOLOGIE
CVRE DE CE LIEV ·
DEVM LAVDO DEFFVNCTOS PLORO TEMPESTATEM
FVGO POPVLVM VOCO FESTA DECORO [2]





Cloche [3].

Les Chartreux de Paris, propriétaires de vignes et de bois en la paroisse de Soulaire, dès le xive siècle, se rendirent au xvie siècle acquéreurs de la seigneurie du lieu. Les anciens bâtiments de leur ferme environnent l'église. Ils ont laissé dans cette même église une statue de saint Bruno, leur fondateur, en pierre peinte, et la copie d'une des peintures que Lesueur avait exécutées dans leur cloître. On a aussi conservé sur la place du village une grande croix sculptée en pierre qu'ils y avaient érigée au xviie siècle.

La cloche, nommée par le prieur du monastère de Paris, n'a pas

[1] Voy. ci-dessus t. I, p. 483.

[2] La forme la plus usitée de ce texte est celle-ci :

Lavdo devm vervm. plebem voco. congrego clervm. Defvnctos ploro. pestem fvgo. festa decoro.

Voy. t. I, p. 49, 50.

[3] Diam. 1^m,10.

eu de marraine; l'austérité de la règle des Chartreux ne pouvait guère autoriser l'intervention d'une femme en pareille circonstance[1]. Nous connaissons déjà les deux fondeurs Nicolas Chapelle et Jean Gillot qui ont imprimé leurs marques sur le métal, à la suite de l'inscription[2].

[1] Le révérend prieur ne fut pas en réalité le parrain de la cloche; il se contenta de lui imposer un nom. *Ab officio patrini excluduntur regulares.* Ducange, *Gloss. Patrinus. Campana.*

[2] Voy. ci-dessus n° MCCCLXXXVIII.

MDXVIII.

COUBERT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1697.

✠ LAN 1697 IAI ETE BENITE PAR M^{RE} IACQVE DE LALONDE
PB^{TRE} DOCTEVR EN THEOLOGIE & CVRE DE COVBERT NOMMEE
ANNE LOVISE PAR DAME ANNE LOVISE DARNELLE DE BVSSIERE
EPOVSE DE M^{RE} IACQZ GILBERT DE NOZIERS DIRECTEVR GNAL
DES ALIENATIONS DES DOMAINES DV ROY ET PAR M^{RE} FRANCOIS LE
GALLOIS ADVOCAT EN PARLEMENT GREFFIER EN CHEF DV
CHATELET DE PARIS ET FONDVE A LA DILIGENCE DE M^{RE}
CHARLES CHEVARD CONSEILLER DV ROY
SIEVR DE LA VILLETTE MARG^{ER} EN CHARGE DE LA FABRIQVE
DE S^{TE} GENEVIEFVE DE COVBERT

Cloche [1].

La nef de l'église est de nulle valeur; le chœur est, au contraire, une élégante construction du temps de saint Louis. Les vitraux et les tombes indiqués par l'abbé Lebeuf n'existent plus. On remarque, auprès du maître-autel, une croix processionnelle en cuivre, du xve siècle. Décorée du titre de baronnie, en 1594, lorsqu'elle appartenait à la maison de l'Hôpital, la terre de Coubert fut érigée en comté, au commencement du xviiie siècle, en faveur d'un financier célèbre, *le grand Samuel Bernard*, comme on dit encore dans le pays. L'inscription de la cloche garde un silence absolu à l'égard des seigneurs de la paroisse; elle ne relate que des noms honorables, sans doute, mais dépourvus d'illustration.

[1] Diam. 0^{m},70.

MDXIX.

GRISY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MÉDARD.

1661.

(CI GI)ST M^RE^ PIERRE PINON CHEUALLIE^R^
(SEIG^R^) DE VILLEMAIN [1] DE GRESY EN PARTYE
ET AUTRE [2] LIEUX CON^R^ M^E^ D'HOSTEL [3] ORD^RE^
DV ROY TRESORIER DE FRANCE GENERA^L^
DES FINANCES ET GRAND VOYER EN LA
GENERALITÉ DE PARIS [4].
A LAISSÉ 30^tt^ DE RENTE PO^R^ ESTRE D^IT^ ET
CELEBRÉE A PERPETUITÉ DĀS LA CHAPELLE
NOSTRE DAME DE VILLEMAIN ET DEDANS
LE CŒUR DE CETTE PAROISSE VNE MESSE
PAR SEMAINE PO^R^ LE REPOS DE SON AME
ET VNE MESSE HAUTE LE IOUR DE SON
DECEDZ
COME AUSSY VNE MESSE HAUTE A P̄PETUI
TÉ LE 5^E^ SEPTEMBRE PO^R^ LE ROY LOUIS
LE GRAND 14^E^ DV NOM ROY DE FRANCE [5]
A PAREILLEM^T^ LAISSÉ 20^tt^ DE RENTE PO^R^
ESTRE DIT TOUS LES DIMANCHES VN
DE PROFUNDIS A SON INTENTION.
LED'. SEIG^R^ EST DECEDÉ LE DIXIESM^E^
NOUEMBRE 1661 [6].

Priez Dieu [7] pour le
repos de Son Ame.

Pierre. — Long. 1^m^,90; larg. 0^m^,67.

[1] Fief de la paroisse de Grisy. Château moderne et parc. L'ancien château contenait une chapelle du titre de Notre-Dame.

[2] *Sic.*

[3] Nommé en 1639.

[4] En 1636.

[5] Né à Saint-Germain, le 5 septembre 1638.

[6] A l'âge de cinquante et un ans.

[7] Dans cet intervalle, les armoiries d'azur au chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin de même; couronne de marquis; deux lions en supports. Un peu plus bas, une tête de squelette et deux ossements croisés en sautoir.

L'étage inférieur de la tour est la partie la plus ancienne de l'église; il m'a paru du XIIe siècle; il se trouve compris entre une nef et un chœur, de la structure la plus simple, réédifiés au XVIe siècle. Le monument érigé au-dessus de la sépulture de Pierre Pinon, à l'extrémité de l'aile méridionale, se composait d'un buste, de bas-reliefs et d'une inscription. Une autre épitaphe était gravée sur une dalle; c'est celle que nous rapportons. A l'époque où le texte en a été relevé pour notre Recueil, elle se trouvait déposée dans le chantier du maître maçon du village, en compagnie d'une sculpture représentant un ange la trompette à la main, et des attributs scientifiques. Le surplus du tombeau a été brisé.

Pierre Pinon était fils de Jacques Pinon, seigneur d'Onsy et de Vitry, conseiller du roi en tous ses conseils, doyen du parlement de Paris. Son successeur en la seigneurie de Villemain représentait la France, au traité de Ryswick, en 1697, en qualité de plénipotentiaire. La famille des Pinon, originaire du Berry, s'est illustrée dans la magistrature, dans l'ordre de Malte et dans la diplomatie. Elle avait laissé son nom à une rue de Paris, voisine de la rue Grange-Batelière; ce nom a été supprimé de nos jours et remplacé par celui de Rossini.

MDXX.

GRISY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MÉDARD.

1663.

AD: M. D. G[1]

Cy Gist Honnorable Personne francoise le maire
Viuante Femme de Me. Francois le long Cappne du
chasteau Du Marquisat De la Grange[2] qui decedda
le Ieudy 19e. auril 1663 et Fut Inhumée le Vandredy 20e.
Dud'. mois Aagéé de dix sept Ans, En memoire De laqlle
Á Esté donné a perpetuité par ledict lelong son ma-
ry á leglise œuure et Fabricque de Ceans Sept li-
ures tz de rante á la Charge par ladicte fabricq.
de Faire dire et celebrer pour le repos de son Ame
Ses parens et amys, Deux Messes haultes et obits
par chacun an á perpetuité Scauoir Vne le 19e. aur
il Iour de Son deceds et lautre le 4e. Iour docto
bre Feste de St. Francois Son patron auec Vil
Gilles complettes et Vn libera á la Fin de chacune
Dicelles messes, comme Aussy Vn Autre libera
le Iour de la commemoration des Morts á lissue
De la Grande Messe qui seront chantes á len
droict de Sa Sepulture; lesquelles deux messes
Dobits Seront annoncées les dimanches prece
dens Au prosnes ou ce dira le Deprofondis
á son Intention le tout Ainsy quil est plus
au long Porté par le contract de ce passé par
deuant thuillier nore Royal á brie conte robert
En datte du 19e. Septembre Audict An 1663 PRiez
Dieu pour Son Ame.

Requiescant in Pacé Amen

Pierre. — Long. 0m,94; larg. 0m,54.

[1] *Ad majorem Dei gloriam.*

[2] *La Grange-Nevelon*, ou *la Grange-le-Roi*, seigneurie relevant de Brie-Comte-Robert, érigée en marquisat sous le règne de Louis XIV. Château de belle structure, qui porte le caractère du temps de Henri IV.

L'épitaphe de la jeune femme du capitaine du château de la Grange s'est retrouvée, comme celle de Pierre Pinon, chez le maçon du village de Grisy[1]. Il pourrait se faire qu'elle provînt de l'église aujourd'hui démolie de la Grange. La pierre est arrondie au sommet. A la première ligne, un écusson à une fasce accompagnée de trois étoiles en chef et d'une rose en pointe; à la dernière, ossements croisés, larmes, tête de mort. Un casque à lambrequins surmonte l'écusson.

[1] Voy. ci-dessus, p. 280.

MDXXI.

GRISY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MÉDARD.

1774.

CY GIT LE CORPS D'ANNE
GABRIEL PLUCHET ÉPOUSE
DE GERMAIN LA ROCHE LA
BOUREUR D^T. A SUISNES[1] DE
CETTE PAROISSE DÉCÉ
DÉE LE 30 DECEMBRE
1774 AGÉE DE 31 ENS
PRIEZ DIEU POUR SON
AME

UN DE PROFUNDIS

Pierre. — Long. 0^m,59; larg. 0^m,45.

La tombe d'Anne-Gabriel Pluchet fait partie du dallage de la nef de l'église de Grisy. L'épitaphe, négligemment gravée, n'est accompagnée d'aucun ornement. A côté, on lit sur une simple pierre[2] le nom de Julie Laroche, décédée à l'âge de seize ans, le 9 janvier 1784; elle était née sans doute du mariage d'Anne Pluchet avec le laboureur Germain Laroche.

Quatre dalles funéraires se voient sous le clocher. Deux sont entièrement oblitérées. La troisième, du XVIIe siècle, présentait les effigies de deux époux; il reste quelques traces de celle du mari en culottes courtes. La quatrième était beaucoup plus ancienne; on y distingue seulement ces mots en caractères du commencement du XIVe siècle.

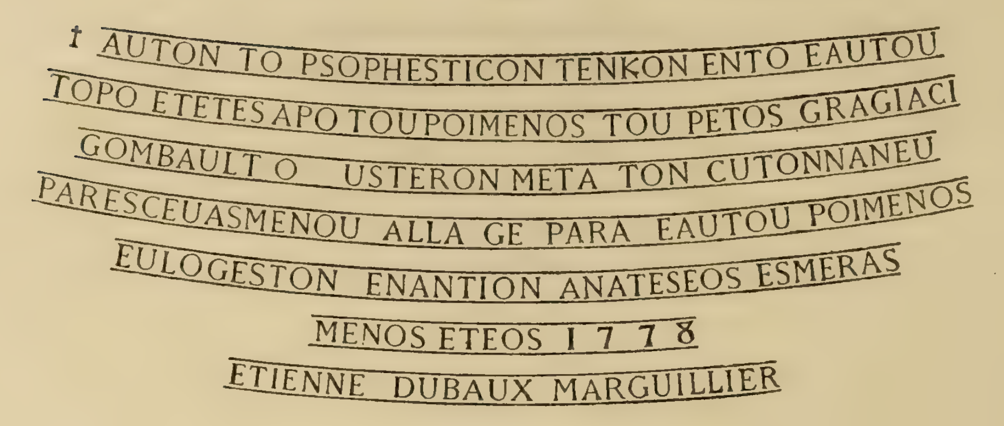
................OCTOBRIS ANNO DOMINI MIL.....CCC QUIN.....
............IN PACE AMEN PATER NOSTER

[1] Hameau dépendant de Grisy. — [2] Long. 0^m,26; larg. 0^m,23.

MDXXII.

GRÉGY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1778.



Cloche [1].

L'ancienne église, qui datait du xve siècle, a été démolie; elle renfermait plusieurs inscriptions dont l'abbé Lebeuf donne la nomenclature; nous n'avons pu savoir ce qu'elles sont devenues. Celle qui faisait mémoire de la dédicace, célébrée en 1540, le jour de la fête de saint Pierre, était rédigée en vers français de dix syllabes, d'une facture singulière. Les cuisines du château occupent le sol du vieil édifice. Une nouvelle église a été construite, en 1845, sur un emplacement voisin.

La cloche qui existait jadis est conservée. Par une exception que je crois unique, elle porte une inscription en langue grecque, que nous reproduisons en *fac-simile*, afin de laisser à chacun la faculté de l'interpréter. Le sens général n'est pas douteux; mais les barbarismes qu'elle présente en rendraient difficile une traduction littérale. L'auteur de ce texte y a commis plus d'une faute, et le graveur inexpéri-

[1] Diam. o^m,83. Un calvaire et une Vierge à l'enfant sont représentés sur la robe de la cloche.

menté qui l'a transposé en lettres romaines n'a fait qu'augmenter le désordre.

Mal assuré de nos réminiscences classiques, nous nous sommes adressé à des hellénistes de profession. Après avoir vainement cherché à rectifier quelques mots plus défigurés que les autres, ils ont pensé qu'on pouvait dire que la cloche, cette œuvre sonore, fut mise en son lieu par les soins du pasteur de Grégy, Gombault, et que ce même pasteur, sans autre préparation, en fit la bénédiction, au moment même de la pose, en l'année 1778. On a omis l'indication du nom du mois et celle du quantième. La mention du marguillier en charge a été ajoutée en français.

Ne serait-ce pas le pasteur (ποιμήν) Gombault, peut-être ancien universitaire, qui aura voulu se donner l'innocent plaisir de faire parler à sa cloche un langage inconnu du profane vulgaire ? L'inscription n'offre pas d'ailleurs d'autre intérêt que cette singularité.

Les lignes qui précèdent étaient déjà livrées à l'impression, lorsque la science de M. Lancereau, membre de la Société asiatique, est venue au secours de notre insuffisance. Grâce à lui, nous pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs une restitution du texte et une traduction littérale qui présentent tous les caractères d'une certitude absolue.

RESTITUTION DU TEXTE.

Αὐτὸ τὸ ψοφητικὸν τεγκ[τ]ὸν ἐν τῷ ἑαυτοῦ
τόπῳ ἐτέθη ἀπὸ τοῦ ποιμένος τοῦ Πέτ[ρ]ου Gragiaci
Gombaulto *ὕστερον μετὰ τὸν χυτὸν ἄνευ*
παρεσκευασμένου ἀλλά γε παρὰ ἑαυτοῦ ποιμένος
εὐλογητὸν ἐναντίον ἀναθέσεως ἡμέρας
μηνὸς ἔτεος 1778.
Étienne Dubaux, marguillier.

TRADUCTION.

Cette cloche, fondue à sa place, a été posée par le pasteur de (Saint-) Pierre de Grégy, Gombault, après la fonte, sans apparat; mais néanmoins elle a été bénite par le pasteur lui-même, au lieu de consécration, le jour du mois de de l'an 1778.

Étienne Dubaux, marguillier.

MDXXIII.

VARENNES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1492.



Cy gist noble homme fremin de

la sangle escuier Seigneur de varennes et de perrigny[1] lequel trespassa

Voy. ci-après, même doyenné du Vieux-Corbeil, n° MDXXXIII.

le xx Jour de Septembre lan
mil · c · c . c · c . iiij[xx] et douze. Dieu ait lame de luy Amen :

Pierre. — Long. 2[m],20 ; larg. 1[m],10.

Dans les actes du mois d'août 1269, par lesquels le chapitre de Notre-Dame de Paris donne son assentiment à la translation du titre paroissial qui appartenait à l'église de Gercy, en celle de Varennes, cette dernière est indiquée comme un édifice récemment commencé (*in ecclesiam apud Varennes de novo edificari ceptam*[1]). Ce sont les mêmes murs, percés de baies en ogive, qui existent encore aujourd'hui; la voûte seule en charpente et plâtre a été renouvelée. Quelques vitraux du XIII[e] siècle se sont conservés, surtout au fond du sanctuaire; on y voit le Christ entouré des sept colombes[2], les débris d'un arbre de Jessé, le partage du manteau de saint Martin, la chute de l'arbre qui écrasa les païens au lieu de tomber sur le saint évêque, quelques autres sujets légendaires, des grisailles, des bordures fleurdelisées.

Fremin de la Sangle, seigneur de Varennes et de Perrigny, avait sa tombe dans le chœur, sous le banc des chantres; on l'a reléguée sous un confessionnal, au pied de l'escalier d'une tribune. Aux quatre angles de la pierre, les emblèmes des évangélistes dans des quatre-feuilles; au milieu de chacun des deux grands côtés, un autre quatre-feuille contenant un écusson à un sautoir chargé de cinq coquilles. Pas d'encadrement d'architecture. Effigie imberbe, mains jointes, la tête appuyée sur un coussin; armure de fer; cotte coupée en dalmatique, blasonnée par-devant et sur les épaules; à gauche, les gantelets suspendus par un cordon à la poignée de l'épée; une dague au côté droit; vers les pieds, aussi à droite, un casque à grands panaches, visière fermée; sous les pieds, un lévrier. Nous ne connaissons sur Fremin de la Sangle d'autre document que son épitaphe.

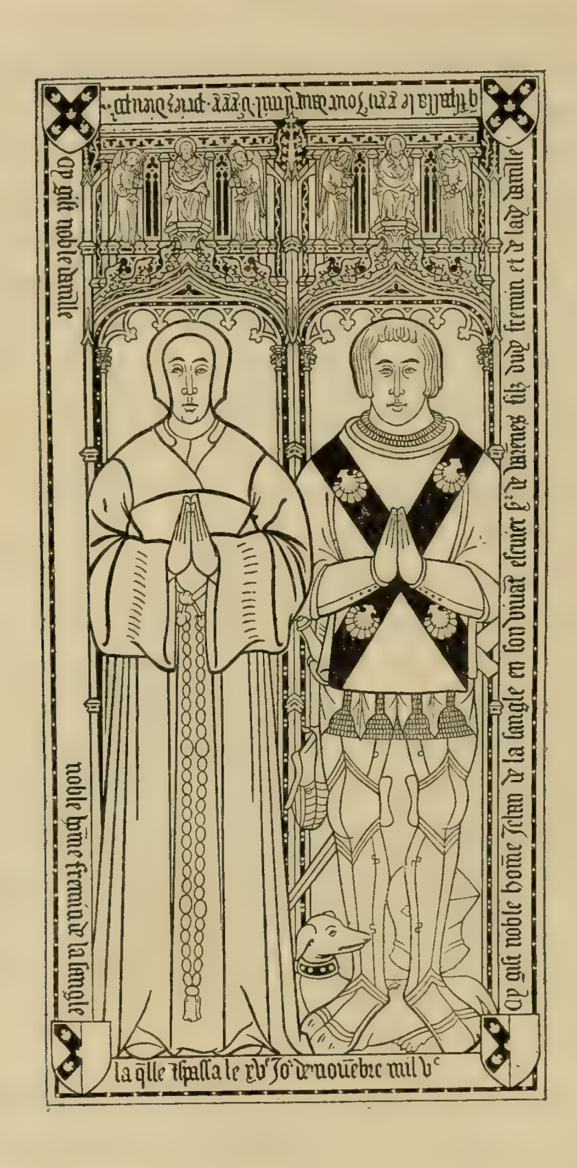
[1] Guérard, *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. I, p. 189.

[2] Signes de la plénitude des dons du Saint-Esprit.

MDXXIV.

VARENNES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1530.



Cy gist noble damlle . . . . noble hōme fremin de la sangle

laqlle trpassa le xve Jo^r de no̅uebre mil v^c . . . .

Cy gist noble hōme Jehan de la sangle en son viuāt escuier s^r de varenēs filz dud fremin et de lad damlle

q̄ trpassa le xxiie Jour dauril mil · v^c · xxx · priez dieu po^r . . .

Pierre. — Long. 1^m,90; larg. 0^m,95.

Une même dalle, aujourd'hui rejetée sous l'escalier de la tribune, recouvrait la sépulture de la veuve de Fremin de la Sangle et de Jean, leur fils, seigneur de Varennes. Le nom de la mère a disparu; suivant l'abbé Lebeuf, un acte de 1534 lui donne celui de Françoise des Feugrue[1].

Riche dessin; aux angles quatre écussons dont les armoiries se sont effacées; deux arceaux polylobés, avec archivoltes en accolade, et retombée médiane en pendentif; au-dessus de chaque arcade, à l'entablement, Abraham assis portant l'âme dans son giron, deux anges à ses côtés. Le visage de la mère annonce l'âge de la vieillesse; une coiffe sur la tête; une longue robe descendant sur les pieds; à la ceinture, une grosse chaîne formant deux tours. Le fils est jeune; armure, épée, cotte blasonnée, gantelets suspendus au côté gauche, lévrier sous les pieds, comme à la tombe de Fremin de la Sangle. Par déférence pour la mère, on lui a donné ici la place d'honneur; son effigie tient la droite.

[1] *Op. cit.* t. XIII, p. 283.

MDXXV.

VARENNES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1549.

Cy gist damoiselle ysabeau bernardin en son viuāt dame de varenne et de bry sur marne en p̄tie [1] laq̄lle t̄spassa le xxiiij^e Jo^r

de dec̄ebre . . . . la sangle en

son viuāt escuier s^r de varenne filz de lad^e ysabeau bernardin q^i t̄spassa le xviij^e doctobre v^c xlix P̄ez dieu po^r eulx.

Pierre. — Long. 2^m,25; larg. 1^m,10.

La tombe de 1549 nous conduit à la troisième génération des La Sangle, seigneurs de Varennes. Le fils de Jean de la Sangle et d'Isabeau Bernardin se nommait Louis. La postérité de Fremin de la Sangle s'éteignit en la personne de Barbe de la Sangle qui porta par mariage la seigneurie de Varennes aux sieurs de Fleury et mourut fort âgée en 1606. Isabeau Bernardin avait succédé comme dame de Bry à Antoine Bernardin, mort en 1548 [2].

Le monument de Louis de la Sangle, retiré du chœur et placé à une des entrées de l'église, du côté méridional, est disposé pour la mère et le fils, comme celui de Jean de la Sangle; mais le dessin en appartient au style de la Renaissance. Aux angles, quatre écussons au sautoir chargé de cinq coquilles; entablement effacé; enroulements de feuillage; pilastres doriques; arcades cintrées. Le costume de la mère se compose d'une longue jupe, d'un corsage avec un nœud de rubans à la pointe, et de manchettes festonnées. Le fils porte l'armure et la cotte armoriée de ses aïeux; son casque et ses gantelets sont posés à ses pieds.

[1] Bry-sur-Marne, paroisse du doyenné de Lagny. Voy. ci-après n° MDCCIII. Les Bernardin y avaient leurs tombeaux.

[2] Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 283, 284; t. XV, p. 298, 300.

MDXXVI.

VARENNES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1661.

CY GIST DAMLLE ANNE
LOVISE DREVX FILLE
DE ESMERY LOVIS
DREVX[1] ESCER SEIGR DE
VARENES ET DE DAME
LOVISE YVŌNET SES
PERE ET MERE DECE
DEE LE 22E IVIN 1661
AAGEE DE 7 MOIS 8 IOR

Marbre noir. — Long. $0^{m},24$; larg. $0^{m},23$.

Simple carreau de marbre compris dans le dallage du chœur. Le nom d'Émery-Louis Dreux, mentionné dans l'épitaphe qui précède comme seigneur de Varennes, ne figure pas dans les recherches de l'abbé Lebeuf sur les familles qui ont possédé cette terre aux XVIIe et XVIIIe siècles. C'est probablement une lacune à remplir.

La cloche de Varennes ne date que de 1781; autant qu'on y peut lire quelques mots tracés à la pointe, elle aurait une origine étrangère. Mention y est faite d'un curé de Château-Thierry, et d'un sieur Paul Dornet, procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de Crécy-en-Brie.

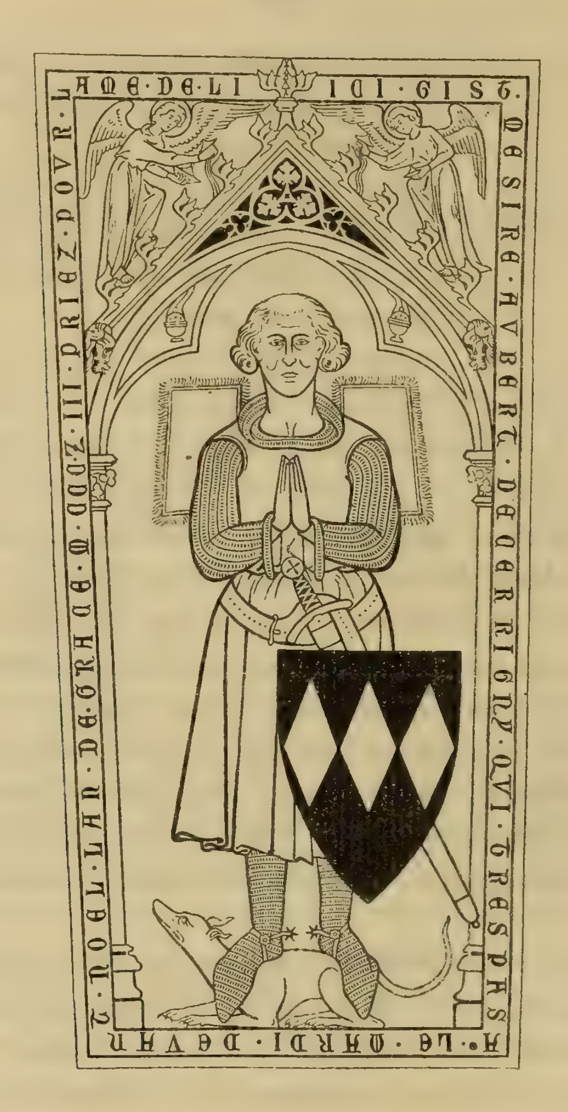
Nous avons cherché dans le chœur de Varennes la tombe, indiquée par l'abbé Lebeuf, d'un curé du XIVe siècle représenté en habits sacerdotaux. C'est sans doute une des deux grandes dalles de pierre restées dans l'église dont les inscriptions et le dessin ont également disparu.

[1] Même famille, voy. ci-dessus, n° MDII, p. 256.

MDXXVII.

VARENNES. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DE GERCY.

1303.



ICI · GIST ·

MESIRE · AVBERT · DE · CERRIGNY · QVI · TRESPASA ·

LE · MARDI · DEVAN

Ꝺ · NOEL[1] · LAN · DE · GRACE · M · CCC · Z · III · PRIEZ · POVR · L AME · DE · LI

Pierre. — Long. 2m,30; larg. 1m,05.

Jeanne, héritière du comté de Toulouse, femme d'Alphonse, comte de Poitiers, frère de saint Louis, fonda en 1260 l'abbaye de Notre-Dame de Gercy pour trente chanoinesses soumises à la même règle que les religieux des monastères de Saint-Victor et de Sainte-Geneviève de Paris[2]. L'église, remarquable par son étendue et par le style de son architecture, a été détruite. Les bâtiments claustraux ont eu le même sort. La maison abbatiale, de construction moderne, forme une élégante habitation; l'ancien enclos en est devenu le parc. Le tombeau de la fondatrice s'élevait au milieu du chœur. Nous avons vu, en 1857, à Paris, dans le cabinet d'un amateur, une tête, en pierre, assez bien conservée, qui passait, mais à tort, pour avoir fait partie de la statue funéraire de la comtesse Jeanne[3]. Ce débris, sculpté avec beaucoup de grâce et de finesse, s'était retrouvé, l'année précédente, dans une fouille pratiquée sur l'emplacement de l'église. Les pierres sépulcrales étaient nombreuses à Gercy. Nous en publions quelques-unes qui servaient, il n'y a pas longtemps, de dallage dans un magasin de farine. On en avait employé d'autres au revêtement d'un canal qui conduit une prise d'eau à la roue d'un moulin; il fallait guetter un moment favorable pour les atteindre, afin de leur donner un jour place dans notre supplément. Le Comité des travaux historiques s'est preoccupé plus d'une fois du triste sort de ces monuments[4].

La dalle d'Aubert de Cerrigny s'est maintenue à peu près intacte.

[1] La fête de Noël arrivait un mercredi, en 1303.

[2] Dans la suite, vers le commencement du XVIe siècle, la règle de Saint-Benoît fut substituée à celle de Saint-Augustin. (Voy. *Gerciacum, Gallia christ.* t. VII, col. 623-630.) Voy. aussi Du Breul, *Théat. des Antiq. de Paris*, p. 1259-1262.

[3] Montfaucon, *Monuments de la monarchie française*, t. II, p. 120.

[4] *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, t. II, p. 577; t. III, p. 25, 63; t. IV, p. 50, 70. *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. VIII, p. 500.

Un réseau de mailles de fer enveloppe entièrement le corps du défunt, à l'exception de la tête laissée découverte. La cotte d'armes, en étoffe, n'a pas de manches; elle est pourvue, à chaque épaule, d'une grande ailette oblongue, bordée de franges. Visage imberbe, mains jointes; large ceinturon auquel s'attachent à la fois l'écu et l'épée; un lévrier sous les pieds. L'écu présente pour blason trois losanges posées en fasce. A l'encadrement, deux colonnettes avec chapiteaux de feuilles de trèfle, arcade en ogive trilobée, pignon rehaussé de crossettes et d'un fleuron; deux anges thuriféraires[1].

Le tombier aura, nous le pensons, commis une erreur en écrivant *Cerrigny* au lieu de *Perigny*. Ce dernier nom est celui d'une paroisse, toute voisine de Gercy, dont la seigneurie a sans doute appartenu à messire Aubert. Mention en est faite ci-après, nº MDXXXIII.

[1] Voir au Supplément, à la fin de ce volume, d'autres détails sur l'abbaye de Gercy et la description de quelques autres monuments funéraires.

M. Vallée, membre du conseil général du département de Seine-et-Oise, a mis en sûreté les dalles les plus importantes. Nous devons le remercier, dès à présent, de l'extrême obligeance avec laquelle il a secondé nos recherches.

MDXXVIII. — MDXXVIII BIS.

VARENNES. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DE GERCY.

XIVe siècle.



ICI · GI

ST · DAME · MARIE · FAME · HANRI · DOUTREMER

TAILLIEVR · MA
DAME · LA REINE · MARIE[1] · PRIES · POVR · LAM
E · DE · LI

Pierre. — Long. 2m,27; larg. 1m,00.



ICI · GIST · HVITACE[2] · FA
ME · FEV · IEHAN · MOREL · DE · BREIE · QVI · TRESPAS...........
....
................• MOIS · DAOVT · PRIEZ · POVR · LAME · DE · LI ·

Pierre. — Longueur du fragment, 1m,86; larg. 1m,11.

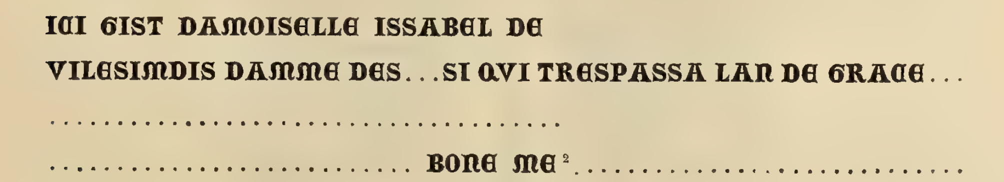
[1] Marie, fille de Henri VI, duc de Brabant; elle épousa le roi de France Philippe III (le Hardi) en 1274, mourut en 1321, et fut inhumée dans l'église des Cordeliers de Paris.

[2] *Eustache, Eustachie*, rarement employé

La tombe de dame Marie est entière. La désignation de l'emploi que remplissait l'époux de la défunte, Henri d'Outremer, auprès de la reine Marie, vers le commencement du XIVe siècle, nous inspirait quelques doutes; mais il n'est pas possible de lire sur la pierre autre chose que le mot *tailhevr*[1]. L'encadrement d'architecture est semblable à celui de la dalle que nous venons de décrire sous le numéro qui précède. L'effigie a pour coiffure un voile qui, après avoir recouvert la tête et le front, revient en pointe sous le menton; longue robe; manteau doublé de vair; deux petits chiens affrontés sous les pieds.

Eustache, veuve de Jean Morel de Brie, porte le même costume que dame Marie. La rupture de l'extrémité inférieure de la pierre nous prive des chiffres qui nous auraient fourni une date certaine. Le style du dessin et les caractères de l'inscription se classent d'ailleurs d'eux-mêmes au premier quart du XIVe siècle. L'ogive trilobée de l'encadrement repose sur deux pieds-droits, décorés chacun de trois figurines de femmes coiffées de voiles et vêtues de longues robes. L'abbesse, crosse en main, occupe le premier rang; les cinq autres chanoinesses lisent des prières. Les anges, qui encensent l'effigie, occupent leur place ordinaire sur les côtés du pignon.

Fragments plus ou moins considérables de trois ou quatre autres dalles de femmes du même temps. Les épitaphes se sont effacées à l'exception de celle-ci :


ICI GIST DAMOISELLE ISSABEL DE
VILESIMDIS DAMME DES. . . SI QVI TRESPASSA LAN DE GRACE. . .
. . . .
. . . . BONE ME[2]. . . . .

[1] Les glossaires et les vieux dictionnaires sont d'accord pour donner à ce terme le sens de *sartor*, faiseur d'habits. Quand il s'agit de lui attribuer une autre signification, il faut la déterminer; on dit alors tailleur de pierre, tailleur d'images, etc.

[2] *Diex bonne merci li face.*

MDXXIX.

VARENNES. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DE GERCY.

1581.



Cy gist Noble & venerable persōe Mre Toussainctz Barrin [dit de Vincelles] Consr & aulmoner du Roy & de la [Royne

& semblablement chanoine de la saincte Chapelle

du] palais a p̄r̄s Abbé des abbayes S^t. Pierre & S^t. paoul de ferr̄es & de S^t. lo q^i deceda le 2 May 1581 aagé de lxxv ans[1].

Pierre. — Long. 1^m,94; larg. 1^m,00.

La tombe de messire Toussaint Barrin était placée dans l'église abbatiale, derrière le maître-autel; l'inscription a subi quelques détériorations, et les médaillons des angles sont complétement effacés. Le défunt est représenté avancé en âge, vêtu d'une aube, d'une tunicelle garnie de franges, et d'une ample chape toute galonnée de rinceaux, de rosaces et d'abeilles, coiffé d'une mitre enrichie de pierreries; il a les mains jointes, et sa crosse est posée entre le corps et le bras gauche. Le portique d'encadrement comprend deux colonnes ioniques cannelées et feuillagées, une arcade en plein cintre, un fronton triangulaire interrompu, qui contient l'écusson à une fasce chargée de trois couronnes de laurier et accompagnée de trois abeilles. Les mêmes armoiries se répètent sur les socles des colonnes.

Le *Gallia christiana* donne à Toussaint Barrin le titre de seigneur de Vincelles et celui de docteur en droit canon. Ce personnage fut le trente-septième abbé de Saint-Lô[2] et le soixante-troisième de Ferrières[3]. Nous lisons dans le même Recueil qu'avant sa nomination à l'abbaye de Saint-Lô il avait possédé celle de Saint-Romain de Blaye; on ne trouve cependant aucune mention de lui dans la série des abbés de ce monastère.

Nous citerons encore comme appartenant au XVIe siècle : un fragment de l'effigie d'un personnage, peut-être un magistrat, en robe à larges manches, et un autre débris d'une effigie de femme coiffée d'un voile, placée entre deux pilastres cannelés.

[1] Nous avons restitué, d'après le texte donné par le P. Du Breul, les mots placés entre crochets. Voy. aussi Portefeuilles de Gaignières, *Isle de France.*

[2] *Sanctus Laudus,* de l'ordre de Saint-Augustin, au diocèse de Coutances. (*Gall. christ.* t. XI, col. 935-940.) — [3] *Ferrariæ,* de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Sens. (*Gall. christ.* t. XII, col. 156-170.) Église intéressante devenue paroissiale. Grand monastère en partie conservé.

MDXXX.

VARENNES. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DE GERCY.

Vers 1660.



Cy gissent hautes et tres vertueuses Dames Mad.me Anne De lusignan de S.t Gelais Abbesse de ce lieu lespasse de xii ans et vn Mois qui deceda le xxii

Juin M. vi^{c}. lii. agee de xxx ans. Et Madame Francoise De lusignan de S^{t}. Gelais Aussy Abbesse de ce lieu lespasse de xix a^{s}. qui a fait fe cette Tombe et qui deceda le xxvii febvrier M. vi^{c}. lxxi. aagee de xlix ans

Priez pour leurs Ames

Pierre et marbre. — Long. 2^{m},30; larg. 1^{m},14.

Les deux abbesses, Anne et Françoise de Lusignan de Saint-Gelais, ont porté la crosse à Gercy, de 1640 à 1671. Elles étaient sœurs. Leurs noms figurent au quatrième et au cinquième rang parmi ceux des abbesses perpétuelles de Gercy. Le *Gallia christiana* ne dit rien des actes de leur gouvernement qui dura plus de trente ans. Nous y apprenons seulement que Françoise de Lusignan, d'abord ursuline à Nevers, ensuite abbesse du monastère cistercien de Notre-Dame de Beauvoir, au diocèse de Bourges, fut nommée abbesse de Gercy le 8 avril 1653, et que ce fut elle qui fit disposer une même sépulture pour sa sœur et pour elle-même, dans le chœur, près des grilles de fer qui en défendaient l'entrée. Les auteurs du *Gallia* ont remarqué que les effigies, gravées sur la dalle funéraire, portaient le costume bénédictin. A quelques pas de ce monument, la nièce des deux abbesses, Louise-Charlotte du Tillet, religieuse de Gercy, fit placer sur le mur une inscription plus développée que leur épitaphe; le texte n'en a pas été recueilli.

La tombe de Mesdames de Lusignan n'a presque rien perdu de la richesse de son ornementation. Quelques mots d'explication suffiront pour compléter notre gravure. Les armoiries, ajustées dans l'entablement du portique, sont celles de l'abbaye; l'écusson, placé sur le sarcophage au pied des effigies, reproduisait celles de la famille des deux abbesses. Les visages, les mains, les guimpes, les écussons[1], les crosses sont rapportés en marbre blanc; les voiles et les robes le sont en marbre noir.

[1] Armoiries écartelées, aux 1er et 4e quartiers, d'azur à la croix alézée d'argent; aux 2e et 3e, bandé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'or. (Voy. le P. Anselme, *Hist. généal.* t. IX, p. 66.)

Voir le dessin de la dalle, Portefeuilles de Gaignières, *Isle de France.*

La couleur noire avait été substituée à la blanche pour le costume des religieuses de Gercy, dans les premières années du XVIIe siècle, par l'abbesse Jeanne du Puy, réformatrice du monastère[1]. Les abbesses qui avaient précédé Mesdames de Lusignan reposaient sous des dalles revêtues d'épitaphes curieuses, en vers latins et français, dont le P. Du Breul nous a transmis quelques-unes; les effigies et les inscriptions sortiront peut-être quelque jour de la prise d'eau du moulin. Quant à présent, on ne lit plus sur une pierre, en caractères du XVIIe siècle, que le nom de *Sœur Angélique Husson associée dans cette abbaye royalle de Gercy.*

[1] Jeanne du Puy, troisième abbesse perpétuelle, de 1600 à 1640, fille de Vincent du Puy, seigneur de Vatan, et de Louise Robertet.

MDXXXI.

COMBS-LA-VILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VINCENT.

1685.

CY GIST IEANNE ROZE FEMME DE NICO^{LAS}
LASNIER IVREZ MESVREVR DE GRAINS ET
FARINES DE LA VILLE ET FAVRBOVR EBAN
LIEVE DE PARIS DECEDEE SVR LA PAROISSE
DE S^{T} LANDRI [1] A PARIS LE 16 MARS DE LA^{NÉ} 1685
LAQVELLE A LAISSEE A LA FABRIQVE DE
CETTE EGLISE PAR SON TESTAMENT PASS^{EE}
PAR DEVANT BRV ET B^{O}VCHER SON COM
PAGNON NOTAIRE^{S} LA SOMME DE 47 [2] APREND^{RE}
SVR PLVSIEVRS HERITAGES A ELLES APARTE
NANTE^{S} et CONSISTANT EN TERRE ET RENTE
AINSI QVIL EST PORTÉ PAR SON TESTAMEN^{T}
A LA CHARGE, PAR LADITE FABRIQVE DE FAI^{RE}
DIRE ET CELEBRER PAR CHACVNN AN SAV^{O}
DEVX SERVICES A PERPETVITE POVR LE RÉ
POS DE SON AME ET DE CEL DE MESIRE LE
GERE MOINET SON ONCLE LVN LE IOVR
DE SON DECED^{S} E^{T} LAVTRE LE 25 IVIN AINSI
QVE LES MARGVILLIERS SY SONT OBLI
GES PAR CONTRACT PASSE ENTRE EVX
ET LEDIT NICOLAS LASNIER LE 6 ^{DE} NOVEMBRE
ET QVI A FAICT POZER LE PRESENT EPITAPHE

Requiescant In pace

LES DITE SIERVICE DOIVTE ESTRE DE VIGILLE A 3 NOCTVRNE [3]

Pierre. — Long. $0^{m},75$; larg. $0^{m},60$.

[1] *Saint-Landri,* petite église de la Cité de Paris, démolie en 1828. Fragments de sculpture antique trouvés dans les fondations et déposés au musée de Cluny.

[2] Quarante-sept *livres ?*

[3] Les irrégularités du texte ont été reproduites ici sans corrections; elles sont nombreuses.

Église moitié du XIIIe siècle et moitié du XVIe. Un vitrail, de cette dernière époque, représentant le Christ en croix, au fond du sanctuaire; une Vierge en pierre, du XIVe siècle, sur une des colonnes de la nef. Les anciennes dalles sont complétement usées. L'épitaphe de Jeanne Roze s'est seule conservée; on l'a placée sur le chapiteau d'un pilier près de la tour, dans le bas côté septentrional; filet d'encadrement; bordure semée de larmes.

MDXXXII.

COMBS-LA-VILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VINCENT.

1767.

LAN 1767 JAY ETE BENITE PAR FRANCOIS VOYAN CURE
DE CETTE P^SSE^ ET NOMMEE LOUISE EMILIE PAR M^RE^ ARMAND
LOUIS JOSEPH PARIS DE MONTMARTEL DE BRUNOY MARQUIS
DE BRUNOY PREMIER MAITRE DHOTEL DU ROY SEIGNEUR
DE CHATEAU MEILLAND DE SAMPIGNY DE
COMBS LA VILLE ET AUTRES LIEUX ET DAME FRANCOISE
EMILIE DE PERUSSE DESCARS SON EPOUSE
JEAN BAPTISTE CHABANNE MARG^ER^ DE LA FABRIQUE
JEAN MATHIEU BAUDOIN MARG^ER^ DES TREPASSES
LOUIS GAUDIVEAU FONDEUR[1]

Cloche.

Nous aurons à revenir un peu plus loin sur la paroisse de Brunoy et sur les Paris de Montmartel qui en ont possédé la seigneurie en même temps que celle de Combs-la-Ville. Le marquis et la marquise de Brunoy servirent de parrain et de marraine aux cloches des deux églises, en 1767 et en 1769.

[1] Voy. ci-dessus n° MDXV, p. 274.

MDXXXIII.

PÉRIGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUP.

1721.

LAN 1721 JAY ETE BENJTE PAR M[RE] THOMAS
REMY ROZON CVRE DE LA PAROJSSE DE PERRJGNY
DEPVJS TRENTE NEVF ANS ET NOMMEE HELEJNE
PAR M[RE] ACHJLLE DE THOMASSJN[1] PRESTRE DOCTEVR
DE LA MAJSON DE SORBONNE VJCE GERENT DE LOFFJCJALJTÉ[2]
CONSEJLLER DEPVTE DE LA CHAMBRE ECCLESJASTJQVE[3] PREVOST
ET CHANOJNE DE LEGLJSE COLLEGJALLE DE S[T] NJCOLAS DV LOVVRE[4]
& PAR DAME HELEJNE DE CORBERON VEVVE DE M[RE] FRANCOJS
DE THOMASSJN[5] ECVYER SEJGNEVR DE PERRJGNY MENDRE[6] & AVTRES
LJEVX
PJERRE CONSTANT GAVTHJER MARGVJLLJER CHARLES HEMET
LABOVREVR
JACQVES GAVDJVEAV FECJT ET LOVJS GAVDJVEAV FRE[S][7]

Cloche.

La reconstruction totale de l'église, dans le cours du siècle dernier, a causé la suppression des tombes intéressantes et des vitraux indiqués par l'abbé Lebeuf[8]. Le font baptismal en pierre, enrichi de figures et de beaux feuillages dans le meilleur style du XVII[e] siècle, a été mutilé. La pierre sacrée du maître-autel porte la date de 1669.

[1] Fils de François de Thomassin et d'Hélène de Corberon ci-après nommés.

[2] L'officialité métropolitaine de Paris se composait d'un official, d'un vice-gérant, d'un promoteur et d'un vice-promoteur.

[3] Tribunal ecclésiastique de première instance du diocèse de Paris, composé de cinq députés et d'un syndic, sous la présidence de l'archevêque.

[4] Ancienne église, située à Paris, entre le Louvre et les Tuileries; tombée en ruines et démolie en 1739; réunion des chapitres de Saint-Nicolas et de Saint-Thomas du Louvre en un chapitre nouveau, du titre de Saint-Louis, dont Achille de Thomassin devint le prévôt.

[5] Inhumé à Périgny, dans l'ancienne église, avec cette épitaphe : *Hic Franciscvs de Thomassin hvjvs villæ dominvs misericordiam expectat.*

[6] Paroisse du doyenné du Vieux-Corbeil. Voy. ci-dessus, p. 180.

[7] Voy. ci-dessus n[os] MDXI et MDXXXII.

[8] *Op. cit.* t. XIII, p. 304-308.

MDXXXIV.

BOUSSY-SAINT-ANTOINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1687.

CESTE CLOCHE A ESTE REFONDVE AV MOIS DOCTOBRE 1687
BENITE AV MOIS DE NOVEMBRE ENSVIVANT PAR M^{E} NICOLAS BLANZI
PRESTRE CVRE DE CESTE PAROISSE DE BOVSSY S^{T} ANTOINE ET NOMMEE
BARBE PAR M^{RE} ALBERT IOVVIN CH^{ER} SEIG^{R} DE ROCHEFOV TRESORIER
DE FRANCE A LIMOGES[1] ET PAR DAME BARBE LEROY VEVFVE DE FEV M^{RE}
CLAVDE LOVIS HVBERT CH^{ER} SEIG^{ER} DE SABLONNIERE PORTEMANTEAV
ORDINAIRE DV ROY[2] ET VN DES CENT GENT^{MES} DE SA MAI^{TE}[3]
CLAVDE IVMO MARG^{ER}

Cloche.

Église sans valeur aucune, renouvelée à la fin du XVIe siècle.

[1] La capitale du Limousin.

[2] On comptait au nombre des officiers de la chambre du roi douze porte-manteau, servant par quartier.

[3] Les gentilshommes ordinaires de Sa Majesté, dits du *Bec-à-Corbin*, dont le nombre, fixé à cent par Louis XI, fut doublé dans la suite, sans qu'on cessât cependant de les appeler les *Cent-gentilshommes*.

MDXXXV.

QUINCY. — ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINTE-CROIX.

1553.

Les marguilliers de leuure z fabricque de legle s^te croix de
quincy sur yerre[1] sont tenuz faire dire z celebrer p̄ chūn au le
laudemain s^t Martin diuer[2] Vne haulte messe de Requiem
vigiles z Recōmandaces a la fin du libera vng salue Regina
pour lame de deffuncte damoyselle Katherine le feure en son
viuāt vefue de feu Noble hōme M^e phelipes maillard quāt il
viuoyt notaire z secretaire du roy nr̄e sire et de ses amis.
viuās z trspassez et faire sōner les cloches de lad' eglise le iour
precedāt et le lādemain p̄ trois foys deuānt lad' messe et
pareillemēt pendēs que lon dira led' libera Et pour ce fē lad'
vefve a dōne a lad' egle la sōme de xxvj l̄ par a distribuer
assavoir . . . .
. . . .
. . . .
. . . . sur vne maison assise
. . . . Noble hōme M^e estienne . . . .
conseiller du Roy nr̄e sire en sa cour de parlement
Ainsi quil appert par les lr̄es de ce faictes z passees pardeuāt
les Notrs · 1553 · le . . . Jo^r de . . . . [3]

Pierre. — Long. 0^m,69; larg. 0^m,56[4].

[1] Le village est nommé Quincy-*sur-Hierre* ou *sous-Senart,* à cause de sa situation entre la rivière et la forêt ainsi appelées.

[2] Le 12 novembre.

[3] Voy. ci-dessus, *Épinay et Quincy,* p. 180.

[4] Cette inscription est la seule dont il soit fait mention dans la notice de l'abbé Lebeuf sur la paroisse de Quincy. (*Op. cit.* t. XIII, p. 330.) Elle y porte, par erreur, la date de 1555.

Petite église, reconstruite dans la première moitié du XVIe siècle, et replâtrée depuis cette époque; quelques vieilles stalles; un beau vitrail représentant sainte Hélène, la mère de Constantin, qui porte la vraie croix découverte par ses soins au pied du Calvaire.

L'inscription de Catherine Le Fèvre est fixée au mur septentrional de la nef, près de l'entrée de l'église. Au-dessus du texte, la Vierge, voilée et nimbée, assise en avant de la croix, et tenant sur ses genoux le corps de son fils; d'un côté, les armoiries de Philippe Maillard, un lion accompagné de deux maillets en chef[1]; de l'autre côté, celles de la fondatrice, parties du blason de son mari défunt, et d'une croix cantonnée de quatre têtes de lion. Philippe Maillard, notaire et secrétaire du roi, possédait sans doute quelque fief sur le territoire de Quincy; l'inscription n'en dit rien. Le mauvais état des dernières lignes ne nous a permis de lire ni le nom patronymique du conseiller au parlement de Paris dont la maison se trouvait grevée d'une rente au profit de Catherine Le Fèvre, ni l'indication du lieu où était situé cet immeuble.

[1] Le lion semble toucher un des maillets de sa patte droite.

MDXXXVI.

QUINCY. — ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINTE-CROIX.

1583.

Cy gist dam[1] . . . . atherine
maillard. . . . . de feu noble
hōme Est. . .ne de fleury Con^{er}
du Roy en sa court de parlemēt
S^{R} de la Tuyniere du val et de
laborde Qui deceda le .X^{E} Iour
de Feburier .M. D. LXXXIII

Pierre[2]. — Long. 1^{m},50; larg. 0^{m},90.

Catherine Maillard était, nous le pensons, fille de Philippe Maillard et de Catherine Le Fèvre, mentionnés tous deux dans l'inscription qui précède celle-ci. A l'époque de sa mort, trente ans après les fondations faites par sa mère en faveur de l'église de Quincy, elle avait perdu son mari, Étienne de Fleury, conseiller au parlement de Paris.

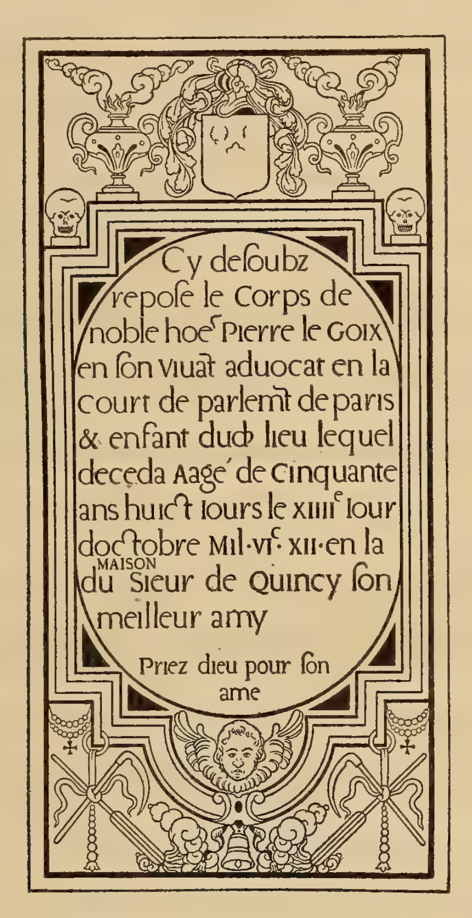
Un encadrement carré, accompagné d'enroulements de feuillage, entoure l'épitaphe. Au-dessus, sur un cartouche fleuronné, un écusson parti d'une gerbe de blé et du lion qui appartient aux armoiries des Maillard. Au-dessous, des ossements noués en sautoir et une tête de mort.

[1] Une fracture a emporté quelques lettres des trois premières lignes. — [2] Dans le chœur, du côté du nord.

MDXXXVII. — MDXXXVIII. — MDXXXIX.

QUINCY. — ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINTE-CROIX.

1612.



Pierre[1]. — Long. $1^{m},63$; larg. $0^{m},80$.

1612.

Tvmbeav qve Michel Massony escvyer S^r. de Qvincy dresse a la Memoire de Pierre

le Goix vivāt advocat en la covrt de Parlement son Inthime et singvlier Amy.

[1] Au milieu du dallage du chœur. Les deux mots *noble hoẽ* sont raturés.

PASSANT ARRESTE· ET VOY LEFFECT D'VN AMOVR IMMORTEL QVE LA· MORT MES ME[1] NE PEVLT
SEPARER, BIEN QVE INPITEVSE HELAS! ELLE M'AYT RAVI TROP TOST LE SVBIECT QVI L'ANIMOIT
DONT LE REGRET M'EST AVSSI CVISANT QVE LA PERTE EST SENSIBLE A CEVX QVI LONT AYMÉ.
PIERRE LE GOIX REPOSE ICY QVI APRES PLVSIEVRS ACCIDANTS QVIL A SVRMONTÉS PAR SA TOLE-
RANCE RECOGNOISSANT L'INSTABILITE DES CHOSES HVMAINES AVOIT CHOISI CESTE RETRAICTE
POVR ACHEVER SON COVRS EN REPOS ET TRANQVILITE DESPRIT : OV APRES AVOIR FAICT PAROISTRE
EN GNAL VNE GRANDE PRVDANCE EN TOVTES SES ACTIONS, IL FAVLT QVE IE CONFESSE COMBIEN
EN PARTICVLIER IL MA ESTÉ VTILE PAR SAGES DISCOVRS PAR SES CONSEILS FIDELLES ET PAR VN
SOING PASSIONÉ QVIL APPORTOIT A CE QVI ESTOIT DE MON BIEN DONT IL FAISOIT SON PROPRE
AVSSY NI EVST IL IAMAIS RIEN DE SEPARÉ ENTRE NOVS QVE LA SEVLE PEINE QVIL VOVLOIT SVP-
PORTER TOVT SEVL POVR M'EN SOVLAGER, PREVVE ASSVREE DE SON AMOVR EXTREME QVE
IE RECOMPANCE DV MIEN ET ENGRAVERAI EN MON COEVR AVSSY BIEN QVE EN CE MARBRE CE
TESMOIGNAGE QVE IE DONNE A LA POSTERITE QVE SI LA MORT M'EN OSTE LA PRESENCE QVE DV
MOINGS IAVRAI TOVSIOVRS LE SOVVENIR DE SON ZELE ET DE SA VERTV. RECOIS DONQ CHER AMY
CE GAGE DE MON AFFECTION QVE I'APPENDS A TA MEMOIRE ET CROY QVE MON COEVR NE SE
POVVANT DES VNIR DV TIEN SERA LA GARDE FIDELLE DE CE TVMBEAV OV IL SERA TOVSIOVRS REME-
MORANT TES BONS OFFICES CEPANDANT QVE MES LARMES ET MES PRIERES TIRERONT DV CIEL
CESTE GRACE QVE IE LEVR DEMANDE QVE NOVS PVISSIONS ESTRE LA HAVLT AVSSY CONIOINCTS
EN BON HEVR ET FELICITE COME NOVS LAVONS ESTE ICY BAS EN AMOVR ET EN AFFECTION

Priez Dieu pour Son Ame.

Marbre noir[2]. — Haut. 0m,39; larg. 0m,65.

[1] *Sic.* — [2] Au mur méridional du chœur.

1613.

D. O. M.

LEDICT SIEVR DE QVINCY EN CONSIDERATION DE LA-MITIÉ QVIL À VOVÉ A LA MEMOIRE DVD̄ DEFFVNCT LE LE[1] GOIX A FONDE VNE MESSE BASSE DE REQVIEM QVI SERA DITTE TOVS LES XIIIIE DE CHACVN MOYS EN LA PRESENTE EGLISE DE QVINCY AVQVEL IOVR XIIIIE IL DECEDDA ET VNG SERVICE COMPLAIT LE PAREIL IOVR QVIL A ESTE ENTERRE QVI FVT LE XVIE DV MOYS D'OCTOBRE 1612. LE TOVT A ꝑPETVITE INSI QVE PLVS EMPLEMENT EST PORTE ꝑ LE CONTRAT DE FONDATION DE CE FAICT ET PASSE ꝑDEVANT CHARLES RICHER ET HILAIRE LYBAVLT NOTES GARDENOTTES DV ROY NRE SIRE AV CHLET DE PARIS LE XIE IANVIER 1613.

Marbre noir[2]. — Haut. 0^{m},30; larg. 0^{m},40.

L'amitié de Michel Massony, sieur de Quincy, a consacré trois inscriptions à la mémoire de Pierre Le Goix, une épitaphe, un éloge et un acte de fondation. L'épitaphe, disposée en ovale dans un encadrement, a pour accessoires un écusson dont les pièces, au nombre de trois, ne sont plus visibles, un casque à lambrequins tourné à dextre, deux vases enflammés, une tête d'ange, les faux de la mort et les pelles du cimetière croisées en sautoir. Les deux autres inscriptions sont gravées sur de simples plaques de marbre dépourvues d'ornementation.

L'expression des regrets de Michel Massony nous émeut par sa touchante sincérité. Non content d'avoir rendu à un ami si cher les devoirs suprêmes, et d'avoir inscrit sur le marbre les rares qualités qui lui avaient inspiré une si vive affection, il voulut assurer par des prières réitérées chaque mois leur réunion dans le monde qui ne doit pas finir.

[1] *Sic.* — [2] Au mur méridional du chœur.

MDXL.

QUINCY. — ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINTE-CROIX.

1623.

DESSOVBZ CESTE
TVMBE GIST LE CORPS DE DEF
FVNCT NOBLE HŌME M^E^ MICHEL
COLON VIVANT CON^ER^ DV ROY ET
TRESORIER PROVINCIAL DE LEXTRA
ORDINAIRE DES GVERRES [1] ES PAYS DE LY
MOSIN HAVLTE ET BASSE MARCHE [2] MARY
DE DAM^LE^ GENEVIEFVE POVSSEMOTHE LE
QVEL PASSA DE CE SIECLE EN LAVTRE PLVS
HEVREVX LE VENDREDI VI^E^ IOVR DOCTOBRE
MIL VI^C^ XXIII EN SA MAISON DE CE LIEV
DE QVINCY EN LAN LIE DE SON AAGE

Priez Dieu pour Son Ame

Pierre [3]. — Long. 1^m^,85; larg. 0^m^,76.

L'encadrement de l'épitaphe décrit un cartouche ovale renfermé dans une bordure quadrangulaire. Au milieu d'un fronton, accosté d'enroulements et de deux vases enflammés, un écusson à un chevron accompagné de trois oiseaux, probablement des colombes, par allusion au nom du défunt, et sommé d'un casque à lambrequins tourné à dextre. Au-dessous du texte est figuré un cénotaphe portant l'écusson de la veuve survivante, entouré de lacs, parti du blason de Michel Colon et d'un vase contenant une tige de fleur entre deux étoiles. La dalle est rompue et fort endommagée.

Le trésorier Colon mourut dans la maison de campagne qu'il possédait à Quincy; l'épitaphe ne lui donne pas la qualité de seigneur du lieu.

[1] Officier chargé du règlement des dépenses concernant le service extraordinaire de la guerre.

[2] Le haut et bas Limousin, la haute et basse Marche, formaient deux provinces contiguës, qui avaient chacune son gouverneur.

[3] Dans la nef, vers le sud.

MDXLI.

QUINCY. — ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINTE-CROIX.

1783.

Exegit Monumentum
ære perennius[1].

JCY RÉPOSE[2] AU MILIEU DE SES CHERS ET RESPECTABLES VASSAUX, MESSIRE MICHEL PIERRE ALEXANDRE LE PAIGE CHÉVALIER[3] SEIGNEUR DE QUINCY, ANCIEN ECUIER DE MAIN DE FEUE MADAME LA DAUPHINE MERE DU ROY REGNANT[4]. DÉCÉDÉ, LE 25 JANVIER 1783 AGÉ DE 56 ANS 10 MOIS ET 19 JOURS.

Juste et Bienfaisant
l'honneste homme l'a pleuré.

DAME CHARLOTTE JULIE BÉNÉDICTINE DE CRÉMONT SON EPOUSE, ET DELLE ALEXANDRINE LE PAIGE SA FILLE ONT CONSACRÉ CE MONUMENT À SA MÉMOIRE COMME UN TÉMOIGNAGE DE LEUR VIVE TENDRESSE.

Requiescat in pace.

Marbre noir[5]. — Long. 1m,00; larg. 0m,67.

L'encadrement de l'épitaphe, dessiné par un filet, s'arrondit au sommet. Au-dessus du texte, sur un même cartouche, deux écussons accolés, surmontés d'une couronne de comte; à dextre, burelé d'or et d'azur de onze pièces, à un lion sur le tout; à sénestre, d'argent à la

[1] Q. Horat. *Carm.* lib. III, od. XXIV.

[2-3] *Sic.*

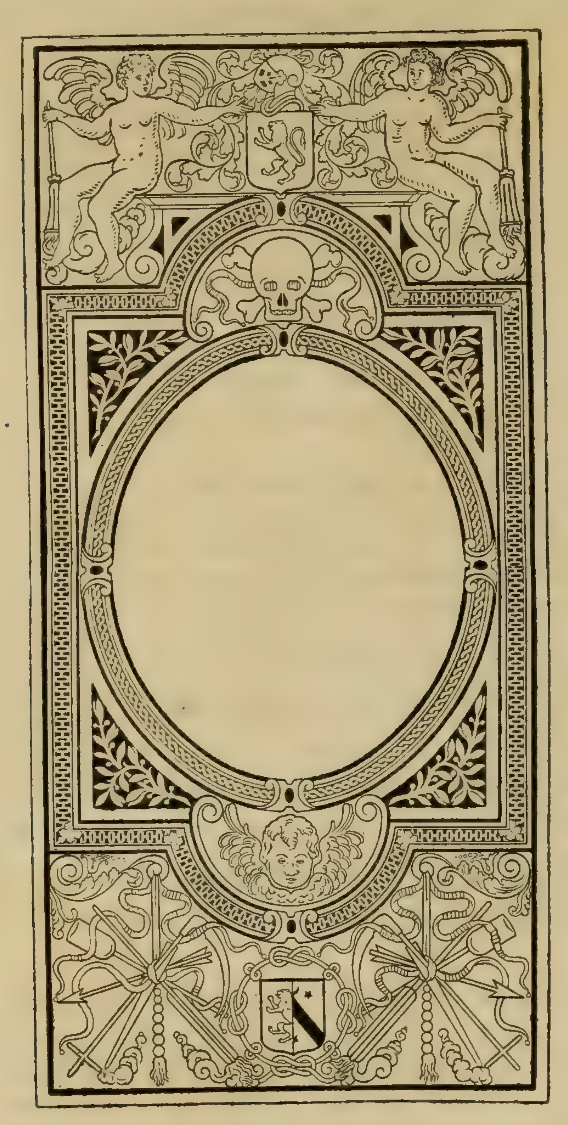
[4] Marie-Josèphe de Saxe, seconde femme de Louis de France, dauphin, mère des trois rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X; son mariage eut lieu en 1747 et sa mort en 1767.

[5] Fixée au mur septentrional du chœur, au-dessus de l'emplacement de l'ancien banc seigneurial.

bande de sinople; pour supports, deux licornes, l'une dressée, l'autre couchée.

Messire Le Paige était seigneur de Quincy. Son épitaphe contient à l'adresse de ses vassaux une formule inusitée. C'était un peu tard, à la veille du jour d'abolition des vieilles distinctions féodales.

Au milieu du chœur, sous le lutrin, on remarque une grande dalle[1]



[1] Long. 2^{m},20; larg. 1^{m},07.

dépourvue d'inscription, mais toute préparée pour en recevoir une. Bordures enrichies d'oves et d'entrelacs; trophées funèbres formés d'ossements, pelles, faux, bêches, flèches, cierges renversés; deux génies tenant des torches; deux écussons, l'un effacé, peut-être à un lion, l'autre parti du premier et d'un chevron surmonté d'un croissant et accompagné de trois étoiles. Ce dernier, entouré de lacs, appartenait à la veuve du défunt (XVIIe siècle)[1].

[1] On nous assure que c'est un maire de Quincy, mieux inspiré que la plupart de ses collègues, qui a fait récemment relever sur les parois de l'église les inscriptions que nous publions, afin de les préserver d'une destruction prochaine.

MDXLII.

QUINCY. — ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINTE-CROIX.

1753.

LAN 1753 LE 14 DU MOIS DE SEPTEMBRE [1] IAY ETE BENITE
PAR JEAN BAP^TE^ VEYRINE PRETRE DE CETTE PAROISSE
S^TE^ CROIX DE QUINCY ET NOMMEE CLAUDE ANGELIQUE
ELIZABETH PAR MESSIRE CLAUDE BILLARD DU MONCEAUX [2]
ECUYER SEIGNEUR DES GRAND ET PETIT QUINCY [3] ET
PAR DAME ANGELIQUE ELIZABETH BONNET SA FEMME
DAME DE CETTE PAROISSE [4]
JEAN BAP^TE^ LAHAYE MARGUILLER
LES SIEURS GAUDIVEAUS PERE & SES FILS MONT FAITE [5]

Cloche.

[1] Jour de la fête de l'invention de la Sainte Croix.

[2] Lieu dit de la paroisse de Brunoy, à peu de distance de Quincy.

[3] Le territoire de Quincy aurait été divisé en deux parties, le grand Quincy et le petit.

[4] L'abbé Lebeuf n'a fait mention d'aucun des trois seigneurs de Quincy, dont les noms et qualités sont relatés dans les inscriptions n^os^ MDXXXVII, MDXXXVIII, MDXXXIX, MDXLI, MDXLII.

[5] Voy. ci-dessus n° MDXXXIII.

MDXLIII.

BRUNOY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MÉDARD.

1539.

LAN MIL : VC : XXXIX ·
LE XXIII : ME : DE IVNG :
FVT ASSIE LA PREMIERE PIERRE
PAR NOBLE DAME FRANCOYSE DE
ROVY · VEFVE DE DEFFV̄CT MESIRE
PIERRE DE LAVNEY EN SO
N : VIVĀT : ....R[1] DE
BRVNEY S · IVER EN BRYE[2]

Pierre[3]. — Haut. o^m^,33; larg. o^m^,68.

Nef de l'église sans caractère; chœur et abside du XIIIe siècle; clocher du XVIe. La munificence du marquis de Brunoy a revêtu l'intérieur de l'édifice de boiseries dorées et de peintures qu'on peut comparer à celles des plus beaux hôtels du faubourg Saint-Germain. La richesse et la coquetterie de la sculpture du temps de Louis XV forment ici un singulier contraste avec la sobriété d'une architecture plus ancienne d'environ cinq siècles. Parmi les tableaux enchâssés dans la boiserie, on en remarque deux qui portent la signature de Restout le fils.

Le clocher n'est qu'une construction vulgaire, percée de baies ogivales et surmontée d'une flèche couverte en ardoises. La voûte en pierre de l'étage inférieur de cette tour présente un réseau de nervures prismatiques et plusieurs clefs historiées. L'inscription, qui fixe la date de la pose de la première pierre au 23 juin 1539, est gravée sur une

[1] *Seigneur* (?).

[2] *Brunoy sur Hierre en Brie.* On écrivait, aux XIIe et XIIIe siècles, *Bruneium*, *Brunei*. (Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 331 et suiv.)

[3] Texte devenu très-fruste; inexactement transcrit par l'abbé Lebeuf.

tablette ornée d'une tête d'ange, encastrée dans le mur occidental. Sur les contre-forts les plus voisins sont sculptées les armoiries de messire Pierre de Launey et de noble dame Françoise de Rouy, sa veuve. Le blason du mari, sommé d'un heaume à lambrequins, se compose de huit coquilles en orle et d'un écusson central en abîme; celui de la femme, taillé en losange et entouré d'une élégante guirlande, consiste en plusieurs rangs de macles.

MDXLIV.

BRUNOY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MÉDARD.

1769.

LAN 1769 IAY ETE DONNEE ET NOMMEE THEODORE LOUISE FRANCOISE PAR MESSIRE ARMAND LOUIS JOSEPH PARIS DE MONTMARTEL MARQUIS DE BRUNOY [1] COMTE DE SAMPIGNY [2] BARON DE DAGONVILLE SEIGNEUR DU CHATEAU MEILLANT ET AUTRES LIEUX PREMIER MAITRE DHOTEL DU ROY ET PAR DAME FRANCOISE EMILIE DE PERUSSE DESCARS SON EPOUSE [3] BENITE PAR MESSIRE FRANCOIS ANDRAIN LICENCIE EN THEOLOGIE DE LA FACULTE DE .... CURE DUDIT BRUNOY

LOUIS ET JEAN CHARLES GAUDIVEAU MONT FAITE [4]
PIERRE FRANCOIS GILOT MARG^{ER} EN CHARGE

Cloche[5].

Un financier, à la fois riche et bienfaisant, Antoine Paris de Montmartel, acheta, vers le milieu du siècle dernier, la terre de Brunoy. Il y fit construire un magnifique château, dont les débris ont peu à peu disparu, tandis que le souvenir de sa générosité ne s'est point encore complétement effacé. Son frère Jean lui succéda, et ce fut en faveur de celui-ci que le roi Louis XV érigea la seigneurie de Brunoy en marquisat[6]. Armand-Louis-Joseph, fils de Jean, a laissé une réputation d'extravagante prodigalité. L'église paroissiale en a du moins profité; elle lui doit sa cloche principale et la décoration dont nous avons déjà dit quelque chose. Nous n'avons découvert aucune trace du tombeau

[1] Né en 1748, marié en 1767.

[2] Seigneurie et château en Lorraine, diocèse de Verdun.

[3] Fille de François-Marie d'Escars, marquis d'Escars, maréchal de camp, lieutenant général pour le roi en Limousin, et d'Émilie de Fitz-James, fille du célèbre maréchal duc de Berwick. (De la Chesnaye-Desbois, *op. cit.* Le P. Anselme, t. II, p. 228-235.)

[4] Voy. ci-dessus n° MDXLII.

[5] Le poids en est évalué à 5,800 livres.

[6] Jean Paris mourut en 1766.

de marbre qu'il voulait consacrer à la mémoire de son père, et qu'il avait laissé inachevé.

L'église possède une seconde cloche sur laquelle on s'est contenté d'inscrire la date de 1743 et les quatre premiers mots de la salutation angélique.

Après la mort du second marquis de Brunoy, la terre et le château devinrent la propriété de Monsieur, depuis Louis XVIII, frère de Louis XVI. En examinant les décombres amoncelés sur l'emplacement du château, nous n'avons trouvé que des fragments de statues en pierre qui avaient servi à la décoration des jardins, et un lion héraldique sculpté sur un écusson, avec cette devise en caractères du xviie siècle :

AVXILIVM · ME$\overline{\text{V}}$ · A · $\overline{\text{DNO}}$

MDXLV.

HIERRE[1]. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HONEST.

1683.

MONS^R. LE CVRÉ ET LES MARGVILLIERS DE
CETTE EGLISE S^T. HONEST SONT OBLIGEZ DE
FAIRE DIRE PAR CHACVN AN A PERPETVITÉ

VN SALVT SOLEMNELLE[2] LE IOVR DE LA
PENTECOSTE A SIX HEVRES DV SOIR A
LA FIN VN *Libera* ET LE *Deprofundis*
PO^R. LE FONDATEVR
CINQ BASSE MESSE[3] SÇAVOIR

VNE LE VENDREDY DANS L'OCTAVE DE
PASQVES. PO^R. MAGDELEINE GVEROV.

VNE LE MERCREDY DES QVATRE TEMPS DE
LA PENTECOSTE. PO^R. GERMAINE LE ROY.

VNE LE SIX IVIN POVR CLAVDE CORNVET

VNE LE 4^E. OCT^BRE PO^R. FRANÇOIS MANSEL

VNE LE 27^E. OCTO^BRE POVR VINCENT MANSEL
AINSY QVIL EST PORTÉ PAR CŌTRACT PASSÉ
ꝑ DEVANT BOVRSAVLT TAB^ON ORD^RE AV BAIL^GE ET
CH^NIE DYERRE[4] LE 17^E. OCTOBRE 1683.

Priez Dieu po^r. Leurs Ames

Pierre[5]. — Long. 0^m,64; larg. 0^m,50.

[1] Aujourd'hui, on écrit plus ordinairement *Yères*.

[2-3] *Sic.*

[4] La seigneurie d'Hierre avait rang de châtellenie. Ce titre était inférieur à celui de baronnie. Les châtellenies se divisaient en deux catégories : les royales, relevant directement du roi ; les seigneuriales, relevant des barons ou autres suzerains.

[5] Au dallage de l'entrée du chœur.

Un simple filet forme l'encadrement du texte qui précède. La fondation comprend un salut solennel avec prières pour un fondateur qui n'est pas nommé, et cinq messes basses pour autant de personnes dont les qualités ne sont pas indiquées.

L'église d'Hierre est spacieuse, accompagnée de plusieurs chapelles, mais dépourvue de collatéraux. L'extérieur a été complétement restauré en style roman; on reconnaît à l'intérieur quelques vestiges des XIIe et XIIIe siècles. Plusieurs dalles funéraires, disséminées dans l'édifice, ne présentent plus que les traces du ciseau qui en a supprimé les inscriptions. Ainsi disparurent les épitaphes des Budé, anciens seigneurs châtelains d'Hierre, celle de Jean Thiriot, mort en 1647, ingénieur architecte des bâtiments du roi[1], et l'acte de célébration de la dédicace de l'église en 1526[2]. Le manoir, construit en briques et en pierres par les Budé, vers la fin du XVe siècle, existe encore et n'a pas cessé de servir d'habitation.

Sur les pierres employées aux marches d'un porche latéral de l'église, on lit le nom du fontainier Dubois, qui refit, en 1742, une fontaine du village.

[1] Le *Dictionnaire des Architectes,* de feu Ad. Lance, ne donne que le nom et l'indication de la sépulture de cet artiste. L'épitaphe avait pour accessoires la toise, l'équerre et le compas.

[2] Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 1-24.

MDXLVI.

HIERRE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HONEST.

1687.

EN LAN 1687 JAI ESTE BENISTE PAR MESSIRE
PIERRE LEGRAND PRESTRE CVRE DE LA PAROISSE
DE S^T^ HONESTE DHYERRE NOMMEE CHARLOTTE PAR
M^RE^ LOVIS THIELEMENT[1] CON^ER^ DV ROY ET SON RECEVEVR
DES CONCENNATIONS DE PARIS[2] & PAR H^TE^ & P^TE^ DAME
MADAME CHARLOTTE CATHERINE DANGENNES
DE RAMBOVILLET ABBESSE DE LABAYE ROYALE DE
NOTRE DAME DHYERRE[3] DAME DES DEVX TIERS
DE LA SEIGNEVRIE DHYERRE[4] ET PATRONNE DE
LA CVRE DV DIT LIEV[5]
MICHEL NICOLAS MARG^ER^

Cloche.

[1] Les Thielement avaient leur sépulture à Paris, dans une des chapelles absidales de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

[2] Receveur des consignations.

[3] Voy. à la page 327 ci-après quelques détails sur l'abbaye d'Hierre. Charlotte-Catherine d'Angennes de Rambouillet, fille de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, chevalier des ordres, et de Catherine de Vivonne, nommée abbesse d'Hierre par le roi, en 1669, après la mort de sa sœur, Claire-Diane, mourut en 1691, à 69 ans d'âge et 53 ans de profession.

[4] Ces deux tiers adjugés à l'abbaye par décret du 6 mars 1673. (Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 13 et 36.)

[5] Droit de nomination, fondé sur la concession faite à l'abbaye par Étienne de Senlis, évêque de Paris, vers l'an 1138. (Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 8.)

MDXLVII.

HIERRE. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME.

1360.



. . . .

seur · Agnes · de · chartretes. . . . .

....................rgna[1] · par · lespaace · de · x · ans · z · viii · mois ·

z · trespassa ·

lan · mil · ccc · lx · le · mardi · veille · de · lamad[2].........priez · dieu..............

Pierre. — Long. 2m,05; larg. 1m,02.

L'abbaye de Notre-Dame d'Hierre, de l'ordre de Saint-Benoît, fut fondée en 1132, pour des religieuses, par dame Eustache de Corbeil, femme de Jean d'Étampes, avec le concours d'Étienne de Senlis, évêque de Paris[3]. Un grand bâtiment du xve siècle, orné de quelques sculptures, qui contenait le réfectoire et le dortoir, a été converti en usine; il formait jadis un des quatre côtés du monastère. Au-dessus de la porte d'une avant-cour nous avons lu ce verset en caractères du siècle :

hæc
porta domini ivsti
intrabvnt in eam. psalm. 117
c'est ici la porte dv seignevr
les ivstes entreront en icelle.
pseavme 117.

L'abbé Lebeuf nous apprend que l'église abbatiale n'était qu'une longue chapelle, sans ailes, couverte d'une voûte de plâtre, dont le sanctuaire seul datait du moyen âge, et dont la structure n'offrait rien de remarquable; elle a été complétement détruite. Pour mettre cet

[1] *Agnès de Charterettes qui gouverna...* C'est ainsi que Du Breul écrit le nom de cette abbesse. Le *Gallia christiana* la nomme Agnès de la Charterette ou de Chartretez. Voy. aussi Portefeuilles de Gaignières, *Isle de France*.

[2] La fête de la Madeleine, fixée au 22 juillet, arrivait, en effet, un mercredi en 1360.

[3] *Hedera, Edera,* voy. *Gallia christiana,* t. VII, col. 602-612. Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 25-38.

édifice à l'abri des inondations de la rivière voisine, on en avait relevé le sol de plusieurs pieds. Les anciennes dalles funéraires, débitées et retaillées, avaient servi à la confection d'un nouveau pavé, à l'exception de la tombe de l'abbesse Marguerite de Courtenay, morte en 1312, et de l'épitaphe de ses père et mère. Ces deux monuments ne se retrouvent plus aujourd'hui. Quelques chapiteaux du XIIIe siècle, qui proviennent probablement de l'église, sont employés comme bornes dans la principale rue du village.

Ce sont peut-être les fouilles opérées dans l'ancien sol de l'église qui auront ramené au jour la tombe de sœur Agnès IV, de Chartretes, dix-neuvième abbesse, de 1349 à 1360, inhumée à l'entrée de la nef. Un curé de Longpont l'a rachetée pour lui donner place dans le bas côté méridional de son église, où elle est maintenant dressée contre le troisième pilier[1]. L'abbesse porte une longue robe, à larges manches, un voile, une guimpe. Elle a les mains jointes. Une crosse terminée par un enroulement passe entre le corps et le bras gauche. Deux petits chiens sont assis sous ses pieds. Arcade en ogive, à trois lobes, reposant sur deux colonnettes à chapiteaux de feuillage; à l'entablement, l'âme de la défunte au sein d'Abraham et deux anges céroféraires; deux pieds-droits rehaussés de clochetons; à chacun de ces pilastres, dans une arcature, quatre figurines à peine visibles, représentant, suivant l'usage, les clercs et les prêtres qui célèbrent les obsèques[2].

Les religieuses d'Hierre vivaient, dans le principe, avec une telle austérité qu'elles n'admirent l'usage des œufs que par exception, vers le milieu du XIVe siècle. Agnès de Chartretes laissa de quoi en distribuer le jour de son anniversaire.

[1] Voy. ci-dessus n° MCCCXV. On prétend à Longpont qu'une autre tombe d'une des abbesses d'Hierre a été réduite en morceaux par un propriétaire qui refusa obstinément de s'en dessaisir.

[2] Aux côtés de la tête de l'effigie, on retrouve, non sans peine, sur deux écussons, d'une part, en souvenir de la fondatrice, le dragon de Corbeil sur un champ fleurdelisé, de l'autre, les armoiries personnelles de l'abbesse composées d'une bande que deux coquilles accompagnent. La dalle est fruste aujourd'hui. Un dessin de la collection de Gaignières nous a aidé à compléter notre estampage.

MDXLVIII.

HIERRE. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME.

1712.

CY GIST
SOEVR SVZANNE
D'ESPINAY[1] DITE
DE STE PLACIDE[2]
PRIEVRE DE
CETTE ABBAYE QVI
DECEDA LE 1ER DE
FEVRIER 1712
AGEE DE 63 ANS ET
DE PROFESSION
RELIGIEVSE 46
Pries Dieu pour son ame

Pierre carrée de petite dimension.

L'épitaphe de la prieure de l'abbaye d'Hierre a été communiquée au Comité des travaux historiques[3] par M. Salmon, avocat, correspondant du Ministère de l'instruction publique, à Sens. Arrachée de l'église ou du cloître, elle fut trouvée, en 1857, employée au carrelage de l'atelier du sieur Guyon, sellier, place de la Jeunesse, à Brunoy.

Un moulin, qui a conservé le nom de *moulin de l'abbaye*, était encore, il y a peu d'années, complétement dallé de pierres sépulcrales. Une reconstruction récente en a fait disparaître la majeure partie. Nous n'y avons plus rencontré que deux tombes à peu près entières, mais fort

[1] Est-ce le nom patronymique de sœur Suzanne, ou l'indication du lieu de son origine, Épinay-sous-Senart, à quatre kilomètres d'Hierre?

[2] Saint Placide, moine, disciple de saint Benoît, et non sainte Placide. Il fut sauvé des eaux par saint Maur; on a cru qu'il fut martyrisé en Sicile, avec d'autres religieux, VIe siècle.

[3] *Revue des Sociétés savantes*, 1re série, t. V, p. 438, année 1858, 2e semestre.

oblitérées, formant le palier d'un perron, l'une représentant l'effigie d'une religieuse, l'autre celle d'un prêtre. La seconde est un peu moins endommagée que l'autre. Encadrement ogival, colonnettes, pignon; anges thuriféraires; sur un fond, décoré de six grandes fleurs de lis, la figure du défunt en chasuble ronde, avec l'étole et le manipule[1]. Le style du dessin et la forme de quelques lettres qui ont résisté à l'usure permettraient d'attribuer ces deux dalles à la fin du XIIIe siècle.

Au milieu de la cour du moulin, sur un fragment de dalle du XVe siècle, deux très-jeunes filles représentées debout, les mains jointes.

Il existait, sur le territoire de la paroisse d'Hierre, un couvent de Camaldules, fondé au XVIIe siècle. Des maisons de plaisance se sont substituées au monastère et à son église. Nous n'avons rien découvert des épitaphes de plusieurs pieux personnages qui avaient voulu être inhumés en ce lieu[2].

[1] Long. 2m,15; larg. 0m,92. — [2] Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 39-45.

MDXLIX.

VILLECRESNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1649.

FAITE LAN MVI[C] XLIX BENITE PAR M[RE] CHARLES
TERNOIS DOCTEVR EN THEOLOGIE EN LA FACVLTE
DE PARIS ET NOMMEE HENRIETTE PAR TRES
HAVLT ET PVIS[NT] PRINCE MONSE[VR] CHARLES DE
VALOIS DVC DANGOVLESME PAIR DE FRANCE
COMTE DAVVERGNE ET DE PONTHIEV [1] ET PAR
TRES HAVLTE ET ILLVSTRE PRINCESSE MADAME
HENRIETTE DE LA GVICHE [2] ESPOVSE DE MONSE[VR] LOVIS
DE VALOIS COMTE DALE[Z] [3].
JEAN ANTOINE CORAT & PIERRE VIRVOVDET
MARG[ERS]
Georges sauvage [4] nos fecit

Cloche.

Nicolas de Harlay, baron de Sancy, vendit, en 1616, la terre de Grosbois à Charles de Valois, duc d'Angoulême, comte d'Auvergne, de Clermont, de Ponthieu, de Lauraguais et d'Alais. Ce prince y réunit, peu après, par acquisition, la seigneurie voisine de Villecresne[5]. L'année qui précéda sa mort, il servit de parrain à la cloche de cette

[1] Charles de Valois, fils naturel du roi Charles IX et de Marie Touchet, né en 1573, mort en 1650; il combattait à côté de Henri IV, aux journées d'Arques, d'Ivry, de Fontaine-Française. (Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. I, p. 202-204.)

[2] Henriette de la Guiche, dame de Chaumont, fille de Philibert de la Guiche, grand maître de l'artillerie de France, veuve en premières noces de Jacques de Matignon, comte de Thorigny, morte en 1682.

[3] Louis de Valois, comte de Lauraguais, d'Alais et de Ponthieu, baron de Coucy et de Follembray, colonel général de la cavalerie légère, né en 1596, mort en 1653, second fils du duc d'Angoulême et de Charlotte de Montmorency, sa première femme, fille du connétable Henri I[er] de Montmorency.

[4] Nom de fondeur qui se présente pour la première fois.

[5] Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 46-52.

dernière paroisse, dont sa belle-fille, Henriette de la Guiche, partagea le patronage.

L'église de Villecresne n'offre point d'intérêt; une partie de la nef et le clocher paraissent de la seconde moitié du XIIe siècle. Le dallage était depuis longtemps détérioré; on a dû le renouveler, et cette opération a causé la suppression de deux épitaphes, dont nous avions pris note quelque temps auparavant :

1° Dalle funéraire de Louis-Jean de Bonnaire, officier du roi, mort le 16 septembre 1770, en sa maison de campagne à Villecresne, âgé de soixante-seize ans; monument de l'affection de sa femme, M. A. Picard;

2° Inscription commune à Jean Boliffre, procureur au parlement de Paris, mort en 1631; à son fils Gabriel, écuyer, seigneur de Voisin, prévôt général de la cavalerie légère de France, mort en 1660; et à la femme de ce dernier, damoiselle Catherine Massonnet.

Ces deux dalles étaient placées dans le bas côté méridional de la nef. Plusieurs autres dalles des XVIIe et XVIIIe siècles ne présentaient plus que des textes oblitérés.

MDL.

SENTENY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1688.

LAN 1688 IAY ESTE BENITE POVR LA SECONDE
FOIS PAR MESSIRE DE BOVRDEILLES DEPVIS 42
ANS PB^{RE} ET CVRE DE CETTE PAROISSE ET
NOMMEE GERMAINE MARGVERITTE PAR M^{E} EDME
BACHOV MARCHAND BOVRGEOIS DE PARIS ET PAR DAMOISELLE
MARGVERITTE COLLIGNON FEMME DE M^{E}
ESTIENNE NOVETTE SFIG^{R} DES FIEFS DORMOY
ET DE MONTANCLOS SEIS A SENTENY [1] CON^{R} DV
ROY CONT^{R} [2] DV GREFFE DE LA CHAMB^{E} DE^{S} COMP^{TES}

H. GVILLOT MON HOSTE [3]
G · EDELINE · DVCOVDRAY MA FAIT [4]

Cloche.

L'église appartient presque tout entière à la première moitié du XIIIe siècle. Chapiteaux, consoles et clefs de voûte, d'un beau style. Quelques vitraux contemporains de la construction, notamment six panneaux représentant autant de sujets de la légende de saint Nicolas.

Les anciennes dalles funéraires sont, les unes brisées, les autres oblitérées. Nous en avons examiné, sans pouvoir en tirer aucun profit, une, du XVe siècle environ, ornée de médaillons sur les angles; une

[1] *Montenclos*, ou *Montaglant*, et *Ormoy*, fiefs de la paroisse de Senteny. (Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 66-67.)

[2] Conseiller du roi, contrôleur, etc.

[3] *Mon hoste*, probablement *celui chez qui la fonte avait eu lieu.* La cloche de Senteny n'est pas la seule dont l'inscription fasse mention de pareille circonstance. Voy. ci-dessus n° MXXXIV, p. 248.

[4] Gilles-Édeline Ducoudray, fondeur. Voy. ci-dessus n° MCCCCII.

seconde, aussi de style gothique, sur laquelle il reste quelques linéaments d'une effigie de femme; une troisième, du XVIIe siècle, dont l'inscription a été entièrement détruite à coups de ciseau.

Une commanderie de Malte, dont l'abbé de Vertot fut un des derniers titulaires, existait sur le territoire de Senteny; une maison de campagne en désigne encore l'emplacement.

MDLI. — MDLII.

SERVON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-COLOMBE.

1394.

lan de grace mil ccc iiii^xx et xiiij le Jour de feste saint
loys xxve Jour daoust ceste eglise fut de diee[1] parreneret
pere en dieu mes thomas victecoc de lordre de nre
dame du carme esveques de cadenie[2] du cogie et licece
de reneret pere en dieu mes pierre de ougemont esvesque[3]
de paris a la requeste et suplicaon de venerable et discret
persone maistre germain deungy maistre es ars et docteur
en theologie cure de ceste eglise en la pre sence[4] de maistre
henry domgny maistres es ars et en medecine maistre
nicolle de gounesse maistre es ars et buthellier[5] en theologie
Jeh guaignier le viez[6] Jeh guaignier de villomeno[7]
hauriet le roie marglies de ceste eglise Jeh rian pierre quare
Jeh quare Jeh bequet Jeh lehourey Jeh le cha et plusieurs
autres des habitens de ceste parroisse

Pierre. — Haut. 0^m,61 ; larg. 0^m,71.

1607.

IHS IE FVT FAICT EN LAN DE GRACE
1607 NOMMEZ COLOMBE

Cloche. — Diamètre, 1^m,12.

[1] *Sic* en deux mots. Le graveur avait écrit d'abord *de Dieu*.

[2] Nom défiguré. Le titre épiscopal qui s'en rapprocherait le plus serait celui de Candie, *Candiensis*, en l'île de Crète.

[3] Pierre IV d'Orgemont, quatre-vingt-quatorzième évêque de Paris, de 1384 à 1409. (*Gallia christiana*, t. VII, col. 140-142.)

[4] *Sic, pre sence.*

[5] *Sic.*

[6] *Jean Guaingnier le Vieux.*

[7] *Villemenon,* seigneurie et château de la paroisse de Servon.

L'église de Servon, quelque incomplète qu'elle paraisse aujourd'hui, et quelques remaniements qu'elle ait subis, conserve plus d'un témoignage de son origine au XIIIe siècle, et du projet alors formé d'élever en ce lieu un élégant édifice. Des galeries à colonnettes, une rose à compartiments, des chapiteaux à feuillage s'y rencontrent encore à côté de constructions sans valeur et sans caractère.

La dédicace de l'église ne fut célébrée qu'en 1394, le jour de la fête vraiment nationale de saint Louis. L'inscription qui en fait foi se lit sur une simple table de pierre, placée près de la porte principale, dans un réduit réservé au font baptismal. La gravure en a été exécutée avec beaucoup de soin; mais les incorrections y sont nombreuses. Nous ne savons comment ce petit monument aura échappé à l'attention de l'abbé Lebeuf. «La dédicace de l'église de Servon fut «faite autrefois, dit-il, le 25 août, sans qu'on en sache l'année; elle «est chômée ce jour-là par le peuple, et Saint-Louis est remis au len«demain; ce qui désigne que cette dédicace aurait été faite avant «l'établissement de la fête de ce saint roi [1].» Le texte de l'inscription renverse l'hypothèse de notre prédécesseur.

La cloche paroissiale, qui date du règne de Henri IV, a reçu le nom de la patronne de l'église, sainte Colombe, vierge et martyre particulièrement honorée dans le diocèse de Sens.

[1] *Op. cit.* t. XIII, p. 71.

MDLIII.

SERVON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-COLOMBE.

1609-1666.

CY REPOSE LE
CORPS DE DEFFVNCT
CLAVDE MALIER VIVANT
SEIGNEVR[1] DE HOVSSAY[2] ET DE
SERVON CONSEILLER SECRETAI
RE DV ROY[3] MAISON ET COV
RONNE DE FRANCE ET DE SES
FINANCES QVI DECEDDA LE XV
AVRIL 1609[4].
LE MOT DE SERVON QVI AVOICT
ESTÉ BIFFÉ PAR VIOLENCE SVR
LES TOMBEAVX DE MES.RS DV
MOVLIN[5] ET MALIER A ESTÉ
RETABLY[6] PAR AREST DV
CON.EIL SA MAIESTÉ[7] PRESĒ-
TE DV 7.E DECĒBRE
1666.

Pierre. — Long. 2m,40; larg. 1m,15.

Belle épitaphe gravée sur une dalle, dans la chapelle de la Vierge, autrefois seigneuriale, au fond du bas côté méridional du chœur; encadrement ovale, bordé d'oves; entablement à moulures, sur lequel sont assis deux génies nus, dont chacun tient d'une main une torche renversée, et de l'autre l'écusson du défunt, à peu près effacé, d'argent à la fasce de gueules accompagnée de trois roses de même; au-dessus

[1] Mots raturés à l'époque de la suppression de l'ancien régime.

[2] *Le Houssay*, seigneurie près de Chartres (De la Chesnaye-Desbois).

[3] Mot raturé comme ci-dessus.

[4] En sa soixante-dix-septième année.

[5] Voy. ci-après n° MDLIV.

[6] Les traces de cette opération sont encore bien visibles.

[7] Mot raturé.

de l'écusson, un casque tourné à dextre et paré de ses lambrequins; dans les angles supérieurs de la tombe, ossements liés en sautoir, tête de mort couronnée de laurier; au-dessous du texte, un autre écusson, accompagné de lacs et de palmes, qui paraît divisé en deux parties; deux génies semblables aux premiers, qui portent une pelle, une faux et des torches allumées.

L'abbé Lebeuf a recueilli une épitaphe latine attachée au mur de la même chapelle seigneuriale, en mémoire de Claude Malier, au-dessus de la dalle dont nous publions l'inscription. Elle n'existe plus; elle était plus étendue que l'épitaphe française; on y faisait l'éloge de la famille et des vertus du défunt. Marguerite de Lyonne, devenue veuve après une parfaite union de quarante-sept ans, et ses neveux, héritiers de Claude Malier, lui avaient consacré ce monument.

Élisabeth Malier, veuve de Nicolas de Bailleul, surintendant des finances, mort en 1653, appartenait à la famille du seigneur de Servon [1]. Claude Malier et Marguerite de Lyonne donnèrent aux habitants de leur terre de Servon une rente de cent écus d'or pour payer les gages d'un maître d'école, pour vêtir les indigents et pour marier tous les ans plusieurs filles pauvres [2].

La seconde partie de l'inscription française fait allusion à un procès intenté par les seigneurs de Villemenon aux héritiers de Claude Malier pour contester à leurs auteurs aussi bien qu'à eux-mêmes le titre de seigneur de Servon. Les ayants cause de Claude Malier l'emporterent après de longs débats. Un arrêt du Conseil, rendu avec une certaine solennité, le roi présent, trancha la question en leur faveur. Les titres, supprimés dans les inscriptions de l'église, en vertu d'une première sentence du Châtelet de Paris de 1610, furent définitivement rétablis après un intervalle de plus d'un demi-siècle [3].

[1] Voy. ci-dessus n° MCCCCLXXVII. — [2-3] Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 79, 81, 84.

MDLIV.

SERVON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-COLOMBE.

1697-1701.

CY GISENT
MESSIRE HENRY DE LYONNE
CHE^ER SEG^R COMTE DE SE^R VON [1]
LABORDE GRAPIN [2] ET AUTRES
LIEUXS MARESCHAL DES CAMPS
ET ARMEES DU ROY CHE^ER DE
LORDRE DE S^T LOUIS LEQUEL
EST DECEDÉ LE 24 · AVRIL
1697 · AGÉ DE 67 · ANS ·
ET DAME FRA^N ÇOISE DE
SELVOIS SON ESPOUSE
LAQ^LE EST DECEDÉ^E LE 2^E
JANVIER 1701 · AGE [3] DE 61 · ANS ·

Priez Dieu pour le repos de leurs ames.

Pierre. — Long. $2^m,37$; larg. $1^m,15$.

Du consentement de son mari, Claude Malier, Marguerite de Lyonne transporta la propriété du château et de la terre de Servon à Claude de Lyonne, son neveu, trésorier du prince de Condé. Le successeur de Claude, Henri de Lyonne, autorisé à porter le titre de comte de Servon, et parvenu, en 1693, au grade de maréchal de camp, mou-

[1] Cette troisième ligne est toute raturée. La terre de Servon fut érigée en comté par lettres patentes enregistrées en parlement le 5 mai 1683. Le petit-fils de Henri de Lyonne portait le titre de marquis de Servon. (Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 82.)

[2] La Borde-Grapin, fief de la paroisse de Ferroles, à peu de distance de Servon. (Lebeuf, *op. cit.* t. XIV, p. 127.)

[3] *Sic*, pour les fautes de grammaire et pour les lettres placées en interligne.

rut en 1697, après avoir utilement servi le roi Louis XIV pendant la plus brillante période de son règne[1]. La tombe de ce personnage se trouve dans l'église de Servon, à côté de celle de Claude Malier. Inscriptions en caractères de grande dimension; au-dessus du texte, entre deux palmes et sous une couronne de comte, deux écussons accolés, aujourd'hui mutilés : celui du défunt à une fasce chargée de trois. . ., celui de sa femme, à une branche de. . .; à la partie inférieure de la dalle, deux ossements croisés et une tête de mort couronnée de laurier, avec des ailes de chauve-souris.

L'arrêt du 7 décembre 1666 prescrivait le rétablissement du titre de seigneur de Servon, non-seulement dans l'épitaphe de Claude Malier, mais aussi sur le tombeau de Jacques du Moulin[2], mort en 1571, échanson ordinaire du roi Henri II. Ce tombeau, dont il ne reste plus qu'un dessin compris dans la portion des recueils de Gaignières que possède maintenant la Bibliothèque Bodléienne, à Oxford[3], s'élevait d'un mètre environ dans le chœur de l'église de Servon; il était orné de cartouches, d'armoiries, d'inscriptions et de cinq figures agenouillées, Jacques du Moulin, Marguerite de Herbert, sa femme, et leurs trois fils, Étienne, Pierre et Jacques, l'aîné en costume civil, les deux autres nus. L'échanson de Henri II réunissait à la seigneurie de Servon celle de Briis, paroisse du doyenné de Châteaufort. Il mourut en son hôtel, à Paris, et fut inhumé en l'église de Briis[4]. Après sa mort, la seigneurie de Servon passa par échange entre les mains de Claude Malier[5].

[1] Entré au service en 1649, colonel d'un régiment de cavalerie de son nom en 1680. Il perdit son fils à la bataille de Staffarde, où il se trouvait lui-même. En 1693, il repoussa victorieusement les Anglais des côtes de Bretagne, à Camaret. (Pinard, *Chronol. hist. et milit.* t. VI, p. 487.)

[2] Voy. le n° MDLIII qui précède.

[3] On sait qu'il a été fait une copie de ces dessins par M. Frappaz pour notre Bibliothèque nationale. Voy. t. XV, *Églises de la Brie.*

[4] Voy. son épitaphe ci-dessus, t. III, n° MCLXXVIII.

[5] Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 68-86.

MDLV. — MDLVI.

SERVON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-COLOMBE.

1708-1709.

D. O. M.

Jcy Gist
Dame Geneviefve le
Mercier Epouse de
Mre Jean Rogier[1] Ecuyer
Conr secretaire du
Roy Maison-Couronne
de France et de ses
Finances Decedée le
6. Octbre 1708. agée de
Quatre vinz trois
ans sept mois
onze Jours

Requiescat in Pace.

Pierre. — Long. 1m,30; larg. 0m,74.

Tombe comprise dans le dallage du chœur; encadrement ovale; au-dessus du texte, deux torches renversées, en sautoir, une tête de mort couronnée de laurier, une clochette; au-dessous, deux quintefeuilles.

Dans la chapelle de Saint-Augustin, autrefois de Saint-Roch, une simple pierre, à peu près carrée[2], ne présente autre chose que le nom de Me François Caffin, bourgeois de Paris, la date de son décès, survenue le 19 août 1709, et la formule ordinaire *Requiescat in pace.*

[1] La première lettre de ce nom est usée et douteuse. On pourrait lire *Logier.* — [2] Longueur, 0m,55; larg. 0m,45.

MDLVII.

BRIE-COMTE-ROBERT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ETIENNE.

XVIe-XVIIe-XVIIIe siècles.

La petite ville de Brie-Comte-Robert[1] doit son surnom à Robert II, dit *le Jeune*, comte de Dreux et de Braine, fils de Robert Ier, et petit-fils du roi Louis VI et de la reine Adélaïde de Savoie[2]. Robert II, mort en 1218, fut le fondateur du château de Brie et du nouvel édifice de l'église paroissiale. On reconnaît encore l'enceinte du château, mais elle est toute délabrée. Comme celle du château de Vincennes, elle décrit un grand quadrilatère, flanqué de huit tours, une à chaque angle, et une au milieu de chacune des courtines. L'église de Saint-Lazare-de-la-Maladrerie, qui datait du XIIIe siècle, celle des Minimes, fondée en 1636 par le maréchal duc de Vitry, et celle des Filles-de-la-Croix, également construite au XVIIe siècle, ont disparu. L'église paroissiale seule a traversé une longue suite d'années sans avoir beaucoup à souffrir des injures du temps ni du vandalisme des hommes. Les parties les plus anciennes de ce remarquable monument remontent au commencement du XIIIe siècle; les trois siècles suivants y ont apporté leur contingent. Tel qu'il est, cependant, il a gardé dans l'ensemble, sinon dans les détails, son caractère primitif de majestueuse unité. Le mur oriental est encore paré d'une éclatante rose à compartiments, dont les vitraux, à peu près contemporains de ceux de la Sainte-Chapelle de Paris, représentent le Christ, les apôtres, et les occupations des douze mois de l'année. D'autres verrières, placées dans les chapelles latérales, sont l'œuvre du XVIe siècle. Cette belle église de Brie ne paraît pas avoir été jamais riche en monuments épigraphiques[3]. L'abbé Lebeuf indique,

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. XIV, p. 87-122. Voy. aussi *Les Monuments de Seine-et-Marne*, par Aufauvre et Fichot, in-fol. Paris, 1858.

[2] Les comtes de Dreux de cette lignée avaient leurs sépultures dans la belle église abbatiale de Saint-Yved-de-Braine; leurs monuments n'existent plus. On en trouve une description détaillée dans l'Histoire du duché de Valois, par Carlier, t. III, p. 22-30.

[3] Dallage de la nef renouvelé à une

mais sans les transcrire, trois épitaphes de personnages morts au XVIIe siècle, et deux dalles funéraires du XIIIe siècle employée sau marchepied de l'autel du Sauveur, au fond du bas côté méridional. Les épitaphes ont été supprimées. Les tombes sont restées à la même place; on ne distingue plus sur l'une que les jambes revêtues de mailles, la cotte d'armes et l'épée de l'effigie d'un chevalier; sur l'autre, que les plis d'une longue robe de femme. Derrière un panneau de boiserie, il s'est retrouvé récemment[1], à quelques pas du même autel du Sauveur, une statue de jeune homme en pierre qui a dû faire partie de quelque tombeau du XIVe siècle. Cette figure, sculptée avec soin, est vêtue d'une longue cotte; la tête en est par malheur très-mutilée.

A défaut d'inscriptions plus importantes, nous en recueillerons quelques-unes, gravées ou peintes sur les parois de l'édifice, sur des verrières ou sur des tableaux.

Premier contre-fort et première chapelle[2], au nord :

1545
PAVL. I. CORI. 3. CAP[3]
TĒPLVM DEI SANCTV̄ EST QVOD ESTIS VOS

Du même côté, sur un pilastre, entre la première chapelle et la seconde (XVIe siècle) :

ACT · 13
NOTV̄ · SIT · VOBIS · F̄R̄ĒS̄ · Q̄D̄ · AB · ŌĪB̄ · A · QVIB ·
N̄Ō · POTVISTIS · PER · LEGEM · MŌSIS · IVSTIFICARI ·
Ī · HOC · OMNIS · QVI · CREDIT · IVSTIFICATVR[4]

époque avancée du siècle dernier. Nos recherches n'ont abouti qu'à la découverte d'un fragment sans valeur de l'épitaphe d'un bourgeois du XVIIe siècle.

[1] Vers 1856.

[2] Au lanternon de cette même chapelle, inscription latine relatant des réparations en 1791 et 1811.

[3] Première épître aux Corinthiens, ch. III, v. 17.

[4] Actes des Apôtres, ch. XIII, v. 38-39.

Au pignon de la dernière chapelle, au sud (XVIe siècle) :

AU · TEMPS
DE · MR CIBOUR
ET · MR PETIT [1]

Dans les combles, sur une des poutres transversales posées pour arrêter l'écartement des voûtes de la nef :

MR · ERGNAVLT · MR [2] NOVS · A · FAICT · POSER · TOVS · HVICT · EN · 1685 ·

Sur un vitrail représentant la vie et la mort de saint Jean-Baptiste (XVIe siècle) :

PLENITVDO LEGIS DILECTIO [3] PREBE DEO LAVDĒ

Sur une boiserie de style gothique, du commencement du XVIe siècle :

spes mea deus

Sur un tableau, *Martyre de saint Étienne*, peint par Despeigne, à la date de 1723 :

Donné en 1723 par le Cher D'Agoty Escuyer peintre de la Cour
et de Madame, de l'Academie Royale de Toulouze et de Dijon

On lit au bas d'un Saint-Jean-Baptiste que ce tableau fut donné, en 1774, à la chapelle du château [4] par Guillaume Valladon, écuyer, seigneur de la Borde [5] et autres lieux, conseiller secrétaire du roi, patron de ladite chapelle, à cause de la seigneurie de la Gravelle [6].

Enfin, le peintre Delamotte a signé un *Bon Samaritain*, en 1742.

Les trois cloches que possède l'église n'ont été fondues qu'en 1824.

[1] Probablement des marguilliers.

[2] Marguillier.

[3] Ép. de S. Paul aux Rom. ch. XIII, v. 10.

[4] Chapelle du titre de Saint-Denis, située dans une tour dite de *Saint-Jean*. — [5] Écart du territoire de Brie.

[6] Nous n'avons rien pu savoir de ce droit de patronage.

MDLVIII.

BRIE-COMTE-ROBERT. — ANCIEN CIMETIÈRE PAROISSIAL.

1419.

Cy gist honnorable hōme et saige
Pierre germain marchant et
bourgeois de braye conte robert qui
trespassa le dymenche apres la
miaoust lan de grace mil cccc et
xix dieu ait............les filz
dudit pierre...........sa fēme
...ēt fra.............tellot[1]

Cy gist marguerite fēme dudit
pierre germain la quelle trespassa
lan de grace mil quatre ceus et
.... le...... Jour du mois
.......[2] dieu ait lame delle et de
tous leurs amis trespasses · amen ·
les filles de la ditte marguerite et dudit
pierre furēt......arde[3] et marion

Pierre.

Dans une fouille pratiquée au nord de l'église de Brie, sur l'emplacement du cimetière qui l'entourait autrefois, on découvrit, il y a vingt ans, une stèle de pierre plantée debout dans le sol, gravée au

[1] Avec le secours de la seconde inscription, il est possible de reconstituer à peu près les trois dernières lignes de la première.

[2] Dates non complétées.

[3] *Léonarde?*

trait, portant une inscription sur chaque face, et jadis surmontée d'une croix. D'un côté, le père de famille, Pierre Germain, suivi de ses quatre fils, tous en prière, à genoux, mains jointes, assistés de saint Étienne, le patron de la paroisse, en dalmatique, le manipule au bras, une pierre fichée dans la tête en mémoire de son martyre. Le père et les fils vêtus de longues cottes serrées à la taille par une ceinture. Entre les mains du père, une banderole avec ces mots :

Deus propicius esto in p̄cibus[1].

Au-dessus de la banderole, pour indiquer sans doute la profession du défunt, un couperet de boucher dont la lame est marquée d'une petite croix pattée.

De l'autre côté de la stèle, Marguerite, la femme de Pierre Germain, et ses trois filles en prière, vêtues de longues robes et coiffées de voilettes. Elles sont patronnées par sainte Catherine, parée comme une reine du manteau et de la couronne; près de son épaule gauche, la roue qui devait servir d'instrument à son supplice, et qui fut brisée par la foudre. Au-dessus de la mère de famille, sur une banderole :

mater dei memento mei

Une série de petites arcades abrite les personnages. Les inscriptions sont placées au-dessous. La stèle a été déposée dans l'église de Brie.

C'est au regrettable M. Grésy, membre de la Société des antiquaires de France, que le Comité des travaux historiques est redevable de l'estampage et de la description de ce monument[2].

Les débris de la croix érigée au-dessus de la stèle furent recueillis par M. Gilson, architecte à Melun; on y voyait en sculpture le Christ, une Notre-Dame de Pitié, un évangéliste et un saint évêque.

[1] *In precibus.* — [2] *Revue des Sociétés savantes,* 3e série, t. IV, p. 21; 4e série, t. III, p. 204.

MDLIX.

BRIE-COMTE-ROBERT. — ANCIEN HÔTEL-DIEU.

1781.

HOTEL-DIEU

FONDE PAR ROBERT DE FRANCE IIE COMTE

DE BRIE EN 1208 RETABLI LE 5 MARS EN 1781

Pierre.

1557.

Icy gist Noble z vertueuse
Relligieuse seur Anthoinette
du tertre le corps de laq̃lle
apres auoir par lespace
de quarente et deux ans
en cest hotel dieu vescu
tousiours seruant aux
poures · mourut le xixe.
Iour de may · 1557 ·
Prie dieu luy faire pardon

Pierre. — Haut. $0^{m},60$; larg. $0^{m},42$.

On peut fixer l'origine de l'Hôtel-Dieu de Brie aux dernières années du xiie siècle. Le pape Innocent III, par lettres de la dixième année de son pontificat, c'est-à-dire de l'an 1207, confirma la fondation de la chapelle de cet hospice sous le titre de *Saint-Éloi*, par le comte Robert le Jeune. Dans la suite, probablement pendant les troubles du xvie siècle, la maison cessa d'être ouverte aux malades; on se contenta d'employer les revenus de l'établissement au soulagement des pauvres. Du temps de l'abbé Lebeuf, les bâtiments et la chapelle elle-même servaient à

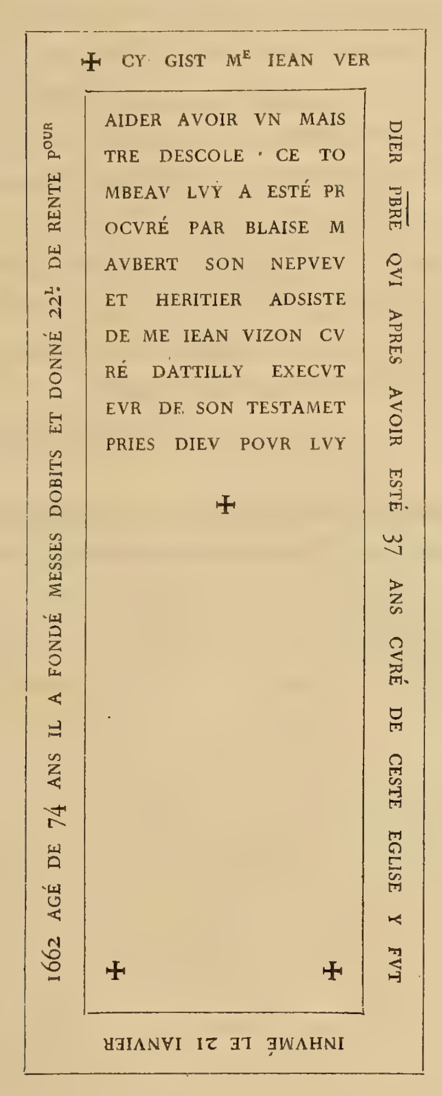
des usages profanes. L'inscription gravée au-dessus de la porte nous apprend qu'en 1781 on les rendit à leur destination première. La chapelle n'existe plus; on raconte à Brie qu'un maire la fit détruire pour donner de l'occupation à quelques ouvriers. La façade occidentale de l'hospice, longtemps menacée de subir le même sort, sera désormais conservée; son arcature ogivale et ses chapiteaux à figures la classent au nombre des monuments de l'époque de transition du style roman à celui du XIIIe siècle.

L'épitaphe de sœur Antoinette du Tertre, qui se fit quarante-deux ans la servante des pauvres, provient de l'ancienne chapelle de Saint-Éloi; elle est maintenant ajustée sur une des parois de l'escalier de la maison. Ce n'est pas, nous dit l'épitaphe, la noble et vertueuse sœur, c'est seulement son corps, qui mourut le 19 mai 1557. Une petite figure gravée au-dessous du texte représente la défunte couchée, les mains jointes, en costume de religion, avec la coiffe et le chapelet.

MDLX.

FERROLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1662.



Pierre. — Long. 2ᵐ,46; larg. 0ᵐ,85.

Petite église sans valeur, dont le chœur et l'abside conservent cependant quelques traces d'une construction de la fin du XIIe siècle, postérieure d'un siècle environ à la concession de l'autel de ce lieu par Geoffroi, évêque de Paris[1], aux religieux de l'abbaye de Saint-Maur (1090)[2].

Le curé Jean Verdier repose au milieu du chœur. Un double filet en bordure contient la première partie de l'épitaphe qui se continue sur le champ de la dalle. Cette inscription vient, à la suite de bien d'autres, témoigner de l'importance que le clergé, quoi qu'on en ait pu dire, a constamment attachée à l'instruction des enfants et à l'établissement des écoles. Voici un pauvre curé d'une des moindres églises de l'ancien diocèse de Paris qui consacre la meilleure partie de ses économies à venir en aide à ses paroissiens pour le payement des gages d'un instituteur. Il confia l'exécution de ses dernières volontés à son voisin, le curé de la paroisse, aujourd'hui supprimée, d'Attilly[3]. Mais ce ne fut que bien des années après qu'un de ses successeurs, Jean le Gay, mort très-âgé, vers 1742, fonda définitivement l'école des garçons[4].

La tombe de Jean Verdier a dû servir de table d'autel; les croix, gravées sur la pierre, semblent du moins l'indiquer.

[1] Geoffroi de Boulogne, soixante-cinquième évêque, de 1061 à 1095.

[2] Lebeuf, *op. cit.* t. XIV, p. 123-128.

[3] Voy. p. 180.

[4] Lebeuf, *ut supra.*

MDLXI.

CHEVRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1629.

CY DEVANT GIST VENERABLE
ET DISCRETTE PERSONNE M^{E}.
IEHAN CHOPPART CY DEVANT
CVRÉ DE L'EGLISE DE NOSTRE
DAME DE VILLENNE PRES DE
POISSY[1] LEQVEL EST DECEDÉ
AV CHASTEAV DE CHEVRY LE
PREMIER IO^{R}. DE MAY 1629.
AAGÉ DE · XXVI ANS.

Priez Dieu pour Son Ame

Pierre. — Long. 0^{m},85; larg. 0^{m},69.

Épitaphe relevée sur la paroi méridionale du chœur, près de l'entrée. Au-dessus du texte, en gravure au trait, le Christ sur la croix, et à sa gauche, le défunt en aube, surplis et large manteau, à genoux devant un prie-Dieu, qui porte un livre. De l'autre côté de la croix, deux ossements liés en sautoir, une tête de squelette et un écusson effacé où j'ai cru reconnaître une bande. Au bout de deux siècles et demi, il ne serait pas facile de savoir par quelle circonstance le jeune curé de Villennes-sous-Poissy est venu mourir au château de Chevry, à plus de douze lieues de la paroisse qu'il administrait. Son petit monument est aujourd'hui le seul qui subsiste dans l'église de Chevry.

[1] Villennes-sous-Poissy, ancien diocèse de Chartres, département de Seine-et-Oise. Petite église du XII[e] siècle.

MDLXII.

CHEVRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1697.

AN ·
L'ANNÉ · 1697 · AVX ·
MOİS · DE · FEBVRİER · A ·
ESTÉ · DONNÉ · CESTE · BENİST
İER · A · DİEV · PAR · LOVİS · CROS
NE · ABİTAN · DE · PARİS · FİLS · DE ·
MARİE · GEVLİN · NATİF · DE · SE
LİEV · PARROİSSİENS · PRİÉ ·
DİEV · POVR · LEVRS ·
AMES ·

Pierre. — Diamètre, 0m,22.

Église sans caractère. L'étage inférieur du clocher présente seul quelques traces d'antiquité; on peut le dater de la fin du XIIe siècle.

On aurait bien dû laisser dans l'église, au lieu de le déposer sur la place du village, près de la maison d'école, un vieux bénitier, dont la vasque, bordée de moulures, repose sur un pied en forme de balustre. L'inscription de donation est gravée sur un disque ménagé dans la bordure supérieure; l'orthographe en est fort incorrecte, et quelques mots sont à peu près détruits. Le donateur, Louis Crosne, Parisien d'habitation, mais né à Chevry, voulut laisser un pieux souvenir dans l'église où il avait reçu le baptême; il comptait pour son salut et pour celui de sa mère sur les suffrages des paroissiens qui prendraient l'eau sacrée dans le vase par lui donné.

MDLXIII.

CHEVRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1534.

+ lan mil v^c xxxiiii je fus faicte pour chevry
noble homme anthoine de ville blanche seigneur de chevry[1]

Cloche[2].

La seigneurie de Chevry échut à Jean de Villeblanche, écuyer, par suite de son mariage avec Marguerite, fille de Louis de Bescherel, seigneur de ce même lieu. Une dalle à trois effigies les représentait autrefois dans le chœur de l'église. Jean de Villeblanche, originaire de la Touraine, mourut en 1511, et son fils Antoine lui succéda. C'est celui dont le nom fut gravé, en 1534, sur la grosse cloche de Chevry. Des arabesques élégantes suivent le pourtour de l'inscription. L'Annonciation figure en relief sur un côté de la robe; une grande croix fleuronnée sur l'autre. On y voit aussi les armoiries des Villeblanche, de gueules au chevron d'argent chargé d'un autre chevron d'azur et accompagné de trois quintefeuilles d'or. L'écu porte de plus comme brisure un lambel à trois pendants.

[1] C'est, si je ne me trompe, la seule inscription de cloche que l'abbé Lebeuf ait publiée dans son *Histoire du diocèse* (t. XIV, p. 141). — [2] Diamètre, 1^m,30.

MDLXIV.

COURQUETELLES[1]. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEU.

1779.

✠ LAN 1779 IAY ETE BENITE PAR M[RE] LOVIS IOVEN
LICENTIE EN DROIT CANONIQVE ET CIVIL ET CVRE DE CETTE
PAROISSE ET NOMMEE ANNE MARIE DE MON PARRAIN HAVT
ET PVISSANT SEIGNEVR M[RE] ANNE CLAVDE MARQVIS DE VIGNY
SEIG[R] DE COVRQVETAINE[2] CHARNY ET AVTRES LIEVX SOVS
LIEVTENANT AV REGIMENT COLONEL GENERAL CAVALERIE
ET PAR HAVTE ET PVISSANTE DAME GVILLELMINE DE
GVICHARD MARQVISE DE VIGNY DOVAIRIERE[3]

IEAN CLAVDE ...... MARGVILLIER
GAVDIVEAV FECIT[4]

Cloche[5].

Petite église très-simple, rebâtie sur un plan cruciforme à la fin du XVII[e] siècle. En reconstruisant l'édifice, on avait pris soin de conserver plusieurs tombes anciennes[6]; nous n'en avons plus trouvé que des fragments très-mutilés, employés à des marches ou cachés par des autels. Aux degrés de l'autel majeur, il reste une grande dalle rétrécie vers les pieds. On a supprimé l'écusson incrusté au milieu et gratté l'inscription de la bordure. Le tableau du même autel, représentant le patron de la paroisse, fut donné en 1753 par le curé messire Simonne; le peintre C. Noël l'a signé.

Le parrain de la cloche, Anne-Claude de Vigny, sous-lieutenant de

[1] Ou Gourquetaines.

[2] La seigneurie de Courquetelles fut érigée en marquisat en 1723, à la demande de Jacques-Olivier de Vigny, maître des comptes.

[3] Les armoiries des deux familles sont gravées sur la cloche.

[4] Voy. ci-dessus n° MDXLIV.

[5] Diamètre, 0^{m},65.

[6] Lebeuf, *op. cit.* t. XIV, p. 158-165.

cavalerie en 1779, descendait d'un illustre guerrier, Jean-Baptiste de Vigny, capitaine général des bombardiers de France en 1697, maréchal de camp en 1702, seigneur de Courquetelles, Villepayen, Montgazon et Cervolles[1], mort le 16 février 1707, à l'âge de soixante-deux ans, après avoir contribué au gain de sept batailles et à la prise de quarante-cinq places[2]. Les habitants de Courquetelles n'ont pas respecté le petit monument qui renfermait le cœur de ce brave militaire; une échancrure de la boiserie qui recouvre les parois de l'ancienne chapelle seigneuriale indique seule la place qu'il occupait.

[1] Fiefs du même territoire.

[2] Il commandait l'artillerie, sous les yeux du roi, au siége de Mons. Il fut blessé à la bataille de Steinkerque. (Pinard, *Chronol. hist. et milit.* t. VI, p. 525.) Un littérateur distingué de nos jours, Alfred-Victor, comte de Vigny, membre de l'Académie française, portait avec honneur le nom de ce glorieux aïeul.

MDLXV. — MDLXVI.

LIVERDIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1602.





Cy gist Jehan[1] . . . . poulas vivant

Secrettaire ordinaire de la chambre du Roy lequel ne au villaige de liverdis . . . .

Jour de Janvier Mil cinq cens quattre vingts

douze y est decedde le xxve Jour dAoust Mil vi^c deux · priez Dieu pour les trespassez

Aage de dix ans sept mois[2]

Pierre. — Long. 1^m,25; larg. 0^m,71.

[1] Fils de. . . . . *poulas.* — [2] Les mentions d'âge sont gravées au-dessous des arceaux d'encadrement.

MÊME ÉPOQUE.

Cy gist.. ....fils de Messire
fràcois hotmã[1] · Cõseiller du Roy en ses cõseils destat et prince son
ãbassadeur es Pays de suisse
et grisons[2] seig.....................

....

Aage de sept ans.......mois

Pierre. — Long. 1^m,16; larg. 0^m,30.

Église du XIIIe siècle, renouvelée, agrandie peut-être au XVIe siècle; rien de remarquable dans sa structure; quelques anciens chapiteaux à feuillages.

La première de nos deux tombes se voit au milieu du chœur. Arcade cintrée, deux pilastres rehaussés de rinceaux et portant des chapiteaux ioniques; à la clef de l'arcade, un écusson dont les armoiries ont disparu; rosaces aux angles de la pierre; effigie du défunt représenté très-jeune, les mains jointes, vêtu de culottes courtes, bouffantes, d'un justaucorps et d'un petit manteau à l'espagnole; sous les pieds, une ligne effacée, qui paraît avoir été gravée en lettres romaines[3].

La seconde dalle, posée tout à côté de la première, est moins bien

[1] Nom très-oblitéré, encore lisible cependant. François Hotman, seigneur de Morfontaine, de Fontenay et de Plailly, trésorier de l'épargne sous Henri III, était fils de Vincent, conseiller au parlement de Paris. Il figure, à la date de 1597, comme ambassadeur en Suisse, dans les listes de diplomates publiées par la Société de l'Histoire de France; il mourut en 1600 à Soleure, où la République lui éleva un tombeau. Voy. Société de l'Histoire de France, *Annuaire* de 1848, p. 219; Moréri, *Dictionn. hist.;* De la Chesnaye-Desbois, *Dictionn. de la noblesse.* Voy. aussi, même famille, notre t. II, p. 682.

[2] *Les Grisons,* peuple de l'ancienne Rhétie, dans les Alpes, formant jadis, sous le nom de *Ligues*, une république distincte de la Suisse, mais son alliée.

[3] Il nous a semblé, mais nous nous garderions de l'affirmer, qu'on pouvait lire : E. EVESHAM ANGLVS SCVLPSIT : ce serait le nom du tombier, à qui nous attribuerions aussi la seconde dalle. Voy. le nom de ce même artiste au bas d'une épitaphe de 1612, église d'Andresy, n° DCXLVIII, t. II, p. 343. Voy. aussi le n° ci-après MDLXIX.

conservée. L'ornementation en était à peu près pareille, autant qu'on en peut juger. Armoiries effacées à la clef de l'arceau d'encadrement; effigie d'un tout jeune enfant[1], mains jointes, vêtue d'une jupe et d'un corsage. Le père, François Hotman, avait épousé, en 1574, Lucrèce Grangier, fille de Jean Grangier, seigneur de Liverdis, qui fut aussi ambassadeur au pays des Grisons, et dont l'épitaphe va suivre. L'enfant mourut sans doute au manoir de son aïeul maternel.

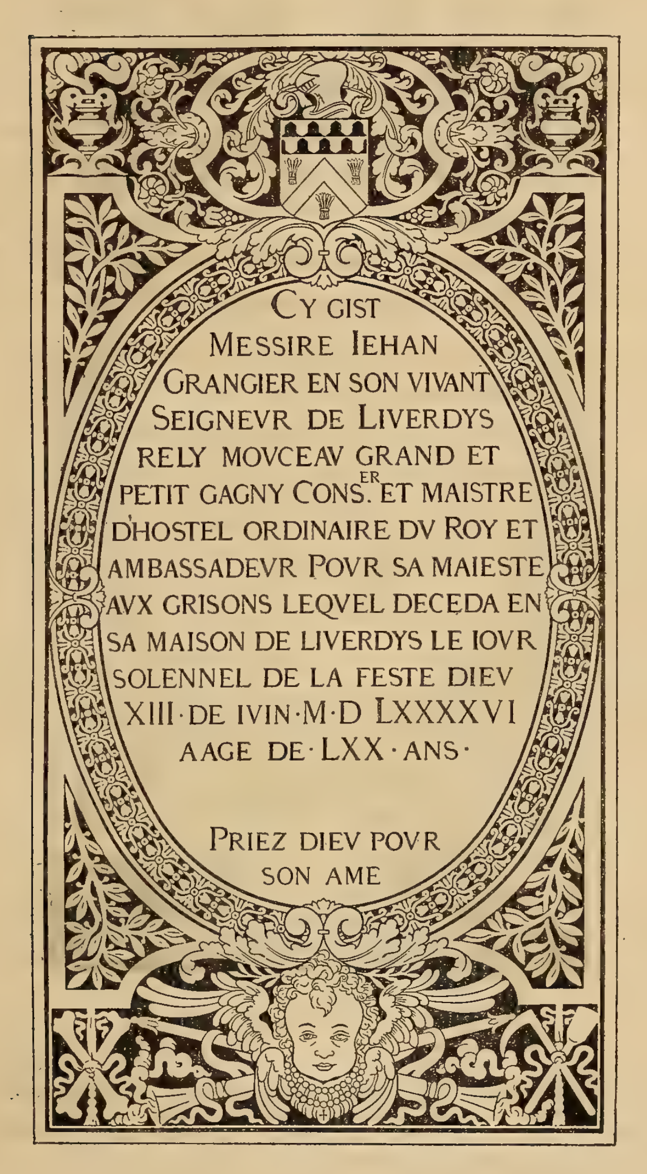
A voir ces deux tombes semblables, l'une auprès de l'autre, on les prendrait volontiers pour celles du frère et de la sœur. La différence de noms et de qualités des deux pères ne permet pas de s'arrêter à cette supposition. Nous avions compté sur l'abbé Lebeuf pour une explication; mais il n'a rien dit des sépultures du chœur de Liverdis.

[1] Faut-il lire *fils* ou *fille?* Les caractères sont très-endommagés. Le costume semblerait indiquer un enfant du sexe féminin.

MDLXVII. — MDLXVIII.

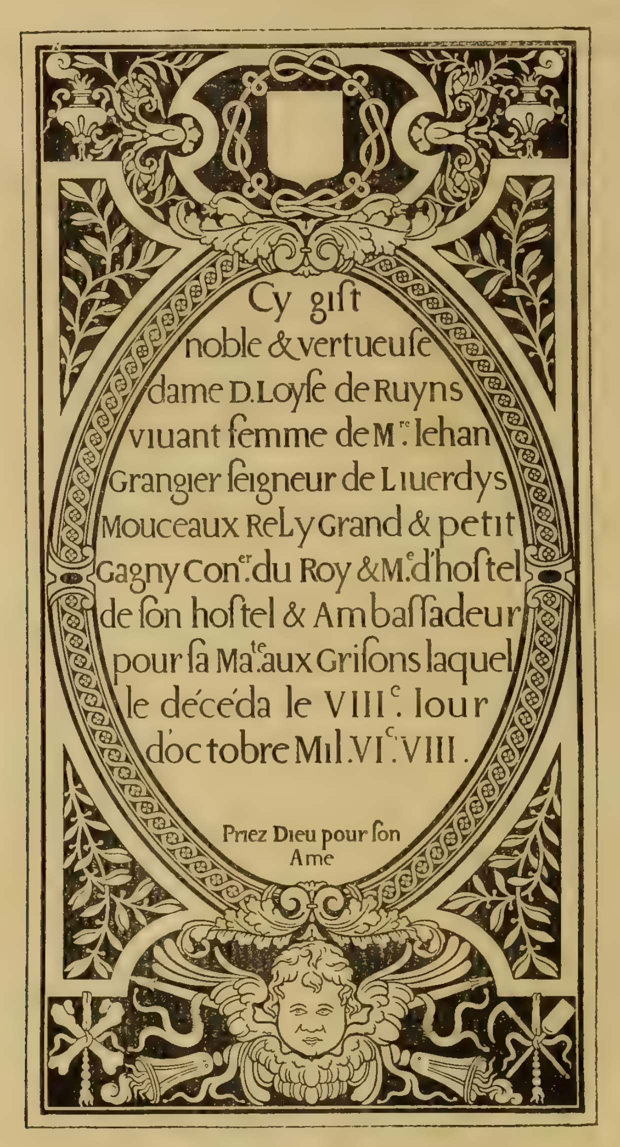
LIVERDIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1596.



Pierre. — Long. 1m,85; larg. 0m,95.

1608.



Pierre. — Long. 1m,86; larg. 0m,96.

Les dalles funéraires des Grangier couvrent la majeure partie du sol de la chapelle de la Vierge, autrefois chapelle seigneuriale, au fond du bas côté méridional.

Une bordure, disposée en ovale, décorée de palmettes et d'entrelacs, entoure l'épitaphe de Jean Grangier; rinceaux et branches de laurier aux angles de la pierre; à la partie supérieure, un écusson, incrusté en marbre, qui présente un chevron accompagné de trois gerbes de blé, au chef de vair; casque à lambrequins; au-dessous du texte, une tête d'ange, la faux de la mort, la pelle du cimetière, des torches renversées. Les gerbes de l'écusson font évidemment allusion au nom du défunt, dont la racine ne peut être que le mot *grange*.

La tombe de dame Louise de Ruyns est, à bien peu de chose près, semblable à celle de Jean Grangier : même forme d'encadrement, mêmes emblèmes de notre fin dernière; les lacs rompus du veuvage décrivent un cercle autour de l'écusson dont les armoiries ne sont plus visibles.

Jean Grangier comparaît avec les titres d'écuyer et de seigneur de Liverdis, du Rely et de Gagny[1], dans le procès-verbal de la coutume de Paris, de l'an 1580[2]. Son nom ne figure pas dans les listes d'ambassadeurs de France en Suisse publiées par la Société de l'histoire de France, dans lesquelles nous avons retrouvé celui de François Hotman[3].

[1] *Gagny,* paroisse de l'ancien doyenné de Chelles, voy. ci-dessus, t. III, p. 1. Lebeuf, *op. cit.* t. VI, p. 139. *Mouceau, Monceau* ou *Moncel,* dont la seigneurie appartenait aussi à Jean Grangier, était un fief de la paroisse de Liverdis.

[2] Lebeuf, *op. cit.* t. XIV, p. 168.

[3] Voy. le nº MDLXVII qui précède.

MDLXIX.

LIVERDIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1606.



CY GIST NOBLE & DISCRETE PERSONNE

. . . BALTAZAR GRANGIER CON.ER ET AVLMONIER DV ROY ABBE COMMENDATAIRE DE SAINCT

BARTHELEMI LEZ NOYON[1] ET CHANOINE

[1] Abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin, fondée en 1064 par l'évêque de Noyon, Baudouin Ier, en dehors de l'enceinte de la ville; plusieurs fois ruinée et rétablie;

DE NRE DAME DE PARIS LEQVEL DECEDA LE DERNIER IOVR DE MAY M · VI · C · VI ·

E. EVESHAM ANGLVS SCVLPSIT.

Pierre. — Long. 1m,72; larg. 0m,80.

Baltasar Grangier, inhumé dans le chœur de l'église, du côté de l'épître, près des stalles, est représenté sur sa tombe vêtu d'une longue soutane boutonnée et d'un ample manteau qui descend à mi-jambes; ses mains sont jointes; il porte l'aumusse de chanoine de Paris sur le bras gauche; la crosse abbatiale, garnie de perles et terminée par un enroulement de feuillage, passe entre le corps et le même bras. La tête est maintenant à peine visible. Pour encadrement, un arc cintré, bordé de moulures, et reposant sur deux consoles simples; à la clef, entre deux branches de laurier, un écusson semblable à celui de Jean Grangier.

L'Anglais Épiphane Evesham, qui a signé cette tombe comme aussi peut-être celle qui précède sous le n° MDLXV, et dont nous avons déjà relevé le nom dans l'église d'Andresy[1], au bas d'une épitaphe sur marbre noir, sans ornements, datée de 1612, avait sans doute un atelier à Paris, d'où il expédiait des monuments funéraires pour les églises du voisinage.

Indépendamment des titres que nous lisons sur la tombe de Baltasar Grangier, le *Gallia christiana* lui donne celui de *legatus regius ad Helvetios et Rhætos.* Le même Recueil fait aussi mention d'une seconde épitaphe toute différente de la première, et qui nous apporte sur le mérite du défunt quelques intéressants détails : *In ejus epitaphio dicitur eleemosynarius et consiliarius regum Henrici III et IV, canonicus ecclesiæ parisiensis, alumnus musarum, litteris humanioribus et omni scientiæ genere excultus, linguæ hebraicæ peritus, pietate in Deum, caritate in egenos, co-*

transférée dans la ville au XVIe siècle. Elle a eu pour trentième abbé le grand architecte de la renaissance, Philibert Delorme. Baltasar Grangier a été le trente-deuxième, en 1573. Le bâtiment principal, daté de 1678, sert de collége. (Voy. *Gallia christ.* t. IX, col. 1115-1120.)

[1] Voy. ci-dessus, t. II, p. 343.

mitate in omnes et morum antiqua probitate clarus. Le savant abbé publia en 1597, à Paris, chez Jean Josselin, *La Comédie de Dante de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis, mise en rime françoise*[1], et, un peu après, une Histoire des îles Atlantides. Ses neveux Nicolas et Baltasar II Grangier lui succédèrent comme trente-troisième et trente-quatrième abbés de Saint-Barthélemy.

[1] C'est la première traduction de ce genre, 3 vol. in-12. La *Biographie universelle* de Michaud attribue aussi à Baltasar Grangier une traduction de l'*Histoire des Césars* par Julien et une *Vie* de cet empereur. Paris, 1580, in-8°.

MDLXX. — MDLXXI.

LIVERDIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1682.

CY GIST MESSIRE EDOUARD, GRANGIER, CONSEILLER[1], DV ROY, EN SES CONSEILEZ[2], ET DOY[3], EN DE SON PARLEMENT DE PARIS, CHEUALIER SEIG^R. DE LIUERDYS, RE ZY[4], MONTERAN, MONPICHET, MARIAUAL, ET AUTRES LIEUX JLLUSTRE PAR SA VERTV, PAR SA NAISSANCE ET PAR SON MERITE DECÉDE[5] LE 26^E. AOUST 1682. AAGÉ DE 82. ANS.

Priez Dieu pour Son Ame.

Pierre. — Long. 1m,85; larg. 0m,90.

1658.

CY GIST TRES NOBLE ET TRES VERTUEUSE DAME MARIE POILLE, FEMME DE MESSIRE EDOÜARD, GRANGIER CONSEILLER DV ROY, EN SES CONSEILLEZ[6], ET DOYEN DE SON PARLEMENT DE PARIS FILLE ET PETITE FILLE DE CON-SEILLERS DV MESME PARLEMENT LAQUELLE APRES AUOIR VESCV SAINTEMENT EST DECEDÉÉ[7] AGÉÉ DE CINQUANTE ET DEUX ANS LE VINGTIEME MARS MIL SIX CENT CINQUANTE HUIT.

Priez pour le repos de son Ame.

Pierre. — Long. 1m,77; larg. 0m,95.

Les tombes de messire Édouard Grangier et de dame Marie Poille, sa femme, font partie du dallage de l'ancienne chapelle seigneuriale. Elles sont très-simples et disposées toutes deux de la même manière. Un filet encadre l'épitaphe, un écusson la surmonte. Les armoiries d'Édouard Grangier, ajustées sur un grand cartouche qui est accompagné de deux palmes, ne diffèrent de celles de Jean Grangier que par la couronne de marquis substituée au simple casque de chevalier.

Nous retrouvons sur l'écusson de Marie Poille le chevron, les deux étoiles et le cœur, que nous avons déjà vus dans l'église de Saint-Gratien, sur le marbre consacré à la mémoire de son père, Jacques Poille,

[1—2—3—4—5] *Sic.* Orthographe très-fautive. — [6—7] *Sic.*

conseiller au parlement de Paris, mort en 1623[1]. La couronne est ici uniquement composée de trèfles, à l'instar d'une couronne ducale.

Édouard Grangier était fils de Timoléon Grangier, mort en 1623, président en la troisième chambre des enquêtes du parlement de Paris.

Un de ses frères, Baltasar II, abbé de Saint-Barthélemi de Noyon, comme Baltasar Ier[2], occupa le siége épiscopal de Tréguier de 1646 à 1679. Marie Poille, fille de Jacques Poille et de Catherine Gobin, était sœur de la mère du maréchal de Catinat.

[1] Voy. ci-dessus, t. II, nos DLXXXVI-DLXXXVII, p. 248-251. — [2] Voy. le n° MDLXIX, qui précède.

MDLXXII.

LIVERDIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1700.

CY GIST

MESSIRE MAXIMILIEN
GRANGIER CHEVALIER
SEIG^R DE LIVERDYS PRESTRE
DOCTEUR DE LA MAISON
ET SOCIETÉ DE SORBONNE
PRIEUR COMMENDATAIRE DU
PRIEURÉ DE S^T PHILBERT DIOCES^E
DE NANTES[1] FILS DE MESSIRE
EDOVARD GRANGIER SEIG^R
DE LIVERDYS DOYEN DU
PARLEMENT DE PARIS DECEDÉ LE
19 · JUILLET 1700 EN SON CHAS-
TEAU DE LIVERDYS ÂGÉ DE 72
ANS

Pierre. — Long. $1^m,95$; larg. $1^m,10$.

La sépulture de Maximilien Grangier prend place à côté de celles de son père et de sa mère. Double filet d'encadrement; sur un cartouche, entre deux palmes, l'écusson de la famille, tel que nous l'avons déjà décrit, mais surmonté cette fois d'une couronne de comte; au-dessous du texte, les ossements croisés en sautoir, et la tête de squelette couronnée de laurier, emblèmes vulgaires de la mort.

En la personne de Maximilien Grangier finit la quatrième génération des seigneurs de Liverdis de ce nom. Peu d'années après, comme le prouve l'inscription qui suit, la seigneurie appartenait à une autre famille.

[1] *S. Philbert de Grand-Lieu*, prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans. (Ogier, *Dictionnaire de Bretagne.*)

MDLXXIII.

LIVERDIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1717.

CY GIST MESSIRE JEAN
BAPTISTE DE RIBODON
SEIGNEUR DE LIVERDY[1]
EN PARTIE, DU MOUSSEAU[2]
RELLY[3], LE MÉE[4] LES FONTA-
INES, GRAND ET PETIT
GAGNY[5] ET DE LA BROSSE,
CONSEILLER DU ROY EN
SA COUR DE PARLEMENT
ET GRAND CHAMBRE
D'JCELLE DECEDE LE 15^{E}.
AVRIL 1717. AGE[6] 68 · ANS

Requiescat in pace

Pierre. — Long. $1^{m},76$; larg. $0^{m},83$.

Dalle placée, comme celles qui précèdent, dans l'ancienne chapelle seigneuriale, à peu près semblable à celle d'Édouard Grangier. Armoiries compliquées d'argent au chevron renversé d'azur, surmonté de trois molettes de gueules, deux et une, soutenu d'une fasce de sinople, accompagnée d'une rose de gueules en pointe. Le cartouche qui porte l'écusson est accosté de deux palmes; la couronne se compose uniquement de trèfles. Au-dessous du texte, les ossements liés en sautoir et la tête de mort ceinte de laurier.

[1-2-3] Seigneuries déjà citées, voy. ci-dessus n° MDLXVII.

[4] *Le Mée,* village situé près de Melun, autrefois du diocèse de Sens, aujourd'hui du département de Seine-et-Marne et du diocèse de Meaux.

[5] Seigneurie déjà citée.

[6] *Sic.*

De toutes les inscriptions que nous a fournies l'église de Liverdis, celle de messire Jean-Baptiste de Ribodon est la seule dont il soit fait mention dans l'histoire du diocèse de Paris[1]. L'abbé Lebeuf en a bien cité une autre, qui se voyait dans le chœur, à main droite, mais nous ne l'avons pas retrouvée; quelque boiserie la recouvre peut-être aujourd'hui. C'était l'épitaphe de Damien de Colandiers, nommé curé de Liverdis par l'archevêque de Paris, François de Harlay; il décéda le 23 août 1733, âgé de quatre-vingt-un ans, laissant beaucoup de manuscrits sur les usages et cérémonies ecclésiastiques et sur les antiquités de Tournan, sa ville natale.

Le font baptismal, en pierre, de l'église de Liverdis, daté de l'an MDCCIII, ne porte d'ailleurs que des initiales, parmi lesquelles on reconnaît celles du curé dont nous venons d'indiquer le nom et les travaux.

[1] T. XIV, p. 166-169.

MDLXXIV.

LIVERDIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1775.

✠ LAN 1775 JAY ETE BENITE PAR ME EDME CHS ANL HOUPIN
CURE DE CE LIEU ET NOMMEE CLAUDINE FRANCOISE PAR
ME CLAUDE DE BEAUREPAIRE CHEVALIER SEIGR DE LIVERDY [1]
ET PAR NOBLE DAME ANNE FRE DE BEAUREPAIRE EPOUSE
DE ME JACQUES TARRACON ECUIER DE MONR FRERE DU ROY [2]
OFFICIER AU RT DES CARABINIERS DE MONSIEUR ·
DENIS DERNY MARGUILLIER ·

SIMONNOT NOUS A FAITTES [3]

Cloche [4].

[1] Des Grangier et des Ribodon, la seigneurie de Liverdis était passée aux Beaurepaire, qui la possédaient au milieu du siècle dernier, lorsque l'abbé Lebeuf visita cette partie du diocèse de Paris.

[2] Monsieur frère du roi, comte de Provence, et depuis roi lui-même sous le nom de Louis XVIII.

[3] Fondeur. Voy. ci-dessus, la cloche de Saint-Sulpice de Favières, n° MCCCLXXIII.

[4] Diam. 0m,75.

MDLXXV.

CHASTRES-EN-BRIE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ANTONIN.

1782.

LAN 1782 IAY ETE BENITE ET NOMMEE ANTOINETTE
JEAN BRIDOUX MARGUILLIER EN CHARGE [1]
GAVDIVEAV [2]

Cloche [3].

Église de structure grossière, qu'on peut dater de la fin du XII[e] siècle, d'après quelques chapiteaux à feuillages et quelques travées de voûtes croisées de grosses nervures cylindriques.

Près de la porte, deux dalles funéraires très-oblitérées, sur une desquelles on peut seulement relever le millésime de 1541. La cloche a été fondue en 1782; le bénitier lui est antérieur d'une année, ainsi que le constate le chiffre qu'il présente.

[1] On n'a pu obtenir qu'une partie évidemment incomplète de l'inscription.

[2] Voy. ci-dessus n° MDLXIV.

[3] Diam. 1[m],05.

MDLXXVI.

PRESLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1518.



Par atropoz a tous humains diuerſe
Repoſe et giſt le corps a la Renuerſe
Dhōme prudent Quentin le charpentier
Pbrē ſcauant et treſgrant meſnager
bon aumōnier ſans aucun le danger [1]
Lequel voulut cōme Juſte et entier
Diligenter Et prendre ſoing et cure
Dentretenir des biens de dieu ſa cure
Et tellement que ſans aucun deſtour
Il ordōna ainſi faire la tour
Et cella fait les cloches y fiſt mectre
Par mains douuriezs et ꝑ aſſeure maiſtre [2]
Pour ſeruir dieu viuans et trepaſſez
Pryez pour luy vous qui ꝑ cy paſſez
Et par amour dictes deſſus la lame [3]
Cy giſt le corps en paradis ſoit lame

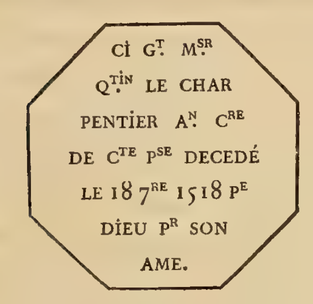
Pierre. — Haut. 1^{m},10; larg. 0^{m},78.

[1] Vieux mot : *ledangier, laidanger, laidoyer,* mal dire, blâmer; *ledange*, blâme, injure. On a partagé ici le mot en deux.

[2] *Ouvriers*, mot ici compté seulement pour deux syllabes.

[3] *Sa lame*, sa tombe.

xviiie siècle.



Pierre. — Octogone de 0^{m},24 de côté.

Église bien construite, du xiiie siècle en majeure partie; une porte et quelques autres restes du xiie siècle; l'édifice complétement voûté en pierre; chapiteaux et clefs de voûte d'une bonne exécution. La sacristie, ce qui ne se rencontre pas fréquemment, est contemporaine du chœur, dont elle occupe le côté méridional.

La tour, élevée par le curé Quentin Le Charpentier au commencement du xvie siècle, existe encore à l'angle sud-ouest de la façade de l'église. Elle est soigneusement appareillée, percée de plusieurs rangs de baies en ogive et surmontée de quatre pignons. Les cloches que le même curé y fit mettre ont disparu depuis longtemps; la tradition locale assure qu'elles étaient au nombre de quatre. La seule cloche que possède aujourd'hui la paroisse de Presles est postérieure de plus de deux siècles et demi à celles dont l'avait pourvue la générosité de son ancien pasteur.

L'épitaphe de Quentin Le Charpentier, composée de seize vers de dix syllabes, a été gravée avec une netteté remarquable sur une table de pierre appliquée au mur du chœur, près de l'entrée de la sacristie. Au-dessus du texte, une Notre-Dame de Pitié, assise au pied de la croix, et enveloppée d'un manteau de deuil, reçoit les supplications du défunt agenouillé. Le curé porte l'aube et le surplis; sa tonsure est bien apparente; ses mains jointes tiennent une banderole où sont ins-

crites ces paroles : O mat⁹ dej memento mej. Derrière lui, son patron, le saint martyr du Vermandois, est assis, nu, sur un siége de torture, dans les appuis duquel les mains sont engagées; le sang coule sous les pointes de deux énormes clous qui transpercent les épaules. Maintenant fixée du côté de l'épître, l'épitaphe l'était autrefois du côté de l'évangile. On voyait de plus, un peu en avant de la même paroi du chœur, sur une tombe de pierre, l'effigie du curé, représenté cette fois en chasuble, un calice entre les mains.

Un simple carreau de pierre octogone a été substitué à cette dalle, que l'abbé Lebeuf trouva encore en place; on y lit, pour date du décès, le millésime de 1518, et non celui de 1525 indiqué dans l'histoire du diocèse[1].

Les autres tombes anciennes, mentionnées au nombre de quatre par notre devancier, ont été sciées, grattées, employées à faire des marches d'autels.

[1] *Op. cit.* t. XIV, p. 178-186.

MDLXXVII.

PRESLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1776.

LAN 1776 JAY ETE BENITE PAR M^RE^ ANDRE DE CLERMETZ
PRETRE BACHELIER DE SORBONNE CHANOINE HONORAIRE
DE LA CATHEDRALE DE BEAUVAIS CURE DE CETTE PAROISSE
ET NOMMEE FRANCOISE PAR TRES HAUT ET TRES PUISSANT
SG^R^ LOUIS PIERRE COMTE DE JAUCOURT [1] MARECHAL DES
CAMPS ET ARMEES DU ROY P^R^ GENTILHOMME DE LA
CHAMBRE DE S. A. S. MG^R^ LE PRINCE DE CONDE ANCIEN
ELU GENERAL DE LA NOBLESSE DES ETATS DE BOURGOGNE
CH^R^ DE LORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE S^T^ LOUIS SG^R^
DE PRESLES ET COMBREUX [2] EN BRIE ET AUTRES LIEUX
ET PAR TRES HAUTE ET TRES PUISSANTE D^ME^ MADAME
FRANCOISE AGLAE SILVIE LE TELLIER DE LOUVOIS
REBENAC [3] EPOUSE DE TRES HAUT ET TRES PUISSANT SG^R^
MG^R^ ALEXANDRE LOUIS DE S^T^ CHAMANS LIEUTENANT
G^AL^ DES ARMEES DU ROY

JOSEPH ANTOINE ET SES 2 FILS MONT FAITE [4]
ANTOINE COTANCE MARGUILLIER EN CHARGE ET
JEAN LOUIS BRUNET MARGUILLIER NOEL ARMAND
BAUCHE MARGUILLIER ET SINDIC.

✝

A FULGURE ET TEMPESTATE LIBERA
NOS DOMINE
SANCTA MARIA ORA PRO NOBIS

Cloche [5].

[1] Ancienne et illustre maison de Champagne. Louis-Pierre, seigneur de la baronnie d'Hubans, né en 1726, nommé maréchal de camp en 1762.

[2] Seigneurie et château, à peu de distance de Presles, en la paroisse de Tournan.

[3] Seconde fille de François-Louis Le Tellier, marquis de Souvré et de Rebenac, chevalier des ordres, lieutenant général des armées du roi. Elle avait vingt ans lorsqu'elle épousa, en 1747, le marquis de Saint-Chamans, alors maréchal de camp. Elle était arrière-petite-fille du marquis de Louvois, le célèbre ministre de Louis XIV. (Le P. Anselme, *op. cit.* t. VI, p. 578-582.)

[4] Voy. ci-dessus, cloche de Soisy-sous-Étioles, n° MCCCCLXXVIII.

[5] Diam. 1^m^,32.

La plupart des anciennes cloches ont été remises en fonte au siècle dernier. Le temps les avait usées; le zèle exagéré des sonneurs leur avait occasionné des fêlures ou d'autres accidents. Les fondeurs modernes ont dû se servir le plus souvent du métal des cloches qu'il s'agissait de remplacer; quelquefois, nous en avons cité des exemples, cette circonstance se trouve relatée dans les inscriptions. La belle cloche de Notre-Dame de Presles aura profité sans doute de la matière employée à celles dont le curé Quentin Le Charpentier avait meublé la tour de son église.

Dans le parc du château de Presles, une élégante arcade du XVe siècle, provenant de quelque monument détruit, forme l'entrée d'une glacière. Trois écussons, sculptés sur l'archivolte, présentent le monogramme de Jésus, celui de Marie et les trois fleurs de lis de France; on y lit aussi en grandes lettres gothiques ce texte, qui nous autoriserait à conclure que l'arcade a pu appartenir à quelque chapelle du Saint-Sépulcre :

torqvlar calcaui solus dicit dns [1]

[1] Isaïe, chap. LXIII, v. 3.

MDLXXVIII.

GRETZ. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

XIII[e] siècle.

HIC · IACET · HEN

.....**US**[1] · **DE** · **GRES** · ..**LES**[2] · **IVNIOR**..........................

....

..................................**ESCAT** · **IN** · **PACE** · **AMEN** ·

Pierre. — Long. 2m,06; larg. 1m,00.

Église sans caractère bien prononcé, qu'on peut cependant dater du XIII[e] siècle, époque de formation de la paroisse. Elle se compose de murailles très-simples, dans lesquelles s'ouvrent quelques baies en ogive, et d'une voûte en bois qui a été renouvelée au XVI[e] siècle. Dans la nef, un assez beau vitrail, exécuté en 1570, représente l'Annonciation.

La tombe de Henri de Gretz paraît demeurée à sa place primitive, au milieu du chœur, entre le lutrin et la marche du sanctuaire. La forme de la pierre, qui se rétrécit vers les pieds, nous détermine à classer le monument dans la seconde moitié du XIII[e] siècle plutôt que dans les premières années du siècle suivant. Le surnom de *Junior* fut donné au défunt pour le distinguer sans doute des autres personnages de la même famille qui se sont nommés Henri, notamment de celui qui prit part, en 1239, à l'établissement du titre paroissial.

L'épitaphe de Henri le Jeune est en partie effacée; le millésime manque complétement. L'effigie s'est un peu mieux conservée, mais seulement jusqu'aux genoux. Visage imberbe; cheveux longs, roulés; chemise de mailles complète, recouvrant les bras et même les mains jusqu'aux extrémités des doigts; chaperon rabattu sur les épaules; cotte d'armes en étoffe, sans manches; large épée attachée à un ceinturon;

[1] *Henricus.* — [2] *Miles.* L'abbé Lebeuf a lu *proles.* Cette lecture me semble plus que douteuse; le nom du défunt lui avait paru illisible. (*Op. cit.* t. XIV, p. 187-194.)

au bras gauche, un grand écu, terminé en pointe, et portant pour blason un lion couronné. Les pieds posaient sur le dos d'un chien, dont quelques traits indiquent encore la forme. Arcade en ogive tri-lobée; colonnettes à chapiteaux de feuillages; deux anges tenant chacun l'encensoir d'une main et la navette de l'autre.

L'église de Gretz a possédé jadis un monument remarquable, dont il n'est fait aucune mention ni dans l'histoire du diocèse, ni dans les autres ouvrages spéciaux que nous avons pu consulter. Il en reste une statue en pierre, comparable aux plus belles figures de guerriers de l'abbaye de Saint-Denis, un dais qui la surmontait, une dalle de marbre noir qui lui servait de soubassement et sur les bords de laquelle il reste peut-être une inscription.

Ces trois parties d'un même tombeau sont aujourd'hui dispersées et à moitié enfouies dans les deux chapelles latérales de l'église. Nous sommes persuadé que cette précieuse statue, armée en guerre, est celle de Jean de Corbeil, dit de Gretz, seigneur de Jalemain, déjà maréchal de France en 1308, mort à la fin de l'année 1318, fils de Jean de Corbeil, seigneur de Gretz-en-Brie, neveu de Guillaume de Corbeil, dit de Gretz, évêque d'Auxerre, et frère de Pierre de Corbeil, aussi nommé de Gretz, grand chantre de l'église de Paris. Le maréchal fut envoyé en Flandre en 1308, pour les affaires du roi, et cette même année il reçut, comme récompense de ses services, une pension de trois cents livres[1]. Nous appelons de tous nos vœux la restauration de son tombeau, qui s'accomplirait sans difficulté, presque sans dépense.

[1] Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. VI, p. 657.

MDLXXIX.

GRETZ. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1775.

ICI REPOSE LE CORPS DE
M^RE *JEAN BAPTISTE*
PIERRE GERARD,
INTENDANT DE S. A. S.[1]
MGR LE PRINCE LOUIS DE
WIRTEMBERG[2], DÉCÉDÉ
EN SA MAISON DE CAMPAGNE
À GRES, LE 19. OCTOBRE
1775 · ÂGÉ DE 68 · ANS,
MUNI DES SACREMENS
DE L'EGLISE ·

Priez Dieu pour
le repos de son Ame.

De profundis.

Pierre. — Long. $1^m,14$; larg. $0^m,67$.

Simple dalle dans le chœur, du côté de l'épître. Il s'est écoulé plus d'un siècle depuis la mort de l'intendant du prince de Wurtemberg, et ses modestes fonctions n'étaient pas de nature à laisser un souvenir d'aussi longue durée. Aussi, ne nous est-il connu que par son épitaphe.

[1] *Son Altesse Sérénissime.* — [2] *Wirtemberg* ou *Wurtemberg*, duché d'Allemagne, érigé en royaume au commencement du siècle présent.

MDLXXX.

GRETZ. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1780.

LAN 1780 IAI ETE BENITE PAR M^RE JEAN BAPTISTE LOUIS
SORET CURE DE CE LIEU ....
HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR M^RE LOUIS P. SAUNIER
CHEVALIER SEIG^R DU PARCVIEIL CONSEILLER DETAT ORDINAIRE
GRAND DOYEN DE MESSIEURS LES MAITRES DES REQUESTES
ET PAR HAUTE ET PUISSANTE DAME MARIE ANNE HENRIETTE
BILLARD DE LORIERE V^E DE M^RE ANTOINE BERNARD
DE MASSOL [1] MARQUIS DE GARENNE AVOCAT GENERAL
DE SA MAIESTE EN SA CHAMBRE DES COMPTES DE PARIS

NICOLAS ROTH DE LANDRES ET P LANDOIS MARGUILLIER
EN CHARGE E. DELAUNAY [2] I. B. ROBERT MA FAIT [3]

Cloche [4].

[1] Famille noble, originaire d'Italie; elle a produit des conseillers, des avocats généraux, des présidents, des officiers.

[2] Marguilliers, fabriciens.

[3] Voy. ci-dessus, cloche de Saint-Maur, n° DCCCXCI.

[4] Diam. 0m,65.

MDLXXXI.

TOURNAN. — ÉGLISE PRIEURALE DE SAINT-DENIS.

1539.

† Je fus faicte pour leglise sainct denys de tournant en brye
et suis nommee marie en lan mil v[c] xxxix.

Cloche[1].

La petite ville de Tournan renfermait autrefois deux églises et un Hôtel-Dieu. L'église paroissiale de la Madeleine, à laquelle l'abbé Lebeuf assignait la date du XI[e] siècle, a été détruite. L'Hôtel-Dieu, qui existait déjà du temps de saint Louis, a eu le même sort. L'église prieurale de Saint-Denis, devenue paroissiale, subsiste seule aujourd'hui; elle n'a d'autre mérite qu'une abside du temps de Philippe-Auguste, qu'on a défigurée en murant les fenêtres et en couvrant les murs de boiseries. Contrairement à ses habitudes, l'abbé Lebeuf s'est plu à décrire une très-intéressante dalle funéraire du XIII[e] siècle, placée à Saint-Denis dans le chœur, sur laquelle on voyait l'effigie de la comtesse Hadvise, accompagnée de celles de ses dix enfants[2]. Ce monument a disparu ainsi que les autres tombes ou épitaphes de la même église. Nous n'avons découvert que l'inscription de la cloche qui a été fondue en 1539, et dont le beffroi a été refait, ou du moins réparé en 1682.

A l'époque de la fabrication de cette cloche, la seigneurie de Tournan appartenait à François d'Escars, seigneur de la Vauguion, qui l'avait reçue du roi, en 1530, en échange de terres cédées à l'empereur Charles-Quint.

[1] Diam. 1[m],10. — [2] *Op. cit.* t. XIV, p. 195-222.

MDLXXXII.

LES CHAPELLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VINCENT.

1522.

†

† lan mil v^c et xxii ⊕ : paillart dit de la chappelle

Cloche[1].

Église dépourvue de tout intérêt, reconstruite dans le cours du xve siècle. La cloche, œuvre de la renaissance, présente une élégante ornementation, composée de rinceaux, de dauphins, d'arabesques et d'armoiries. L'inscription ne contient que la date et le nom du seigneur qui possédait, en 1522, la terre des Chapelles. Nous avons cru voir sur les écussons trois bottes de paille : ce seraient des armoiries parlantes. Quelques années après la date gravée sur la cloche, en 1556, la seigneurie des Chapelles appartenait à Clérambaud Le Picart, du chef de sa première femme, Étiennette Paillart[2].

[1] Diam. 0^m,85. — [2] Lebeuf, *op. cit.* t. XIV, p. 226.

MDLXXXIII.

LA HOUSSAYE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

1544.

. . . .

. . . . en son vivāt lieutenē general de la chastellenye de tournē
e^n brye[1]
qui tspassa le · iiie. Jo^r de Novēbre · v^c. xl8[2] p^rez dieu po^r luy[3]

Pierre. — Long. 1^m,98; larg. 0^m,95.

Église dédiée, en 1536, à la suite d'une reconstruction partielle. Les dernières travées du chœur datent des premières années du XIVe siècle. Les fabriciens ont sans doute donné suite depuis longtemps à leur projet de supprimer comme surannés quelques vitraux intéressants et une charmante statuette de la Vierge de cette même époque.

Au milieu du chœur, une dalle à deux personnages, dont la partie supérieure est complétement effacée. Les effigies ne sont conservées qu'à partir de leurs bras. Le lieutenant général de la châtellenie de Tournan porte le costume civil : houppelande tombant à mi-jambes, au-devant de laquelle on voit une petite dague; culottes courtes; bas; chaussures larges, arrondies par le bout. La femme est vêtue d'une double robe; manchettes tailladées; ceinture nouée, d'où pend une grosse chaîne terminée par un gland. Deux écussons, dont un seul visible, du côté de la femme; il est écartelé d'un lion et d'une gerbe de blé.

[1] *Tournan-en-Brie.* Cette petite ville avait rang de châtellenie.

Voy. ci-dessus n° MDLXXXI.

[2] Chiffre semblable à un 8, qui n'a quelquefois, dans l'écriture gothique des XVe et XVIe siècles, que la valeur d'un 4.

[3] La suite de l'épitaphe, du côté de la femme, n'a pas été gravée.

MDLXXXIV.

LA HOUSSAYE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

1649.

✠ IE SVIS BENITE AV NOM DE S^{T} N^{AS} [1] PAR M^{RE} IAC^{E} RICARD
PRB^{E} CVRE DE LA HOVSSAYE TENVE [2] PAR M^{RE}........ LENORMANT CH^{ER}
SEIG^{R} DVD LIEV ET AVE.... [3] FILZ DE H. ET P. SEIG^{R} M^{RE}
NICOLAS LE NORMANT CH^{ER} SEIG^{R} DE BEAVMONT MA^{L}
DE CAMP GOVVERNEVR POVR LE ROY DE LA VILLE ET CHAV [4]
DV PONT DE LARCHE GENTIL HO^{E} ORD^{RE} DE LA CHAMBRE
DV ROY ET PAR DAM^{LE} ANNE MARG^{TE} HVAVLT FILLE DE
H. ET P. SEIG^{R} M^{RE} BARTHELEMY HVAVLT CH^{ER} SEIG^{R} DE
CHANROND ET DE BERNAY ETC [5]........1649
IEAN GILLOT MA FAICTE [6] ET M^{RE} C. FRESNAY NOT^{RE}
R^{L} MY A OBLIGE [7] IEAN CHENV N HOSTE [8]

Cloche.

[1] *Saint Nicolas,* patron de la paroisse.

[2] *Tenue sur les fonts,* expression qui convient mieux à un enfant qu'à une cloche.

[3] *Seigneur dudit lieu et autres.*

[4] *Château.*

[5] *Et cetera.* Huault, ancienne famille de Touraine; branche des seigneurs de Champrond et de Bernay, plusieurs personnages du nom de Barthélemy; Anne-Marguerite, fille de Barthélemy Ier, religieuse au monastère de Collinances, de l'ordre de Fontevrault, morte en 1664. (De La Chesnaye-Desbois.)

[6] Un des fondeurs du bourdon de Notre-Dame de Paris. Voy. ci-dessus n° DCLXV.

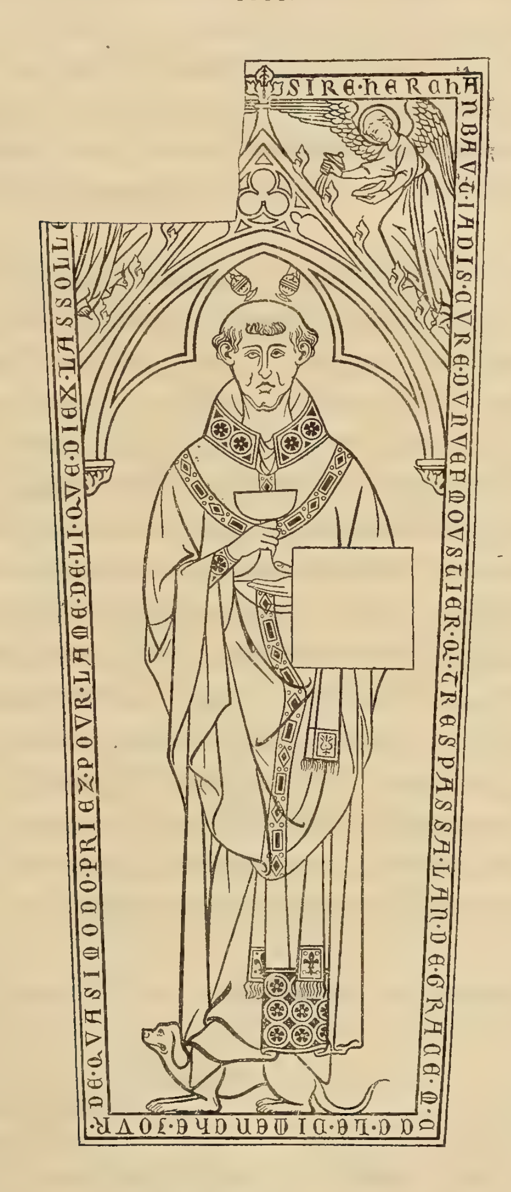
[7] Maître C. Fresnay, notaire royal, contribua sans doute à la fonte de la cloche.

[8] *Marguilliers* ou *fabriciens.*

MDLXXXV.

NEUFMOUTIER. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEU ET SAINT-GILLES.

1300.



. . . . SIRE • HERCHA

NBAVT · IADIS · CVRE · DVNVEF · MOVSTIER · Q[1] · TRESPASSA · LAN · DE · GRACE · M · C

CC · LE · DIMENCHE · IOVR ·

DE · QVASIMODO[1] · PRIEZ · POVR · LAME · DE · LI · QVE · DIEX · LASSOLLE[2] ....

Pierre. — Long. 2m,49; larg. 0m,93.

Église d'une construction vulgaire, rebâtie au XVIe siècle[3]. Quelques débris de vitraux de la même époque, notamment les figures des trois Personnes divines.

« On a fait servir de table d'autel la tombe d'un curé du lieu, peut-« être le premier qui y fut établi. Il est représenté revêtu de sa chasuble, « et on peut lire autour : Ici gît. . ., jadis curé de Neuf-Moutier, qui « trépassa l'an MCCC, le dimanche. . . Cela est gravé en capitales go-« thiques. » La tombe indiquée ainsi par l'abbé Lebeuf[4] est, sans aucun doute, celle du curé Herchanbaut. Elle formait encore, il y a environ trente ans, la table supérieure du maître-autel. Le déplacement de cet autel, qu'un des derniers curés de Neufmoutier fit reporter un peu plus en avant dans le chœur, occasionna celui de la tombe. Comme elle se trouvait engagée sous la boiserie d'un grand retable érigé au fond du sanctuaire, il fallut scier, pour la débarrasser, l'angle qui manque aujourd'hui, où étaient gravés le commencement et la fin de l'épitaphe. Sans égard pour ce vénérable prédécesseur, on relégua son monument sous le porche de l'église; à peine avons-nous pu l'examiner alors, retourné qu'il était contre la muraille. Plus tard, on le déposa dans le cimetière; c'est là que notre collaborateur en a pris l'estampage.

Le dessin de la dalle est assez bien conservé : arcade en ogive tri-

[1] Le 17 avril 1300.

[2] *Que Dieu l'absolve.*

[3] L'édifice a été l'objet de quelque réparation considérable vers le milieu du siècle dernier. On lit sur la paroi méridionale de la nef : *jean parvy m'a fait en 1749.*

[4] *Op. cit.* t. XIV, p. 236. Il résulte des recherches de l'abbé Lebeuf que la paroisse ne fut constituée que dans le cours du XIII[e] siècle.

lobée, reposant sur deux consoles feuillagées; pignon percé d'un trèfle et bordé de crossettes, avec un fleuron en amortissement; deux anges thuriféraires; effigie imberbe, le haut de la tête rasé; aube, chasuble, manipule, ornés de galons, de quintes-feuilles et de franges; étole fleurdelisée; entre les mains, un calice simple, à large coupe; un chien sous les pieds. Sur un côté de la dalle, l'entaille pratiquée pour la pose de la pierre sacrée, quand on en fit une table d'autel.

MDLXXXVI.

NEUFMOUTIER. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEU ET SAINT-GILLES.

1730.

A LA GLOIRE DE DIEU
ET À LA MÉMOIRE DE M^RE ANTOINE
DESAGNEAUX PRÊSTRE CURÉ DE CE LIEU,
DÉCÉDÉ LE 30 · JUIN 1730 · ÂGÉ DE 69 · ANS
APRÈS AVOIR GOUVERNÉ CETTE PARROISSE
AVEC ÉDIFICATION L'ESPACE DE 32 · ANS · SON
CORPS À[1] ÉTÉ INHUMÉ DANS LE CIMETIÉRE
AUX PIEDS DE LA CROIX ·
DAMOISELLE MARIE CHARLOTTE DESAG-
NEAUX SA SOEUR EN EXECUTION DE SES
DERNIERES VOLONTEZ A CEDDÉ À L'ÉGLISE
DE CE LIEU 25^tt DE RENTE PERPETUELLE À LA
CHARGE D'UNE MESSE HAUTE LE JOUR DE SON
DÉCEDS SANS OFFRANDE, QUI SERA ANNONCÉE
AU PRÔNE LE DIMANCHE PRECÉDENT AVEC
SONNERIE LA VEILLE DUDIT ANIVERSAIRE[2], ET
À LA CHARGE D'ETRE RECOMMANDÉ AUX
PRIERES TOUS LES DIMANCHES ET LES QUAT^RE
FÊTES ANNUELLES[3] À PERPETUITÉ, ET
ENCORE À LA CHARGE D'UNE MESSE BASSE
POUR LADITE DAMOISELLE APRÈS SON
DÉCEDS AINSI QU'IL EST PORTÉ PAR LE
CONTRAT PASSÉ DEVANT JEAN ETIENNE
GUYOT NOTAIRE À TOURNAN LE 29 · OCTOBRE
1730.

REQUIESCANT IN PACE

Pierre[4]. — Long. 0^{m},97; larg. 0^{m},67.

[1-2] *Sic.*

[3] L'Ascension, qui ne peut arriver qu'un jeudi; Noël, l'Assomption, la Toussaint qui arrivent à un jour quelconque de la semaine.

[4] Paroi du chœur, côté de l'évangile.

Nous avons cru devoir placer à la suite l'une de l'autre les deux épitaphes du curé Herchanbaut et de son lointain successeur, Antoine Desagneaux [1], bien qu'elles soient séparées par un intervalle de plus de quatre siècles. Aucun ornement n'accompagne le texte de la dernière. Les fondations qu'elle contient attestent à la fois la piété du défunt et la scrupuleuse fidélité de sa sœur survivante.

[1] Château et seigneurie des Agneaux ou des Auneaux, sur le territoire d'Ozouer-la-Ferrière, paroisse voisine.

MDLXXXVII.

NEUFMOUTIER. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEU ET SAINT-GILLES.

1552.

Cy gist Noble damoiselle estiennette de pailhard damoiselle de neufmonstier egrefin [1] et troysmaisons de la vielz cha.....[2]

[3]..................................

clerambault le picart escuier seigneur de attilli en brye [4] laquelle trespassa le xviie Jour de Juing mil cinq cens cinquante deux. Priez dieu pour elle

Pierre.

Dalle posée au milieu du chœur, engagée par l'extrémité inférieure sous le degré du sanctuaire. Dessin très-effacé, inscription à peine lisible. La défunte a les mains jointes; elle est vêtue d'une longue robe à manches pendantes; deux écussons portaient ses armoiries et celles de son mari.

Une autre inscription en français, suivie de quelques vers latins, fixée au mur méridional du chœur, énumérait les fondations d'Étiennette de Pailhard. L'abbé Lebeuf l'a recueillie; elle n'existe plus aujourd'hui.

La donatrice avait pourvu, par ses libéralités, à la célébration d'une messe hebdomadaire et à la distribution annuelle aux pauvres

[1] Ancienne seigneurie. L'abbé Lebeuf a vu, dans l'église de Neufmoutier, sur une dalle de l'an 1300 environ, l'effigie et l'épitaphe d'un personnage nommé *Gilles d'Égresfin*. On croit que cette tombe est restée sous le parquet qui environne l'autel de la Vierge.

[2] *La Vieille-Chapelle, Chapelle-Hoy.* (Voy. Lebeuf, *op. cit.* Neufmoutier, t. XIV, p. 235-240.) La paroisse que nous appelons *les Chapelles* se divisait jadis en deux parties, la Chapelle-Vieille et la Chapelle-Neuve ou Chapelle-Haouis. Voy. ci-dessus n° MDLXXXII.

[3] *Femme de.......*

[4] Paroisse du doyenné du Vieux-Corbeil. Voy. ci-dessus, p. 180. Voy. pour les Le Picart, Lebeuf, t. XIV, p. 136-137.

d'une aumône de vingt sols tournois, le vendredi saint, *en son intention pour les âmes de ses père et mère et de maître Jehan de Païllard, son grand-oncle, archidiacre d'Auxerre, jadis seigneur de ce lieu de Neuf-Moutier.*

L'archidiacre mourut vers 1454, laissant sa seigneurie à un frère ou à un neveu de son nom. Sa petite-nièce en hérita plus tard, et la transmit par mariage à une autre famille.

MDLXXXVIII.

NEUFMOUTIER. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEU ET SAINT-GILLES.

1623-1652.

CY DEVANT GIST LOVIS BERNARD
VIVANT ESCVIER SEIGNEUR DV
CHEMIN CONSEILLER SECRET-
TAIRE DV ROY MAISON COVRONE
DE FRANCE ET DE SES FINANCES
LE QVEL MOVRVT EN SA MAISON
DVDIT CHEMIN[1] LE DIMANCHE
VIIIE. IOVR DV MOIS DOCTOBRE LA.
DE GRACE M. VI^C XXIII.
GIST AVSSY PRES DE LVY DAMOI-
SELLE MARIE HVBAVLT SON
ESPOVSE LAQVELLE DECEDA
AVDIT LIEV DV CHEMAIN LE XXIIIE.
IOVR DV MOIS D'AOVST LAN DE-
GRACE M. VI^C LII.

Requiescant In Pacé.

Marbre noir[2]. — Haut. 0m,79; larg. 0m,47.

L'inscription n'a d'autre accessoire qu'un écusson gravé à la partie supérieure du marbre, et surmonté d'un casque à lambrequins posé de face. Les armoiries sont écartelées, au premier quartier d'une tour crénelée et donjonnée; au second, d'un chevron accompagné de trois chardons en chef et d'une hure en pointe; au troisième, d'un chevron accompagné de trois quintes-feuilles; au quatrième, d'un chêne arraché.

L'épitaphe qui suit nous fera connaître la descendance de Louis Bernard jusqu'à la troisième génération.

[1] Château situé en dehors du village de Neufmoutier, rebâti au XVIIe siècle, précédé de deux tours rondes. — [2] Paroi du chœur, côté de l'épître.

MDLXXXIX.

NEUFMOUTIER. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEU ET SAINT-GILLES.

1732.

D. O. M.

ANNOS ÆTERNOS IN MENTE
HABVI[1]

D^elle^ Anne Madeleine Bernard
Fille de Messire Louis Alexandre
Bernard vivant Ecuyer S^gr^ du Chemin et
du Fief de L'essergents et en Partie de cette
Paroisse, et de Dame Marie Madeleine MAUGER
ses Peres et Meres[2], petitte Fille de Charles
BERNARE[3] Ecuier S.G.^R^ du Chemin Lessergents,
Aigreffin, Les trois maisons, le menillet, et
autres Lieux Conseiller du Roy, en tout[4] ses
Conseils et Maitre Ordinaire de son Hotel,
arrier[5] petitte Fille de Louis BERNARD Ecuyer
S.g^r^ du Chemin Secretaire du Roy, Maison, Couronne
de France, et de ses Finances Voulant Marquer son
respectueux et Jnviolable Attachement pour la memoire
de ses Susdits Peres et Meres[6] a Fondé a perpetuité
Douze Messes basses qui se diront le 10e de chaque mois
autant que Faire se pourra, et pour estre Recommandée
touts[7] les Dimanches et Festes Annuelles pour le Repos
de son Ame, pour celuy de ses Peres et Meres Jnhumés
en cette Eglize, et celuy D'ALEXANDRE JULE
BERNARD et Francoise Louise BERNARD ses
Freres et Sœurs[8] comme Il est plus au Long porté
dans le Contrat de Constitution passé au profit
de cette Eglize par devant Etienne Guyot
Notaire a Tournan le 2e 9bre 1732.

Requiescant in pace

Pierre[9]. — Long. $0^m,78$; larg. $0^m,52$.

[1] Psalm. LXXVI, v. 5. — [2-3-4-5-6-7-8] *Sic.* — [9] Paroi du chœur, côté de l'épître.

Double filet d'encadrement décrivant, au-dessus du texte, un demi-cercle où se voit une tête de mort, pourvue d'ailes de chauve-souris et couronnée de laurier. La fondatrice s'est plu à rappeler la mémoire de son frère et de sa sœur, de son père, Louis-Alexandre Bernard, de sa mère, Marie-Madeleine Mauger, de son aïeul, Charles Bernard, et de son bisaïeul Louis.

Les fiefs énumérés dans l'inscription étaient épars sur le territoire de la paroisse de Neufmoutier. Celui qu'on nommait *Essergants* ou *le Sergent* est connu dès le règne de saint Louis.

MDXC.

NEUFMOUTIER. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEU ET SAINT-GILLES.

1661.

CY GIST DAMOISELLE MARIE LE
PICARD, VIVÃTE FẼME DE GRATIẼ
CAPRONNIER ESCVYER SIEVR DE
LA FORTELLE [1], L'VN DES GARDES
DV CORPS DV ROY, ET SEIG^R. DE
NEVFMONSTIER [2] EN PARTIE LAQ^LE.
EST DECEDEÉ LE X^E. AVRIL M. VI^C.
LXI. AAGEÉ DE XLII. ANS.

Priez Dieu pour Son Ame.

Marbre noir [3]. — Haut. 0^m,24; larg. 0^m,43.

Plaque de marbre ajustée dans un encadrement de pierre qui est orné de moulures et des initiales P. P.

Marie Le Picard descendait de Clérembauld Le Picard et d'Étiennette de Pailhard [4]. Ce fut elle qui apporta en dot à son mari une portion de la seigneurie de Neufmoutier.

[1] Ancien fief du territoire de Neufmoutier.

[2] On disait autrefois *monstier* aussi bien que *moutier*.

[3] Paroi du chœur, côté de l'évangile.

[4] Voy. ci-dessus n° MDLXXXVII.

MDXCI.

NEUFMOUTIER. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEU ET SAINT-GILLES.

1726.

D O M

Misericordias Domini
in æternum cantabo. ps. 88[1].

CY GIST MES.IRE JULES DE GRAUEL, EN SON UIUANT CHE.ER, SEU.UR [2] DE MARLY PRES METZ ET EN PARTIE DE CETTE PAROISSE : CONSEILL.ER DES CONSEILS PRIUÉZ DE SA MAJESTÉ ET CI DEUANT SON ENUOIÉ EXTRAORDINAIRE PRES DES CANTONS SUISSES : À TREUES A̕ [3] COLOGNE EN BRANDEBOURG : ET EN POLOGNE · LE QUEL EST DECEDÉ Á BELLEÛVË [4] LE 15. D'OCTOBRE 1726. AGÉ DE SOIXANTE ET ONZE ANS, NEUF MOIS ET UINGT CINQ IOURS.

JL ÉTOIT FILS DE MES.IRE ROBERT DE GRAUEL CONSEILLER D'ÉTAT, AMBASSADEUR EXT.RE EN SUISSE MORT Á SOLEURE LE 29 DE JUIN 1684. ET DE DAME HENRIETTE DE UILLIERS CETTE PIERRE A ETE POSEÉ PAR LA PIETÉ DE DAME MARIE THERESE BERNARD SON EPOUSE : QUI A FONDÉ POUR LE REPOS DE SON AME DEUX MESSES BASSES, QUI SE DIRONT DANS CETTE EGLISE L'UNE LE 20. DE JANUIER : ET L'AUTRE LE · 15 · D'OCTOBRE, DE CHAQUE ANNEÉ Á PERPETUITE.

Requiescat in pace amen

Pierre [5]. — Long. 0m,95; larg. 0m,60.

[1] Verset 1.

[2] *Sic.*

[3] Les accents ne sont pas toujours régulièrement disposés.

[4] *Sic.* Le château de Bellevue était situé près de Neufmoutier, mais sur le territoire du diocèse de Meaux.

[5] Paroi du chœur, côté de l'évangile.

Filet d'encadrement; au-dessus du texte, une petite croix et des larmes; au-dessous, entre deux palmes, sur un cartouche, un écusson écartelé, aux premier et quatrième quartiers, d'une ancre avec un chef chargé de trois besans; aux second et troisième, d'un vol; couronne de marquis; casque à panaches, posé de face.

Jules de Gravel figure avec le titre de marquis de Marly[1], dans les listes de diplomates français[2], comme envoyé extraordinaire en Suisse en 1684, près l'électeur de Cologne, en 1685, près l'électeur de Brandebourg, en 1688. Son père Robert, dit le chevalier de Gravel, avait exercé les mêmes fonctions dans les cours électorales de l'Empire, en 1656, 1657, 1664, 1666, 1667, et auprès des cantons suisses, de 1676 à 1684.

Marie-Thérèse Bernard, veuve de Jules de Gravel, appartenait à la famille des seigneurs de Neufmoutier, dont nous avons rapporté les épitaphes et la filiation.

[1] Ancien département de la Moselle, arrondissement de Metz. — [2] Annuaire de la Société de l'histoire de France pour l'année 1848.

MDXCII.

NEUFMOUTIER. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEU ET SAINT-GILLES.

1787.

✠ LAN 1787 IAI ETE BENITE PAR M^RE FRANCOIS
SEMENT CVRE DE CE LIEV ET NOMMEE DENISE
PAR M^SRE DES MINIERES ECVYER SGR DORVAVX ET
DE S^T DENIS DV LONGESSARD ET PAR NOBLE DEMOISELLE
DENISE FORESTIER DE S^TE OPPORTVNNE DAME DES
MINIERES PIERRE GATINEL TRESORIER
IEAN CONARE FECIT [1]

Cloche [2].

Rien n'indique dans l'inscription que la cloche ait été fondue pour l'église de Neufmoutier. Les seigneuries dont elle relate les noms n'appartiennent pas à cette paroisse ni à la contrée environnante. Le *Dictionnaire des communes de France* place Orvaux et les Minières dans le département de l'Eure, arrondissement d'Évreux.

[1] Fondeur dont nous n'avons pas encore rencontré le nom. — [2] Diam. 0m,68.

MDXCIII.

FAVIÈRES-EN-BRIE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1634.

CY GIST PIERRE LE MAISTRE VIVANT
ESCVYER SIEVR DE LA PIERRE ET
L'VN DES GARDES DV CORPS DV ROY
DECEDÉ LE MECREDY XV.ME MARS M :
VIC XXX IIII. AGÉ DE SOIXANTE ET
TROIS ANS OV ENVIRON. LEQVEL
PLEIN DE PIETÉ ET DE DEVOTION A
FONDÉ EN LEGLIZE DE CEANS VN OBIT
POVR LE REPOS DE SON AME ET DE
SES PARENS ET AMIS TRESPASSEZ

Priez Dieu pour luy

Marbre noir. — Haut. 0m,53; larg. 0m,38.

Deux établissements monastiques, dont l'origine remontait au XIIe siècle, existaient autrefois sur le territoire de Favières, l'abbaye d'Hermières, de l'ordre de Prémontré[1], et le prieuré de Saint-Ouen, de l'ordre de Saint-Benoît. Les églises et les cloîtres ont cédé leur place à des maisons de plaisance et à des plantations. De l'église abbatiale, nous avons encore vu çà et là quelques chapiteaux du XIIIe siècle, des moulures, des fûts de colonnettes, mais pas le moindre fragment d'inscriptions ou de dalles funéraires. L'église paroissiale est un édifice de structure commune, dépourvu de caractère. Elle possède un petit

[1] *Hermeriæ.* Détails historiques; épitaphes d'abbés. Voy. *Gallia christ.* t. VII, col. 939-943. Lebeuf, *op. cit.* t. XIV, p. 241-255. Vingt-deux stalles du XVIe siècle, provenant de l'abbaye, ont été employées à garnir le chœur de l'église d'Ozouer-la-Ferrière, même doyenné.

reliquaire du XIIIe siècle en vermeil, renfermant une parcelle de la sainte croix.

Un carrelage en terre cuite couvre le sol. Les inscriptions conservées sont fixées sur les murs. L'épitaphe du garde du corps Pierre Le Maistre se trouve dans la chapelle de la Vierge, qui occupe les deux dernières travées du bas côté méridional. Au-dessus du texte, un écusson à un chevron accompagné de deux étoiles en chef et d'un quadrupède, peut-être une biche, en pointe; casque fermé, tourné à dextre et paré de lambrequins; à l'extrémité inférieure, deux os en sautoir et une tête de mort couronnée de laurier.

MDXCIV.

FAVIÈRES-EN-BRIE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1768.

BENEFICENTIÆ

DD. JACOBI MICHEL

S. ET R.[1] VICENNARUM CAPELLÆ PRÆCENTORIS

EX ABBATIS [2] COMMENDATARII HERMERIARUM

VIRI

DIVINIS AC LITTERIS DOCTI

PII PROBI FRUGI

QUI

SEMPER ET ULTRA MORTEM

ALMUS

PAUPERES NOSTROS

CXX lb REDDITUAL' OLOGRAPHICE REFICIT [3]

VI. NONAS JULII MDCCLXVI

PATRONI PROMERENTISSIMI

FLEBILITER MEMOR

HUJUS PASTOR ECCLESIÆ

D. D. D. L. M.[4]

M D CC LXVIII KAL' JULII

Marbre noir. — Haut. $1^{m},27$; larg. $0^{m},80$.

[1] *Sanctæ et regalis*... (Voy. ci-dessus nº DCCCLXXXIX.)

[2] *Ex-abbé*, ancien abbé. La liste donnée dans le *Gallia christiana* s'arrête au trente-septième abbé, Charles-Étienne Fresson, qui siégeait encore en 1741, et qui fut probablement le prédécesseur immédiat de Jacques Michel.

[3] *Sic*, lisez *refecit*.

[4] *Dat, donat, dedicat lubens merito.*

Inscription ajustée dans la boiserie moderne du chœur, du côté de l'évangile, en mémoire de la donation de 120 livres de rente aux pauvres de la paroisse de Favières, insérée dans le testament olographe de Jean Michel, précenteur de la Sainte-Chapelle de Vincennes, ancien abbé d'Hermières[1]. On a gratté les trois pièces[2] de l'écusson gravé sur un cartouche, entre deux palmes, au-dessus du texte; mais on a épargné les accessoires, deux masses, ou peut-être deux falots, une mitre, une crosse et une tête d'ange.

[1] Voy. le numéro qui précède. — [2] Les traces qui en restent semblent indiquer trois mufles de lion.

MDXCV.

FAVIÈRES-EN-BRIE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1773.

BENEFICENTIÆ

D. D. FRANCISCI MARIÆ *PEIRENC DE MORAS*

QUI

MARCHIO DE GROSBOIS[1], DE S · PRIEST, DE S · ETIENE EN FOREZ &

EX TOPARCHA DE CHAMPROSE[2], DE MANDEGNS[3], &C

REGNI MINISTER

SEMPER

RELIGIONE, PERITIA, HUMANITATE

DECORUS

DIEM SUPREMUM OBIENS OLOGRAPHICE PAUPERIBUS NOSTRIS

DUCENTAS LIBRAS REDDITUALES

EROGAVIT · 3 · JUNII 1771.

LAUDANTE ET EXULTANTE

[4]

GRATITUDINIS

ÆTERNUM MONUMENTUM

DANT · DONANT · DEDICANT

FAVERIANI[5]

1773

Marbre noir. — Haut. 1^{m},27; larg. 0^{m},80.

[1] Voy. ci-dessus n° MDXLIX.

[2] Ancien château, situé sur la paroisse des Chapelles, résidence ordinaire du défunt.

[3] *Sic.* Lisez *Mandegris;* c'est le nom d'une ancienne seigneurie de la paroisse de Favières.

[4] Un intervalle resté vide; sens incomplet.

[5] Les habitants de Favières.

L'inscription qui rappelle la libéralité du marquis Peirenc de Moras envers les pauvres est placée dans les mêmes conditions que celle de l'abbé d'Hermières, et pareillement décorée d'armoiries. Couronne composée de fleurons et de perles; pour supports, deux licornes dont le corps se termine par des enroulements; écusson de gueules à la bande d'or, accompagnée, de chaque côté, de sept petites baies de même [1].

Successivement maître des requêtes, intendant de Riom et du Hainaut, et contrôleur général des finances, François-Marie Peirenc de Moras fut nommé ministre secrétaire d'État au département de la marine, en 1756; il mourut en 1771, à l'âge de cinquante-trois ans.

[1] Peut-être des *mûres*, armes parlantes?

MDXCVI.

FAVIÈRES-EN-BRIE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1739.

✠ LAN 1739 IAY ETE BENITE PAR M^RE IACQVES ARNOVX PRIEVR
CVRE DE S^T MARTIN DE FAVIERES NOMMEE FRANCOISE CHARLOTTE
PAR M^RE FRANCOIS PEIRENC DE MORAS [1] CHEVALIER CONSEILLER
DV ROY EN SA COVR DV PARLEMENT MARQVIS DE S^T PRIEST
SEIGNEVR DE FAVIERES MANDEGRIS CHAMPROSE [2] ET AVTRES
LIEVX ET PVISSANTE DAME CHARLOTTE FRANCOISE DE
SCORION EPOVSE DE HAVT ET PVISSANT SG^R IEAN BAPTISTE
GASTON DE FAVCON DE RIS COMTE DE CHARLEVAL SG^R DE
CHAVVRY LA PLANCHETTE ET AVTRES LIEVX
ANTOINE BOVFFLERT CHARGE PAR PROCVRATION DES AFFAIRES DE LA
DITE EGLISE

JEAN BEARDY MARGVILLIER
LOVIS GAVDIVEAV MA FAIT [3]

Cloche [4].

[1] Les généalogies publiées dans les ouvrages spéciaux sont incomplètes à l'égard de cette famille; elles ne nous apprennent pas quel degré de parenté unissait le conseiller au ministre de la marine. (Voy. le numéro qui précède.) — [2] Voy. pour ces seigneuries le n° MDXCV.

[3] Voy. ci-dessus n° MDLXXV.

[4] Diam. 0^m,91.

MDXCVII.

OZOUER-LA-FERRIÈRE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1501.



Pierre. — Haut. $0^{m},81$; larg. $0^{m},63$.

Cy devant gist en ceste eglise
ung tres notable homme deglise

En son vivant cure estoit
de ceste place cy adroit

Et par lespace de vingt ans
en avoit joy ledit temps
De son nom pour venir affin [1]
sapelloit marin gosselin
de ses biens pour devote entente
a fonde deux messes de rente
Pour chacun an les percevoir
par les marguilliers du manoir
Sur unze quartiers de terre
quil a donnez en ceste terre
Dont sept quartiers tres bien tenant
aux heritiers feu Jehan marchant
Dun bout aboutissant pour voir [2]
au chemin de brye a auzouer [3]
Dautre bout par tres grant pensee [4]
Joignant les prez de la viee
Item de terre ung autre arpent
dont cy apres est le tenant
A loys benoist dune part
aux hoirs vivien dautre part
Aux hoirs mectoier dung bout
de brye a auzouer dautre bout
Et pour en estre plus asseur
ou lieu dit fontaine du seur [5]
Lesdites messes celebrees
en ceste eglise deux Jornees
Dont lune cest le lendemain
du grand sainct Jaques [6] pour certain
Lautre messe quon faille pas [7]
la veille de sainct mathias [8]
lan mil cinq cens et ung pour vray
et dix septiesme Jor de may
[9] trespassa fut mis soubz lame [10]
priez a dieu quil ait son ame

Le texte original est tellement embarrassé d'abréviations qu'une transcription nous a paru nécessaire. Dans la partie supérieure de la pierre, on voit, en gravure au trait, le curé défunt, en surplis à longues manches invoquant la Vierge. Saint Pierre, le patron de la paroisse, assiste son client et porte une énorme clef sur l'épaule droite. La Vierge, assise en une grande chaise à bras et dossier, tient sur ses genoux le divin enfant, qui est complétement nu et qui regarde Marin Gosselin en portant la main droite vers son cœur.

L'abbé Lebeuf a vu ce monument et le désigne ainsi [11] : « Il y a dans « la nef, du côté septentrional, proche la chaire à prêcher, l'épitaphe

[1] *Pour venir à fin.*

[2] *Pour vrai.*

[3] De Brie-Comte-Robert à Ozouer.

[4] Les mots de ce vers sont très-lisibles; ils ne me satisfont cependant pas.

[5] *Fontaine du soir?*

[6] Saint Jacques le Majeur, 25 juillet.

[7] *Qu'on n'y manque pas.*

[8] Saint Mathias, 24 février.

[9] A ce vers il manque une syllabe. Il faudrait soit *trespassa et fut mis sous lame*, soit *trespassa fut mis sous la lame.*

[10] *Lame*, tombe de pierre ou de métal.

[11] *Op. cit.* t. XIV, p. 259.

« d'un curé, en vers français, gravée en petites lettres gothiques, et « qui pourrait être curieuse; mais l'humidité qui règne de ce côté-là « l'a tellement couverte de mousse qu'on ne peut presque plus la lire. » La pierre a été depuis tirée de l'église et employée au dallage du bassin de la fontaine communale. Il fallait peut-être cette circonstance pour la nettoyer et pour en rendre l'inscription parfaitement lisible. Nous avons cependant insisté pour qu'elle fût réintégrée à la place qui lui appartient.

L'église n'offre aucun intérêt; il y reste seulement quelques traces d'une construction du XIII[e] siècle.

MDXCVIII.

OZOUER-LA-FERRIÈRE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1645.

VENERABLE ET DISCRETTE PERSŌNE M^{RE} LOVYS
DE COVRCELLES VĪV.[1] CVRÉ DE LEGLISE PARRO
CHIALLE DOZOVER EN BRIE CHĀTRE ET CHANOINE
DE NRĒ DAME DESTAMPES[2] ET PBRĒ CHAPPELAIN DE
LORATOIRE DV ROY SE RECONOISSANT REDEVABLE
A LA IVSTICE DE DIEV SPECIALEMENT POVR LES
MĀQVEMENS QVIL PEVT AVOIR FAIT EN LA CHARGE
PASTORALE DE LA D̄. EGLISE QVE DIEV LVY AVOIT
CŌMISE ET P^{R}. Y SATISFAIRE AVCVNEMENT SE CON
FIANT A LA MISERICORDE DE DIEV QVIL NE DENIE IAMAIS
AVX PECHEVRS PENITENS A DONNÉ AV S^{R}. CVRÉ DICELLE
EGLISE PRESENT ET A SES SVCCESS^{RS} CINQ^{TE} LIVRES DE
RENTE PO^{R}. DIRE OV FĒ DIRE PAR VN PBRĒ CAPABLE
LE CATHECHISME TOVS LES DIMANCHES APRES VESPR'
AFIN DINSTRUIRE LA IEVNESSE DV D̄. LIEV ET POVR
12 MESSES BASSES DE REQVIEM QVI SERONT DITES
EN LA MESME EGLĒ TOVS LES PREMIERS LVNDIS
DE CHACV̄ MOIS OV AVTRE IO^{R}. PLVS PROCHAĪ LE
TOVT A PERPETVITÉ PO^{R}. LE REPOS DE LAME DV D̄.
DEFFV̄T PLVS A LAISSÉ A LA FABRIQ̄. DE LA D̄ EGLĒ
LA SOE' DE TROIS CENS LIVRES PO^{R}. VNE FOIS PAIÉ
QVI SERA EMPLOIÉ SELŌ QVIL EST PORTÉ PAR SON
TESTAM^{T}. FAIT ET PASSÉ PAR D^{T}. CHARLET ET VAVLTIER
N^{RES} AV CHLĒT DE PARIS LE PREM^{R}. IO^{R}. DAOUST' 1645.

Pascite qui in vobis est gregem dei nō turpis Lucri
gratia sed voluntarie VT cum apparuerit princeps
pastorum percipiatis īmarcessibilem gloriæ coronā.
I. Petri 5[3].

Pierre.

[1] *Vivant.*

[2] Remarquable monument des XIIe et XIIIe siècles, conservé comme une des églises paroissiales de la ville d'Étampes. Le chapitre de Notre-Dame, dont la fondation est attribuée au roi Robert, se composait d'un chantre et de dix chanoines. Il faisait partie du diocèse de Sens.

[3] Première épître de saint Pierre, ch. V, v. 2, 4. Le texte est ici légèrement modifié.

Il ne reste plus aucune inscription funéraire dans l'église d'Ozouer. Il semble qu'on en ait fait la recherche pour leur assigner un emploi profane; elles ont servi à la construction de la fontaine du village. Le souvenir de la donation du curé Louis de Courcelles méritait un meilleur sort. L'établissement d'un catéchisme dominical, auquel il avait généreusement pourvu, était une œuvre éminemment utile et morale. Le style de l'inscription a de la noblesse; il rappelle la facture de certaines épitaphes de Port-Royal.

A côté de l'inscription de Louis de Courcelles, il s'en trouve une autre, aujourd'hui incomplète, qui fut consacrée par dame Geneviève Parfait, épouse d'un trésorier receveur général et payeur des rentes, et par messire Nicolas Parfait, à la mémoire de leur père, Jean Parfait, chevalier, gentilhomme de la maison de la reine Marie-Thérèse d'Autriche[1], dont il fut particulièrement estimé. Il mourut âgé de soixante-dix ans, le 29 mai 1708, et fut inhumé auprès de Geneviève Mallet, sa femme. On vante sa piété sans affectation, la droiture de son cœur et ses manières pleines de franchise.

Enfin, le peu qui subsiste d'une autre inscription constate une constitution de 100 livres de rente assignée sur le domaine de l'archevêché de Paris à Ozouer[2], avec le consentement du cardinal de Noailles, en exécution du testament d'un sieur de Laistre, maître de la chambre aux deniers, qui avait institué son légataire universel messire Antoine Dorsanne, official, chantre et chanoine de l'église métropolitaine de Notre-Dame[3].

[1] Femme du roi Louis XIV.

[2] La seigneurie d'Ozouer appartenait anciennement à l'abbaye de Saint-Maur; elle passa aux évêques de Paris, substitués aux droits des abbés, à l'époque de la sécularisation du monastère.

[3] Voy. ci-dessus, t. I, p. 55; t. III, p. 574-576.

MDXCIX.

OZOUER-LA-FERRIÈRE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1779.

LAN 1779 IAI ETE NOMMEE FRANCOISE AUGUSTINE PAR MRE
IACQUES DUVAL DESPREMENIL CHEVALIER ANCIEN AVOCAT
DU ROY AU CHATELET CONSEILLER AU PARLEMENT & DAME
FRANCOISE AUGUSTINE DE SENTUARY EPOUSE DE MRE
IACQVES DE THILORIER CHEVALIER CER DU ROY
EN TOUS SES CONSEILS MAITRE DES REQUESTES
ORDINAIRE DE SON HOTEL ET BENITE PAR MRE FS DUFOUR
CURE DE CE LIEU

J B ROBERT[1] & I P BRUTEL & F ROBERT MONT FAITE
LOUIS MARGUILLIER EN CHARGE
P CUVILLIER GREFFIER
I P COLOMBE SINDIC G C PARVY PR FISCAL

Cloche[2].

Jean-Jacques Duval d'Éprémesnil, né à Pondichéry en 1746, magistrat distingué par son savoir et par son éloquence, avocat général au Châtelet en 1766, conseiller au parlement de Paris en 1775, joua un rôle considérable dans la lutte soutenue par le parlement contre l'exagération des prérogatives royales. Il paya de l'exil son esprit d'indépendance. Député de la noblesse aux États généraux de 1789, il défendit avec un sincère dévouement la cause de la monarchie. Au mois d'avril 1794, le tribunal révolutionnaire l'envoya à l'échafaud. Sa seconde femme, Françoise-Augustine de Sanctuary, veuve de messire Jacques Thilorier, subit le même sort, peu de temps après[3].

[1] Les Robert, voy. ci-dessus n° MDXIII. Le nom de I. P. Brutel ne s'est pas rencontré jusqu'ici. — [2] Diam. 0m,81. — [3] Michaud, *Biogr. univ.*

MDC.

LÉSIGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-YON.

1567.

CY GIST NOBLE HOMME IEHAN DE LORDEAU ESCVYER SIEVR DE LA ROCHE EN FOREZ, CAPP^NE POVR LE ROY

SVR LES MERS DE PONANT, ET DV LEVANT, LEQVEL DECEDA LE XV. IOVR DAOVST MIL V^C LXVII PRIEZ PO^R LVY[1]

Pierre. — Long. 1^m,90; larg. 0^m,92.

L'église est un élégant édifice, tout voûté en pierre, reconstruit au commencement du xvie siècle; façade décorée de sculptures en style de la renaissance; à l'intérieur, boiseries du même temps; quelques restes de vitraux.

Le maréchal d'Ancre et le connétable de Luynes ont successivement possédé le château, dont il reste encore une portion considérable, revêtue de deux rangs de pilastres.

La tombe de Jean de Lordeau est placée au milieu du chœur de l'église, sous le lutrin. L'effigie ne subsiste plus qu'en partie; l'épitaphe a été martelée. Le dessin de ce monument se trouve dans un des volumes de la collection de Gaignières, qui sont devenus la propriété de la bibliothèque Bodléienne, à Oxford[2]. C'est là que nous avons pu prendre une copie de l'inscription qui nous a permis de suivre sur la pierre les traces des caractères, de compter les mots et d'en apprécier la valeur. Arceau en plein cintre, avec deux pilastres doriques pour supports; effigie en armure, avec l'épée et la dague, la tête appuyée sur un coussin, les mains jointes, la barbe en pointe; cotte

[1] La reproduction de cette courte épitaphe dans le livre de l'abbé Lebeuf (t. XIV, p. 267) ne contient pas moins de trois inexactitudes : *vénérable* au lieu de *noble*, *Jehan Lordereau* pour *Jehan de Lordeau*, 1500 au lieu de 1567. De notre part, ce n'est pas une critique envieuse, c'est un appel à l'indulgence pour nous-même.

[2] T. XV, églises de la Brie.

d'armes, taillée en dalmatique; un lévrier sous les pieds. Les armoiries, répétées à l'entablement de l'architecture, sur le devant de la cotte d'armes et sur les épaules, présentent un chevron chargé de trois croisettes, accompagné en chef de trois étoiles, et en pointe d'une main droite fermée.

MDCI.

LÉSIGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-YON.

1735.

✝ LAN 1735 IAI ETE BENITE PAR DOM PHILIPPES
OGIER PRESTRE PRIEVR DES CHANOINES REGVLIERS
DE CETTE ABBAYE ROYALLE DE NOTRE DAME
DHYVERNEAVX ET NOMMEE CHARLOTTE PAR S^R^
CHARLES BEAVNEZ M^E^ ECRIVAIN IVRE EXPERT A
PARIS ET PAR.................................
....
IACOBVS ET LVDOVICVS GAVDIVEAV CONFLAVERVNT
ME[1].

Cloche[2].

La cloche, aujourd'hui posée dans la tour de l'église de Lésigny, provient de l'ancienne abbaye d'Hiverneau, fondée au XIIe siècle, sur le territoire de la paroisse, pour des chanoines réguliers[3]. Ce monastère n'a jamais eu qu'une médiocre importance. Une grande ferme s'est installée sur ses ruines. On m'a montré trois ou quatre arceaux en ogive, quelques amorces de voûtes et une salle du XIIIe siècle qu'une file de colonnes partageait en deux nefs. Je n'ai pu me procurer aucun renseignement sur les dalles funéraires de l'église, dont plusieurs sont énumérées dans l'histoire du diocèse de Paris[4].

A la suite de l'inscription de la cloche, un écusson, accompagné de deux palmes, d'une mitre et d'une crosse, présente la figure de la Vierge, patronne de l'ancienne église abbatiale, debout sur un croissant.

[1] Voy. ci-dessus n° MDXCVI.

[2] Diam. 0^m^,78.

[3] *Gall. christ.* t. VII, col. 849-851.

[4] T. XIV, p. 274-298.

MDCII.

SUCY-EN-BRIE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

xvie siècle.

Les margilliers[1] de loeuure z fabricque de sucy en brye Sōt
tenuz et obligez faire dire chāter et celebrer en lad̄ eglise Por
le salut et Remede de lame de.... fille Marguerite de liure
bourgeoise de paris et de ses parens et amys a tousiours p̄ chn̄e
sepmaine vne basse messe le vendredi la faire tinter deux
fois Et a la troisiesme fois ..... a bransle dune cloche seu
lement Et por ce faire qu.....er aornemēs calice et vng
cierge ardant sur lautel durāt lad̄ messe et paier au vicaire
ou chappelain qui la dira ...... solz tourn̄ Et aussi de faire chāter
z celebrer par chūn an ..... vng seruice complet.....
sōt vigilles laudes cōmandaces z trois haultes messes auec
libera deuāt limage du Crucefix fournir de deux cierges sur
lautel durāt lesd̄' trois messes sonner les deux premieres fois
vng seruice a deux cloches z la troisiesme fois a trois fournir
dornemēs z de toutes aut̄s choses qui y sont necessaires Et de
bailler aux gens degl̄e ce quil ap̄tiendra por led̄ seruice Et
cōmencer au bout de lan courant a p̄eil ior de vendredi q̄ sera
dicte lad̄' basse messe Moiennāt donaon̄ p̄ lad̄' deliure fete ausd̄'
m̄guilliers dune piece de t̄re.....lsaye conten̄ cinq arpens ou
enuirō en laq̄lle y a plusieurs...... assise ou troner[2] dud̄' sucy ou
lieud̄'[3] la piece des p̄...ens..... tendat de villeneufue a ....āi

[1] *Sic.* — [2] *Territoire, terroir.* — [3] *Au lieu dit.*

Et aboutissāt aux heritiers Mapault[1] et par bas au ℞u Ainsi q̄ le tout apt[2] p̄ ꝯtract de ce fait pardeūat Adrian arragon z francois p..... nots ou chlet de pis .... x le xxxe io^r de decembre

Pierre. — Long. 0^m,85; larg. 0^m,64.

Un clocher de la fin du XIIe siècle, un chœur élégamment construit au milieu du siècle suivant, et une nef sans caractère, composent l'église de Sucy.

L'inscription qui devait conserver le souvenir des fondations de Marguerite de Livre a été sciée en deux dans le sens de sa longueur. Les deux moitiés sont au presbytère, l'une servant d'appui à la fenêtre de la cuisine, l'autre de seuil à la porte d'une buanderie. Quelques lettres, cinq ou six, manquent au centre de chaque ligne; quelques autres, en très-petit nombre, aux extrémités. Nous n'avons restitué que celles dont le rétablissement nous paraissait incontestable. Le contrat de fondation fut passé le 30 décembre d'une année dont le chiffre a disparu. Le style et la forme des caractères indiquent le milieu du XVIe siècle.

[1] *Masparault.* Une demoiselle de Masparault possédait, en 1569, la terre de Grand-Val, dépendant de Sucy. (Lebeuf, *op. cit.* t. XIV, p. 316.) La seigneurie de Chenevières-sur-Marne appartenait à cette même famille dont les membres exercèrent diverses fonctions, soit à la cour, soit dans la magistrature. (*Ibid.* p. 377-378.) Voyez aussi un Jean-Jacques de Masparault ci-dessus, t. III, p. 131.

[2] *Apparaît.*

MDCIII.

SUCY-EN-BRIE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1610.

Maistre Mathieu Poupart en son viuant grand
Vicaire[1] en leglise Nre Dame de Paris & Curé de
legle de ceans a donné a lad Eglise & fabrice de
ceans son calice auec les deux burettes le tout darget
doré & la somme de soixante liures tournois dargent
pour vne fois payé a la charge que les Marguilliers
de lad egle present & aduenir seront tenus appe
tuité fe dire & chanter a haulte vois tous les
dimanches et festes solenelles de l'année sans aulcun
ne excepter & mesme le 10r de Pasques Incontinat
lofferte de la grand Messe vn depfodis auec les oraisos
deus cui pprium deus qui Inter apostolicos &
fidelium[2], & pour estre participant aux prieres
qui se font Iournellement en lad eglise & aussy
seront tenus & obligées lesd Marguilliers faire
dire vn seruice tout les ans a perpetuité sauoir
vigilles a neuf leçons recommendaces & la Messe
des trespassez a tel iour que ledict Curé est
decedé ainsy quil est escript en son testamet
& en laccord faict par lesdictz Marguilliers auec
Me. Iehan Poupart excecuteur dud testament
le tout pour le salut de lame dudit deffunct
& de ses parens & amys trespassez lequel est
decedé le huictiesme iour de Iuillet mil
six cens et dix ·

Priez dieu pour son Ame

Pierre. — Long. 0m,87; larg. 0m,60.

[1] Les grands vicaires de Notre-Dame de Paris étaient au nombre de six, à la collation du chapitre.

[2] Prières pour les morts dont nous avons déjà fait mention.

Simple table de pierre, arrondie au sommet, retirée de l'église et déposée dans l'ancien cimetière.

Le curé Mathieu Poupart confia l'exécution de son testament à Jean Poupart, probablement son neveu, dont la tombe existe à quelques lieues de Sucy, dans la petite église de Boissise-la-Bertrand, près de Melun. Jean Poupart faisait partie, comme Mathieu, du clergé de Notre-Dame de Paris, mais à un rang inférieur; il était chapelain de Saint-Jean et de la Madeleine; il était aussi pourvu de la cure de Boissise. Un enfant au maillot (un poupard) est gravé sur l'écusson qui accompagne son épitaphe.

MDCIV.

SUCY-EN-BRIE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1632.

LAN MIL · SIX · CENS · TRENTE · DEVX ·
LA NEF · DE · CESTE · EGLISE · A · ESTÉ · LAN
BRICÉ · DES · BIENFAICTE · E CHARITEZ
DE M GABRIEL · TOVRNEVR · MARE-
CHAL · DES · LOGIS · DE · LA · PETITE
ESCVRIE · DV · ROY · EMBLEVR · DE · SES
HAQVENEZ [1] · ET · GRVYER [2] · ET · GARDE
MARTEAV [3] · DE LA · FORESTE · DE ·
LIVRY · BONDIE [4] · ET · DE · IACQVELINE
OLIN · SA · FEMME · PRIEZ DIEV · POR EVX

Le lambris dont Gabriel Tourneur et sa femme Jacqueline Olin avaient fait les frais se trouve depuis longtemps recouvert d'une voûte de plâtre. L'inscription qui fixe la date de la confection de cette charpente est tracée au pinceau sur le mur occidental de la nef.

[1] Dresseur, conducteur des chevaux de cérémonie du roi. Voy. ci-dessus, t. II, p. 351. On se servait spécialement du mot *haquenée* pour désigner une cavale de médiocre taille, facile à monter, qui allait ordinairement l'amble.

La haquenée du gobelet portait, dans une valise, du linge, du pain, des confitures, du fruit, et le couvert du dîner et du souper du roi.

Il y avait deux conducteurs de la haquenée du gobelet, à titre d'office, servant par quartier.

[2] Officier chargé de la répression des délits forestiers, qu'il jugeait en première instance.

[3] Officier établi dans chaque maîtrise particulière des eaux et forêts, pour garder le marteau qui servait à marquer les arbres destinés à être abattus dans les forêts du roi. Il devait vaquer en personne au martelage, et ne pouvait se dessaisir de son marteau, à moins d'empêchement légitime.

[4] *Livry, Bondy,* forêts contiguës. (Ancien doyenné de Chelles.)

MDCV.

SUCY-EN-BRIE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1662.

LES MARGVILLIERS PRESAT ET ADVE-
NIR DE CESTE EGLIZE SEROT TENV
FAIRE CELLEBRERE PAR CHACVN AN À
PERPETVITTÉ LE LADEMAIN DES FES-
TES DE TOVSSAINS VN SERVICE DE 3.
MESSE HAVLTE AVEC VIGILLE RECO-
MADACE ET LES ORAISO ACCOVTVMÉÉ
PO^R. LE SALVT DE LAME DE DEFFVNTE
HONORABLE FAME LOVISE DE LA
CORNE LORS DE SO DECES VEFVE DE
FRANÇOIS PAIEN BOVRGEOIS DE PARIS
DECEDDÉÉ EN SA MAISON DE SVCY LE
PREMIER NOVENBRE 1660. QVY A DONÉ
A LAD^TE. EGLIZE LA SOME DE 800. LIVRE^S
A QVOY A ESTÉ SATISFAICT PAR IEAN DE
S^r DE St OLIVE
LA CORNE LIEV^T. ET MAIOR DV REGIMA
DE CAVALERYE DE M^R. LE CONTE DE
GVICHE[1] PO^R. LE SERVICE DV ROY EXC-
CVTEVR DE SO TESTAMAT COME CE CO-
TIENT LACTE DE CE FAIT AV BVREAV DE
CESTE EGLIZE RECEV PAR LE S^R. PREVOS
DE CE LIEV EN LA PRESACE DES SIEVR^S

[1] Antoine III de Gramont, duc de Gramont, élevé en 1641 à la dignité de maréchal de France, s'était d'abord illustré sous le titre de comte de Guiche. Il avait donné son nom à un régiment de cavalerie, dont le commandement lui fut confié en 1635. (Pinard, *Chronol. hist. et milit.* t. II, p. 517.)

CVRÉ PROCVREVR FISCAL ET À BITĀS[1]
LE 15E IOR DE IANVIER 1662. CONTENĀS
LES CHARGE ESQVELZ LES DICT
MARGVILLIERS SONT TENVT[2]

Priez Dieu Pour Elle

Pierre. — Long. $1^m,80$; larg. $0^m,67$.

Filet d'encadrement; au-dessous du texte, une tête de squelette et deux ossements liés en sautoir.

Au milieu de quelques dalles réunies devant l'entrée du chœur, on lisait l'épitaphe de Pierre Passavant, écuyer, maréchal des logis du roi et prévôt de Sucy, mort à l'âge de soixante-sept ans, le 11 mars 1666; elle a disparu de l'église. Ce fut ce Pierre Passavant qui reçut, en sa qualité de prévôt, l'acte de fondation de Louise de la Corne.

La cloche paroissiale, du poids de 3,000 kilogrammes, date aussi du XVIIe siècle. L'inscription qu'elle portait a été soigneusement limée à l'époque de la suppression des priviléges et titres nobiliaires. On n'a épargné que le millésime de 1638.

[1] *Habitants.* — [2] *Sic* pour cette faute de grammaire et pour toutes celles qui précèdent.

MDCVI.

BOISSY-SAINT-LÉGER. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LÉGER.

XIIIe siècle.

ICI : GIST : MARION : QVI :

FV FILLE : IEHĀ : FLORI : QI : TRESPASSA : LĀ : DE GRACE : M............

.......ENDREDI : APRES : L

A SEĪT : IEHĀ : BAVTITRE[1] : PRIES : POR : LI E POR TOTES AVTRES AMES

Pierre. — Long. 1m,57; larg. 0m,68.

L'épitaphe de Marion, gravée en beaux caractères de la fin du XIIIe siècle, fait le tour de la dalle funéraire entre deux filets parallèles. La conservation en serait complète, si la fracture d'un angle n'en avait par malechance emporté le millésime. Un fleuron marque la fin de l'inscription au lieu d'un signe de ponctuation ordinaire. Cinq petites croix tracées sur la pierre nous prouvent qu'elle a servi de table d'autel. Aucune apparence d'effigie ni d'encadrement d'architecture.

L'église de Boissy a été rebâtie au commencement du XVIe siècle; sa voûte, de forme ogivale, en charpente, repose sur des consoles de bois où sont sculptés des marmousets de style grotesque. L'abbé Lebeuf fait mention de deux inscriptions du XVIe siècle, que nous avons inutilement cherchées et qui se retrouveront peut-être quelque jour derrière les boiseries modernes dont les murs sont revêtus.

[1] *Baptiste.*

MDCVII.

BOISSY-SAINT-LÉGER. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LÉGER.

1725.

ICY
REPOSE · LE · CORPS
DE · DAMOISELLE · MA-
RGVERITE · LE · SOVR
EPOVSE · DV · S^R. JEAN ·
FRANÇOIS · SUDAN · CAPI-
TAINE · DU · CHATEAU · DE ·
GROSBOIS · DECEDEE · LE
2 · SEPTEMBRE · 1725 · AGEE
DE · 37 · ANS · DANS · DES ·
SENTIMENS · DE · CHARITE ·

PRIEZ · DIEU · POUR · ELLE ·

Pierre. — Long. 2^m,80; larg. 0^m,95.

Encadrement arrondi à ses deux extrémités; larmes, têtes de squelettes; ossements disposés en sautoir.

Le château de Grosbois, dont le mari de la défunte était capitaine, dépend de la paroisse de Boissy. C'est un édifice considérable, en briques et en pierres, construit au XVIIe siècle par le duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX[1]. Les peintures historiques et les inscriptions sentencieuses dont ce prince l'avait décoré n'existent plus.

[1] Voy. ci-dessus, p. 331.

MDCVIII.

BOISSY-SAINT-LÉGER. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LÉGER.

1739.

D. O. M.

PAR TESTAMENT ET CODICILE
DE DEFUNTE DAMOISELLE MARIE
LE NOIR FILLE MAJEURE A ETÉ
FONDÉE UNE MESSE BASSE A
PERPETUITÉ DANS L'EGLISE DE
BOISSY S.T LEGER, LES S.RS CHARLE
CLAUDE DE LAHAY HUISSIER
PRISEUR AU CHÂTELET DE PARIS
ET FRANÇOIS MARIE CHAUTARD
CAISSIER GRAL DE LA REGIE ET
VENTE DES DOMAINES ET OCTROIS
DU ROYAUME SES EXECUTEURS
TESTAMENTAIRES EN ONT PASSÉ
L'ACTE PAR DEVANT M.E PERRET
NOTAIRE A PARIS LE 16.E JOUR DE
DECEMBRE 1739. AVEC LES S.RS CURÉ
ET MARGUILLIERS DU D'. BOISSY
LA D.TE MESSE SERA SONNÉE ET
CELEBRÉE TOUS LES JOURS DE
LANNÉE.

Requiescat in pace.

Pierre. — Long. 1m,50; larg. 0m,65.

Simple dalle qui a servi longtemps de recouvrement à un des contre-forts de l'église. Fondation d'une messe quotidienne. Les exécuteurs testamentaires de la donatrice appartenaient à la bourgeoisie de Paris. La communauté des huissiers priseurs, dont faisait partie Charles-Claude de Lahaye, se composait d'environ cent vingt membres; elle avait son bureau dans la cour du Grand-Châtelet. La fonction principale de ces officiers consistait à faire l'appréciation des meubles mis en vente publique.

ANCIEN DOYENNÉ DE LAGNY.

Le doyenné de Lagny, à l'orient de Paris, était compris entre ceux de Chelles et du Vieux-Corbeil. La petite ville à laquelle il devait son nom renfermait quelques monuments dignes d'intérêt, entre autres une abbaye de Bénédictins. On ne comptait pas plus de trente-sept paroisses dans cette circonscription.

*Champigny-sur-Marne (Seine).
*Chenevières-sur-Marne (Seine-et-Oise).
*Amboile (*id.*).
La Queue-en-Brie (Seine-et-Marne)[1].
*Combeaux (*id.*).
Berchères (*id.*)[2].
*Ponteaux (*id.*).
*Roissy-en-Brie (*id.*).
*Pontcarré (*id.*).
*Émerainville (*id.*).
Beaubourg (*id.*)[3].
Croissy-en-Brie (*id.*)[4].
*Villeneuve-Saint-Denis (Seine-et-Marne).
*Jossigny (*id.*).
*Sarris (*id.*).
*Chanteloup (*id.*).
*Chessy (*id.*).
*Montévrin (*id.*).
Saint-Denis-du-Port (*id.*)[5].
*Lagny (*id.*).
*Saint-Thibaud-des-Vignes (*id.*).
*Gouverne (*id.*).
*Conches (*id.*).
*Bussy-Saint-Martin (*id.*).
*Bussy-Saint-Georges (*id.*).
*Guermante (Seine-et-Marne).
*Collégien (*id.*).
Saint-Germain-des-Noyers[6] (*id.*).
*Torcy (*id.*).
Noisiel (*id.*)[7].
*Lognes (*id.*).
Champs (*id.*)[8].
*Gournay-sur-Marne (*id.*).
*Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise).
*Villiers-sur-Marne (*id.*).
*Bry-sur-Marne (Seine).
*Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).

[1] Église en partie du XIII[e] siècle, du titre de Saint-Nicolas. Les inscriptions et tombes indiquées par l'abbé Lebeuf n'existent plus. On ne rencontre que des fragments sans valeur aucune et en très-petit nombre.

[2] Église du titre de Saint-Pierre-ès-liens, reconstruite en 1737, et depuis entièrement détruite.

[3] Église, dédiée à sainte Marie-Madeleine; il n'en reste aucun vestige.

[4] Église placée sous le patronage de saint Marcel (de Châlons); reconstruite tout récemment.

[5] Église de Saint-Denis, disparue.

[6] L'église, qui avait pour patron saint Germain (de Paris), a été démolie.

[7] Église, dédiée à saint Médard, rebâtie au XVII[e] siècle; elle n'existe plus.

[8] Église du titre des saints Marcellin et Pierre, reconstruite à la fin du XVII[e] siècle.

MDCIX.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SATURNIN.

1545.

les Marguilliers de leuure et fabriq̄ de leſglē de ceās ſont tenus z
obligez de faire dire chāter et celeb̄ en ladē eſglē par chacun an a
touſiours p̄petuellt̄ pour lame de deffunct Roch cheuallier en ſon
viuant bourgeois de p̄is. 4 haultes meſſes a diacre et ſoubz diacre
leſquelles ſont chantees lune le dernier ferier de paſqēs[1] une aultre
le dernier ferier de p̄tecoſte[2] la tierce le xxve Jor de ſeptembre
et lautre la derniere feſte de noel[3] et a chacune deſdās 4 haultes
Meſſes dire vigilles recomādaces et les oraiſōs acouſtumees
Et auec ce faire dire ē icelle eſgle et a tōſiours p̄ptuellt̄ vne baſſe
meſſe de requiē p̄ chacun vēdrediz en lan et por ce faire donners
et fornir le luminaire caliſes ornemēs pain vin et aultr̄ choſes a ce
Requiſes z neceſſaires et faire ſon̄er a chacune deſd' 4 haultes meſſes
les cloches de lad' eſglē a braſle[4] pour inciter les gens a y venir et
couppeter[5] lune deſd' cloches quāt on viendra dire lad' baſſe meſſe
de requiē le tout Moyennāt la ſome de iiiic l t que leſd' Marguillrs
ont Receu et depuis employe au prouffict de ladicte euure
lequel amploy ne pourra aucunemēt eſtre Rembourſe auſdictz
marguillrs p̄ eulx ne leurs ſucceſſeurs cedde aultremēt mis hors
des mains de lad' euure pour quelque occaſion que ce ſoit et ou
deffault p̄ leſd' marguillrs ou leurs ſucceſſeurs d̄tenir les choſe deſſuſd'
pourōt leſd' heritiers dud' deffunct Roch cheuallier trāformer lad'

[1-2] La dernière férie de Pâques et de la Pentecôte, c'est-à-dire le samedi qui suit chacune de ces deux solennités.

[3] Le jour des Saints-Innocents.

[4] Mettre les cloches en branle, en mouvement complet.

[5] Tinter, sonner par coups séparés en agitant le battant seul.

some ou eploy soit quil soit e heritaiges ou retes en aultres lieux z
ainsi quilz verrot estre bon le tout suyuat la close testamentaire
dudict deffunct Roch chevallier de ce faisant mention en date
du lundy viiie Jour de feburier Mil cinq cens quarente cinq

Signe sannegrain et mussart notaires
laquelle de clause lesd' marguilliers
ont accepte por eulx et leurs
successeurs au prouffict
de lade esgle. Priez dieu
pour lame de luy. ~

Jehan gas Marguillier

Pierre. — Long. 0^m,90; larg. 0^m,65.

L'église est un petit édifice assez complet de la première moitié du xiiie siècle, pourvu de colonnes, de chapiteaux à feuillages, de galeries et de voûtes à clefs historiées.

L'acte de fondation de Roch Chevallier, bourgeois de Paris, se lit sur une pierre engagée dans le dallage du bas côté méridional, près de l'entrée de la sacristie. Pour assurer la célébration de quatre messes hautes par an et d'une messe basse par semaine, le fondateur voulut que le montant de son legs fût employé de manière à ne pouvoir être jamais ni remboursé ni cédé; il chargeait, en cas d'inexécution de cette clause, ses héritiers de veiller au remploi qui leur semblerait le plus avantageux.

L'usure de la pierre rend difficile la lecture du texte. L'espace non rempli par les sept dernières lignes est occupé, d'un côté, par un saint Roch à qui l'ange et le chien tiennent, suivant l'usage, fidèle compagnie; de l'autre, par un écusson à une tête de licorne, avec un chef chargé de trois demi-vols.

MDCX.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SATURNIN.

1781.

DANS LE CIMETIERE DE CETTE PAROISSE
REPOSE LE CORPS DE D^LLE M. J. F. DUHAMEL
AGÉE DE 62 ANS DÉCEDÉÈ LE 28 MAY 1780. LA
QUELLE AYANT TOUJOURS ÉDIFIÉ PAR SA PIETÉ
ET SES BONNES ŒUVRES, ENVERS LES PAUVRE^S
A PAR SON TESTAMENT LAISSE[1] UNE SOMME
DE 8000# DONT 7000# POUR LES PAUVRES,
ET 1000# POUR LA FABRIQUE DE CETTE PAROISSE,
CETTE SOMME A ETÉ EMPLOYÉE A LACQUISI-
TION DE 448# DE RENTE POUR LES PAUVRES
ET 68# AUSSI DE RENTE POUR LA FABRIQUE PAR
DEUX CONTRATS PASSÉS DEVANT M^E DOSNE
NO^RE A PARIS LE 30. 9BRE 1781. A LA CHARGE
PAR LA FABRIQUE DE FAIRE DIRE A PERPETUITE
EN CETTE EGLISE LE 28 MAY DE CHACUNE
ANNÉE UN SERVICE POUR LE REPOS DE SON AME

PLUS ELLE A DONNÉ A L'ECOLE DES FILLES
DE CETTE PAROISSE, UNE RENTE SUR LES AYDES
ET GABELLES DE 63# PAR ANNÉE DONT LES AR-
RERAGES SERONT TOUCHÉS PAR LES MAITRESSE^S
D'ECOLE A LA CHARGE DE FAIRE DIRE PAR
LEURS ENFANS TOUS LES JOURS A LA FIN DE
LA MESSE UN DEPROFUNDIS AVEC L'ORAISON POUR
LE REPOS DE SON AME. PAR LA DELIBERATION DE
..........S^R CURÉ ET HABI^S DE CETTE PAR^SE

Pierre. — Long. 0^m,92; larg. 0^m,65.

[1] Omission de l'accent.

Simple dalle qui se trouve, comme celle qui précède, auprès de la sacristie. Il manque quelques lettres au commencement de la dernière ligne. Les trois rentes, dont la demoiselle Duhamel avait si judicieusement réglé la répartition, s'élevaient à une somme annuelle de 579 livres. La donatrice ne réclamait en retour qu'un service à célébrer par an et un *de profundis* à réciter chaque jour par des enfants. Un semblable legs ne présentait rien d'onéreux pour la paroisse. La modestie des conditions ne faisait que mieux ressortir le prix du bienfait.

Nous n'avons rien pu tirer de quelques autres dalles dispersées dans l'église, tant elles sont aujourd'hui oblitérées. Nous en avons remarqué une qui paraît au moins des premières années du XIVe siècle. Une autre, de très-grandes dimensions, vers la porte de la nef, date du XVIIe siècle; l'inscription a été martelée; un personnage y était figuré, vêtu d'un justaucorps, d'un petit manteau et de culottes courtes.

L'abbé Lebeuf a cité l'épitaphe, qui était placée dans le chœur sur la sépulture de Bernard de Saint-Jean, baron de Pointis, chef d'escadre des armées navales, célèbre par ses exploits et surtout par la prise de Carthagène[1], mort au château de Champigny, le 24 avril 1707. Ce monument a été supprimé.

[1] Carthagène, ville du royaume de Grenade, dans l'Amérique méridionale, entrepôt des richesses du Pérou, bombardée et prise au mois de mai 1697.

MDCXI.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SATURNIN.

XVIII[e] siècle.

✚ LAN 17.. IAY ETE NOMMEE MARIE ELIZABETH
PAR TRES HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR M.RE HENRY
FRANCOIS DE PAULE[1] LE FEVRE DORMESSON CHEVALIER
CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS MAITRE DES
REQUESTES ORDINAIRE DE SON HOSTEL FILS DE HAUT &
PUISSANT SEIGNEUR MARIE FRANCOIS DE PAULE LE
FEVRE DORMESSON CHEVALIER MARQUIS DORMESSON[2]
SEIGNEUR DORMESSON ET AUTRES LIEUX CONSEILLER
DETAT ORDINAIRE & AUX CONSEILS ROYAUX DES FINANCES
ET DU COMMERCE INTENDANT DES FINANCES ET CONSEILLER
DHONNEUR AU PARLEMENT DE PARIS & DE H & P DAME
ANNE LOUISE DU TILLET & PAR HAUTE ET PUISSANTE DAME
MARIE ELISABETH BOCHART[3] DAME DE CHAMPIGNY DE NOROY
ET DE POINCY[4] VEUVE DE HAUT & PUISSANT S.GR CHARLES
VALENTIN DE LASTRE COMTE DE NEUVILLE DAYETTE BARON
DE BAUSART
SIMONNOT NOUS A FAITE[5]
SATHURNIN NICOLAS CHENET ET NICOLAS LANGLOIS
MARGUILLIER BERNARD PROCUREUR FISCAL
LOUIS PIGE.. SINDIC & ESTIENNE PAQUIER MARG.RS

Cloche.

[1] Prénom adopté dans la famille des Le Fèvre d'Ormesson, en mémoire du lien de parenté qui les unissait à la famille du saint fondateur des Minimes. (Voy. ci-après, n° MDCXVI.) Henri-François Le Fèvre, né en 1751, fut conseiller au parlement de Paris, puis intendant des finances.

[2] La terre d'Amboile érigée en marquisat, sous le nom d'Ormesson, en faveur de Marie-François de Paule Le Fèvre. Ce personnage, né en 1710, mort en 1775, appartenait à une illustre famille de robe, connue depuis le XV[e] siècle. Il possédait la baronnie de la Queue et les seigneuries d'Ormesson, d'Amboile, de Noiseau et de Chenevières. Il avait épousé, en 1740, Anne-Louise du Tillet, fille de Jean-Baptiste-Charles du Tillet, président en la seconde chambre des enquêtes au parlement de Paris.

[3] Jean Bochart, maître des requêtes, était seigneur de Champigny en 1573. (Lebeuf, *op. cit.* t. XIV, p. 366.) Marie-Élisabeth était fille de Charles Bochart, seigneur desdits lieux, commandeur de Saint-Louis, capitaine de vaisseau, gouverneur de la Martinique, mort en 1754. (De la Chesnaye-Desbois.)

[4] Village de l'arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne).

[5] Voyez ci-dessus, n° MDLXXIV.

MDCXII.

CHENEVIÈRES-SUR-MARNE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1464.

Cy gist Jehan [gaubart] m[archant] et Jehāne
sa fēme le quel trespassa lan · cccc xxxiii et lad' Jehāne lan · cccc lxiiij
. . . . . fait faire lad' tumbe M
charles gaubart leur filz dieu ait lame deux Amen ·

Pierre. — Long. 1m,90; larg. 0m,90.

Dalle que nous avions vue d'abord au seuil de la porte de la nef et qui a été relevée depuis sur le mur occidental. Elle est maintenant fort usée; médaillons aux quatre angles; effigies des deux époux, les mains jointes; le mari vêtu d'une longue cotte très-simple. Il n'existe pas d'encadrement d'architecture; mais on remarque, près de la tête de Jean Gaubart, à droite, un marteau, à gauche, des tenailles, insignes d'une profession qui pouvait être celle de charpentier.

L'église de Chenevières date de la première moitié du XIIIe siècle; elle possède des colonnes, des chapiteaux à feuillage, des consoles et des clefs de voûtes historiées; nous ne l'avons pas cependant trouvée digne des éloges que lui décerne l'abbé Lebeuf[1].

[1] Tome XIV, p. 371 et suiv.

MDCXIII.

CHENEVIÈRES-SUR-MARNE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1552.

Fuit sine unguibus leo Qui nunc Iacet
Altum sepultus Impotem p̄mas[1] cave

(Ici est la figure, aujourd'hui très-effacée, d'un lion couché.)

Nil mihi vel aetas oberūt vel secula quippe
Qui latuj obscurus non secus ac lateo[2]
obiit die · 27ª. Augustj
Anno Dn̄i · 1552 ·

Pierre. — Long. 1m,32; larg. 0m,85.

Dalle autrefois placée à l'entrée du chœur; on l'a relevée, pour la conserver, sur la muraille méridionale de l'église. L'épitaphe se divise en deux parties, la première, composée de deux lignes, au sommet de la pierre: la seconde, à l'autre extrémité. Entre ces deux parties, un lion couché, somnolent, inoffensif. Aux deux angles inférieurs, deux médaillons qui contiennent chacun une tête d'ange. Les médaillons des angles supérieurs ont été rognés. Nous n'avons pas rencontré d'autre exemple d'une dalle funéraire où la figure d'un animal se trouve ainsi substituée à celle du défunt.

« Il n'y a point de nom dans cette épitaphe, dit l'abbé Lebeuf; mais « on sait qu'elle est d'un Mre Pierre de Lion, qui possédait beaucoup « d'héritages à Chenevières. Il existe des titres de ce temps-là conservés

[1] *Premas.* Tout inoffensif qu'il soit, garde-toi de le molester.

[2] J'ai vécu obscur; je ne cesse pas de l'être; l'âge, le temps, ne me feront ni bien ni mal.

« dans le lieu, dans lesquels il ne prend aucune qualité. Il y a grande « apparence qu'il descendait des collatéraux d'un Pierre du[1] Lion, prieur « de Chenevières, qu'on trouve dans le catalogue des seigneurs français « qui allèrent à la guerre au secours du roi Philippe le Bel. Il y a « encore aujourd'hui des habitants de la Queue, village voisin, qui « portent le même nom. »

[1] *Sic.*

MDCXIV.

CHENEVIÈRES-SUR-MARNE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1576.



Cy giſt le corps de honorable home Jehan Pelletier en ſon viuant P̄uoſt[1] de cheueniere ſur marne

[1] *Prévôt.*

lequel trespassa le xxve Jour de decembre
Mil v^c lxxv Et Jehanne maquereau Jadis sa fame laquelle trespassa le [1]. . . . .
pries dieu pour eux pater noster et ave maria

Pierre. — Long. 1^m,70; larg. 0^m,80.

Dalle relevée sur le mur occidental de la nef. Deux arceaux en plein cintre qui reposent sur deux consoles, avec une retombée médiane en clef pendante; au-dessus, le millésime de 1576, date de la confection de la tombe, et trophée mortuaire composé d'une tête de squelette, d'une pelle, d'une pioche et autres attributs. Les deux époux se regardent et semblent faire un mouvement l'un vers l'autre; ils ont les mains jointes; le mari vêtu d'une cotte qui s'arrête un peu au-dessus des genoux, et laisse voir des chausses bouffantes; tête nue, visage imberbe, manches à poignets plissés, ceinture, petit manteau à col relevé jeté sur les épaules, grands bas collants, chaussure en pointe; la femme en longue robe, très-simple, coiffe de veuve, ceinture à laquelle s'ajuste un chapelet. Aux pieds du père, à sa gauche, un enfant au maillot, sans doute un fils unique; aux pieds de la mère, six jeunes filles à genoux, vêtues de robes et coiffées de capelines.

[1] Date non complétée.

MDCXV.

CHENEVIÈRES-SUR-MARNE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1755.

✠ LAN 1755 IAY ETE BENITE PAR HAUT & PUISSANT
SEIGNEUR M^RE HENRI FRANCOIS DE PAULE LE FEVRE
DORMESSON [1] CHAN^E DE LEGLISE DE PARIS ABBE
COMMEND^RE DE BOLBONNE [2] EN PRESENCE DE F^RE
NICOLAS DIDIER CHAN^E PREMONTRE PRIEUR CURE
DE CHENEVIERES [3] ET NOMMEE MARIE CATHERINE
PAR HAUT & PUISSANT SEIGNEUR MARIE FRANCOIS
DE PAULE LE FEVRE DORMESSON SEIGNEUR DE
CHENEVIERES ET AUTRES LIEUX CONSEILLER DETAT
INTENDANT DES FINANCES ET PAR HAUTE ET
PUISSANTE DAME M^DE CATHERINE DE LA BOURDONNAYE
EPOUSE DE HAUT ET PUISSANT SEIG^R M^RE HENRI
FRANCOIS DE PAULE LE FEVRE DORMESSON [4] SEIGN^R
DAMBOILLE NOISEAU BARON DE LA QUEUE ET AUTRES
LIEUX [5]

PIERRE CHAPERONET IACQUES CHESNARD MARG^ERS.
IEAN GAUDIVEAU MA FAIT [6].

Cloche.

[1] Docteur de Sorbonne, 6e fils de Henri-François de Paule, baron de la Queue, etc., intendant des finances, qui avait épousé en 1705 Catherine de la Bourdonnaye, fille de Yves-Marie de la Bourdonnaye, seigneur de Cottyon, maître des requêtes, intendant de Guyenne, puis d'Orléans. Il était frère de Marie-François et oncle d'un second Henri-François, dont il a été ci-dessus fait mention, n° MDCXI. Né en 1724, il mourut en 1776.

[2] Bolbonne, monastère de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Mirepoix, fondé vers 1129. (*Gall. christ.* t. XIII, col. 288-298.) Henri d'Ormesson en fut le 48e abbé, de 1748 à 1776.

[3] Le prieuré de Chenevières dépendait de l'abbaye d'Hiverneau. Voy. ci-dessus, p. 414.

[4] Père et mère de l'abbé de Bolbonne et du conseiller d'État.

[5] *Noiseau, la Queue,* voy. ci-dess. p. 180 et 425.

[6] Voy. ci-dessus, n° MDCI, p. 414.

MDCXVI.

AMBOILE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1708.

PARDEVANT les [1] Conseillers du Roy Notaires Gardenottes au Chlet
de paris soussignez fut present M^{RE} Antoine François de Paule le
Fevre D'ormesson Seig^R Ducheré [2] et autres lieux Con^{ER} du Roy en ses
Conseils Maitre des Requestes ordinaire de son Hôtel Intendant de
justice police et finances en la Generalité de soissons etant a Paris
rüe des Blanmanteaux [3] Paroisse S^T mederic [4] lequel desirant contribuer
a l'Entretien et logement d'un maitre d'Ecolle dans la paroisse
Damboille po^R aider au service divin qui se dit et celebre en lad'.
paroisse et po^R linstruction et Education des pauvres Jeunes
Enfans de lun et de lautre sexe de la ditte paroisse et desirant
aussi contribuer au soulagement des pauvres dIcelle paroisse led'. Seig^R
D'ormesson a par ces presentes donné et donne par donation faite en-
tre vifs pure simple et Irrevocable en la meilleure forme que don-
nation puisse valloir a M^{RE} Henry François de paule le Fevre
D'ormesson Chevalier Seig^R D'amboille et de noiseau [5] baron de la
queüe [6] et autres terres Con^{ER} du Roy en ses conseils Maitre
des requestes ordinaire de son hôtel demeurant a Paris sud'.
rüe des blanmanteaux et paroisse S^T Mederic et a Ceux qui seront
Apres luy seig^R dud'. amboille ce acceptans par led'. Seig^R D'ormesson
en sad'. qualité de Seig^R dud'. amboille tant pour luy que pour ceux
qui seront apres luy Seig^R dud'. amboille a ce present DEUX CENT
SOIXANTE et DOUSE LIVRES QUATORSE SOLS SIX DENIERS de
rente qui ont ete Constituez par les Reverends peres Prieur
chanoines regulier de Sainte Croix de la Bretonnerie [7]
a paris a deffunt M^{RE} Jean Chaillou prestre docteur de Sorbonne
par Contract passé devant de S^T Jean Et Bobusse Not^{RES} a Paris
le vingt quatre Novembre Mil six cent quatrevingt neuf

[1] Dans cette longue inscription, les majuscules sont quelquefois douteuses.

[2] Il fallait écrire *du Cheray*.

[3] Cette rue devait son nom au prieuré de Notre-Dame des Blancs-Manteaux. (Voy. t. I, p. 381.) Les d'Ormesson habitèrent un peu plus tard l'hôtel de Mayenne, qui existe encore rue Saint-Antoine, près de l'ancien monastère de la Visitation.

[4] Voy. t. I, p. 207.

[5-6] Voy. ci-dessus, pages 180 et 425.

[7] Ancien prieuré. (Voy. t. I, p. 394.)

MOYEÑANT LA SOM̅E DE SIX MIL LIVRES QUI EST A RAISON DU DENIER VINGT DEUX ET QUI APPARTIENNENT AUD'. SEIG^{R}. D'ORMESSON INTENDANT DE SOISSON COMME LEGATAIRE UNIVERSEL DUD'. SIEUR ABBÉ CHAILLOUX POUR ETRE LES ARRERAGES OU REVENÜS DE LAD'. RENTE TOUCHEZ ET RECÜS PAR LED'. SEIG^{R}. D'AMBOILLE ET SES SUSCESSEURS A PERPETUITÉ SUR LEURS SIMPLE QUITTANCES ET ETRE PAR EUX EMPLOYEZ A LENTRETIEN ET LOGEMENT D'UN MAÎTRE D'ECOLLE EN LAD'. PAROISSE QUI Y SERA CONTINUÉ A PERPETUITÉ POUR AIDER AU SERVICE DIVIN DE LEGLISE ET PO^{R}. LINSTRUCTION ET EDUCATION DES PAUVRES JEUNES ENFANS DE LUN ET DE LAUTRE SEXE DE LA DITTE PAROISSE ET LE SURPLUS EMPLOYÉ ET DISTRIBUÉ ANNUELLEMENT PAR LEDIT SEIG^{R}. D'AMBOILLE ET CEUX QUI SERONT APRES LUY SEIG^{R}. DE LA DITTE PAROISSE SELON ET AINSY Q'UILS LE JUGERONT APROPOS SANS QUILS SOIENT TENUS D'EN RENDRE AUCUN COMPTE A QUI QUE CE SOIT ET SANS AUSSY QUILS PUISSENT EMPLOYER LESDITS ARRERAGES OU REVENUS A AUCUN AUTRE USAGE ET LEQUEL MAITRE D'ECOLLE SERA TENU DE DIRE AVEC SES ECOLIERS UN *Deprofundis* AVEC LORAISON TOUS LES DIMANCHES DE LA̅NÉE A LISUE DE LA MESSE PAROISSIALLE A LINTENTION DUD'. SEIG^{R}. D'ORMESSON DONATEUR A COMMENCER POUR LA PREMIERE FOIS LE DIMANCHE SEPT OCTOBRE PROCHAIN SERA CONTINUÉ DE DIMANCHE EN DIMANCHE APERPETUITÉ ET AU CAS DE REMBOURSEMEN^{T} DE LAD'. RENTE DE DEUX CENT SOIXANTE ET DOUZE LIVRE QUATORZE SOLS SIX DENIERS IL SERA TOUCHÉ PAR LE DIT SEIG^{R}. DAMBOILLE OU CEUX QUI EN SERONT APRES LUY SEIG^{R}. ET SUR LEURS QUITTANCES POUR ETRE A LINSTANT EMPLOYÉ EN AQUISITION DE FON D'HERITAGE OU REN^{TE} AINSY QU^{ILS}. LE TROUVERONT APROPOS DONT LES REVENUS OU ARRERAGES SERONT EMPLOYEZ SELON ET AINSY QUILS EST CY DESSUS EXPLIQUÉ ET DANS LES QUITTANCES DE REMBOURSEMENT QUI SERONT DONNÉE IL SERA FAIT MENTION DUDIT EMPLOY ET DANS LES CONTRATS DACQUISITION QUI SERONT FAITS IL SERA FAIT MENTION QUE LES DENI^{ERS}. PROVIENNENT DE LA PRESENTE DONATION AFFIN DEN PERPETUER LEXECUTION ET SERA CONTINUÉ DE RACHAPT EN RACHAPT ET DE REMPLOY EN REMPLOY A PERPETUITÉ FAIT ET PASSÉ A PARIS EN LA DEMEURE DUD'. SEIG^{R}. D'ORMESSON DONATEUR LAN MIL SEPT CENT HUIT LE SEIZIEME JOUR DE SEPTEMBRE AVANT MIDY ET ONT SIGNÉ LA MINUTTE DES PRESENTES DEUMEURÉE A RICHARD LUN DES NOTAIRES SOUSSIGNEZ. ~

Requiescat in pace.

Marbre noir. — Haut. 1^{m},25; larg. 0^{m},80.

Petite église reconstruite sous le règne de Louis XV; quelques boiseries élégamment sculptées lui servent de décoration. La terre d'Amboile passa par mariage, du temps de Louis XIII, dans la famille des Le Fèvre, seigneurs d'Ormesson, fief de la paroisse d'Épinay-sur-Seine, dont le nom s'est substitué peu à peu à celui d'Amboile. C'est aujourd'hui sous le nom d'Ormesson qu'Amboile figure sur les cartes géographiques et dans les nomenclatures officielles. Le château, composé de cinq pavillons en briques et en pierres, date du règne de Henri IV.

La longue inscription[1] que nous venons de rapporter peut se résumer en quelques lignes. Jean Chaillou, prêtre et docteur de Sorbonne, avait placé en rente chez les chanoines réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie, à Paris, une somme de 6,000#, produisant, au denier 22, un revenu annuel de 272# 14s 6d, qu'il laissa en mourant à son légataire universel, Antoine-François de Paule Le Fèvre d'Ormesson, intendant de la généralité de Soissons[2]. Ce personnage ne crut pas pouvoir faire un meilleur usage du montant de la donation que de le transmettre au seigneur d'Amboile, son neveu, pour qu'elle fût employée à l'entretien et au logement d'un maître d'école, chargé d'aider au service divin de l'église paroissiale, et d'instruire les enfants pauvres des deux sexes. Encore un témoignage de la sollicitude des anciens seigneurs pour l'instruction du peuple placé sous leur tutelle; au lieu de lui apprendre des droits douteux, on lui enseignait des devoirs certains.

[1] Sur la paroi de la nef, à main droite. Texte sans accessoires.

[2] Il avait exercé les mêmes fonctions à Rouen et en Auvergne. Il mourut en 1712, le 21 février, laissant une juste réputation de probité et de charité.

MDCXVII.

AMBOILE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1722.

CY GÎT DANS LA NEF DE CETTE EGLISE D'AMBOILLE,
LE CORPS DE FEU Mᴱ CLAUDE HIBOUT PROCᴿ FISCAL, ET
FERMIER DE MONSEIGNEUR D'ORMESSON CONᴱᴿ D'ETAT
ET JNTENDANT DES FINANCES, SEIGᴿ DUD'. AMBOILLE, ET
AUSTRS[1], LIEUX, LEQᴸ HIBOUT ET NICOLLE FRANSSEQUIN
SA FEMME, A PRESENT SA VEUVE, Pᴿ L'ATTACHEMENT, ET
DEVOTION QU'ILS ONT EU Pᴿ LAD'. EGLISE, LUY ONT FAIT
UN LEGT[2] PAR LEUR TESTAMENT RECEU PAR LE Sᴿ
PARAVIS, CURÉ DUD'. AMBOILLE ᴸᴱ 16ᴱ JANVIER 1721.
DEPOSÉ ÉS MAINS DU Sᴿ DE ROSNY NOᴿᴱ ROYAL AUD'.
LIEU LE 21. DUD'. MOIS DE LA SOMME DE 800# Pᴿ FAIRE
FONDATION DE 30# DE RENTE COMME IL SE VOIT PAR
LE CONTRAT PASSÉ DEVANT LED'. DE ROSNY NOᴿᴱ LE 13ᴱ
JUILLET AUD'. AN DESQᴸᴱˢ 800# A ESTÉ FAIT EMPLOY EN
FOND ACCEPTÉ PAR LAD'. EGLISE PAR AUTRE CONTRAᵀ
PASSÉ DEVANT LED'. Sᴿ DE ROSNY NOᴿᴱ LE 9ᴱ AOUST
1722. LED'. LEGT FAIT A LA CHARGE PAR LED'. Sᴿ CURÉ
ET MARGᴱᴿˢ DE FAIRE DIRE ET CLEBRER[3] A PERPETUITÉ
DANS CETTE EGLISE UNE MESSE BASSE DU Sᵀ SACREMENT
TOUS LES Pᴱᴿˢ JEUDIS DE CHAQUE MOIS PLUS UN SALUT
TOUS LES Pᴱᴿˢ DIMANCHES DE CHAQUE MOIS AVEC
EXPOSITION DU Sᵀ CYBOIRE, ET LES PRIERES SUIVANTES,
ô salutaris hostia[4]; LANTIENNE, *ô sacrum; le*
magnificat Domine non secundum[5], *et*

[1–2–3] *Sic* pour ces incorrections et pour les autres.

[4] La strophe qui se chante à l'élévation.

[5] *Domine, non secundum,* etc., prière pour implorer miséricorde.

loraison, LANTIENNE DE LA VIERGE *beatam*
me dicent[1], OU LANTIENNE DU TEMS, ET AVANT LA
BENEDICTION *Avé Verum*[2] *et un deprofundis,*
A LA FIN LE TOUT ANNUELLEMENT AINSY QU'IL
S'EST PRATIQUÉ DU VIVANT DU DEFFUNT 6. ANS
AVANT SON DECÉS ARRIVÉ LE 17^{E} DE JANVIER
1721.

Priez pour le Repos de son ame

Marbre noir[3]. — Haut. 1^{m},00; larg. 0^{m},60.

Au-dessus du texte, ossements croisés en sautoir, tête de mort accompagnée de bandelettes et couronnée de laurier.

Claude Hibout était à la fois procureur fiscal de la seigneurie d'Amboile et fermier de Marie-François de Paule d'Ormesson, intendant des finances[4]. Ses fondations attestent sa dévotion envers le saint sacrement. Sa veuve, Nicolle Franssequin, qui partageait les sentiments du défunt et qui voulait s'y associer, ajouta, en 1723, au don des 30# de rente celui d'un font baptismal, sculpté en pierre, qui existe encore et sur la base duquel on lit ce qui suit :

CES FOND ONT ESTE POSEE
PAR LES SOINS DE M^{R} DE
PARAVIS CURE ET DU
VIVANT DE LAD. VEUVE
HIBOU.
1723.

[1] Verset 3 du cantique de la Vierge, *Magnificat.*

[2] Chant de la première station de l'office du saint sacrement. — [3] Sur la paroi de la nef, à main gauche.

[4] Voy. ci-dessus, n° MDCXVI.

MDCXVIII.

AMBOILE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1712.

✠ LAN 1712 IAY ESTE BENISTE PAR M^E^ LOVIS
DE LA BRVIERE CVRE DAMBOILLE ET IAY
ESTE NOMMEE ANTHOINETTE CATHERINE
PAR MESSIRE ANTHOINE DE LA BRVIERE [1]
CHEV^ER^ SEIG^R^ DHOMME ET AVTRES LIEVX
CON^ER^ DESTAT ORD^RE^ ET DHONNEVR AV
PARLEMENT ET PAR MADAME CATHERINE DE
LA BOVRDONNAYE [2] ESPOVSE DE MESSIRE
HENRY FRANCOIS DE PAVLE LE FEVRE
DORMESSON SEIG^R^ DORMESSON AMBOILLE
LA QVEVE NOISEAV ET DES BORDES
MONTLAVET [3] CON^ER^ DV ROY EN SES CON^LS^
ET MAITRE DES REQVESTES ORD^RE^ DE SON
HOSTEL
MICHEL MEZERE MARGVILLIER EN CHARGE
ALPIN LE GVAY [4]

Cloche.

[1] Une famille noble de ce nom, originaire de Picardie, portait *d'azur au lion d'or accompagné de trois mouchetures d'hermines de sable.* Des boiseries, que nous ne pouvions songer à déplacer, nous ont empêché de reconnaître si ces armoiries étaient aussi celles des La Bruière inhumés à Saint-Nicolas-des-Champs. (Voyez t. I, p. 238.)

[2] Voy. ci-dessus, n° MDCXV.

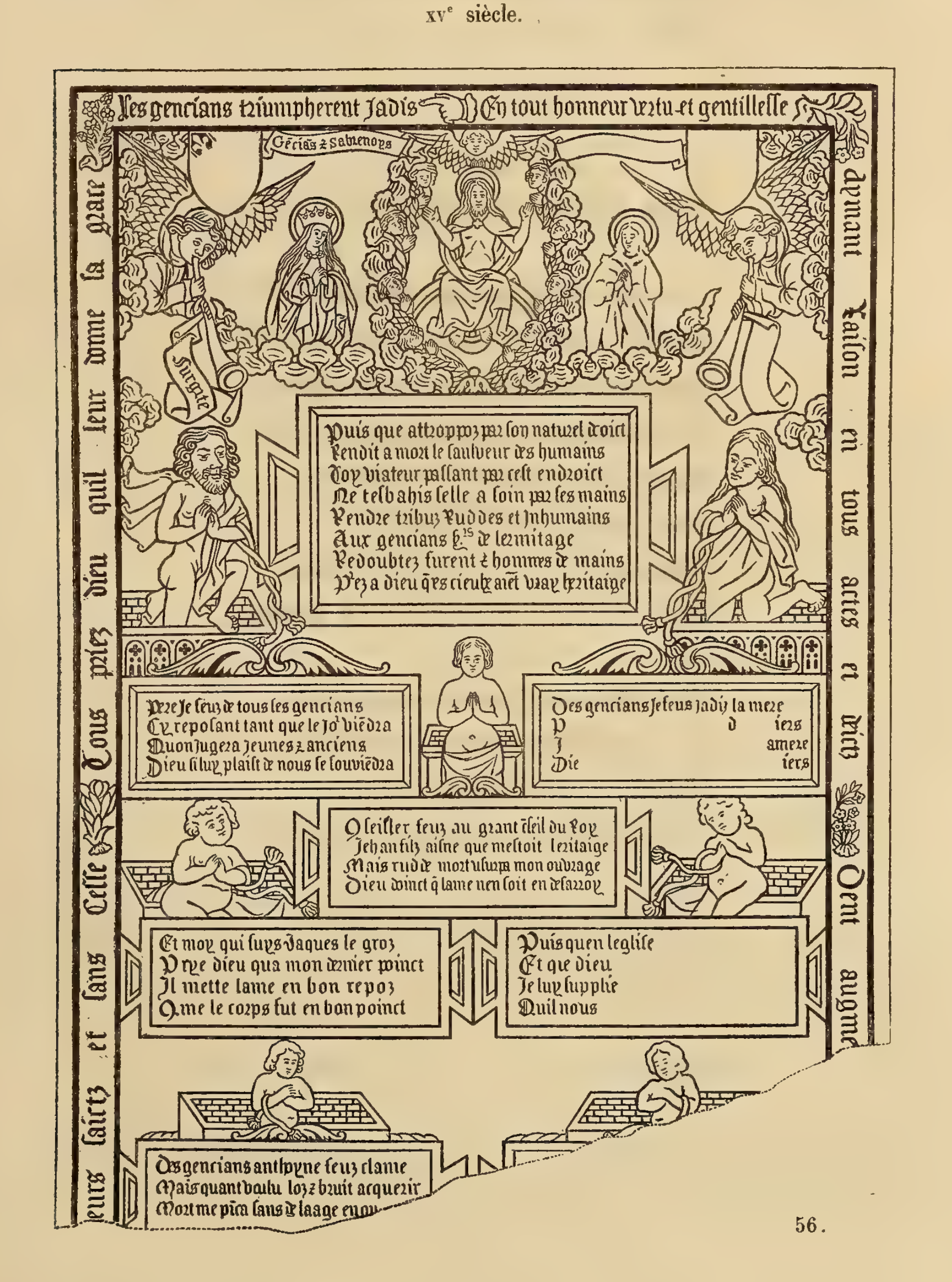
[3] *La Queue, Noiseau,* déjà mentionnés; *les Bordes-Maulavées* (Lebeuf, *op. cit.* t. XIV, p. 397), écart de la paroisse de *la Queue.*

[4] Fondeur. (Voy. ci-dess. t. II, n° DCXCV.)

MDCXIX.

COMBEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CÔME ET SAINT-DAMIEN.

XVe siècle.



56.

Les gencians triumpherent Jadis
En tout honneur vertu et gentillesse
Aymant Raison en tous actes et deitz
Dont . . . .
. . . .
. . . .
. . . . leurs faicts et sans Cesse
Tous priez dieu quil leur donne sa grace

Puis que attroppoz par son naturel droict
Rendit a mort le saulueur des humains
Toy viateur passant par cest endroict
Ne tesbahis selle a soin par ses mains
Rendre tribuz Ruddes et Inhumains
Aux gencians s^rs de lermitage [1]
Redoubtez furent z hommes de mains
Prez a dieu qes cieulx aiet vray heritaige

Pere Je feuz de tous les gencians
Cy reposant tant que le Jo^r viedra
Quon Jugera Jennes z anciens
Dieu si luy plaist de nous se souviedra

Des gencians Je feuz Jadis la mere
P . . . . iers
J . . . . amere
Dieu . . . . iers

[1] *L'Hermitage*, fief de la paroisse de *la Queue*, qui appartenait à la famille des Gencian, dès le règne de Charles VI. (Lebeuf, *op. cit.* t. XIV, p. 397.)

Conseiller feuz au grant cseil du Roy
Jehan filz aisne que mestoit leritaige
Mais rudde mort usurpa mon ouvrage
Dieu doinct q̄ lame neu soit en desarroy

Et moy qui suys Jaques le gros
Prye dieu qua mon dernier poinct
Il mette lame en son repos
Comme le corps fut en bon poinct[1]

Puis quen leglise. . . . .
Et que dieu. . . . .
Je luy supplye. . . . .
Quil nous. . . . .

Des gencians anthoyne feuz clame[2]
Mais quant voulu loz z bruit[3] acquerir
Mort me pīca[4] sans de laage enquerir
. . . .

Pierre. — Long. 1m,50 ; larg. 1m,10.

La dalle des Gencian s'est retrouvée au village de Combeaux, Grande-Rue, dans la maison du sieur Tillier, propriétaire et cultivateur. Il n'est pas bien certain qu'elle provienne de l'église de ce lieu. Peut-être faudrait-il l'attribuer à l'église de la Queue, où se voyait la tombe de noble homme Jehan Gencian, écuyer, seigneur de l'Hermitage, qui trépassa le 16 de septembre 1508. L'abbé Lebeuf, qui rapporte l'épitaphe de ce personnage[5], ne fait aucune mention du curieux monument que nous

[1] Jeu de mots sur l'embonpoint de Jacques le Gros.

[2] Nommé, *chiamato,* comme disent les Italiens.

[3] *Louange* (laus) et *renommée.*

[4] *Pinça.*

[5] Tome XIV, p. 389.

avons à décrire, et dont la date nous paraît antérieure de quelques années au commencement du XVIe siècle.

La forme de l'inscription et la disposition des figures dessinées sur notre dalle ne sont pas ordinaires. Quelques parties du texte et du dessin ont malheureusement disparu par l'effet de l'usure; il manque aussi un morceau assez considérable à l'extrémité inférieure. Une main droite gravée sur la bordure indique par son geste qu'il faut lire d'abord les huit vers de dix syllabes qui faisaient le tour de la tombe et qui sont maintenant incomplets. Le champ de la dalle présente huit compartiments quadrangulaires contenant, le premier une moralité en huit vers, les sept autres autant de quatrains dans lesquels un père, une mère et leurs cinq enfants prenaient successivement la parole. Le père et la mère ne sont pas nommés. Trois fils, dont les inscriptions restent à peu près entières, portaient les noms de Jean, de Jacques et d'Antoine. Le quatrain de la mère et celui d'un fils, qui paraît avoir été homme d'église, sont fort oblitérés; le huitième a disparu en totalité.

Au sommet de la dalle, le jugement dernier; le Christ assis sur l'arc-en-ciel, les mains étendues et ouvertes, un manteau jeté sur les épaules, laissant à découvert le torse et les bras; gloire ovale décrite par une nuée qui est peuplée de têtes d'anges; à la pointe supérieure de l'ovale, une tête ailée, plus grosse que les autres, accostée de deux banderoles, l'une effacée, l'autre avec ces noms en gothique Gēciās z Sabreuoys, dont le second pourrait être celui de la mère de famille. A droite du Christ, la Vierge; à la gauche, saint Jean l'évangéliste, tous deux à genoux et les mains jointes; en arrière, deux anges embouchant avec vivacité les formidables trompettes, dont ce seul mot exprime l'action Surgite. Au-dessus de chacun des sept quatrains qui servent d'épitaphes, un défunt était figuré sortant nu de son tombeau. Le père, son fils aîné, Jean, le conseiller du roi, Jacques dit le Gros, et Antoine, celui que la mort frappa sans daigner s'enquérir de son âge, sont encore bien visibles. Les trois autres figures sont plus détériorées. La tombe des Gencian offre quelques points de ressemblance avec celle du cha-

noine Étienne Yver, mort en 1467, dont nous avons publié la gravure et la description t. I, p. 33 et suivantes.

Le cultivateur de Combeaux qui s'est rendu acquéreur du monument des Gencian possède une autre épitaphe du XVIIe siècle, donl l'origine n'a pu nous être indiquée; celle-ci ne consiste plus qu'en trois lignes tracées en beaux caractères :

PAVLVS DREVET
HIC RESVRRECTIO
NEM EXPECTAT

Pierre. — Long. 1^{m},20; larg. 0^{m},85.

Au-dessus, un écusson où nous n'avons pu reconnaître qu'une quintefeuille posée en chef; casque à visière, tourné à dextre, paré de grands lambrequins et cimé d'une main qui tient une branche de rosier chargée de trois fleurs.

L'église de Combeaux, dépourvue de tout caractère et de tout intérêt, ne m'a pas semblé antérieure au XVIe siècle.

MDCXX.

COMBEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CÔME ET SAINT-DAMIEN.

1733.

✠ LAN 1733 IAI ETE BENITE PAR M[E] JEAN
CANTO CVRE DE CE LIEV ET NOMMEE
ANTOINE DENISE PAR MESSIRE ANTOINE
IEAN DOE[1] DE LA GALEZIERES ECVYER
ET PAR DAME CLAVDE DENISE FRANCOISE
DE PAVLE BERTHELIER EPOVSE DE MESSIRE
GVILLAVME ANTOINE DOE[2] SEIGNEVR DE
COMBEAVLT CONSEILLER AV GRAND CONSEIL
GAVDIVEAU MA FAIT[3].

Cloche.

[1-2] L'abbé Lebeuf (t. XIV, p. 403 et 404) cite plusieurs personnages du nom de Doé, l'un secrétaire du roi, les autres conseillers au grand conseil, comme ayant possédé la seigneurie de Combeaux, depuis la fin du XVII[e] siècle.

[3] Voy. ci-dessus, n° MDCXV.

MDCXXI. — MDCXXII.

PONTEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

Vers 1517.

Cy deuāt giſt venerable z diſcrete pſōne meſſire
Jacques bourdin pbr̄e en ſon viuāt vicaire de legl̄e
de ceās Legl · jl · feiſt dedier a ſes deſpens le deuxe Jor de
may mil vc · x vij p̄ Reuerend p̄e en dieu moſr leueſq̄
de magarence[1] de p̄ la p̄miſſon de Reuerēd p̄e en dieu moſr
leueſq̄ de p̄is[2] et a dōne a lad' egl̄e xx · ſ p̄ de Rēte quil auoit
droit de p̄ādre p̄ chūn ā le Jor ſt m̄tin diner[3] au villaige de
chaplain ſur les heritaiges aplāi declēs es lr̄es ſur ce fetes
z paſſees ſoubz les ſeaulx de braye cōte Robert[4] moyenn̄ q̄ les
maglrs de ceās pn̄s z aduenir ſōt tenꝰ p̄etuellemēt faire
dire p̄ le cure ou ſō vicaire la vigille z le Jor de la dedicace
dicelle egl̄e a la fi des p̄mieres z ſecōdes veſp̄s ſur la foſſe
vng libera tout au long z a la fī le pſeaulme dep̄fōdis auec
les oraiſōs deus q̄ inter ap̄licos ſacerdotes[5] Jnclina z fi
delīu Jtē le ſādemaī de ladē dedicace ſōt tens Jceulx mglers
faire dire p̄ led' cure ou ſon vicaire vigille a · iij · ſeaulmes
z · iij · lecōs z vne meſſe baſſe de Reqē z a la fin le repōt libera
z les oraiſōs accouſtumees legl meſſe Jacq̄s bōdin tr̄paſſa le ſa
medi · xe Jor doctobre[6] . . . . priez dieu pō. . . . .

Pierre[7]. — Long. 0m,80; larg. 0m,65.

[1] Jean Nervet, confesseur de Louis XI, évêque de Mégare. (Voy. ci-dessus, t. III, p. 257.)

[2] Étienne V, de Poucher, cent-sixième évêque de Paris, de 1503 à 1519. Le texte donné par l'abbé Lebeuf s'arrête ici. (T. XIV, p. 409.)

[3] La Saint-Martin d'hiver, 11 novembre.

[4] *Sous les sceaux de Brie-Comte-Robert.*

[5] *Deus qui inter apostolicos sacerdotes*, et autres oraisons déjà mentionnées.

[6] Le 10 octobre se trouvait un samedi en 1517, en 1523, en 1534, etc. Le millésime est ici devenu illisible.

[7] Jadis dans le chœur, aujourd'hui sur le mur du bas côté méridional.

Église peu importante; nef sans caractère; chœur et abside, environ de la fin du XIIIe siècle, voûtés en pierre et décorés de colonnettes. La dédicace ne fut célébrée que tardivement, le 2 mai 1517. Le vicaire Jacques Bourdin voulut en supporter la dépense. Les frais d'une pareille cérémonie devaient s'élever à une somme considérable. Il fallait recevoir convenablement l'évêque consécrateur et sa suite, décorer l'église, fournir le luminaire et pourvoir à une infinité de détails accessoires. Le généreux vicaire donna de plus une rente de vingt sous parisis pour fondations de prières à réciter sur sa sépulture la veille et le jour de l'anniversaire de la dédicace, et d'une messe à dire le lendemain.

L'inscription est rongée par le salpêtre, surtout à la partie inférieure. Au-dessus du texte, le Christ en croix; devant lui, le donateur à genoux, en robe et surplis, tenant une banderole où se lisent ces mots : ne reminiscaris pcta mea dne.

La cloche de l'église date du même siècle que la dédicace, mais à quarante ans d'intervalle. Elle porte cette inscription :

1558.

nous fument faictes mil v^{c} l viii
par les habitans de pontos.

MDCXXIII.

PONTEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

XVI[e] siècle.

Icy deuant en cest endroit
temple fõde de sainct denis
le corps de maturin collet
a este mis par ces amis
Il a voulu par bon deuis
auant que de passer le pas
tant pour luy que po[ur] ces amis
en ce monde faire vng repas
Qui sera vng tresgrant soulas
a ceulx q[ui] le vouldrõt bien p[re]dre
en y prenãt vng grant soulas
ainsy il le conuient entendre
Cest dune delicatte viende
qui quarente ans comme miel
a noury tout le peuple ensẽble
1 des enfans issus disrael
Cest le sacrement de lostel
fonde perpetuellement
tous les ieudis sans y failloir
ledict collet ainsy lentent
De ces biens asses largemẽt
il a donne a ceste eglise
pour subuenir doresnauant
a faire selon sa diuise
Lectres passees selon la guise
du don qui par luy a este fait
soubz les seaulx de la queue en brie
signes par guillẽ trehet

Cinq quartiers de pre en ·i· endroit 2
et puis deux apres en ·ii· pieces 3
et trois demis en trois endroiz
a donnes dune amour entiere
Puis il y a en la vallee
vng quartier et demi de pre.
qui sera dit par renommee
icy est le pre du cure
Six frans six blans il a donne
rente perpetuellement
bien assignee en verite
sur son bien comme il entent
Il est declare amplement
le tout dens les lectres du don
les tenans et aboutissans
en les lieux en fon mention
Dictes a son intention
sy vous plaist bien deuotemẽt
chacum de vous vne oraison
en priant dieu parfettemẽt
Quil luy plaise soubdainement
le colloquer en paradis
en ce lieu qui est sy plaisant
le mectre et tous ces bõs amis

Pierre. — Long. 1[m],15; larg. 0[m],83.

[1] Comparaison de l'Eucharistie avec la manne donnée aux Israélites dans le désert. — [2] *En un endroit.* — [3] *En deux pièces.*

Inscription gravée avec soin[1]. Au-dessus du texte, en relief, le défunt curé, Mathurin Collet, agenouillé devant une Notre-Dame de Pitié; fronton demi-circulaire, contenant une tête d'ange. Le monument ne porte point de date; nous l'attribuerions volontiers à la première moitié du XVI[e] siècle. L'abbé Lebeuf a publié cette singulière inscription; mais il n'en a pas reproduit l'orthographe, et son texte présente aussi quelques légères inexactitudes. « Tous les curieux qui entrent dans l'église ne manquent point, dit-il, de lire cette épitaphe, et plusieurs même ont voulu la copier. »

[1] Bas côté méridional, près de la porte de la sacristie.

MDCXXIV.

PONTEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1622.

Cy deuant dans leceour de ceste presente Eglise' fondee en lhoneur de dieu &
de S^T^ Denis gisset & reposent les corps de uenerables & discretes persones M^RE^ Roger
thieullin pbre, lequel a este Curé & a demeure & administre les sacremens, & ceruice
en ce dit lieu le temps de XXVII. ans, & ce uoiant caduque la resine[1] : a Mre Marin
thieullin son frere, de pere et de mere' aussi pbre lequel á Exerce loffice de Curé & ont
uescu en semblement sans diuision le temps' de XXXV. ans ledit Mre Roger estant a
age de · LXII · ans' & ledit Mre Marin age de LVII · ans' lesdictz pbres Curez considerans
l'age sachant quil nia rien plus certain que la mort & rien plus incertain que
lheure estans sains desprit & de bonne memore[2] ont Voulu dispossier par la
grace de dieu, du repos de leurs ames & de leurs amis trespassez : les quels
pbres ont Donné & delessé, a loeuure & fabrique S^T^ Denis de ponthault : leur
paroisse. Sauoir est' Huict traués : de maison couuertes en chaume
des quelles il · i á · deulx trauée manables[3], planchaiée & deux chambres, au
deux boultz & quatre autre trauée ceruiables[4] á usage de grange' á uec les
Iardins deuans les dictz lieux plantée en arbres fruitiers letout assis au moncel
iouste. tent le dit lieu d'ung coste & boult le chemin de ponthault aux moullin á :
uan & daultre boult á Noble home Tristan Dereilhac[5] : sieur de ponthault' & d'aultre
coste á Thomas papot' ledit lieu dependant de la Seigneurie de ponthault. Chargé en
uers ladte Eglise, de XXVII s. VI Den de rente : En uers le Seigneur du cens que ledit lieu
peult deuoir de VI den, pour trauée sans autres redeuances.

[1] *Résigné.*

[2] *Sic.*

[3] *Habitables.*

[4] *De service.*

[5] Un autre Tristan de Reilhac était seigneur de Ponteaux en 1510. (Lebeuf, *op. cit.* t. XIV, p. 410.)

L'Esdictz Pbres donateurs donet Cede & delesses ledit lieu' á la charge que les Marguilliers de loeuure et fabrique St. denis dudt ponthault pns é. auenir Seront tenus á perpetuite faire dire Chanter & celebrer par le Cure ou son Vicare tous les Ven-
dredis de lan se faire ce peult ou le Samedi en suiuant Vne messe & les Vendrediz des qutre [1]
temps sera dicte la messe haulte & la messe dicte tous les dictz Vendredis sera dict Vng libera tout
au lonc áVec de pfondis & les oressons Inclina deus qui inter apostolicos & Fidelion [2]

ITem sera porté a loffrande desd quatre haultes Messes par les Marguilliers Vne choppine de uin &
Vng pain á chaque messe des quatre temps de l'an Sera donné au pbre qui celebrera la messe tous les Vendredy de l'an la soe de VIII. solz. laqlle Messe se Comancera In noe Iesu &
non daue office Item les Marguilliers Seront tenus fe fe par le Cure ou Commis de par luy la priere pour le Repos des ames desd donate & de leurs amis trespassez au psne de la grande messe prochialle, Scauoir est le Iour de Pasques, & lundy aud psne
& la priere & Sera Chante Vng Salut ausd iours á pres Vespre
& á pres Sera chanté Vng Libera, Sur leurs Fosses & deprofundis & oraisons, que dessus & Sera baille au Cure ou Vicaire Trois Solz qui Seront bailleés par les Marguilliers, ITem Sera faict leur priere au prosne le Iour de PEntecouste : & lundy le Iour de FEste Dieu. le Iour ST Denis. le Iour de Toussainct & le Iour des TRrespassez. le Iour de Noel, le Iour ST Anthoinne [3]. & aux Cinq festes de Nre Dame [4]
& sera paié par lesd Marguilliers aud Cure ou Coumis a chacun desd Iours pour fe la
preie [5] á son prosne Vng Solz ITem lesd Marguilliers Seront tenus paier les Cens aux Seigneur
& la rente de l'eglise, Á La charge que lesd lieux ne soient Vanduz ni engagez & Sy lesd sont

[1] *Sic.*
[2] *Sic.*
[3] Le 17 janvier.
[4] Conception, Nativité, Annonciation, Purification, Assomption.
[5] *Sic; la prière.*

données á Rente Seullement pour six anneé, ITem lesd donateurs Donnent par augmentao

Deux Arpant de terre labourable Scauoir Vng arpant de tre assis aux Escerty ten dune pt

á IEhan thomas & d'ung bout aux VSelles[1] de ponthault ITem trois qtiers de tre lieud le gros

merisié[2] ten dune pt au chemin de Villeneufue & d'un bout a la tre de la ferme du hault pas[3]

ITem Vng quartier & demy pres le Moulin áuant ten dune pt a la tre de lezigny & d'ung bout á la

terre de L'eglise, ITem lesd donnateurs Donnent Cent Solz de Rente de la natture & Condition

quelle est Sur les Heritaiges de feu Claude lefebure Scitue Au territoire de Champigny,

ITem lesd dounateurs donnent Au Curé de lad Eglise Vng demy Arpant de tre assis á la haye

aux Iuif[4] ten dune pt aud Iuif & d'ung bout au chemin qui ua aux bois, A la CHarge que le Cure

Sera tenu Dire & Celebrer Deux Haultes Messes la Sepmainne de deuant la Pantecouste a Perpetuite

Le tout Selon & Au desir que ledict Donateur En á faict A ladicte Eglise par Contract passe pdeuat

Pierre Trehet[5] Commis Au tabellionn De la uille De la queue LE trentiesme Iour Doctobre. 1622.

PRIEZ DIEV POVR EVLX[6].

Pierre[7]. — Long. 1m,36; larg. 1m,00.

[1] *Uselles*, terrains communaux à l'usage de tous.

[2] Lieu dit *le Gros-Merisier*.

[3] Ferme située à Ponteaux, appartenant jadis à la commanderie de Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris, et plus tard unie à l'évêché du même diocèse.

[4] *La Haye aux Juifs*.

[5] Un des successeurs de Guillaume Trehet. (Voy. ci-dessus, n° MDCXXII.)

[6] Texte rempli de fautes de grammaire, qui en ont rendu la reproduction difficile; corrections faites après coup; majuscules incertaines, etc.

[7] Bas côté méridional, auprès des deux inscriptions qui précèdent.

Un petit bas-relief, sculpté à la partie supérieure de la pierre, représente les deux frères Thieullin, à genoux, en prières, et entre eux sur un piédestal, une Notre-Dame de Pitié. qui nous a semblé une réduction de la fameuse *Pietà* de Michel-Ange, à Saint-Pierre au Vatican. Au milieu de la dernière ligne, une tête de mort ailée, parée de bandelettes.

Les deux frères Roger et Marin Thieullin vécurent dans une touchante intimité au presbytère de Ponteaux, pendant trente-cinq années. Roger, l'aîné, atteint par les infirmités de la vieillesse, se démit de ses fonctions curiales en faveur de son frère. Ils firent ensemble leur testament, le 30 octobre 1622, et furent inhumés dans un même tombeau. Leur épitaphe ne nous apprend pas la date de leur décès; mais elle abonde en détails topographiques, intéressants pour l'histoire de la contrée.

MDCXXV.

ROISSY-EN-BRIE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1642.

ANNE ROBINOT DE SŌ VIVĀT A DŌNÉ PAR
TESTAMĒT À LEGLISE DE ROYSSY EN BRIE
300. LIVRES POR. FAIRE LES 2. HAVTELZ
CY P̄N̄T. A LA CHARGE DE DIRE TOVS LES
ANS LE 7E. IVIN VNE MESSE HAVLTE
A SON INTENTION.
Priez DIEV POVR elle. 1642.

Marbre noir. — Haut. $0^m,10$; larg. $0^m,26$.

Église très-simple, reconstruite vers le commencement du XVIe siècle, dédiée en 1523; le saint patron sculpté à la clef de voûte du sanctuaire.

Le maître-autel et l'autel de la Vierge, dont Anne Robinot avait fait les frais, ont cédé leur place à deux autels en boiserie moderne d'un style vulgaire. L'inscription, gravée en mémoire de la donatrice, est encastrée dans le mur de la nef, du côté du nord.

MDCXXVI.

ROISSY-EN-BRIE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1775.

✠ LAN 1775 IAY ETE BENIE PAR M^{E} LEONARD
FRANCOIS SEGUY CURE DE ROISSY NATIF DE
TULLE [1] ET NOMMEE FRANCOISE GENEVIEVE PAR
M^{E} PIERRE FRANCOIS LE NOIR ABBE DE S^{T} SULPICE
DE BOURGES [2] PRIEUR COMMAND^{RE} DU PRIEURE
ROYAL DE VAUX ET DE GOURNAY SUR MARNE [3]
CONS^{ER} EN LA GRANDE CHAMBRE DU PARLEMENT
CHEF DU CONSEIL DE S. A. S. MGR LE DUC DE
PENTHIEVRE [4] ET PAR DAME FRANCOISE GENEVIEVE
QUENEL FEMME DE M^{E} IOSEPH ROBERT REY
SECRE^{RE} DES COMMAND^{TS} DE S. A. S. MGR LE DUC DE PENTHIEVRE
FRANCOIS ROUSSEAU MARG^{LER} EN CHARGE EDME
BREDELOT SECOND MARG^{LER}
MAURICE SYLVIN FERMIER SINDIC.

Cloche.

[1] En Limousin, évêché, chef-lieu du département de la Corrèze.

[2] (*Gallia christiana*, tome II, col. 126-130.)

Abbaye de Bénédictins, dans un des faubourgs de la ville de Bourges, fondée au VIIe siècle par le roi Clotaire II. Il n'en reste que des bâtiments modernes.

Le *Gallia christiana* s'arrête avant l'époque de nomination de P. F. Lenoir.

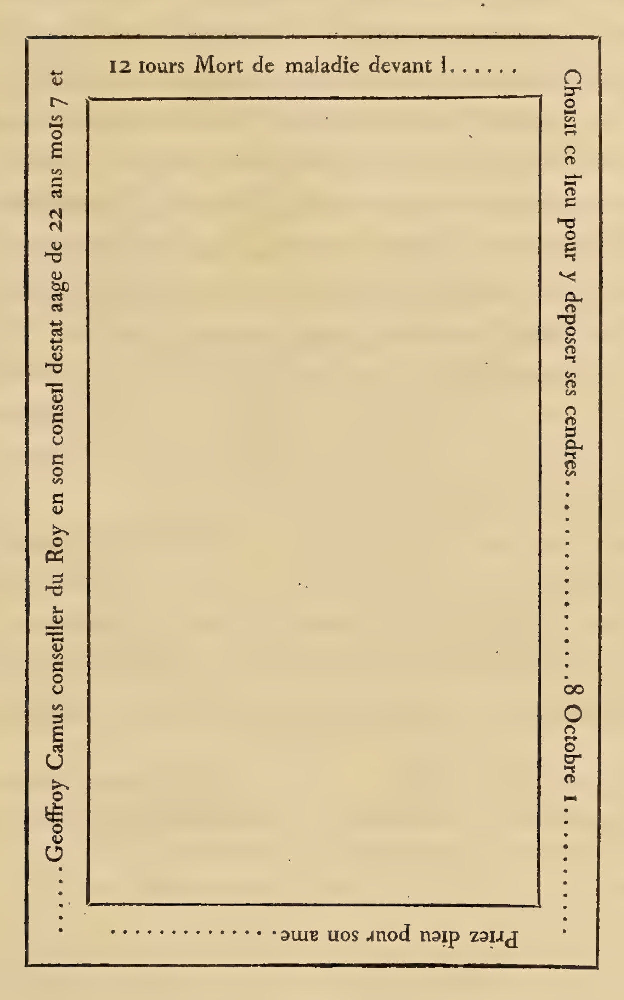
[3] Voy. ci-après n° MDCXCI. La seigneurie de Roissy et le droit de nomination à la cure appartenaient au prieur de Gournay.

[4] Louis-Jean-Marie de Bourbon, fils du comte de Toulouse; né en 1725, mort en 1793, grand amiral de France.

MDCXXVII.

PONTCARRÉ. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ROCH.

1596.



Pierre.

L'établissement de la cure date du XVIe siècle, et la reconstruction de l'église à peu près de 1670. L'édifice est d'une dimension médiocre et d'une extrême simplicité. Antoinette de Vignols, dame de Pontcarré,

apporta la seigneurie en dot à son mari Jean Camus, baron de Bagnols en Lyonnais. Un de leurs fils a été le célèbre évêque de Belley, l'ami de saint François de Sales, Un autre, Geoffroi Camus, eut en partage la terre de Pontcarré; il fut reçu maître des requêtes en 1573, et devint plus tard conseiller d'État[1]. Le fils aîné de celui-ci mourut de maladie à l'âge de vingt-deux ans, le 8 octobre 1596, au camp devant la Fère[2]; il avait demandé que *ses cendres* fussent rapportées à l'église de Pontcarré. La tombe, qui présentait son épitaphe et son effigie en armure, a été mutilée et sciée en deux morceaux qu'on a employés à la confection d'un perron au nord de l'église. L'inscription n'est plus qu'en partie lisible et le texte que nous en publions nous laisse quelques doutes[3]. Les Camus demeurèrent longtemps en possession de la seigneurie du lieu. Une inscription moderne, posée en 1817, rappelle la mémoire de dame Marie-Charlotte-Félicité-Provence des Gallois de la Tour, décédée en 1782, qui avait épousé en 1769 messire Camus de Pontcarré de Viarmes, conseiller au parlement de Paris et depuis premier président du parlement de Rouen.

Au milieu du chœur, sous le lutrin, il est resté une grande dalle du XIVe siècle, usée à tel point qu'on peut à peine suivre les contours principaux du dessin; effigie d'une femme, en robe et manteau; médaillons aux quatre angles, contenant les emblèmes des évangélistes. Du temps de l'abbé Lebeuf, cette tombe se voyait à la place qu'elle occupe encore.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. XIV, p. 426-431.

[2] Ville prise par Henri IV, après un siége long et difficile, en cette même année 1596, au mois de mai.

[3] Le *Dictionnaire de la noblesse* ne fait aucune mention du jeune homme inhumé à Pontcarré.

MDCXXVIII.

PONTCARRÉ. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ROCH.

Vers 1671.

L'AN 1661 · LE PAPE ALEXANDRE VII[1]
ACCORDA A PERPETVITE INDVLGENCE
PLENIERE A LA CONFRERIE DE ST
ROCH ERIGEÉ EN CETTE EGLISE
QVE LE R · P · CLAVDE FOVRNET
VICAIRE GENERAL DE L'ORDRE DE LA
TRES · S · TRINITE ENRICHIT L'AN · 1668 ·
D · VNE PRETIEVSE RELIQVE DV MEME ST
ROCH[2], LAQVELLE MRE HARDOVIN DE
PEREFIXE ARCHEVEQVE DE PARIS[3] VINT
LVY MEME RECEVOIR ET EXPOSER A
LA VENERAŌN DES FIDELES IL
PERMIT AVSSI (CE QVE MRE FRANÇOIS DE
HARLAY SON SVCCESSEVR[4] A DEPVIS
RATIFIE) QV'ON CELEBRAST · DESORMAIS
TOVT LES ANS SCAVOIR LE DIMANCHE
D'APRES LA FESTE DE S · IEAN BAPT ·
LA MEMOIRE DE CETTE BIENHEVREVSE
SVSCEPTION ·

Pierre[5]. — Long. 0m,62; larg. 0m,49.

[1] Fabio Chigi, 234e pape, de 1655 à 1667.

[2] Cette relique avait probablement la même origine que celle qui avait été donnée à l'église de Villejuif par les religieux trinitaires de la ville d'Arles. Voy. ci-dessus, t. III, n° MCCL.

[3] Le 114e des prélats parisiens, de 1664 à 1671.

[4] Archevêque de Paris, de 1671 à 1695.

[5] Sans ornements accessoires; encastrée dans un mur du porche.

La confrérie de Saint-Roch a son banc réservé, en boiserie, près de la principale porte de l'église. La relique du saint, renfermée dans une châsse toute simple, est posée de manière qu'on puisse passer dessous, suivant l'ancien usage. Elle attire à Pontcarré un grand nombre de pèlerins. En temps de choléra, on a vu accourir des paroisses entières, venues en procession, leurs curés en tête, d'une distance de plusieurs lieues. La fête annuelle de la susception de la relique n'a pas cessé d'être célébrée au jour fixé par l'archevêque François de Harlay. J'en ai entendu faire l'annonce le dimanche précédent, au prône de la grand'-messe, avec chant d'une antienne en l'honneur de saint Roch.

MDCXXIX.

PONTCARRÉ. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ROCH.

1683.

LAN 1683 IAY ESTE BENITE PAR M^{E}
IACQVES BOVLAY PRESTRE CVRE DE
CE LIEV ET NOMMEE ANNE PAR M^{E}
PIERRE CAMVS DE PONTCARRE [1]
PRIEVR DE S^{T} TROIAN [2] CON^{ER}
AVMONIER ORDIN^{RE} DV ROY ET
DAME ANNE MARCEL VEVVE DE
LOVIS LAISNE VIVANT CH^{ER} SEIG^{R}
DE LA MARGVERIE [3] CONS^{ER} DV ROY
EN TOVS SES CONSEILS ET DIRECTION
DE SES FINANCES
M^{E} NICOLAS HOVSSAIE MARG.

Cloche.

[1] Fils de Nicolas II, seigneur de Pontcarré, sous-doyen du parlement de Paris. Il mourut en 1684.

[2] S. Trojan, évêque de Saintes au VIe siècle.

[3] Et de la Dourville, successivement chargé des intendances de Guyenne, de Languedoc, de Normandie et de Bretagne, premier président du parlement de Dijon de 1654 à 1657, puis conseiller d'État et directeur des finances, mort à Paris en 1680. Sa femme, Anne Marcel, qui décéda le 18 octobre 1683, était fille de Claude Marcel, seigneur de Villeneuve, maître des requêtes, d'une famille distinguée de robe. (De la Chesnaye-Desbois.)

MDCXXX. — MDCXXXI.

ÉMERAINVILLE[1]. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉLOI.

1636-1640.

✝

Povr la Charité des Pavv^{res} de la P̄roisse
A'Linstance[2] de Mad^{e} Marie le Camvs Espovze
de Mr Mre Michel Particelle con^{er} dv Roy en ses
cons^{lz} et control^{evr} gn̄al. de ses finãces de france[3]
seig^{r} d'Emery Covrcerain Et de la moytyée de
Malnovee[4] par Indivis, a esté institvé la confrairye
de la charité de l'avthorité de Monseig^{r} l'archevesq.
de paris, en l'Eglize et Parroisse d'Emery l'an m.
vi^{c} xxxvi[5]. av mois de Ivin.
Lad'. Dame a obtenv po^{r} lad'. Confrairye Indvlgences
plenieres a p̄petvité avx Io^{rs} de la Trãslatiō. de St Eloy[6]
de l̄etrée en lad'. Cōfrairye a l'hevre de la mort en disãt
Iesvs, de Cœvr ov de bovche[7] et avx premiers Dimanches
de May, Ivin, Septembre et Novembre.
Lad'. Dame a dōné a lad'. Cōfrairye vn Coffre garny de
mevble po^{r} servir avx malades, avec qvelq^{e} ornemens
povr levr bailler les Sacremens.
[8] L'esd^{tz} Seig^{r} et Dame D'Emery ont faict Constrvire
vne Maisō. q^{lz} ont dōné et affecté po^{r} loger devx
filles de la Charité q^{lz} ont estably dãs Emery po^{r}
assister et servir les malades de la parr̄. ayãt mevblé
et garny lad̄'. maisō. de tovtes choses po^{r} l'vsaige desd' filles

Pierre. — Longueur de chaque inscription, 0^{m},50; larg. 0^{m},60.

[1] On disait aussi *Émery*.

[2] *Sic*.

[3] Michel Particelli continua ses fonctions de contrôleur général, sous le ministère du cardinal Mazarin. On a donné à son nom dans l'inscription une terminaison française.

[4] Voy. ci-après p. 470.

[5] Jean-François de Gondi occupait alors le siége de Paris (1623-1654).

[6] Le 31 mai; fête spéciale et patronale d'Émerainville.

[7] Condition ordinaire pour l'application de l'indulgence *in articulo mortis*.

[8] *Sic*.

✠

L'AN MIL VI^C XL. LE XXVIIIE NOVEMBRE MAD^E MARIE LE
CAMVS ESPOVZE DE M^R MES^RE MICHEL PARTICELLE · CON^ER DV
DV[1] ROY EN SES CON^LZ ET CON^EVR GNAL DES FINACES DE FRACE
SEIG^R D'EMERY COVRCERAIN ET DE LA MOYTYÉ DE MALNOVE PAR
INDIVIS A DÕNÉ A L'EGLISE DE CEANS VN[2] RELICQVE DE
S^T SATVRNIN MARTYR AVEC LE SOLEIL DV TRESS^CT
SACREMENT D'ARGẼT DORÉ, LED'. RELICQVE AYANT
ESTÉ EXTRAICT DE LA CHASSE DVD'. S^T SATVRNIN QVI
EST DÃS LA CHAPPELLE DESD'. S^R ET DAME D'EMERY
EN L'EGLISE DES MINIMES DE LA PLACE ROYALLE[3] PAR
MONSEIG^R L'ARCHEVESQ^E DE PARIS. AINSY QVIL APPERT
PAR LE CERTISFICAT[4] DVDICT[5] RELICQVE.
PLVS LAD^TE DAME A DONNÉ VN CIBOYRE AVEC VN
CALICE D'ARGENT DORÉ MOYENS POVR SERVIR A LA-
DICTE EGLIZE.
LADICTE EGLIZE NE POSSED[6] EN TOVT QVE QVATRE
ARPẼS DE TERRE PLVS C. V. SOLZ EN FONDÃONS D'OBIITZ
DÕT LA MOITYÉ EST PO^R DIRE V. MESSES SCAVOIR LES
TERRES DE LA FERME D'EMERY XLV. SOLZ ET LES DEVX
MAISÕS PLVS PROCHE DE L'EGLẼ A MAĨ. DROICTE LE RESTE.

Église misérable, rebâtie au XVIIe siècle, dépourvue de toute décoration d'architecture. Le siége du célébrant, près du maître-autel, du côté de l'épître, est un grand fauteuil de velours rouge, sur lequel sont écrits ces mots : *A Madame Elisabeth de France, 1779*[7].

Les inscriptions qui témoignent des bienfaits de la dame d'Émery sont gravées sur deux tables de pierre, fixées au mur du chœur, du

[1–2] *Sic.*

[3] La maison des Minimes de Paris, près de la place Royale. Couvent converti en caserne; le cloître en partie conservé; l'église détruite. On y vénérait dans une chapelle le corps d'un saint Saturnin, martyr, donné par le cardinal Mazarin à Michel Particelli.

[4–5–6] *Sic.*

[7] Élisabeth-Philippine-Marie-Hélène de France, sœur de Louis XVI, juridiquement assassinée comme son frère, le 10 mai 1794. Le meuble dont il s'agit lui aurait appartenu.

côté de l'évangile, sans autre ornement qu'une petite croix tracée au sommet de chaque pierre. Une épitaphe était placée entre les inscriptions commémoratives; il n'en reste qu'un encadrement, du XVIIIe siècle environ, surmonté de deux écussons sculptés et coloriés, qu'on a complétement mutilés.

Nous avons déjà dit quel était le but des confréries de charité, et quels services ces associations pouvaient rendre aux pauvres malades[1]. La dame d'Émery en favorisa l'établissement dans sa paroisse; elle y joignit la fondation plus utile encore de deux sœurs de l'admirable communauté nouvellement instituée par saint Vincent de Paul. Il ne fallait rien moins que l'intervention d'une aussi généreuse bienfaitrice pour venir en aide au dénûment de cette paroisse déshéritée, dont la fabrique ne possédait pour tout bien que quatre arpents de terre et cent cinq sous de rente.

[1] Voy. t. II, p. 281.

MDCXXXII.

ÉMERAINVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉLOI.

1688.

D. O. M.

ICY REPOSE MESSIRE DENIS LE CAMVS
CHEVALIER SEIG^VR D'HEMERY COVRCERAIN
ET MALNOVE CON^ER DV ROY EN SES CON^ELS
PRESIDENT EN SA COVR DES AYDES DECE-
DÉ LE 9. IANVIER 1688. AAGÉ DE 51 ANS
LEQVEL PAR SON TESTAMENT REÇEV PAR
DESPRIÉS ET SON COMPAGNON NOTAIRES
AV CHASTELET DE PARIS LE 29 DECEMBRE
1687 A FONDÉ VN CHAPPELLAIN POVR
CELEBRER A PERPETVITÉ VNE MESSE
BASSE QVI SE DIRA LES FESTES ET DIMAN-
CHES EN CETTE EGLISE ET LES AVTRES
IOVRS DANS LA CHAPPELLE DV CHASTEAV[1]
DE CE LIEV LE TOVT AVX CONDITIONS PORTÉÉS[2]
PAR L'ACTE DV DERNIER IANVIER 1688
PASSÉ EN EXECVTION DVDIT TESTAMENT
ENTRE M^RE ANTOINE TVRGOT[3] MAISTRE
DES REQ^TES EXECVTEVR D'ICELVY ET M^RE
ANDRÉ LE CAMVS CON^ER AV PARLEMENT
DE METS SON FRERE.

Priés Dieu Pour Son Ame

Marbre noir. — Long. $1^m,90$; larg. $0^m,87$.

[1] Ce château a été entièrement détruit.

[2] *Sic.*

[3] Seigneur de Saint-Clair, chevalier de Malte de minorité en 1631, conseiller au parlement de Paris en 1670, maître des requêtes en 1667, intendant à Limoges en 1671. (De la Chesnaye-Desbois.)

Au milieu du chœur, sous le lutrin. Au-dessus du texte, un écusson sur un cartouche; deux griffons pour supports; couronne de marquis; armoiries en partie effacées, d'argent au pélican avec sa piété[1] de gueules, au chef d'azur chargé d'une fleur de lis d'or.

Denis Le Camus et son frère André moururent tous deux sans alliance, le premier en 1688, le second en 1695. Leur père, Antoine, seigneur d'Émery, contrôleur général des finances, mort en 1687, était fils de Nicolas, secrétaire d'État, conseiller d'État, décédé en 1648. Leur tante, Marie Le Camus, épousa Michel Particelli, surintendant des finances. (Voy. le n° MDCXXXIII qui suit.)

[1] C'est-à-dire se déchirant la poitrine pour nourrir ses petits de son sang.

MDCXXXIII.

ÉMERAINVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉLOI.

1642.

✠ 1642 CESTE CLOCHE A ESTE FONDVE BENISTE
& NOMMEE MARIE LOVISE PAR M^RE LOVIS PHELIPPEAVX[1]
CON^ER DV ROY EN SES CONSEILS & SECRETAIRE DES
COMMANDEMENS DE SA MAIESTE SEIGNEVR DE LA
WRILLIERE & DAME MARIE LE CAMVS EPOVSE DE
M^RE MICHEL PARTICELLE[2] CON^ER DV ROY EN SES CON^EILS.
INTENDANT DES FINANCES DE FRANCE SEIGNEVR
DE EMERY.

Cloche.

[1] Seigneur de la Vrillière et de Châteauneuf-sur-Loire, baron d'Hervy, fils de Raymond Phélipeaux, secrétaire d'État. Louis fut conseiller d'État, secrétaire d'État après son père, commandeur, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi; il mourut en 1681. Mention de son tombeau, t. I, p. 493. — Louis Phélipeaux avait épousé, en 1635, Marie Particelli, fille de Michel Particelli, seigneur d'Émery et de Thorey, et de Marie Le Camus.

[2] Voy. ci-dessus, n° MDCXXX.

MDCXXXIV.

ÉMERAINVILLE. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DE MALNOUE[1].

1584.



Pierre.— Long. 2m,05; larg. 1m,00.

Fondée pour des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît, l'abbaye de Notre-Dame de Malnoue existait déjà au commencement du xiie siècle;

[1] *Malnoue*, petit village de la paroisse d'Émerainville.

on ignore d'ailleurs l'époque précise de son origine[1]. L'église et le cloître ont été démolis; il ne reste plus qu'un bâtiment d'habitation sans importance. Quelques dalles funéraires n'ont échappé à la destruction que pour être employées dans la maison du jardinier[2]. C'est là que nous avons trouvé celles dont le détail va suivre, à moitié cachées par des cloisons et par des meubles.

La tombe d'Antoinette de Balsac est intéressante et bien dessinée. La gravure que nous publions en fait suffisamment ressortir le mérite. Elle était autrefois placée au milieu du chœur de l'église abbatiale. Le texte, inscrit à l'entablement, appartient, sauf une légère modification, au livre II des Machabées, chapitre XII, verset 45. « Proche de ce sépulchre, nous dit le père du Breul[3], contre la muraille est scellée une lame de cuivre, contenant ce qui ensuit :

« Apostrophe des Religieuses de Malenoë à Madame Antoinette de « Balsac, Laquelle apres auoir esté 24. ans Religieuse à Haulte-bruiere[4], « et 40. ans leur Abbesse, décéda le 22. Septembre 1584. aagee de « 68 ans[5].

Ta prudence, tes mœurs, ta douceur indicible,
Nous font te regrettant supplier l'inuincible
Que celles qui seront establies en ta place
Te veuillent imiter & ensuiure ta trace
Pour soigner comme toy, & zeler nostre bien.
Plus ne chault du commun, chacun cherche le sien[6]. »

Avons-nous besoin de dire que la plaque de métal a disparu?

Antoinette de Balsac, fille de Pierre de Balsac, baron d'Entraigues et de Saint-Amand[7], et d'Anne Malet de Graville, dame de Montaigu,

[1] *Gallia christ.* t. VII, col. 586 à 596.

[2] A l'exception cependant de celle qui porte ci-après le n° MDCXXXVII et qui s'est retrouvée dans un village voisin.

[3] *Le Théat. des antiq. de Paris*, p. 1251 et 1252; *Gall. christ.* t. VII, col. 590.

[4] Voy. ci-dessus, t. II, p. 168.

[5] On comptait donc les années de religion de la défunte, à partir de sa première enfance.

[6] *Chacun cherche son intérêt personnel, sans prendre souci de l'intérêt commun.*

[7] Capitaine de Corbeil et de Fontainebleau, lieutenant de roi en Auvergne.

fut la première abbesse de Malnoue, de nomination royale[1]; elle mérita le surnom de belle et bonne, *speciosa et bona abbatissa.* Dévasté en 1568 par les calvinistes, le monastère fut restauré par les soins de l'abbesse Antoinette. Les armoiries gravées aux angles de la tombe sont, pour le côté paternel, d'azur à trois sautoirs d'argent, au chef d'or chargé de trois sautoirs d'azur, et, pour le côté maternel, de gueules à trois fermaux d'argent.

[1] La vingt-septième depuis la fondation.

MDCXXXV.

ÉMERAINVILLE. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DE MALNOUE.

1640.



Cy gist Reverẽde et tres Regrettée Dame Catherine Vivian religievse professe de l'Abbaye de Mavbvisõ[1] Prievre

de Rosoy[2] en mil vi^{c} viii et Abbesse de ce monastere

[1] *Maubuisson,* voyez. ci-dessus, t. II, p. 370.

[2] Petite ville du diocèse de Meaux (département de Seine-et-Marne, arrondissement de Coulommiers).

EN AVRIL VI^{C} XXIV. QVI A ESTABLI LA CLOSTVRE, LA CO͞MVNAVTÉ, ET DO͞NÉ L'HABIT NOIR. ....

..........[1] IIIIE AN DE SON AAGE ET LIII. DE RELIGION

Priez Dieu pour le repos
de son Ame

Pierre. — Long. $2^{m},20$; larg. $1^{m},05$.

Catherine Vivian remplaça, comme abbesse de Malnoue, Jeanne de Neufville, qui avait elle-même succédé à Antoinette de Balsac. Elle avait fait ses vœux à l'abbaye de Maubuisson en 1598. La stricte observance de la règle s'était affaiblie à Malnoue, comme dans la plupart des anciens monastères; Catherine Vivian introduisit une salutaire réforme dans les habitudes des religieuses soumises à son gouvernement. La clôture tombait en oubli: elle la rendit obligatoire. Les sœurs conservaient la disposition de leur avoir personnel : à ce désordre l'abbesse s'efforça, sans y réussir complétement, de substituer le régime absolu de la communauté. Jusqu'alors, les dames de Malnoue portaient l'habit blanc, de lin, suivant l'usage des premiers siècles: elles adoptèrent désormais des vêtements noirs en laine d'un aspect plus sévère. Catherine Vivian mourut le 29 janvier 1640, à l'âge de soixante-quatre ans, et fut inhumée dans le lieu ordinaire de la sépulture des abbesses[2].

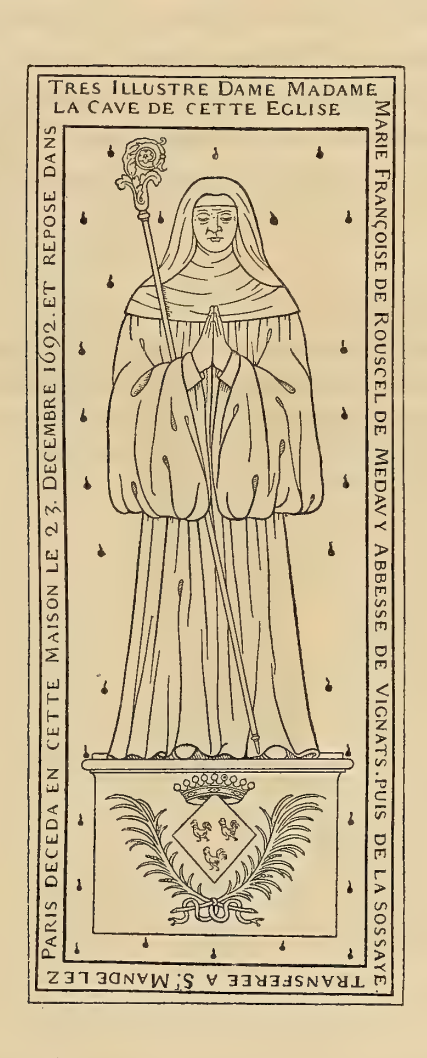
Tombe très-endommagée; deux colonnes ioniques cannelées, enveloppées de rinceaux à leur partie inférieure; deux pilastres doriques; arcade cintrée; au milieu de l'entablement, un écusson à un sautoir, entouré de lacs; corniche ornée d'oves et de denticules; effigie debout sur un carrelage; mains jointes; crosse feuillagée sous le bras gauche; voile; robe à larges manches.

[1] Portion de l'épitaphe complétement effacée. — [2] *Consueto loco.* (*Gall. christ.*)

MDCXXXVI.

ÉMERAINVILLE. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DE MALNOUE.

1692.



Pierre. — Long. 2m,40; larg. 1m,00.

Marie-Françoise Rouxel de Médavy, fille de Jacques, comte de Grancey, maréchal de France, et de Catherine de Monchy, naquit en 1630;

gouverna l'abbaye de Vignats de 1655 à 1672[1] et ensuite le prieuré royal de la Saussaye près de Paris[2]. De son temps, les religieuses de la Saussaye obtinrent leur translation au village de Saint-Mandé, entre Paris et le bois de Vincennes, où elles ne séjournèrent que peu d'années[3]. L'abbesse Marie-Françoise passa les derniers temps de sa vie dans l'abbaye de Malnoue. Elle avait confié, quatre ans avant sa mort, à un économe la gestion temporelle de son prieuré.

Son effigie la représente avec les insignes de la dignité abbatiale. Les armoiries, gravées sur le socle, un peu effacées aujourd'hui, sont bien celles des Rouxel de Médavy[4].

[1] Sainte-Marguerite de Vignats, abbaye de bénédictines, au diocèse de Séez; fondée vers le XII[e] siècle. Marie-Françoise en fut la dix-huitième abbesse; elle avait sept sœurs, dont cinq portèrent aussi la crosse abbatiale. (*Gall. christ.* t. XI, col. 740 à 742.)

[2] Lebeuf, *op. cit.* t. V, p. 40; t. X, p. 55 à 59; *Gall. christ.* t. VII, col. 635 à 640. Voy. aussi ci-dessus, t. III, p. 605.

[3] De 1689 à 1700 environ.

[4] *D'or à trois coqs de gueules.*

MDCCXXXVII.

ÉMERAINVILLE. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DE MALNOUE.

1704.



Pierre. — Long. 2m,20; larg. 1m,10.

Dalle provenant de l'église de Malnoue, retrouvée à Croissy[1], rue d'Enfer, dans la maison du sieur Étienne Bonenfant, manouvrier. La

[1] Voy. ci-dessus, p. 471.

pierre est fracturée. Bordure semée de larmes; encadrement orné de rinceaux et de palmettes, arrondi au sommet, surmonté de deux lampes allumées, par allusion peut-être aux vierges sages de l'Évangile; au-dessus, sur un cartouche, entre deux palmes, un écusson losangé, divisé en quatre quartiers dont le blason n'est plus visible; couronne de comte, cimée d'un enroulement de crosse; effigie en manteau de chœur à larges manches, la tête un peu endommagée, les mains jointes; sous le bras gauche, la crosse, dont la hampe est entourée d'un cordon en spirale et qui se termine en feuillage; l'épitaphe inscrite aux pieds de la défunte, sur un cartouche quadrangulaire.

Catherine Morant, fille de Thomas Morant, maître des requêtes, fit profession de la vie religieuse à Sainte-Marie-du-Trésor, en Normandie. Vingt-neuvième abbesse de Gif[1], en 1651, démissionnaire en 1654, elle se retira d'abord à Port-Royal de Paris, puis à Malnoue, sa dernière résidence jusqu'à sa mort arrivée en 1704.

[1] Voy. ci-dessus, t. III, p. 412-415. — [2] *Gall. christ.* t. VII, col. 596-602.

MDCXXXVIII.

ÉMERAINVILLE. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DE MALNOUE.

1567.



Cy giſt venerable. . . . .

de ceās laq̄lle ayant

eſte prieure xij ans treſpaſſa le xvij^{e} io^{r} de Janvier v^{c} lxvij Priez dieu po^{r} ſon ame

Pierre. — Long. 1^{m},00; larg. 0^{m},75.

Aux angles de la pierre, les quatre emblèmes des évangélistes avec des banderoles; deux pieds-droits, ornés de rinceaux; arcade cintrée, bordée de feuillages et de palmettes; au-dessus, deux génies assis, nus, tenant des torches; au milieu de chaque pied-droit, un écusson à la bande chargée de trois étoiles; effigie en costume religieux, très-simple; les mains jointes; sur une banderole, autour de la tête:

Donec veniat Immutatio mea [1]

[1] Job, cap. XIV, v. 14.

MDCXXXIX.

ÉMERAINVILLE. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DE MALNOUE.

1581.



Pierre. — Long. 1m,00 ; larg. 0m,62.

Les termes de l'épitaphe nous autorisent à penser que la sœur Louise Hesselin, cinquième de ce nom[1], zélée à la fois pour l'augmentation du spirituel et du temporel, aura exercé quelque fonction importante dans

[1] Cinquième religieuse de cette même famille.

l'abbaye. La formule finale, *Deus reddat ei*, rappelle le souhait adressé par les quêteurs en échange des aumônes qu'on leur octroie, *Dieu vous le rende*.

Un encadrement ovale, accompagné de branches d'olivier, contient le cartouche quadrangulaire, surmonté d'une tête d'ange, où se lit le texte de l'apôtre saint Jean[1] sur la résurrection des morts et sur le jugement universel.

[1] *Evang. sec. Joann.* cap. v, v. 28, 29. Le lapicide a écrit *monumento*; le texte sacré dit *monumentis*.

MDCXL.

ÉMERAINVILLE. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DE MALNOUE.

1583.



Pierre. — Long. $1^{m},15$; larg. $0^{m},80$.

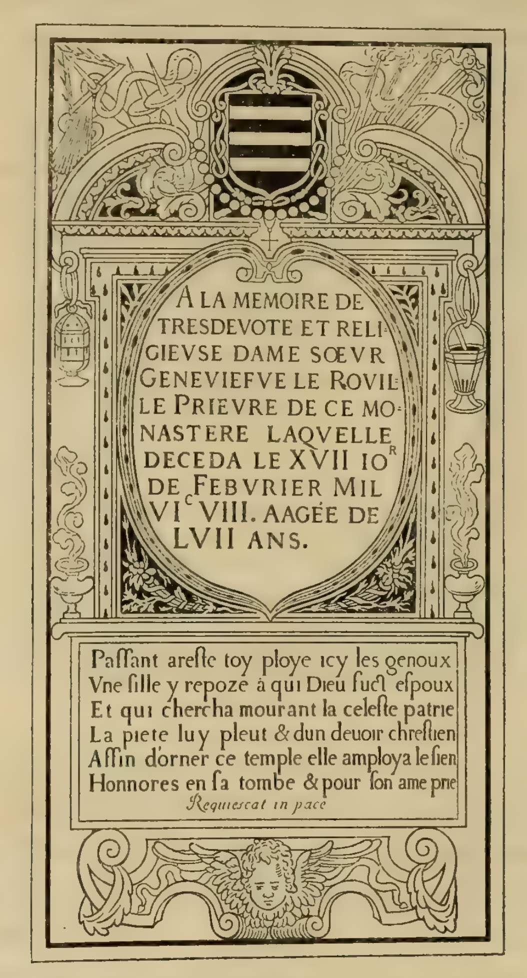
L'ornementation de la tombe de sœur Agnès Le Clère diffère de ce que nous avons vu jusqu'à présent. Cette sphère céleste, soutenue par une main puissante qui sort d'un nuage, ne serait-elle pas l'emblème de l'immortalité dont l'espoir pénétrait les os de la défunte, après cinquante-six ans passés dans la pratique des vertus claustrales? De cette longue vie de religion, nous ne savons plus rien que l'éloge et les regrets dont une épitaphe nous apporte, au bout de trois siècles, la touchante expression. Le texte, inscrit sur la banderole développée autour de la sphère, *Auditui meo dabis gaudium et lætitiam et exultabunt ossa humiliata,* forme le verset 9 du psaume L, *Miserere mei, Deus.*

[1] Peut-être *d'inmo^rtalité.*

MDCXLI.

ÉMERAINVILLE. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DE MALNOUE.

1608[1].



Pierre. — Long. 1m,60; larg. 0m,80.

Riche ornementation; bordure semée de larmes; fronton demi-circulaire, formé de deux enroulements; au milieu, un écusson à trois

[1] L'abbaye était alors gouvernée par Jeanne de Neufville, nommée par le roi après la mort d'Antoinette de Balsac, et qui siégea de 1585 à 1626.

fasces, entouré de lacs et d'un chapelet d'où pend une petite croix; au-dessus, torches et cierges allumés, chandeliers, banderole et autres emblèmes oblitérés; d'un côté du fronton, un encensoir; de l'autre, un bénitier avec son goupillon. La première partie de l'épitaphe, sur un cartouche ovale accosté de rinceaux qui sortent de deux petits vases; la seconde, sur un tableau quadrangulaire, accompagné de filets, d'enroulements et d'une tête d'ange.

La prieure Geneviève Le Rouille mérita la reconnaissance de ses sœurs par son empressement à consacrer sa fortune personnelle à la décoration de l'église abbatiale.

MDCXLII.

ÉMERAINVILLE. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DE MALNOUE.

1641.



CY GIST TRES REGRETEE SŒVR BARBE FOVRNIER AAGEE

DE · 31 · AN · QVI EN A PASSE

. . . .[1] ELLE EST DECEDEE EN LOFFICE DE

CHANTRE LE 24 FEVRIER 1641[2]

Pierre. — Long. 0m,75; larg. 0m,47.

Les dimensions de la tombe de sœur Barbe Fournier sont au-dessous des proportions ordinaires. Deux pilastres d'ordre dorique; ossements et têtes de mort à leurs bases; arcade cintrée, accompagnée de branches d'olivier; l'effigie debout sur un socle, comme une statue, mains jointes, voile, guimpe, robe à larges manches; les pieds cachés sous les plis du vêtement.

[1] Angle de la pierre fracturé.

[2] Sous le gouvernement de Renée Hennequin, quatrième abbesse de nomination royale.

On lit en caractères cursifs, sur le socle de l'effigie :

Vita Breuis

Sur l'archivolte de l'arcade :

Vita Perennis Adest

C'est la première fois que nous avons à relever dans une épitaphe de religieuse la mention de *l'office de chantre.*

MDCXLIII.

ÉMERAINVILLE. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DE MALNOUE.

1694.

. . . .

. . . .

SOVUENIR · DE · SA · FIDELITÉ · A · DIEU
ET · DE · SA · DEVOTION · A LA · S.TE UIERGE;
LAQVELLE · LUY · OBTINT · LE · 8 ME ·
IANUIER · 1694 · L'HEUREVX · PASAGE · DE
CETTE · UIE · MORTELLE · A LA · GLOIRE
ETERNELLE · A · PRES · L'AUOIR ~
COURONNÉE · DE · MERITE · 54
ANNÉES · QVELLE · A · UECU' ~
SUR · LA · TERRE ·

———

MADAME · MARIE · DE · LA · BAVME · DE
MONTREUEL · SON · ABBESSE · LVY ·
A · FAIT · FAIRE · CE · MONUMENT ·

Pierre. — Long. 0m,67; larg. 0m,90.

Moitié inférieure d'une tombe qui a été partagée à peu près par le milieu, et qui forme maintenant une partie du dallage de la chambre à coucher d'un jardinier. Un simple filet sert d'encadrement au texte.

L'abbesse qui voulut donner à la défunte un dernier témoignage d'affection ne gouvernait pas le monastère de Malnoue. Il s'agit probablement ici de Marie, vingt-septième abbesse de Saint-Andoche d'Autun morte en 1709, fille de Ferdinand de la Baume, comte de Montrevel, et de Marie Olier de Nointel[1].

Autre fragment de la dalle funéraire d'une sœur, *exemple de vertu et tres-zelee pour le service de Dieu.* L'inscription occupait un cartouche

[1] *Gallia christ.* t. IV, col. 485.

bordé d'oves. Au-dessous, entre deux palmes croisées avec des branches d'olivier, un écusson, en forme de losange, parti d'un miroir et de trois aiglettes éployées[1].

Débris de l'épitaphe d'une religieuse, morte à l'âge de quarante-six ans; une croix pour armoiries.

Dans une première tournée, nous avions pris note de l'épitaphe de *tres devote et regrettée mere sœur Renee Hue de Courson*, dite de Sainte-Marie, religieuse professe et prieure, décédée en 1673. On y voyait les armoiries de la défunte. Il n'a pas été possible de s'en procurer un estampage; la pierre était, en dernier lieu, recouverte par le marchepied de l'autel d'un petit oratoire érigé dans l'ancien parc de l'abbaye.

[1] Long. $0^m,50$; larg. $0^m,86$.

MDCXLIV.

VILLENEUVE-SAINT-DENIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-CHRISTINE.

1559-1757.

SPERAT IVSTVS IN MORTE SVA ·
PROVERB · 14 ·[1]
BEATI MORTVI QVI IN DOMINO
MORIVNTVR · APO · 14 ·[2]

PER HOMINEM MORS ET PER
HOMINĒ RESVRECTIO MORTVORV̄
ET SICVT IN ADAM OMNES
MORIVNTVR ITA ET IN CHRISTO
OMNES VIVIFICABVNTVR · COR · 15 ·[3]

DONO ET LARGITAT F · IŌ ·
MORFAIT HVIVSCE ECCLESIE
CVRATI CRVX FIXA ET ERECTA
FVI · 1559 · MENSE APRILÏS ·[4]

DOMINE DEVS AVDI NVNC
ORATIONĒ MORTVORV̄ · BARVC · 3 ·[5]
LABENS ERECTA FVI IVBENTE
PASTORE P · P · SELLE PRIDIE
PALMARVM · 1757 ·[6]

Pierre. — Hauteur de chaque panneau, 0m,24; largeur, 0m,49.

La seigneurie et le patronage de Villeneuve appartenaient à l'abbaye de Saint-Denis. L'église, reconstruite au XVIe siècle, n'offre rien d'intéressant, ni dans son architecture, ni dans son ameublement. Une seule

[1] V. 32.

[2] V. 13.

[3] Ep. I, *Ad Corinth.* c. XV, v. 21 et 22.

[4] *Sic.*

[5] V. 14.

[6] La veille du dimanche des Rameaux.

tombe moderne se voit vers le milieu de la nef; l'inscription n'en est plus lisible.

Dans le cimetière, une croix monumentale, sculptée en pierre, s'élève sur plusieurs degrés. Piédestal à panneaux; haute colonne dont le socle est accompagné d'un bénitier; partie supérieure de la croix, datée de 1697, présentant, d'un côté, le Christ expirant; de l'autre, la Vierge. Des textes bibliques sont gravés sur les panneaux du piédestal. On y lit aussi, en latin, que le monument, primitivement érigé au mois d'avril 1559 par le curé Jean Morfait, a été restauré par un autre curé, P. P. Selle, en 1757.

La cloche paroissiale date seulement de 1852. Les fonctions dont elle est chargée se trouvent assez complétement exprimées à la suite de son acte de baptême : *Deo canta; clero jubila; mortuos plora; divinis voca*[1]; *ora mane; ora meridie; ora sero; lauda dominum; lætare festivis.*

[1] Latinité peu correcte.

MDCXLV.

JOSSIGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1411.

Cy gist damoiselle marie la boularde jadis feme de noble home Jeh de Jaussignis escuier le quel gist a sait saintin a meauls la qlle trespassa le vij^e. jour doctobre

lan mil iii^c. iiii^xx et xiij ❧ Cy gisent noble home Jehan de Jaussignis escuier filz des dessus

diz Jehan z marie qui trespassa le xviij^e Jour de Juing lan · m · cccc · et xj ❧ Et damoiselle Jehanne de broyes sa femme trespassa le · ixe · Jour de may

lan m^il ccc · iiii^xx viii · dieu ayt mersy de leurs armes[1] amen

Pierre. — Long. 2^m,30; larg. 1^m,40.

Église reconstruite en grande partie au XVIe siècle; quelques vestiges d'un édifice antérieur, qui datait du XIIIe; une Vierge à l'enfant, sculptée en pierre, de la première moitié du XIVe.

Une grande dalle, jadis placée à l'entrée du chœur, aujourd'hui dressée sur une des parois du porche, couvrait la sépulture de damoiselle Marie La Boularde[2], de son fils Jean, et de sa bru, Jeanne de Broyes. Marie La Boularde, femme de noble homme Jean de *Jaussignis*, écuyer, qui fut inhumé à Saint-Saintin de Meaux[3], mourut le 7 octobre 1393. Jean, le fils, et sa femme, trépassèrent, le premier, le 18 juin 1411, la seconde, le 9 mai 1388. Architecture d'un riche dessin; trois arcades en ogive trilobée; effigie du défunt en armure, entre celles de sa mère

[1] *Sic.*

[2] Sans doute le nom de *Boulard,* mis au féminin, suivant un usage qui existe encore dans les campagnes. (Voy. ci-après, n^os MDCLXXVII et MDCLXXXII.)

[3] Ancienne église paroissiale et collégiale, située au faubourg de Cornillon, à Meaux. Il en reste encore quelques ruines qui paraissent avoir appartenu à une construction du XVe siècle.

et de sa femme. Au-dessous des trois personnages, dix niches cintrées abritant un pareil nombre de très-petites figures d'enfants, qui étaient désignés par leurs noms; ceux de *Jacques* et de *Jehanne*. . . . . sont les seuls qui se lisent encore. La taille en biseau de la bordure a protégé l'inscription; mais l'ornementation tout entière et les effigies sont tellement oblitérées que nous avons dû renoncer à publier cette tombe, quel qu'en soit le mérite.

L'entablement présente trois fois le même sujet, Abraham assis entre deux anges, recevant dans son sein une des trois âmes. Les armoiries, placées auprès des nobles défunts, sont fort endommagées. On distingue sur l'écusson de Marie La Boularde un lambel à trois pendants, une bordure composée de deux émaux, et sur celui de Jean de Jossigny dix billettes, posées 4, 3, 2 et 1. Les deux femmes sont vêtues de longues robes. Jean de Jossigny porte sur son armure une cotte blasonnée de ses billettes. Un animal, lion ou chien, est couché sous ses pieds. Le costume des enfants reproduit pour les filles celui de leur mère. Jacques, peut-être l'aîné de la famille, était déjà en âge de vêtir le haubert et d'avoir l'épée au côté.

MDCXLVI.

JOSSIGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1590-1601.

CI GISSENT : ET REPOSSENT : LES
CORPS DE : DEFFVNTȝ NOBLES PERSŌ :
M : DENIS DVDVIT : VIVANT CON̄ NOTAIRE : ET :
SECRETERE : DV : ROY : MAISON : ET : COVRRONNE : DE : FR̄ :
SEIGNEVR : DE : FONTENELLE : EN BRIE : ET : DE : RONQVEVS [1]
EN BEAVCE : LEQVEL : DECEDDA : DE : CE : MONDE : LE
..............................1Ō DE NOVENBRE
MIL : V^C : IIII^XX : X : [2] ET : DAMOYSELLE : HELLENE :
DE : BREDA : SA : FAM̄E : EN : PREMIERE : NOPCE : E ·
EN : SECONDE NOPCE DE GALLOIS LE PICARD
ESCVIER DE LA GRANGE ET DE CHANTEPRIME
LAQVELLE : AVSSI : DECEDA : LE : XVE IOVR :
DV : MOYS : DAVRIL · MVI͡I · [3]

PRIES : DIEV : POVR : LEVRS : AMES :

[1] *Ronqueux*, fief de la paroisse de Bullion, diocèse de Chartres. — [2] 1590. — [3] Grand ntervalle vide.

Dans le chœur[1], sur une dalle ornée de deux écussons avec casques à lambrequins, épitaphe, en français, de nobles personnes Denis Du Duit, conseiller secrétaire du Roi, seigneur de Fontenelles-en-Brie, mort le 10 décembre 1590, et damoiselle Hélène de Breda, sa femme, décédée le 15 avril 1601, après un second mariage avec Gallois Le Picard, écuyer, seigneur de la Grange. L'abbé Lebeuf, dans sa notice sur Jossigny, fait mention de Fontenelles comme d'une maison bourgeoise, entourée d'eau, située entre le village de Jossigny et celui de Chanteloup[2].

Les écussons, partagés chacun en deux divisions, présentent les armoiries de Denis Du Duit, de Gallois Le Picard et d'Hélène de Breda[3]: 1° un lion; 2° un chevron; 3° d'argent à une fasce de gueules chargée d'une étoile d'or, accompagnée en chef d'un papegai de sinople et en pointe d'un croissant de sable.

La gravure des lettres de l'épitaphe a été grossièrement exécutée.

[1] La pierre, retirée de sa place primitive, était, en dernier lieu, reléguée sous le porche de l'église.

[2] *Op. cit.* t. XV, p. 15.

[3] La famille de Breda était originaire du Brabant; elle possédait les seigneuries de Trossy et de Guisbert. (De la Chesnaye-Desbois.)

MDCXLVII.

JOSSIGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1553.

✝ lan mil v liii ie feus faict pour lesglise de madame saincte genevuiefve de Jaussigny et feus nommee marguerite par monsieur sampson de sacalarne contrerooleur de lescuyrie du roy [1] et marguerite baulde sa femme

Cloche [2].

Inscription gravée par une main habile, en belle écriture de la dernière période gothique. A la suite, un écusson, d'une élégante forme de la Renaissance, présentant un lion, et surmonté d'un heaume ouvert, tourné à dextre; autour de l'écu, en lettres romaines, le nom du parrain :

SANSON SACARLARNE ·

[1] Contrôleur de l'écurie du roi. — [2] Diam. 1^m,10.

MDCXLVIII. — MDCXLIX. — MDCXLIX*BIS*.

JOSSIGNY. — CHAPELLE DU CHÂTEAU.

1649.

CY GIST ET REPOSE LE CORPS
DE DAME MADELAINE LADVOCAT
FILLE DE DEFFVNT MESSIRE LOVIS
LADVOCAT CON.ER DV ROY EN SES CON.ELS
D'ESTAT ET PRIVÉ, ET DE DAME MARIE
DVHAMEL SES PERE ET MERE, EN SON
VIVANT FEMME DE M.RE HIEROSME DE
BRAGELONGNE CON.ER DV ROY EN SES
CON.ELS ET DOYEN DES CON.ERS DE SA
COVR DES AYDES QVI LA TANT AYMÉ
QVIL A VOVLV QVE SON CŒVR FVST
INHVMÉ AVPRES DELLE ET APRES
AVOIR VESCV AVEC TOVTTES LES
QVALITEZ DES PLVS ILLVSTRES DE
SON TEMPS ET DES PLVS ESTIMEÉS
ELLE DECEDA EN SA MAISON A IOSSIGNY
LE 16.E OCTOBRE 1649.

Priez Dieu pour Leurs Ames.

1657[1].

CY GIST LE CŒUR DE MESSIRE HIEROSME
DE BRAGELONGNE, MARQUIS D'HAUTHEFEUILLE,
M.TRE DES COMPTES,
ET CONSEILLER DU CONSEIL PRIVÉ DU ROI;
DESCENDANT EN LIGNE DIRECTE DE BRAGELONGNE
COMMANDANT DES ARMÉES DE S.T LOUIS [2].

[1] Inscription renouvelée. — [2] Le *Dictionnaire de la noblesse* ne fait remonter la généalogie des Bragelonge qu'aux premières années du XVe siècle. (De la Chesnaye-Desbois.)

1734.

D. O. M.

CY GÎT LE CORPS DE DAME MARIE-ANNE
DE BRAGELOGNE[1], EPOUSE DE MESSIRE
AUGUSTIN LE CONTE, CON.ER DU ROY EN
SA COUR DES AIDES, LAQUELLE EST DÉCÉDÉE
EN SA MAISON DE CAMPAGNE SCIZE EN CE
LIEU, LE 12 · NOVEMBRE 1734 · AGÉE DE 67 · ANS ·
SON MARI QUI L'AIMOIT TENDREMENT, & M.RE
CLAUDE-FRANÇOIS LE CONTE CH.ER
SEIG.R DU DEMY MUID, CON.ER AU PARLEMENT
SON CHER FILS ONT FAIT POSER CE
MONUMENT DE LEUR SOUVENIR POUR
CETTE DEFUNTE PLUS ILLUSTRE
PAR SES VERTUS QUE PAR SA
NAISSANCE.
Priez Dieu pour le repos
de Son Ame

Dame Madeleine Ladvocat, femme de Jérôme de Bragelongne[2], chevalier, marquis de Hautefeuille, conseiller du roi et doyen de la cour des aides de Paris, décéda le 16 octobre 1649 et fut inhumée à Jossigny. Elle était fille de messire Louis Ladvocat, conseiller au grand conseil, et de Marie Duhamel. Son épitaphe, primitivement placée dans la chapelle de la Vierge, au fond du bas côté méridional de l'église paroissiale, a été transférée dans la chapelle du château. La même chapelle contient une autre inscription, mais toute moderne, indiquant la sépul-

[1] *Sic.* Marie-Anne était petite-fille de Jérôme de Bragelongne et fille de François, lieutenant des gendarmes de Gaston de France, duc d'Orléans. — [2] Voy. deux inscriptions de la même famille, t. I, p. 285 à 289.

ture du cœur de Jérôme de Bragelongne, qui *descendait d'un commandant des armées de saint Louis*, et qui mourut en 1657.

Une épitaphe accompagnée d'armoiries, posée auprès des deux premières[1], est consacrée à dame Marie-Anne de Bragelongne, femme de messire Augustin Le Conte, conseiller à la cour des aides, morte le 12 novembre 1734, à l'âge de soixante-sept ans. Leur fils, Claude-François Le Conte, seigneur du Demi-Muid, conseiller au parlement de Paris, voulut donner à sa mère ce dernier témoignage de piété[2].

D'après les renseignements que nous fournit l'abbé Lebeuf, le corps de Madeleine Ladvocat et le cœur de Jérôme de Bragelongne reposaient dans l'église de la paroisse. Leur monument consistait peut-être en une dalle, que nous avons vue jadis, sur laquelle étaient dessinés un sarcophage, des têtes d'anges, deux écussons, dont un de forme losangée, et deux cœurs, incrustés en marbre, surmontés d'une même couronne.

[1] Cette épitaphe est gravée sur une plaque de marbre de forme ovale. Au-dessus du texte, deux écussons, couronne de comte, levrettes pour supports : 1° *Le Conte*, d'azur au chevron d'or, accompagné de trois fleurs de trèfle; 2° *Bragelongne*, de gueules à la fasce d'argent, chargée d'une coquille de sable, et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or.

[2] Les trois inscriptions sont gravées sur des plaques de marbre noir. Les mesures sont :

Pour la première, hauteur, 0m,65; largeur, 0m,55;

Pour la deuxième, hauteur, 0m,25; largeur, 0m,49.

Pour la troisième, hauteur 0m,64; largeur, 0m,48.

MDCL.

SERRIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MICHEL.

XVIII[e] siècle.

L'église paraît avoir été reconstruite au XVI[e] siècle; elle est sans valeur aucune. Trois dalles funéraires, de très-petites dimensions, y marquent les sépultures de deux curés inhumés dans le chœur et d'un charpentier enterré dans la nef. Les deux curés ne sont désignés que par des initiales, J.L.D., mort le 27 janvier 1751, et J.F.D., décédé le 29 juillet 1761. Une effigie, tracée par une main qui n'avait pas la moindre notion du dessin, représente le premier en aube, avec l'étole et le manipule. Le charpentier, nommé I. N. Raguin, trépassa le 30 décembre 1769; il a sur sa tombe une équerre pour insigne de sa profession.

MDCLI.

SERRIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MICHEL.

1792.

✠ LAN 1792 4ME ANNEE DE LA LIBERTE [1]
IAY ETE BENITE PAR MR LOUIS NEE CURE
IAI ETE NOMMEE AUGUSTINE PAR AUGUSTIN
ELEONORE LE CONTE DES GRAVIERS ET
ANGELIQUE AUGUSTINE DE LA CHATAIGNERAYE
MARAINE
GEORGES BOUTILLIER MAIRE
THEODORE HARDY LOUIS LAMBERT OFFICIERS
LOUIS BIGOT PROCUREUR DE LA COMMUNE
M TROTEZ A VOILLEMIN FONDEURS [2].

Cloche.

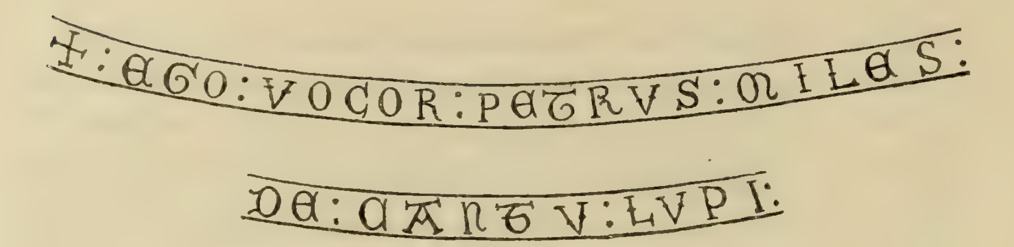
La cloche de Serris, datée de 1792, fut sans doute fondue avant le renversement de l'autorité royale dans la journée du 10 août. L'inscription ne contient encore aucune des formules adoptées avec enthousiasme dans la première ferveur républicaine.

[1] L'ère de la liberté datait de 1789. — [2] Martin Trotez, Alexis Voillemin, voy. ci-dessus l'inscription de la cloche de Savigny-sur-Orge, n° MCCCCXXVII.

MDCLII.

CHANTELOUP. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-EUTROPE.

XIIIe siècle.



Cloche [1].

La paroisse de Chanteloup n'a pour église qu'un très-petit édifice reconstruit dans la seconde moitié du siècle dernier. Il y reste une statue remarquable du saint patron, en pierre coloriée, qui peut dater du règne de Louis XII. Le saint est revêtu d'un costume épiscopal galonné de fleurs de lis. On a aussi conservé l'ancienne cloche, dont la courte inscription a quelque chose de singulièrement noble et fier. Les caractères en sont d'un beau style. Le chevalier Pierre de Chanteloup, qui lui donna son nom, ne figure point au nombre des seigneurs du lieu mentionnés dans l'Histoire du diocèse de Paris[2]. Les règles de la paléographie ne permettent pas d'ailleurs de reculer d'un siècle la date de la cloche et de l'attribuer à un Pierre de Chanteloup, chevalier, qui possédait en commun avec l'évêque de Paris, en 1163, un moulin du nom de Chanteraine, situé à Corbeil[3]. La cloche de Chanteloup peut appartenir au règne de saint Louis. Elle habite seule, depuis près d'un siècle, la partie la plus haute du beffroi. Sa compagne Françoise-Rose-Andrée, fondue, une première fois, en 1648, et refondue en 1784, à Paris, dans les ateliers du sieur Héban, rue des Arcis, près Saint-Merry[4], a été convertie en monnaie de billon.

[1] Diam. 0^{m},60.

[2] T. XV, p. 21-23.

[3] T. XI, p. 227.

[4] Extrait des registres paroissiaux.

MDCLIII.

CHESSY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

1707.

D. O. M.

CY GÎT LE R. P. D. PAUL PEZRON,
DOCTEUR DE SORBONNE, ANCIEN ABBÉ
DE LA CHARMOYE[1], VICAIRE GNAL DE
L'ETROITTE OBSERVANCE DE L'ORDRE
DE CISTEAUX, RECOMMANDABLE PAR
SA PIETÉ, SON ZELE ET SA REGULARITÉ
CELEBRE PAR LES SCAVANTS OUVRAGES
QU'IL À DONNÉ AU PUBLIC. IL MOURUT
AU CHÂTEAU DE CHESSY[2] LE 10. OCTOBʳ.
1707[3]. AGÉ DE 66. ANS.

ANIMA EJUS REQUIESCAT IN PACE.

CE PRESENT MONUMENT À ÉTÉ
DRESSÉ A SA MEMOIRE PAR LES
SOINS DU R. P. D. JACQUES NOUEL
SON SUCCESSEUR[4].

Marbre noir. — Long. $1^{m},00$; larg. $0^{m},85$.

[1] Abbaye d'hommes, de l'étroite observance de l'ordre de Cîteaux, fondée, en 1167, près d'Épernay, au diocèse de Châlons, par Henri Iᵉʳ, comte de Champagne. (*Gall. christ.* t. IX, col. 970-973.) Paul-Yves Pezron en fut le trente et unième abbé.

[2] Le château de Chessy, remarquable par son architecture et par sa riche décoration, appartenait alors à Nicolas de Fourcy, conseiller d'État; il est démoli depuis longtemps.

[3] L'abbé Lebeuf, par inadvertance sans doute, a transposé les chiffres, en donnant la date de 1706 pour celle de la mort, et le nombre 67 pour celui des années. Le *Gallia christiana* indique aussi le millésime de 1706 et fait mourir le savant docteur, non pas au château de Chessy, mais à Paris, au collége des Bernardins. L'épitaphe proteste contre ces erreurs.

[4] Religieux de Prières, abbé de la Charmoye.

Église de la structure la plus simple, rebâtie de 1738 à 1744[1]. L'épitaphe de D. Paul[2] Pezron était placée, dans l'ancienne église, sur la paroi du chœur, à main droite; on la voit maintenant un peu en avant du chœur, au milieu du sol plâtré de la nef.

Dom Paul Pezron passait pour un des hommes les plus savants et pour un des religieux les plus exemplaires de son temps. D'abord simple moine à l'abbaye de Notre-Dame de Prières, au diocèse de Vannes, puis proviseur du collége des Bernardins, à Paris, et visiteur de la réforme de son ordre, il fut nommé abbé de la Charmoye en 1697; il abdiqua en 1702. Il a laissé de nombreux écrits sur la chronologie sacrée et sur les origines des nations celtiques.

[1] Lebeuf, *op. cit.*, t. XV, p. 26 et 27. — [2] Il portait aussi le prénom de *Yves*.

MDCLIV.

CHESSY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

XVII[e] siècle.

LES
COMMANDEMENTZ
DE DIEV, EXOD. XXE.
ESCOVTE ISRAEL,
IE SVIS LE SEIGNEVR TON DIEV
QVI T'AY TIRÉ HORS DE LA TERRE
D'ÆGYPTE DE LA MAISON DE
SERVITVDE, ∽
TV N'AVRAS POINT D'AVTRES
DIEVX DEVANT MOY, TV NE
TE FERAS IDOLE TAILLEE
NE SEMBLANCE QVELCONQVE
DES CHOSES QVI SONT LA
SVS AV CIEL, NE C'ABAS EN LA
TERRE, NE EZ EAVX DESSOVBZ
LA TERRE, TV NE LES
ADORERAS POINT, ET NE
LES SERVIRAS, CAR IE SVIS
LE SEIGNEVR TON DIEV, DIEV
FORT ET IALOVX, VISITANT
LINIQVITÉ DES PERES SVR
LES ENFANS EN LA TROISIESME
ET QVATRIESME GENERATION
DE CEVLX QVI ME HAISSENT,
ET FAISANT MISERICORDE
EN MILLE A CEVLX QVI
M'AYMENT ET GARDENT MES
COMMANDEMENTZ ∽
TV NE PRENDRAS POINT LE
NOM DV SEIGNEVR TON DIEV
EN VAIN, CAR LE SEIGNEVR
NE TIENDRA POINT INOCENT
CELVY QVI PRENDRA LE
NOM DV SEIGNEVR SON DIEV
EN VAIN. ∽
AYES SOVVENANCE DV IOVR
DV REPOS POVR LE SANCTIFIER

SIX IOVRS TV
TRAVAILLERAS, ET
FERAS TOVTES TES
OEVVRES, MAIS LE SEPTIESME
IOVR EST LE REPOS DV
SEIGNEVR TON DIEV. ∽
TV NE FERAS AVCVN OEVVRE
EN ICELLVY, TOY, NE TON FILZ,
NE TA FILLE, TON SERVITEVR,
NE TA SERVANTE, NE TON
BESTAIL, NE L'ETRANGER QVI
EST DEDANS TES PORTES, CAR
EN SIX IOVRS LE SEIGNEVR FIT
LE CIEL ET LA TERRE ET LA
MER ET TOVT CE QVI EST EN
ICEVX, ET SE REPOSA AV SEPT^E.
IOVR, ET POVRTANT LE SEIGNEVR
A BENY LE IOVR DV REPOS ET
LA SANCTIFIÉ. ∽
HONORE TON PERE ET TA MERE
AFIN QVE TES IOVRS SOIENT
PROLONGEZ SVR LA TERRE
LAQVELLE LE SEIGNEVR TON
DIEV TE DONNERA. ∽
TV NOCCIRAS POINT ∽
TV NE FERAS POINT ADVLTERE.
TV NE DESROBERAS POINT. ∽
TV NE DIRAS POINT FAVLX
TESMOIGNAGE CONTRE TON
PROCHAIN. ∽
TV NE CONVOITERAS POINT LA
MAISON DE TON PROCHAIN, TV
NE CONVOITERAS POINT LA
FEMME DICELVY, NE SON
SERVITEVR, NE SA SERVANTE, NE
SON BOEVF, NE SON ASNE, NE
AVCVNE CHOSE QVI SOIT A LVY [1]

[1] Il existe aux deux dernières lignes une fracture qu'on a réparée au moyen d'un petit morceau de même marbre provenant d'une inscription de fondation.

Deux tables de marbre[1], arrondies au sommet, comme celles qu'on met dans les mains de Moïse. Un filet encadre le texte. Ces tables se trouvaient comprises, il n'y a pas longtemps, dans le carrelage du chœur. On ne pouvait entrer dans cette partie de l'église sans fouler aux pieds les commandements divins. Une place plus décente leur a été assignée sur une des parois de la nef, auprès des fonts baptismaux. Nous serions disposé à soupçonner les tables de Chessy d'origine huguenote. Le style de la rédaction est ancien, et chacun sait que le Décalogue fait ordinairement partie du sévère ameublement des temples calvinistes.

[1] Hauteur de chaque table, $1^{m},45$; largeur, $0^{m},55$.

MDCLV.

MONTÉVRIN[1]. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1514.

Cy gist venerable et discrete persone mesere[2] michel parent prestre Jadis vicaire de cheans[3]

. . . .

. . . **mil v^c^ et xiiij le xiij^e^ de Mars** . . . .

Pierre. — Long. 1^m^,66; larg. 1^m^,00.

Des retouches maladroites ont modifié le caractère de la petite église de Montévrin; il y reste cependant quelques arceaux et piliers du milieu du XIe siècle, un clocher du XIIe, un chœur du XIIIe. Les chapiteaux de la travée qui passe sous le clocher sont d'un beau style; ils présentent des rinceaux, des animaux fantastiques et des figures humaines, entre autres des personnages en prières au tombeau de saint Remi.

La tombe du vicaire Michel Parent se trouve au seuil du chœur. Le défunt, debout sur un carrelage, a le visage imberbe, les mains jointes; il est vêtu d'une aube et d'une chasuble galonnée de feuillages. Un arceau en ogive à trois lobes et deux pieds-droits ornés de clochetons encadrent l'effigie.

[1] Voy. ci-après, n° MDCLX. — [2] *Sic.* — [3] Prononciation picarde.

MDCLVI.

MONTÉVRIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1521.



Cy giſt Noble da^{e} Madame Anne D. . . .ny[1] en ſon vivant femme de Noble hōme meſyre

Loys vion[2] chevallyer ſeigneur Chaſtellā

de vaulx laquelle treſpaſſa le viiie. Jo^{r} de fevrier. lan mil v^{c} xxi Pez dieu po^{r} ſō ame

Pierre[3]. — Long. 1^{m},95; larg. 1^{m},05.

Tombe élégamment dessinée. Arceau surbaissé, trilobé; sur chaque pied-droit, trois figures de religieux encapuchonnés; dans l'arcature de l'entablement, le patriarche Abraham qui reçoit l'âme dans son giron, et deux anges qui portent des chandeliers; aux deux angles supérieurs de la dalle, l'aigle de saint Jean et l'ange de saint Mathieu. Les emblèmes de saint Marc et de saint Luc, qui ornaient les deux autres angles de la pierre, sont complètement oblitérés. L'effigie en riche costume; surcot à jupe armoriée, partie de trois aigles éployées et d'une croix ancrée; sur les épaules, un corset orné par devant d'une bande d'orfrois; corsage à manches serrées; collier bordé de perles, ceinture de même; pour coiffure, deux tresses tombant sur les côtés du visage, et, ce qui est rare, une couronne rehaussée de pierreries et de perles. Deux chiens sont placés sous les pieds. Au milieu de chaque pied-droit, un écusson reproduit les deux blasons que nous avons indiqués sur la jupe.

A côté de la tombe que nous venons de décrire, on en voit une autre[4], sur laquelle on ne découvre plus aucune trace d'effigie ni

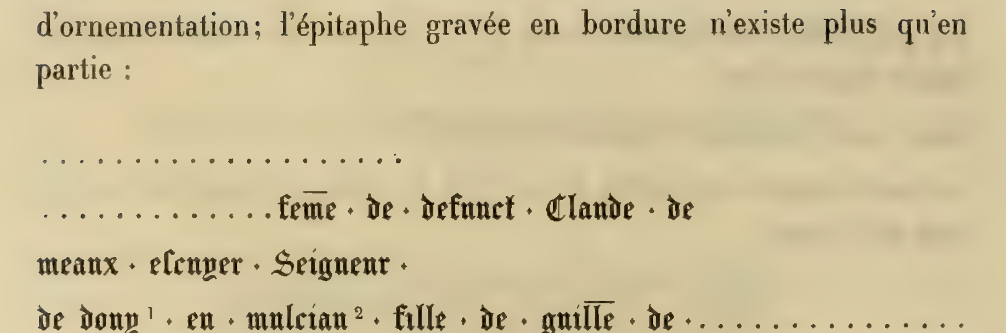
[1] Nom effacé; *Darigny,* d'après Gaignières (*Nouv. coll.* t. XV, Brie). Le copiste a-t-il bien lu? Il nous a semblé qu'on pouvait aussi bien lire *Decrouy.*

[2] Louis de Vion, chevalier, seigneur de Vaux et autres lieux, capitaine d'une compagnie d'arbalétriers, fait chevalier par le roi Charles VIII, à la prise de Térouanne; il commandait mille hommes de pied à la bataille de Fornoue; sa mort arriva en 1510. Le *Dictionnaire de la noblesse* ne fait mention que de son mariage avec Marie de Marcoussis, décédée en 1503. (De la Chesnaye-Desbois.) Avait-il contracté une seconde union?

[3] Dallage du chœur.

[4] Longueur, 1^{m},90; largeur, 0^{m},80. La pierre se rétrécit vers les pieds.

d'ornementation; l'épitaphe gravée en bordure n'existe plus qu'en partie :



. . . .

. . . . fem̄e · de · defunct · Claude · de

meaux · escuyer · Seigneur ·

de douy[1] · en · mulcian[2] · fille · de · guill̄e · de · . . . .

Gaignières[3] trouva cette dalle dans la nef, à main gauche, près du mur. L'effigie était dessinée sous une arcade supportée par deux colonnes doriques cannelées. La défunte, nommée Nicolle de Boubers, avait pour père et mère Guillaume de Boubers et Françoise de Vaucelles. Sa mort arriva le 14 novembre 1561.

[1] Douy-la-Ramée, village du département de Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux.

[2] Le Multien, subdivision territoriale de la Brie, entre Crépy (Oise) et Crécy (Seine-et-Marne).

[3] *Nouv. coll.* t. XV, comme ci-dessus. Nous devons avertir le lecteur que les dessinateurs de Gaignières ne s'attachaient pas à reproduire exactement les inscriptions et que leurs textes ne nous inspirent qu'une médiocre confiance.


Cy gist le corps de Jehannet le fin En son viuāt prudēte damoiselle
Qui repassoit vefues z orphelins Et aultres gens p charitable zelle De

MDCLVII.

MONTÉVRIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

XVIe siècle.

Cy gist le corps de Jehannete le fin [1]
En son viuāt prudēte damoiselle ·
Qui repaissoit vefues z orphelins
Et aultres gens p charitable zelle
De . . . . alimēte
. . . .
. . . .
Et pour espoux loys de bouvers eut [2]
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Pierre. — Long. 2^m,05 ; larg. 1^m,00 [3].

Les inscriptions françaises versifiées sont moins rares dans le doyenné de Lagny que dans ceux dont nous avons jusqu'ici publié les monuments. On les rencontre plus nombreuses encore à mesure qu'on remonte au nord-est de Paris, vers la Picardie et vers l'Artois. La plupart des églises du diocèse d'Amiens en fournissaient autrefois des exemples, et parfois il s'en trouvait de très-singulières, qu'il faut aller chercher maintenant dans les anciens recueils d'épitaphes.

L'inscription funéraire de Jeannette Le Fin ne nous est arrivée que bien incomplète. Des douze lignes dont elle se composait, il manque

[1] L'abbé Lebeuf indique ainsi ce monument : *Tombe fort effacée de Jeanne Docheres, orpheline* (t. XV, p. 33).

[2] Les deux derniers mots sont douteux.

[3] Dallage du chœur.

aujourd'hui plus de la moitié. La date a disparu; mais le style du dessin indique suffisamment une époque un peu plus récente que celle de la tombe n° MDCLVI. L'ornementation est d'ailleurs à peu près la même. Aux angles, les emblèmes des Évangélistes; aux pieds-droits, six figurines de prêtres et de clercs; à l'entablement, Abraham accompagné de deux anges; au milieu de la bordure, sur les deux grands côtés, un écusson losangé dont les armoiries se sont oblitérées; arcade cintrée. L'effigie a la tête appuyée sur un coussin richement brodé; double robe, la première à manchettes serrées, ornée de crevés et de rubans, la seconde à manches larges et bouffantes; petite coiffure à l'italienne; à la ceinture, une très-longue chaîne; autour du cou, une autre chaîne terminée par un bijou en forme de losange.

Un croquis de la tombe de Jeannette Le Fin se trouve dans les portefeuilles de Gaignières (Ile-de-France, anc. coll.). Nous n'avons pu tirer aucun parti de la copie de l'inscription, tant elle nous a paru défectueuse. La date du décès, indiquée au 1er janvier 1354, est également erronée; il aurait fallu lire 1554 (1555, n. s.).

MDCLVIII.

MONTÉVRIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1718.

CY GIST F. PASCHAL
MEFFREY RELIGIEUX
DE LA CHARITÉ DE
PARIS ORDRE DE SAINT
JEAN DE DIEU INHUMÉ
SOUS CETTE TOMBE
LE 9^{E} AOUST 1718 ·

Requiescat in pace ·

Pierre[1].

Après avoir longtemps porté les armes, saint Jean-de-Dieu, né en Portugal, se voua au service des malades; il mourut en 1550. Ses disciples formèrent une congrégation hospitalière, que le pape Paul V érigea en ordre religieux. La reine Marie de Médicis les appela en France, et, sous le titre de Frères de la Charité, ils s'établirent, en 1607, à Paris, dans le lieu où existe encore l'hôpital du même nom, rue Jacob, au faubourg Saint-Germain. Frère Paschal Meffrey appartenait à cette maison. La mort le surprit à Montévrin, dans le cours de quelque tournée entreprise pour les affaires de son ordre.

[1] Dalle de petites dimensions, au seuil de la chapelle de la Vierge, dernière travée du bas côté septentrional.

MDCLIX.

MONTÉVRIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1620.

✝ LAN DE GRACE MIL VI C XX
REMYE SVIS NOMME[E] PAR
TOVS LES HABITANS DE
MONTEVRIN DV TEMPS DE
F M HARDOVIN CVRE DV LIEV
P FATRAS MARG[ER]

Cloche.

Fiers d'avoir fait à eux seuls les frais de leur cloche, les habitants de Montévrin se sont tous réunis pour lui servir de parrain et pour lui donner le glorieux nom du patron de la paroisse. Rien de plus suave, de plus charmant que la légende de ce saint, rempli de mansuétude et de charité, qui baptisa la France en la personne de Clovis.

QVI P TRANSITIS · SI RĒ PENSARE VELITIS ·
HIC FACIENDO MORAS · NON INCVSABITIS HORAS ·
PRVDENS PACIFICVS · QVI PRESBITER · VNDE PVDICVS ·
QVI NVDO VESTIS · QVI CONSOLATIO . MESTIS ·
QVI RISVS FLENTI · FVIT ET CIBVS ESVRIENTI ·
HIC SITVS EVRINVS · MERVIT MVNDI PEREGRINVS ·
NVNC INTER CIVES , CELORVM VIVERE DIVES ·
TERMINVS EST ISTI · DS ACTOR QVĒ POSVISTI ·
QVĒ SI NITATVR · NON EST QVI TRANSGREDIATVR ·

MDCLX.

LAGNY[1]. — ANCIENNE ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-PIERRE[2].

1077.

QVI PERTRANSITIS · SI REM PENSARE UELITIS ·
HIC FACIENDO MORAS · NON INCVSABITIS HORAS ·
PRVDENS PACIFICUS · QVI PRESBITER · VNDE PVDICUS ·
QVI NUDO VESTIS · QVI CONSOLATIO · MESTIS ·
QUI RISVS FLENTI · FUIT ET CIBVS ESURIENTI ·
HIC SITVS EVRINUS · MERVIT MUNDI PEREGRINVS ·
NVNC INTER CIUES[3] CELORVM UIVERE DIUES ·
TERMINVS EST ISTI · DS̄ ACTOR[4] QUE POSVISTI ·
QVĒ SI NITATUR · NON EST QVI TRANSGREDIATUR
. . . .

Pierre. — Haut. 0m,51 ; larg. 1m,12.

Les auteurs du *Voyage littéraire*, D. Martenne et D. Durand, recueillirent, dans l'église abbatiale de Lagny, l'épitaphe d'un saint prêtre à qui on donne, disent-ils, la qualité de comte Évrin, et qui mourut en 1077. Cette précieuse inscription s'était retrouvée en 1661, confondue avec d'autres pierres dans le dallage de la nef. L'abbé Lebeuf n'a pas eu sous les yeux le texte original; il l'a reproduit d'après les Bénédictins, et la copie qu'en avaient faite les savants religieux n'est pas exempte d'inexactitudes. L'empreinte, prise par notre collaborateur, ne nous laisse aucune incertitude sur les neuf premiers vers de l'inscription.

[1] *Voyage littéraire*, de D. Martenne et D. Durand, 2e partie, p. 70 et 71. *Gallia christ.* t. VII, col. 490-507. Lebeuf, *op. cit.* t. XV, p. 34, 35, 40 à 76. Guyon de Sardière, *Recueil d'inscript. manuscr.* Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris.

[2] Aujourd'hui paroissiale.

[3] Il y a ici sur la pierre un petit *v;* c'est probablement une erreur du lapicide.

[4] Les Bénédictins ont lu *alter*, ce qui n'offrirait, il me semble, aucun sens. Le mot *actor* ne me paraît d'ailleurs pas douteux; on aurait un sens bien plus satisfaisant si l'on pouvait lire *avctor*.

La pierre a été par malheur rognée un peu au-dessous, et nous ne distinguons plus que les sommités de quelques caractères de ce qui suivait. Le texte se termine ainsi dans le *Voyage littéraire :*

HVNC[1] IULII FLENDAS QUINTO SEXTOQVE KALENDAS ·
ANNO AB INCARNATIONE DOMINI MCXXVII[2]

Ces deux dernières lignes n'en devaient former qu'une seule sur le monument, ce qu'on peut facilement admettre au moyen d'abréviations et d'enclaves. La date finale nous semble encore appréciable, quelque mutilée[3] qu'elle soit. Nous croyons pouvoir lire à peu près :

...S ANNO AB INCARNATIO.. D. $\overline{M}$LXXVII.

Cette lecture aurait le mérite de reconstituer le millésime de 1077, époque non contestée de la mort d'Évrin, tandis qu'autrement il faudrait supposer, avec l'abbé Lebeuf, que la date de 1127, gravée sur la pierre, serait celle de la pose de l'inscription, un demi-siècle plus tard, ce qui nous semble peu probable.

L'abbé Lebeuf[4] pense, avec toute apparence de raison, que le lieu de Montévrin[5] devait son nom (*Mons Evrini*) au prêtre Évrin, qui en fut seigneur et qui en aurait donné la terre à l'abbaye de Lagny. L'anniversaire de ce bienfaiteur fut jadis célébré avec solennité par les religieux. Du temps de l'abbé Arnoul, au XII[e] siècle, on faisait, à cette occasion, une distribution de trois muids de vin. En 1686, les restes d'Évrin furent placés auprès de ceux d'Herbert, comte de Champagne et de Brie, dans le sanctuaire de l'église abbatiale.

[1] Quelle signification donner au mot *hvnc?* Je le remplacerais par le mot *svb : Terminvs est isti...... svb qvinto sextoqve kalendas flendas jvlii* (ce qui correspond au 21 juin).

[2] A la place de la seconde lettre numérale C, on voit la partie supérieure d'un L. Quel que soit mon respect pour les opinions des Bénédictins, il ne m'est pas possible de reconnaître, dans le jambage droit qui subsiste, l'indication d'un chiffre de centaine.

[3] Cette mutilation si regrettable n'a été commise qu'en 1862. Des ouvriers, alors occupés au remaniement du dallage, supprimèrent un côté de la pierre afin de la rendre plus égale.

[4] T. XV, p. 34 et 35.

[5] V. ci-dessus, p. 507.

L'épitaphe d'Évrin ne présente aucune ornementation. On croirait assister, en l'examinant, à la substitution progressive de la capitale gothique à l'alphabet romain. La plupart des lettres dont elle se compose sont encore romaines; mais, à côté de la forme antique, le même caractère s'y répète en style nouveau. Les lettres C. C, E. E, D. D, M. M, V. U, y sont employées simultanément. Les lettres G. h. sont gothiques. On y rencontre aussi l'enclave et la ligature d'usage carlovingien. Une gravure hors texte la reproduit scrupuleusement; nous n'en avons donné ci-dessus qu'une copie courante.

L'Almanach historique de Seine-et-Marne[1] nous a devancé dans la publication de l'épitaphe du prêtre Évrin; mais il en devait la communication au dessinateur de notre Recueil, M. Fichot, à qui revient réellement l'honneur de l'avoir découverte, au pied du second pilier de l'église, à main gauche. Le maire et le curé de Lagny se montrèrent alors disposés à donner à ce monument une place plus décente; nous avons lieu de craindre qu'on ne s'en soit plus occupé.

L'abbaye de Lagny, de l'ordre de Saint-Benoît, fut fondée, en 645, par saint Fursy, sur un terrain donné par Erchinoald, maire du palais du roi Clovis II. L'église, reconstruite une dernière fois vers le milieu du XIIIe siècle, n'a jamais été terminée. Le chœur et l'abside, avec leurs collatéraux et leurs chapelles, n'en forment pas moins un grand et bel édifice, suffisant pour la population de la ville. Le dallage à nouveau du chœur a fait disparaître les dalles funéraires des abbés, ainsi que les monuments des deux bienfaiteurs insignes, les comtes de Champagne Herbert et Thibauld le Grand. Les tombes conservées n'appartiennent qu'à des personnages d'un rang moins illustre. Les bâtiments claustraux, en briques et en pierres, datent seulement du XVIIe siècle; ils servent d'habitations et d'ateliers. La ville renfermait jadis plusieurs autres églises; il en reste à peine quelques vestiges. La nef de celle de Saint-Fursy a été transformée en écurie.

[1] *Almanach hist. topog. et statist. du département de Seine-et-Marne et du diocèse de Meaux* pour 1865, p. 151.

MDCLXI.

LAGNY. — ANCIENNE ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-PIERRE.

1283-1312.

✠ ICI GIST DEMOIZELLEN · MAR

IEN · DOINGNVIE · QUI · ET · TREPACEEN · AN · LENDENAIN · LA.....[1]

ON · NOTREN · SEIGNV

IUX · M · ET II CC · ET · IIII^{xx} · Z III · OV · MOVES · DEN · MARS · PRIEZ . POVR · LERME · DE · LI

Pierre[2]. — Long. 3^{m},00; larg. 1^{m},08.

L'orthographe de l'inscription est bizarre. Nous n'avons pas rencontré d'autre exemple, dans le diocèse de Paris, de ces terminaisons réitérées, *demoizellen*, *marien*, *trepaceen*, *notren*. Les caractères sont devenus frustes et un peu difficiles à déchiffrer. Le dessin, au contraire, vigoureusement tracé, demeure intact. La dalle se rétrécit vers les pieds. Grand arceau en ogive, à trois lobes; deux colonnes avec chapiteaux dont le feuillage se courbe en crochet; pignon bordé de crossettes, surmonté d'un fleuron et accosté de deux anges thuriféraires qui sortent chacun d'un nuage à mi-corps; effigie bien drapée, mains jointes, les pieds posés sur un chien; voile tombant sur les épaules; longue robe, qui ne laisse à découvert que les extrémités des chaussures. Si la défunte, que nous nommerons Marie d'Oigny, eût contracté mariage, son épitaphe n'aurait pas omis de nous l'apprendre.

Autre dalle[3], un peu moins ancienne que celle qui précède, mais fort oblitérée. Arcade trilobée, colonnettes, pignon, anges qui encensent. Personnage vêtu du haubert de mailles, avec une longue cotte sans manches par-dessus; traces de l'écu et de l'épée; visage imberbe; cheveux longs enroulés sur les côtés de la face; un lion sous les pieds.

[1] L'Annonciation, 25 mars.

[2] Dans la première chapelle, au nord.

[3] Dans le bas côté septentrional. Longueur, 2^{m},50; largeur, 1^{m},22.

L'inscription, en capitale gothique, n'est plus lisible que pour la moitié environ des mots qui la composaient[1] :

HIC · IACET · NOBI

LIS · VIR · DNS · BOTHINVS · CAS.....LI · ....

OBIIT · DIE · MERCVRI..

Le dessinateur de Gaignières donne une copie complète de l'inscription[2] en ces termes :

HIC IACET NOBILIS VIR DOMINVS

BOTHINVS CASINELLI · MILES DOMI REGIS FRANCORVM : ORIVDVS : DE LVCCA : DNS

CAST' CAL' ABAMCABVT : OBIIT ·

DIE MERCV : FESTO B' LVCE EVANS AN° DNI M° CCC° XII :[3] EIVS AIA REQ : IN PACE AMEN

La lecture de Gaignières ne nous inspire pas une entière confiance. Sa copie ne correspond, ni pour les abréviations, ni pour la disposition, à ce qui reste visible sur la pierre. Le nom de la seigneurie est évidemment défiguré. On peut croire cependant que le défunt était originaire de Lucques, qu'il vint en France chercher fortune comme tant d'autres Italiens, qu'il était chevalier, et qu'il entra au service du roi Philippe le Bel[4]. Son écusson était de vair à une bande transversale.

[1] Dans sa notice sur Lagny, l'abbé Lebeuf ne fait aucune mention des inscriptions ci-dessus, ni de celles qui vont suivre.

[2] Voir, à la Bibliothèque nationale, Portefeuilles de Gaignières, nouvelle collection, tome XV, *Églises de la Brie.*

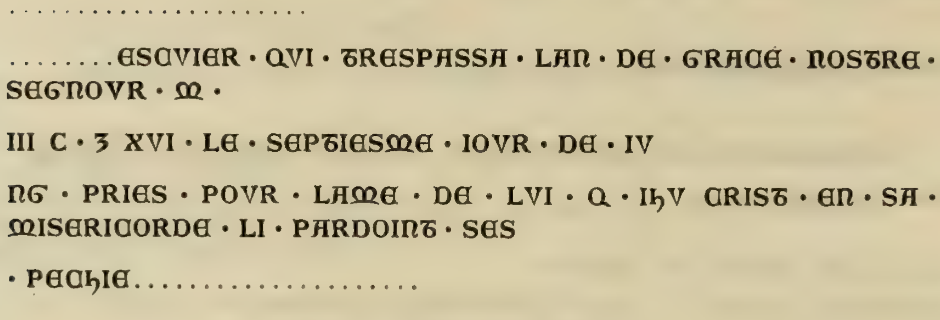
[3] Le 18 octobre, jour de la fête de saint Luc, était en effet un mercredi en 1312.

[4] Voy. ci-dessus n° MCCCXLIX et t. III, n° MCXXXIV.

MDCLXII.

LAGNY. — ANCIENNE ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-PIERRE.

1316.



....

........ESCVIER · QVI · TRESPASSA · LAN · DE · GRACE · NOSTRE · SEGNOVR · M ·

III C · ʒ XVI · LE · SEPTIESME · IOVR · DE · IV

NG · PRIES · POVR · LAME · DE · LVI · Q · IHV CRIST · EN · SA · MISERICORDE · LI · PARDOINT · SES

· PECHIE.....................

Pierre[1]. — Long. 2^{m},60; larg. 1^{m},30.

Inscription soigneusement gravée en beaux caractères. L'encadrement ne diffère de celui des dalles précédentes que par un peu plus de richesse dans les détails. Ogive à trois lobes; colonnettes à chapiteaux feuillagés; pignon à tympan découpé; clochetons; crossettes, fleuron; anges thuriféraires; tout le fond de la dalle semé de quintefeuilles. L'effigie est celle d'un jeune homme imberbe, mains jointes, vêtu d'une cotte à chaperon abaissé, les pieds posés sur deux chiens.

On ne peut plus apprécier les armoiries, qui furent gravées sur un écusson, de chaque côté du corps. La demande de prières pour le défunt se distingue de la formule vulgairement employée.

Dans la première chapelle au nord, dalle, en partie brisée, de même style que celle du jeune écuyer[2]. Celle-ci présente l'effigie d'un marchand de Ferrières, bourg voisin de Lagny. Les deux dalles offrent dans l'ornementation et même dans le costume tant de points de ressemblance, qu'on serait tenté de les croire œuvres du même dessinateur. Le marchand avait aussi un écusson de chaque côté de son

[1] Bas côté septentrional. — [2] Longueur, 2^{m},65; largeur, 1^{m},16.

effigie; nous avons cru y reconnaître trois fasces danchées. De l'épitaphe en bordure, nous n'avons lu à grand'peine que ces mots :

. . . .

. . . . LLAVME · DE · FARGIRE · MARCHAANT · DE · BLEIZE . . . . . ·
QVI · TRESP . . . .

LE · VI . . . .

. . . .

MDCLXIII. — MDCLXIV.

LAGNY. — ANCIENNE ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-PIERRE.

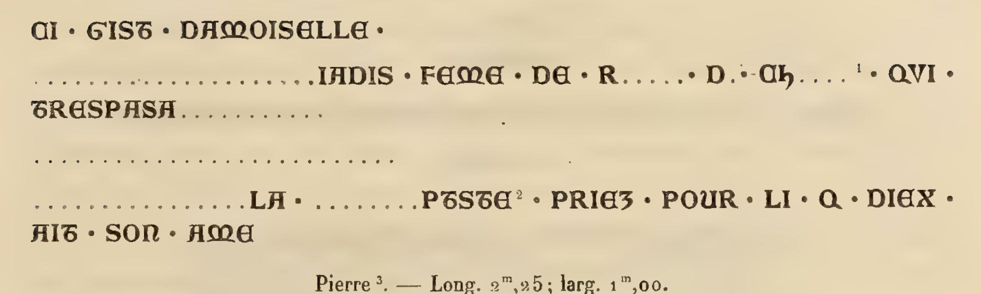
XIVe siècle.



ICI · GIST · MA
RION · IADIS · FILLE . ROBERT · DE · CHARNI · QVI · TRESPASS. . . .
. . . .
. . . . · APRES · LA · S : MARTIN · EN · ESTE [1] · PRIEZ · DIEV ·
POVR ·
SON · AME

Pierre [2]. — Long. $1^{m},90$; larg. $0^{m},78$.

[1] La Saint-Martin d'été, 4 juillet. — [2] Dans la première chapelle, au nord.



CI · GIST · DAMOISELLE ·

......................IADIS · FEME · DE · R..... · D. · CH....[1] · QVI · TRESPASA..........

....

................LA · ....PTSTE[2] · PRIEZ · POUR · LI · Q · DIEX · AIT · SON · AME

Pierre[3]. — Long. $2^{m},25$; larg. $1^{m},00$.

Les deux dalles appartiennent à la première moitié du XIVe siècle. Toutes deux sont brisées à leur extrémité inférieure. Même ajustement pour chacune : arcade en ogive à trois lobes; pignon fleuronné; deux anges avec leurs encensoirs; pieds-droits ornés de figurines.

Marion est une gracieuse jeune fille, coiffée d'un petit voile, vêtue d'une robe de dessous à manches serrées et d'une robe de dessus à manches plus courtes et plus larges. De chaque côté de la tête, un écusson blasonné d'un lion.

L'effigie de la seconde dalle, aujourd'hui très-effacée, avait la tête et les mains rapportées en marbre; voile, robe, manteau; deux écussons dont les armoiries ne sont plus visibles.

D'autres fragments de la même époque sont disséminés dans le dallage. Le plus considérable, dépourvu d'inscription, présente un pignon richement orné, un écusson à un sautoir, et la moitié environ de l'effigie d'un jeune homme.

[1] Le nom effacé pourrait être, comme ci-dessus : *Robert de Charni*. Les deux dalles seraient-elles de la mère et de la fille ?

[2] La Saint-Jean-Baptiste, 24 juin.

[3] Cette dalle, comme la précédente, se trouve dans la première chapelle, au nord.

MDCLXV.

LAGNY. — ANCIENNE ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-PIERRE.

XIV[e] siècle.



hic · iacet · frat̄ ·

petrus · focii · de · bruneio · huius · . . . .

. . . .

. . . . **ma · in · pace · requiescat · pater noster ·**

aue · maria ·

Pierre[1]. — Long. 1m,00; larg. 1m,00.

Fragment d'une tombe réduite à l'état de dalle carrée, de longueur et de largeur égales. C'est le seul débris d'un monument funé-

[1] Première chapelle, au nord.

raire d'abbé que nous ayons trouvé dans l'église. Les anges qui encensaient le défunt sont effacés. L'arcade à trois lobes subsiste avec son pignon ajouré; mais il ne reste qu'une partie des colonnettes, des pieds-droits et des clochetons. Nous n'avons aussi que la moitié supérieure de l'effigie : belle tête; costume monacal; mains jointes; pas de mitre, mais une crosse posée entre le corps et le bras droit; la hampe de cette crosse surmontée d'un chapiteau feuillagé; la volute bordée de rinceaux et terminée par un fleuron épanoui.

Le *Gallia christiana* ne nous donne aucun renseignement satisfaisant sur la tombe abbatiale qui nous occupe. Le style du monument ne nous permet de l'attribuer ni à l'abbé Pierre Ier, qui abdiqua ses fonctions en 1258, ni à Pierre II, qui vivait encore en 1411. Pierre II, qui avait obtenu du pape Jean XXIII[1] le droit d'user de la mitre et des autres insignes épiscopaux, n'aurait d'ailleurs pas été représenté la tête nue et en simple costume religieux. Nous devons penser que notre abbé Pierre ne gouverna pas le monastère de Lagny, mais qu'il y vint terminer son existence[2].

[1] Élu en 1410, mort en 1419, après avoir abdiqué.

[2] *Gall. christ.* t. VII, col. 501-504. Les Bénédictins classent sous le n° 39, comme succédant à Pierre II, un Pierre III, *cognominatus de Bray,* mort en 1423, inhumé en la chapelle du Rosaire; mais ils ne l'admettent qu'avec une certaine hésitation et par le seul motif qu'ils ont trouvé mention d'un Pierre de Bray comme second abbé mitré de Lagny.

MDCLXVI.

LAGNY. — ANCIENNE ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-PIERRE.

1578.

Cy deuant ce pillier gist hō
norable hōme Jehan morel
en son uiuant mᵉ. chirurgien
& bourgeois de ceste uille
de Laigni chirurgien ordi
naire de Messieurs les religi
eux de ceans lequel trespas
sa le VIᵉ iour de Decēbre · 1578
Priez Dieu pour son ame : ·

Hoc insigne lapideum pietatis
ex officio hic erigendū curauit
D. Stephanus morel · memorati de
functi dilectus filius · religiosusqz
huiusce domus · cuius · anima in
Christo quiescat : ~

Pierre. — Haut. 1m,00; larg. 0m,63.

L'épitaphe du chirurgien Jean Morel se voit dans la nef, du côté du nord, près de l'escalier de la chaire. L'encadrement du texte se compose de deux colonnes ioniques montées sur des socles, d'un entablement, et d'un fronton triangulaire. Le fronton contient une croix à quatre branches fleurdelisées; trois globes et deux enroulements le surmontent.

MDCLXVII.

LAGNY. — ANCIENNE ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-PIERRE.

1583.



Cy giſt venerab̄ religieuſe pſone dom charles

le roux en ſō vināt pb̄re religieux de labbaye de lagny et natif dicelle ville grād prieū de lad^{e}

abbaye et prieur de conches [1] leql̄ t̄ſpaſſa le 29 Jung 1583 Priez dieu po^{r} ſon ame

Pierre [2]. — Long. 0^{m},90; larg. 0^{m},50.

[1] Voy. ci-après, n° MDCLXXIV. — [2] Dans la première chapelle, au nord.

Les dimensions de la dalle du grand prieur Charles Le Roux sont bien inférieures aux proportions d'usage. Pas d'encadrement d'architecture, mais seulement deux palmettes aux angles supérieurs. Le défunt a la tête rase, le visage imberbe, les mains jointes; il porte une longue robe de bénédictin, à larges manches, qui laisse voir à peine les pointes des chaussures.

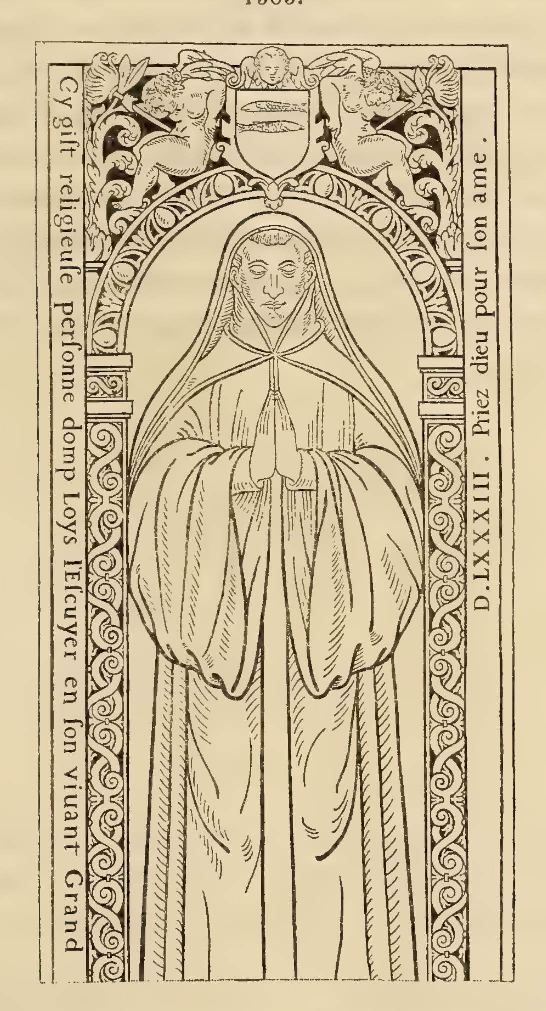
« Il y a, dit l'abbé Lebeuf[1], au sud-ouest de l'église paroissiale de « Conches, à quelque distance, un prieuré du titre de Saint-Jean-« Baptiste, avec une ferme adjacente, par laquelle on entre dans la « chapelle. Il est à la nomination de l'abbé de Lagny. On ne le trouve « point au nombre des prieurés dans le catalogue de ceux du diocèse « écrit vers l'an 1300, à la fin du Pouillé de Paris du XIIIe siècle; « mais il est marqué sous le doyenné de Lagny, dans le Pouillé qui fut « écrit vers l'an 1460, avec vingt-quatre livres de revenu; maintenant, « années courantes, il en produit cinq cents. Le premier religieux de « Lagny que j'ai trouvé l'avoir possédé fut Charles Le Roux, nommé « par l'abbé avant 1556. »

[1] *Op. cit.* t. XV, p. 87.

MDCLXVIII.

LAGNY. — ANCIENNE ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-PIERRE.

1583.



Cy giſt religieuſe perſonne domp Loys l'Eſcuyer en ſon viuant Grand[1] . . . .
. . . .
. . . . D. LXXXIII. Priez dieu pour ſon ame.

Pierre[2]. — Long. 1^{m},80; larg. 0^{m},85.

[1] Grand prieur de l'abbaye. — [2] Première chapelle, au nord.

La dalle est fruste; l'usure a fait disparaître une partie de l'inscription. Arcade cintrée, bordée d'oves et de palmettes; elle repose sur deux pilastres doriques enrichis de rinceaux; au-dessus, un écusson très-fruste armorié de trois poissons posés en fasce, deux à dextre, un à sénestre; accosté de génies et de feuillages, et surmonté d'une tête d'ange. Le défunt, représenté à peu près comme son prédécesseur, Charles Le Roux, porte sur sa robe un manteau à larges manches; il est avancé en âge; son capuchon relevé ne laisse à découvert que le devant de la tête, dont les cheveux sont rasés en couronne.

Les deux grands prieurs Charles Le Roux et Louis L'Escuyer exercèrent leurs fonctions sous le gouvernement de René II Rouillée, conseiller au parlement de Paris, cinquante-quatrième abbé de Lagny, de 1578 à 1608.

MDCLXIX.

LAGNY. — ANCIENNE ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-PIERRE.

XVIIIe siècle.

✠ JAI ETE BENITE & NOMMEE FVRCY
FRANCOISE MARGVERITE PAR MESSIRE
FRANCOIS FEV DOCTEVR DE SORBONNE
CVRE DE S^T GERVAIS DE PARIS[1] ET PAR
DAME MARGVERITE DE MELLIEN DAME
DEGLIGNY[2] ET AVTRES LIEVX
ETANT ABBE HAVT ET PVISSANT SEIG^R
M^RE LOVIS PAVL VICTOR DE S^T AIGNAN DE
BEAVVILLIERS[3]
ME RENOVARI IVSSIT DNS LERNAVT
HVIVS ECCLESIÆ PASTOR AN 1682 IN
MELIVS XTOPHORVS[4] GILET EIVSDEM
ECCLESIÆ PASTOR[5]

A BROCARD C BROCARD F POISSON
MONT FAIT[6]

Grosse cloche.

La grosse cloche de Saint-Pierre de Lagny provient de l'ancienne église paroissiale de Saint-Fursy, de la même ville. Il ne reste plus de cette église qu'une petite partie de la nef, entièrement défigurée par

[1] Une des principales paroisses de Paris. (V. t. I, n°s LXXXVII et suiv.)

[2] *Égligny,* paroisse de l'arrondissement de Provins, département de Seine-et-Marne.

[3] Soixantième abbé de Lagny, nommé en 1733, fils de Paul-Hippolyte de Beauvillier, duc de Saint-Aignan, pair de France, chevalier des ordres, ambassadeur à Rome, etc.

[4] *Christophorus, Christophe.*

[5] Cette partie latine de l'inscription semble un peu confuse. Refondue en 1682, la cloche l'aurait été de nouveau dans le siècle suivant.

[6] Familles de fondeurs. (Voy. ci-dessus, t. II, n^os DXXX et DLXXVII, et t. III, n^os DCCCCLIII et MCXLV.)

des usages profanes, et une élégante façade, dans le style de la dernière période de l'architecture gothique[1].

La paroisse de Saint-Fursy avait autrefois deux curés, qui exercèrent simultanément leurs fonctions, *curatus dextræ portionis*, *curatus alteræ portionis*. L'abbé Lebeuf pensait que les deux portions de la cure avaient été définitivement réunies vers 1630. La paroisse de Brie-Comte-Robert possédait aussi deux curés. Il en était de même à Saint-Julien-du-Mans, et dans quelques autres églises. (Voir *Histoire du diocèse de Paris*, t. XV, p. 58 et 59.)

Nous aurions voulu ne publier l'inscription de la cloche de Lagny qu'après une dernière vérification. On l'a refondue dernièrement pour la faire entrer, sous de moindres proportions, dans la composition d'un carillon.

[1] Aufauvre et Fichot, *Les monuments de Seine-et-Marne*, p. 180 et 181.

MDCLXX.

SAINT-THIBAULD-DES-VIGNES. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-THIBAULD.

1749.

✝ LAN 1749 IAY ETE BENITE PAR
M[E] PIERRE VINCENT PRESTRE CVRE
DE CETTE PAROISSE ET NOMMEE
MARGVERITE VICTOIRE PAR M[RE] ANTOINE
LOVIS LAMBERT PRESTRE DOCTEVR DE
LA MAISON ET SOCIETE DE SORBONNE
PRIEVR SEIGNEVR SPIRITVEL ET TEMPOREL
DE CE LIEV ET DEPENDANCES ET PAR DAME
MARGVERITE VICTOIRE AVGIER THOME
EPOVSE DE M[RE] PHILIPPE THOME CONSEILLER
EN LA GRANDE CHAMBRE DV PARLEMENT
DE PARIS SEIGNEVR DE RENTILLY [1] ET
AVTRES LIEVX

M ANTOINE PIERRE GABRIEL CHAVVIGNY
MARGVILLIER

Cloche.

Petite église construite, à la fin du XI[e] siècle, par Arnoul, dixième abbé de Lagny, qui déposa en ce lieu une partie des reliques de son frère, saint Thibauld, mort en Italie, en 1066. Le prélat y établit, en même temps, un prieuré, sous la dépendance de son monastère. La constitution de la paroisse date seulement du XVI[e] siècle. L'église, amoindrie et même défigurée, n'a cependant pas été rebâtie. Il y reste

[1] Fief du territoire de la paroisse de Bucy-Saint-Martin.

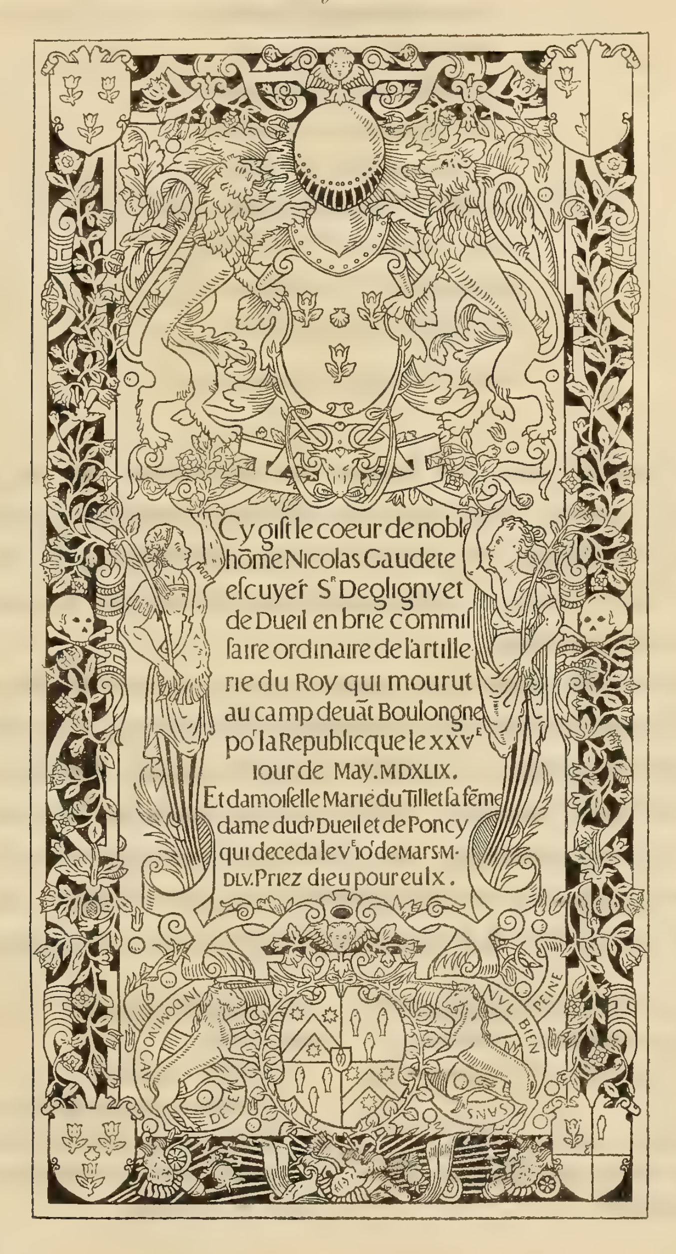
quelques arcs en plein cintre, une abside voûtée en cul-de-four, et plusieurs chapiteaux historiés, représentant le péché originel, la Vierge et son fils, le supplice d'un martyr tenaillé par des bourreaux et l'ensevelissement d'un saint personnage.

L'inscription de la cloche nous prouve qu'il y avait à la fois à Saint-Thibauld un prieur et un curé. La nomination à la cure appartenait au prieur.

MDCLXXI.

GOUVERNES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1549-1555.



Cy gist le cœur de noble
hõme Nicolas Gaudete
escuyer S[R] Deglıgny [1] et
de Dueıl en brıe [2] commıs-
saıre ordınaıre de l'artılle-
rıe du Roy [3] quı mourut
au camp deuãt Boulongne [4]
po[r] la Republıcque [5] le XXV[E]
ıour de May. MDXLIX.
Et damoıselle Marıe du Tıllet sa fẽme
dame dud' Dueıl [6] et de Poncy [7]
quı deceda le V[E] ıo[r] de Mars · M ·
DLV. Prıez dıeu pour eulx.

Pierre [8]. — Long. 2^{m},30; larg. 1^{m},20.

L'église possède une nef longue de six travées, de la première moitié du XIII[e] siècle, deux rangs de piliers monostyles surmontés de chapiteaux à feuillages, et quelques restes intéressants de vitraux du XVI[e] siècle, entre autres la délivrance miraculeuse des prisonniers de Paris par saint Germain.

Nicolas Gaudète mourut au service du roi, devant Boulogne, dans l'exercice de ses fonctions de commissaire d'artillerie; son cœur seul a été rapporté à Gouvernes. La dalle qui présente son épitaphe et celle de Marie Du Tillet, sa veuve, décédée six ans après lui, méritait, par la richesse de l'ornementation, une place parmi nos gravures. On a bien voulu nous dire que les reproductions de ce genre offraient aux artistes un intérêt particulier. Les gracieuses figures qui accompagnent l'en-

[1] *Égligny,* paroisse de l'arrondissement de Provins. Voy. ci-dessus, n° MDCLXIX.

[2] *Dueil* ou *Deuil,* fief de la paroisse de Gouvernes.

[3] Le mot *Roy* est biffé.

[4] Siége de Boulogne-sur-Mer par le roi Henri II en personne. Les Anglais rendirent la ville l'année suivante, 1550.

[5] L'*État, res publica.*

[6] Fief de la paroisse de Gouvernes.

[7] Ce lieu ne nous est pas connu.

[8] Dans le bas côté méridional, près de l'autel de la Vierge.

cadrement du texte sont tout à fait dans le caractère de la belle renaissance du règne de Henri II. Le trophée placé au-dessous se compose surtout de canons, d'affûts et d'autres engins d'artillerie. Les armoiries sont à peu près conservées. Sur les banderoles qui flottent autour d'un des écus, on lit ces deux devises :

IN DOMINO GAVDETE [1]

NVL BIEN SANS PEINE

[1] Allusion au nom du défunt. (*Ep. beati Pauli ad Philipp.* c. III, v. 1 ; c. IV, v. 4.)

MDCLXXII. — MDCLXXIII.

GOUVERNES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1522.

iesus marie mil v c xxii par claude poulderis cure

Cloche.

1703.

CES FONTS ONT	DES BATIMES	DE SA MAIESTE	DE CETTE
ESTE DONNES	DV ROY ET	TOVS TROIS A-	PAROISSE EN
PAR MESSIRE	PAR ROVSSEL [1]	MIS DE MESSIRE	MARS MIL
. . . .	SCVLPTEVR	CHRESTIEN	SEPT CENT
. . . .	DES.	HALLAYS CVRE	TROIS

Fonts baptismaux.

La cloche paroissiale de Gouvernes, qui date des premières années du règne de François Ier, présente une inscription partie en latin, partie en français, dont il n'a été possible de recueillir qu'un millésime et un nom de curé.

Les fonts baptismaux, sculptés en pierre, n'ont reçu d'autre ornementation que des moulures. L'inscription est gravée sur les quatre côtés du support de la cuve.

[1] Nous ne connaissons aucune œuvre de cet artiste.

MDCLXXIV.

CONCHES-EN-BRIE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1539.

lan mil v^c et xxxix ie somme [1] faicte
par les habitans de conche et nommee
marie

Cloche.

L'église a été rebâtie dans le style le plus vulgaire, au siècle dernier. De l'édifice antérieur, il reste une chapelle du XIIIe siècle, une cloche du XVIe et un débris de vitrail de cette même époque.

Nous avons fait mention, sous le n° MDCLXVII, d'un prieuré situé au territoire de Conches. La chapelle a été démolie. On a seulement conservé, à la façade du corps de logis de la ferme qui en dépendait, une figure toute brisée de saint Jean-Baptiste, l'ancien patron du lieu.

[1] Locution villageoise.

MDCLXXV.

BUCY-SAINT-GEORGES. — ANCIENNE ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GEORGES.

1779.

ICI REPOSE LE CORPS
DE M.RE PHILBERT *DUCHESNE*,
PRÊTRE DU DIOCESE DE STRASBOURG,
CHAPELAIN DE LA CHAPELLE S.T
LOUIS EN CETTE EGLISE, SA VIE A ÉTÉ
TRÈS DISTINGUÉE PAR LES VERTUS
ET LES MŒURES[1] CONVENABLES
A SON ETAT. IL A LAISÉ[2] À CETTE
EGLISE DES MONUMENTS DE SA PIETÉ
DE SON ZÊLE, A SA CHAPELLE UN
MISSEL ET PLUSIEURS ORNEMENTS.
IL EST MORT AVEC LE REGRET
GÉNÉRAL DU PUBLIC LE 23 · JANVIER
1779. ÂGÉ DE 67 · ANS ·
CETTE TOMBE FUT POSÉE PAR LES
SOINS DE M.RE DUCHESNE, SON FRERE
CONSEILLER DU ROI EN SA COUR
DES MONOYES, À PAU EN BEARN[3],
ET CEUX DE M.RE ANDRÉ NICOLAS
LEBLANC, CURÉ DE CETTE PAROISSE.
Requiefcat in pace.

Pierre[4]. — Long. 1m,95; larg. 0m,80.

En tête de la dalle, un écusson blasonné de trois arbres, peut-être des chênes, par allusion au nom du chapelain, et un chef chargé de

[1-2] *Sic*.

[3] On battait autrefois monnaie à Pau; mais il n'existait pas en cette ville de cour spéciale des monnaies. Le parlement de Pau, qui réunissait les attributions de l'ancienne chambre des comptes de Béarn, statuait aussi sur les questions relatives à la fabrication des espèces.

[4] Au chœur, devant l'arcade de la chapelle de la Vierge.

trois étoiles. Les armoiries sont surmontées d'un casque avec sa grille, posé de face et paré de lambrequins.

La chapelle de Saint-Louis, dont Philibert Duchesne était titulaire, existe encore sur le côté méridional du chœur. Elle remplace celle qui fut fondée au château, en 1628, par Louis Guibert, conseiller d'État, seigneur de Bucy, avec un revenu de deux cent cinquante livres assigné sur les dîmes de la paroisse. Le chapelain devait instruire les enfants du village, surtout six des plus pauvres, et les conduire le soir à l'église pour faire la prière. La destruction du vieux château de Bucy, vers le commencement du XVIII[e] siècle, occasionna le déplacement de la chapelle [1].

L'église de Bucy-Saint-Georges, de très-ancienne origine, a été réédifiée à une époque avancée du XVI[e] siècle; elle n'offre dans sa structure aucun intérêt.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 94.

MDCLXXVI.

BUCY-SAINT-GEORGES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GEORGES.

1626.

✝ AVE × MARIA × GRA PLENA DOM × TECVM ×
MENTEM × SANC × SPONTAN × HONOREM ×
DEO × ET × PATR × LIBERATEM ×
ABBATISSA × CHERVBINA [1] TRENTA × A × D × M DC XXVI ×

Petite cloche.

La première ligne de l'inscription reproduit les paroles par lesquelles l'archange Gabriel salua Marie, en lui annonçant qu'elle serait la mère du Sauveur. Les deux lignes suivantes doivent se lire ainsi, sans tenir compte des abréviations :

MENTEM SANCTAM SPONTANEVM HONOREM
DEO ET PATRIÆ LIBERATIONEM

Cette formule se rencontre fréquemment sur les cloches des provinces centrales de la France, des xve et xvie siècles, dont le Comité des travaux historiques possède les inscriptions dans ses archives. Nous citerons surtout une des grosses cloches du célèbre prieuré de Souvigny, près de Moulins, fondue en 1408. On a cru pouvoir l'interpréter comme l'expression d'un vœu pour la cessation de la guerre étrangère ou des discordes civiles. La cloche aujourd'hui placée à Bucy-Saint-Georges provient peut-être de la région où ce texte était plus en usage que dans nos diocèses septentrionaux.

[1] Nous avons inutilement compulsé les tables du *Gallia christiana* pour trouver ce nom d'abbesse. La cloche pourrait bien être d'origine étrangère.

MDCLXXVII.

BUCY-SAINT-MARTIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1412.



+ Cy giſt noble dame agnes la boularde feme de [piere de fay z fille de feu mahiet boullart dame de piſce][1]

quot[2] la quelle treſpaſſa le ſamedi xxiiiie Jour du mois de

[1] Lebeuf, t. XV, p. 100.

[2] *Pissecoq,* fief de la paroisse de Collégien, mouvant de Torcy. L'abbé Lebeuf donne pour étymologie à cette singulière dénomination le mot *Pistecoq,* qu'il traduit par *basse-cour* (t. IV, p. 259 et 260).

septambre lan mil · cccc z xii priez dieu pour elle ·:· Cy gist phelipote de fagy fille du dit piere de fagy z de agnes

sa feme la quelle trespassa le ixe de septabre · m · cccc z xii

Pierre. — Long. 2^m,15; larg. 1^m,20.

L'église est un édifice du XIIIe siècle, retouché au XVIe, d'un style d'ailleurs très-simple. On y conserve un vitrail du XIIIe siècle, formé de deux médaillons représentant, l'un, saint Étienne remplissant ses fonctions de diacre, et l'autre, saint Étienne lapidé par les Juifs.

La dalle que nous publions se voit dans le chœur, du côté de l'épître. Il y manque seulement les visages et les mains des deux défuntes, qui avaient été rapportés en marbre et qui ont disparu. Les costumes sont intéressants, les coiffures surtout avec leurs cornes relevées. Les effigies ne sont pas représentées debout, mais couchées sur un dallage d'une élégante combinaison; des coussins leur soutiennent la tête. Une boiserie fixe couvre une portion de l'épitaphe; l'abbé Lebeuf nous fournit, une fois encore, de quoi remplir cette lacune.

Agnès La Boularde et sa fille moururent à quinze jours de distance, le même mois de la même année. L'effigie de la fille représente un enfant d'environ dix ans. La mère était peut-être la sœur de Marie La Boularde, morte en 1393, femme de Jean de Jossigny, dont nous avons classé l'épitaphe ci-dessus, n° MDCXLV.

MDCLXXVIII.

BUCY-SAINT-MARTIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1482.



Cy gist maist alein leclerc de sait malo en bretaigne maist es artz bachelier

en loys cure de bussy sait martin . . . .[1] et chapellai de sait fiacre de la selle[2]

q ordona une messe de tpasses a estre ditte au lundi

par le cure dud' lieu de bucy sellond la tenour des lres sur ce faites lequel trespassa le xviiiie Jour daoust lan mil iiii^c iiii^xx deux pz dieu po^r lame de luy

Pierre[3]. — Long. 2^m,10; larg. 1^m,00.

Dessin très-riche. Le visage et les mains jointes sont incrustés en marbre; le trait s'en est oblitéré. Des fleurs, des rosaces, des rinceaux, des franges, décorent les plages de l'aube, les galons de la chasuble et le manipule. Une arcade en ogive obtuse abrite le défunt. Huit apôtres garnissent les niches des pieds-droits; on reconnaît la clef de saint Pierre, le couteau de saint Barthélemy, l'équerre de saint Thomas, l'épée de saint Paul, le chapeau de pèlerin de saint Jacques le Majeur, la croix en sautoir de saint André. A l'arcature de l'entablement, deux anges avec leurs trompettes, saint Martin mitre en tête, saint Fiacre sa bêche à la main, et peut-être saint Alain, le patron du curé[4].

Les circonstances qui avaient amené de Saint-Malo à Bucy cet ecclésiastique, pourvu de deux grades universitaires, nous sont absolument inconnues. On pourrait supposer cependant qu'il était venu à Paris pour compléter ses études dans un des colléges bretons de Tréguier ou de Cornouaille, et qu'il ne sera plus retourné dans son pays natal.

[1] *En brye?*

[2] *Saint-Fiacre,* paroisse du diocèse de Meaux, département de Seine-et-Marne; il s'y fait un grand pèlerinage au tombeau du saint solitaire.

[3] Devant le degré du sanctuaire, au milieu du chœur.

[4] Saint Alain de Courlai, confesseur, du diocèse de Quimper, dont la fête arrive le 27 décembre.

MDCLXXIX.

BUCY-SAINT-MARTIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1640.



Cy gist Messire Esloy le Roy vivant pbre cvre de Bvssy Sainct Martin et

DE SAINCT IACQVES ET SAINCT

CHRESTOPHLE DV CHEMIN[1] LEQVEL TRESPASSA LE DERNIER IOVR DAVRIL MIL VI^{c} · XL ·

PRIEZ DIEV POVR SON AME

IAM PLACIDA TVMVLO COMPOSTVS PACE QVIESCIT[2]

MVTAVIT TANTVM SÆCVLA NON OBIIT

Pierre[3]. — Long. 2^{m},20; larg. 1^{m},10.

Arcade cintrée à trois lobes, bordée d'oves, avec deux pilastres ioniques pour supports; fronton demi-circulaire, accompagné de deux clochettes et contenant des attributs funéraires : tête de mort couronnée de laurier, faux, torches renversées. Le défunt a la barbe ronde et des moustaches courtes, suivant l'usage de son temps; ses mains sont jointes; il est vêtu d'une soutane entr'ouverte par le bas et d'un surplis orné de deux longues ailes plissées qui tombent jusqu'à terre. Des ossements et des fleurons remplissent les angles de la dalle.

[1] Voy. ci-après *Guermante,* autrefois nommé *le Chemin.*

[2] Virg. *Æneid.* lib. I, v. 249.

[3] Devant le lutrin.

MDCLXXX.

BUCY-SAINT-MARTIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1691.

D. O. M.

ICY REPOSE LE CORPS DE M^RE GASPARD
DV BOIS P^RE ET CVRÉ DE BVSSY S^T MARTIN
NATIF D'ARLES EN PROV^CE LEQVEL APRES
AVOIR GOVUERNÉ 20. ANS CETTE PARR^SE
ET 15. ANS CELLES DE NOYSIEL ET DE
COLLEGIEN [1] ET AVOIR REMPLY TOVS LES
DEVOIRS DVN VERITABLE PASTEVR PAR
DE SOLIDES INSTRVC^ONS ET LEXEMPLE D'VNE
S^TE VIE A LAISSÉ A PPETVI^TÉ DES MARQVES
DE SA PIETÉ ET DE SA LIBERALITÉ EN
VERS CETTE EGLISE ET FABRIQVE PAR
VNE FONDA^ON QV'IL A FAITTE D'VNE MESSE
CHAQVE SEMAINE ET D'VN SERVICE ACHV^N.
D^TES 4. TEMPS MOYEN. LA SOME DE 155^tt
DE RENTE A PARTAGER EGALEM^T ENTRE
LE S^R CVRÉ DE CETTE EGLISE ET LAD'.
FABRIQVE COE IL EST PORTÉ PAR LE
CONTRACT DE FONDA^ON PASSÉ EN EXE^ON
DE SO. TESTAM^T ENTRE DAM^LE TROPHIME [2]
DV BOIS SA SOEVR ET LEGA^RE VRS^LE [3] ET LE
S^R HENRY FRAIN EXE^VR DVD'. TESTAM^T ET
ENTRE LE S^R CVRÉ ET MARG^RS DE CETTE
PARR^SE PAR DEV^T DVCHIN NOT^RE ROYAL A
TORCY LE 22. IVILLET 1691. IL EST DECE-
DÉ LE 29. AVRIL AVD' AN AAGÉ DE 58. ANS

Priez Dieu po^r. son ame.

Marbre blanc. — Haut. 0^m,57; larg. 0^m,35.

[1] Paroisses du même doyenné de Lagny. — [2] Nom du patron du diocèse et de la cathédrale d'Arles. — [3] *Légataire universelle.*

Plaque de marbre encastrée dans le chapiteau de la seconde colonne du chœur, du côté de l'épître. Pour lui faire place, il a fallu entamer un feuillage du XIIIe siècle. Un petit fronton demi-circulaire surmonte l'inscription. Les trois petites paroisses administrées par Gaspard Du Bois, sont contiguës. Au XVe siècle, Bucy avait un curé breton[1]; deux siècles plus tard, nous trouvons un Provençal exerçant les mêmes fonctions. Son épitaphe atteste sa vie édifiante, son zèle à instruire le peuple et sa générosité[2].

[1] Voy. ci-dessus, n° MDCLXXVIII. — [2] Voy. aussi n° MDCLXXXVI.

MDCLXXXI.

BUCY-SAINT-MARTIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1730.

✠ LAN 1730 JAY ETE BENITE PAR M.RE GILLES
FRANCOIS AVBERT CVRE DE BVSSY ST. MARTIN
ET DE GVERMANTE[1] & NOMMEE GABRIELLE
PAVLIN..............................
PIERRE GVILMIN MARGVILLIER
J B SIMON LEMIARE PR. FISCAL

Cloche.

L'inscription de la cloche de Bucy n'a pu être relevée que d'une manière incomplète. Les noms des personnes qui lui ont servi de patrons nous manquent; nous n'avons pu recueillir que ceux du curé qui l'a bénite, du marguillier en charge et du procureur fiscal de la seigneurie.

[1] Voy. ci-après, n° MDCLXXXII.

MDCLXXXII.

GUERMANTE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JACQUES ET SAINT-CHRISTOPHE.

1397.

[Cy gist sire] estieñe boulart[1] escuier qui trespassa le [mardi] . . . iour [octobre lan de] grace mil · ccc · iiii^{xx} ·
z · xvii · dieu en ayt lame[2]

Pierre[3]. — Long. 2^{m},50; larg. 1^{m},20.

En 1707, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, autorisa la reconstruction de l'église, sous la réserve que l'emplacement n'en serait pas changé, qu'on en respecterait l'orientation, et qu'on ne toucherait point aux sépultures. Le nouvel édifice fut élevé sur les dessins de frère Romain, de l'ordre de Saint-Dominique, pour la modique somme de neuf mille six cents livres. C'est un bâtiment simple, mais convenable. Le village de Guermante s'est longtemps nommé *le Chemin*. La cure était une annexe de celle de Bucy-Saint-Martin[4].

Étienne Boulart, que l'abbé Lebeuf, par erreur sans doute, a nommé *Boumet*, repose avec sa femme sous une tombe d'une riche ornementation. Les têtes et les mains, rapportées en marbre blanc, se sont bien conservées, ce qui se rencontre rarement; le dessin en est élégant. Le mari a le visage imberbe; il porte une armure de fer plat, avec la cravate de mailles, et une cotte sur laquelle on distingue les traces d'un lambel; une levrette est couchée à ses pieds. Cette effigie commence à s'oblitérer. La femme est coiffée d'un petit bonnet

[1] Voy. ci-dessus, n° MDCLXXVII.

[2] Les mots entre crochets sont dus à l'abbé Lebeuf (t. XV, p. 107). Il s'est d'ailleurs trompé de date en lisant 1414 au lieu de 1397.

[3] Au milieu du chœur.

[4] Voy. ci-dessus, n° MDCLXXIX, l'épitaphe d'un curé de Bucy et du Chemin.

Voir aussi Lebeuf, *op. cit.* t. XV, p. 105-109.

carré à deux pointes, et vêtue d'une longue robe à corsage, avec un manteau par-dessus; ses pieds reposent sur deux chiens. La bordure voisine de cette seconde effigie ne présente aucune apparence d'inscription. A l'encadrement, deux arceaux en ogive à trois lobes; fines colonnettes à chapiteaux de feuillages; quatre anges thuriféraires du style le plus gracieux; sur les pieds-droits, huit figurines de clercs et de prêtres forment le convoi funèbre.

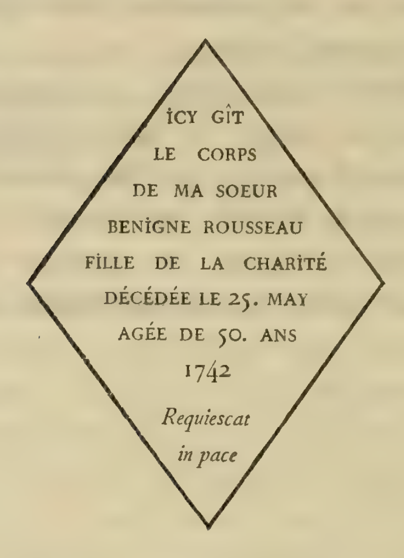
Étienne Boulart était contemporain, et certainement parent, sans que nous sachions à quel degré, de Marie et d'Agnès La Boularde dont les tombes existent à Jossigny et à Bucy-Saint-Martin.

Au seuil de la porte occidentale, un fragment de dalle, avec inscription de deux lignes de hauteur, en caractères qui pourraient appartenir à la fin du XIIIe siècle. Le mot SEIGNEUR seul est resté lisible.

MDCLXXXIII.

GUERMANTE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JACQUES ET SAINT-CHRISTOPHE.

1742.



Pierre. — Losange de 0^{m},45 de côté.

Pierre Viole, président au parlement de Paris, était seigneur de Guermante en 1661. Il en reconstruisit le château, vaste édifice en briques et en pierres, qui n'a pas été détruit. La femme de ce magistrat fonda deux sœurs de la Charité en faveur des pauvres, des malades et des enfants. Une de ces saintes filles, Benigne Rousseau, est inhumée sous une modeste épitaphe, dans la chapelle de Saint-Jacques, sur le côté méridional du chœur de l'église.

MDCLXXXIV.

COLLÉGIEN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1536.

Hōnn hōme Nicolas de lamare me gantier
a pis A dōne a leuures z fabricq̄ de ceās vng
demit arpant de terres aſſy ou terroir de torcy[1]
tenēt dun cote amonkr bourderet z dun
bout au grād chemin de pis A la charges q̄
les mḡllrs ſerōt ten' fē dire chāte[2] z celebrer
a petuite le mardi des feſte de pentecoute
vne haulte meſſe de Requiē vigilles
laudes Recōmendaces z a la fin libera ſur
la foſſe des pere z mere dud' de lamare z
au retout[3] chāter ſalue regina deuant
limage n̄re dame letout 9me apert p̄ les
lers̄ de dōnāu[4] Priez dieu por les tſpaſſez

IH̄S M̄A ·

paſſees a collegiē le xe Juing · 1536 ·

Pierre[5]. — Long. 0m,51 ; larg. 0m,47.

Église de très-peu d'importance, rebâtie au XVIe siècle. Elle possède un vitrail de cette même époque, représentant un calvaire et les apôtres. L'inscription de Nicolas de Lamare, maître gantier à Paris, gravée sur une simple pierre carrée, est à peu près contemporaine de

[1] *Torcy*, voy. ci-après.

[2] *Sic.*

[3] Mot surchargé en partie.

[4] Le lapicide, ayant omis ici quelques mots, les a ajoutés à la fin de l'inscription, en les raccordant par un renvoi.

[5] Sur la paroi du chœur, du côté de l'épître.

la reconstruction de l'édifice. La famille du défunt était probablement originaire de Collégien; son père et sa mère y avaient leur sépulture. Au XVIe siècle, comme aujourd'hui, la ganterie de luxe passait pour une des branches les plus florissantes de l'industrie parisienne.

Les maîtres et marchands gantiers-parfumeurs formaient une communauté importante, dont les premiers statuts, remontant au règne de Philippe-Auguste, avaient été successivement confirmés, en 1357 et en 1582, par le roi Jean et par Henri III[1].

[1] *Dictionnaire encyclop. des sciences.*

MDCLXXXV.

COLLÉGIEN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1701.

A LA GLOIRE DE DIEU.

M^RE^ ANTOINE GUYET CON^ER^ DU ...[1] M^E^ ORD^RE^ EN SA
CHAMBRE DES COMPTES, ...[2] DE LA MIRAULT[3],
ET DAME CATHERINE VINCENT SON ÉPOUSE, ONT
DŌNÉ À CETTE EGLISE LA SŌME DE CENT CINQ ᵗᵗ POR
L'ACHAT D'UNE CROIX D'ARGENT, ET PLUSIEURS
AUTRES BIENS FAITS. POURQUOY M^RS^ LES CURÉ, ET
MARG^ER^ DE CETTE EGLISE SE SONT OBLIGÉS, DE FAIRE
DIRE UN SALUT PAR CHŪN JOUR DE L'OCTAVE DU S^T^
SACREMENT AVEC UN DE PROFŪDIS À LA FIN, ET UN
SALUT LE JO^R^ DE LA CONCEPTION DE LA VIERGE,
TOUS DEUX FONDÉS À PERPETUITÉ, COMME IL EST
PLUS AU LONG PORTÉ PAR LE CONTRAT PASSÉ
ENTRE LESD' S^R^ ET DAME ET LESD' S^R^ CURÉ, ET MARG^ER^ DE
C^TE^ EGLISE PARD^T^ LORIMIER ET LESECQ DE LAUNAI
NO^RES^ AU CHLET DE PARIS LE 15. SEPTEMB' 1685.
ET PAR AUTRE CONTRAT PASSÉ PARD^T^ BOUCHER ET
BOISSEAU NO^RES^ AU CHLET DE PARIS LE 20 NOV^BRE^ 1701.
ENTRE LES CURÉ ET MARG^ER^ DE C^TE^ EGLISE, ET DAME
CATHERINE VINCENT V^E^ DE M^RE^ ANTOINE GUYET D^ME^
DE LA MIRAULT, QUI À DŌNÉ LE GRAND TABLEAU
DU M^E^ AUTEL DE CETTE EGLISE REPRESENTANT LA
NATIVITÉ DE NRE SEIGNEUR, LES ARMES DUD'. FEU S^R^
GUYET ETANT AU BAS, AVEC SON RIDEAU, ET LA VIERGE
DE BOIS DORÉ, QUI EST À L'AUTEL DE LA VIERGE DE C^TE^
EGLISE[4]. POURQUOY LESD'. CURÉ ET MARG^ER^ DE C^TE^ PAROISSE

[1] *Roy.*

[2] *Seigneur.*

[3] *La Mirault,* ou *Lamyrault,* fief de la paroisse de Collégien. C'est un vaste corps de ferme, accompagné de deux petites tours rondes (XVIIe siècle).

[4] A l'entrée du chœur, autels de la Vierge et de Saint-Remi.

SE SONT OBLIGÉS DE FAIRE CELEBRER À PERPETUITÉ
DEUX MESSES BASSES, L'UNE DANS L'OCTAVE DES
TRÉPASSEZ, ET L'AUTRE LE 8. MARS DE CHAQUE ANÉE,
FOURNIR PAIN, VIN, LUMIN^RES^ ET ORNEMENS NECESS^RES^
À LA CHARGE PAR M^R^ LE CURÉ D'ANNONCER LESD'.
MESSES LE DIMANCHE PECED^T^ [1] ET DE RECOMANDER
AUX PRIERES LESD'. S^R^ ET DAME ET LEUR FAM^LE^ COME
IL EST PLUS AU LONG PORTÉ PAR LED'. CONTRAT EN
MEM^RE^ DE QUOY LAD'. DAME À FAIT POSER C^TE^ EPITAPHE

REQUIESCANT IN PACE.

Marbre blanc. — Long. 1^m^,00; larg. 0^m^,60.

L'inscription gravée en mémoire des libéralités de messire Antoine Guyet, conseiller maître en la chambre des comptes de Paris, et de sa femme, Catherine Vincent, était reléguée sous le clocher, lorsqu'on nous en a fait connaître l'existence. La partie supérieure du marbre, de forme arrondie, contenait deux écussons accolés, entourés de lacs, et surmontés d'une couronne de comte. Le blason en a été mutilé avec acharnement. La croix d'argent, le tableau armorié et garni de son rideau, la Vierge en bois doré, dont les donateurs avaient enrichi l'église, ne se sont pas conservés.

[1] *Sic.*

MDCLXXXVI.

COLLÉGIEN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1691.

D. O. M.

ICY REPOSE LE CORPS DE M^RE^ IEAN
DV BOIS P^RE^ ET CVRÉ DE COLLEGIEN
NATIF D'ARLES EN PROV^CE^ LE QVEL APRES
AVOIR GOVUERNÉ 15. ANS CETTE PARR^SE^
AVEC BEAVCOVP DE ZELE ET DEDIFICA^ON^
ET 10. ANS CELLE DE NOYSIEL, A FONDÉ
A PPETVITÉ DANS CETTE EGLISE VNE
MESSE CHAQVE SEMAINE. ET VN SERVICE
A CHACVN DES 4. TEMPS MOYEN^T^ LA
SŌME DE 155^tt^ DE RENTE A PARTAGER
EGALEMENT ENTRE LE S^R^ CVRÉ ET
LA FABRIQVE DE LAD'. EGLISE CŌME
IL EST PORTÉ PAR LE TESTAM^T^ DE M^RE^
GASPARD DVBOIS SON FRERE CVRÉ DE
BVSSY S^T^ MARTIN DEPOS^RE^ DE SES VOLON-
TÉZ ET PAR LE CONTRACT DE FONDA^ON^
PASSÉ EN EXECV^ON^ DVD'. TESTAM^T^ ENTRE
DAM^EL^ TROPHIME DVBOIS SA SOEVR ET
LE S^R^ HENRY FRAIN EXE^VR^ DVD'. TESTAM^T^
ET ENTRE LE S^R^ CVRÉ ET MARGVIL^RS^ DE
CETTE PARR^SSE^ PARDEV^T^ DVCHIN NOT^RE^
ROYAL A TORCY LE 22. IVILLET 1691.
IL EST DECEDÉ LE 24^E^ X^BRE^ 1687.
AAGÉ DE 50. ANS

Priez Dieu po^r^. son ame.

Marbre blanc[1]. — Haut. 0^m^,57; larg. 0^m^,35.

[1] Paroi méridionale du chœur, côté de l'épître.

Le marbre est arrondi au sommet. Aucun ornement n'accompagne le texte. Jean Du Bois était frère cadet de Gaspard Du Bois, curé de Bucy-Saint-Martin, dont nous avons déjà rapporté l'épitaphe[1]. Les deux inscriptions, posées la même année, sont à peu près conçues dans les mêmes termes. En les rapprochant l'une de l'autre, on voit que Gaspard a gouverné l'église de Noisiel de 1656 à 1662, celle de Collégien de 1662 à 1671, et celle de Bucy-Saint-Martin de 1671 à 1691 : Jean a administré la paroisse de Noisiel de 1662 à 1672, celle de Collégien de 1672 à 1687 ; ce qui porte à trente-cinq ans la durée des fonctions de Gaspard et à vingt-cinq ans celle des fonctions de Jean. Ce sont bien les chiffres indiqués dans les deux épitaphes.

Nous avons remarqué dans l'église de Collégien, au-dessus de la porte de la sacristie, le portrait d'un des prédécesseurs des frères Du Bois. C'est une vieille peinture, représentant un curé en surplis, à genoux devant une table couverte d'un tapis rouge et portant un livre. Sur une banderole qui sort de sa bouche, on lit ces paroles du verset 14 du chapitre VI de l'épître de saint Paul aux Galates :

MIHI AVTEM ABSIT GLORIARI NISI IN CRVCE DOMINI $\overline{\text{NRI}}$ IESV $\overline{\text{XPI}}$:
GALAT. 6. 14.

Pas de nom, mais seulement la mention du millésime et de l'âge :

ANNO 1601. ÆTATIS SVÆ 36.

[1] Voy. ci-dessus, n° MDCLXXX.

MDCLXXXVII.

COLLÉGIEN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1773.

CI GÎT MESSIRE CLAUDE
PAROY[1], ECUYER GENTILHOMME
ORD.RE DU ROI, SEIGNEUR DE
LA TERRE ET SEIGNEURIE DE
LAMIRAU[2] DÉCÉDÉ EN SON
CHÂTEAU LE 17 OCTOBRE
1773 ÂGÉ DE 72 ANS.

VERTUEUX SANS ECLAT, LIBERAL SANS ORGEUIL[3]
BOÑ AMI, TENDRE EPOUX, AIMABLE CITOYEN,
DE TOUS EXCES IL SUT EVITER LES ECEUILS[4].
LE SORT DU SAGE EST DONC LE SIEN.

Requiefcat in pace.

Pierre[5]. — Long. 1m,60; larg. 0m,75.

Les inscriptions funéraires de la seconde moitié du XVIIIe siècle composent une catégorie à part. Des formules philosophiques et sentencieuses, dépourvues de tout sentiment religieux, y prennent la place des vieilles formules chrétiennes, dont elles n'ont plus la grâce ni la naïveté touchante. Le quatrain qui termine l'épitaphe de Claude Paroy vient s'ajouter aux exemples déjà cités de ce style prétentieux qui ne s'adresse pas au cœur.

Au sommet de la tombe de Claude Paroy, sur un même cartouche et sous une même couronne de marquis, deux écussons accolés; à dextre, en champ de gueules, une licorne issante d'un croissant, accompagnée de deux étoiles en chef; à sénestre, un fascé de sable et d'argent de sept pièces, et neuf croisettes posées en orle. Au-dessous du texte, ossements en sautoir et tête de mort couronnée de laurier.

[1] Ce nom a été mutilé. Les deux premières lettres sont devenues douteuses.

[2] Voy. ci-dessus, n° MDCLXXXV.

[3-4] *Sic.*

[5] Cette épitaphe se voit dans le dallage du chœur, vers la gauche.

MDCLXXXVIII. — MDCLXXXIX.

TORCY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-BARTHÉLEMY.

1662.

CY GIST MESSIRE
FRANCOIS DE LA CROIX
SEIGNEVR DV MORENT
GENTILHOMME ORDINAIRE
DE LA MAISON DV ROY
DECEDE LE TROISIESME
OCTOBRE MIL SIX CENS
SOIXANTE DEVX.

Vos Omnes sicut Homines
Moriemini. psalm. 81.
Vers. 7.
Priez Dieu Por. Son Ame.

Pierre.

L'église, rebâtie aux XVIe et XVIIe siècles, n'offrait aucune espèce d'intérêt. On l'a démolie, il y a peu d'années, pour la remplacer par un édifice nouveau.

Deux dalles, armoriées et décorées d'encadrements, recouvraient, dans la chapelle de la Vierge, les sépultures de deux frères, Nicolas de la Croix, seigneur du Vivier[1], et François de la Croix, seigneur du Morent, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, décédés, le premier en 1657, le second en 1662. Leur blason consistait en trois croix, posées deux et une. L'épitaphe de François a seule été relevée. L'autre était enfouie sous les décombres, à l'époque de notre dernière tournée. La seigneurie de Torcy appartenait, en 1674, à Jean de la Croix, maître des comptes, et à Catherine Du Tremblay, sa femme.

[1] Fief du territoire de Torcy. (Lebeuf, *op. cit.* t. XV, p. 233.)

1779.

✠ LAN 1779 IAY ETE BENITE PAR M^RE^
JACQUES LE BLANC CURE DE TORCY
. . . .
I. B. ROBELET ET I. B. BURTE MONT FAITE[1]

Cloche.

Il n'a pas été possible de recueillir plus de trois lignes de l'inscription de la cloche paroissiale. Le surplus, gravé au trait, n'était pas lisible pour nos yeux.

[1] Ces noms de fondeurs ne nous sont pas connus jusqu'ici.

MDCXC.

LOGNES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1775.

.....................[1]

PHILBERT ....
PRETRE CURÉ DE
CETTE PAROISSE
DONT IL A ÉTÉ
PENDANT 36 ANS
LA LUMIERE ET
L'EDIFICATION. EN
VOULANT ETRE
ENTERRÉ DANS
LE CIMETIÈRE
PUBLIC IL A LAISSÉ
A SES PAROISSIENS
UNE NOUVELLE
PREUVE DE SON
HUMILITÉ ET DE
SA TENDRESSE
POUR EUX. IL EST
MORT LE 21 X$^{\underline{\text{BRE}}}$ 1775.

PRIES DIEU POUR LE
REPOS DE SON AME

Pierre.

Lognes n'est plus qu'un hameau. L'église, réduite à une abside sans caractère, atteint à peine les dimensions d'une petite chapelle. La tombe du curé Philbert forme le seuil de la porte d'entrée.

[1] Les premiers mots de l'inscription et le nom patronymique sont effacés.

MDCXCI.

GOURNAY-SUR-MARNE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-ARNOUL.

1574.

Les marguilliers de ceste eglise sont tenus a lintention de Francoys michault luy viuāt sergent Royal en la chastel leuye de Gournay et Pasquette Loys sa femme faire dire vne messe dobiit et en fin libera et les oraisons ordinaires le xiii[e] Jo[r] daoust et oūt[1] a lissue de la procession q̄ se fera es Jours de Pasques ij[e] dimanche du moys daoust et Jour de Toussaincts dire et chanter de profundis les oraisōs Inclina deus venie fidelium auec aspertion deaue beniste sur les fosses ou les corps sont enterres en ceste dicte eglise pres et deuant le benoistier et a chūn desdictz jours sera faict memoire de ceste fondaōn au prosne de ladicte eglē par le cure ou vicaire auquel sera pour ce paye a chūn des dictz Jours par lesd' marguilliers douze deniers tourn̄ et a ceste fin pour ladicte fondaōn a este par les executeurs du testament dudict deffunct baille et delaisse a ladicte eglise demy arpent de terre au terroner de champ lieudict la Ruelle Manger Joignant ledict champ tenant dune part a Jehan Lemaitre dautre a pierre borguet aboutissant par bas au chemyn de lagny et daucte bout a[2] Item vng arpent de terre prins en vne piece de quatre arpens au bout deu bas vers Gournay au terroner de noizy le grand tenant au Reste de la dicte piece dautre part a denys aboutissant a Monsieur

[1] *Outre.* — [2] Le lapicide a omis ici quelques mots.

Macquet et oultre vingt livres tourñ pour une foys Ainsi
quil apert par lres passees pardevant Nicolle chaliot tabelio
Royal dud' gournay en pñce de tesmoigns[1] le xii[e] Jo[r] de
fevrier mil cinq cent soixante et quatorze ~ ~ ~

Led' michault deceda le xiij[e] Jo[r] daoust Mil v[c] lxxiiij.

Et lad' loys sa femme quinze iours au precedant.

Priez Dieu pour eulx.

Pierre[2]. — Long. 0^m,92 ; larg. 0^m,65.

La fondation du prieuré remonte au commencement du XII[e] siècle; il fut placé, dès l'origine, sous la dépendance de l'illustre monastère de Saint-Martin-des-Champs, à Paris. L'habitation du prieur n'a d'autre apparence que celle d'une maison de campagne moderne; mais elle renferme encore une élégante salle capitulaire du temps de saint Louis, et les bases des colonnettes du vieux cloître se retrouvent dispersées dans le jardin. Détruite pendant les guerres de religion, et réédifiée en 1599, l'église a été renouvelée une dernière fois en 1720, comme celle de Guermante, sur les dessins de frère Romain, de l'ordre de Saint-Dominique[3], aux dépens de Claude de Court, chef d'escadre, seigneur en partie de Gournay, dont l'épitaphe va suivre sous le n° MDCXCIV.

Le souvenir des fondations du sergent royal François Michault est gravé sur une simple dalle, sans ornements. Ces fondations n'offrent aucun caractère particulier. Les délimitations des pièces de terre données par le sergent et par sa femme occupent la majeure partie du texte.

[1] *Sic.* — [2] Au bout de la nef, devant l'entrée du chœur. — [3] Voy. ci-dessus, n° MDCLXXXII.

MDCXCII.

GOURNAY-SUR-MARNE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-ARNOUL.

1638.

GY GIST M.RE IACQVES
PYLLE VIVAT CON.ER DV
ROY EN SES CON.ILS M.E ORD.RE
EN SA CHAMBRE DES COPTES
SEIG.R CHASTELLAT DE GOVRNAY
SVR MARNE DECEDDÉ LE XVIII.E
IOVR D'AOVST MIL VI.C XXXVIII.
FILZ DE DEFFVCTZ IACQVES PYLLE
BOVRGEOIS DE PARIS SO PERE
DECEDDÉ LE VI.E IANVIER MIL
VI.C IX. ET DE ANNE GIGON SA
MERE DECEDDEÉ[1] LE XXIIII.E
AOVST MIL VI.C XIX.
Priez Dieu po.r Leurs Ames

Pierre[2]. — Long. $1^m,95$; larg. $1^m,02$.

L'épitaphe se lit sur un cartouche ovale inscrit dans un encadrement carré, que surmonte un fronton armorié, de forme demi-circulaire. L'écusson, couronné d'un casque à lambrequins, consiste en trois flèches d'argent posées en bande sur champ de gueules. Ce sont des armoiries parlantes par allusion au mot latin *pilum*, pris comme étymologie du nom de *pylle*. Au-dessous du texte, deux torches allumées, nouées en sautoir, et, à leur point de jonction, une tête de mort entourée d'un chapelet.

L'abbé Lebeuf a omis de comprendre Jacques Pylle dans sa nomenclature des seigneurs engagistes de l'ancien domaine royal de Gournay.

[1] *Sic.* — [2] Dans la nef, un peu en avant de l'entrée du chœur.

MDCXCIII.

GOURNAY-SUR-MARNE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-ARNOUL.

1665.

CY GIST
MESSIRE ESTIENNE
LEVASSOR CHEVALIER
SEIGNEVR CHASTELAIN
DE CE LIEV DE GOVRNAY
SVR MARNE CONSEILLER
SECRETTAIRE DV ROY MAI
SON ET COVRONNE DE
FRANCE VETERAN DV
COLLEGE ANTIEN[1]
DECEDDÉ[2] LE DEVX
AVRILL[3] 1665

Priez Dieu pour son
Ame

Pierre[4]. — Long. 1m,93; larg. 0m,95.

Le nom de messire Étienne Levassor a été passé sous silence par l'abbé Lebeuf, comme celui de Jacques Pylle, dont nous venons de publier l'épitaphe.

Un encadrement ovale se dessine autour de l'inscription. Au-dessous du texte, on voit un tombeau carré, bordé de moulures, présentant un écusson dont les armoiries ont disparu, à l'exception de deux soleils posés en chef, et d'un casque paré de lambrequins.

[1] On entendait par *Collége ancien* les cent vingt secrétaires du roi de la plus ancienne création.

[2-3] *Sic.*

[4] Dalle placée à côté de celle qui précède.

MDCXCIV.

GOURNAY-SUR-MARNE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-ARNOUL.

1752.

HÎC JACET
N. ET. P[1]. D. D. *CLAUDIUS-ELISÆUS DE COURT*
Inter Sancti LUDOVICI Torquatos Equites
PRIMUS COMMENDATARIUS[2].
AD PRÆFECTURAM
Summæ proximam evectus[3]
Regias Classes
Plùs exemplo rexit, quàm imperio.
DUX IMPAVIDUS
Sæpè animos addidit suis, Hostibus abstulit,
Dei metuens unius,
obsequens Regi,
Patriæ amantissimus.
Benevolentiâ Pares, Amicos fide, Humanitate cunctos
Devinxit.
VARIA USUS FORTUNA :
Blandiente non elatus, non fractus sæviente,
Dubium utrâ in sorte se præstiterit majorem
In utrâque Maximus.
VIRTUTES
Bellicas, Pacificas, Christianas
Et amavit ipse, & amabiles fecit.
AURELIANORUM DUCI EDUCANDO PRÆPOSITUS[4],
Sanctissimo Carus Principi,

[1] *Nobilis et potens.*

[2] Commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

[3] Vice-amiral de France.

[4] Sous-gouverneur de Louis d'Orléans, duc de Chartres, qui prit le titre de duc d'Orléans après le Régent, son père, et qui mourut le 4 février 1752, à l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, où il s'était retiré en 1730.

Vix avulſus à latere Ægrotantis,
Mortuo paucos dies superſtes;
Plenus annis, Benefactis plenior
OBIIT [1]
Menſis Auguſti die 19. Anno Salutis humanæ 1752.
Ætatis suæ 86.
Hoc perenne grati animi & venerationis
MONUMENTUM
DILECTISSIMO AVUNCULO
N. & P. D. D. *LUDOVICUS-ALEXANDER-CATHARINA*
DUPORT DE MONTPLAISANT, Comes de LORIOL,
In Supremo Burgundiæ Senatu Præſes infulatus Honorarius [2]
Poſuit Mœrens.

Pierre [3]. — Long. 2^{m},00; larg. 1^{m},02.

En tête de la dalle, deux écussons, séparés l'un de l'autre, présentent les armoiries du vice-amiral et de son neveu, le président. Le premier écusson, d'azur à une fasce chargée de trois mouchetures d'hermines, accompagnée en chef d'un lion passant, et en pointe d'un croissant, a pour accessoires une couronne tréflée [4], deux ancres en sautoir, le cordon, la devise et la grande croix de l'ordre de Saint-Louis. Le président porte contrepalé de six pièces de sable et d'argent; les insignes de sa dignité sont le mortier, la robe doublée d'hermines et la couronne ducale. Au-dessous du texte, deux torches allumées, renversées, réunies par un long ruban. Claude-Élisée de Court fut un des plus brillants officiers de la marine française, au temps des Duquesne, des Jean Bart, des Tourville et des Duguay-Trouin.

[1] Dans la maison qu'il avait à Gournay.

[2] Président à mortier honoraire au parlement de Dijon.

[3] Dallage de la chapelle de la Vierge, sur le côté du chœur, à main droite.

[4] Comme la couronne ducale.

[5] Avant de quitter l'église de Gournay, nous rappellerons qu'elle possède une cloche d'origine parisienne, dont nous avons déjà parlé. (Voy. t. I, p. 415.)

MDCXCV.

NOISY-LE-GRAND. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1650.

D O M

PERRETE FRANCHIN PAVVRE
FEMME DES BIENS DE CE
MONDE MAIS RICHE DES BIENS
DV CIEL REPOSE CY DESSOVS · SA
CHAVMIERE FVT LE PORT DE
SALVT A PLVSIEVRS PRINCIPALEMENT
PENDANT LES 18 ANS DERNIERS DE SA
VIE · LES HERETICQVES DE CE LIEV
FVRENT CONVERTIS, LES PAVVRES
REPVS SPIRITVELLEMENT ET NOVRIS
PAR CES SOINS CORPORELLEMENT · ELLE A
EMPLOIÉ SES MEILLEVRS IOVRS A SOVLAGER
LES MALADES ET DONNÉ SES PARTICVLIERS
AFFECTIONS AVX DECORATIONS DE CETTE
ÉGLISE QVELLE A PROCVRÉ [1] AV DELA DE
LA SOMME DE TROIS MIL^{lt}. ELLE TRES-
PASSA AAGEÉ DE 61 ANS LE 7ME
IANVIER 1650
PRIEZ DIEV POVR SON AME
PAR VN AMY
A · D

Pierre [2]. — Long. 0^{m},85; larg. 0^{m},65.

A la lecture de cette simple et touchante oraison funèbre, on serait tenté de s'écrier comme un illustre cardinal [3], au récit des œuvres de

[1] Les erreurs grammaticales importent peu dans un pareil texte; il nous a semblé hors de propos de les relever.

[2] De forme ovale, sans aucun ornement.

[3] Prosper Lambertini, depuis pape sous le nom de Benoît XIV.

saint Vincent de Paul : *Erigantur altaria.* La pauvre sainte femme fut inhumée dans le bas côté septentrional de la nef, sous une tombe comprise dans le dallage. Tout récemment, un curé de Noisy a eu la généreuse pensée de faire nettoyer la pierre, de lui donner une place honorable sur la muraille voisine, et de recueillir dans une boîte décente les restes vénérables de cette bienfaitrice, d'autant plus généreuse qu'elle était plus détachée des biens de ce monde.

L'église de Noisy date en majeure partie des XIIe et XIIIe siècles. Elle possède quelques beaux chapiteaux à feuillages et un clocher remarquable. L'inscription qui constatait la célébration de la dédicace, en 1484, par l'évêque de Paris, Louis de la Forêt, n'existe plus [1]. Une croix, sculptée en pierre, de la fin du XVe siècle, s'élève dans le cimetière. Noisy est un lieu connu, dès les temps mérovingiens, comme faisant partie du domaine royal. Le jeune Clovis, fils de Chilpéric Ier, y fut assassiné en 581, et son corps jeté dans la Marne.

[1] Voy. Lebeuf, *op. cit.* t. XV, p. 277.

MDCXCVI.

NOISY-LE-GRAND. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1727.

CY GIST
FRERE FRANCOIS
DUCRAY RELIGIEUX
CONVERS DU PRIEURÉ
ROYAL DE S^T. MARTIN
DES CHAMPS A PARIS
AGÉ DE 26. ANS. ET DE
PROFESSI^ON. RELIGIEUSE
QUATRE DECEDÉ LE
5 NOVEMBRE 1727 ·

Pierre[1]. — Long. $0^m,50$; larg. $0^m,40$.

La seigneurie de Noisy fut donnée, en 1060, par le roi Henri Ier, au monastère de Saint-Martin-des-Champs. Les religieux s'en dessaisirent dans les premières années du XVIIIe siècle; mais ils conservèrent à Noisy une ferme importante[2]. Le frère convers François Ducray remplissait sans doute quelque fonction dans l'exploitation de ce domaine.

[1] Au pilier d'entrée du chœur, du côté de l'évangile; aucun accessoire.

[2] Piganiol de la Force, *Descript. hist. de la ville de Paris,* t. IV, p. 16 (éd. 1765).

MDCXCVII.

NOISY-LE-GRAND. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1763.

CI GIT
SOUS LE CRUCIFIX DE
LENTRÉ[1] DU CŒUR[2] LE CORP[3]
DE HAUTE ET PUISSANTE
DAME, DAME BARBE CHARLOTE
AUGUSTINE DE BERNARD
CHAMPIGNI, VEUVE DE HAUT
ET PUISSANT SEIGNEUR, LOUIS
ALEXANDRE LAMBERT
CHEVALIER SEIGNEUR DE
TORIGNI[4], LAPOSTOLLE
GRANGE LE BOCAGE[5], ET AUTRES
LIEUX. DECEDÉ[6] CHEZ SON AMIE
M.ME LA COMTESSE DESREAUX[7]
LE 12 X.BRE 1763
Requiescat in pace

Marbre noir[8]. — Long. 0m,70; larg. 0m,50.

L'épitaphe de la dame de Bernard est encastrée dans le premier pilier du chœur, du côté de l'évangile. A l'entrée du même chœur, une dalle de pierre, dépourvue d'inscription, recouvre la sépulture.

[1-2-3] *Sic.*

[4] Paroisse du doyenné de Chelles, près de Lagny. (Voy. ci-dessus, p. 1.) Louis-Alexandre Lambert appartenait à la famille du président Lambert de Thorigny, qui fit construire par Le Vau le célèbre hôtel Lambert, à Paris, à l'extrémité orientale de l'île Saint-Louis.

[5] Un village de ce nom se trouve dans le département de l'Yonne, arrondissement de Sens.

[6] *Sic.*

[7] Ancienne et illustre maison, dont le chef portait le titre de marquis.

[8] Simple plaque, sans ornements, arrondie au sommet.

MDCXCVIII.

NOISY-LE-GRAND. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1779.

CORNEILLE SCHILLEMANS
FLAMAND, MORT LE DEUX
DECEMBRE 1779. PAR SON
TESTAMENT DU 23 · MARS
AU DIT AN, À LÉGUÉ 300#
DE RENTE PERPETUELLE
AU PAUVRES DE CETTE PAROISSE
EN MEMOIRE DE CE BIENFAIT
IL SERA DIT TOUS LES ANS
UN GRAND SERVICE LES 2 ·
DECEMBRE, ET LES DEUX
DE CHAQUE MOIS UNE MESSE
POUR DEMANDER À DIEU
LA RECOMPENSE DE SA
CHARITÉ ·

Marbre noir[1]. — Long. $0^m,90$; larg. $0^m,50$.

Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur le donateur, ni sur les motifs de sa libéralité envers les pauvres de Noisy.

[1] Au premier pilier du chœur, du côté de l'épître; peu d'ornementation.

MDCXCIX.

VILLIERS-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHRISTOPHE.

1501.



Bõnes gens plaiſe vous ſauoir que ceſte pñte
eglẽ eſt dediee de ſaint Jaques et · St. xptiffle [1] et fuſt
dediee le dimanche deuant la ſaint Jehan lan de
grace mil · vc. et vng [2] par la main de Reuerand
pere en dieu monſegneur leueſque de paris [3] et
ſera atouſiours ſa feſte de ladite dedicace le
dimenche deuant la ſaint Jehan et vous

[1] La fête de saint Jacques le Majeur et celle de saint Christophe se célèbrent le même jour, 25 juillet.

[2] Le 20 juin 1501.

[3] Jean V, Simon, cent troisième évêque, de 1492 à 1502.

plaise de y venir guaigner les grans pardons
et priez dieu pour thomas paillart et Jehanne
sa feme lesquelz de leurs biens ensemble ont
fait dedier ceste p̄nte esglise Priez dieu pour
tous les biens faicteurs de ceans et pour
tous les trespasses Amen Pater noster Ave
maria pour toutes les ames des trespasses :

Pierre. — Haut. $0^m,55$; larg. $0^m,50$.

L'église n'a d'autre mérite que sa régularité. On y a conservé l'acte d'une première dédicace célébrée en 1501; mais l'édifice, tel que nous le voyons aujourd'hui, a été certainement reconstruit vers le milieu du même siècle. L'abbé Lebeuf relate une seconde dédicace, qui eut lieu, en 1690, par les mains de l'évêque de Coutances[1]; il ne fait d'ailleurs aucune mention de la première.

L'inscription que nous rapportons est encastrée dans le pilier qui soutient, à l'intérieur de l'église, un des angles du clocher. Thomas Paillart et Jeanne, sa femme, qui firent les frais de la dédicace, sont représentés au-dessus du texte, comme c'était leur droit, en prière aux pieds de la Vierge, couronnée et assise sur un trône. La Vierge tient son fils des deux mains. Le dessinateur, peu soucieux des vieilles traditions, a déshabillé l'enfant, et n'a pas songé à placer une croix dans son nimbe.

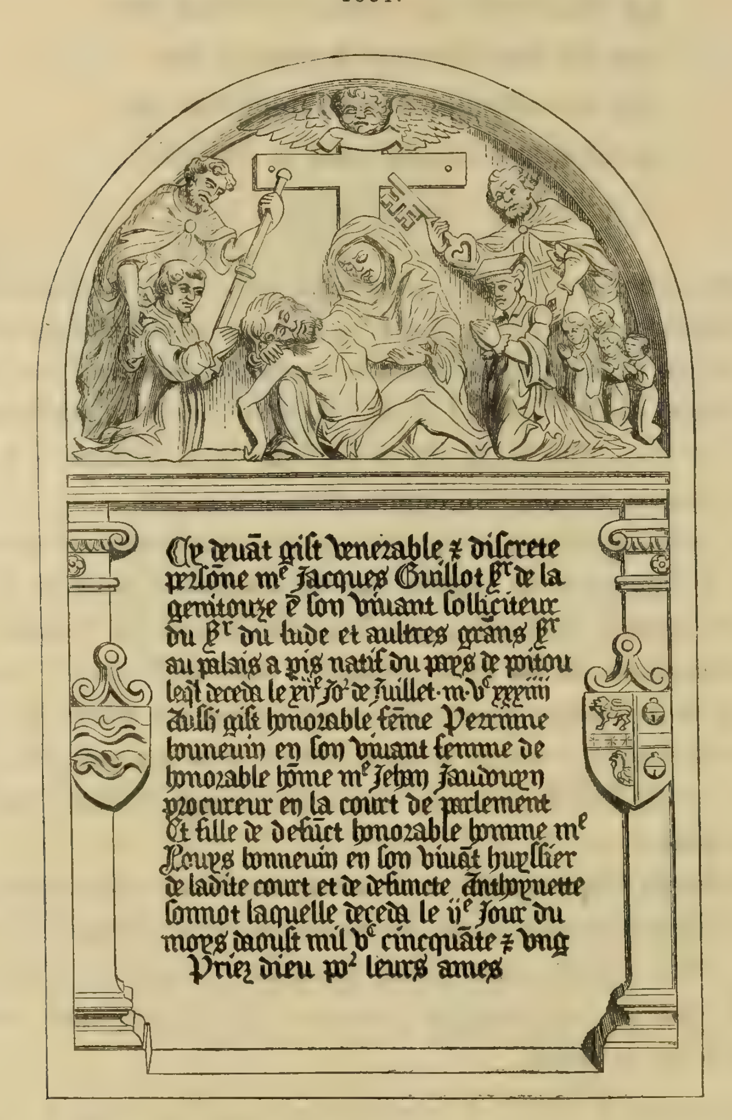
La cloche de l'église porte une inscription latine, très-courte, disposée en chronogramme; nous n'en avons pu recueillir que le nom de *Martina*. Cette cloche, sans doute d'origine étrangère, fut acquise en 1803, pour le compte de la commune de Villiers, ainsi qu'on l'a gravé alors sur le métal.

[1] Charles-François de Loménie de Brienne, soixante-quinzième évêque de Coutances, de 1668 à 1720.

MDCC.

VILLIERS-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHRISTOPHE.

1551.



Cy deuāt gist venerable z discrete
persōne m^{e} Jacques Guillot s^{r} de la

genitouze ē son viuant solliciteur[1]
du Sr du lude[2] et aultres grans Sr
au palais a pis natif du pays de poitou
leql̄ deceda le xiie Jor de Juillet · m · vc xxxiiij
Aussi gist honorable fēme Perrinne
bonnevin en son vivant femme de
honorable hōme me Jehan Jaudouyn
procureur en la court de parlement
Et fille de defūct honorable homme me
Louys bonnevin en son vivāt huyssier
de ladite court et de defuncte Anthoynette
sonnot laquelle deceda le ije Jour du
moys daoust mil vc cincquāte z vng
Priez dieu por leurs ames

Pierre[3]. — Haut. 0m,47; larg. 0m,43[4].

La pierre a été entièrement dorée, comme il est encore facile de le reconnaître. L'encadrement se compose de deux petits pilastres d'ordre ionique et d'un fronton demi-circulaire contenant un bas-relief colorié qui représente une Notre-Dame de Pitié invoquée par les deux défunts. Saint Jacques le Majeur et saint Pierre, caractérisés par leurs attributs ordinaires, prêtent leur assistance à Jacques Guillot et à Perrine Bonnevin, agenouillés et vêtus de noir. Quatre gracieux en-

[1] Chargé d'affaires à poursuivre en justice.

[2] La terre du Lude appartenait à l'illustre famille de Daillon; elle fut érigée de comté en duché-pairie sous le règne de Louis XIV, en faveur de Henri de Daillon, grand maître de l'artillerie. Le personnage qui eut Jacques Guillot pour solliciteur était Jean de Daillon, premier comte du Lude, baron d'Illiers, de Briançon, etc., sénéchal d'Anjou, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur du Poitou, etc., mort à Bordeaux le 21 août 1557. (Anselme, *Hist. généal.* t. VIII, p. 188-192.)

[3] Encastrée dans le même pilier que l'inscription qui précède.

[4] Ces mesures ne s'appliquent qu'à la partie de la pierre occupée par l'inscription.

fants suivent la défunte. Deux écussons sculptés et jadis peints sont appendus aux pilastres. L'inscription a été soigneusement gravée.

La qualité de *vénérable et discrète personne*, attribuée à Jacques Guillot, n'était guère d'usage que pour les gens d'Église. Son costume n'indique cependant pas un ecclésiastique; il porte la robe d'un homme de palais. Une même épitaphe lui est commune avec Perrine Bonnevin, fille d'un huissier du parlement, épouse d'un procureur. Cette honorable femme, qui lui survécut dix-sept ans, exprima sans doute le désir de reposer dans le même tombeau. On doit croire que son père et son mari partageaient ses sentiments d'amitié pour le solliciteur poitevin.

MDCCI.

VILLIERS-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHRISTOPHE.

1592.

SOVBZ CESTE
TOMBE REPOSE PIERRE
BVDE ESCVIER SEIGNEVR DE
VILIERS DE FLEVRY[1] ET CHATELAIN

[1] *Fleury-lez-Meudon,* écart de la paroisse de Meudon. Jacqueline de Bailly, veuve de Jean Budé, était dame de Fleury en 1561. (Lebeuf, *op. cit.* t. VIII, p. 388.)

DIAIRE[1] EN PARTI VIVANT CONS^ER DV ROY ET
M^RE DES EAUX ET FORES ET GARENNE DE
FRANCE VILLE PRVVOTE VICONTE DE PARIS
QVI DECEDA LE 15ME OCTOBRE · 1592 ET DAMOIS^LE
ANNE BRACHET[2] SA FEME FILLE DE MONSIEVR
BRACHET SIG^VR DE NERY EN VALOIS ET DE VILIERS
EN BEAVS[3] CONS^ER DV ROY EN SA COVRT DE PARLEM^NT
DE PARIS LAQVELLE DECEDA EN SON CHATEAV
DE VILIERS EN DECEMBRE · 1580 · FVT RENPLY
DE PIETE ET CHARITE ENVERS LES PAVVRES
LEVRS FAISANT ADMINISTRER CE QVI LEVRS
ESTOIT NESESSAIRE ELLE A FONDE VN SER
VICE EN CESTE PAROISSE QVI SE DICT
LE LENDEMAIN DE NOEL COM IL
CONTIENT AV MARTIROLO^GE[4]

Pierre[5]. — Long. 1^m,90; larg. 1^m,00.

Le monument que nous mettons devant les yeux des lecteurs nous arrive sous le patronage d'un des noms les plus illustres du XVIe siècle. Pierre Budé, maître des eaux et forêts de France, était petit-neveu de Guillaume Budé, maître des requêtes, un des promoteurs de la fondation du Collége royal[6], célèbre entre tous les érudits de son temps. La famille des Budé, admise à la noblesse en 1399, par Charles VII, possédait, au XVe siècle, les trois seigneuries voisines de Villiers, de Montgeron et d'Hierre[7]. Plusieurs personnages de ce nom exercèrent

[1] *Hierre.* Voy. ci-dessus, p. 323 et suiv. L'ancien château des Budé n'a pas été détruit.

[2] *Anne Brachet.* Le lapicide avait écrit *Brochet;* il s'est rectifié lui-même. Anne Brachet descendait de Jean Brachet, intendant de la maison de Louis de Savoie, précepteur de François Ier, seigneur de Bouèche et de Marolles; armoiries d'azur au chien braque assis d'argent.

[3] *Villiers-en-Beauce.*

[4] La grammaire est ici offensée à peu près à chaque ligne.

[5] Dans le dallage, en avant de l'autel de la Vierge, à la dernière travée du bas côté méridional.

[6] Le Collége royal de France, fondé par le roi François Ier, en 1529 et 1530.

[7] Lebeuf, *op. cit.* t. XII, p. 73; t. XIII, p. 10-14; t. XV, p. 289-291.

les fonctions d'audiencier de France et de garde du Trésor des chartes. Pierre comparut, en 1580, au procès-verbal de rédaction de la coutume de Paris comme seigneur de Villiers-sur-Marne et d'Hierre en partie. De sa femme, Anne Brachet, il laissa deux fils, Pierre et Nicolas. L'ornementation de sa tombe est élégamment dessinée; on y voit ses armoiries : d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois grappes de raisin d'azur. Le savant Guillaume Budé, mort à Paris, en 1540, dans son hôtel de la rue Saint-Martin, avait déclaré dans son testament, en date de 1536, qu'il n'approuvait pas la coutume des cérémonies lugubres et pompes funèbres; aussi fut-il inhumé de nuit, sans appareil, dans une des chapelles de l'église Saint-Nicolas-des-Champs, sa paroisse, et, pour se conformer scrupuleusement à ses volontés, on ne consacra pas même une épitaphe à sa mémoire[1].

[1] Du Breul, *Théat. des antiq. de Paris,* p. 855 et 856.

MDCCII.

BRY-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DES SAINTS GERVAIS ET PROTAIS.

1610.

CESTE EGLISE
A · ESTÉ REEDIFIEE
ET REBASTIE LAN MIL
SIX CENS DIX · A LA DILI=
GENCE LA PLVS GRANDE
PARTIE DES DENIERS DE M^{E}
IEHAN TONNELLIER M^{E} ES
ARS ET CVRÉ DE LADICTE
EGLISE NATIF DE GVOR=
GVILLEROY [1] PRES MON=
TARGIS EN GASTINOYS
LAN DE SON AAGE
· 50^{E} ·

Pierre. — Haut. $0^{m},75$; larg. $0^{m},58$.

L'église, reconstruite avec la plus grande simplicité au commencement du XVIIe siècle, a été, de nos jours, restaurée de telle manière qu'à peine en peut-on discerner le style primitif. Daguerre, qui s'est rendu célèbre par l'invention de la photographie, a peint, au fond du chœur, une perspective en grisaille d'un assez bel effet; un petit monument est placé sur sa sépulture, dans le cimetière paroissial.

L'inscription qui détermine la date de la reconstruction est attachée au mur, auprès d'une des portes latérales. Une guirlande de feuilles de laurier enrubannée décrit un ovale autour du texte; de petites branches d'olivier remplissent les angles de la pierre. Une seconde inscription rappelait la dédicace de l'église et de ses trois autels, célébrée le dimanche 18 juin 1617 [2], par Gaspard Dinet, prédicateur ordinaire du roi, évêque de Mâcon [3]; elle ne se retrouve plus [4].

[1] *Corquilleroi*, paroisse de l'arrondissement et du canton de Montargis (Loiret).

[2] La veille de la fête patronale.

[3] Gaspard Dinet, soixante-treizième évêque, siégea de 1600 à 1619.

[4] Lebeuf, *op. cit.* t. XV, p. 295.

MDCCIII.

BRY-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DES SAINTS GERVAIS ET PROTAIS.

1548.

Cy gist Noble home anthoine benardin........................
....

Et Noble damoiselle Marie de gotellas veufue dud................
....

Pierre.

On voyait autrefois dans le chœur deux tombes provenant de l'ancienne église; elles présentaient chacune deux effigies : l'une, celles de Bureau Bernardin, mort en 1518, et de son père, décédé en 1501; l'autre, celles d'Antoine Bernardin, qui trépassa au mois de mars 1548, et de Marie de Gotellas, sa femme. Elles étaient déjà très-oblitérées, il y a un siècle; elles le sont bien davantage aujourd'hui. Le dessin des figures n'existe plus, et nous avons pu lire seulement quelques mots de l'épitaphe gravée sur la bordure de la seconde tombe. Ce qui a dû en accélérer la ruine, c'est qu'on les a reléguées à l'entrée de l'église, au pied de la nef. Une couche d'asphalte recouvre le sol du chœur et de l'abside. Les Bernardin devinrent seigneurs de Bry dans la seconde moitié du XVe siècle. François Bernardin possédait encore cette terre en 1580 [1].

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. XIII, p. 283; t. XV, p. 298-300. Voy. encore ci-dessus, n° MDXXV, la tombe d'Isabeau Bernardin.

MDCCIV.

BRY-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DES SAINTS GERVAIS ET PROTAIS.

1700.

D · O · M ·

SOUBS CETTE TOMBE REPOSE
LE CORPS DE NICOLAS PAILLOT ·
ESCUIER CON^ER^ DU ROY, MAISON ET
COURONNE DE FRANCE. LE QUEL A.
FONDÉ PO^R^ ESTRE DIT PERPETUELLEM^T^.
EN CETTE EGLISE TOUS LES MERCREDIS
ET VENDREDIS DE CHACUNE SEPMAINE
VNE MESSE BASSE DE *REQUIEM* ET VNE
MESSE HAUTE DU S^T^ SACREM^T^ TOUS LES
TROIS QUATRE ET CINQUIESME JEUDIS DE
CHUN MOIS. A LA FIN DES QUELLES MESSES
DOIT ESTRE DIT VN *DEPROFUNDIS* POUR LA
QUELLE FONDA^ON^ IL A LAISSÉ A LA FABRIQUE
DE CETTE EGLISE DEUX MIL LIVRES PO^R^ LES
MESSES BASSES ET SIX CENT LIVRES POUR LES
MESSES DU S^T^ SACREM^T^ VNE FOIS PAYÉ. IL EST
DECEDÉ LE 15^E^ MAY 1700. A LA 76^E^ ANNÉE
DE SON AAGÉ[1].

PRIÉS DIEU PO^R^ LE REPOS DE SON AME.
REQUIESCAT IN PACE

Marbre noir[2]. — Haut. 0^m^,65; larg. 0^m^,60.

Nicolas Paillot habitait sans doute quelqu'une des nombreuses maisons de plaisance du territoire de Bry.

[1] *Sic.* — [2] Attaché au mur du bas côté méridional.

La somme de deux mille six cents livres par lui laissée à la fabrique, si nous la supposons placée au denier vingt, produisait un honoraire d'une livre environ pour chacune des messes hebdomadaires ou mensuelles qu'il avait fondées. Aucun ornement n'accompagne le texte de l'inscription.

MDCCV.

BRY-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DES SAINTS GERVAIS ET PROTAIS.

1719.

A La Memoire De

SEBASTIEN QUERU AVOCAT EN PARLEMENT CONSEILLER DU ROY
ANCIEN CONTROLLEUR GENERAL DES MONNOYES DE FRANCE TRESORIER
DE LA CHANCELLERIE DU PALAIS DECEDÉ LE 22E. JANVIER 1719. AGÉ
DE 77. ANS LEQUEL POUR DONNER DES MARQUES DE SA PIETÉ À FONDÉ
A PERPETUITÉ UN VICAIRE EN CETTE EGLISE POUR DESERVIR CETTE
PAROISSE DE BRY SUR MARNE ET POUR Y DIRE ANNUELLEMENT ET JOURNEL-
LEMENT AUSSY A PERPETUITÉ UNE MESSE POUR LE REPOS DE SON AME
LAQUELLE MESSE SERA DITE EN ETÉ A SIX HEURES DU MATIN ET EN
HIVER A HUIT HEURES LES JOURS OUVRIERS SEULEMENT, A LÉGARD
DES FESTES ET DIMANCHES LED'. SIEUR VICAIRE NE LES POURA DIRE QU'À-
PRES LA GRANDE MESSE, ET POR. ENSEIGNER A LIRE, ET ÊCRIRE, ET
FAIRE LE CATHECHISME AUX ENFANS DE LAD'. PAROISSE GRATUITEMT.
LEQUEL VICAIRE SERA NOMÉ ET CHOISY PAR MR. LE CURÉ UN ENCIEN PARENT
DUD' DEFFUNT PORTANT SON NOM PREFERABLEMENT AUX AUTRES LES
MARGUILLIERS ET PROCUREUR SINDIC DE LAD'. PAROISSE ET LES QUATRE
HABITANS, PLUS HAUT A LA TAILLE A LA PLURALITÉ DES VOIX AU
SON DE LA CLOCHE POUR LAQUELLE FONDATION LED'. DEFFUNT
A DONNÉ SES MAISONS, PREZ TERRES VIGNES ET RENTES FONCIERES ET
MEUBLES QU'IL POSEDOIT ES PAROISSES. DU D'. BRY, NEULY, NOISY[1], ET LIEUX
CIRCONVOISINS ET LA SOMME DE 12000tt POUR ESTRE MISE EN RENTE AU
DENIER 30[2]. PLUS A FONDÉ A PERPETUITÉ UN *Libera* POUR ESTRE
DIT A LA FIN DE LA MESSE QUE LE SUSD'. VICAIRE EST OBLIGÉ DE DIRE
LE DERNIER JOUR DE LA SECONDE SEMAINE DE CHAQUE MOIS POUR LE
REPOS DE SON AME ET POUR CE, A ORDONNÉ QUIL SOIT PAYÉ A MR. LE
VICAIRE 10S., 10S. A CELUY QUI FERA LES REPONS ET QUI CHANTE LES
GRANDES MESSE ET VESPRES ORDINAIRE, A LA CHARGE DE CHANTER
LED'. *Libera*. PAREIL DIX SOLS AUX MARGUILLIERS EN CHARGE QUI S'Y

[1] *Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand,* paroisses voisines de Bry. — [2] D'un produit de quatre cents livres.

TROUVERA, POUR FAIRE LA DISTRIBUTION, ET DIX SOLS A CHACUN
DES DOUZE HABITANS DE LAD^T. PAROISSE QUI EN AURONT LE PLUS
BESOINS ET QUI VOUDRONT BIEN LES RECEVOIR, ET SE TROUVER
A LAD^T. MESSE ET *Libera*.
PLUS 20^{tt} DE RENTE A LA FABRIQUE DU D^T. BRY.
PLUS 15^{tt} PAR CHACUN AN AUX MARGUILLIERS DE LAD^T. PAROISSE
POUR LEUR FRAIS DE RECETTE ET DEPENCE, A CAUSE DE LAD^T.
FONDATION.
PLUS A DONNÉ POUR DEUX PAUVRES FILLES NÉES AU D^T. BRY SUR
MARNE Y ESTANTES ACTUELLEMENT, 200^{tt} CHACUNE UNE FOIS
PAYÉ QUI SERONT NOMMÉE^S. PAR LES PERSONNES QUI NOMMENT
M^R. LE VICAIRE ET PAR LED^T. S^R. VICAIRE QUAND IL Y EN AURA UN AU
SON DE LA CLOCHE LE DIMANCHE SUIVANT LE JOUR DE LA
CHANDELEUR DE CHACUNE ANNÉE, ET AUSSY SUCCESSIVEMENT
D'ANNÉE EN ANNÉE A PERPETUITÉ POUR ESTRE LESD^T. FILLES
MARIÉES DANS LE CARNAVAL DE LA MESME ANNÉE.
SUIVANT QU'IL EST PLUS AU LONG PORTÉ PAR SON TESTAMENT
ET CODICILLE RECEU PAR MELIN ET SON CONFRERE NOTAIRES
A PARIS LES 13. ET 15. JANVIER 1719.

Priez. Dieu pour Son ame

Marbre noir[1]. — Haut. 1^{m},15; larg. 0^{m},70.

Sébastien Queru fit un noble emploi des économies qu'il avait pu réaliser sur les émoluments de ses charges. Non content de pourvoir par des prières à ses intérêts spirituels, il assura par ses libéralités l'instruction primaire des enfants, une aumône mensuelle pour douze pauvres qui voudraient bien la recevoir, et une dot annuelle pour deux filles à marier. Sa donation testamentaire comprenait une somme de douze mille livres à placer, deux rentes, l'une de vingt, l'autre de quinze livres, plus tout ce qu'il possédait en biens meubles ou immeubles dans les trois paroisses de Bry, de Neuilly, de Noisy et lieux circonvoisins. En homme d'affaires qu'il était, il avait pris soin d'affecter spécialement la rente de quinze livres aux frais de recette et de

[1] Fixé au mur du bas côté septentrional; pas d'ornements accessoires.

dépense de ses fondations. Il avait mis à l'élection le choix du vicaire préposé à l'enseignement et celui des deux filles qui seraient dotées en son nom.

L'abbé Lebeuf[1] pense que ce bienfaiteur était natif ou originaire de Bry; le nom de *Queru* se rencontrait fréquemment dans le pays au milieu du siècle dernier.

[1] *Op. cit.* t. XV, p. 297. Simple extrait de l'inscription.

MDCCVI.

BRY-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DES SAINTS GERVAIS ET PROTAIS.

1760-1769.

ICY REPOSE

LE CORPS DE M^R. *CHARLES CARRÉ DE*
LORME, FERMIER DU ROI, ET DIRECTEUR GÉNÉRA^L
DE SES FERMES A PARIS, OU IL EST DÉDÉDÉ LE 3
MARS 1760 AGÉ DE 68 ANS 2 MOIS, SON CORPS A-
PRÈS AVOIR ÉTÉ PRÉSENTE A S^T. EUTACHE[1] SA
PAROISSE A ÉTÉ TRANSPORTÉ EN CETTE EGLISE
A LAQUELLE IL A DONNÉ DES PREUVES DE SA
PIETÉ ET DE SA CHARITÉ POUR LES PAU=
VRES. DAME MARIE MARGUERITE OPPOR=
TUNE, DE VISME^S, SA VEUVE, A FAIT PLAÇER
CETTE EPITAPHE POUR PERPÉTUER LA MÉ=
MOIRE D'UN SI DIGNE MARI, ET DE LEUR
PARFAITE UNION.

Priés Dieu pour le repos de son Ame.

LE 27 NOVEMBRE 1769 · LE CORPS DE
DAME *MARIE MARGUERITE OPPORTUNE DE VISMES*
A ÉTÉ RÉUNI ICI À CELUI DE SON EPOUX
CHARLES CARRÉ DE LORME, ELLE EST
MORTE DANS LA 75^E. ANNÉE DE SON ÂGE

Pries Dieu pour le repos de son Ame

Pierre d'ardoise[2]. — Haut. 0^m,90; larg. 0^m,48.

[1] *Sic.* — [2] Replacée, il y a peu d'années, sur le premier pilier de la nef, du côté du nord.

Au-dessous du texte, deux écussons accolés, surmontés d'une même couronne de comte : celui de Charles de Lorme, d'or à un coq, la patte droite levée, accompagné de trois feuilles de trèfle; celui de Marie de Vismes, d'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'une grappe de raisin en pointe; pour accessoires. une palme et une branche de laurier.

MDCCVII.

FERRIÈRES-EN-BRIE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

XIVe siècle.

Pierre. — Long. 1^m,90; larg. 1^m,12.

Église intéressante, d'un style parfaitement homogène, du milieu du XIIIe siècle environ; colonnes monostyles; chapiteaux d'une belle sculpture; triple abside. L'édifice a été habilement restauré par M. Millet, architecte des monuments historiques. En avant de la porte occidentale, vers le milieu de la nef, dalle d'un chevalier, aujourd'hui très-usée. Il nous a été dit qu'elle fut retrouvée, il y a peu d'années, enfouie à deux pieds de profondeur; il semble qu'elle ait subi l'action du feu. On ne lit plus de l'inscription qu'une partie de date :

.............DE · GRACE · M · CCC · ....

Le dessin est aussi très-effacé, surtout à la partie supérieure. Chaperon de mailles; jambards de fer plat; longues chausses de mailles, et petits éperons; cotte d'armes; épée; sous les pieds, un lévrier avec son collier. L'écu, ramené en avant du corps, présente un champ gironné, au chef chargé de trois couronnes. La face et les mains jointes de l'effigie, rapportées en marbre, sont entièrement oblitérées. Les pieds-droits de l'encadrement étaient décorés d'arcatures, de clochetons et de six figurines de clercs tenant des livres ou des insignes religieux.

MDCCVIII. — MDCCVIII[bis].

FERRIÈRES-EN-BRIE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1329.

✠ CI · GIST · ....LĒPEREVR

....

....

...........LĒPEREVR · QVI · TREPASSA · LAN · M · CCC · XXIX · LE · LVNDI · APRES ·

LES · BRĀDONS · P̄EZ · P · EVS ·

Pierre[1].

Les Lempereur étaient probablement les premiers bourgeois de la châtellenie de Ferrières; leurs tombes en fourniraient au besoin une preuve suffisante. La dalle, sur laquelle nous n'avons pu lire qu'une portion d'épitaphe, recouvrait la sépulture d'un personnage de cette famille et de sa femme. Leurs effigies, à peu près disparues, étaient semblables à celles d'une autre tombe, en meilleur état, classée sous le numéro qui va suivre. La femme, dont nous ignorons le nom, mourut en 1329 (vieux style), le lundi après les Brandons, c'est-à-dire le premier lundi de carême[2]. Un débris, qui date aussi du commencement du XIVe siècle, ne nous apporte plus qu'un nom :

............GVILLE · LEMPEREVR · BOVRGOIS....................

[1] Dans la nef, près de la porte principale. — [2] Le 26 février 1330.

MDCCIX.

FERRIÈRES-EN-BRIE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1334.



CI · GIST · IEHAN · LAMPEREVR · BOVRGOIS · DE · FARIERES · Q ·
TRESPASSA · LAN · M · CCC · Z · XXXIIII · LANDEMAIN · DE · LA ·
MIAOVST · PRIEZ ·

POVR · LAME · DE · LI

Pierre[1]. — Long. 2m,57; larg. 1m,21.

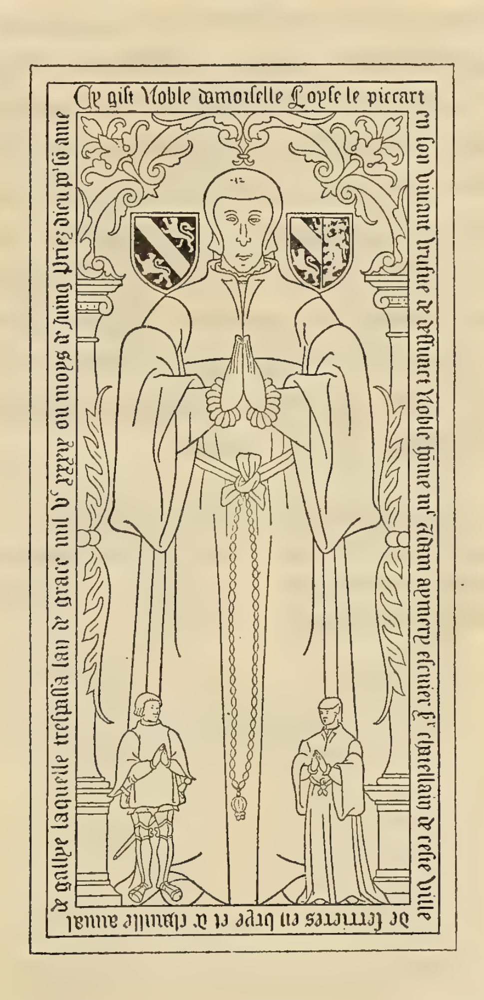
La tombe de Jean Lempereur n'a pas changé de place. Nous regrettons de n'avoir rien à dire sur ce bourgeois ni sur sa famille. De ses armoiries, on ne distingue plus que le chef chargé de trois couronnes. Nous ne connaissons pas le degré de parenté qui l'unissait aux deux autres Lempereur inhumés dans la même église. Quant à sa femme, nous n'en savons même pas le nom; la partie de l'épitaphe qui nous l'aurait donné n'a jamais été gravée.

[1] Dans le chœur, du côté de l'épître.

MDCCX.

FERRIÈRES-EN-BRIE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1539.



Cy gist Noble damoiselle Loyse le piccart

en son vivant veufve de deffunct Noble hõme m^{e} Adam aymery escuier S^{r} chatellain de ceste ville

de ferrieres en brye et de chauille annal

de gallye[1] laquelle trespassa lan de grace mil v^c xxxix ou moys de Juing
Priez dieu po^r sõ ame

Pierre[2]. — Long. 1^m,85; larg. 0^m,85.

L'oubli qui s'étend sur la mémoire des Lempereur a aussi enveloppé celle d'Adam Aymery, seigneur châtelain de Ferrières, et de sa veuve, Louise Le Picart. L'abbé Lebeuf s'est contenté d'inscrire le nom d'Adam Aymery au nombre des seigneurs du lieu. Les deux écussons placés près de la tête de Louise Le Picart contiennent les armoiries des nobles défunts. La dalle, bien que mutilée, nous a paru digne d'être reproduite. On remarquera aux pieds de l'effigie, du côté droit, un petit personnage debout, en armure; du côté gauche, une petite figure de femme, vêtue d'une robe à larges manches, les mains jointes dans l'attitude de la prière. On aura voulu ainsi représenter les enfants de la défunte sur la tombe de leur mère.

[1] *Chaville,* paroisse du doyenné de Châteaufort. (Voy. ci-dessus, n° MXXX.) *Le Val-de-Galie,* suite de vallons en partie annexés au grand parc de Versailles. (Lebeuf, *op. cit.* t. VII, p. 328-330.) — [2] Dans le chœur, du côté de l'évangile. (Voy. *Portefeuille de Gaignières,* nouvelle collection, t. XV, *Brie.*)

MDCCXI.

FERRIÈRES-EN-BRIE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1550.



[Pour les cur]ez de ceans cy mys · P[restres · clercs ·
aussi freres dhermieres · Pour leurs parēts] et pour leurs amys :
Faictes a dieu bōnes prieres · Et por tous ceulx de ferrieres

Parrochians ſeigneurs et dames : Et tous aultres
mys en bieres : Affin quil ait de tous les ames · Parcat eis christus cunctis dans regna polorum · Am[en · 1550] ·

Pierre. — Long. 2m,40; larg. 1m,35.

La dalle placée sur la sépulture commune des curés de Ferrières se trouvait autrefois dans le chœur de l'église, du côté de l'évangile. Elle en a été retirée et sciée en trois morceaux, qui ont servi à la confection du degré par lequel on monte au sanctuaire. En rapprochant ces débris, on parvient à reconstituer à peu près l'ensemble du monument, à l'exception des deux angles supérieurs. C'est une tombe impersonnelle, la seule de ce genre que nous ayons rencontrée jusqu'à présent. L'effigie principale et les deux figures secondaires ne représentent point tel ou tel curé de la paroisse, mais des personnages indéterminés. L'épitaphe s'applique également à tous ceux qui ont desservi l'église de Ferrières, qu'ils aient appartenu au clergé séculier ou à l'ordre monastique. Antérieurement au XIVe siècle, la collation de la cure revenait de plein droit à l'évêque de Paris; elle passa depuis, par échange, à l'abbé d'Hermières[1], et l'inscription rimée du XVe siècle fait allusion à ce changement. L'abbé Lebeuf pense que le costume de l'effigie gravée sur la tombe était l'ancien habit d'hiver des religieux prémontrés[2].

[1] Voy. ci-dessus, n° MDXCIV.

[2] Lebeuf, *op. cit.* t. XV, p. 306-309. C'est au texte de l'abbé Lebeuf que nous ayons emprunté les mots des trois premières lignes de l'épitaphe mis entre crochets, et la date de la fin.

MDCCXII.

FERRIÈRES-EN-BRIE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1600.

✠ MARYE SVIS NOMMEE PAR NOBLE
HOMME PIERRE LE CLERC CONSEILLER
DV ROY RECEVEVR GENERAL DES GRENIERS
A SEL DE LA PROVINCE DE NORMANDIE 1600 ·

Cloche.

Aucun personnage du nom de Le Clerc ne figure dans l'histoire du diocèse de Paris au nombre des propriétaires notables de l'ancien territoire de Ferrières. La cloche que l'église de cette paroisse possède aujourd'hui provient, nous le pensons, d'une des églises de la province où Pierre Le Clerc exerçait ses fonctions de receveur général des greniers à sel.

TABLE

DES

INSCRIPTIONS CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

ANCIENS DOYENNÉS.

ANCIEN DOYENNÉ DE MONTLHÉRY. (*Suite.*)

ARPAJON.

SAINT-YON.

BOISSY-SOUS-SAINT-YON.

76.

ANCIEN DOYENNÉ DU VIEUX-CORBEIL.

CRETEIL.

BONNEUIL-SUR-MARNE.

VALENTON.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.

CROSNE.

MONTGERON.

DRAVEIL.

SOISY-SOUS-ÉTIOLES.

LIEUSAINT.

ÉVRY-LES-CHÂTEAUX.

LIMOGES.

LISSY.

SOULAIRE.

COUBERT.

GRISY.

GRÉGY.

VARENNES.

ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DE GERCY.

ANCIEN DOYENNÉ DE LAGNY.

PONTCARRÉ.

ÉMERAINVILLE.

VILLENEUVE-SAINT-DENIS.

JOSSIGNY.

SERRIS.

CHANTELOUP.

CHESSY.

MONTÉVRIN.

LAGNY.

SAINT-THIBAULD-DES-VIGNES.

GOUVERNES.

CONCHES-EN-BRIE.

BUCY-SAINT-GEORGES.

BUCY-SAINT-MARTIN.

GUERMANTE.

COLLÉGIEN.

TORCY.

LOGNES.

GOURNAY-SUR-MARNE.

NOISY-LE-GRAND.

VILLIERS-SUR-MARNE.

BRY-SUR-MARNE.

FERRIÈRES-EN-BRIE.

PLANCHES TIRÉES HORS DU TEXTE.

GRAVURES ET FAC-SIMILE INTERCALÉS DANS LE TEXTE.

ERRATA.

P. 4, lig. 17 : *suppr. les mots* premier du nom.
P. 4, lig. 21 : le manteau, *lisez* le chaperon.
P. 14, lig. 8 et 9 : ET PARIN SON FUIS TRESPASSA, etc. PE. POUR EUS, *il faut lire sans doute* ET PRIN (*Perrin*) SON FUIS. QUI TRESPASSA, etc. PEZ (*Priez*) POUR EUS.
P. 14, note 1 : était recouverte, *lisez* étant recouverte.
P. 16, lig. 3 : 1355, *ajoutez* ou 1356 (n. st.).
P. 31, lig. 2 : MONSEIGNEVR, *lisez* MONSENGNEVR.
P. 32, lig. 8 : une escarcelle au côté gauche, *lisez* un livre d'heures suspendu par une petite chaîne au bras gauche.
P. 50, note 2 : Campremy, *lisez* Camremy.
P. 61, av.-dern. ligne : Cothian, *lisez* Cothiaus.
P. 64, note 6 : MCCCLXXX, *lisez* MCCCLXXXI.
P. 67, note 2 : MCCCL, *lisez* MCCCLV.
P. 70, n° MCCCXCI : La date du 19 avril 1329 donnée à cette épitaphe ne saurait convenir. La vraie date semble être le 20 avril 1289. Voyez au Supplément, t. V, sous ce numéro.
P. 75, lig. 5 : karbe, *lisez* barbe.
P. 88, lig. 15 : CRANDE, *lisez* GRANDE.
P. 92, lig. 26 : FPETVITÉ, *lisez* PPETVITÉ.
P. 93, lig. 32 : STE[2] HONNORAT, *lisez* STE HONNORAT[3].
P. 93, lig. 33 : DHARCOVR[3], *lisez* DHARCOVR[2].
P. 102, n° MCCCCVII. La date de cette épitaphe est du 24 mars 1287 ou 1288. (Voy. le Supplément.)
P. 119, lig. 4 : Bondou.e, *lisez* Bondoufle.
P. 120, lig. 8 : Itz, *lisez* ltz.
P. 131, note 1 : MCCCCXXI, *lisez* MCCCCXXII.
P. 153, lig. 3 à 5 : *suppr. la phrase :* L'inscription . . . . maison de Damas.
P. 155, n° MCCCCXXXIX. Cette inscription est de l'an 1459 et antérieure au 25 mars, date de Pâques.
P. 202, lig. 14 : ferot *lisez* ferōt.
P. 204, lig. 12 : po *lisez* po[r].
P. 205, lig. 18 : à l'église, *lisez* à l'Hôtel-Dieu de Paris et à l'église de Draveil.
P. 260, lig. 14 : si n'était, *lisez* si ce n'était.
P. 263, note 1 : *lisez* Le millésime est incomplet dans les deux inscriptions.
P. 287, lig. 1 : le xx *lisez* le xx[e].
P. 289, lig. 12 et 13 : *suppr. les mots :* et retombée médiane en pendentif.
P. 289, lig. 17 : une grosse chaîne formant deux tours, *lisez* un gros chapelet.
P. 293, lig. 5 : 1260, *lisez* 1269.
P. 294, note 1 : à la fin de ce volume, *lisez* dans le V[e] volume.

P. 300, lig. 3 : vers 1660, *lisez* 1652-1671.
P. 302, lig. 8 : on ne lit plus sur une pierre en caractères, etc., *lisez* il ne nous reste plus à mentionner qu'une pierre sur laquelle on lit, en caractères du XVIIe siècle, le nom, etc.
P. 327, lig. 13 : en caractères du siècle, *lisez* en caractères du XVIIe siècle.
P. 330, lig. 1 : représentant, *lisez* présentant.
P. 333, lig. 10 : SFIG^{R}, *lisez* SEIG^{R}.
P. 333, note 3 : *suppr. les mots :* Voy. ci-dessus n° MXXXIV, p. 248.
P. 335, lig. 25 : survenue, *lisez* survenu.
P. 343, lig. 2 : employée sau, *lisez* employées au.
P. 344, lig. 7 : ERGNAVLT, *lisez* REGNAVLT.
P. 356, lig. 4 : **quattre vingts** *lisez* **quatre vingtz**.
P. 357, lig. 4 : **es Pays** *lisez* **es ligne.**
P. 357, lig. 5 : **seig** *lisez* **seigneur ē sō vināt de.**
P. 357, note 3 *in fine :* le n° ci-après MDLXIX, *lisez* le n° MDLXIX ci-après.
P. 361, note 3 : n° MDLXVII, *lisez* n° MDLXVI.
P. 362, lig. 4 : CHANOINE, *ajoutez* DE.
P. 363, lig. 1 : DE N̄R̄Ē DAME, *lisez* LEGLISE N̄R̄Ē DAME.
P. 363, lig. 3 : SCVLPSIT, *lisez* SCVLP.
P. 363, lig. 7 : et d'un ample manteau, etc., *lisez* d'un surplis qui descend à mi-jambes, et dont les manches sont remplacées par de longues ailes plissées; par-dessus le surplis, un camail à large capuchon.
P. 373, lig. 29 : l'aube, *lisez* la soutane.
P. 374, lig. 1 : **mat'** *lisez* **mat̄.**
P. 402, lig. 4 : Jean Michel, *lisez* Jacques Michel.
P. 407, lig. 2 : ioy, *lisez* joy.
P. 407, lig. 5 : pour, *lisez* par.
P. 407, lig. 7 : Pour, *lisez* Par.
P. 407, lig. 11 : quartiers, *lisez* quartiés.
P. 407, lig. 16 : Joignant, *lisez* joingnant.
P. 407, lig. 9, 2e col. : Jornées, *lisez* journées.
P. 407, lig. 15, 2e col. : Jor, *lisez* jour.
P. 407, note 5 : fontaine du soir, *lisez* fontaine, de sûr (c'est-à-dire *c'est une chose sûre*).
P. 416, note 2 : apparaît, *lisez* appert.
P. 426, lig. 7 : **p̄is** *lisez* **pis.**
P. 426, lig. 13, 21, 23 : **p̄** *lisez* **p.**
P. 431, lig. 16 : Gaubart, *lisez* Ganbart.
P. 435, lig. 10 : pioche, *lisez* faux.
P. 435, lig. 13 : visage imberbe, *lisez* barbe ronde.
P. 435, lig. 14 : petit manteau, *suppr.* petit.
P. 444, lig. 1 : **geneians** *lisez* **gencians.**
P. 444, lig. 3 : **deitz** *lisez* **deictz.**
P. 444, lig. 7 : **faicts** *lisez* **faictz.**

P. 444, lig. 21 : Jadis *lisez* Jadiz.

P. 445, lig. 5 : gros *lisez* groz.

P. 445, lig. 7 : en ſon repos *lisez* en bon repoz.

P. 446, lig. 1 : antérieure de quelques années au commencement du XVIe siècle, *lisez* remonter au commencement du XVIe siècle.

P. 446, lig. 7 : *suppr.* droite.

P. 449, lig. 8 et 19 : p̄ *lisez* ꝑ.

P. 449, lig. 9 : p̄is *lisez* ꝑis.

P. 449, lig. 15 : sur la foſſe *lisez* sur ſa fosse.

P. 455, note 5 : MDCXXII, *lisez* MDCXXIII.

P. 486, lig. 13 : robe à larges manches, *lisez* manteau de chœur à larges manches.

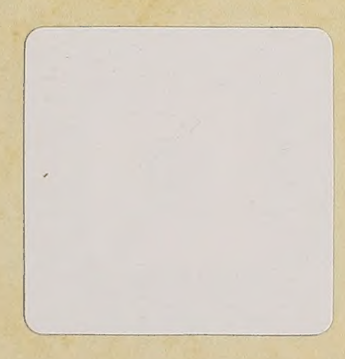
P. 496, lig. 4 : mil v liii *lisez* mil v^{c} liii.

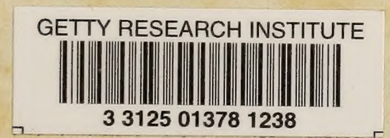
P. 509, note 4 : se rétrécit, *ajoutez* insensiblement.

P. 518, lig. 5 et 6 LENDENAIN · LA....ON *lisez* LEN · DEN · LINCABNACION

P. 528, lig. 4 et 5 : une longue robe, *lisez* un ample manteau.

P. 594, lig. 3 : 1329, *lisez* 1330.




GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01378 1238

